



**HAL**  
open science

# LA FORÊT QUÉBÉCOISE EN DISCOURS DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE: REPRÉSENTATIONS POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

Maude Flamand-Hubert

► **To cite this version:**

Maude Flamand-Hubert. LA FORÊT QUÉBÉCOISE EN DISCOURS DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE: REPRÉSENTATIONS POLITIQUES ET LITTÉRAIRES. Histoire. Université Sorbonne - Paris IV, 2017. Français. NNT: . tel-01746079

**HAL Id: tel-01746079**

**<https://theses.hal.science/tel-01746079>**

Submitted on 29 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



# UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

## ÉCOLE DOCTORALE II

### THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

En cotutelle avec l'Université du Québec à Rimouski

Discipline : HISTOIRE

Présentée et soutenue par :

**Maude FLAMAND-HUBERT**

Soutenue le : 3 juillet 2017

**LA FORÊT QUÉBÉCOISE EN DISCOURS DANS LA  
PREMIÈRE MOITIÉ DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE:  
REPRÉSENTATIONS POLITIQUES ET LITTÉRAIRES**

**Sous la direction de :**

M. Olivier DARD – Professeur, Université Sorbonne Paris-Sorbonne  
Mme Nathalie LEWIS – Professeure, Université du Québec à Rimouski

**Membres du jury :**

Mme Anne-Marie GRANET – Professeure, Université de Grenoble Alpes  
M. Alain CHATRIOT – Professeur, Science Po  
M. Jean-René THUOT – Professeur, Université du Québec à Rimouski  
M. François GUÉRARD – Professeur, Université du Québec à Chicoutimi



Pour Edmond et Alice, avec qui  
j'aime tant me promener en forêt les  
jours de congé.





## REMERCIEMENTS

Il de mise de remercier en premier lieu ma directrice de thèse à l'Université du Québec à Rimouski, madame Nathalie Lewis, qui m'a accompagnée tout d'abord à la maîtrise et a accepté de me suivre dans l'aventure du doctorat. Son regard clairvoyant de sociologue de l'environnement m'a forcée à remettre en question constamment chacune de mes idées, mais également la façon de les avancer. À la Sorbonne, je tiens à exprimer ma gratitude à monsieur Olivier Dard, qui a bien voulu accepter de reprendre au pied levé la codirection de cette thèse en fin de parcours. Sa fine connaissance du Québec, des idéologies politiques et des politiques publiques est arrivée à point nommé pour apporter les précisions nécessaires à mon travail. Finalement, ma reconnaissance va à madame Andrée Corvol-Dessert, qui a si généreusement initiée la cotutelle de cette thèse. Son érudition sur la question forestière, à la fois géographique et historique, a été à chacune de nos rencontres une occasion de faire avancer ma réflexion dans des directions que je n'aurais pas soupçonnées.

Une thèse en histoire est toujours le fruit d'un long et ardu travail documentaire, qui serait irréalisable sans l'aide de nombreuses organisations et des personnes qui y travaillent. Je commencerai par nommer le service de la bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski. Merci à Jean-François Rioux, des archives régionales, mais également à l'ensemble du personnel, toujours courtois et dévoué pour résoudre les nombreuses et irrégulières demandes de prêts entre bibliothèque et pour l'aide à la localisation de documents. J'ai une pensée toute spéciale pour Pierre Collins, anciennement aux archives régionales, pour son inlassable passion pour les sources historiques et les trésors qu'il m'a fait découvrir, sans lesquels l'idée de cette thèse n'aurait peut-être jamais germé.

Je remercie également le personnel de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Au centre d'archives de Québec, où j'ai consulté les archives du ministère des Terres et Forêts (fonds E21) ainsi que les archives cartographiques. À l'équipe de BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie, où j'ai eu le privilège de voir les documents cartographiques originaux. À la Grande Bibliothèque et sa collection nationale, qui contient quelques rares exemplaires originaux d'œuvres littéraires. Au centre d'archives de Rimouski, à partir duquel j'ai eu accès à divers documents grâce au service d'inter-prêt, merci pour vos services toujours diligents. Finalement, je tiens à souligner le travail, bien souvent invisible, de tous ceux qui œuvrent aux services numériques, et qui m'ont permis de consulter depuis Rimouski de nombreuses archives cartographiques, de feuilleter les pages du journal *L'Action catholique*, et de consulter de nombreux outils de recherche.

Un grand merci également au service de la Bibliothèque l'Assemblée nationale du Québec. Mes nombreuses demandes d'informations ont toujours été répondues dans des délais exemplaires et avec un professionnalisme à l'épreuve de la distance. Encore une fois, l'accès aux services numériques, que ce soit les archives ou les outils de recherche, a été un précieux atout. Plus particulièrement, je tiens à remercier Frédéric Lemieux, au Service de la recherche, pour ses généreux conseils qui m'ont permis de clarifier plusieurs aspects touchant à la politique et à la colonisation.

Je remercie la Société d'histoire forestière du Québec (SHFQ), grâce à laquelle une riche documentation sur l'histoire forestière est accessible. Plus spécialement, merci à Martin Hébert et Delphine Théberge, pour les échanges qui ont nourri ma réflexion sur les représentations. Je tiens à exprimer spécialement ma reconnaissance à Patrick Blanchet, fondateur de la SHFQ, pour sa précieuse aide et sa prodigalité à transmettre ses connaissances, son savoir et sa documentation sur tout ce qui concerne l'histoire forestière.

Je souhaite souligner la cordialité avec laquelle j'ai été accueillie par le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF), à Paris, véritable communauté interdisciplinaire passionnée des forêts. Ma participation aux différentes journées d'étude a été une occasion

de découvrir l'importance économique et géographique des forêts françaises, mais aussi tout le bagage culturel et intellectuel dont elles sont porteuses. La curiosité insatiable des membres du GHFF pour les forêts a été pour moi une véritable inspiration.

Je suis redevable à Stéphane Castonguay, avec qui j'ai eu le privilège d'interagir dans le cadre des activités du Network in Canadian History and Environment / Nouvelle initiative canadienne en histoire environnementale (NiCHE), de colloques, et lors de la publication d'articles et de la préparation d'un projet postdoctoral. Ces différentes occasions d'échanges, certes en marge de mon programme de thèse, n'ont pas manqué d'y laisser des traces.

Une thèse ne se réalise jamais sans ressources financières. Durant tout mon parcours, j'ai été particulièrement choyée à cet égard. Je tiens donc à exprimer ma gratitude aux différents organismes subventionnaires sans lesquels je n'aurais pu mener à terme cette recherche et surtout la réaliser dans le cadre d'une cotutelle. Je remercie le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et le programme des Bourses d'études supérieures du Canada Vanier; la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski, le programme DevTerra, soutenu par Hydro-Québec et dédié aux études en développement régional, ainsi que le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT); le programme Frontenac pour les cotutelles France-Québec du Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies (FQRNT); et finalement le Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour son programme de bourses de doctorat. C'est aussi grâce à eux que j'ai pu consacrer du temps et de l'énergie à la diffusion de mes résultats de recherche, soit dans le cadre de colloques et de publications scientifiques, mais aussi à diverses occasions pour le grand public.

Finalement, sans les nommer, car je ne saurais ni où commencer ni où m'arrêter, mes pensées les plus sincères vont à tous ceux qui, dans un cadre professionnel ou personnel, m'ont entourée durant toute la durée de cette aventure, je vous remercie tous chaleureusement pour votre confiance bienveillante et vos infatigables encouragements.

## AVANT-PROPOS

Pourquoi la forêt? Il y a bien sûr cette passion de la forêt qui m'anime, parce qu'il s'agit d'un milieu fantastique où j'aime aller pour mon simple plaisir. Je pourrais aussi expliquer, depuis mes origines familiales, les différentes expériences qui m'ont permis de grandir en contact avec la nature et d'y être sensible. Parce que j'y ai travaillé, j'ai côtoyé des hommes et des femmes qui y gagnent leur vie, et qui ont partagé avec moi leurs savoirs et leurs pratiques. Il y a aussi mon attachement aux « régions », et le sentiment d'injustice qui s'éveille à chaque occasion où je constate le sort réservé aux travailleurs forestiers, aux régions rurales forestières qui peinent souvent à survivre. Parce que je suis portée par cette conscience environnementale qui anime ma génération. Je semble appartenir à cette catégorie de personnes sur qui la forêt produirait son effet d'attraction mystérieux. En un mot, je pourrais expliquer en quoi cette thèse est un projet longuement prémédité.

Finalement, ce bref avant-propos est simplement une occasion de partager le constat d'arriver au terme de cette thèse avec l'impression que toute l'énergie et le temps qui y ont été consacrés n'ont permis que d'effleurer l'étendue des possibilités qu'offre la forêt comme objet d'étude. Au commencement de mon projet doctoral, je pensais pouvoir m'y attaquer, de façon transversale, en jouant pleinement le jeu de l'interdisciplinarité et des regards croisés, tout en circonscrivant mon angle d'approche sur les représentations. Jamais je n'aurais osé prétendre que la forêt, comme objet, pourrait se prêter à conduire une histoire « totale », voire « globale ». Pourtant, c'est bien ce vers quoi semble pouvoir nous conduire la forêt. La forêt est à la fois un objet qui ouvre sur l'histoire sociale, économique, politique, juridique, culturelle, environnementale, mais aussi sur les mentalités, les corps, les genres, les sensibilités... J'espère avoir le privilège de m'y consacrer pendant encore plusieurs années.

## RÉSUMÉ

Des années 1970 jusqu'aux années 2000, divers travaux ont soulevé l'absence voire le rejet de la forêt dans l'imaginaire collectif québécois au profit d'une idéologie cléricalo-nationaliste centrée sur la terre et l'agriculturisme. Or, les débats sur la déforestation et la réforme des politiques forestières qui ont investi l'espace public au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle ont propulsé vers l'avant-plan l'enjeu des représentations, et notamment l'importance des référents historiques comme lieu commun identitaire. Le lien identitaire des Québécois à la forêt prendrait forme dans un passé rythmé par l'exploitation des forêts et une vie quotidienne façonnée au contact de cette ressource. La société québécoise pourrait même se définir comme un « peuple forestier ». Notre thèse fait la démonstration que ces référents identitaires à la forêt reposent sur la cristallisation de représentations qui ont pris forme et se sont diffusées dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Afin de mieux comprendre ces représentations et leur mise en discours, nous nous sommes appuyée sur une définition des représentations qui posent celles-ci comme le résultat d'un processus de subjectivation et d'interprétation du monde, sur lesquels s'appuient les acteurs pour se définir et revendiquer leur identité. La forêt devient un lieu à partir duquel il est possible d'observer les luttes que se livrent les agents individuels et collectifs pour s'appropriier le territoire, se définir, mais également pour définir la société. Les représentations sont à la fois des référents et des instruments de médiation des rapports sociaux à la forêt. De façon plus spécifique, nous avons étudié les représentations scientifiques, économiques et culturelles de la forêt québécoise véhiculées par les élites dans l'espace public. Le corpus des sources est constitué de documents législatifs, d'œuvres littéraires et de la presse écrite. La superposition de ces trois types de documents permet de poser un regard multidimensionnel sur la forêt et d'observer les processus par lesquels la société québécoise s'est approprié l'objet forestier.

Le récit qui s'en dégage se divise en trois temps, qui correspondent à autant de moments charnières dans les politiques forestières : 1905-1906, avec la création du ministère des Terres et Forêts (MTF); 1921-1922, avec l'adoption d'une première loi incluant des règlements soutenant la réalisation d'inventaires forestiers et l'aménagement des forêts; et 1937-1938, qui marque la fin d'une époque par le départ de Gustave-Clodimir Piché, le chef du Service forestier depuis sa création. En posant notre attention sur ces trois événements, une trame se dessine qui permet de saisir les enjeux autour desquels prennent forme les référents à la forêt et leur mise en discours : l'exploration du territoire, la classification et la séparation des terres entre les domaines forestier et agricole, et l'intention de réaliser un aménagement rationnel des forêts. En filigrane, on assiste au

délicat travail d'adaptation des principes de la foresterie scientifique européenne et du mouvement conservacionniste américain à la réalité québécoise, conduisant à la construction d'une vision que l'on peut qualifier de « pichéiste » de la forêt québécoise.

À cette chronologie politico-administrative se juxtapose celle des œuvres littéraires, qui recèle ses propres caractéristiques influencées par les transformations de l'environnement culturel et littéraire. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la forêt se fait rare dans les œuvres littéraires, sinon pour vanter la vie du colon-défricheur ou folkloriser les figures du coureur des bois et du bûcheron. Entre 1900 et 1930, quelques écrivains vont timidement intégrer les principaux enjeux qui accompagnent le développement de l'exploitation forestière : l'industrialisation, l'essor des sciences, l'émergence des sensibilités à la nature. De 1930 à 1945, on assiste à une émancipation de la forêt dans les œuvres littéraires. La présence de la forêt ne se calcule pas tant à la quantité des œuvres dans lesquelles elle apparaît, mais par la qualité et la diversité des réalités forestières qu'elles dévoilent. Ces œuvres mettent en discours le caractère collectif et multidimensionnel de l'appropriation symbolique de la forêt et du territoire.

Bien que les trames politico-administrative et littéraire semblent en apparence éloignées, celles-ci se rencontrent dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour témoigner de la production discursive d'une frange de la société québécoise motivée à poser les bases d'une « mentalité forestière » à son image.

Mots clés : forêt ; Québec ; représentations ; discours ; territoire ; politique publique; littérature ; presse écrite ; identité.

## **ABSTRACT**

In favor of a clerico-nationalist ideology with an agricultural and terrestrial focus, various works since the 1970s up until the 2000s, have indicated a lack of, and even the rejection of, the forest in the Québécois collective psyche. However, carving out their place in the public sphere at the outset of the 21<sup>st</sup> century, the debates on deforestation and on the reform of forest policies propelled to the forefront the issues of the representations, and in particular, the importance of historical referents as a common identity source. Emerging from a history punctuated by the exploitation of the forests and from a daily life shaped by being in close contact with this resource, the Québécois sense of identity with the forest materialized. In turn, bringing Québécois society to be described as a “forest nation”. Our thesis demonstrates that these identity referents to the forest are based on the crystallization of the representations that took shape and spread in the first half of the 20<sup>th</sup> century.

In a quest to better understand these representations and their implementation, we considered a definition derived from a process of subjectification and an interpretation of the world, underpinning the major players in defining and reclaiming their identity. In order to observe the struggles between individual agents and collectives attempting to appropriate the territory and to identify themselves and the community, the forest came to be a starting source and the representations referents and mediation tools of the underlying social ties to the forest. More precisely, we studied the scientific, economic and cultural representations of the Québécois forests disseminated by the elite in the public domain. By overlaying legislative materials, literary works and print media, we have taken a multi-pronged look of the forest and have examined the process by which Québécois society has appropriated the forest.

Our thesis unfolds a narrative divided into three pivotal time periods in forest policies: 1905-1906, with the creation of the Minister of Lands and Forests (MLF); 1921-1922, with the enactment of a first legislation containing the regulations supporting the implementation of forest inventories and forest management; and 1937-1938, marking the end of an era with the departure of Gustave-Clodmir Piché, Head of Forest Service since its inception. The narrative unveiled by these three critical moments, makes it possible for us to better grasp the issues from which forest referents and their implementation stem from: the exploration of the territory, the classification and the division of the lands between the forestry and agricultural industries, and the intention to carry out a rational management of the forests. Implicitly, through the intricate work of adapting the European forestry scientific principles and the American Conservation Movement to that of the Québécois



reality, we are able to witness the development of a vision of the Québécois forest that can be characterized as “pichéiste”.

Juxtaposed to this political-administrative time frame, we considered literary works with distinctive characteristics influenced by the changes in the literary and cultural environments. Unless to glorify the pioneer-settler’s life or to folklorize “coureur des bois” and logger figures, the forest was a rare occurrence in literary works at the end of the 19<sup>th</sup> century. Following an endeavor by a number of writers between 1900 and 1930, to incorporate the basic issues associated with the development of forestry exploitation: industrialization, the advancement of the sciences and the emergence of sensitivities to the natural world, we observe an emancipation of the forest in literary works from 1930 to 1945. It is not so much by the quantity of literary works addressing the forest, by which we can measure the presence of the forest in literary works, but more by the quality and by the diversification of forestry realities that the works disclose. These works bring to the forefront the collective and multidimensional nature of forest and territorial symbolic appropriation.

Although it may seem on the surface that there is a large gap between political-administrative and literary backgrounds, they do cross roads in the first half of the 20<sup>th</sup> century bearing witness to the discursive production of a fringe of Québécois society motivated to lay the foundation of a “forest mentality” faithful to its image.

*Keywords:* forest ; Québec ; representations ; discourse ; territory ; public policy ; litterature ; print media ; indentity.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	V
AVANT-PROPOS.....	VIII
RÉSUMÉ.....	IX
ABSTRACT.....	XI
TABLE DES MATIÈRES.....	XIII
LISTE DES TABLEAUX.....	XIX
LISTE DES FIGURES.....	XX
LISTE DES ANNEXES.....	XXIII
INTRODUCTION.....	1
<i>La forêt : un objet symbolique</i> .....	5
<i>Repenser la forêt et le territoire à travers le prisme des représentations</i> .....	12
<i>Méthode</i> .....	18
Les documents administratifs et législatifs.....	20
Œuvres littéraires.....	26
La presse écrite.....	33
Organisation de la thèse.....	38
<b>PREMIÈRE PARTIE.....</b>	<b>44</b>
<b>LA FORÊT RESSOURCE, ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ.....</b>	<b>44</b>
CHAPITRE I.....	46
LA FORÊT DES ÉLITES.....	46
<i>Le mythe de l'Amérique et de la nature sauvage</i> .....	46
<i>L'homme des bois : un personnage en émergence</i> .....	54

Coureurs des bois et voyageurs .....	56
Forestiers et voyageurs : un précédent .....	58
Les chantiers : un mythe à inventer.....	60
Le défricheur : Abattre la forêt pour faire place à la civilisation .....	63
Envoûtement et sortilèges : les contes et légendes.....	65
<i>Arthur Buies : Voyageur en son propre pays</i> .....	68
<i>Des idées en changement</i> .....	70
Le conservationnisme : une nouvelle idéologie en faveur des forêts.....	72
De la poésie et de l'économie .....	75
CHAPITRE II.....	79
AUTOUR DE LA CRÉATION DU MTF .....	79
<i>L'exploitation des forêts : une idée en formation</i> .....	79
<i>Le Remaniement ministériel</i> .....	90
La Commission de Colonisation : Le modèle agro-forestier, un consensus politiquement acceptable.....	92
Régime foncier et fiscalité.....	99
Une solution technique : la classification des terres .....	107
CHAPITRE III.....	113
UN TERRITOIRE A DEFINIR .....	113
<i>Un pays de démesure</i> .....	114
La forêt inépuisable : un mythe persistant .....	115
Une forêt à mesurer et à calculer.....	121
Des images qui parlent aux yeux.....	124
La forêt : un espace pour les ingénieurs forestiers .....	131
<i>La forêt face à l'opinion publique</i> .....	133
Emparons-nous de l'industrie, et des forêts .....	135
Faux colons ou amis de l'industrie ?.....	137
Un pays « pittoresque et séduisant » .....	141
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	148

<b>DEUXIÈME PARTIE .....</b>	<b>154</b>
<b>S'APPROPRIER LA FORÊT : INDUSTRIE, TECHNOLOGIE, ALLEGORIE .....</b>	<b>154</b>
CHAPITRE IV .....	156
DES REPERES EN MUTATION .....	156
<i>La littérature</i> .....	156
Louis Hémon, <i>Maria Chapdelaine</i> (1916) .....	159
Frère Marie-Victorin, <i>Récits laurentiens</i> (1919) et <i>Croquis laurentiens</i> (1920)....	165
Arthur Bouchard, <i>Les chasseurs de noix</i> (1922).....	168
Ubaldo Paquin, Jules Faubert, <i>le roi du papier</i> (1923) .....	171
<i>La forêt à vol d'oiseau</i> .....	172
Des avions pour la protection des forêts .....	173
La photographie aérienne et la cartographie .....	176
Un nouveau point de vue sur le monde.....	183
<i>Les « vues animées » : la forêt au temps du muet</i> .....	184
Les films industriels : la forêt en action.....	184
Les films de fiction : la forêt des autres.....	186
Le cinéma artisanal : les prêtres-cinéastes et la forêt.....	189
CHAPITRE V .....	193
INVENTORIER, PLANIFIER, AMENAGER .....	193
<i>Maîtriser l'immensité</i> .....	193
La forêt au ras du sol.....	196
Le renouvellement des discours.....	199
<i>Le Service forestier : une « ère nouvelle »</i> .....	202
« La terre libre au colon libre ».....	208
La classification des terres : méthodologie et bureaucratie .....	213
L'aménagement forestier .....	224
CHAPITRE VI.....	231
UN ESPACE PUBLIC ANIME PAR LA FORET.....	231

<i>Une forêt de pâtes et de papiers</i> .....	231
Industrie forestière : image de la modernité.....	234
Les chantiers : un problème forestier et social.....	239
Le reboisement et le culte de l'arbre.....	242
La protection des forêts.....	248
L'éveil des sens et des sensibilités.....	257
<i>Le retour à la terre : « EMPARONS-NOUS DU SOL »</i> .....	262
Le défricheur : une figure en redéfinition.....	265
Les colons et le bois.....	274
Une image moderne et dynamique de la colonisation.....	278
Être colon : la villégiature à l'année?.....	280
<i>Conclusion de la deuxième partie</i> .....	289
<b>TROISIÈME PARTIE</b> .....	<b>295</b>
<b>AUX CONFINS DES ESPACES FORESTIERS : APPROPRIATION</b>	
<b>SYMBOLIQUE ET DÉSILLUSION POLITIQUE</b> .....	<b>295</b>
CHAPITRE VII.....	297
APPROPRIATION SYMBOLIQUE DU TERRITOIRE : DES IMAGES POUR PARLER DE LA FORET	297
<i>Les œuvres littéraires</i> .....	297
Alfred Desrochers : <i>À l'ombre de l'Orford</i> (1930).....	299
Marie Le Franc : <i>Héliar, fils des bois</i> (1930), <i>La Rivière solitaire</i> (1934), <i>La</i> <i>randonnée passionnée</i> (1936).....	302
Léo-Paul Desrosiers : <i>Nord-Sud</i> (1931), <i>Les engagés du Grand-Portage</i> (1938), <i>Les</i> <i>opiniâtres</i> (1941).....	304
Adolphe Nantel : <i>À la hache</i> (1932).....	308
Damase Potvin : <i>La robe noire. Récit des temps héroïques où fut fondée la Nouvelle</i> <i>France</i> (1932), <i>Peter McLeod</i> (1937).....	311
Ferdinand Van Bruyssel : <i>Jean Vadeboncoeur et Marie-Anne Lafrance, canadiens-</i> <i>français</i> (1934).....	313

Sylvain : <i>En flânant dans les portages</i> (1934), <i>Dans le bois</i> (1940).....	316
Frère Marie-Victorin : <i>Flore laurentienne</i> (1935).....	317
Georges Bugnet : <i>La Forêt</i> (1935).....	320
Félix-Antoine Savard : <i>Menaud, maître draveur</i> (1937), <i>L'Abatis</i> (1943) .....	323
Angus Graham : <i>Napoléon Tremblay</i> (1945) .....	328
<i>Les sciences sociales : un premier regard critique sur la forêt</i> .....	331
Raoul Blanchard : Les premières observations sur le système agro-forestier .....	332
Arthur Lower : Les premières théories économiques sur l'exploitation des ressources.....	336
Minville et les « études sur notre milieu » : La forêt.....	343
CHAPITRE VIII.....	349
L'ÉTAT ET LA FORET : LA GRANDE DESILLUSION .....	349
<i>La fin du règne libéral</i> .....	350
Changements au MTF.....	352
La forêt pour les colons .....	356
Le problème de la diversification des productions .....	359
Les colonies forestières : un nouveau modèle? .....	363
<i>De la classification des lots à l'inventaire des paroisses</i> .....	368
Les inventaires forestiers : dans la forêt des chiffres.....	372
Représentation graphique des forêts .....	378
CHAPITRE IX .....	388
VIVRE ET HABITER LA FORET : TRANSITION DES MODELES.....	388
<i>La forêt : un grain de sable dans l'engrenage du terroir</i> .....	388
Entre subsistance et villégiature : émergence d'un « romantisme à la québécoise » .....	392
La forêt : rencontre et altérité .....	399
De nouveaux repères.....	403
Faire corps avec la forêt : le « vrai Canadien » .....	408
<i>Aux sources d'un nationalisme territorial : explorer le territoire à travers le temps</i> 414	

La forêt : une ressource parmi les autres.....	415
Le retour aux sources des ingénieurs forestiers .....	418
Entrer en dialogue avec l’histoire et la nature sauvage.....	423
Déforestation et protection des forêts : l’éveil des consciences.....	427
L’arbre : au cœur de la forêt.....	430
<i>Vivre dans la forêt</i> .....	434
Travailler dans la forêt en temps de crise et de transition.....	434
Revoir les modes d’exploitation : pour la forêt ou pour les travailleurs ? .....	439
Réinventer l’imaginaire du chantier.....	443
La vie difficile des colons en temps de crise.....	447
<i>Conclusion de la troisième partie</i> .....	455
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>461</b>
ANNEXES .....	474
BIBLIOGRAPHIE .....	498

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Corpus des œuvres littéraires .....	28
Tableau 2 :	Ventilation des articles journaux .....	38
Tableau 3 :	Évolution des ministères responsables des terres et forêts .....	80
Tableau 4 :	Évolution des revenus provenant des Terres et Forêts, de 1870 à 1951 .....	84
Tableau 5 :	Composition des comités de la Commission de Colonisation .....	94
Tableau 6 :	Cycle de début des chantiers de coupe en 1935.....	364
Tableau 7 :	Index des appendices, <i>RAMTF</i> , 1905-1906.....	476
Tableau 8 :	Index des appendices, <i>RAMTF</i> , 1913-1914.....	480
Tableau 9 :	Index des appendices, <i>RAMTF</i> , 1925-1926.....	482
Tableau 10 :	Index des appendices, <i>RAMTF</i> , 1905-1906.....	484
Tableau 11 :	Les auteurs canadiens-français (1930-1945) .....	496
Tableau 12 :	Les auteurs français (1930-1945) .....	497
Tableau 13 :	Les auteurs impliqués dans l'exploitation forestière (1930-1945) .....	497



## LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	La production des œuvres littéraires 1900-1950 .....	30
Figure 2 :	« Sportsman’s Map of the Dominion of Canada ».....	51
Figure 3 :	« Map of the Canadian Pacific Railway ».....	52
Figure 4 :	Carte régionale des territoires de chasse et de pêche affermés et non affermés sur le parcours du chemin de fer Québec et Lac St. Jean », 1908.....	53
Figure 5 :	Carte des limites de coupes du bois de la province de Québec, 1906.....	128
Figure 6 :	Zone de terre argileuse qui se trouve dans la région Nord-Ouest de la province de Québec, 1906.....	129
Figure 7 :	Carte des territoires sous permis de coupe de bois, 1907.....	130
Figure 8 :	« La Beauce et la Rivière Chaudière ».....	147
Figure 9 :	Le père Chapdelaine : l’essouchage.....	162
Figure 10 :	La maison serrée de près par la forêt.....	163
Figure 11 :	François Paradis, à raquette dans la forêt.....	164
Figure 12 :	Le chemin des Chapdelaine.....	165
Figure 13 :	« Canada starts aerial forest patrol » .....	175
Figure 14 :	Carte indiquant les caractéristiques forestières .....	178
Figure 15 :	Carte du Parc National des Laurentides, sur laquelle on a ajouté des couleurs pour identifier les types de forêts.....	179
Figure 16 :	Mosaïque de photos aériennes.....	180

Figure 17 :	Levé aérien, Gaspésie, 1930. ....	181
Figure 18 :	The Province of Quebec, Canada a bird's eye view showing natural resources, mines, water-power plants, settled districts as well as the principal towns, highways and railway lines.....	182
Figure 19 :	Publicité du film <i>The Man from Glengarry</i> . ....	188
Figure 20 :	Schéma de la méthode de classification des terres, 1911. ....	218
Figure 21 :	Schéma de l'organisation de la classification des terres, 1921. ....	221
Figure 22 :	« L'industrie de la pulpe et du papier dans notre province ».....	236
Figure 23 :	« La pépinière de Berthierville ». ....	244
Figure 24 :	« Defend your country ». ....	254
Figure 25 :	« La cigarette, cause de ruines ». ....	255
Figure 26 :	« Tout perdu. Pour un petit feu d'abatis de rien ». ....	256
Figure 27 :	La « Caravane de l'Association forestière canadienne ».....	257
Figure 28 :	Une vision étapiste de la colonisation : le défricheur. ....	270
Figure 29 :	Une vision étapiste de la colonisation : le colon.....	271
Figure 30 :	Une vision étapiste de la colonisation : le cultivateur .....	271
Figure 31 :	« Le chevreuil reste quand même la proie convoitée de nos chasseurs-colons ».....	285
Figure 32 :	« Le colon n'a qu'à attendre le gibier sur son lot pour se procurer une nourriture abondante. » .....	286
Figure 33 :	« La pêche est le passe-temps favori des colons comme des citoyens en villégiature ».....	287
Figure 34 :	<i>Au pays des bûcherons</i> .....	310
Figure 35 :	<i>Flore laurentienne</i> , carte des unités forestières. ....	319

Figure 36 :	<i>L'Abatis</i> : Le portage.....	326
Figure 37 :	<i>L'Abatis</i> : pris dans la tempête .....	327
Figure 38 :	« Les trois phases de l'industrie forestière », selon A. M. R. Lower. ....	342
Figure 39 :	Le volume des coupes à l'intérieur des concessions forestières, 1937 .....	379
Figure 40 :	Marche des Opérations Forestières depuis 1914 jusqu'à nos jours sur les Terres de la Couronne et les Terrains Privés. Coupes totales en millions de pieds cubes.....	380
Figure 41 :	Comté de Rivière-du-Loup. Répartition de la superficie productive par catégories de propriétaires / par catégories de terrains. ....	381
Figure 42 :	Répartition du volume par étages / par catégories d'essences. ....	382
Figure 43 :	Bassin de Riv.-du-Loup : Répartition par types de peuplement / Superficies boisées .....	383
Figure 44 :	Comté de Rivière-du-Loup. Courbe des hauteurs totales, Épinette. ....	384
Figure 45 :	Comté de Rivière-du-Loup. Courbe du volume total, Épinette .....	385
Figure 46 :	Carte routière et touristique de la province de Québec, 1927 .....	394
Figure 47 :	Publicité invitant les touristes à visiter le parc des Laurentides.....	398
Figure 48 :	« Carte de la province de Québec (Canada) dans ses limites actuelles »...	407
Figure 49 :	Carte régionale du Québec (régions touristiques).....	486
Figure 50 :	Carte du réseau hydrographique et des principales villes du Québec .....	487
Figure 51 :	Les principales régions de colonisation du Québec (1911).....	488

## LISTE DES ANNEXES

Annexe I : <i>Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier</i> .....	475
Annexe II : Évolution de la structure du MTF.....	476
Annexe III : Carte régionale du Québec (régions touristiques) .....	486
Annexe IV : Carte du réseau hydrographique et des principales villes du Québec (sud du 52° parallèle) .....	487
Annexe V : Les principales régions de colonisation du Québec (1911).....	488
Annexe VI : Énoncé du mandat de la Commission de Colonisation de la Province de Québec .....	489
Annexe VII : Recommandations émises par Georges W. Stephens dans son rapport intitulé <i>Forestry and Colonization. A Report</i> .....	490
Annexe VIII : La formation des ingénieurs forestiers en 1919 .....	492
Annexe IX : « L'industrie de la pulpe et du papier dans notre province » .....	494
Annexe X : Classement des œuvres littéraires selon l'appartenance des auteurs (1930-1945) .....	496



## INTRODUCTION

Depuis le tournant des années 2000, dans un climat de crise tant économique qu'écologique, un débat social s'est engagé concernant la gestion des forêts québécoises. L'auteur-compositeur Richard Desjardins et le cinéaste Robert Monderie réalisent en 1999 un film sur les méthodes d'exploitation de la forêt au Québec, *L'erreur boréale*<sup>1</sup>. Le film, à l'image de son titre, est volontairement polémique. Il soulève un débat qui résonne encore, plus de quinze ans après sa parution. Exploite-t-on trop les forêts québécoises? Les exploite-t-on bien? Qui profite de l'exploitation des forêts du Québec? Certains diront que *L'erreur boréale* a permis de mettre au jour les pratiques catastrophiques en matière de récolte des forêts, alors que d'autres contesteront en affirmant que l'angle d'approche est biaisé par le parti pris des réalisateurs, qui ne présentent qu'un aspect de la situation. Les deux partis ont probablement partiellement raison et partiellement tort. Notre objectif n'est pas de trancher sur cette question, mais plutôt de nous pencher sur le phénomène social qui a émergé à la suite de la parution du film, nous plongeant au cœur des représentations de la forêt québécoise.

*L'Erreur boréale* a eu des impacts importants sur le système forestier québécois en projetant sur la place publique un débat qui demeurait confiné à un cercle restreint d'initiés. En 2002, un rapport du Vérificateur général du Québec vient appuyer les craintes véhiculées dans l'univers médiatique : le gouvernement ne possède pas les outils adéquats ni toutes les connaissances nécessaires afin d'établir un calcul de la possibilité forestière qui réponde aux objectifs de l'aménagement durable des forêts. De plus, il existe plusieurs failles dans le système de surveillance et de contrôle, ce qui nuit à l'atteinte des objectifs d'aménagement des forêts ainsi qu'à la mise en œuvre des mécanismes fiscaux dont il est responsable – perception des droits de coupe et gestion des crédits pour traitements

---

<sup>1</sup> Richard DESJARDINS et Robert MONDERIE, *L'Erreur boréale*, ACPAV Inc., Office national du film du Canada, 1999.

sylvicoles. Et surtout, le Vérificateur général note l'absence de plan ministériel global visant la gestion de l'aménagement durable des forêts<sup>2</sup>. L'onde de choc est si forte que le gouvernement québécois met sur pied en octobre 2003 la *Commission d'études sur la gestion des forêts québécoises* – dite aussi *Commission Coulombe*, du nom de son président, Guy Coulombe<sup>3</sup>. En décembre 2004, la *Commission* dépose un rapport accablant pour le gouvernement et ses pratiques en matière de foresterie. La réponse gouvernementale consiste à entreprendre une refonte de son régime forestier, culminant avec la publication d'un *Livre vert* en février 2008. Le premier ministre du Québec de l'époque, M. Jean Charest, livrait en introduction un discours qui faisait appel à la fibre identitaire des Québécois :

La forêt fait partie de ce que nous sommes. Nos premières entreprises étaient forestières et, de génération en génération, dans presque toutes nos régions, la vie quotidienne a été réglée par la forêt. Nous sommes un peuple forestier. Le défi que nous avons maintenant est de faire en sorte que cette forêt, si puissamment associée à notre passé, puisse être tout autant associée à notre avenir<sup>4</sup>.

Richard Desjardins avait aussi fait appel à ce sentiment identitaire en ouverture de son film, alors qu'il partage avec le public un moment d'intimité avec son père, ancien travailleur forestier. Desjardins raconte ses souvenirs d'enfance au lac Vaudray, en Abitibi. Se disant lui-même ne pas être « un vrai gars de bois », il donne ainsi une voix à tous ceux qui, comme lui, se réclament néanmoins d'une affinité, voire d'une filiation naturelle avec la forêt.

Lorsqu'on se penche avec un peu plus d'attention sur les événements qui ont eu cours depuis le début des années 2000, et qu'on les inscrit dans une trame historique plus large,

---

<sup>2</sup> VERIFICATEUR GENERAL DU QUEBEC, « Vérification menée auprès du ministère des Ressources naturelles », dans *Rapport à l'Assemblée nationale 2001-2002, Tome II*, 2002, p.

<sup>3</sup> GUY COULOMBE et al., *Rapport*, Québec, Gouvernement du Québec, Commission d'Étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, 2004.

<sup>4</sup> GOUVERNEMENT DU QUEBEC, 2008, *La forêt pour construire le Québec de demain*, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, p. 3.

on s'aperçoit qu'ils dissimulent un malaise plus pointu dans le lien qu'entretient la société québécoise avec sa forêt. *L'Erreur boréale*, plutôt que de révéler de grandes vérités – puisque dans les faits, les pratiques forestières, bien que méconnues, ne faisaient pas l'objet d'une dissimulation – a remis à l'avant-scène la question des représentations, la force et le pouvoir de l'image. Pour plusieurs, les réalisateurs Richard Desjardins et Robert Monderie ont su utiliser la caméra et le verbe pour véhiculer des images qui donnaient forme à un portrait biaisé de l'industrie forestière et de la gestion des forêts<sup>5</sup>. Les ingénieurs forestiers, notamment, ont été pointés du doigt. Les campagnes publicitaires mises en place ensuite par l'État et l'industrie ont canalisé les efforts pour démontrer au public que les forêts étaient bien gérées et bien aménagées, dans le souci de l'intérêt public. Qu'elles eussent été véridiques ou non, ce sont ces images – ces représentations – qui ont été un des socles sur lesquelles a pris racine par la suite la refonte complète du régime forestier<sup>6</sup>.

Certes, la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise a démontré qu'au-delà des questions d'images et de perceptions, il existait de véritables problèmes depuis le calcul des probabilités forestières jusqu'au contrôle sur le terrain des opérations de coupe, en passant par la mise en marché. Cependant, c'est grâce à un jeu engagé sur le front des représentations que s'est mis en branle le vaste chantier dont fait l'objet le secteur forestier depuis le début des années 2000. Cette joute discursive s'est transportée et formalisée dans la rédaction législative, comme en témoigne l'énoncé de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, adoptée en 2013. Une des grandes

---

<sup>5</sup> *L'Erreur boréale* a fait couler beaucoup d'encre. Pour donner une idée de l'ampleur médiatique, on peut souligner que Richard Desjardins a été nommé en 1999 « personnalité de l'année » par le magazine québécois d'affaires publiques, *L'Actualité*. Sur la couverture du magazine, on pouvait lire en sous-titre « Et la vérité sur l'état des forêts du Québec ». Tout en donnant raison à Desjardins, l'auteur de l'article soulignait les « erreurs » commises par le réalisateur du film, et notamment certains moments où il utilisait des images fortes mais non fondées après vérification des faits (Pierre CAYOUILLE, « L'homme de l'année », *L'Actualité*, décembre 1999, p. 26-47).

<sup>6</sup> Depuis la parution de *L'Erreur boréale*, plusieurs travaux ont cité le film comme un moment incontournable de la gestion forestière. Patrick MORIN, *Analyse comparative des modes de tenure du territoire forestier en fonction d'indicateurs environnementaux et socio-économiques. Une étude de cas à l'interface tempérée-boréale de l'est canadien*, Université du Québec à Rimouski, 2012; Alain FRECHETTE, *Regard analytique sur l'évolution des institutions de gouvernance forestière au Québec*, Université du Québec à Montréal, 2013; Véronique YELLE, *Social Perception of Ecosystem Management in Quebec's Black Spruce Forest*, Université Laval, 2013.



différences de cette loi comparativement à la précédente s'articule autour des concepts reliés à l'aménagement forestier. L'aménagement durable et l'aménagement écosystémique remplacent dorénavant le principe de rendement soutenu qui a dominé tout au long du XX<sup>e</sup> siècle pour guider l'exploitation des forêts<sup>7</sup>. Cette nouvelle orientation a cependant entraîné dans sa suite tout un changement sémantique et conceptuel. Pour justifier ce virage, le préambule de la loi développe sur un argumentaire misant sur l'identité. Des sept considérants qui apparaissent en en-tête de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, les trois premiers ancrent la nouvelle législation dans l'espace, le temps et la culture<sup>8</sup>. Viennent ensuite les arguments écologiques et économiques, pour terminer sur la nécessité d'une gestion forestière qui réponde aux principes du développement durable – environnement – économie – société (voir l'énoncé de loi à l'annexe I). Or, les documents administratifs et législatifs étaient restés muets durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle sur toute notion pouvant référer à l'identité, et ce malgré la présence d'importantes réformes.

Ainsi, et peut-être surtout, *L'Erreur boréale* semble avoir révélé la négligence collective – et de l'État en particulier – quant à la complexité du lien entretenu par la société québécoise avec sa forêt. Un lien qui, au-delà des évidences et des stéréotypes, n'est pas si simple à cerner. Nous croyons que c'est en amont, au fil de l'histoire et du temps, que se trouvent certaines clés de compréhension. C'est du moins ce que suggère le discours du premier ministre cité plus haut, l'introduction du film *L'Erreur boréale*, et finalement la loi.

---

<sup>7</sup> En vertu de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, le rendement soutenu est la méthode de calcul qui continue à servir de référence jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2018. Concernant le rendement soutenu, voir Luc BOUTHILLIER, *Le concept de rendement soutenu en foresterie dans un contexte nord-américain*, Thèse de doctorat en foresterie, Université Laval, 1991. À propos de l'aménagement écosystémique, voir Sylvie GAUTHIER, *Aménagement écosystémique en forêt boréale*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008.

<sup>8</sup> GOUVERNEMENT DU QUEBEC, *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, chapitre A-18.1, 2010, Publications du Québec, Légis Québec, [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A\\_18\\_1/A18\\_1.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A_18_1/A18_1.html) [consulté le 15 février 2017].

## LA FORET : UN OBJET SYMBOLIQUE

Avant de plonger dans le monde des représentations, il semble nécessaire de définir les contours de l'objet forestier. Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéressons aux représentations de *la* forêt québécoise. Il est entendu que dans ses dimensions écosystémiques ou culturelles on rencontre une très grande diversité de réalités forestières sur le territoire québécois. Les différentes régions n'ont pas toutes connues le même parcours : les défrichements se sont faits en des temps et dans des contextes diversifiés, les industries ont été influencées par les essences disponibles, les marchés et les réseaux de transport en place, les avancées technologiques, les événements naturels ou les flux de population. Cependant, nous prétendons qu'il existe une façon d'appréhender la diversité forestière à travers le prisme de son unicité, de cette vaste étendue qui constitue un des fondements du patrimoine historique national québécois. C'est donc l'appropriation collective de la forêt à cette échelle qui retient ici notre attention et la création de ces référents qui parviennent à s'imposer dans l'espace public, à faire consensus, et qui deviennent en quelque sorte des axes de cohésion et de négociation pour la société. En ce sens, la forêt peut être considérée en tant qu'espace géographique, économique, législatif et culturel commun. C'est sous cette dimension que nous tenterons d'étudier ici la forêt, comme objet de débat public.

La forêt au Québec est aussi un objet emblématique à forte connotation symbolique. De façon générale, les représentations forestières québécoises s'inscrivent dans la continuité des représentations occidentales de la forêt, et plus particulièrement de ses déclinaisons nord-américaines, et encore plus spécifiquement canadiennes. Contradictoirement symbole par excellence de la domination de l'homme et de la science sur la nature, mais également porteuse d'une symbolique mythologique et biblique, archétype de la *wilderness* ou du désert – au sens de l'absence de civilisation –, la vastitude de la forêt québécoise se pose comme dernier retranchement de vie avant les confins

nordiques<sup>9</sup>. La forêt québécoise est également le lieu de conflits d'usage et de débats sur l'application des principes d'aménagement, les mêmes que l'on retrouve un peu partout en Occident, entre ses différentes utilisations à des fins d'approvisionnement en bois, de récréation et de tourisme, ou de conservation<sup>10</sup>. Dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, avec la montée du mouvement écologique, la forêt s'est imposée comme symbole de nature. On va en forêt pour s'y ressourcer et on s'inquiète de son recul, le couvert forestier étant devenu un indicateur de l'état de santé de la planète<sup>11</sup>.

Mais à la lecture des discours publics, au-delà de ces lieux communs, la forêt québécoise serait dotée de représentations originales qui posséderaient leurs propres spécificités. Cette originalité résulterait du rapport historique entretenu par les populations avec la forêt depuis les débuts de la colonisation. Elle serait donc le fruit d'une construction et d'une appropriation par les populations et par les élites, qui aurait participé au fil du temps et entre autres éléments, à la composition de l'identité québécoise. Outre l'appel de l'ex-premier ministre Jean Charest au ralliement sous le dénominateur commun de « peuple forestier », d'autres discours ont inscrit la forêt comme clé de l'identité québécoise. Une construction qui mobilise à la fois des référents ancrés dans le quotidien – le travail, les défrichements, l'utilisation comme matériau de construction, les loisirs –, et à la fois dans un parcours intellectuel collectif, dans la capacité de la société québécoise à s'interpréter et à s'imaginer.

---

<sup>9</sup> Robert HARRISON, *Forêts. Essai sur l'imaginaire forestier en Occident*, Paris, Flammarion, 1992, p. 73; Christian MORISSONNEAU, *La terre promise : Le mythe du Nord québécois*, Québec, Hurtubise HMH, 1978; William CRONON, « The Trouble with Wilderness; Or, Getting Back to the Wrong Nature », *Environment History*, vol. 1, n° 1, 1995, p. 7-28; Éric GLON, « Forêts et construit social au Canada. Approche géographique », *Annales de Géographie*, vol. 113, n° 637, 2004, p. 276-296; Frédéric LASSERRE, *Le Canada d'un mythe à l'autre. Territoire et images du territoire*, Montréal, Hurtubise HMH, 1998; Cole HARRIS, « Le Canada et la nature: quelques réflexions à l'échelle d'un pays », *Annales de géographie*, vol., n° 649, 2006, p. 259-269; Dominique JULLIEN, *Récits du Nouveau Monde. Les voyageurs français en Amérique de Chateaubriand à nos jours*, Paris, Nathan, 1992.

<sup>10</sup> Gérard BEAUDET, « Désir de nature et invention de la forêt en Occident », *Téoros*, vol. 25, n° 3, 2006, p. 6-13.

<sup>11</sup> Andrée CORVOL, *L'homme aux bois: histoire des relations de l'homme et de la forêt, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris Fayard, 1987; Andrée CORVOL (dir.), *La forêt malade. Débats anciens et nouveaux, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1994.

La forêt québécoise a déjà fait l'objet de nombreuses recherches historiques qui ont permis de mettre au jour différents mécanismes économiques, politiques, juridiques et institutionnels qui ont encadré son exploitation<sup>12</sup>. Les aspects sociaux, le plus souvent associés aux différents contextes régionaux, ont également donné lieu à une riche production et à des débats sur ce que l'on a qualifié de système agro-forestier<sup>13</sup>. La forêt a également été problématisée sous l'angle de l'environnement, notamment à travers l'intérêt qu'a suscité l'introduction du mouvement conservationniste au Québec au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, et son influence sur les politiques publiques ainsi que sur l'émergence, plus tard, de la pensée écologique et des mouvements de protection de la nature<sup>14</sup>. Le rapport de

---

<sup>12</sup> Guy GAUDREAU, « L'État, le mesurage du bois et la promotion de l'industrie papetière », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 43, n° 2, 1989, p. 203-219; Guy GAUDREAU, « L'exploitation des forêts publiques au Québec (1874-1905) : transition et nouvel essor », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n° 1, 1988, p. 3-26; Guy GAUDREAU, *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905) : Cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes*, Thèse de doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal, 1986; Gilles PIEDALUE, « Les groupes financiers et la guerre du papier au Canada, 1920-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, n° 2, 1976, p. 223-258; Jean-Pierre CHARLAND, *Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980. Technologies, travail et travailleurs*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990; Camille LEGENDRE, *Le tavailleur forestier québécois. Transformations technologiques, socioéconomiques et organisationnelles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005; Jorge NIOSI, « La Laurentide (1887-1928): pionnière du papier journal au Canada », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 29, n° 3, 1975, p. 375-415; Patrick BLANCHET, *Feux de forêt. L'histoire d'une guerre*, Montréal, Trait d'Union, 2003.

Plusieurs monographies d'entreprises ou d'hommes d'affaires pourraient être ajoutées à ce portrait.

<sup>13</sup> Guy GAUDREAU, « Le rapport agriculture-forêt au Québec : note historiographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n° 1, 1979, p. 67-78; René HARDY et Normand SEGUIN, *Forêt et société en Mauricie*, 2e ed., Québec, Septentrion, 2011 [1984]; Normand SEGUIN, « Paysans et monde forestier : nouvelles réflexions sur le monde rural québécois au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Etienne FOUILLOUX et Jean-Jacques BERTAUX (dir.), *Recueil d'études offert à Gabriel Désert*, Caen, Musée de Normandie, 1992, p. 177-187; Normand SEGUIN, *La conquête du sol au 19<sup>e</sup> siècle*, Sillery, Editions du Boreal Express, 1977; Gérard BOUCHARD, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay : 1838-1971*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1996. Le *Chantier des histoires régionales* a aussi beaucoup alimenté les connaissances sur l'exploitation des forêts

<sup>14</sup> Marc GABOURY, *Sir Henri Gustave Joly de Lotbinière: Visionnaire et promoteur de la conservation des forêts, au Québec, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Université Laval, 1998; J. I. LITTLE, *Patrician Liberal. The Public and Private Life of Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière, 1829-1908*, Toronto, University of Toronto Press, 2013; R. Peter GILLIS et Thomas R. ROACH, *Lost initiatives : Canada's forest industries, forest policy and forest conservation*, New York, Greenwood Press, 1986; René HARDY, « Exploitation forestière et environnement au Québec, 1850-1920 », *Zeitschrift für Kanada-Studien: Perzeption und Ralität in Kanada*, vol. 15 Jahrgang, Nr. 1, Band 27, 1995, p. 63-79; Michel F. GIRARD, *L'écologisme retrouvé essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994; Michel F. GIRARD, *La forêt dénaturée: les discours sur la conservation de la forêt québécoise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, Université d'Ottawa, 1988; Stéphane CASTONGUAY, « Foresterie scientifique et reforestation : l'État et la production d'une "forêt à pâte" au Québec dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de*

la société québécoise à la forêt a donc tout d'abord reposé sur l'*a priori* de sa définition comme ressource, faisant état d'un rapport collectif conditionné par son exploitation. D'autres thématiques, qui ne sont pas exclusives à la forêt, ont été explorées permettant d'exposer la diversité des utilisations du milieu forestier, comme les pratiques domestiques ou récréatives telles que la chasse et la pêche ou la création des parcs nationaux<sup>15</sup>. Ces réflexions s'inscrivent dans le sillon de recherches menées sur des sujets comme la villégiature et le tourisme<sup>16</sup>, nos rapports au paysage, à la vie végétale et animale<sup>17</sup>, et plus largement nos sensibilités à l'égard de la nature.

---

*l'Amérique française*, vol. 60, n° 1-2, 2006, p. 61-93; Stéphane CASTONGUAY, *Protection des cultures, construction de la nature. Agriculture, foresterie et entomologie au Canada 1884-1959*, Sillery, Septentrion, 2004; Stéphane CASTONGUAY, *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois 1867-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016.

<sup>15</sup> Paul-Louis MARTIN, *La chasse au Québec*, Montréal, Boréal, 1990; Darin KINSEY, *Fashioning a freshwater eden : elite anglers, fish culture, and state development of Québec's sport' fishery*, Université du Québec à Trois-Rivières, 2008; Gagnon SERGE, « L'appropriation ludique de la forêt au Québec : d'une gestion privée de « club » à une intervention publique de protection (1885-1935) », *Études Caribéennes*, vol., n° 12, 2009, p; Pascal GAGNON, *La pratique de la chasse dans le comté de Rimouski, 1930-1980*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivière 2002; Olivier CRAIG-DUPONT *et al.*, « Science gouvernementale et nation building : Parcs Canada et la réinterprétation des territorialités locales », *Scientia Canadensis*, vol. 35, n° 1-2, 2012, p. 65-83; Geneviève BRISSON, « L'homme des bois d'Anticosti : la figure du guide de chasse et les conceptions sociales de la forêt québécoise », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 60, n° 1-2, 2006, p. 163-189; Paul LEMIEUX, *"C'est arrivé par chez nous..." : Tourisme, chasse, pêche, loisir : L'histoire d'un Ministère dans l'Est du Québec*, Rimouski, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1986.

<sup>16</sup> Michèle DAGENAIS, « Fuir la ville : villégiature et villégiateurs dans la région de Montréal, 1890-1940 », vol. 58, n° 3, hiver 2005 p. 315-345; Maude-Emmanuelle LAMBERT, *À travers le pare-brise : la création des territoires touristiques à l'ère de l'automobile (Québec et Ontario, 1920-1967)*, Université de Montréal, 2013; Gaston DESCHENES, *Les voyageurs d'autrefois sur la Côte-du-Sud*, Sillery, Septentrion, 2001; Robert PREVOST, *Trois siècles de tourisme au Québec*, Sillery, Septentrion, 2000; Philippe DUBE et Jacques BLOUIN, *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix : l'histoire du pays visité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986.

<sup>17</sup> Daniel FORTIN, *Une histoire des jardins au Québec 1. De la découverte d'un nouveau territoire à la Conquête*, Québec, Les Éditions GID, 2012; Jean-Pierre HARDY, *Jardins et jardiniers laurentiens, 1660-1800*, Québec, Septentrion, 2016; Paul-Louis MARTIN, *Les fruits du Québec : histoire et traditions des douceurs de la table*, Sillery, Septentrion, 2002; Jacques MATHIEU, *L'Annedda. L'arbre de vie*, Les cahiers du Septentrion Québec, Septentrion, 2009; Jacques CAYOUILLE, *À la découverte du Nord : deux siècles et demi d'exploration de la flore nordique du Québec et du Labrador*, Québec (Québec), Éditions MultiMondes, 2014; Alain ASSELIN, Jacques CAYOUILLE et Jacques MATHIEU, *Curieuses histoires de plantes du Canada, tome 2, 1670-1760*, Québec, Septentrion, 2015; Alain ASSELIN, Jacques CAYOUILLE et Jacques MATHIEU, *Curieuses histoires de plantes du Canada, tome 1*, Québec, Septentrion, 2014; Claude RICHER et Pearl DUVAL, *Le cheval canadien : histoire et espoir*, Québec (Québec), Septentrion, 2015.

S'il peut sembler aller de soi que les Québécois ont tout pour s'identifier à la forêt et pour reconnaître leur lien historique avec ce milieu géophysique, les questions demeurent nombreuses quant à la nature de ce lien. En 1993, l'historien et sociologue Gérard Bouchard s'interrogeait sur la place qui revenait à la forêt dans l'imaginaire collectif et l'espace qu'on lui avait accordé au sein de la culture québécoise<sup>18</sup>. Une culture qu'il posait comme ambivalente, d'une part « considérée comme construction savante, d'autre part comme dynamique concrète, spontanée, dans le contexte de l'expérience nord-américaine<sup>19</sup> ». Bouchard a plus spécifiquement élaboré sa réflexion sur les rapports culturels entre le territoire et la société québécoise considérée en tant que collectivité neuve issue des transferts migratoires<sup>20</sup>. L'appropriation symbolique de la forêt se trouverait enserrée dans ce processus mettant en concurrence les élites socioculturelles et les classes populaires :

[...] l'illustration la plus frappante consiste dans la quasi-absence – jusqu'aux années 1960 – d'une mythologie de la colonisation dans cette province dont l'histoire a donné lieu pendant trois siècles à d'importants mouvements de peuplement. [...] Là réside justement le cœur du problème; [...] l'offensive culturelle menée par les représentants de la culture savante a considérablement atténué l'expression d'un imaginaire populaire qui aurait célébré d'une manière plus authentique et plus libre les héros naturels du peuple, identifiés à la colonisation et aux travaux forestiers [...]<sup>21</sup>.

---

<sup>18</sup> Gérard Bouchard s'est démarqué par ses recherches en histoire sociale, en démographie et en génétique portant sur les populations rurales et régionales. Ses travaux ont notamment donné lieu à une importante synthèse sur l'histoire du Saguenay, *Quelques arpents d'Amérique* (1996). À compter des années 1990, il s'est davantage tourné vers l'étude de la culture, de l'interculturalisme, des imaginaires et des mythes. Au Québec, il est une figure médiatique connue, notamment suite à sa participation comme co-président à la *Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles* – communément connue sous le nom de Commission Bouchard-Taylor –, qui s'est tenue en 2008.

<sup>19</sup> Gérard BOUCHARD et Serge COURVILLE (dir.), *La construction d'une culture. Le Québec et l'Amérique française*, Culture française d'Amérique, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. VII.

<sup>20</sup> BOUCHARD, Gérard. « Le Québec comme collectivité neuve. Le refus de l'américanité dans le discours de la survivance » dans Gérard BOUCHARD et Yvan LAMONDE (dir.), *Québécois et Américains. La culture québécoise au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Fides, 1995, p. 17.

<sup>21</sup> Gérard BOUCHARD, « Une nation, deux cultures », dans Gérard BOUCHARD et Serge COURVILLE (dir.), *La construction d'une culture. Le Québec et l'Amérique française*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, Culture française d'Amérique, p. 17.

Gérard Bouchard n'a pas été le seul à souligner l'ambivalence identitaire des Québécois à l'égard de la forêt. Dans les années 1960, Jack Warwick est le premier à tenter une lecture du voyage dans les œuvres littéraires canadiennes-françaises<sup>22</sup>. Le géographe Christian Morissonneau poursuit dans les années 1970 avec son ouvrage *La terre promise, le mythe du Nord québécois*. La société québécoise, conçue jusqu'alors comme une population paysanne et sédentaire, se découvrait comme collectivité marquée par la mobilité<sup>23</sup>. Plus récemment, l'historien de la littérature Maurice Lemire avançait pour sa part que les deux seuls mythes fondateurs dont peuvent se réclamer les Québécois seraient ceux de l'Amérique et de la forêt, malgré la quasi-absence de cette dernière, des voyageurs et des coureurs des bois dans la littérature<sup>24</sup>.

Une des principales causes de cette mise à l'écart de la dimension forestière dans la construction de l'identité québécoise serait attribuable à la domination d'un discours idéologique nationaliste catholique valorisant la terre et l'agriculture durant le XIX<sup>e</sup> siècle, et qui aurait perduré jusque dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Sous l'emprise de cette idéologie qui s'imposait dans les institutions politiques et culturelles, on aurait tourné le dos à tout un pan de notre expérience territoriale associée à la forêt, à la mobilité, à

---

<sup>22</sup> Jack WARWICK, *The long journey : literary themes of French Canada* Toronto, University of Toronto Press 1968; Jack WARWICK, *L'appel du nord dans la littérature canadienne-française : essai*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972.

<sup>23</sup> Christian MORISSONNEAU, *La terre promise : Le mythe du Nord québécois*, op. cit.

L'analyse proposée par Christian Morissonneau a eu en quelque sorte l'effet d'un « pavé dans la marre » et a soulevé des débats avec les historiens, et plus particulièrement avec Normand Séguin, dont les études étaient davantage orientées vers les mécanismes d'établissement des populations. Dans *Agriculture et colonisation au Québec*, Normand Séguin évoque d'ailleurs ses différents d'interprétation avec Christian Morissonneau quant au sens à donner à la colonisation au Québec. Séguin défendait l'acceptation juridique définissant la colonisation comme l'acte de défricher une terre à des fins agricoles, contre l'interprétation proposée par Morissonneau élargissant la colonisation aux premières stratégies de développement des régions neuves. (Normand SEGUIN, « L'histoire de l'agriculture et de la colonisation au Québec depuis 1850 », dans *Agriculture et colonisation au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1980, p. 9-37.)

<sup>24</sup> Maurice LEMIRE, *Le mythe de l'Amérique dans l'imaginaire « canadien »*, Québec, Éditions Nota bene, 2003.

Maurice Lemire est un pionnier de l'histoire littéraire au Québec. Il s'est particulièrement intéressé au contexte social à son influence sur la création des œuvres littéraires, ainsi qu'aux questions identitaires et au nationalisme. À compter de 1971, il supervise le vaste projet d'inventaire du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*. Il poursuit en 1987 avec le programme de *L'histoire de la vie littéraire au Québec*. Au cours de sa carrière, il a été professeur à l'Université Laval

l'américanité, et de ce fait à un imaginaire valorisant les expériences reliées à la découverte et à l'ouverture du territoire, refusant de mettre à l'avant-scène les personnages qu'y en sont représentatifs : coureurs de bois, bûcherons, draveurs... Ou alors, lorsque les dimensions culturelles du nord et des forêts, qu'il s'agisse de sa présence ou de son absence, retiennent l'attention, c'est à travers le prisme du mythe et de l'utopie<sup>25</sup>.

Les questions soulevées ici sur le rapport de la société québécoise au territoire et à sa composante forestière, à son immensité, à l'éloignement des ressources, sont des enjeux qui préoccupent les élites depuis les débuts de l'expérience coloniale. Le lent peuplement du Canada, qui se structure le long du fleuve Saint-Laurent, pose dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle le problème de ces territoires qui s'ouvrent sur une forêt infinie, impénétrable sinon par quelques cours d'eau, et qui nécessite l'aide des Amérindiens pour s'y orienter et y survivre. Précocement, un rapport antagonique s'installe entre l'espace habité et cet autre espace, l'*hinterland*, dont dépend néanmoins la colonie qui y puise ses ressources<sup>26</sup>. Pendant que les élites se questionnent sur les mesures à prendre pour contrôler les corps et les âmes qui vagabondent sur le territoire, des milliers d'hommes et de femmes continuent à vivre au quotidien en relation avec la forêt et à forger ce qui, plus tard, va devenir une variable de l'identité collective, trouvant ancrage dans le territoire et dans ses composantes naturelles.

Quelle lecture peut-on faire de cet antagonisme sur lequel reposerait la relation culturelle qu'entretient la société québécoise avec la forêt? L'une nous dit que par l'intermédiaire de son histoire, de son quotidien, la société québécoise est intrinsèquement

---

<sup>25</sup> Gabriel DUSSAULT, *Le curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1950*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983; Luc BUREAU, *Entre l'éden et l'utopie, op. cit.*; Frédéric LASSERRE, *Le Canada d'un mythe à l'autre. Territoire et images du territoire, op. cit.*; Christian MORISSONNEAU, *La terre promise : Le mythe du Nord québécois, op. cit.*; Maurice LEMIRE, *Le mythe de l'Amérique dans l'imaginaire « canadien », op. cit.*

<sup>26</sup> Cette question a été abordée de plusieurs façons par les historiens. (COURVILLE, Serge. *Le Québec, genèses et mutations du territoire*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2000 ; Louise DECHENE, *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*, « Civilisations et mentalités », Paris et Montréal, Librairie Plon, 1974; Cole HARRIS, *Le pays revêche. Société, espace et environnement au Canada avant la Confédération*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012 [2008].) Maurice Lemire y revient également dans son ouvrage *Le mythe de l'Amérique dans l'imaginaire « canadien », op. cit.*



liée à la forêt; l'autre, en contrepartie, que cette dimension de l'identité québécoise, soumise au test des élites et de leurs idéologies, a été bafouée, méprisée, refoulée, au profit de la terre, et que la littérature aurait contribué à véhiculer ces idéologies. Cependant, cette survalorisation de la terre revient-elle exclusivement aux auteurs de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ou serait-ce aussi le résultat des angles d'analyse qui ont été privilégiés pour mener l'étude des œuvres? Car un constat semble s'imposer : une certaine forme d'identité forestière, bien qu'elle se soit peut-être développée de façon subtile, voire avec des périodes d'effacement, comportant son lot d'ambiguïtés, s'est néanmoins perpétuée à travers le temps. Pour que l'*Erreur boréale* ait suscité une telle réaction, et que l'État fasse appel à cette fibre identitaire des Québécois, on peut présumer que le ferment était présent : il ne suffisait que de le raviver. Nous faisons le pari de rassembler les différents morceaux qui forment la trame de ce rapport équivoque aux espaces forestiers, qui semblent être le résultat d'un maillage de représentations formant la jonction entre le quotidien vécu par les populations au contact des espaces forestiers et une certaine interprétation du monde véhiculée par les élites.

## **REPENSER LA FORET ET LE TERRITOIRE A TRAVERS LE PRISME DES REPRESENTATIONS**

Dans la première partie de l'introduction, il a été question de la façon dont les représentations, et plus particulièrement l'identité et son association à un passé forestier collectif, se sont manifestées dans les débats publics et politiques sur la gestion des forêts québécoises depuis le début des années 2000. L'appel à ces sensibilités s'insère dans un système de représentations dont le point d'entrée d'observation de la forêt, que ce soit comme espace géographique, économique ou législatif, est sa fonction de productrice de matière ligneuse. Au-delà de l'instrumentalisation de l'identité à des fins politiques et discursives, le recours au sentiment identitaire interroge les efforts qui sont déployés pour

actualiser et reformuler le rapport collectif entretenu par les Québécois à la forêt, et plus particulièrement par l'intermédiaire de la relation qu'ils entretiennent à leur passé forestier.

Notre interrogation prend place dans la continuité des recherches sur le territoire et l'environnement, qui se sont intéressées aux mécanismes mis en place par l'État, notamment en s'appuyant sur la science, pour réguler les populations dans leurs rapports au territoire et aux ressources<sup>27</sup>. En Amérique du Nord, les travaux de Michel Foucault et le concept de gouvernementalité ont été l'un des ressorts des études portant sur le territoire et l'environnement au cours des années 2000. Dans la continuité de ces approches, nous nous sommes intéressées à cette zone floue et plus difficile à cerner, évoquée également par Foucault, qu'il nommait « ces autres choses » avec lesquelles les hommes sont aussi en rapport, « que sont les coutumes, les habitudes, les manières de faire ou de penser, et, enfin [...] les hommes dans leurs rapports avec ces autres choses encore que peuvent être les accidents ou les malheurs, comme la famine, les épidémies, la mort »<sup>28</sup>. En un mot, tout ce qui participe à créer du sens et qui interpelle les sensibilités. Ces choses qui prennent place sur le territoire, qui donne forme au quotidien, et dont s'imprègnent les représentations.

Ce rapport collectif équivoque à la forêt québécoise, qui se situe à la croisée du politique et du culturel, offre un point de départ pour réfléchir à la relation entretenue au fil du temps par la société québécoise avec le territoire et les ressources naturelles. Il incite à nous questionner sur l'évolution des représentations forestières, sur leur fondement et sur leur continuité. La tension entre une appropriation ancrée dans la pratique et la quotidienneté, apparemment en opposition avec l'appropriation intellectuelle, semble se poser comme un terreau fertile pour appréhender les représentations.

---

<sup>27</sup> La recherche dans les bases de données démontre l'importance du phénomène. Au Québec et au Canada, notons les travaux de Stéphane Castonguay et de Cole Harris. (Stéphane CASTONGUAY, « Construire un environnement minier. Les sciences de l'État moderne », dans Brigitte CAULIER, et Yvan Rousseau (dir.), *Temps, espaces et modernités. Mélanges offerts à Serge Courville et Normand Séguin*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 297-309; Stéphane CASTONGUAY, *Protection des cultures, construction de la nature. Agriculture, foresterie et entomologie au Canada 1884-1959*, op. cit.; Cole HARRIS, *Le pays revêche. Société, espace et environnement au Canada avant la Confédération*, op. cit., p. 81-82; 214; 434; 441.)

<sup>28</sup> Michel FOUCAULT, « La "gouvernementalité" », dans Daniel DEFERT et François EWALD, *Dits et écrits 1954-1988. Tome III, 1976-1979*, Paris, Gallimard, 1994 [1978], p. 644.

Nous croyons qu'en identifiant les activités qui ont participé à la construction des représentations, les points de contact, les tensions, les contradictions et les enrichissements entre les imaginaires scientifiques, économiques, et culturels, il peut être possible de mieux saisir la composition de ces représentations, leur mode de production et leur mise en forme discursive. Pour y parvenir, nous nous intéresserons aux représentations de la forêt québécoise, adoptées et véhiculées par les élites dans l'espace public. En s'imposant dans l'espace public, ces représentations donnent forme, petit à petit, à des référents collectifs. Pour conduire notre démonstration, nous proposons une analyse croisée des représentations de la forêt véhiculées à travers les documents législatifs, les œuvres littéraires et la presse écrite. La mise en relation de ces trois types de documents permet de poser sur la forêt un regard multidimensionnel, et de voir par quel processus la société québécoise s'est approprié collectivement l'objet forestier.

Au Québec, il est difficile d'envisager la forêt sans la poser en relation avec la colonisation agricole et les idéologies qui l'ont sous-tendue. Celles-ci ont participé, en concordance ou en confrontation, à la composition de notre structure territoriale. Or, au Québec, la colonisation agricole a été portée durant le XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle par l'intermédiaire d'une idéologie de la survivance et du repli, « repli sur soi-même, repli sur la terre, repli sur le passé<sup>29</sup> ». Cette idéologie de la survivance a dominé l'espace public québécois et a fortement imprégné la littérature dite « du terroir », reconnue pour ses recueils de récits et de nouvelles faisant l'éloge du passé, de la terre et d'une ruralité aux allures paysannes, ainsi que ses romans à thèse destinés à faire la promotion de la colonisation agricole. En regard de cet espace de colonisation idéalisé, la forêt est un lieu de marginalité. L'entrée par les représentations propose une nouvelle grille d'analyse pour explorer les rapports sociaux à la forêt et au territoire. #

---

<sup>29</sup> Fernand DUMONT, « Du début du siècle à la crise de 1929: un espace idéologique », dans Fernand DUMONT *et al.*, *Idéologies du Canada français, 1900-1929*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, p. 1-13, p. 8.

Les représentations jouent un rôle fondamental dans la construction et l'affirmation des identités sociales, et dans la capacité à faire reconnaître, ou non, ces identités par les acteurs. On peut parler ici de luttes de représentations, qui deviennent l'enjeu central d'une régulation des rapports de force symboliques au sein de la société<sup>30</sup>. Les représentations prennent ici la forme d'une construction sociale à caractère fonctionnel, au sens où elles permettent d'une part aux acteurs d'entrer en relation collectivement avec un objet, en créant et en partageant des images de celui-ci, et d'autre part parce qu'elles participent à produire un cadre à l'action et à légitimer l'action politique<sup>31</sup>. Les représentations n'appartiennent pas qu'au monde de l'idéal et de l'imagination, et n'ont pas qu'une fonction instrumentale, elles participent d'une relation dynamique, pratique et concrète avec l'objet. Se pose dès lors rapidement le problème du type de rapport à l'objet qui est produit et de sa recevabilité, ou de la qualification/disqualification des différentes formes

---

<sup>30</sup> Roger CHARTIER, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitude et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 12.

Concernant l'identité, Roger Brubaker établit la distinction entre l'identité comme catégorie de pratique et comme catégorie d'analyse. Dans le premier cas, l'identité est utilisée par les acteurs « pour rendre compte d'eux-mêmes, de leurs activités, de ce qu'ils ont en commun avec les autres et de ce en quoi ils en sont différents. Elle est aussi utilisée par les leaders politiques pour persuader les gens de se comprendre, eux, leurs intérêts et leurs difficultés, d'une certaine manière, pour persuader (en vue de certaines fins) certaines personnes qu'elles sont identiques entre elles en même temps que différentes d'autres personnes, et pour canaliser, tout en justifiant, l'action collective dans une certaine direction. » (Rogers BRUBAKER, « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 3, n° 139, 2001, p. 66-85, p. 69.)

<sup>31</sup> Plusieurs auteurs ont alimenté cette réflexion : Antoine BAILLY, « L'imaginaire spatial. Plaidoyer pour la géographie des représentations », *EspacesTemps*, vol. 40-41, 1989, p. 53-58; Antoine BAILLY et Jean-Paul FERRIER, « Savoir lire le territoire: plaidoyer pour une géographie régionale attentive à la vie quotidienne », *L'Espace géographique*, vol. 15, n° 4, 1986, p. 259-264; Antoine BAILLY, « Distances et espaces: vingt ans de géographie des représentations », *Espace Géographique*, vol. 14, n° 3, 1985, p. 197-205; Antoine BAILLY, « L'environnement, l'espace vécu à travers quelques ouvrages », *Espace Géographique*, vol. 7, n° 4, 1978, p. 297-299; Serge COURVILLE, *Introduction à la géographie historique*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1995; Hervé GUMUCHIAN, *Représentations et Aménagement du Territoire*, Paris, Anthropos, 1991; Pierre BOURDIEU, « L'identité et la représentation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, 1980, p. 63-72; Denise JODELET, « Représentations sociales : un domaine en expansion », dans Denise JODELET (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 47-78; Serge MOSCOVICI, « Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire », dans Denise (dir.) JODELET, *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 79-103; Dan SPERBER, « L'étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives », dans Denise Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 133-148; Denise JODELET, « L'idéologie dans l'étude des représentations sociales », dans Jean-Pierre Deconchy et E. Marc Lipiansky VERENA AEBISCHER, *Idéologies et représentations sociales*, Fribourg, Delval, 1992, p. 15-33; Jean-François DORTIER, « L'univers des représentations ou l'imaginaire de la grenouille », *Sciences Humaines*, n° 128, 2002, p. 24-32.

de savoirs au rang de vérité, bien souvent en fonction de leur degré d'objectivité et de leur pouvoir comme référent pour rendre compte de la réalité<sup>32</sup>.

L'effort de médiation entre subjectivité et objectivité, entre le réel et sa représentation, ou encore entre la vérité et son interprétation, sont au cœur des débats sur les représentations. Nous proposons que toute représentation peut être vue comme le résultat d'un processus de subjectivation, ce dernier reposant par ailleurs sur des données qui répondent, elles, plus ou moins aux critères d'objectivité, et de ce fait aux exigences d'une pensée qui se veut rationnelle se revendiquant d'une plus grande proximité avec la réalité. Également, toute représentation est le résultat d'un processus d'interprétation qui repose sur un système de pensées et d'actions dans lequel s'inscrivent les agents qui en sont porteurs. On touche ici à l'enjeu de la qualification ou de la disqualification des différentes formes de savoirs au rang de vérité, et de leur pouvoir comme référent<sup>33</sup>.

L'histoire des représentations que nous proposons tente donc de faire le pont entre les difficultés de l'homme à pénétrer la forêt, à y survivre, à trouver des moyens de l'utiliser comme ressource; et la forêt comme objet autour duquel se livrent des luttes de pouvoir. La forêt devient un lieu à partir duquel il est possible d'observer les luttes que se livrent les différents agents individuels et collectifs pour s'approprier le territoire, se définir, mais également pour définir la société. Les représentations sont à la fois des référents et des instruments de médiation des rapports sociaux à la forêt.

Les représentations soulèvent enfin la question de la capacité et des moyens utilisés afin de se représenter des objets en leur absence. Roger Chartier a bien montré l'inconfort que pose ce rapport à l'absence :

[...] la représentation est l'instrument d'une connaissance médiante qui fait voir un objet absent en lui substituant une « image » capable de le remettre en mémoire et de le « peindre » tel qu'il est. La relation de représentation, ainsi entendue comme mise en rapport d'une image présente et d'un objet absent, l'une valant pour

---

<sup>32</sup> Michel FOUCAULT, « Pouvoir et savoir », dans *Dits et écrits III*, Paris, Gallimard, 1994 [1977], p. 399-414.

<sup>33</sup> *Ibid.*

l'autre, charpente toute la théorie du signe de la pensée classique [...] une question fondamentale [se pose] : celle des possibles incompréhensions de la représentation, soit par manque de « préparation » du lecteur (ce qui renvoie aux formes et aux modes de l'inculcation des conventions), soit du fait de l'« extravagance » d'un rapport arbitraire entre le signe et le signifié (ce qui soulève la question des conditions mêmes de production des équivalences admises et partagées)<sup>34</sup>.

Les représentations sont en ce sens un enjeu de communication. Les représentations de la forêt se retrouvent bien souvent comme le produit de la rencontre, et parfois du choc, entre trois archétypes de discours : économique, scientifique et culturel. Pour les forêts, ces images peuvent prendre forme au sein de discours aussi diversifiés qu'une carte, une photographie, un graphique, une directive d'aménagement, une loi, une allocution politique ou un poème<sup>35</sup>. À travers une analyse croisée des documents législatifs, des œuvres littéraires et des journaux, c'est cette tension discursive que nous nous appliquons à étudier, ainsi que son incidence sur nos rapports collectifs à la forêt. Nous croyons que pour parvenir à saisir la complexité des rapports sociaux entretenus avec la forêt, les discours scientifiques, économiques et culturels doivent être ramenés sur un pied d'égalité, et considérés de façon équivalente et tout aussi valable, comme autant moyens de se représenter la forêt dans ses différentes dimensions.

S'il peut paraître relativement aisé d'identifier le moment précis de l'apparition de certains discours, il reste souvent délicat d'affirmer hors de tout doute le moment d'émergence des représentations dont il est porteur. On peut se permettre de présumer que dans beaucoup de cas, les non-dits ont précédé les écrits, mais nous verrons aussi que dans certaines situations, la démarcation entre ce qui apparaît en premier ou en second lieu entre les représentations et les discours, n'est pas si claire<sup>36</sup>.

---

<sup>34</sup> Roger CHARTIER, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitude et inquiétude*, op. cit., p. 79-80.

<sup>35</sup> Andrée CORVOL, Paul ARNOULD et Micheline HOTYAT, *La forêt: Perceptions et représentations*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1997.

<sup>36</sup> Alain CORBIN, « Histoire et anthropologie sensorielle », dans *Le temps, le désir, l'horreur*, Paris, Aubier, 1991 [1990], p. 238-239.

## METHODE

L'étude des représentations que nous proposons repose sur une analyse des discours et de leur production. Le discours, entendu ici comme événement et comme pratique, devient le révélateur d'un ensemble de gestes, d'attitudes, de comportements, qui s'inscrivent au cœur même des rapports sociaux<sup>37</sup>. Il peut être à la fois considéré comme le véhicule des représentations, tant par sa forme que son contenu. Sa production est quant à elle une ouverture sur les représentations elles-mêmes, ce qui les sous-tend et les inscrit dans l'action. En étudiant les discours à l'intérieur de ce cadre, qu'ils soient scientifiques, économiques ou culturels, tous sont ramenés sur un pied d'égalité comme moyens de s'appropriier et de se représenter la forêt sous ses différentes dimensions.

Le choix des sources est directement lié à la problématique exposée en introduction. La mobilisation de l'identité dans le débat public au cours des années 2000 engageait à explorer quelles ont été les représentations présentes dans les documents administratifs et législatifs. En concomitance, les questions soulevées par l'historiographie et les études littéraires sur l'ambivalence du rapport identitaire de la société québécoise à la forêt exigeaient d'aller à la rencontre des représentations qui ont pu être véhiculées dans les œuvres littéraires. L'étude simultanée de ces sources *a priori* incompatibles nous semblait susceptible d'ouvrir vers de nouvelles pistes de réflexion sur la forêt et sur l'identité. Afin d'éviter une analyse en parallèle de ces deux corpus, nous avons également inclus les médias écrits à notre étude.

Le croisement des documents législatifs, des œuvres littéraires et des médias écrits met en relation trois lieux de production qui ont en commun d'être des espaces publics de discussions collectives sur les enjeux économiques, scientifiques et culturels que soulève la forêt. Chacun de ces lieux constitue un espace discursif soumis à des normes et à des codes autant dans les formes de production que dans leur rôle social. Chacun évolue dans un

---

<sup>37</sup> Michel FOUCAULT, « Le discours ne doit pas être pris comme... », dans *Dits et écrits III*, Paris, Gallimard, 1994 [1976], p. 123-124; Michel FOUCAULT, « Dialogue sur le pouvoir », dans *Dits et écrits III*, Paris, Gallimard, 1994 [1978], p. 464-477.

système qui lui est propre obéissant aux normes institutionnelles qui régissent et encadrent leur processus de production et de diffusion. Les messages et les images qui en ressortent se distinguent, portant l’empreinte du système institutionnel auquel ils se rattachent<sup>38</sup>. Notre démarche se rapproche en ce sens des travaux menés au Québec en histoire sociale des idées<sup>39</sup>.

Une des difficultés de la démonstration consiste dans les ramifications de la recherche qui donnent forme à une véritable arborescence de thématiques et d’acteurs prenant forme au fil du dépouillement des sources et de leur mise en relation. Plusieurs de ces sujets mériteraient une étude plus approfondie, notamment dans une visée comparative. Le parcours personnel des différents producteurs de discours inviterait à l’investigation. Qu’ils aient été écrivains, fonctionnaires, journalistes, scientifiques, prêtres missionnaires – la majorité d’entre eux ont porté plusieurs de ces étiquettes –, le jeu de leurs relations laisse vite entrevoir l’intérêt d’une analyse de réseau qui nourrirait notre compréhension des représentations. Face à toutes ces invitations, nous avons cependant tenté, tout au long de la recherche, de rester fidèle à notre objectif de départ, soit de formuler une trame des représentations de la forêt québécoise dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et d’en comprendre les mécanismes de production. C’est pourquoi, notamment, nous avons privilégié une approche chronologique plutôt que thématique pour rendre nos résultats.

---

<sup>38</sup> La notion de processus de production des messages, qui réfèrent aux acteurs impliqués dans la création et aux ressources institutionnelles, est utilisée par Fernande Roy et Jean de Bonville concernant la presse écrite, mais nous croyons que son utilisation est valable également pour les messages produits dans les sphères politiques et littéraires (Fernande ROY, Jean DE BONVILLE et Andrée FORTIN, « La recherche sur l’histoire de la presse québécoise. Bilan et perspectives », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n<sup>o</sup> 1, 2000, p. 21.)

<sup>39</sup> Yvan LAMONDE, « La vie culturelle et intellectuelle dans le Québec des xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles : quelques pistes de recherche », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 54, n<sup>o</sup> 2, 2000, p. 269-279. Dans cet article, d’ailleurs, Yvan Lamonde lançait une invitation à élargir les cadres de l’histoire sociale des idées et de l’histoire culturelle à l’échelle, qu’il qualifiait lui-même alors d’ « essentiellement montréalaise » (p. 270), à explorer les lieux et les thématiques.



## Les documents administratifs et législatifs

Le corpus des sources est principalement constitué dans un premier temps des rapports annuels du ministère des Terres et Forêts (MTF)<sup>40</sup>. Les débats reconstitués<sup>41</sup>, conservés et diffusés par les archives de l'Assemblée nationale, ainsi que les recueils annuels de lois et règlements, ont également été consultés. Ce sont les documents administratifs / législatifs qui ont posé les premiers paramètres de la trame narrative.

Les informations contenues dans les rapports annuels du MTF (*RAMTF*) ont déjà alimenté de nombreux travaux sur les forêts<sup>42</sup>. Mais à l'exception de certaines études servant surtout à décrire les structures du MTF, les rapports annuels n'avaient pas fait l'objet à ce jour d'une analyse de contenu approfondie<sup>43</sup>. Une première étape a consisté à réaliser une analyse sérielle des rapports annuels du MTF, ce qui a permis de repérer des moments charnières. Nous avons ainsi pu constater que de 1900 à 1950, l'évolution du MTF et des politiques forestière se structure autour de trois moments significatifs, séparés l'un de l'autre par une quinzaine d'années. C'est autour de ceux-ci que s'organise le plan de la thèse – sur lequel nous reviendrons en fin du chapitre d'introduction.

Un premier événement consiste dans la création du MTF (1905-1906), qui correspond à un temps fort de la mise en place des politiques publiques forestières. Le gouvernement de la Province de Québec s'inspire alors de la mouvance conservationniste américaine, sur

---

<sup>40</sup> Au départ, nous avions l'intention de consulter également les archives du MTF conservées à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), fond E21. Nos premiers sondages ont rapidement démontré les difficultés que posait leur utilisation pour l'étude des discours, notamment en raison du volume des archives et de leur dispersion dans les dossiers. Mais c'est aussi en raison de l'importance qu'a pris la dimension politique, qui s'est avérée plus pertinente aux vues de l'état actuel des connaissances. Nous nous sommes donc davantage tournés vers les sources parlementaires.

<sup>41</sup> En l'absence d'un *Hansard* pour la période précédent 1963, le journal des débats est une reconstitution établie à partir des documents officiels et des journaux. Sur ce projet, on peut consulter de site internet de l'Assemblée nationale du Québec, « La reconstitution des débats parlementaires », <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/reconstitution.html> [consulté le 17 décembre 2015].

<sup>42</sup> Soulignons ceux par exemple de Stéphane CASTONGUAY, *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois 1867-1939*, op. cit.; René Hardy et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie*, op.cit.; Jean-Pierre Charland, *Les pâtes et papiers au Québec, 1880-1980*, op. cit..

<sup>43</sup> Jean-Charles MCGEE, *Histoire administrative des institutions gouvernementales. Le département des Terres de la Couronnes. À partir de 1763*, Gouvernement du Québec, ministère de la Fonction publique, 1974; Louise TOUPIN, *L'administration des forêts du Québec, 1867-1967*, S.l., s.n., 1970.

les bases de laquelle elle espère gérer l'exploitation de la ressource forestière, qui représente alors le fer de lance de l'économie québécoise et de l'expansion territoriale grâce à la croissance de l'industrie des pâtes et papiers. Le deuxième événement entoure l'adoption de la *Loi amendant les Statuts refondus, 1909, relativement aux bois et forêts*<sup>44</sup>, qui représente l'aboutissement des efforts investis pour mettre en place les premiers programmes visant l'aménagement forestier, et qui correspond à ce que l'on pourrait qualifier d'âge d'or de l'industrie des pâtes et papiers et de la foresterie scientifique. Durant la période 1921-1922, d'autres lois sont également adoptées, qui dénotent de l'avancement du programme initié par le MTF. Finalement, une rupture s'impose en 1937-1938, avec le départ de Gustave-Clodimir Piché, le chef du Service forestier depuis sa création en 1909. Bien que les structures survivent à Piché, on assiste alors à l'effondrement d'une certaine vision de la foresterie. Il s'agit ici d'ailleurs d'un élément fondamental, soit qu'une confusion existe jusque dans les années 1940 dans la production des documents de l'administration publique québécoise – du moins des terres et forêts – entre le discours personnel des auteurs et dépersonnalisé de l'administration publique. On assiste ici en fait à la transposition dans les discours des rapports entretenus entre le politique une fonction publique encore à l'état minimal et dominée par le patronage. L'État portant par ailleurs dans l'ensemble peu d'intérêt à l'administration publique, la possibilité pour certains fonctionnaires d'y occuper une place significative y est d'autant plus grande<sup>45</sup>.

Pour notre étude, nous nous sommes d'ailleurs concentrée sur les rapports annuels du Chef du Service forestier. La raison en est simple, c'est à l'intérieur de ces rapports, signés par Piché, que l'on retrouve les balises du programme forestier de l'État québécois. Ceci ne veut pas dire que l'ensemble des mesures proposées par Piché ait été adopté, mais c'est néanmoins ses idées qui servent de lignes directrices. Des recherches supplémentaires en

---

<sup>44</sup> *Loi amendant les Statuts refondus, 1909, relativement aux bois et forêts*, 12 Geo. V, chap. 36, 1922.

<sup>45</sup> GOW, James Iain. « L'administration publique dans le discours politique au Québec, de Lord Durham à nos jours », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 23, n° 4, 1990, p. 685-711 ; GOW, James Iain. « L'administration québécoise de 1867 à 1900: un État en formation », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 12, n° 3, 1990, p. 555-620.

archives seraient nécessaires pour le valider, mais tout porte à croire que Piché est le principal rédacteur de ces rapports, sinon le seul. Il utilise fréquemment la première personne (« je »), distinguant bien ses propos du « nous » représentant le travail mené collectivement par le Service forestier. Les formulations indiquant ce qu'il a personnellement accompli sont fréquentes, et Piché le précise lorsqu'il reprend les informations ou les propos d'une autre personne, utilisant même les guillemets pour les citer. Le pouvoir d'action des autres services est davantage circonscrit et leur action est ciblée. Notre récit se rattache donc surtout à celui du Service forestier, qui devient rapidement après sa création en 1909 le centre de commandes du MTF, et par ricochet celle de la vision des forêts de Piché. Néanmoins, nous avons prêté attention tout au long de l'analyse aux transformations plus générales qui affectaient le MTF, et plus particulièrement dans ses relations, par exemple, aux Services des arpentages et de la Protection des forêts. Cependat, ceux-ci sont rapidement apparus, dans une certaine mesure, subordonnés à l'autorité exercée par le Service forestier<sup>46</sup>.

Les rapports annuels du MTF possèdent une structure assez stable tout au long de la période étudiée à l'intérieure de laquelle on peut néanmoins observer certaines variations qui sont révélatrices de l'évolution des préoccupations liées aux forêts et de la place accordée au Service forestier. Pour illustrer cette évolution, des années de référence ont été sélectionnées qui permettent d'observer les changements apportés dans un premier temps à la structure du MTF, et dans un deuxième temps à celle du Service forestier. Ces années de référence ne correspondent pas nécessairement à celles retenues comme années charnières. Nous nous sommes cette fois appuyée sur leur capacité de ces moments non pas à témoigner des changements dans les orientations adoptées en matière de politiques forestières, mais plutôt pour leur pertinence à rendre compte de l'incidence de ces changements dans les structures administratives. Les années 1905-1906, 1913-1914, 1925-1926, et 1937-1938 ont été sélectionnées. L'index des appendices joints aux *RAMTF* pour

---

<sup>46</sup> Cet aspect demanderait en soi une analyse orientée plus directement par les cadres d'analyse de l'administration publique.

chacune de ces années est présentée à l'annexe II, et c'est notamment la variation de ceux-ci et l'organisation de leur présentation qui nous ont servi de guide à notre analyse.

En 1905-1906, la structure du rapport du MTF est assez similaire à celle du rapport du ministère qui détenait auparavant la responsabilité des forêts, celui des Terres, Mines et Pêcheries – à l'exception du retrait des divisions de la chasse, de la pêche et des mines<sup>47</sup>. Le rapport s'ouvre sur la lettre du ministre, d'une vingtaine de pages, suivie de l'index des appendices. Suivent ensuite les appendices eux-mêmes. L'année 1913-1914 nous sert d'année de référence pour illustrer les changements qui suivent la mise en place du Service forestier, créé en 1909. Nous aurons l'occasion de développer sur les cinq premières années du Service forestier, qui sont principalement consacrées à son organisation. D'ailleurs, après les deux premiers rapports parus en 1908-1909 et 1909-1910, il y a une interruption de trois ans dans leur production, qui reprennent ensuite en 1913-1914, et paraîtront dès lors de façon continue. Néanmoins dès 1911, la lettre d'introduction du ministre ne fait plus que quatre pages, et la production du contenu est visiblement déléguée aux différents chefs de service. Parmi ceux-ci, le rapport du Service forestier se distingue avec ses dix pages. Entre 1925-1926 et 1937-1938, les rapports du Service forestiers atteignent une vingtaine de pages.

Jusqu'en 1918, témoignant des travaux d'exploration du territoire, les rapports du MTF comprennent de nombreux extraits de rapports d'arpenteurs. Leur disparition par la suite réduira substantiellement la longueur des *RAMTF*. Atteignant parfois jusqu'à trois cents pages, ils sont alors réduits à une centaine de pages, bien que le nombre reste variable selon les années. L'année 1925-1926 représente un moment de stabilisation et de réorganisation après l'adoption des législations de 1921-1922. Après la mise en place, on assiste plutôt à la consolidation des orientations du Service forestier. Nous terminons avec l'année 1937-1938, qui clôt la période à l'étude, juste avant que le MTF ne devienne pendant deux ans le ministère des Terres et forêts, de la Chasse et des Pêches (1939-1941),

---

<sup>47</sup> L'évolution des ministères responsables des forêts est présentée à la page 80. Voir le tableau 3, « Évolution des ministères responsables des terres et forêts ».

avant de reprendre son titre initial jusqu'en 1979. Ce dernier moment est aussi associé au départ de Piché.

Outre ces orientations générales, l'analyse est essentiellement qualitative et thématique. Nous nous attardons à la mise en discours des pratiques administratives, ce qui permet d'observer le sens attribué aux pratiques et aux actions. Nous verrons cependant que pour parvenir à saisir ce sens, il a fallu déconstruire certains mécanismes afin d'en comprendre le fonctionnement. Ce fut le cas par exemple avec la question de la classification et de la séparation des terres entre les domaines forestier et agricole, ou celle des inventaires et de l'aménagement. Pour cela, nous avons notamment utilisé le *Journal des débats de l'Assemblée législative*.

En plus des rapports annuels, nous avons étudié les textes de loi. L'étude des documents législatifs dans le but d'en extraire les représentations se confronte tout d'abord aux codes rigoureux qui régissent leur écriture. De plus, ils sont fréquemment et volontairement libellés en termes vagues, stratégie visant à éviter l'enfermement contextuel, et permettant d'adapter leur mise en œuvre dans des contextes variables<sup>48</sup>. Cette façon de rédiger les lois ajoute au défi de l'analyse des discours législatifs dans leur rapport à l'action. Il faut bien souvent dépasser le texte lui-même pour parvenir à saisir la teneur des intentions qui couvent sous les politiques publiques.

Les textes législatifs sont des discours qui, selon Pierre Issalys, se font l'écho de « l'évolution des institutions et des conceptions de la démocratie<sup>49</sup> », en perpétuelle adaptation et recomposition, réagissant aux besoins, aux aspirations, aux pratiques et aux pouvoirs qui prennent place au sein de la société<sup>50</sup>. Par exemple, l'utilisation d'un argumentaire identitaire en introduction de la loi, comme nous l'avons vu plus haut, n'est pas un geste anodin. Il est une réponse aux événements qui se sont déroulés durant la

---

<sup>48</sup> Luc BOUTHILLIER, *Le concept de rendement soutenu en foresterie dans un contexte nord-américain*, op. cit. p. 136.

<sup>49</sup> Pierre ISSALYS, « Histoire de la technique législative », dans *XIII<sup>e</sup> Conférence des juristes de l'État*, 1998, p. 323.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 354.

première décennie des années 2000 dans le secteur forestier québécois. Bien que l'écriture législative soit moins élaborée au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'étude de son évolution nous permet de comprendre comment les autorités politiques envisagent la forêt et leur intervention sur celle-ci. Les politiques publiques sont ainsi abordées plus largement comme une porte d'entrée sur les rapports sociaux à la forêt. Comme le souligne avec justesse Stéphane Castonguay,

[...] Loin de constituer une pratique univoque, la foresterie embrasse une multiplicité de représentations et de rapports sociaux à la forêt, et vise l'établissement d'un ordre social et naturel.

[...] l'introduction de la foresterie dépasse les seules considérations techniques ou écologiques. Ainsi, la décision de reboiser [par exemple] se fonde sur un ensemble de facteurs sociaux, économiques et politiques<sup>51</sup>.

L'analyse proposée met à cet effet en relation le pouvoir politique et l'administration publique. Le premier se situe en amont, à l'origine des grands discours publics et de la production des textes de loi, des « déclarations d'intention<sup>52</sup> ». Ces grands discours portés sur la forêt tracent les contours de l'objet, et pose celui-ci dans sa relation avec les autres composantes qui constituent la mission de l'État. Le pouvoir politique délègue ensuite au secteur administratif certaines responsabilités décisionnelles ainsi que la charge de mettre en application les politiques adoptées<sup>53</sup>. Le secteur de l'administration publique produit à son tour, dans l'action, des discours qui sont le reflet des contraintes qui surgissent dans le contexte d'une relation plus directe, vécue par les fonctionnaires avec les différentes réalités que pose le milieu forestier. La production de la documentation législative est en ce sens bidirectionnelle. Elle vise d'une part à énoncer les orientations et les décisions des décideurs, et d'autre part, les documents produits au sein de l'administration servent à informer les pouvoirs politiques des résultats suivant la mise en action des grandes

---

<sup>51</sup> Stéphane CASTONGUAY, « Foresterie scientifique et reforestation : l'État et la production d'une "forêt à pâte" au Québec dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *loc. cit.* p. 66.

<sup>52</sup> James Iain GOW, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 11.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 2.

politiques. Dans les deux cas, ces discours, comme nous le verrons, ne sont pas confinés à circuler à l'intérieur de la sphère politique. Les discours politiques obtiennent une tribune assurée dans la presse écrite. Quant au contenu des documents administratifs, on en perçoit l'influence dans la propagande gouvernementale.

### Œuvres littéraires

Les œuvres littéraires regroupent principalement des romans, des œuvres poétiques et des récits. Un premier échantillon d'œuvres a été constitué à l'aide du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*<sup>54</sup>. Le principal critère sur lequel s'appuie le choix des œuvres repose sur l'importance qu'y occupe la forêt comme cadre de l'action ou pour sa valeur symbolique. Sur cette base, 26 œuvres publiées entre 1900 et 1945 ont été sélectionnées. Nous avons également retenu deux œuvres publiées au XIX<sup>e</sup> siècle, incontournables à la compréhension des représentations de la forêt au siècle suivant (*Jean Rivard : Le défricheur*, 1862, et *Forestiers et voyageurs*, 1863). Finalement, deux romans publiés dans les années 1930 et 1940 figurent à notre corpus qui n'apparaissent pas dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, parce qu'ils ont été écrits par des auteurs européens et publiés en Europe (*Jean Vadeboncoeur et Marie-Anne Lafrance, Canadiens-français*, 1934, et *Napoléon Tremblay*, 1945)<sup>55</sup>. Néanmoins, la particularité de leur propos, comme nous le verrons dans la troisième partie, les rendait incontournables.

La documentation générale sur les œuvres ainsi que sur les auteurs, tout au long de la thèse, est redevable aux éditions électroniques du *Dictionnaire des œuvres littéraires du*

---

<sup>54</sup> Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II, 1900-1939, (2e édition)*, Montréal, Fides, 1987; Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome III, 1940-1959, (2e édition)*, Montréal, Fides, 1982 ; Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome IV, 1960-1969*, Montréal, Fides, 1983.

<sup>55</sup> Ces publications n'entraient pas dans le cadre de la méthodologie que s'était donnée le *Dictionnaire*, soit de dresser un tableau de la littérature et de la vie littéraire au Québec. (Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires. Tome I. Des origines à 1900*, Montréal, Fides, 1978, p. IX.)

*Québec* et du *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*<sup>56</sup>. Également, le *Dictionnaire biographique du Canada*<sup>57</sup>, aussi en édition électronique, a été un outil précieux afin de documenter les nombreux personnages qui traversent cette thèse. Dans la majorité des cas, les informations biographiques résultent d'un croisement de ces trois sources. Selon la notoriété des auteurs, la documentation est plus riche pour certains. Bien que nous ayons accordé de l'importance au facteur de notoriété pour situer les œuvres, nous avons néanmoins accordée la même attention aux représentations présentes dans chacune d'elles, indépendamment de son importance dans la littérature.

---

<sup>56</sup> Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec : des origines à 1900*, Fides, 1980, Édition électronique, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008, <http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/accueil.xsp?db=notice> ; Réginald Hamel, John Hare, Paul Wyczynsk (dir.), *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, Édition électronique, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006, <http://services.banq.qc.ca/sdx/dalfan/accueil.xsp?db=notice>.

<sup>57</sup> *Dictionnaire biographique du Canada*, Université Laval / University of Toronto, 2003-2016, <http://www.biographi.ca/fr/index.php>.



Tableau 1 : Corpus des œuvres littéraires

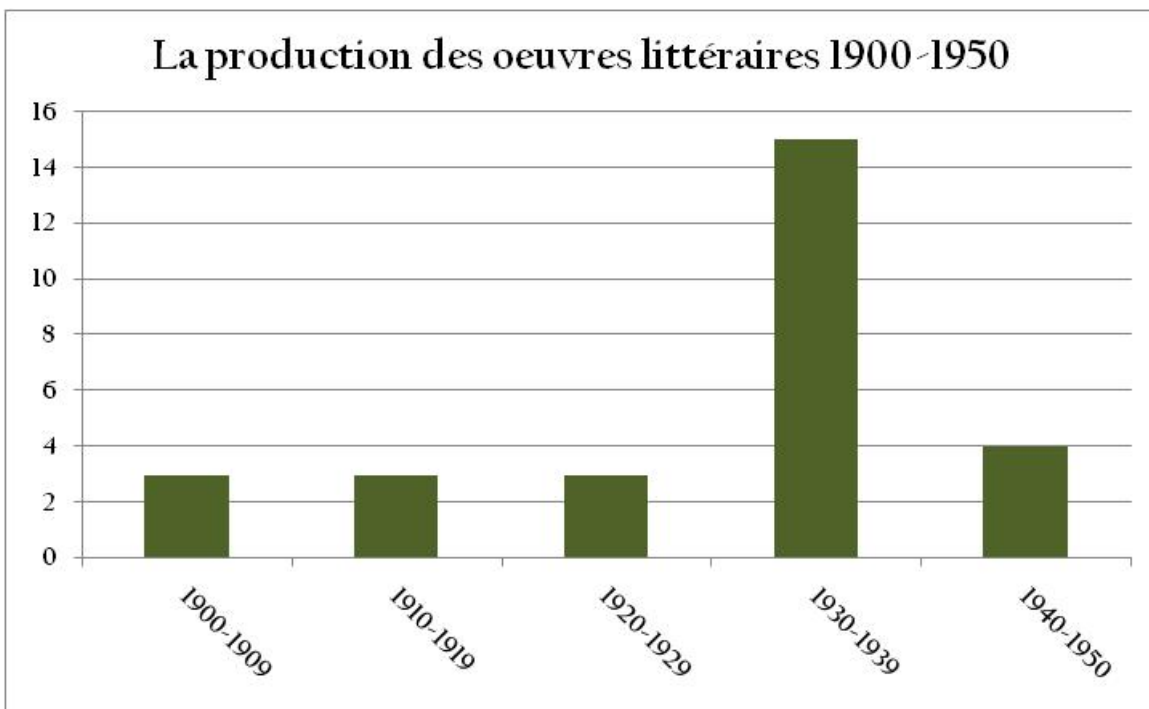
<b>Auteur</b>	<b>Titre</b>	<b>Maison d'édition</b>	<b>Année</b>
Taché, Joseph-Charles	<i>Forestiers et voyageurs. Une étude de mœurs</i>	Les Soirées canadiennes	1863
Gérin-Lajoie, Antoine	<i>Jean Rivard : Le défricheur : Récit de la vie réelle</i>	Les Soirées canadiennes	1862
Beaugrand, Honoré	<i>La chasse-galerie</i>	Montréal, Fides	1900
Bouchette, Errol	<i>Robert Lozé</i>	Montréal, A. P. Pigeon, Imprimeur	1903
Chapman, William	<i>Les rayons du Nord. Poésies canadiennes</i>	Paris, Éditions de la «Revue des Poètes»	1909
Chapman, William	<i>Les fleurs de givre</i>	Paris, Éditions de la «Revue des Poètes»	1912
Hémon, Louis	<i>Maria Chapdelaine</i>	Montréal, J.-A. LeFebvre	1916
Frère Marie-Victorin	<i>Récits laurentiens</i>	Montréal, Les Frères des Écoles Chrétiennes	1919
Frère Marie-Victorin	<i>Croquis laurentiens</i>	Montréal, Les Frères des Écoles Chrétiennes	1920
Bouchard, Arthur	<i>Les chasseurs de noix</i>	Montréal, Imprimerie populaire	1922
Paquin, Ubald	<i>Jules Faubert, le roi du papier</i>	Montréal, Pierre-R. Bisailon	1923
Desrochers, Alfred	<i>À l'ombre de l'Orford</i>	Sherbrooke, Chez l'auteur	1930
Le Franc, Marie	<i>Héliel fils des bois</i>	Paris, Les Éditions Rieder	1930
Desrosiers, Léo-Paul	<i>Nord-Sud</i>	Montréal, Les Éditions du Devoir	1931
Potvin, Damase	<i>La robe noire</i>	Paris, Éditions Valentin Bresle, le Mercure universel	1932
Sylvain	<i>En flânant dans les portages</i>	Trois-Rivières, s.é.	1932
Nantel, Adolphe	<i>À la hache</i>	Montréal, Éditions Albert Lévesque	1932
Frémont, Donatien	<i>Pierre Radisson, roi des coureurs de bois</i>	Montréal, Éditions Albert Lévesque	1933
Van Bruyssel, Ferdinand	<i>Jean Vadeboncoeur et Marie-Anne Lafrance, Canadiens-français</i>	Paris, Éditions de la Revue mondiale	1934
Le Franc, Marie	<i>La rivière solitaire</i>	Paris, J. Ferenczi et fils	1934
Frère Marie-Victorin	<i>Flore laurentienne</i>	Montréal, Les Frères des Écoles Chrétiennes	1935
Bugnet, Georges	<i>La forêt</i>	Montréal, les Éditions du	1935

		Totem	
Le Franc, Marie	<i>La randonnée passionnée</i>	Paris, J. Ferenczi et fils	1936
Savard, Félix-Antoine	<i>Menaud, maître draveur</i>	Québec, Librairie Garneau	1937
Potvin, Damase	<i>Peter McLeod</i>	Québec, Chez l'auteur	1937
Desrosiers, Léo-Paul	<i>Les engagés du grand-portage</i>	Paris, Gallimard	1938
Sylvain	<i>Dans le bois</i>	Trois-Rivières, les Éditions trifluviennes	1940
Savard, Félix-Antoine	<i>L'Abatis</i>	Montréal, Fides	1943
Le Franc, Marie	<i>Dans la tourmente</i>	Issy-les-Moulineaux, la Fenêtre ouverte	1944
Graham, Angus	<i>Napoléon Tremblay</i>	Montréal, Beauchemin	1945

Deux constats ont rapidement retenu l'attention. Le premier concerne la concentration de la production d'œuvres littéraires intégrant la forêt durant la décennie 1930. Comme le démontre le graphique qui suit, seulement trois œuvres ont été produites durant chacune des décennies de 1900 à 1930. Pour la seule décennie 1930, le nombre de publications s'élève à quinze, pour redescendre ensuite à quatre dans la décennie suivante, par ailleurs toutes parues entre 1940 et 1945. Les premiers sondages ont rapidement montré qu'il aurait été difficile de poursuivre notre étude au-delà de l'année 1950. Le monde de l'édition littéraire au Québec change alors énormément et de nombreux autres médias font leur apparition, transformation complètement les modes de communication<sup>58</sup>. Au cinéma, déjà en place depuis les années 1920, s'ajoute la radio, et bientôt la télévision. De plus en plus, la poésie se transforme en chanson.

<sup>58</sup> Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II, 1900-1939, (2e édition), op. cit.*, voir le chapitre d'introduction; Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome III, 1940-1959, (2e édition), op. cit.*; Jacques MICHON, « L'édition littéraire au Québec, 1940-1960 », dans Silvie BERNIER *et al.*, *L'édition littéraire au Québec de 1940 à 1960*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Département d'études françaises, Faculté des arts, Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, 1985, p. 1-26.

Figure 1 : La production des œuvres littéraires 1900-1950



**Source :** Maude Flamand-Hubert (2017)

Le deuxième constat est l'association des œuvres intégrant la forêt au courant littéraire dit « du terroir », déjà évoqué plus haut. À l'intérieur de cette catégorie dite du « terroir », Maurice Lemire établit des distinctions entre le roman régionaliste, agriculturiste, historique, rustique ou de mœurs. Cependant, nous n'entrerons pas dans le détail de ces distinctions, et conserverons l'idée plus générale de la dominante terroiriste, ou de la valorisation de l'espace agricole et paysan, et la valorisation des thèmes associés à au pays dans les œuvres, comme façon d'entrer en dialogue avec l'espace forestier. L'association des œuvres retenues au courant littéraire du terroir est aussi importante en ce sens qu'elle met en évidence l'absence, ou du moins une présence moindre de la forêt dans

les œuvres associées au mouvement dit « exotique » ou « parisianiste »<sup>59</sup>. Nous reviendrons ponctuellement au cours de la démonstration plus en détail et de façon contextualisée sur les enjeux esthétiques et thématiques qui ont animé la scène littéraire durant la première moitié du XXe siècle.

L'analyse des œuvres, bien qu'elle emprunte à l'herméneutique littéraire, s'appuie surtout sur les principes de la sociologie de la littérature, de façon à les situer dans leur contexte de production<sup>60</sup>. En un mot, nous tentons de voir comment les œuvres prennent place à la fois à l'intérieur d'une trame composée de l'évolution du monde littéraire et à la fois des changements sociaux et politiques reliés au secteur forestier. Selon le point de vue adopté ici, l'œuvre littéraire peut être considérée comme un vecteur des représentations collectives, et comme un discours participant à la production du monde social<sup>61</sup>. Cette approche nous ramène aux préoccupations soulevées en première partie de l'introduction sur le rapport entre culture populaire et culture savante, et à l'opposition entre une vie dans les forêts qui est surtout le lot des classes populaires, alors que l'écriture relève plutôt de la culture savante. Cependant, comme le suggère Maurice Lemire, même la tradition orale trouve bien souvent un aboutissement littéraire. Ainsi, la littérature, malgré ses limites, permet de poser un regard sur l'appropriation textuelle de la culture populaire, et de situer l'émergence et l'affirmation d'un imaginaire forestier dans la trame culturelle occidentale contemporaine<sup>62</sup>.

Dans cet esprit, lors de la présentation des œuvres, nous portons une attention particulière à l'origine géographique, ainsi qu'au parcours familial, académique et professionnel des auteurs. Il s'avérait difficile de tisser le fil entre les représentations et l'action sans se rattacher aux acteurs qui ont été les principaux vecteurs de ces représentations. Bien que sommaire, cette mise en contexte est nécessaire pour comprendre

---

<sup>59</sup> Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II, 1900-1939, (2e édition)*, op. cit., p. XXIII-XXVIII.

<sup>60</sup> Judith LYON-CAEN et Dinah RIBARD, *L'historien et la littérature*, Paris, La Découverte, 2010.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 18-22.

<sup>62</sup> Maurice LEMIRE, *Le mythe de l'Amérique dans l'imaginaire « canadien »*, op. cit., p. 9. Voir également Robert HARRISON, *Forêts. Essai sur l'imaginaire forestier en Occident*, op. cit.

le rapport qu'entretient chacun d'eux aux espaces forestiers et par ricochet les représentations dont ils se font les porteurs. En effet, celles-ci, par l'intermédiaire des auteurs, sont ancrées au territoire, dans des réalités et des pratiques qui leur sont propres.

En complément de ces approches plus classiques, nous avons fait appel à d'autres méthodes qui nous ont permis de mieux cerner les rapports à l'environnement forestier. Au cours des dernières années, quelques études se sont intéressées plus particulièrement à la composante sylvestre ou aux sensibilités exprimées à l'égard des arbres et des forêts dans les œuvres littéraires<sup>63</sup>. Certaines analyses se sont aussi inspirées de l'écocritique pour faire plus particulièrement ressortir la relation à la nature, sous ses différentes formes<sup>64</sup>. Or, ces travaux offrant de nouvelles pistes de réflexion sur les rapports à la nature dans la création littéraire sont jusqu'à maintenant demeurés essentiellement dans le domaine des lettres. Et si, au-delà du cercle littéraire, ces relectures de nos œuvres généralement regroupées sous le signe du terroir nous permettaient d'explorer la façon dont certaines d'entre elles s'inscrivent également dans le débat sur l'utilisation des ressources, et plus particulièrement de la forêt?

Nous avons donc intégré les principes et les outils développés par l'écocritique, qui proposent une lecture des œuvres littéraires du point de vue de l'environnement et du rapport entre l'humain et le non humain<sup>65</sup>. Comme dans les débats inscrits au cœur de l'histoire environnementale ou de la sociologie de l'environnement, l'une des prémisses de l'écocritique vient d'une préoccupation soucieuse d'accorder à l'environnement physique un statut déterminant dans l'interprétation des œuvres littéraires, ne limitant plus celui-ci à

---

<sup>63</sup> Rachel BOUVET *et al.*, « Les paysages sylvestres et la dynamique de l'altérité dans Hélier, fils des bois de Marie Le Franc », *Voix et Images*, vol. 36, n° 3, 2011, p. 21-35; Jean DES GAGNIERS, *Félix-Antoine Savard et la forêt ou Le royaume des enchantements*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011.

<sup>64</sup> Mariève ISABEL, *Les représentations de la nature dans la littérature québécoise entre 1840 et 1940*, Université McGill, 2010; Annie REHILL, « Les coureurs de bois, motif écocritique dans la littérature canadienne-française », *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, vol. 38, 2013, p. 147-167.

<sup>65</sup> Nathalie BLANC, Denis CHARTIER et Thomas PUGHE, « Littérature et écologie: vers une éco-poétique », *Écologie et politique*, vol. 2, n° 36, 2008, p. 17-28, p. 18; Stéphanie POSTHUMUS, « Écocritique et ecocriticism. Repenser le personnage écologique », dans Mirella VADEAN et Sylvain DAVID, *La pensée écologique et l'espace littéraire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 16-33, p. 16.

être un décor d'arrière-plan dans lequel évoluent les acteurs. L'écocritique suggère également l'idée de la posture nécessairement critique de l'auteur qui, à travers ses œuvres, prend position, et de ce fait participe à la formation d'un imaginaire environnemental. Les œuvres littéraires permettent d'observer l'évolution des sensibilités à l'égard de la nature, « des normes et des valeurs qui façonnent l'environnement<sup>66</sup> », et redonnent plus largement à la sensibilité son rôle social et politique<sup>67</sup>. Elle crée également une distance nécessaire qui permet d'étudier les œuvres sans chercher à les classer par style littéraire, ou en fonction de leur appartenance à un courant esthétique.

L'analyse des œuvres littéraires se situe donc à la croisée de l'histoire littéraire, de la sociologie de la littérature et de l'écocritique. Il restait cependant impossible d'embrasser la totalité des représentations reliées à la forêt dans la production littéraire. En amont, nous avons donc toujours conservé comme préoccupation de reconnaître ces discours qui semblaient s'inscrire dans une démarche de définition et d'élaboration des référents collectifs à la forêt.

### **La presse écrite**

Le choix des journaux consultés a été établi de façon à chercher, sans prétendre à l'exhaustivité, à une certaine représentativité des points de vue en lien avec la diversité des expériences territoriales reliées à la forêt. Deux journaux ont été sélectionnés, soit un journal de tendance plus urbaine et libérale à grand tirage, *La Presse*, créée en 1884 et toujours existante, et un autre journal, ruraliste celui-ci, *L'Action sociale* (1907-1915), dont le nom est remplacé en 1915 par *L'Action catholique* (1915-1962) – pour la suite nous utiliserons simplement le terme *L'Action* lorsque le propos concerne l'un ou l'autre des deux quotidiens.

---

<sup>66</sup> Nathalie BLANC *et al.*, « Littérature et écologie: vers une écopoétique », *loc. cit.* p. 22.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 24.

Le choix des journaux a posé différents défis, notamment parce qu'il n'existe pas de quotidiens qui couvrent toute la période à l'étude. *La Presse* et *L'Action* se sont avérées les quotidiens les plus fiables pour assurer une certaine constance. Ces périodiques ont l'avantage d'être tous deux parmi les rares journaux indépendants de tout parti politique au cours de la période étudiée<sup>68</sup>. Associée à la métropole, Montréal, *La Presse* est considérée comme « le plus grand quotidien français d'Amérique<sup>69</sup> ». Il a par ailleurs la réputation d'occuper une place intermédiaire dans la presse québécoise, entre les journaux qui cherchent à s'attirer un lectorat populaire avec des nouvelles à sensation, et *Le Devoir*, son principal concurrent dès 1910, quotidien catholique nationaliste et reconnu pour son analyse plus intellectuelle de l'information.

Quant à *L'Action*, sa ligne éditoriale se positionne au début du XX<sup>e</sup> siècle aux antipodes de *La Presse*. Il est l'organe officiel de l'Action sociale catholique, créée en 1907 par Mgr Bégin, l'évêque de Québec, et vise essentiellement à transmettre l'orientation idéologique catholique<sup>70</sup>. En ce sens, malgré son indépendance politique et son impartialité prétendue, la ligne éditoriale de *L'Action* est de porter « un regard catholique sur l'actualité<sup>71</sup> ». Le quotidien s'est par conséquent souvent positionné en critique des politiques du parti libéral, au pouvoir de 1897 à 1936, et accordera son appui à l'Union nationale de Maurice Duplessis lorsque celui-ci arrivera au pouvoir<sup>72</sup>. Diffusé dans la

---

<sup>68</sup> Au moment de sa création en 1884, *La Presse* est un journal d'allégeance conservatrice et ultramontaine. Mais il devient indépendant dès le début des années 1890. Il tend même à adopter une position plus libérale avec le temps. Quant à *L'Action sociale*, bien qu'il soit étroitement associé au point de vue conservateur, il n'en demeure pas moins officiellement le seul journal indépendant dans la ville de Québec. (Jean DE BONVILLE, *La presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 63-64; 68-69.)

<sup>69</sup> André BEAULIEU et Jean HAMELIN, *La presse québécoise des origines à nos jours (1880-1895)*, vol. 3, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, p. 118.

<sup>70</sup> En complément de l'Action sociale catholique, l'Ouvre de la presse catholique est aussi créée. Dirigée par des laïcs, son rôle est notamment de publier *L'Action sociale*, mais plus largement de servir de maison d'édition dédiée à la diffusion des idées chrétiennes. (Dominique MARQUIS, *La presse catholique au Québec 1910-1940*, Université de Montréal, 1999, p. 79-88.)

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 167.

<sup>72</sup> Ce sera tout particulièrement le cas sous le gouvernement Taschereau, de 1920 à 1936. (Bernard L. VIGOD, *Taschereau*, vol. Traduit de l'anglais par Jude Des Chênes, Québec, Septentrion, 1996, p. 50; 74-75; Jocelyn SAINT-PIERRE, « Maurice Duplessis et la Tribune de la presse: confrontation, neutralité bienveillante ou appui inconditionnel? », dans *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 329-345, p. 335.)

grande région de la ville de Québec, ce journal est le préféré des ruraux, surtout au temps de *L'Action catholique*. Il est aussi reconnu pour ses articles scientifiques, ce qui en fait un journal fort apprécié et lu dans le milieu de l'éducation<sup>73</sup>.

Autant en histoire politique et littéraire qu'en histoire forestière ou régionale, la presse écrite a été au Québec un gisement d'informations pour les historiens. Par exemple, pour l'histoire politique, en l'absence d'un *Hansard*, la reconstitution du journal des débats de l'Assemblée législative pour toute la période de 1868 à 1962 a reposé sur les événements rapportés dans les chroniques parlementaires parues dans la presse écrite. Les quotidiens sont également un médium fréquemment utilisé par le gouvernement pour y faire la publicité de ses politiques publiques<sup>74</sup>. En littérature, les critiques publiées dans les quotidiens ont été une riche source documentaire pour la constitution du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, permettant de situer la réception des œuvres au moment de leur publication. Finalement, la parution dans les périodiques de chroniques ou de feuilletons fait partie intégrante de la formation de l'institutionnalisation du milieu littéraire au Québec.

L'histoire forestière et régionale a pour sa part mobilisé les journaux régionaux pour documenter et nourrir les connaissances sur l'exploitation des forêts, ces derniers publiant des données sur la production ou la valeur de certaines usines ou l'état des chantiers, par exemple, ou annonçant la construction d'usines, la fermeture des chantiers, etc. La disparité dans le nombre et dans la qualité des périodiques régionaux peut cependant poser problème lorsque l'on souhaite utiliser ceux-ci comme source d'information à l'échelle nationale. La production de quotidiens s'est effectivement avérée très inégale dans le temps et dans l'espace. S'ils peuvent s'avérer très riches et très précis à certains moments et dans certains

---

<sup>73</sup> À ce sujet, on peut consulter le site internet de BANQ : « L'Action sociale (1907-1915) », <http://collections.banq.gc.ca/ark:/52327/1872857>; « L'Action catholique : organe de l'Action sociale catholique. (1915-1962) », <http://collections.banq.gc.ca/ark:/52327/357283>; [consultés le 8 novembre 2013].

<sup>74</sup> C'est le cas avec les chroniques du « Retour à la terre » faisant valoir la colonisation dans *La Presse*. Aussi, par exemple, en 1916-1917, le Service forestier publie de façon hebdomadaire deux colonnes dans la page agricole du journal *Le Soleil*, publié à Québec, ainsi que des articles ponctuels dans différents périodiques.



lieux, ils sont par contre pratiquement absents en d'autres occasions, certaines régions se trouvant soit sur ou sous-représentées d'un point de vue documentaire<sup>75</sup>.

La presse écrite a été mise à contribution dans cette thèse non pas pour la recherche d'informations sur la forêt, mais plutôt afin d'observer l'écho médiatique qu'y recevait la forêt. Elle fait figure de lieu de convergence, de par le rôle qu'elle joue comme médiateur avec la réalité sociale. Comme le souligne Fernande Roy :

Les médias sont une source importante de pouvoir économique ou politique et un lieu privilégié d'arbitrage des enjeux sociaux. Ils contribuent à la formulation des normes sociales et à la transformation des pratiques culturelles. Les individus, les collectivités et la société dans son ensemble y puisent largement leur définition de la réalité sociale<sup>76</sup>.

C'est dans cette optique que nous avons choisi d'inclure les journaux à notre corpus. Comme les documents législatifs et les œuvres littéraires, c'est aussi en prenant en considération l'existence de la presse écrite comme institution. Comme le dit Jean de Bonville, « [l]a presse fait la chronique des hommes et de la société. Plus que les autres, elle marque les jours et donne une dimension culturelle au temps<sup>77</sup> ». C'est cette épaisseur temporelle et culturelle que nous avons tenté de sonder en feuilletant page par page les journaux, et ce qui fait ici l'originalité de l'utilisation de la presse écrite.

Cependant, outre le choix des quotidiens et l'esprit général de leur utilisation, l'intégration des journaux a posé des défis méthodologiques pour plusieurs raisons. Le premier est l'absence d'outils de recherche informatique et d'index, ce qui a obligé un dépouillement systématique des journaux. Le deuxième est l'étendue de la période à

---

<sup>75</sup> Seulement pour la période de 1884 à 1914, Jean de Bonville a identifié la création de 283 périodiques hebdomadaires ou quotidiens, et la disparition de 269 d'entre eux. Au total, seulement huit traversent les années couvertes par son étude. Il dénote par ailleurs une grande disparité dans la production et la diffusion des périodiques selon les régions (Jean DE BONVILLE, *La presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, *op. cit.*, p. 41-42; 75.)

<sup>76</sup> Fernande ROY *et al.*, « La recherche sur l'histoire de la presse québécoise. Bilan et perspectives », *loc. cit.* p. 15.

<sup>77</sup> Jean DE BONVILLE, *La presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, *op. cit.*

l'étude, qui implique une transformation dans la production, tant de forme que de contenu, de la presse écrite. On ne peut donc pas prétendre ici à une investigation des quotidiens qui respectent toutes les règles d'une analyse de contenu médiatique. En effet, notre analyse ne visait pas à mesurer la force médiatique, mais plus simplement la résonance. Sans négliger des variables comme la récurrence ou l'endroit où se situe l'information – à la une ou dans les chroniques, par exemple –, nous avons privilégié une analyse thématique qui nous permettait de reconnaître la présence, l'absence ou la transformation des thèmes déjà identifiés dans les documents administratifs et législatifs ainsi que dans les œuvres littéraires. Nous avons ainsi tenté d'observer les similitudes, les complémentarités ou les variations qu'apportait la presse écrite à la définition et à l'élaboration des référents collectifs à la forêt.

La stratégie de sondage des journaux a donc reposé sur le principe d'un dépouillement systématique de l'année précédente et de l'année en cours des différents moments charnières déterminés par l'étude des documents législatifs, soit les années 1905-1906, 1921-1922 et 1937-1938. Puisque *L'Action sociale* ne voit le jour qu'à la fin du mois de décembre 1907, nous avons dépouillé pour ce journal les années 1908. Nous avons relevé tous les articles qui pouvaient se rapporter de près ou de loin à la forêt ou à son exploitation. Au total, nous avons collecté 2 153 articles de journaux, dont 1 318 pour le journal *La Presse* et 835 pour *L'Action*.

Tableau 2 : Ventilation des articles journaux

	<i>La Presse</i>	<i>L'Action</i>
1905-1906	95	- - -
1908	- - -	71
1921-1922	571	235
1937-1938	641	540

Notre démarche conserve une dimension exploratoire, et de nombreuses nuances doivent être émises face aux tentations d'une généralisation des résultats. Comme pour les œuvres littéraires, l'objectif n'était pas d'établir un portrait de l'ensemble des représentations de la forêt véhiculées dans les journaux. Cependant, la méthode adoptée permet de rejoindre notre objectif principal, qui demeure de sonder la continuité et les ruptures d'une trame des représentations de la forêt. Une analyse des représentations de la forêt dans la presse écrite demanderait une prise en compte beaucoup plus pointue de l'ensemble de l'environnement médiatique sur toute la période, et des opérations de stratification de l'échantillonnage.

### **Organisation de la thèse**

La thèse se divise en trois parties, chacune gravitant autour des trois moments charnières identifiés à partir du domaine législatif. À environ quinze années d'intervalle – en 1905-1906, 1921-1922 et 1937-1938 – prennent place des événements qui ponctuent le parcours du MTF dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Chacun de ces moments représente un temps d'arrêt pour comprendre l'élaboration des représentations de la forêt du point de vue de la sphère politique. Ils permettent de plonger au cœur des discussions qui circulent entre les pouvoirs politiques et l'administration publique tentant de définir la forêt

comme projet social et national. Les œuvres littéraires imposent en parallèle leur propre temporalité, suivant le rythme de progression des institutions littéraires et de ses réactions l'environnement culturel.

Chaque partie de la thèse se divise en trois chapitres, qui suivent un certain canevas visant à lier ces deux chronologies. Le premier chapitre de chacune de ces parties s'attarde à présenter un état des lieux des faits culturels, des transformations intellectuelles, scientifiques ou technologiques qui ont eu une influence sur les représentations de la forêt durant cette période. La structure et la forme de ce premier chapitre se sont adaptées à l'hétérogénéité des changements qui prennent place selon les périodes, permettant de voir en quoi celles-ci sont à la fois similaires et distinctes. Le deuxième chapitre présente les débats politiques et les enjeux administratifs entourant l'exploitation et la gestion forestière, essentiels d'une part pour comprendre le cheminement des pratiques administratives, mais aussi pour saisir l'évolution des représentations véhiculées par les pouvoirs politiques. Finalement, le troisième chapitre expose les tendances ou les transformations de nature plus transversale. C'est à cet endroit que les relations observables entre les sphères politiques, littéraires et médiatiques peuvent être les plus approfondies.

La première partie, « La forêt ressource, entre tradition et modernité », porte sur la création du MTF (1905-0906, chapitre I à III). Pour bien comprendre les motifs de sa création, il a cependant fallu retourner sonder les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce retour dans le passé était nécessaire afin de situer le contexte dans lequel, d'une part, ont pris forme des discours sur le rejet d'une identification collective aux espaces forestiers, et d'autre part ont émergé les débats sur les rapports entre la colonisation et l'exploitation forestières. Durant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'installent des représentations persistantes de la forêt qui vont constituer le socle des débats qui animeront ensuite le XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le « chapitre I » présente les principaux référents collectifs en matière de forêt, ceux qui sont proposés par les voyageurs étrangers, et ceux qui émergent, bien que timidement, chez les auteurs canadiens-français. Le « chapitre II » expose le contexte politique et scientifique qui entoure la création du MTF, dans la foulée de l'essor de l'industrie des pâtes et papiers

et l'introduction du mouvement conservateur au Québec. La forêt se présente dès lors comme un levier à l'émancipation économique et politique de l'État québécois. Avec ces changements prend forme une nouvelle conception des forêts, qui oblige à trouver un consensus pour résoudre le conflit qui persiste entre la colonisation agricole à l'exploitation forestière. Autour de la création du MTF s'élabore donc un discours qui énonce l'alliance des deux activités dans un plus vaste projet national de conquête territoriale physique, économique et symbolique. Concrètement, le « compromis agro-forestier » repose sur l'adoption d'une politique de classification et de séparation des terres publiques entre le domaine de l'exploitation forestière et celui de la colonisation. La réalisation de cette séparation des terres restera par la suite une des préoccupations principales du MTF. Le « chapitre III » nous permet de saisir l'ambivalence des représentations de la forêt au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. L'intégration dans un même projet de développement territorial, économique et national de ces deux activités jusqu'alors considérée comme antagoniques bouscule les référents traditionnels. Le défi qui se pose alors est d'assurer la transition vers de nouveaux référents, sans pour autant déstructurer trop brusquement les référents socioculturels sur lesquels repose une certaine cohésion sociale. On peut observer d'une part les efforts qui sont déployés pour transformer les référents hérités du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que les résistances à l'égard de cette transformation.

La deuxième partie, « S'appropriier la forêt : industrie, technologie, allégorie » (1921-1922, chapitre IV à VI), se concentre sur l'adoption d'une première loi portant sur l'aménagement forestier. Le « chapitre IV » présente tout d'abord les œuvres littéraires qui sont publiées dans les années qui entourent ces transformations. Peu nombreuses – cinq au total entre 1916 et 1923 –, elles initient néanmoins une nouvelle forme d'appropriation des espaces forestiers, par l'observation et l'écriture des paysages, et par des récits qui mettent en scène différentes réalités territoriales et forestières. Cette période se caractérise aussi par des transformations dans le domaine des technologies, avec notamment l'aviation et le cinéma, qui ont tous deux des effets sur les représentations de la forêt, en permettant de proposer de nouvelles images grâce à la photographie aérienne et aux « vues animées ». Le

« chapitre V » s'attarde à la consolidation de la mission du Service forestier sur l'aménagement forestier. Celle-ci s'organise autour d'un ensemble de législations qui viennent préciser la mission du MTF, notamment en vis-à-vis de celle du ministère de la Colonisation. Ces années marquent un temps fort, reconnaissant en quelque sorte les efforts déployés par le Service forestier à la classification des terres durant la décennie précédente, ainsi que ses réalisations dans la mise en place d'une structure administrative et scientifique dédiée à l'exploitation des forêts. Le « chapitre VI » nous montre que la société québécoise, au début des années 1920, semble prête à envisager un renouvellement des représentations de la forêt, en réaction d'une part à l'enthousiasme et à l'effervescence de l'industrialisation et du développement économique, et d'autre part en réponse aux premières sensibilités à l'égard de la nature portées par une science en pleine ébullition et l'émergence de la villégiature et du tourisme en forêt.

La troisième partie, « Aux confins des espaces forestiers : appropriation symbolique et désillusion politique » (1937-1938, chapitre VII à IX), aborde le déclin de cette ère d'expansion du MTF, où le renvoi de Gustave-Clodimir Piché comme chef du Service forestier et maître d'œuvre des politiques forestières depuis 1909, marque la fin d'une époque. Le « chapitre VII », à la différence du premier chapitre des deux premières parties, souligne l'abondance des œuvres littéraires parues entre 1930 et 1945 qui, par la richesse de leur contenu en termes de symbolique forestière, exigent de prendre le temps nécessaire à présenter chacune d'elles. On assiste également au cours de cette période à l'émergence de réflexions sur la forêt qui s'appuient sur les sciences sociales, alors en pleine émergence. Les interprétations économiques et politiques qui vont en découler vont venir modifier le regard posé sur les forêts. Le « chapitre VIII » fait état de l'essoufflement du rêve forestier, qui se heurte alors non seulement à la crise économique, mais aussi à la réorientation du gouvernement en matière d'exploitation des ressources. La forêt, sur laquelle on avait fondé les espoirs d'une émancipation économique et politique du Québec, est reléguée au second rang, une ressource parmi les autres, avec lesquelles elle doit disputer l'espace. On assiste à la fin du « compromis agro-forestier », impliquant des transformations profondes dans les

modes d'exploitation. Le « chapitre IX » permet alors de découvrir comment se manifeste un imaginaire de la forêt qui s'est forgé grâce à ces années au cours desquelles l'État a misé sur la forêt. Durant les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, l'exploitation industrielle des forêts, la colonisation, mais aussi le tourisme et l'essor des sciences, comme la botanique notamment, entraîne une diversification et à une intensification des activités en territoire forestier. Celles-ci s'introduisent dans l'imaginaire, et permettent de voir émerger des sensibilités à l'égard des forêts vues comme espaces de nature. Les forêts deviennent un lieu où il est possible de réfléchir à l'identité collective, que ce soit en retournant sur la trace des premiers explorateurs, ou en racontant les différentes facettes de la vie dans les forêts.

Au-delà des spécificités propres à chaque période, quelques sujets méritent d'être portés à l'attention parce qu'ils traversent la thèse et frappent par leur récurrence. Tout d'abord, à l'encontre de notre intention première de nous concentrer sur les discours, les acteurs qui se dissimulent en amont ont pris une importance inattendue. C'est tout particulièrement le cas de Gustave-Clodimir Piché, le chef du Service forestier de 1909 à 1936. On a effectivement pu associer à sa présence à une volonté de fonder sur la forêt et son exploitation un projet national et social inspiré du mouvement conservationniste américain. Durant près de trente ans, il est le principal interlocuteur du gouvernement au sein de l'administration publique. Il échafaude un véritable programme forestier pour le Québec basé sur la sylviculture et l'aménagement forestier. Contre toute attente, cette thèse est donc devenue en partie le récit de l'essor et du déclin du rêve forestier imaginé par Piché pour la société québécoise, voire d'une vision « pichéiste » de la foresterie au Québec.

Également, il est rapidement apparu que la forêt se définissait d'abord et avant tout à travers son rapport à la colonisation agricole. Cette thèse est donc aussi plus spécifiquement le récit du dialogue entre la forêt et la colonisation. Les tensions idéologiques, politiques et techniques qui ont alimenté cette relation ont donné lieu à un ensemble de procédures administratives et juridiques, à travers lesquelles on peut suivre l'évolution des

représentations de la forêt. Les méthodes de classification révèlent les critères d'interprétation des milieux forestiers. Les règles juridiques visant à diviser le territoire et à réglementer l'usage des bois viennent définir ce qui est conçu comme étant du domaine de la forêt ou de la colonisation. À cette question est liée celle de la maîtrise du territoire, puisque l'on tente de procéder à des opérations de classification alors que le territoire est encore en processus d'exploration, ce qui donne lieu à certaines distorsions dans les représentations. Par exemple, on anticipe des projets de développement agricole ou industriel avant même de connaître le potentiel des sols.

Finalement, un autre phénomène qui a retenu notre attention est celui des personnages forestiers, ces archétypes qui peuplent l'imaginaire et qui deviennent les médiateurs des représentations de la forêt. En effet, c'est à travers la transformation des figures du défricheur, du bûcheron, du coureur des bois, du *sportsmen*, que l'on accède bien souvent à la forêt. Leur présence pose la question de la part qui revient à l'altérité dans la production des représentations. Une altérité qui se présente ici sous un aspect multidimensionnel. Celle qui pousse d'une part les auteurs à écrire et à se définir pour être reconnus à l'étranger; et d'autre part, celle qui vient de l'écrivain étranger qui écrit sur le Québec; et finalement celle qui habite les œuvres, en mettant en récit la rencontre de l'Autre.

Tout au long de la thèse, nombreux sont les lieux mentionnés : régions, villes, lacs, rivières. Afin de faciliter le repérage géographique, nous avons joint en annexe trois cartes générales (voir annexes III, IV et V). La première, divisée sur la base des grandes régions touristiques, illustre les principales régions du Québec. Une seconde carte représente le réseau hydrographique et les principales villes du Québec. Celle-ci nous semblait indispensable, puisque l'histoire des forêts québécoises est intimement liée aux cours d'eau, dont les noms apparaissent souvent en référence. La troisième carte est historique et permet de localiser les principales régions de colonisation du Québec. D'autres cartes historiques sont présentées dans le cours de la thèse, ce qui devrait permettre au lecteur de se repérer sur le territoire québécois.



# **PREMIÈRE PARTIE**

## **LA FORÊT RESSOURCE, ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ**

Le tournant du XX<sup>e</sup> siècle, avec la création du ministère des Terres et Forêts (MTF), marque une transition dans le secteur de l'exploitation forestière. L'État est à la recherche de moyens pour rompre avec les mécanismes hérités du XIX<sup>e</sup> siècle. À travers le regard du mouvement agriculturiste, la forêt reste l'ennemie du défricheur, tout comme le marchand de bois qui s'accapare le territoire. Cependant, et bien que son immensité suscite encore de nombreuses craintes, la forêt fait rêver de prospérité, grâce au renouveau économique que promet l'essor du secteur des pâtes et papiers. Celui-ci donne aux vastes forêts d'épinettes noires du Bouclier canadien, jusqu'alors jugées sans intérêt, une vocation. Se limitant jusqu'à ce jour à assumer un rôle de percepteur, grâce au MTF, l'État souhaite devenir un acteur de l'exploitation forestière. Cependant, il reste difficile d'aller à l'encontre de traditions et de tendances bien enracinées dans l'imaginaire collectif. La forêt reste l'ennemie de la colonisation, un lieu de marginalité, de contes et de légendes, où la mort guette.

À l'ère où s'impose une nouvelle rationalité scientifique, l'issue de ce débat n'est plus qu'une affaire d'idéologie, elle devient aussi un enjeu de connaissances. Dans la foulée de la mouvance conservacionniste américaine préoccupée par la déforestation et la sécurité des approvisionnements en matière ligneuse, l'État québécois veut se doter de politiques publiques qui s'appuient sur une programmation scientifique. La création du MTF initie

une vaste entreprise qui a pour but de mettre de l'ordre dans l'exploration et l'organisation du territoire. Un programme de classification et de séparation des terres entre le domaine de la colonisation et le domaine de l'exploitation forestière est mis en marche. Celui-ci s'accompagne d'une différenciation claire entre le domaine public, réservé à l'exploitation des ressources naturelles, et le domaine privé destiné à l'agriculture.

Comment les différents pouvoirs en présence envisagent-ils la modernisation des institutions sans déstructurer les référents socioculturels qui permettent la cohésion sociale ? De quelle façon l'État, plus particulièrement, a-t-il encouragé ce compromis visant à franchir la modernité tout en la conjuguant avec la tradition, et quel en a été l'impact sur les rapports sociaux à la forêt ? Quel rôle jouent les écrivains, les scientifiques et les intellectuels dans cette transformation ?

Pour bien comprendre le passage au XX<sup>e</sup> siècle et ce qui motive la création d'un ministère dédié à administrer des politiques et des programmes destinés aux forêts et à leur exploitation, il est nécessaire de retourner en amont, au XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, c'est dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que prennent forme les enjeux politiques et économiques – principalement le conflit entre la colonisation et l'exploitation forestière – qui vont motiver la création du MTF. De plus, bien que les œuvres littéraires soient rares, celles qui voient le jour vont fixer des images, comme celles du défricheur, du bûcheron ou du voyageur, qui vont perdurer dans l'imaginaire collectif. La structure des trois chapitres qui compose cette première partie prend en compte ces particularités. Le premier chapitre a pour fonction de présenter quelles sont les grandes représentations qui circulent sur la forêt au XIX<sup>e</sup> siècle et les idées en émergence au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le deuxième chapitre se concentre sur les transformations dans le domaine politique et administratif qui accompagnent la création du MTF. Finalement le troisième chapitre permet de saisir comment se manifestent dans la sphère publique, tout en subtilité, les changements à l'œuvre.

## **CHAPITRE I**

### **LA FORÊT DES ÉLITES**

Ce premier chapitre se divise en deux temps. Nous y abordons tout d'abord les principales représentations qui circulent dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. On peut y observer d'une part les raisons pour lesquelles les élites intellectuelles renoncent à placer la forêt au nombre des thèmes qui les inspirent, mais aussi comment la forêt parvient néanmoins à se faire présente. Les représentations qui prennent forme dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle sont incontournables, bien qu'elles se fassent rares, parce qu'elles vont constamment ressurgir ou être revisitées dans les décennies suivantes. En deuxième lieu, il sera question des idées en émergence, et plus particulièrement du mouvement conservateur. Nous présenterons finalement le rôle joué par certains acteurs que nous nommons les « passeurs », parce qu'ils assurent la transition vers l'introduction de nouvelles représentations. Le tournant du XX<sup>e</sup> siècle est marqué par l'arrivée de nouvelles idées qui bousculent les référents traditionnels. Nous assistons aux prémices d'une nouvelle mentalité forestière, à la fois politique, scientifique et culturelle.

#### **LE MYTHE DE L'AMÉRIQUE ET DE LA NATURE SAUVAGE**

Au Québec, la forêt a tardé à occuper une place significative dans la littérature. Les premiers textes qui font état de la forêt sont issus de récits de voyage produits par des étrangers qui, à la recherche des sensations et des émotions que pouvait procurer le contact d'une nature encore sauvage, entretiennent un imaginaire en continuité avec la tradition occidentale médiévale. Un imaginaire porté par une élite intellectuelle européenne dont les représentations intègrent difficilement la réalité quotidienne des habitants qui vivent immergés dans cet environnement naturel qui leur est à bien des égards hostile, et qu'ils interprètent le plus souvent à partir de leurs propres référents. Cet espace mythique,

véritable « paradis terrestre » pour un poète en quête de romantisme comme François-René de Châteaubriand (1868-1848), contraste avec le vécu des populations confrontées aux difficultés que pose l'établissement d'une colonie naissante sur un territoire dominé par un environnement sylvestre inhospitalier<sup>78</sup>.

Cependant, contrairement à Châteaubriand, en quête d'un retour aux origines, le Canadien français souhaite plutôt marquer la rupture avec le monde sauvage et faire la démonstration que son peuple n'est pas celui dépeint par Lord Durham, vivant dans un « désert », « sans histoire et sans littérature<sup>79</sup> ». Si quelques récits de voyage écrits par les Canadiens français au XIX<sup>e</sup> siècle ont évoqué les routes empruntées par les premiers explorateurs et les coureurs des bois, jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les récits de voyage sont surtout portés sur des lieux qui font foi de l'existence d'une culture et de son inscription dans la civilisation occidentale<sup>80</sup>. Subissant l'attrait pour l'ailleurs et le pittoresque, les auteurs canadiens-français s'éblouissent à la découverte des anciennes civilisations européennes et orientales, ou à la vue du développement des États-Unis<sup>81</sup>.

Intégrés à l'enseignement du cours classique dispensé au Québec, les textes de Châteaubriand ont certainement marqué l'imaginaire de plusieurs écrivains Canadiens français, comme ce sera le cas de Félix-Antoine Savard dans les années 1930<sup>82</sup>. Pourtant,

---

<sup>78</sup> Maurice LEMIRE, *Le mythe de l'Amérique dans l'imaginaire « canadien »*, op. cit., p. 11; 25; 113; Gilbert CHINARD, *L'exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand*, Réimpr. en fac-sim. de l'éd. de Paris, 1918. ed., Genève, Slatkine Reprints, 1970 [1918].

<sup>79</sup> John George Lambton DURHAM, *Rapport de Lord Durham, haut-commissaire de Sa Majesté, etc., etc., sur les affaires de l'Amérique septentrionale britannique*, Montréal: L'ami du peuple, 1839, <http://eco.canadiana.ca/res.banq.qc.ca/view/oocihm.32373> (accessed 11 octobre 2016).p. 117; 118; 123; 175; 178

<sup>80</sup> Pierre RAJOTTE, *Le voyage et ses récits au XX<sup>e</sup> siècle*, Voyage et ses récits au vingtième siècle, Québec, Éditions Nota bene, 2005; Pierre RAJOTTE, « L'influence du romantisme sur la pratique du récit de voyage au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Marie-Andrée BEAUDET, Luc BONENFANT, et Isabelle DAUNAI (dir.), *Les oubliés du romantisme*, Paris, Éditions Nota bene, 2004, p. 203-224.

<sup>81</sup> Michel PIERSENS, « La "nation des autres" », dans Maurice LEMIRE, *Le Romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche, 1993, p. 13-29; Marie-Frédérique DESBIENS, « Romantisme et patriotisme au Canada français. Le journal de prison de Joseph-Guillaume Barthe (1839) », dans Marie-Andrée BEAUDET, Luc BONENFANT, et Isabelle DAUNAI (dir.), *Les oubliés du romantisme*, Québec, Nota Bene, 2004, p. 185-201; Pierre RAJOTTE, « Le récit de voyage au XIX<sup>e</sup> siècle. Une pratique de l'intime », *Globe: revue internationale d'études québécoises*, vol. 3, n<sup>o</sup> 1, 2000, p. 15-37.

<sup>82</sup> Félix-Antoine SAVARD, *Menaud, maître draveur. Édition critique par Yvan G. Lepage*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 18.

Châteaubriand n'a jamais mis les pieds au Québec, arrêtant son voyage aux chutes du Niagara. Il va donc hanter l'imaginaire des Canadiens français par ses descriptions d'une nature originelle mythique, mais en même temps laisser vide cet imaginaire de toute référence rapprochant les Canadiens français à leur propre environnement sylvestre.

Les auteurs étrangers du XIX<sup>e</sup> siècle vont mettre en forme un imaginaire romantique de la nature sauvage qui sache répondre aux désirs de retour aux origines du lectorat européen. Châteaubriand en tête, certes, mais aussi Fennimore Cooper, dont *Le dernier des Mohicans* (1826) est l'œuvre qui va, aux dires d'Octave Crémazie, couper l'herbe sous le pied aux Canadiens français, les brimer dans leur capacité à se doter d'un imaginaire forestier. Octave Crémazie, accuse la littérature canadienne-française d'arriver en retard et de manquer de cet exotisme naturel et nécessaire pour se démarquer auprès du lectorat européen.

[S]i nous parlions huron ou iroquois, les travaux de nos écrivains attireraient l'attention du vieux monde. Cette langue mâle et nerveuse, née dans les forêts d'Amérique, aurait cette poésie du cru qui fait les délices de l'étranger. On se pâmerait devant un roman ou un poème traduit de l'iroquois, tandis que l'on ne prend pas la peine de lire un livre écrit en français par un colon de Québec ou de Montréal<sup>83</sup>.

Pourtant, nombreux sont les intellectuels, dont Henry David Thoreau, à reconnaître aux Canadiens français une suprématie symbolique dans le rapport au milieu forestier, eux seuls pouvant se revendiquer véritablement des titres de « coureur des bois » ou de « voyageur »<sup>84</sup>. Cet effacement des auteurs Canadiens français, leur abandon des thèmes forestiers, va laisser la voie libre aux auteurs américains. En l'absence de héros leur

---

<sup>83</sup> Octave CREMAZIE, *Oeuvres complètes*, Montréal, Beauchemin & Valois, Libraires-Imprimeurs, 1882, p. 41.

Les réflexions de Crémazie concernant le « projet raté » de l'exotisme littéraire canadien ont déjà été relevées par Yvan LAMONDE dans « L'ambivalence historique du Québec à l'égard de sa continentalité : circonstances, raisons et signification », dans Gérard BOUCHARD et Yvan LAMONDE (dir.), *Québécois et Américains. La culture québécoise au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Fides, 1995, p. 69.

<sup>84</sup> Henry David THOREAU, *A Yankee in Canada*, Boston et New York, Houghton Mifflin, 1881, p. 80. Cité dans Mariève ISABEL, *Les représentations de la nature dans la littérature québécoise entre 1840 et 1940*, op. cit. p. 21.

permettant de rivaliser avec ceux imaginés au sud de la frontière, les Canadiens français se retrouvent bien souvent à jouer les rôles de vilains et de brigands dans leurs récits<sup>85</sup>. Une image qui, comme nous pourrions le voir plus loin, va perdurer.

Aux côtés de ces auteurs romantiques étrangers, il y a la présence des *sportsmen*, qui osent de plus en plus s'aventurer hors des sentiers battus. Il s'agit principalement des Anglais ou des Américains, attirés par la grandeur des espaces, la richesse du gibier, et certainement par la renommée des guides de chasse et de pêche. Durant toute la première moitié du siècle, les *sportsmen* demeurent aux pourtours des zones habitées. Comme le rappelle Paul-Louis Martin, « [l]a grande forêt sauvage des plateaux appalachiens et laurentiens, l'arrière-pays, appartient encore aux Amérindiens, aux coureurs des bois et aux Canadiens du crû. Très peu de gens s'y retrouvent, s'y sentent à l'aise et bienvenus, peu d'étrangers ont osé s'y risquer<sup>86</sup> ». Le prélèvement des animaux se fait surtout pour leurs peaux et atteint des objectifs commerciaux. À compter des années 1840, quelques chasseurs plus aventureux s'avancent au cœur des Laurentides à la recherche de gibier. Ce n'est qu'à partir de ce moment que les cervidés – caribou, orignal, cerf de Virginie – commencent à attirer les amateurs de chasse sportive. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, en même temps que s'ouvrent à l'exploitation forestière les forêts du Bouclier canadien, la chasse et la pêche vont devenir des agents importants de l'avancée territoriale. Et, comme le montrent les travaux de Darin Kinsey, cette élite bien particulière apporte avec elle dans les forêts, en pratiquant ses activités, une philosophie, un art de faire et d'apprécier la nature<sup>87</sup>.

Comme les arbres, le gibier et le poisson deviennent de nouvelles ressources à exploiter. L'État est dès lors appelé à légiférer en matière de chasse et de pêche sportive. À l'image de l'exploitation de la matière ligneuse, le gouvernement délègue la responsabilité de la mise en valeur des ressources. Des territoires sont loués à des clubs privés de chasse

---

<sup>85</sup> James Fenimore COOPER, *Le derniers des Mohicans*, traduit de l'anglais par M. Defauconpret, Paris, Flammarion, 1992 [1826].

<sup>86</sup> Paul-Louis MARTIN, *Tolfrey. Un aristocrate au Bas-Canada*, Montréal, Boréal Express, 1979, p. 14; Paul-Louis MARTIN, *Histoire de la chasse au Québec*, Montréal, Les Éditions Boréal Express, 1980.

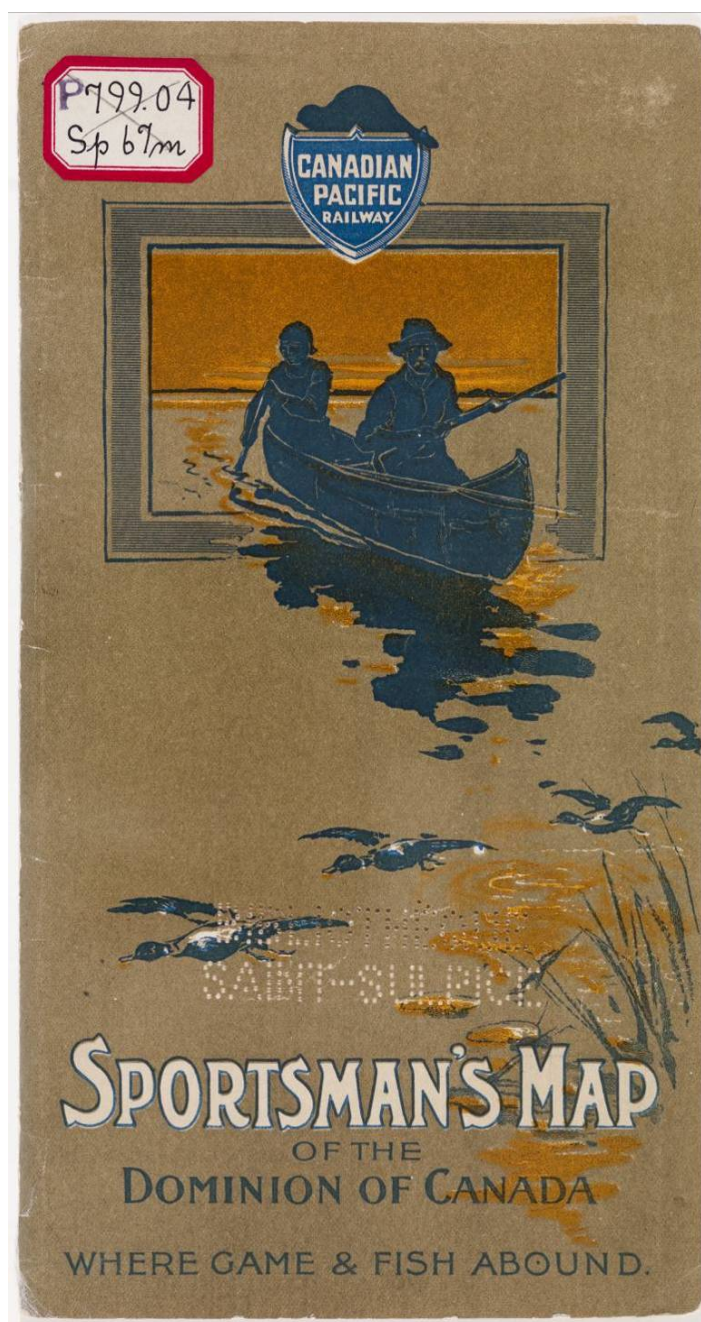
<sup>87</sup> Darin KINSEY, *Fashioning a freshwater eden : elite anglers, fish culture, and state development of Québec's sport' fishery*, *op. cit.*

et de pêche, un moyen d'encadrer les activités et d'assurer une certaine forme de conservation de la ressource<sup>88</sup>. La Compagnie de chemin de fer canadien du Pacifique, alors en plein essor, participe activement à ces nouvelles pratiques. Des documents promotionnels et cartographiques sont produits pour attirer et orienter les touristes dans les forêts. Ceux-ci, avec d'autres comme nous le verrons plus tard, vont contribuer à alimenter les images d'une forêt québécoise vaste, inépuisable, aux ressources illimitées.

---

<sup>88</sup> Paul-Louis MARTIN, *Histoire de la chasse au Québec*, *op. cit.*, p. 80-84.

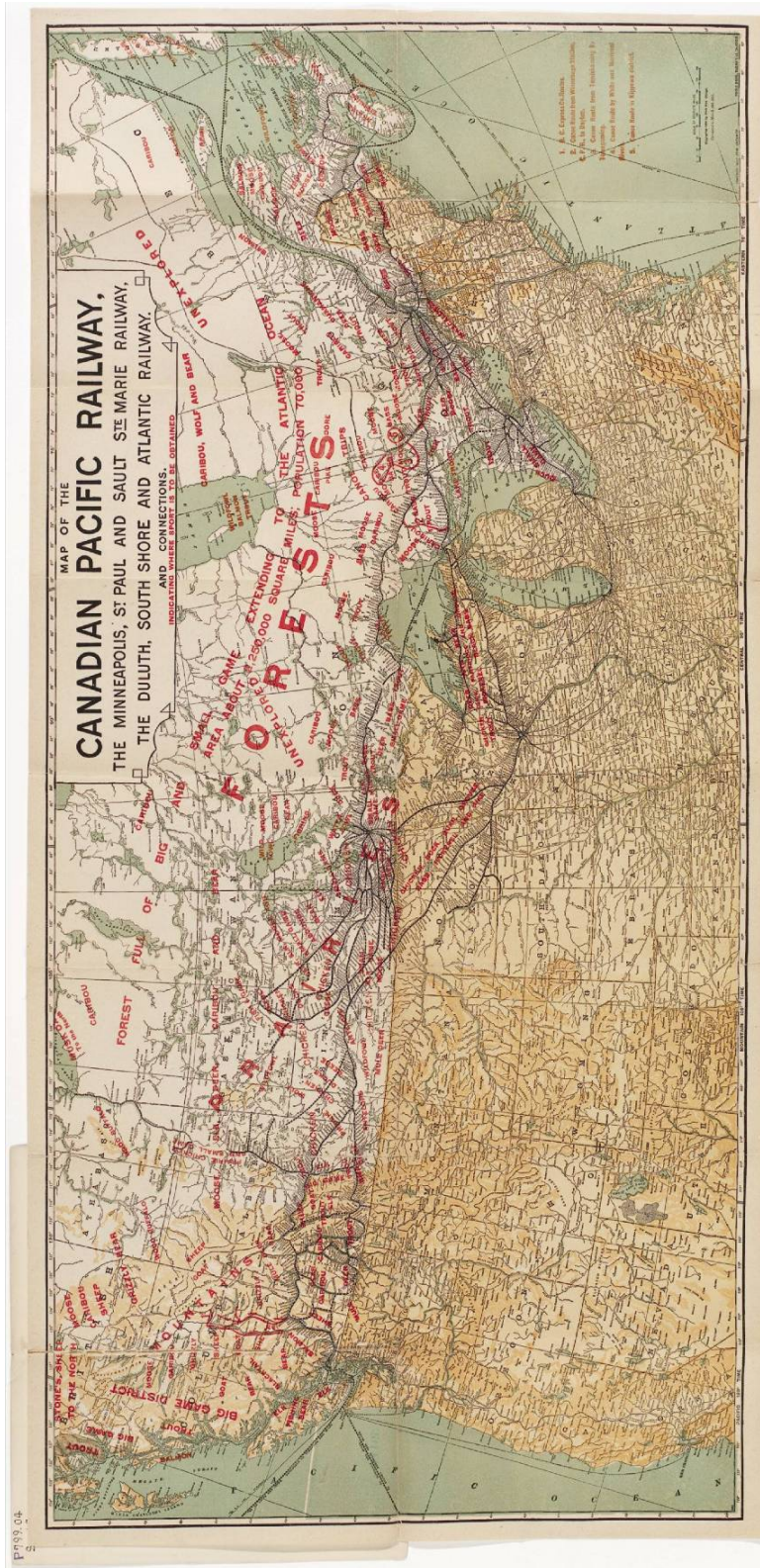
Figure 2 : « Sportsman's Map of the Dominion of Canada ».



Source : « Map of the Canadian Pacific Railway, the Minneapolis, St. Paul and Sault Ste. Marie Railway, the Duluth, South Shore and Atlantic Railway, and connections indicating where sport is to be obtained, 1905 » (page couverture). BAnQ, cote G/3401/P3/1905/M36, ressource numérique, <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000310461> [consulté le 12 janvier 2017].



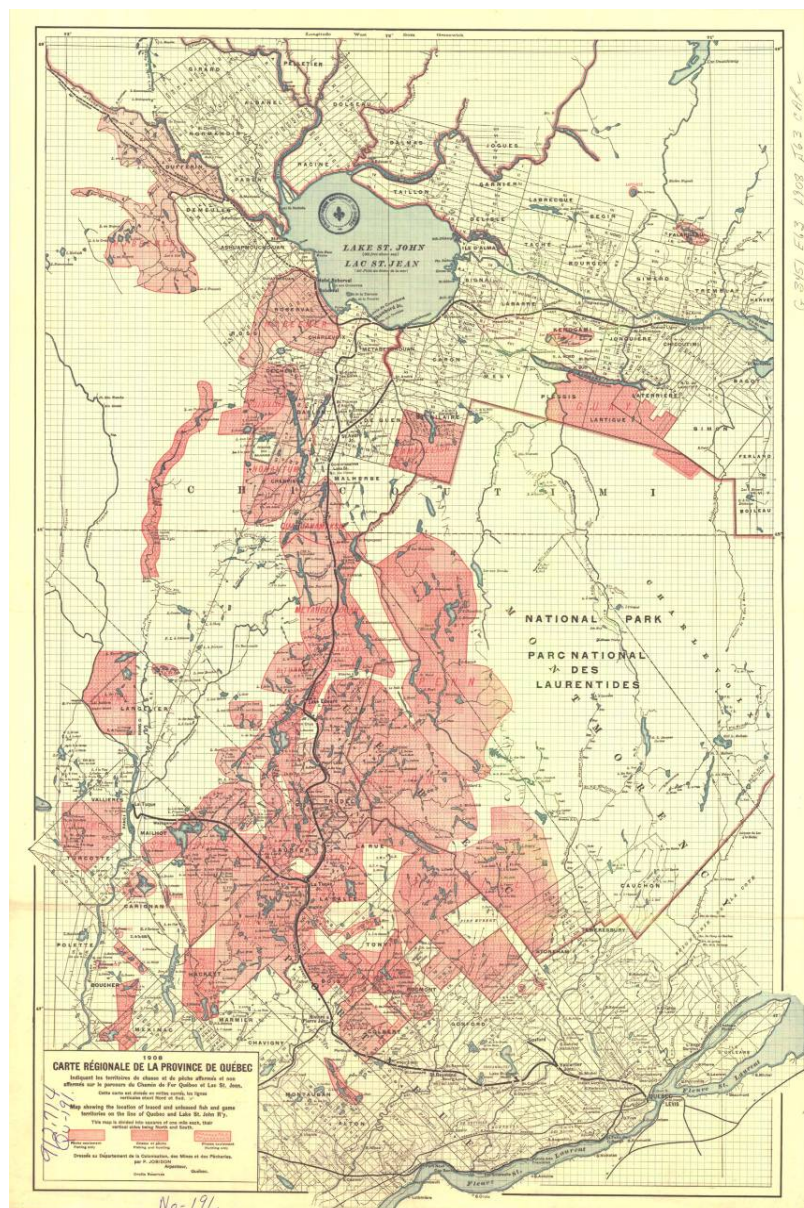
Figure 3 : « Map of the Canadian Pacific Railway ».



Source : « Map of the Canadian Pacific Railway, the Minneapolis, St. Paul and Sault Ste. Marie Railway, the Duluth, South Shore and Atlantic Railway, and connections indicating where sport is to be obtained », 1905, Compagnie de chemin de fer canadien du Pacifique. BANQ, cote G/3401/P3/1905/M36, en ligne, <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000310461>, [consulté le 12 janvier 2017]



Figure 4 : Carte régionale des territoires de chasse et de pêche affermés et non affermés sur le parcours du chemin de fer Québec et Lac St. Jean », 1908.



Source : « Carte régionale de la province de Québec : indiquant les territoires de chasse et de pêche affermés et non affermés sur le parcours du chemin de fer Québec et Lac St. Jean », 1908, Québec, Département de la colonisation, des mines et des pêcheries. BANQ, cote G/3451/E63/1908/J63, ressource numérique <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000057448>, [consulté le 12 janvier 2017].

### L'HOMME DES BOIS : UN PERSONNAGE EN EMERGENCE

Comme nous l'avons évoqué en introduction, dans leur quête de « poétisation de l'espace national » et de « mise en représentation de l'espace »<sup>89</sup>, les Canadiens français relègue la forêt au second plan des imaginaires, dans l'ombre du courant dit « régionaliste » ou « terroiriste », survalorisant l'agriculturisme et le retour à la terre<sup>90</sup>. Cette prédominance d'un imaginaire paysan centré sur la terre, hérité du XIX<sup>e</sup> siècle, est étroitement liée à la présence de l'idéologie nationaliste misant sur la colonisation des vastes régions encore vierges du territoire québécois. Cette idéologie, défendue par les élites politiques, religieuses et intellectuelles, donne lieu à une vaste production littéraire où la valorisation de la terre s'oppose à l'incertitude, la solitude, la désorganisation et les vices de la vie en forêt.

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on compte tout de même quelques poèmes ou récits qui mettent en scène des personnages forestiers, comme *L'Hymne au coureur des bois*, d'Henri-Raymond Casgrain (1831-1904). Trappeurs et bûcherons côtoient ainsi dans les recueils de poésie quelques grands noms de l'histoire canadienne-française, accédant pour la première fois au rang des héros nationaux. Chez les auteurs canadiens du XIX<sup>e</sup> siècle, ce n'est donc pas tant la forêt que l'on va mettre en scène, mais les personnages qui l'habitent, et surtout ceux qui permettent de peupler l'imaginaire. Les titres des deux principales œuvres qui sont publiées en témoignent : *Forestiers et voyageurs* (1863) de Joseph-Charles Taché (1820-1894), et *Jean Rivard, le défricheur* (1862 ; 1876), d'Antoine Gérin-Lajoie. Les deux œuvres paraissent successivement dans les *Soirées canadiennes*, lieu de rencontre des principaux intellectuels de l'époque, et dont l'objectif est de publier des écrits canadiens.

---

<sup>89</sup> L'expression est de Maurice Lemire (*ibid.*, p. 111.)

<sup>90</sup> L'agriculturisme se définit comme un mouvement de « retour à la terre » fondé sur une doctrine qui voit dans le travail de la terre un moyen de préserver les valeurs traditionnelles canadiennes-françaises. Ce mouvement se développe dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle suite à la Conquête anglaise et à la domination des institutions par les Britanniques. Il est fortement soutenu par l'Église catholique et occupe une place importante au Québec jusque dans les années 1950. (Fernand DUMONT, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993.)

Mais ces écrits proposent surtout de renouer avec le folklore des *pays d'en-haut*, ce vaste « hinterland » qui avait tout d'abord appelé les hommes pour trapper les animaux à fourrure et, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, de plus en plus pour la coupe du bois. Échappant au contrôle des autorités coloniales, le personnage du coureur des bois pose problème depuis les débuts de la colonie. Les intendants, responsables de voir à l'établissement terrien, tentent de limiter les départs en émettant des ordonnances et des permis. Du côté de l'Église, on condamne le mode de vie sauvage, les relations entretenues avec Amérindiennes, et le commerce de l'eau-de-vie<sup>91</sup>. Mais l'importance historique de ces hommes des bois est telle qu'il est devenu incontournable de les intégrer à la trame nationale<sup>92</sup>. Ils s'imposent donc aux auteurs comme une urgence intellectuelle et politique, une nécessité à l'appropriation symbolique d'un territoire exploité le plus souvent par des intérêts étrangers. Cependant, ils n'en demeurent pas moins des marginaux, dont il faut falsifier certaines caractéristiques avant d'en extraire la valeur collective. Si on admire leur courage et leur force physique, on redoute leur intempérance et les mœurs douteuses que l'éloignement les incite à adopter.

Trois figures se dégagent de ces premières œuvres : le coureur des bois ou voyageur, le bûcheron ou homme de chantier, et le défricheur. Celles-ci vont ressurgir et se redéfinir dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, dans les œuvres littéraires, mais aussi à travers les débats publics. Selon les auteurs et les périodes, le coureur des bois, ce grand voyageur qui partait durant de longs mois pour la traite des fourrures et adoptait un mode de vie « à l'indienne », se confond parfois avec le bûcheron, ou l'homme de chantier. C'est que dans bien des cas, un même homme a pu pratiquer les deux métiers. Ce qu'on en retient est l'éloignement de la colonie ou de la paroisse, qui s'accompagne souvent du célibat. En contrepartie, il y a aussi le bûcheron obligé, qui quitte son foyer par obligation, afin d'aller

---

<sup>91</sup> Maurice Lemire, "Présentation", Joseph-Charles TACHE, *Forestiers et Voyageurs*, Montréal, Fides, 1981 [1863], p. 6.

Plusieurs recherches historiques ont discuté de la situation des coureurs des bois et de l'importance du commerce des fourrures dans le développement de la Nouvelle-France, longtemps négligé au profit du projet d'établissement agricole. Voir notamment Louise DECHENE, *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*

<sup>92</sup> Maurice Lemire, « Présentation », Joseph-Charles TACHE, *Forestiers et Voyageurs*, *op. cit.*, p. 12.

amasser un peu d'argent nécessaire au démarrage ou au maintien de son établissement agricole et pour subvenir aux besoins de sa famille. Nous verrons qu'au fil du temps, la confusion des rôles, mais aussi leur distinction, va intervenir dans les représentations, jusqu'à s'immiscer, éventuellement, dans l'identité professionnelle des travailleurs de la forêt. Quant au défricheur, il s'agit d'un personnage à part. S'il vit en étroite relation avec la forêt, il n'en demeure pas moins intégré à la vie paroissiale, et surtout, il participe activement au projet de colonisation agricole. On ne le considère donc pas comme un véritable homme des bois, malgré la proximité qu'il entretient avec la forêt.

### **Coueurs des bois et voyageurs**

Chez les poètes, le coureur des bois est la première figure par l'entremise de laquelle on entre en contact avec la forêt. Les premiers poèmes qui évoquent la forêt le font donc par l'intermédiaire de ce personnage. Henri-Raymond Casgrain intitule justement son poème « Le coureur des bois<sup>93</sup> ». Ce poème de Casgrain reste ancré dans une vision européenne de la forêt-désert. Si la vie sauvage n'écarte pas nécessairement la présence de Dieu, le coureur des bois est cet homme qui vit en marge du monde civilisé, plus proche de l'Indien que de l'Homme blanc. Le coureur des bois est maître et roi dans la forêt, mais c'est aussi une âme égarée, souvent seule et oubliée en face de la mort.

---

<sup>93</sup> Henri-Raymond CASGRAIN, « Le coureur des bois. Chanson forestière », H. R. CASGRAIN, *Oeuvres complètes de l'abbé H.R. Casgrain. Tome premier. Légendes canadiennes et variétés*, Montréal, Beauchemin & Valois, Libraires-Imprimeurs, 1884, p. 194-196.

Casgrain est à la fois prêtre, historien, généalogiste, biographe, conteur, éditeur, critique littéraire et poète. Homme instruit et grand voyageur, il a permis de créer des liens intellectuels avec la France et les États-Unis. Très admiré de ses contemporains, il est considéré comme un homme rassembleur, « un trait d'union entre de nombreux écrivains canadiens ». Plusieurs honneurs lui sont attribués, dont un doctorat honorifique en droit de l'Université Laval en 1877 et la reconnaissance de l'Académie française en 1888 pour son ouvrage *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, une histoire de l'Acadie sous forme de récit de voyage. Il est élu président en 1889 de la Société royale dont il avait été le cofondateur. Casgrain est aussi bien connu comme cofondateur des *Soirées canadiennes*. Son travail d'écrivain et d'historien est au service de la cause patriotique, des valeurs canadiennes-françaises et de la bonne morale. Casgrain a été de ceux qui ont activement participé à la création d'une littérature canadienne, mettant en valeur des thèmes canadiens, mais aussi de ceux à qui l'on doit cette idéologie de la survivance.

LE COUREUR DES BOIS  
Chanson forestière<sup>94</sup>

J'ai voyagé toute ma vie,  
Seul et sans me lasser jamais;  
Je ne connais d'autre patrie  
Que les déserts et les forêts.

A ma famille, à mon village  
J'ai dit adieu depuis trente ans;  
Jamais, durant ce long voyage,  
Je n'ai vu la face des blancs.

Ma carabine est ma compagne;  
Je règne avec elle en tout lieu.  
Dans la plaine et sur la montagne  
Je n'ai d'autre maître que Dieu.

On dit qu'une tribu guerrière  
Jadis confia son destin  
Au grand chasseur qui fut mon père,  
Dernier baron de Saint-Castin.

De l'indien j'ai l'insouciance,  
L'ouïe et l'intrépidité ;  
Pareil mépris de l'existence,  
Pareil amour de liberté.

Il n'est pas un souffle, un murmure,  
Pas un frémissement des bois,  
Pas un seul bruit de la nature,  
Que ne puisse imiter ma voix.

Que sont les brillantes parures  
Dont s'enorgueillissent les rois  
A côté des riches fourrures  
Qui parent le Coureur des Bois?

J'ai pour sceptre ma carabine,  
Le dôme des cieux pour palais,  
Pour tapis j'ai la mousse fine,

Pour trône, les monts des forêts.

Là-bas, au fond de la prairie,  
Les buffles paissent par troupeau;  
Pour mon vêtement, pour ma vie  
Je n'ai qu'à choisir les plus beaux.

Quand la neige des bois s'amasse,  
Qu'on enfonce jusqu'au genou,  
Je prends mes raquettes, je chasse  
L'original et le caribou.

Lorsque l'ombre du soir arrive,  
Je me fais un lit de sapin.  
Couché près de la flamme vive,  
Je rêve et dors jusqu'au matin.

Au bruit des vents et des cascades  
Qui bougent comme des taureaux;  
Au grognement des ours nomades  
Qui vont boire dans les ruisseaux.

Si je vois monter la boucane  
D'un camp sauvage à l'horizon,  
Je vais m'asseoir dans leur cabane  
Et, partager leur venaison.

Au fond des bois ou sur la plage,  
Quand mon cadavre dormira,  
Celui qui prend soin du sauvage  
Sur mes os blanchis veillera.

Peut-être le missionnaire  
Qui prêche au pauvre indien la croix,  
En passant dira sa prière  
Pour l'âme du Coureur des Bois.

décembre 1869.

---

<sup>94</sup>*Ibid.*

Ce coureur des bois, c'est celui que Taché nomme aussi le « voyageur », type pittoresque, « à la stature héroïque tant par ses qualités physiques que par son adresse, son esprit d'initiative et son goût de l'aventure<sup>95</sup> ». Ce n'est ici que les prémisses d'une quête de définition, du « vrai Canadien<sup>96</sup> ». Car pour Taché, les voyages n'empêchent pas nécessairement le coureur des bois de rester fidèle à sa patrie, à sa langue, à la religion catholique. Le vrai Canadien est celui « qui se souvient de son catéchisme, et qui respecte et écoute le prêtre, avec cet extérieur honnête, cette politesse aisée, cette réserve de bon goût, ce savoir-vivre qui devine ce qui est convenable, ce respect des hommes et des choses<sup>97</sup> ». Celui-ci peut être comparé au Canadien « yankéifié », « qui a changé son nom, qui affecte de ne parler qu'anglais, ne salue plus les ecclésiastiques, prend la grossièreté pour de l'indépendance, l'ânerie brûyante [*sic*] pour du savoir, le nasillement pour un parler aimable, la vulgaire audace pour de l'importance ; qui bavasse à tous et de tout, avec un ton détestable de prétentieuse contention...<sup>98</sup> ». Sous ce point de vue, ce n'est plus la forêt qui est la pire menace à la culture, mais l'influence des États-Unis. L'éloignement pose toujours un défi, mais celui-ci n'est pas le plus insurmontable, il peut même protéger des autres menaces, qui apparaissent pires.

### **Forestiers et voyageurs : un précédent**

L'œuvre de Joseph-Charles Taché mérite une présentation plus détaillée. À l'exception de quelques poèmes épars dans une littérature centrée sur la terre, Taché est le seul auteur à consacrer un livre complet à ces hommes que l'on nomme *Forestiers et voyageurs*, comme son titre l'indique<sup>99</sup>. Cette œuvre fondamentale demeure un point de

---

<sup>95</sup> Maurice Lemire, « Introduction », Joseph-Charles TACHE, *Forestiers et Voyageurs*, *op. cit.*, p. 7.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>97</sup> *Ibid.*

<sup>98</sup> *Ibid.*

<sup>99</sup> Joseph-Charles Taché est d'abord médecin. Installé dans le comté de Rimouski, il est député conservateur de 1847 à 1857. En 1855, il représente le Canada à l'Exposition universelle de Paris. De 1864 à 1888, il occupe le poste de sous-ministre à l'Agriculture à Ottawa. Il fait parti des auteurs qui animent les *Soirées canadiennes* au cours des années 1860.

référence et de comparaison. La majorité des thèmes forestiers qu'il aborde vont perdurer dans le temps. On y retrouve la dualité entre le voyage et la vie sédentaire, la remontée vers le nord et vers l'ouest par les lacs et les rivières pour la traite des fourrures, la descente des radeaux de bois équarris jusqu'à la ville de Québec, la vie quotidienne dans les chantiers, la description du mode de vie en forêt, de la créativité et de la débrouillardise qui la caractérise, sans oublier la référence à quelques légendes indiennes. On y retrouve aussi, en filigrane, certains faits moins glorieux comme l'ivrognerie caractéristique des hommes de chantier, la fuite de ceux qui veulent se faire oublier après avoir commis quelque geste répréhensible, les histoires de vengeance et les guerres commerciales.

On a parfois reproché à Taché d'avoir présenté le monde des chantiers et des hommes de bois sans le contextualiser, le situant dans l'univers de la fable. Géographiquement, son récit, même s'il est localisé à différents endroits de la province, au Bas-Saint-Laurent, sur la Côte-Nord, en Outaouais, sur la rivière Rouge au Manitoba, abolit les frontières. Les référents qu'il propose, même s'ils appartiennent à des réalités localisées, deviennent l'imaginaire d'un seul territoire. Il réunit également en un même personnage, le père Michel, les aventures de plusieurs hommes, créant ainsi un archétype, à la fois hors du réel tout en demeurant réaliste. Comme plusieurs le feront après lui, Taché met en italiques certains mots qui appartiennent au monde qu'il décrit, et ajoute des notes de bas de page pour fournir des informations essentielles au lecteur néophyte en matière de forêt.

La curiosité de Taché pour la vie en forêt et les hommes qui l'habitent est sincère et attentive. Le récit de Taché est basé sur ses propres voyages en forêt, durant lesquels il accompagnait les hommes dans leurs diverses tâches. Tout docteur et homme de lettres qu'il était, il vouait un respect sincère à leurs savoirs et souhaitait leur rendre hommage. Bien que paternaliste, c'est sur le ton de la bienveillance nous croyons qu'il faut lire ce qu'il dit sur l'intelligence de ces hommes du peuple, de bonne foi et au cœur pur, nourri par le contact continu avec la nature. Il leur reconnaît un savoir qui vaut selon lui parfois bien plus que celui d'hommes qui se croient savants : « Je vous réponds [...] que le Père Michel, avec la science du petit catéchisme pour base et sa longue et honnête expérience des choses



de la création, avait des solutions admirables pour bien des questions philosophiques qui ont tourné la tête à beaucoup de malheureux soi-disant penseurs<sup>100</sup> ».

Bien que considéré par ses pairs comme l'un des plus érudits des Canadiens français à son époque, au sein du groupe des *Soirées canadiennes*, Taché apparaît comme un dissident<sup>101</sup>. À l'encontre de ceux qui ne valorisent que la terre et le destin providentiel centré sur l'agriculture, il répond que

Nous sommes nés, comme peuple, du catholicisme du XVII<sup>e</sup> siècle et de nos luttes avec une nature sauvage et indomptée, nous ne sommes point fils de la révolution et nous n'avons pas besoin des expédients du romantisme moderne pour intéresser des esprits qui croient et des cœurs encore purs. Notre langage national doit donc être comme un écho de la saine littérature française d'autrefois, répercuté par nos montagnes, aux bords de nos lacs et de nos rivières, dans les mystérieuses profondeurs de nos grands bois<sup>102</sup>.

Taché pose ainsi les bases nécessaires à l'émergence d'une culture qui pourrait faire place à la nature, une nature particulièrement marquée par la forêt.

### **Les chantiers : un mythe à inventer**

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le chantier est une réalité déjà bien implantée comme mode d'exploitation comme dans les mœurs. Les grandes exploitations de pins équarris de l'Outaouais appellent les hommes durant l'hiver pour l'abattage des arbres. Un peu partout dans les régions, des chantiers s'organisent dans l'arrière-pays. Dans *Forestiers et voyageurs*, Taché s'attache à décrire cette réalité, qui est celle de milliers

---

<sup>100</sup> Joseph-Charles TACHE, *Forestiers et Voyageurs*, op. cit., p. 114.

<sup>101</sup> Julien GOYETTE, Claude LA CHARITE et Catherine BROUÉ, *Joseph-Charles Taché polygraphe*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013.

<sup>102</sup> Joseph-Charles Taché, *Trois légendes de mon pays*, Montréal, C.O. Beauchemin et Valois, 1871, p. 28-29, cité dans Réjean BEAUDOIN, *Naissance d'une littérature : essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française (1850-1890)*, Montréal, Boréal, 1989, p. 66.

d'hommes, mais qui reste méconnue pour beaucoup d'autres. D'ailleurs, Taché prend soin de définir ce qu'est un « chantier » :

Le mot *chantier* a diverses acceptions : c'est ainsi qu'il signifie quelquefois l'ensemble d'un établissement, ou l'industrie de l'exploitation des bois elle-même ; quelquefois le logement des ouvriers. C'est de cette dernière acception que les Anglais font usage dans le mot *shanty* (corruption de *chantier*), par lequel ils désignent une hutte de colon<sup>103</sup>.

Taché apporte ce genre de précisions sur les termes appartenant à l'univers des forestiers tout au long de son ouvrage. Il fait une description physique de ces lieux, de l'aménagement des « camps » – dont il faut prononcer le « p », précise-t-il<sup>104</sup> – des objets qui occupent l'espace, à travers lesquels se traduisent la simplicité et l'ingéniosité des hommes qui travaillent en forêt. Un mode de vie qu'il dit rustique et pittoresque. Le chantier est aussi une organisation sociale et hiérarchique, composée du contremaître, des « bûcheurs » ou bûcherons, des charretiers, des « claireurs », chargés de débarrasser et entretenir les chemins, et finalement le « couque » ou cuisinier.

En plus de tracer les contours de ces lieux aux allures mythiques, Taché crée un contact intime avec l'univers forestier grâce au personnage attachant du père Michel. Désormais devenu un « beau vieillard<sup>105</sup> », le père Michel agrmente les soirées au chantier en racontant les aventures qu'il a vécu du temps qu'il était soit guide, chasseur ou engagé pour la traite des fourrures. Le père Michel est un homme d'esprit et aux multiples qualités :

C'était un grand conteur : comme il avait beaucoup vu, beaucoup entendu et un peu lu, son répertoire n'était jamais épuisé : il aimait, du reste, autant à conter qu'on aimait à l'entendre. Il savait, sur le bout du doigt, l'histoire de l'*Oiseau Filguelnousse*, *Le Conte du Merle Blanc*, beaucoup des histoires de la littérature populaire, des légendes, des récits de chevalerie, et, surtout, son histoire à lui, qui n'était pas le moins prisé de ses récits. Le vieux diseur avait une excellente

<sup>103</sup> Joseph-Charles TACHE, *Forestiers et Voyageurs*, op. cit., p. 22.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 35.

éducation domestique, une assez bonne instruction élémentaire, une coupe heureuse d'esprit : aussi l'écoutait-t-on avec un intérêt plus qu'ordinaire<sup>106</sup>.

Taché marque surtout un coup en décrivant de façon détaillée les lointaines exploitations de l'Outaouais et des Grands-Lacs, où l'on produit le bois équarri dont les radeaux descendent de mai à septembre le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec, pour prendre la route de l'Europe. Il trace un portrait des méthodes de fabrication de ces radeaux, les techniques utilisées pour traverser les rapides et les chutes, le mode de vie des hommes qui, durant toute l'année, consacrent leur vie au travail en forêt. Les « hommes de cages » ou « cageux » sont bien différents « des forestiers cultivateurs, de ces jeunes gens qui travaillent, dans les chantiers voisins des établissements agricoles, une partie de l'année, et qui, le reste du temps, sont occupés sur les terres de leurs parents ou sur leurs propres terres [...] ». Il s'agit d'« une classe d'hommes qui consacrent tout leur temps à l'exploitation forestière qui se fait loin des centres de population<sup>107</sup> ». Il s'agit d'un passage important, puisque ce mode d'exploitation du bois équarri va décliner durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, cédant graduellement la place au sciage, puis aux pâtes et papiers. Cette étape de l'industrie forestière canadienne est déjà engagée dans un processus de transformation.

Les images proposées par Taché de la vie en forêt et des personnages vont perdurer. D'une part parce qu'en plusieurs points, elles décrivent assez fidèlement la réalité. D'autre part, parce que Taché a probablement su toucher aux principales dimensions de la vie en forêt qui pouvait susciter la curiosité et auxquelles on cherchait à donner un sens. Nous verrons plus loin que dans les années 1930, les explications lexicales sont toujours de mise, et la forêt est toujours un lieu pertinent pour tenter de définir le caractère du vrai Canadien. La vie dans les chantiers et les longs voyages remplis d'aventures, ouvrant même sur la possibilité du fantastique, vont continuer de fasciner.

---

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 172.

### **Le défricheur : Abattre la forêt pour faire place à la civilisation**

On retrouve un premier modèle du défricheur, celui qui s'attaque avec vigueur aux terres neuves pour développer à la fois l'agriculture et la société québécoise, dans *Jean Rivard, le défricheur*, d'Antoine Gérin-Lajoie. Le récit paraît une première fois en 1862 dans *Les soirées canadiennes*, puis est édité en 1874<sup>108</sup>. Orienté vers la promotion de l'établissement terrien, Gérin-Lajoie veut rendre un hommage aux hommes qui se sont mesurés, avec pour seule arme leurs bras, hache et scie à la main, aux géants de la forêt. L'auteur aurait même envisagé la constitution d'un « Dictionnaire des défricheurs célèbres ».

En 1843, forcé d'interrompre ses études en droit à la suite du décès de son père, le « héros » de l'histoire, Jean Rivard, est confronté à faire un choix difficile : s'installer en ville et gonfler les rangs des professions libérales déjà encombrés ou reprendre la terre paternelle pour la cultiver, compromettant l'avenir de ses jeunes frères. En visionnaire, il est appelé en songe à se tourner vers les terres neuves des Cantons de l'Est. Son rêve se transforme en une épopée couronnée de succès. Après des années de labeur, la forêt s'est transformée en champs fertiles. Une route vient le rejoindre, mettant en marche la roue du développement, qui se dessine dans la seconde partie de l'histoire, *Jean Rivard, économiste* (1876)<sup>109</sup>. Rapidement, c'est une paroisse prospère qui prend forme, avec une commission. Le défricheur se transforme en homme politique. Il devient maire, puis député<sup>110</sup>. Mais par la suite, il revient à ses valeurs entrepreneuriales, préférant la vie sur la terre, qu'il juge plus utile à l'épanouissement de la nation.

Gérin-Lajoie est un homme avisé et bien documenté, mais son récit est celui d'un archétype idéalisé. Jean Rivard est doté de toutes les qualités attendues d'un colon – beau,

<sup>108</sup> Antoine GERIN-LAJOIE, *Jean Rivard : Le défricheur : Récit de la vie réelle*, Montréal, J. B. Rolland, 1874.

<sup>109</sup> Antoine GERIN-LAJOIE, *Jean Rivard, économiste, pour faire suite à Jean Rivard, le défricheur*, Montréal, J.B. Rolland & fils, 1876.

<sup>110</sup> Ce modèle des élites locales cumulant les fonctions a été dépeint, notamment, dans Jean-René THUOT, *D'une assise locale à un réseau régional : élites et institutions dans la région de Lanaudière (1825-1865)*, Université de Montréal, 2008; Maude FLAMAND-HUBERT, *Louis Bertrand à L'Isle-Verte. Propriété foncière et exploitation des ressources, 1811-1871*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012.

jeune, intelligent, courageux, instruit, studieux, dur de corps, sensible de cœur, industriel, prudent, sage, charitable, bon administrateur, excellent chrétien, juste, honnête, et surtout il a la chance de son côté<sup>111</sup>. Le roman est sciemment une thèse, un guide didactique pour sortir de l'impasse la jeunesse canadienne-française, en fondant le capital sur la seule richesse à la base à toute nation, l'agriculture. Indirectement, il critique aussi l'absence de plan de colonisation et d'investissement dans les travaux publics de colonisation et dans l'éducation, pourtant le seul moyen de pallier à l'immigration vers les villes et les États-Unis, lieu d'oisiveté, de déchéance physique et morale. Gérin-Lajoie pose ainsi les balises de la trame colonisatrice : ouvrir les terres, voir venir la route et fleurir les institutions. Son récit est réédité de multiples fois. Il est distribué dans les écoles et proposé en modèle aux finissants du cours classique<sup>112</sup>.

Gérin-Lajoie positionne l'action de défricher dans un lexique qui emprunte à la guerre. Ainsi, la forêt est une ennemie que l'on attaque « armés en guerre ».

Les travaux de nos défricheurs n'étaient plus autre chose que des batailles sanglantes ; chaque soir on faisait le relevé du nombre des morts et on discutait le plan de la campagne du lendemain. Les morts, c'étaient les arbres abattus dans le cours de la journée ; les plus hauts étaient des généraux, des officiers, les arbrisseaux n'étaient que de la chair à canon<sup>113</sup>.

Cette image du défrichage, comme une lutte à finir avec le milieu forestier, va persister dans l'imaginaire. Jean Rivard devient un modèle pour ceux qui sont en faveur de la colonisation, et contre-exemple pour ceux qui craignent la déforestation. Mais derrière cette trame qui affirme la primauté de l'œuvre de colonisation, on peut néanmoins lire la sensibilité de l'auteur pour les étapes qui obligent à entrer en contact avec la forêt, ouvrant sur toute la palette des contradictions qu'elle peut susciter. Si l'accent est mis sur le

---

<sup>111</sup> Antoine GERIN-LAJOIE, *Jean Rivard : Le défricheur : Récit de la vie réelle et Jean Rivard : Economiste*, LaSalle, Québec, Hurtubise HMH, 1981 [1876].

<sup>112</sup> Il existerait près d'une vingtaine de rééditions ou réimpressions de l'œuvre de Gérin-Lajoie.

<sup>113</sup> Antoine GERIN-LAJOIE, *Jean Rivard : Le défricheur : Récit de la vie réelle et Jean Rivard : Economiste*, *op. cit.*, p. 43.

courage et la qualité des bras qui sont nécessaires pour s'attaquer à la forêt, celle-ci n'en demeure pas moins un lieu de grande beauté, comme en témoignent les descriptions qu'y consacre Gérin-Lajoie. Chaque arbre, seul ou en bosquet, mérite sa description, comme le jeu des couleurs. La forêt est aussi un lieu sain, abondant, où l'air est salubre. Tout à son objectif d'éliminer la forêt, le cœur de Jean Rivard se laisse tout de même émouvoir devant la grandeur et la beauté des arbres et de la forêt.

### **Envoûtement et sortilèges : les contes et légendes**

Bien que les pratiques entretenues aux espaces forestiers québécois n'aient pas connu avec la même intensité la rupture entre la forêt des cultes païens et la démonisation chrétienne des forêts<sup>114</sup>, l'imaginaire n'en porte pas moins l'héritage. La forêt est à ses heures un lieu de mystères et de sortilèges. C'est un lieu idéal où le diable peut mettre en œuvre ses méfaits et ensorceler les âmes. Souvent loin de l'église et des conseils du prêtre, les âmes sont plus susceptibles de tomber dans les pièges du malicieux personnage. Ces histoires parviennent à la population le plus souvent par la bouche des coureurs des bois, qui se transforment en conteurs les soirs de « veillées », au village ou au chantier, comme nous en avons eu l'exemple avec le personnage du père Michel, créé par Joseph-Charles Taché. Le bagage imaginaire occidental se mêle aux réalités culturelles et naturelles du pays. Les Amérindiens et leurs propres légendes occupent une place privilégiée dans cet univers mi-réaliste mi-fictif.

Le temps d'une pause, sortant à l'extérieur du « camp », Taché se laisse éblouir par les beautés de la forêt, le reflet de la lune et l'ombre des arbres sur la neige. Tout ouïe aux bruits de la nuit, un élan de poésie s'empare de lui :

Oh! la forêt! c'est bien là le domaine des esprits qu'ont évoqués les poètes. Ce n'est pas sans raison que l'imagination populaire a placé dans les mystérieux détours du dédale qu'elle forme le séjour favori des fées, des lutins, des sylphes,

---

<sup>114</sup> Robert HARRISON, *Forêts. Essai sur l'imaginaire forestier en Occident*, op. cit., p. 99-100.

des gobelins, des gnomes, et de tous ces génies fantastiques dont les histoires nous fascinent, nous épouvantent et nous charment tour à tour.

Laissons raisonner “les esprits forts qui ne sont que des fous”, et, croyant ce qu’il faut croire de ces choses qui ont du vrai, jouissons-en en tout cas comme des conceptions poétiques qui touchent au côté mystérieux de notre être.

O Forêt! patrie des génies, théâtre à grands décors des enchantements et des sortilèges! Comme je t’admirais alors, et comme je me plaisais à te peupler de ces fantômes rians ou terribles, enfants de l’imagination des peuples<sup>115</sup>.

Le père Michel raconte donc quelques-unes de ces aventures qui mettent en scène des feux follets et « jongleurs » ou magiciens amérindiens. On y retrouve aussi des histoires où le diable se serait emparé de l’âme des morts qui ont commis un acte répréhensible, comme ce Huron transformé en loup-garou et condamné à se sécher au bord d’un feu soir après soir pour avoir provoqué la noyade d’un missionnaire dans le Sault-au-Récollet, et dont les voyageurs aperçoivent le spectre<sup>116</sup>.

Mais l’œuvre phare en matière de contes et légendes est celle d’Honoré Beaugrand (1848-1906)<sup>117</sup>, *La chasse-galerie*. Ce titre désigne à la fois un conte et un recueil de contes et de légendes parus dans les journaux au cours des dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Le conte de la Chasse-Galerie est probablement l’un des plus populaires de la culture québécoise. Il raconte l’histoire d’un groupe d’hommes qui, grâce à un pacte avec le diable vont rendre visite à leurs familles pour fêter le réveillon du jour de l’an. En canot volant, ils parcourent les cent lieues qui séparent leur chantier sur la rivière des Outaouais du village de Lavaltrie, à l’est de Montréal. L’aller-retour doit s’effectuer dans un délai de six heures, sans que soient prononcés ni le nom de Dieu, ni celui du Diable. Au retour, le conducteur

---

<sup>115</sup> Joseph-Charles TACHE, *Forestiers et Voyageurs, op. cit.*, p. 76-77.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p.122-124.

<sup>117</sup> Honoré Beaugrand est reconnu comme mémorialiste et romancier. Contestataire et parfois polémique, il a connu une vie passablement mouvementée. Il participe à la Guerre du Mexique dans l’armée de l’archiduc Ferdinand-Maximilien, où il a été fait prisonnier. Lors d’un voyage en France en 1867, il doit quitter le pays pour y avoir mené des activités antigouvernementales. Il publie un roman, *Jeanne la fileuse* (1878) et des récits de voyage. Au cours de sa carrière, il fonde plusieurs journaux, dont *La Patrie*, qui lui sert de tremplin en politique. Il est maire de Montréal en 1885-1886.

du canot, ivre, évite de justesse un clocher, mais heurte en fin de course la cime d'un pin, non loin du chantier. Un groupe de bûcherons retrouvent les huit compagnons qui ont couru la chasse-galerie, ensevelis sous la neige au petit matin. L'auteur précise alors qu'il n'a pas démenti la version de ses secoueurs, qui disent avoir retrouvé la petite troupe « tous saouls comme des grives, et en train de cuver [leur] jamaïque dans un banc de neige des environs<sup>118</sup> ». Comme le conte est introduit en expliquant la tradition voulant que le bourgeois – propriétaire du chantier – offrait un petit baril de rhum aux hommes la veille du jour de l'an, la fin du conte laisse planer le doute sur cette chasse-galerie, qui semble dès lors être davantage le fait de l'imagination des hommes de chantier s'ennuyant loin de leurs proches durant le temps des Fêtes.

Les autres contes et écrits d'Honoré Beaugrand mobilisent plus ou moins l'espace forestier, selon les cas. L'action se passe parfois à l'orée du bois, ou met en vedette des personnages de coureur des bois, des missionnaires ou des Amérindiens. Dans la suite de notre démonstration, nous reviendrons peu sur le conte et la légende. Ce type d'écrits pose tout le problème de son rapport à l'oralité<sup>119</sup>. Mais au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, l'invraisemblable fait partie des moyens privilégiés pour entrer en contact avec le milieu forestier dont les journaux se font l'écho, comme nous le verrons au chapitre trois. Les vices et l'intempérance de la vie en forêt, les peurs que suscitent les longs voyages, paraissent moins dramatiques avec une touche de surnaturel.

---

<sup>118</sup> Honoré BEAUGRAND, *La chasse-galerie*, Montréal, Fides, 1979 [1900], p. 31.

<sup>119</sup> Marc BENSON, « La Fonction du narrateur dans le conte fantastique québécois du XIX<sup>e</sup> siècle », *Studies in Canadian Literature*, vol. 22, n<sup>o</sup> 2, 1997, p. 28-38.

Tout comme nous n'avons pas retenu la chanson, qui pourrait pourtant présenter un corpus d'intérêt.



### ARTHUR BUIES : VOYAGEUR EN SON PROPRE PAYS

Les écrits d'Arthur Buies s'inscrivent dans la mouvance de la propagande gouvernementale pour encourager la colonisation, et sont avant tout une quête de connaissance rationnelle du territoire<sup>120</sup>. Il défend également la création d'une littérature nationale ayant pour but de valoriser des sujets « canadiens » et « utiles »<sup>121</sup>. Le cas de Buies est cependant particulier. Intellectuel et polémiste bien connu, il occupe le poste de secrétaire de la Société de Géographie à compter de 1878 et travaille pour le Département des Terres de la Couronne à partir de 1879, pour lequel il est appelé à écrire des études sur les régions de colonisation. À compter de 1888, il devient agent de colonisation sous le gouvernement libéral d'Honoré Mercier et travaille étroitement avec le curé Labelle, alors sous-commissaire au Département de l'Agriculture et de la Colonisation.

Le curé Antoine Labelle (1833-1891) est alors surnommé le « roi du Nord ». Il s'investit activement dans l'ouverture des « Pays d'en-haut », faisant de la colonisation un vaste projet de reconquête territoriale, à la fois économique et culturelle, pour contrecarrer la présence anglo-protestante. Il voyage lui-même à près de 45 reprises dans les forêts des Laurentides et de l'Outaouais pour identifier et sélectionner les sites les plus propices à la fondation de nouvelles paroisses<sup>122</sup>. Aux yeux du curé Labelle, la forêt est une ressource

---

<sup>120</sup> Gilles SENECAI, « Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914): genre et tradition géographiques? École nationale? », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 36, n° 97, 1992, p. 33-60.

<sup>121</sup> Francis PARMENTIER, « Buies, Arthur », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 13, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 22 juin 2015, [http://www.biographi.ca/fr/bio/buies\\_arthur\\_13F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/buies_arthur_13F.html).)

<sup>122</sup> Le curé Labelle est un prêtre catholique et un grand promoteur de la colonisation de la région des Laurentides et de l'Outaouais. Il réalise ses activités à partir de la paroisse de Saint-Jérôme, dont il est le titulaire à compter de 1868 jusqu'à son décès en 1891. Grand militant conservateur, les relations qu'il entretient avec le parti au pouvoir lui permettent d'obtenir en retour des faveurs, telles que la construction de chemins. Il accède en 1888 au poste de sous-commissaire au département de l'Agriculture et de la Colonisation, durant le court gouvernement libéral d'Honoré Mercier, année au cours de laquelle il participe à la rédaction de la nouvelle loi des Terres. Il crée également la Société de colonisation de Montréal, qui demeure au tournant du XX<sup>e</sup> siècle un acteur important dans le débat opposant les adeptes de la colonisation aux compagnies forestières. (Gabriel DUSSAULT, « Labelle, François-Xavier-Antoine », *Dictionnaire biographique du Canada*, [http://www.biographi.ca/fr/bio/labelle\\_francois\\_xavier\\_antoine\\_12F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/labelle_francois_xavier_antoine_12F.html) [consulté le 16 septembre 2014]; Gabriel DUSSAULT, *Le curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1950, op. cit.*)

épuisable dont le potentiel a déjà été capté par l'étranger. Le meilleur moyen qu'ont les Canadiens français de rivaliser est la colonisation, avec la perspective d'une industrialisation de l'agriculture<sup>123</sup>. Le curé Labelle mise également sur le potentiel minier afin de voir fleurir sur le plateau laurentien un secteur manufacturier dynamique. Même s'il n'a pas de véritable successeur, son discours imprègne durablement la société québécoise<sup>124</sup>.

En 1889, Arthur Buies accuse l'État et les politiciens de tolérer les attaques répétées contre la colonisation en adoptant des politiques qui « favorise[nt] le marchand de bois au détriment du défricheur ». Buies vise tout particulièrement la loi des réserves forestières adoptée en 1883, « qui étouffaient graduellement la colonisation, mettaient la corde au cou du colon et en présentaient le bout au commerçant de bois, qui n'avait aucun scrupule de tirer dessus, quand ses intérêts, le temps, les lieux, les circonstances le permettaient<sup>125</sup> ». Une lutte ouverte dans laquelle les agents des terres se font les « complices des ennemis du pays », ayant intégré le principe selon lequel « les revenus provenant des concessions de bois devaient l'emporter sur les intérêts de la colonisation<sup>126</sup> ». Une gangrène qui en est venue à « jeter la confusion dans le département des Terres, et par faire épouser leurs

---

<sup>123</sup> À cet égard, les résultats dans la production laitière, dans la région du Saguenay, sont la référence en matière d'industrialisation agricole. Dans ses essais, Errol Bouchette y réfère à plusieurs reprises (Errol BOUCHETTE, *L'indépendance économique du Canada français*, Arthabaska, la Cie d'imprimerie d'Arthabaskaville, 1906; Errol BOUCHETTE, *Emparons-nous de l'industrie* <http://classiques.uqac.ca/> ed., Les écrits du Canada français, n° 35, 1972, texte présenté par Yvon-André Lacroix, 2011 [1972, 1901].

<sup>124</sup> À ce sujet, on peut référer au roman *Un homme et son péché* (1934), écrit par Claude-Henri Grignon (1894-1976), dans lequel il met en scène la colonisation des Laurentides et le personnage du curé Labelle. Ce roman sera par la suite mis en bande dessinée, porté à la radio, au théâtre, au cinéma et à la télévision. (Bibliothèque et Archives nationales du QUEBEC, « Un homme et son péché... l'oeuvre de Claude-Henri Grignon », Gouvernement du Québec, [http://www.banq.qc.ca/histoire\\_quebec/parcours\\_thematiques/ClaudeHenriGrignon/chg\\_index.jsp](http://www.banq.qc.ca/histoire_quebec/parcours_thematiques/ClaudeHenriGrignon/chg_index.jsp) [consulté le 16 septembre 2015]; Claude-Henri GRIGNON, *Un homme et son péché*, Montréal, Les Éditions du Totem, 1934; Luc BERTRAND, *Un peuple et son avarde. Sources et histoire d'un téléroman*, Outremont, Éditions Libre Expression, 2002.

<sup>125</sup> Arthur BUIES, *L'Outaouais supérieur*, Québec C. Darveau 1889, p. 23.

<sup>126</sup> *Ibid.*

odieuses et criminelles préférences par les ministres eux-mêmes », laissant la voie libre à la « destruction prompte et irrémédiable<sup>127</sup> » des forêts.

Pour autant, Buies n'est pas insensible à cette grande nature qu'il est appelé à parcourir et se laisse séduire par ce Nord qu'il souhaite « peindre ». « [S]a physionomie, encore toute sauvage qu'elle fût, [...] cette puissance de fascination qu'exerce sur un esprit contemplateur une nature recélant en elle tous les secrets de l'inconnu, et n'opposant nulle part ni obstacle ni limite aux incursions les plus fantastiques ou les plus téméraires de la pensée<sup>128</sup> ». Œuvre d'orgueil et de gloire, dit-il, que de tenter de saisir et d'embrasser dans un cadre des horizons si vastes et lointains, avec ses vagues de forêts, de collines et de montagnes<sup>129</sup>. S'il se laisse émerveiller devant les beautés et les mystères de la nature, ce n'est qu'un instant, avant de revenir aux faits, soit que la forêt demeure un lieu ténébreux que le colon est appelé à affronter lors de son établissement, et le bois un facteur de développement économique à se réapproprier. Le cas d'Arthur Buies (1840-1901) illustre bien cette difficulté à formuler le territoire québécois en des termes qui font appel à l'émotion et à l'intimité, mais aussi comment les auteurs n'échappaient pas tout à fait aux influences romantiques. Comme Jean Rivard, le défricheur, en lutte contre la forêt, les moments obligés de contemplation qu'imposent les activités associées à l'ouverture du territoire ressurgissent de façon impromptue au fil des discours sur la colonisation.

## **DES IDEES EN CHANGEMENT**

Jusqu'ici, nous avons surtout exposé les principales représentations qui traversent la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Celles-ci sont soit influencées par les courants romantiques européen et américain, eux-mêmes en pleine émergence au XIX<sup>e</sup> siècle, soit elles s'inscrivent dans la lignée idéologique de la survivance canadienne-française. Dans ce dernier cas, les auteurs s'inspirent de la tradition folklorique pour alimenter leurs récits. Ces représentations vont perdurer dans le temps. Les figures du défricheur, du bûcheron et du

---

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>128</sup> *Ibid.*

<sup>129</sup> *Ibid.*, p. 7.

coureur des bois vont ressurgir dans les décennies suivantes. Le rapport à la forêt comme espace de nature et comme lieu d'expression du romantisme va aussi continuer de s'étoffer.

Avec le tournant du XX<sup>e</sup> siècle, de nouvelles représentations vont prendre forme, en rupture avec celles du XIX<sup>e</sup> siècle, qui restent ancrées dans l'opposition entre la colonisation et l'exploitation forestière. Ces nouvelles représentations viennent tranquillement ébranler les pratiques, comme celle d'associer la survivance canadienne-française à des démonstrations culturelles, ou encore d'associer la nature à l'absence de culture. Tout en conservant de nombreuses réticences, tranquillement s'ajoutent de nouveaux référents qui permettent de repenser les référents au territoire.

Pour y parvenir, quatre personnages vont jouer le rôle de « passeurs ». Leur fonction est essentielle car grâce à leurs stratégies et à leur finesse, ils parviendront à créer les conditions favorables à la réception de ces nouvelles représentations. Ils ont tous en commun de faire le pont entre les deux siècles, entre des valeurs que l'on pourrait qualifier de plus traditionnelles et une certaine modernité. Ce sont des personnages qui appartiennent au XIX<sup>e</sup> siècle, mais qui sont engagés dans la transformation des mentalités. Ils vont tous décéder dans les années peu de temps après la création du MTF. Les deux premiers, Henry-Gustave Joly de Lotbinière (1829-1908) et Mgr J.C.K. Laflamme (1849-1910), vont jouer un rôle dans le domaine scientifique et politique surtout, en intervenant dans l'introduction du mouvement conservateur au Québec. Les deux autres, Errol Bouchette (1862-1912), et le poète William Chapman (1850-1917), vont s'imposer dans la sphère intellectuelle. Le premier dans le domaine de l'économie politique, et le second dans le domaine littéraire.

Nous présentons ici sommairement ces quatre personnages que nous recroiserons ensuite dans le cours des chapitres deux et trois, où il sera possible de mieux prendre la mesure de leur contribution.

### **Le conservationnisme : une nouvelle idéologie en faveur des forêts**

En parallèle à cette mouvance littéraire terroiriste, au sein de laquelle la forêt parvient néanmoins à prendre place, on assiste à l'émergence des préoccupations pour la conservation des forêts. Le mouvement conservationniste constitue une donnée fondamentale dans la gestation des doctrines environnementalistes ou préécologique au Québec. Selon l'historien René Hardy, deux réseaux participent à la promotion de la protection des forêts dans les vingt dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Le premier, académique et scientifique, émanerait de l'école géographique française introduite au Québec, notamment par l'intermédiaire d'Arthur Buies. L'autre, plus proche des milieux industriel et politique, s'établit dans le sillon du mouvement conservationniste américain. Si les deux sont appelés à se rapprocher, il n'en demeure pas moins que la conservation des forêts, hétérogène, comporte ses propres contradictions<sup>130</sup>.

Le conservationnisme émerge en réaction aux appréhensions de pénurie de matière ligneuse et pour faire face aux problèmes générés par la déforestation comme l'érosion, l'exposition aux vents ou l'assèchement des cours d'eau. Le mouvement conservationniste s'organise tout d'abord aux États-Unis dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, pour se communiquer rapidement au Canada. Les grands enjeux sont canalisés autour de la protection des forêts contre le feu, les insectes et les maladies. Du côté des activités industrielles, on cherche des solutions au gaspillage de la matière ligneuse. La réduction du diamètre de coupe des arbres à maturité et le reboisement sont les questions à l'ordre du jour. Une répartition rationnelle des terres entre l'exploitation forestière et la colonisation agricole en fonction de leur qualité, ainsi que la création de réserves forestières, est aussi revendiquée. Le mouvement conservationniste fait finalement pression afin que l'État prenne en charge la gestion des forêts. Le premier geste à poser consiste à mener des inventaires, afin de mieux connaître les ressources particulières à chacun des milieux forestiers. En amont de toutes ces préoccupations de nature pragmatique, la grande

---

<sup>130</sup> René HARDY, « Exploitation forestière et environnement au Québec, 1850-1920 », *loc. cit.* p. 69-70.

controverse qui anime le mouvement conservationniste est celle de la répartition du contrôle et de la gestion des ressources entre les domaines public et le privé<sup>131</sup>.

Ces problèmes, partagés à l'échelle nord-américaine, vont s'adapter aux variables de la composition du milieu forestier et aux dynamiques économiques, politiques et sociales, qui vont moduler leur intégration dans les politiques publiques nationales. La migration vers le nord de l'industrie papetière américaine qui permet l'exploitation des pessières nordiques et la colonisation agricole du plateau appalachien sont au nombre de ces variables qui caractérisent le territoire québécois, sur lesquelles nous reviendrons. Parce que la législation l'associe à la création de réserves forestières destinées à l'industrie, la conservation des forêts représente un obstacle de taille à la colonisation, soulevant d'acertes critiques de la part de ses détracteurs. Cet enjeu, nous le verrons, est fondamental au Québec.

Craignant pour leurs approvisionnements, les marchands de bois sont les principaux instigateurs du mouvement conservationniste au Canada. Le mouvement conservationniste va se doter d'un nouveau lieu de discussion et d'expression en 1883 avec la création de l'*Association forestière de la Province de Québec*. Calquée sur l'*American Forestry Congress*, l'Association devient la porte-parole du mouvement conservationniste et de la promotion de la sylviculture<sup>132</sup>. Ses congrès sont des moments privilégiés pour faire avancer la cause conservationniste et sa diffusion auprès du grand public<sup>133</sup>. Si l'Association est au départ le lieu de rencontre des exploitants forestiers, elle devient rapidement une courroie de transmission étroitement liée à la classe politique. C'est ici qu'Henry-Gustave Joly de Lotbinière puis de Mgr J.C.K. Laflamme jouent le rôle de

---

<sup>131</sup> Samuel P. HAYS, *Conservation and the gospel of efficiency : the progressive conservation movement, 1890-1920*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1999, p. 69; R. Peter GILLIS et Thomas R. ROACH, *Lost initiatives : Canada's forest industries, forest policy and forest conservation*, op. cit.

<sup>132</sup> J. I. LITTLE, *Patrician Liberal. The Public and Private Life of Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière, 1829-1908*, op. cit., chap. 7; Michel F. GIRARD, *La forêt dénaturée: les discours sur la conservation de la forêt québécoise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., chap. 1; Marc GABOURY, *Sir Henri Gustave Joly de Lotbinière: Visionnaire et promoteur de la conservation des forêts, au Québec, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 58-60.

<sup>133</sup> L'Association forestière du Canada est ensuite créée en janvier 1900. (Marc GABOURY, *Sir Henri Gustave Joly de Lotbinière: Visionnaire et promoteur de la conservation des forêts, au Québec, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit. p. 59; 69.)

« passeurs », en mettant leur crédibilité au service de l'avancement de la conservation des forêts. Rattachés aux traditions héritées du XIX<sup>e</sup> siècle, tout en étant modernes par leurs activités, ils parviennent à rallier, grâce à leur personnalité, des courants opposés.

Né du mariage entre une mère canadienne-française catholique issue de la noblesse seigneuriale et d'un père anglo-protestant associé à la bourgeoisie des affaires, Joly de Lotbinière fait le lien entre les institutions héritées de l'Ancien Régime et le libéralisme. Comme il est lui-même marchand de bois et passionné par les forêts, les effets du déboisement le préoccupent beaucoup. Il conduit sur son domaine des expérimentations sylvicoles et oblige la conservation de réserves boisées sur les terres qu'il concède à la colonisation. Reconnu comme figure de proue du mouvement de conservation au Québec, sa double appartenance culturelle et linguistique au Canada français et anglais, lui permet d'occuper différentes fonctions politiques sur les scènes provinciale et fédérale, ce qui fait de lui un catalyseur du conservationnisme. Joly de Lotbinière est mandaté en 1877 par le gouvernement fédéral pour produire un rapport sur l'état des forêts canadiennes, dans lequel il critique plusieurs pratiques de l'industrie, comme la dilapidation du capital, le gaspillage des déchets reliés à l'équarrissage ou les diamètres de coupe trop petits<sup>134</sup>. Au Québec, il occupe la fonction de conseiller spécial auprès du département des Terres de la Couronne et exerce son influence au moment de la création du MTF.

Pour sa part, Mgr Laflamme est un allié incomparable du mouvement conservationniste en raison de sa double appartenance au clergé et au milieu scientifique. Professeur de sciences, de botanique et de minéralogie au séminaire de Québec et à l'Université Laval, Mgr Laflamme est membre de plusieurs associations savantes internationales. Conférencier et pédagogue expérimenté, il devient l'interlocuteur désigné pour véhiculer le discours conservationniste au sein des milieux populaires, et plus

---

<sup>134</sup> Joly, H.G, « Rapport sur la sylviculture et les forêts du Canada », *Document de la Session n° 9*, Ottawa, volume VIII, session 1878, dans Marc GABOURY, *Sir Henri Gustave Joly de Lotbinière: Visionnaire et promoteur de la conservation des forêts, au Québec, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 44.

Il est également à l'origine de la création de la Fêtes des Arbres, en 1883, visant à sensibiliser la population aux forêts, via les organisations scolaires, municipales, religieuses, agricoles et horticoles. (*ibid.*, p. 61; René HARDY, « Exploitation forestière et environnement au Québec, 1850-1920 », *loc. cit.* p. 71.)

particulièrement des colons. Convaincu que l'avenir du Québec ne peut se dissocier de l'industrialisation, sa contribution se démarque notamment par son discours orienté vers la sensibilisation des colons à la conservation de zones boisées sur leurs lots. Il milite également, à l'encontre de la tendance cléricale, en faveur de la création par l'État d'écoles professionnelles techniques<sup>135</sup>. Comme Joly de Lotbinière, il intervient comme conseiller auprès du gouvernement québécois lors de la création du MTF. Il recommande notamment l'envoi de deux jeunes étudiants à l'Université Yale, Gustave-Clodimir Piché et Avila Bédard pour étudier le génie forestier – dont il sera question au prochain chapitre. C'est également sous son rectorat que l'École forestière de l'Université Laval voit le jour en 1910<sup>136</sup>.

Les efforts déployés par Joly de Lotbinière et Laflamme pour la conservation des forêts ont une portée qui dépasse la dimension utilitariste du conservationnisme, centrée sur l'assurance des approvisionnements de matière ligneuse à l'industrie. Par leurs discours et leurs interventions, ils bouleversent les référents culturels, en s'appuyant sur la science pour faire la promotion de la conservation des forêts, dans un pays de colonisation davantage habitué aux défrichements qu'à la protection des forêts.

## **De la poésie et de l'économie**

La percée réalisée par Joly de Lotbinière et Mgr Laflamme possède une portée concrète, parce qu'elle s'inscrit dans la mise en place des institutions gouvernementales et

---

<sup>135</sup> Raymond DUCHESNE, « Laflamme, Joseph-Clovis-Kemner », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 13, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 3 juillet 2015, [http://www.biographi.ca/fr/bio/laflamme\\_joseph\\_clovis\\_kemner\\_13F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/laflamme_joseph_clovis_kemner_13F.html).

À cette époque, l'éducation est encore dispensée sous la responsabilité des communautés religieuses, qui privilégient les humanités classiques. Ce rapport entre science et éducation classique, et entre éducation classique et technique, ressurgit à plusieurs moments au cours de notre démonstration et mériterait une étude plus approfondie.

<sup>136</sup> Stéphane CASTONGUAY, « Foresterie scientifique et reforestation : l'État et la production d'une "forêt à pâte" au Québec dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *loc. cit.* p. 71-76; Cyrille GELINAS, *L'enseignement et la recherche en foresterie à l'Université Laval, de 1910 à nos jours*, Québec, Société d'histoire forestière du Québec, 2010.



scientifiques. Mais leur succès est probablement redevable à l'intervention, bien que peut-être plus discrète, de nos deux autres « passeurs », l'économiste, intellectuel et essayiste Errol Bouchette, et le poète William Chapman. Ces deux personnages ne s'inscrivent pas aussi clairement dans un courant de pensée comme Joly de Lotbinière et Mgr Laflamme avec le mouvement conservateur. Bouchette et Chapman sont des intellectuels qui se démarquent en contribuant à l'avancement de leur domaine respectif, et notamment en y introduisant la forêt. Pour le premier, il s'agit des sciences sociales, et pour le second, de l'art poétique.

Le parcours de Bouchette est teinté par sa proximité avec la classe politique à travers ses emplois de journaliste et de commis à la bibliothèque du Parlement à Ottawa. On peut présumer que les années passées comme secrétaire particulier de Joly de Lotbinière, de 1898 à 1900<sup>137</sup>, ont influencé son intérêt et ses arguments en faveur de la forêt. Il côtoie également la classe intellectuelle canadienne-française et milite pour l'institutionnalisation des sciences sociales. Sa pensée est marquée par son amitié avec le sociologue Léon Gérin-Lajoie (1863-1951) – fils d'Antoine Gérin-Lajoie –, lui-même influencé par l'école sociologique de Frédéric Leplay<sup>138</sup>. Mais Bouchette est plus particulièrement attiré par l'économie politique. Les principaux obstacles auxquels sont confrontés les Canadiens français, selon lui, sont l'absence de capitaux privés et la faiblesse de l'instruction. Ces handicaps entravent leur marche pour prendre part à cette ère nouvelle qu'il qualifie « d'âge scientifique et industriel<sup>139</sup> ». Son projet de société, Bouchette l'expose à travers deux essais, *Emparons-nous de l'industrie*, publié en 1901, et *L'Indépendance économique du*

---

<sup>137</sup> Joly de Lotbinière occupe à cette époque la fonction de ministre fédéral du Revenu de l'intérieur, tout en poursuivant ses activités associées au mouvement de conservation des forêts.

<sup>138</sup> Gérard BOUCHARD, « L'historiographie du Québec rural et la problématique nord-américaine avant la Révolution tranquille », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, n° 2, 1990, p. 199-222, p. 209; Marcel FOURNIER, « De l'influence de la sociologie française au Québec », *Revue française de sociologie*, vol. 13, 1972, p. 644-645; Frédéric PARENT, et Paul Sabourin, « Les sciences sociales au Québec: l'héritage leplaysien », *Les Études sociales*, vol. 1, n° 151, 2010, p. 3-9; Paul SABOURIN, « La contribution leplaysienne à la naissance d'une science économique "hétérodoxe" au Québec », *Les Études sociales*, vol. 1, n° 151, 2010, p. 53-82.

<sup>139</sup> Errol BOUCHETTE, *Emparons-nous de l'industrie op. cit.*, p. 232; Alain LACOMBE, *Errol Bouchette, 1862-1912. Un intellectuel*, Montréal, Fides, 1997, p. 100.

*Canada français*, publié cinq ans plus tard. Entre les deux, il rédige une nouvelle, *Robert Lozé*, paru en 1903, où il s’immisce dans l’inconscient collectif pour y faire pénétrer son message. Peu reconnu par ses contemporains, ses idées, comme nous pourrions le constater, n’en parviennent pas moins à s’immiscer dans les débats.

Aux côtés de ces changements dans les domaines politique, scientifique et économique, un premier ambassadeur du sentiment nostalgique à l’égard des forêts entre en scène au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. William Chapman est un poète prolifique qui ne vise rien de moins que l’obtention du prix Nobel de littérature. Bien que cette reconnaissance lui échappera toujours, les efforts qu’il consacre en ce sens lui procurent la notoriété nécessaire pour donner le coup d’envoi à un imaginaire forestier ancré dans l’expérience historique des Canadiens français. L’univers poétique de Chapman, dont les thèmes de prédilection sont l’amour de la France, l’histoire du Canada, l’entente anglo-française, la grande nature canadienne et la religion chrétienne<sup>140</sup>, fait une place, dans son quatrième recueil publié en 1909, aux « rudes bûcherons, [p]rodiges de courage autant que de jurons<sup>141</sup> ». Nous aurons l’occasion de voir, dans la troisième partie, la portée de cette prise de parole poétique. Même si elle reste ancrée dans les images typiques et folkloriques, elles ouvriront la voie à l’introduction de la forêt dans l’imaginaire national.

Le Québec s’engage ainsi dans le XX<sup>e</sup> siècle, partagé entre le rêve persistant de la colonisation, et l’ambition d’une modernisation économique et politique portée par l’exploitation forestière. Cette transition engage à modifier le regard que porte la société sur les forêts et leur exploitation. Les inquiétudes en matière d’approvisionnement nourrissent la sensibilité à l’égard de la fragilité forestière, alors que les transformations des modes de production annonce la rupture avec un monde traditionnel. La présence de « passeurs » devient un facteur clé de la transition. Dans le chapitre suivant, nous serons à même de voir

---

<sup>140</sup> David M. HAYNE, « Les Rayons du Nord », dans Maurice Lemire et Jacques BLAIS, *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, 1980, Version numérique, BAnQ, [http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/document.xsp?id=01626&col=\\*\\*.Auteurs&qid=sdx\\_q3&f=nom\\_recherche&v=CHAPMAN,%20William](http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/document.xsp?id=01626&col=**.Auteurs&qid=sdx_q3&f=nom_recherche&v=CHAPMAN,%20William) [consulté le 13 septembre 2015].

<sup>141</sup> William CHAPMAN, « Les Bûcherons », dans *Les rayons du Nord. Poésies canadiennes*, Paris, Éditions de la « Revue des Poètes », 1909, p. 135-146, p. 135.

le rôle qu'ils vont jouer, plus ou moins directement selon les cas, dans la mise en place du MTF.

## **CHAPITRE II**

### **AUTOUR DE LA CRÉATION DU MTF**

Notre trame politico-administrative débute en 1905, autour de la mise en place du ministère des Terres et Forêts (MTF). Dans ce chapitre, nous analyserons le contexte économique et politique qui motive la création du MTF. Ici également, il s'avère nécessaire de faire un détour par le XIX<sup>e</sup> siècle afin de bien saisir les enjeux et les débats dans lesquels s'insèrent les interactions de la classe politique avec le secteur forestier. D'autant plus que c'est sur un fond de crise politique que le MTF voit le jour. Nous porterons une attention particulière à la Commission de Colonisation et au rôle qu'elle joue dans le dénouement de cette crise. C'est au terme de cette commission qu'est élaboré un discours officiel sur la complémentarité entre la colonisation agricole et l'exploitation forestière. Cette commission ouvre par ailleurs sur deux enjeux importants : tout d'abord celui de la classification et de la division des terres entre le domaine de l'exploitation forestière et celui de la colonisation, et deuxièmement sur l'enjeu des régimes foncier et fiscal qui s'appliquent à la ressource forestière. Il s'agit de deux données fondamentales qui vont influencer durablement les rapports sociaux à la ressource forestière, ainsi que la production des représentations. Le déroulement de la Commission permet également de lire les nuances entre le discours officiel promu par les autorités politiques, et les actions qui sont menées via l'administration publique.

#### **L'EXPLOITATION DES FORETS : UNE IDEE EN FORMATION**

Afin de bien saisir l'émergence du MTF, il s'avère tout d'abord nécessaire de retourner sur les traces des enjeux et des débats qui ont jalonné les décennies précédentes. En effet, la création du MTF apparaît comme une réponse aux années qui suivent

l'obtention par les provinces canadiennes de l'administration des ressources naturelles en vertu de l'Acte confédératif de 1867. Durant cette période, l'adaptation de la législation à l'échelle provinciale, fixant les modalités d'octroi des terres de colonisation ou des concessions forestières, suscite de houleux débats<sup>142</sup>. À compter de 1897, la réflexion était déjà engagée sur la révision des responsabilités ministérielles, avec l'élargissement des champs d'action de la Commission des Terres aux domaines des forêts, de la chasse et des pêches. Puis, en 1901, la forêt disparaît du vocable, et ce sont les mines et les pêcheries qui sont adjointes aux terres. Finalement, en 1906 va se fixer le ministère des Terres et Forêts, qui va perdurer jusqu'en 1979 – à l'exception des deux années où on adjoint à nouveau la chasse et les pêches.

Tableau 3 : Évolution des ministères responsables des terres et forêts

Commission des Terres de la Couronne	1867-1897
Commission des Terres et Forêts, Chasse et Pêches	1897-1901
Commission des Terres, Mines et Pêcheries	1901-1905
Ministère des Terres et Forêts	1905-1939
Ministère des Terres et forêts, de la Chasse et des Pêches	1939-1941
Ministère des Terres et Forêts	1941-1979

<sup>142</sup> À ce sujet, on peut consulter le livre de Réal BELANGER, Richard JONES et Marc VALLIERES, *Les grands débats parlementaires, 1792-1992*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994. Dans cet ouvrage, on retrouve notamment la « loi concernant les chemins de colonisation » et la « loi pour l'encouragement des colons sur les terres de la Couronne » de 1868 (p. 203-205) ; la « loi pour encourager les Canadiens des États-Unis à venir se fixer sur les terres incultes de la Couronne et pour d'autres fins », de 1875 (p. 205-207) ; la « loi pour établir de nouvelles dispositions concernant la vente des bois et forêts », adoptée en 1872 (p. 227-229) ; la « loi relative à la vente et à l'administration des terres publiques, aux bois et aux mines et à la protection des forêts » et la « loi amendant les lois relatives aux terres publiques » de 1888 et 1889 (p. 230-232).

La société québécoise franchit donc le cap du XX<sup>e</sup> siècle dans un climat social au sein duquel la forêt suscite de fortes divergences et des tensions importantes. Pendant que l’imaginaire collectif demeure porté par le rêve de la colonisation agricole, la forêt est devenue le principal moteur économique. Au quotidien, une part importante de la population vit en étroite interaction avec le milieu forestier. La production du nombre de billots passe de deux millions en 1870 à 6,7 millions en 1896<sup>143</sup>. Ce qui fait dire aux historiens Jean Hamelin et Yves Roby qu’à compter des années 1870 : « [L]es entrepreneurs pénètrent dans les forêts au sud du Saint-Laurent. Du Richelieu à Gaspé, des bûcherons sont à l’œuvre. Si on excepte la plaine de Montréal, le Québec est alors couvert de chantiers. [...] La forêt est presque devenue l’habitat naturel des Québécois<sup>144</sup> ».

Dans les premiers temps, les petits moulins à scie étaient souvent un complément au traditionnel moulin à farine, puis, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les petites scieries indépendantes se multiplient<sup>145</sup>. Dans plusieurs cas mobiles, ces établissements suivent le recul des limites de l’œkoumène et la marche de la colonisation. Graduellement, des scieries de plus grosse envergure destinées à alimenter les marchés internationaux voient le jour sur les principaux affluents du fleuve Saint-Laurent. Si l’eau demeure la force motrice de base, elle ne sert plus à actionner des roues à aubes, mais à alimenter des turbines électriques<sup>146</sup>.

---

<sup>143</sup> Jean HAMELIN et Yves ROBY, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, p. 219.

<sup>144</sup> *Ibid.*

<sup>145</sup> Maude FLAMAND-HUBERT, *Louis Bertrand à L’Isle-Verte. Propriété foncière et exploitation des ressources, 1811-1871, op. cit.*; Françoise NOËL, « La gestion des seigneuries de Gabriel Christie dans la vallée du Richelieu (1760-1845) », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 40, n<sup>o</sup> 4, 1987, p. 561-581; Mario LALANCETTE, « Essai sur la répartition de la propriété foncière à La Malbaie, au pays de Charlevoix », dans François LEBRUN et Normand SEGUIN (dir.), *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l’Ouest, XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Trois-Rivières, Rennes, Centre de recherche en études québécoises, Presses universitaires de Rennes, 1987, p. 63-77; René HARDY et Normand SEGUIN, *Forêt et société en Mauricie, op. cit.*; Jean-Pierre KESTEMAN, *Les débuts de l’industrie papetière en Estrie, 1825-1900*, Sherbrooke, GGC Éditions, 2009; Jean-Pierre KESTEMAN, *Une bourgeoisie et son espace : industrialisation et développement du capitalisme dans le district de Saint-François (Québec), 1823-1879*, Université du Québec à Montréal, 1985.

<sup>146</sup> Jean-Pierre KESTEMAN, *Les débuts de l’industrie papetière en Estrie, 1825-1900, op. cit.*

Avec les pâtes et papiers, on assiste à un type totalement différent d'installations, beaucoup plus imposantes technologiquement. Cette redéfinition des activités d'exploitation forestière entraîne dans son sillage de nouvelles pratiques et transforme les rapports sociaux à la forêt. Les chantiers pénètrent de plus en plus profondément dans la forêt, à l'écart des paroisses de colonisation. Le flottage des billots va devenir l'image de marque de l'industrie papetière, remplaçant celle des convois de cages, radeaux ou trains de bois dévalant les rivières et le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec, dépeints par Joseph-Charles Taché dans *Forestiers et voyageurs*<sup>147</sup>. À certains endroits, comme sur la rivière Saint-Maurice, un système complexe d'estacades et de glissoires est conçu pour contourner les « verrous », ces portions de rivière où la flottaison du bois était impossible, en raison du dénivelé<sup>148</sup>. Ces infrastructures vont tranquillement faire place à de grands barrages hydroélectriques.

La disponibilité et la qualité de la ressource entrent également en jeu. L'épuisement du pin avait déjà forcé les exploitants à se tourner vers l'épinette dans le domaine du sciage, entraînant rapidement la rareté des plus gros arbres. Si certaines adaptations technologiques permettent d'utiliser de plus petits spécimens pour maintenir l'industrie du bois d'œuvre, il faut augmenter les quantités d'arbres prélevées pour assurer le volume des coupes. Avec les pâtes et papiers par contre, les petits arbres, laissés de côté parce qu'impropres au bois d'œuvre, acquièrent une valeur nouvelle et favorisent la relance de l'exploitation avec la réorientation de la production vers les pâtes et papiers, plus sensibles à la quantité qu'à la qualité de la ressource<sup>149</sup>.

---

<sup>147</sup> Joseph-Charles TACHE, *Forestiers et Voyageurs*, *op. cit.*, chap. 19.

<sup>148</sup> Jean HAMELIN et Yves ROBY, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, *op. cit.*, p. 217-222; voir également René HARDY et Normand SEGUIN, *Forêt et société en Mauricie*, *op. cit.*, chap. II.

<sup>149</sup> Si, jusque dans les années 1910, le sciage demeure en tête pour les volumes récoltés, l'épinette occupe une place toujours grandissante grâce aux les pâtes et papiers, Guy Gaudreau situe cependant le virage vers le bois à pâte autour de l'année 1890. (Guy GAUDREAU, « L'État, le mesurage du bois et la promotion de l'industrie papetière », *loc. cit.*; Guy GAUDREAU, « L'exploitation des forêts publiques au Québec (1874-1905) : transition et nouvel essor », *loc. cit.*; Guy GAUDREAU, *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905) : Cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes*, *op. cit.*

Après une stagnation durant les années 1875 à 1890, la superficie totale des terres publiques afferméées passe de 48 818 milles carrés à 62 593 milles carrés entre les 1899-1900 et 1900-1901<sup>150</sup>. De quatre en 1881, les usines de pulpe se comptent au nombre de douze en 1901 sur l'ensemble du territoire<sup>151</sup>. En 1905, on estime que 45 000 à 50 000 hommes travaillent aux chantiers<sup>152</sup>. La pénurie de certaines espèces et les besoins grandissants en superficies des compagnies augmentent la pression sur le domaine foncier et la compétition entre l'exploitation forestière et la colonisation.

L'industrie forestière est donc de plus en plus imposante, et les Canadiens français possèdent rarement les capitaux nécessaires pour s'engager dans des activités d'exploitation sur un territoire aussi vaste et méconnu que celui de la province de Québec. L'État se trouve donc à transiger avec de puissantes compagnies en mesure d'exercer une forte pression sur les gouvernements en place. Le pouvoir de négociation des compagnies est d'autant plus fort que les redevances provenant des terres et forêts représentent une source de revenus de plus en plus importante pour la province. En 1867, les subsides fédéraux constituent 48 % du budget de l'État, et ce sont les revenus des terres et forêts qui arrivent au deuxième rang, avec 32 %<sup>153</sup>.

Durant cette période, les revenus des terres et forêts vont continuer de croître, malgré une situation économique difficile marquée par le déclin du secteur du sciage. Cependant, en dépit de cette augmentation globale des revenus tirés des redevances foncières et des droits de coupe, la part des terres et forêts aux recettes totales de la province fléchit. De 1870 à 1891, elle perd dix points de pourcentage, ne représentant plus que 21 % des

---

<sup>150</sup> Guy GAUDREAU, *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905) : Cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes*, op. cit. Annexe 3, tableau 23.

<sup>151</sup> N'étant pas comptabilisées par le gouvernement, les statistiques demeurent très imprécises concernant la production totale de pâtes et papiers pour les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. « Jean-Pierre CHARLAND, *Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980. Technologies, travail et travailleurs*, op. cit., p. 115.)

<sup>152</sup> « La descente des rapides sur radeaux », *La Patrie*, 15 juillet 1905, cité dans Jean Provencher, « La descente du bois jusqu'à Québec », *Les quatre saisons*, <http://jeanprovencher.com/2012/07/30/la-descente-du-bois-jusqua-quebec/> [consulté le 28 janvier 2016].

<sup>153</sup> Ces chiffres et ceux présentés au paragraphe suivant sont tirés de James Iain Gow, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 394.



revenus de la province. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, on assiste à un revirement de situation. En 1901, les revenus des terres et forêts doublent, stimulés par l'essor des pâtes et papiers et la croissance du commerce américain. Ils dépassent les subsides fédéraux qui diminuent graduellement de leur côté, pour devenir le principal levier économique de la province, atteignant un sommet qui ne sera plus jamais égalé par la suite.

Tableau 4 : Évolution des revenus provenant des Terres et Forêts, de 1870 à 1951

	<b>Revenu total de l'État</b>	<b>Subsides fédéraux</b>	<b>Terres et forêts</b>
<b>1870-1871</b>	1 651 000 \$	790 000 \$ (48 %)	535 000 \$ (32 %)
<b>1880-1881</b>	2 979 000 \$	1 015 000 \$ (34 %)	666 000 \$ (22 %)
<b>1890-1891</b>	3 457 000 \$	1 279 000 \$ (37 %)	743 000 \$ (21 %)
<b>1900-1901</b>	4 563 000 \$	1 279 000 \$ (28 %)	1 465 000 \$ (32 %)
<b>1910-1911</b> <sup>154</sup>	7 033 000 \$	1 761 000 \$ (25 %)	1 230 000 \$ (17 %)
<b>1920-1921</b>	15 914 000 \$	2 028 000 \$ (14 %)	3 567 000 \$ (22 %)
<b>1930-1931</b>	41 631 000 \$	2 129 000 \$ (5 %)	4 846 000 \$ (12 %)
<b>1940-1941</b>	55 969 000 \$	2 465 000 \$ (4 %)	5 994 000 \$ (11 %)
<b>1950-1951</b>	238 714 000 \$	2 739 000 \$ (1 %)	13 455 000 \$ (6 %)

Source : Données tirées de James Iain Gow, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 394.

<sup>154</sup> À compter des années 1910, on assiste à une diversification des sources de revenus de l'État, ce qui va influencer les proportions attribuables aux revenus aux Terres et Forêts. Cette diversification s'accroît ensuite de façon significative à compter des années 1940.

Cette conjoncture politique et économique joue un rôle fondamental dans la transformation des représentations de la forêt au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, puisque la forêt se retrouve au cœur des enjeux auxquels doit faire face le Québec. Les revenus que génère l'exploitation des forêts – et par correspondance la forêt elle-même – paraissent une solution au financement de l'intervention grandissante de l'État dans les domaines de l'éducation, de la justice et de la voirie. Cependant, jusqu'à ce jour, la gestion du domaine forestier public ne fait l'objet d'aucune politique globale. Les lois adoptées sous l'Union au cours des années 1840 demeurent le cadre de référence au tournant du XX<sup>e</sup> siècle<sup>155</sup>. Comme l'ont souligné René Hardy et Normand Séguin, l'objectif est de « [m]aintenir au meilleur niveau le volume des activités forestières [...] tant le secteur du bois paraissait vital pour l'économie toute [*sic*] entière et une importante source de revenus pour l'État québécois<sup>156</sup> ». En un mot, le rôle du département des Terres de la Couronne, au XIX<sup>e</sup> siècle, se limite essentiellement à octroyer des terres aux exploitants et à percevoir les redevances. Cette politique piège l'État québécois dans un duel avec les commerçants de bois qui, liés de près au milieu de la finance, maîtrisent beaucoup mieux que bien des membres du parlement les rouages du commerce et de l'industrie<sup>157</sup>.

Jusque dans les années 1870, le modèle d'expansion territoriale qui se met en place autour de l'essor du sciage peut laisser croire à une avancée complémentaire de l'exploitation forestière et de la colonisation agricole. Un des défis à relever au tournant du XX<sup>e</sup> siècle est de faire entrer l'exploitation des forêts, avec toutes les nouvelles prérogatives qu'imposent les pâtes et papiers, dans le projet de colonisation, sans pour autant en déstructurer complètement les assises traditionnelles. C'est dans cet esprit que des efforts seront déployés pour démontrer la compatibilité et la complémentarité des deux activités, et surtout des aspirations dont elles sont porteuses.

---

<sup>155</sup> Pour un suivi détaillé de l'évolution de la législation concernant l'affermage des concessions forestières, voir Guy GAUDREAU, *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905) : Cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes*, op. cit., « Appendice 1: L'évolution de la législation et de la réglementation de l'affermage des concessions forestières, 1842-1910 », p. 316-362.

<sup>156</sup> René HARDY et Normand SEGUIN, *Forêt et société en Mauricie*, op. cit., p. 39.

<sup>157</sup> Guy GAUDREAU, *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905) : Cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes*, op. cit., p. 261-262; 301.

Si le principal lieu de débat se situe à l'intérieur des murs de l'Assemblée nationale, la question forestière est également alimentée par toute une série de discours et d'actions qui en débordent le cadre. Aux contours un peu flous, on retrouve les « amis de la colonisation », faisant référence à tous ceux qui défendent le modèle de la colonisation agricole. Soutenus par le clergé et un réseau de sociétés de colonisation présent à travers le Québec, ils occupent une place incontournable dans l'espace public. C'est par l'intermédiaire des pressions exercées par ces sociétés que s'orchestre l'ouverture des missions de colonisation et que s'organise l'aide aux colons. Cependant, au XX<sup>e</sup> siècle, ils ne possèdent plus de représentant à la hauteur du curé Labelle pour défendre leur cause.

En vis-à-vis des amis de la colonisation, on retrouve les marchands de bois et les compagnies forestières, autant de « capitalistes », comme on les nomme à l'époque. Initialement rattachée à l'Empire britannique, leur prospérité reposait sur le secteur du sciage au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, stimulé par la demande européenne en bois de construction et les politiques tarifaires préférentielles adoptées par la Grande-Bretagne envers ses colonies suivant l'embargo napoléonien institué en 1806. Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et surtout au XX<sup>e</sup> siècle, l'ouverture des marchés et la financiarisation accordent une place de plus en plus importante aux Canadiens anglais et aux trusts américains. Habités d'avoir à leur disposition une ressource abondante dans un contexte législatif assez laxiste, les commerçants de bois convoitent cette nouvelle ressource en exerçant des pressions sur le gouvernement afin qu'elle leur soit accordée avec tout un échafaudage de conditions et d'avantages, allant des garanties de renouvellement des baux aux congés de taxation. Les commerçants de bois trouvent parmi les hommes politiques de nombreux alliés, certains siégeant aux conseils d'administration des différentes compagnies. Il apparaît alors logique pour les hommes politiques que le contrôle de l'économie et des finances passe par leur propre intégration à ce secteur d'activités.

En amont des confrontations de nature idéologique, le débat mobilise des principes d'économie politique. Comme l'a souligné Gabriel Dussault, la colonisation, du moins au

niveau du discours, trouve peu d'adversaires au sein de la société québécoise<sup>158</sup>. Même les marchands de bois y consentent, mettant en relief la complémentarité des activités agricoles et forestières<sup>159</sup>. C'est en interaction avec ce discours à la lecture délicate que se dissimule, subtilement, une part importante des représentations de la forêt.

La colonisation ne reçoit pas l'encensement uniquement en raison des pressions des élites conservatrices, mais aussi parce que certaines théories de l'économie politique, alors en pleine émergence, considèrent que l'agriculture, du fait de son lien intrinsèque avec le territoire, représente le capital naturel le plus important à développer pour toute économie nationale. D'autre part parce que l'immigration constitue l'un des meilleurs moyens d'encourager la croissance démographique<sup>160</sup>. Errol Bouchette, nous le verrons plus loin, tout en faveur de l'industrie, soutient lui aussi ce principe. Et surtout, peut-être, parce que la colonisation est alors le seul mécanisme en place qui prévoit l'accession à la propriété privée, principe fondamental du progrès matériel et individuel, et par extension moral et

---

<sup>158</sup> Dussault précise que c'est cette « caractéristique qui en rend l'analyse particulièrement difficile (Gabriel DUSSAULT, « L'utopie colonisatrice contre l'ordre économique », *Recherches sociographiques*, vol. 19, n° 1, 1978, p. 78.)

<sup>159</sup> L'interprétation du discours des compagnies forestières à l'égard de la colonisation reste ambiguë. Le discours des compagnies forestières relevait, selon Gaudreau, de la nécessité pour elles « de se montrer, pour la tribune tout au moins, en faveur de la colonisation. Présentée comme un véritable projet national, la colonisation du Québec s'impose comme une nécessité politique et un programme électoral. L'efficacité du discours idéologique qui accompagne la colonisation et le fait que l'État soit fortement représenté par des éléments liés au clergé et à la colonisation obligent les concessionnaires à en tenir compte. Souvent sur la défensive lorsqu'on les accuse de nuire à la colonisation, les entrepreneurs rétorquent par une argumentation qui affirme leur bonne intention ». (Guy GAUDREAU, *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905) : Cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes*, op. cit. p. 276.)

Mais pour les entrepreneurs forestiers, comme le soulignent Jean Hamelin et Yves Roby, l'industrie du bois de sciage est une « industrie motrice », qui nécessite « la construction de voies ferrées, l'établissement de forges pour réparer et manufacturer les outils, l'aménagement de ports pour expédier le bois, la création de fermes pour ravitailler les chantiers [...] ». Selon, eux, sur cette base, « [l]e commerce du bois permet l'ouverture de nombreuses régions nouvelles à la colonisation, et marque profondément ces régions tant au niveau du genre de vie qu'au niveau des mentalités ». (Jean HAMELIN et Yves ROBY, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, op. cit., p. 223.)

<sup>160</sup> Nous croyons que pour mieux comprendre le phénomène colonisation et les discours qui s'y rattachent, il est important de le considérer plus largement, et dans une perspective non exclusive au Québec. La réflexion sur le mouvement de colonisation peut en effet prendre différentes directions si l'on se réfère à des analyses qui mobilisent, par exemple, l'histoire de l'immigration, l'économie politique, ou les travaux sur la paysannerie. À ce sujet, voir Serge COURVILLE, *Immigration, colonisation et propagande : du rêve américain au rêve colonial*, Sainte-Foy, Québec, Éditions MultiMondes, 2002; Rodolphe DE KONINCK, « Pourquoi les paysans? Interrogations sur la territorialité de l'agriculture familiale et notes sur le cas québécois », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, n° 73-74, 1984, p. 261-274.

intellectuel, sur lequel repose un libéralisme économique relativement consensuel à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>161</sup>.

La colonisation demeure donc un enjeu politique important, comme le souligne le premier ministre Parent, à la veille d'entreprendre la Commission de Colonisation

[...] Le maintien et l'accroissement de notre influence dans la Confédération dépendent de l'augmentation de notre population. [...] Avec une nombreuse et riche population agricole, tout le reste nous viendra comme par enchantement. En Amérique, c'est l'agriculture qui donne la vie aux autres industries, fait surgir les villes et les grands centres de commerce. [...] Dans notre province, l'agriculture commence par le défrichement, c'est-à-dire par la colonisation et voilà pourquoi tous les hommes qui ont à cœur le progrès, l'avancement du pays, l'accroissement de ses forces de production et de sa richesse considèrent à bon droit la colonisation comme l'œuvre patriotique et nationale par excellence<sup>162</sup>.

D'autre part, il n'y a qu'à constater que les trente années de domination des conservateurs à l'Assemblée nationale, de 1867 à 1897 – à l'exception de deux courts intermèdes en 1878-1879 et de 1887 à 1891 –, malgré leur appui à la colonisation, n'a pas empêché l'essor de l'industrie forestière. C'est d'ailleurs sous leur mandat qu'est adoptée la loi des « réserves de forêt », désignant

toutes les terres non concédées de la couronne actuellement sous licence pour la coupe du bois, excepté les parties de ces terres sous licence sur lesquelles il ne pousse pas de bois marchand, de pin ou d'épinette, et qui sont susceptibles de défrichement, et aussi telles autres parties des terres non concédées de la couronne que le lieutenant gouverneur en conseil, sur la recommandation du commissaire des terres de la couronne, pourra juger à propos de mettre à part, [...] aucun terrain compris dans le territoire ainsi mis à part, ne sera vendu ou approprié pour les fins du défrichement, jusqu'à l'expiration d'au moins dix ans et alors tant qu'il ne sera pas établi [...]<sup>163</sup>

<sup>161</sup> Fernande ROY, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Editions du Boréal, 1993, p. 57-60.

<sup>162</sup> Propos tenus par Simon-Napoléon Parent, *Journal des débats*, 1902, p. 233.

<sup>163</sup> « Acte pour amender de nouveau le chapitre 28 des statuts refondus du Canada concernant la vente et l'administration des bois croissant sur les terres publiques », *Statuts de la Province de Québec*, 46 Vict., chap. 9, 1883.

Cette loi est cependant abrogée dès 1888, lorsque les libéraux prennent le pouvoir, malgré leurs affinités affichées avec le mouvement conservationniste<sup>164</sup>.

Cet exemple permet d'aborder les contractions qui prennent place entre les discours politiques et l'action législative. L'ensemble des tensions qui entourent l'administration des terres oblige les dirigeants à prendre des décisions qui sont, dans la majorité des cas, le résultat d'une négociation complexe. À l'intérieur même des partis politiques, il existe des conflits et des dissensions. Or, à travers l'amalgame de discours en apparence contradictoires, germe tranquillement l'idée que l'exploitation des forêts est devenue incontournable pour assurer l'avenir de la nation. Graduellement, la forêt, jusqu'alors jugée comme un lieu à repousser ou déjà accaparée par les capitaux étrangers, s'impose comme un lieu dont il faut s'emparer. Si tous se montrent favorables de la colonisation, il est en contrepartie devenu impossible de se positionner contre l'exploitation forestière. Il reste cependant à trouver le moyen de négocier les modalités d'entrée de la forêt dans l'imaginaire collectif. Car derrière les contradictions, se dissimule en fait un processus de négociation qui se joue bien souvent entre l'énonciation et l'action.

Un des défis des promoteurs de l'exploitation forestière au tournant du XX<sup>e</sup> siècle est de faire émerger la forêt et de lui donner une place à part entière, celle qu'ils croient lui revenir, dans un projet de société en cours de redéfinition. Quant à ceux qui défendent la colonisation, il s'agit de sauvegarder l'essence du projet de colonisation, son sens moral, face à une montée de l'exploitation forestière dont il est devenu impossible de nier l'évidence. Cette négociation prend souvent forme subtilement, en empruntant de nombreux détours dont nous tenterons de retracer le parcours.

---

<sup>164</sup> « Acte relatif à la vente et l'administration des terres publiques, aux bois et aux mines, ainsi qu'au défrichement des terres et à la protection des forêts. », *Statuts refondus de la Province de Québec*, 51-52 Vict., chap. 15, 1888.

## LE REMANIEMENT MINISTERIEL

Simon-Napoléon Parent<sup>165</sup> (1855-1920) devient premier ministre de la province de Québec le 3 octobre 1900, prenant la tête d'un deuxième gouvernement libéral succédant à presque trente ans de domination des conservateurs<sup>166</sup>. À la veille de la création du MTF, Parent, qui cumule les fonctions de premier ministre et de ministre des Terres, Mines et Pêcheries, se trouve au cœur d'une controverse entourant la *Commission de Colonisation*, mise sur pied en 1902 afin de faire le point sur les conflits entre la colonisation et l'exploitation forestière – sur laquelle nous reviendrons. Sa crédibilité et sa légitimité sont remises en cause en raison des relations douteuses qu'il entretient avec les compagnies forestières et son parti pris à leur égard. Au terme de cet épisode, Parent est évincé du pouvoir pour faire place à Lomer Gouin<sup>167</sup> (1861-1909), qui devient premier ministre en 1905, annonçant un vaste remaniement ministériel dans lequel s'insère la création du MTF et sa volonté d'organiser plus formellement l'exploitation des ressources naturelles :

Vraiment, il y a tant de richesses d'enfouies dans nos forêts, dans nos terrains miniers, dans nos pêcheries, dans nos territoires de chasse et dans nos chutes d'eau, la tâche de développer ces ressources inépuisables est tellement vaste qu'il serait à propos de partager les attributions actuelles du ministre des Terres. Et

---

<sup>165</sup> Simon-Napoléon Parent est reconnu pour son association au milieu des affaires de la ville de Québec. Il investit les sphères politiques municipales, provinciales et fédérales, ce qui lui permet d'exercer une grande influence. Élu député en 1897, il est alors nommé Commissaire aux Terres, Forêts et Pêcheries avec la mission d'équilibrer les budgets, de stimuler l'exploitation des ressources et de créer des emplois pour la classe ouvrière. Lorsque lui-même accède au titre de premier ministre en 1900, il conserve également son ministère, confirmant son emprise sur les orientations économiques de la province. (BRASSARD, M., et HAMELIN, J., « Parent, Simon-Napoléon », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 14, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 21 juill. 2014, [http://www.biographi.ca/fr/bio/parent\\_simon\\_napoleon\\_14F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/parent_simon_napoleon_14F.html)).

<sup>166</sup> Depuis la Confédération jusqu'en 1897, à l'exception de deux courts intermèdes en 1878-1879 et de 1887 à 1891, les conservateurs tiennent entre leurs mains les rênes de la politique provinciale.

<sup>167</sup> Lomer Gouin est au nombre des dissidents libéraux au moment de la crise politique. Avant de prendre la succession de Parent au poste de premier ministre, Gouin est à la tête du Département de la Colonisation et des Travaux publics. Il est reconnu pour vouloir concilier les différentes positions au sein du parti libéral et pour ses qualités d'orateur. Considéré plus progressiste que son prédécesseur, Gouin maintient néanmoins une approche libérale classique favorisant les investissements étrangers pour conduire l'exploitation des ressources naturelles. Il est surtout connu pour ses efforts investis dans le développement de l'éducation et de l'enseignement scientifique et technique, et pour sa contribution à l'évolution de la législation sur les exportations de bois. (JONES, R., « Gouin, sir Lomer », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 15, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 22 sept. 2014, [http://www.biographi.ca/fr/bio/gouin\\_lomer\\_15F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/gouin_lomer_15F.html)).

c'est, je crois, ce qui sera fait avant longtemps. La question forestière mérite, à elle seule, l'attention de tout un département. Nos bois nous ont rapporté, l'an dernier, la somme de \$1,167,477.63. Il faut qu'avant dix ans, nous en retirions 2 millions<sup>168</sup>.

La restructuration des unités administratives de l'État s'accompagne d'une modernisation de l'administration publique où la science devient le principal outil des programmes gouvernementaux, accordant une place de plus en plus importante aux fonctionnaires et au développement de leurs compétences<sup>169</sup>. C'est dans ce but que Gustave-Clodimir Piché et Avila Bédard sont envoyés à l'Université Yale pour y mener des études en foresterie. On attend d'eux qu'à leur retour au Québec, ils puissent instaurer une exploitation rationnelle de la ressource, organiser les institutions et élaborer les programmes scientifiques nécessaires<sup>170</sup>.

Pour bien comprendre la réorganisation ministérielle au sein duquel prend place la création du MTF, un détour par la Commission de Colonisation s'impose. L'ensemble du processus et ses résultats sont révélateurs des orientations privilégiées par l'État, et du compromis que l'on tente de créer autour de l'exploitation des forêts. Cette commission va permettre au gouvernement de statuer sur un discours officiel, reconnaissant la complémentarité entre l'exploitation forestière et la colonisation agricole, que nous appelons le « consensus agro-forestier ». Dans la pratique, elle va aussi donner le coup d'envoi à un vaste programme de classification et de séparation des terres entre le domaine forestier et le domaine de la colonisation. Ce discours et ces actions administratives sont

---

<sup>168</sup> « Le programme de l'honorable M. Gouin », *La Presse*, 6 avril 1905, p. 5.

<sup>169</sup> Pour reprendre les termes de Stéphane Castonguay, on assiste alors à la formation d'une « bureaucratie scientifique » vouée au contrôle du territoire. Sur ce thème, voir Stéphane CASTONGUAY, « Construire un environnement minier. Les sciences de l'État moderne », *op. cit.*; Stéphane CASTONGUAY, « Foresterie scientifique et reforestation : l'État et la production d'une "forêt à pâte" au Québec dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *loc. cit.*; Stéphane CASTONGUAY, *Protection des cultures, construction de la nature. Agriculture, foresterie et entomologie au Canada 1884-1959*, *op. cit.*; Stéphane CASTONGUAY, *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois 1867-1939*, *op. cit.*

<sup>170</sup> Stéphane CASTONGUAY, « Foresterie scientifique et reforestation : l'État et la production d'une "forêt à pâte" au Québec dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *loc. cit.*; Stéphane CASTONGUAY, *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois 1867-1939*, *op. cit.*, p. 91-94.



par ailleurs intimement associés à des questions juridiques qui rangent d'un côté la forêt dans le domaine public, et la colonisation agricole dans le domaine privé. L'étude de la façon dont le gouvernement aborde ces questions et agit à leur égard nous renseigne sur les représentations de la forêt qui dominent alors.

### **La Commission de Colonisation : Le modèle agro-forestier, un consensus politiquement acceptable**

Les objectifs de la Commission de Colonisation sont, au départ, essentiellement pragmatiques. Ils visent à identifier les meilleurs endroits pour établir des centres de colonisation, à évaluer l'état des voies de communication, à mener une étude critique de la législation encadrant la cohabitation de l'industrie forestière et de la colonisation. Un comité est donc formé en juillet 1902 afin de se pencher sur ces problèmes et tenter de leur trouver des solutions. Mais la Commission devient rapidement un lieu d'expression des tensions et des oppositions entre l'exploitation forestière et la colonisation. Face à des opinions aussi tranchées, on convient que « le plus sage semblerait de s'arrêter à un juste milieu, de façon à concilier les intérêts des uns et des autres<sup>171</sup> ». La Commission de Colonisation devient donc surtout un lieu de négociation.

Tout d'abord, la Commission reprend une enquête engagée par un comité spécial huit ans plus tôt, en 1894, qui s'était limitée à une vingtaine de témoignages récoltés essentiellement auprès des représentants du secteur forestier<sup>172</sup>. On veut cette fois élargir l'investigation aux parties prenantes de la colonisation, afin d'équilibrer les représentations, et répondre aux critiques qui pointent l'exercice mené en 1894 comme une preuve tangible du parti pris du gouvernement pour les compagnies forestières. Deuxièmement, la loi adoptée initialement stipule qu'est mise sur pied une « commission pour aider au progrès

---

<sup>171</sup> *Journal des débats*, 1902, p. 232.

<sup>172</sup> *Ibid.*

de la colonisation et au développement de l'industrie forestière<sup>173</sup> ». En cours de route, les travaux de la Commission sont réorientés essentiellement sur la colonisation, et nous verrons qu'il ne s'agit pas simplement d'une économie de mots (l'énoncé du mandat final de la Commission de Colonisation est présenté à l'annexe VI). Dans un troisième temps, l'étude de la composition du comité et des aléas de l'exécution des travaux révèle les stratégies employées par le gouvernement pour orienter les résultats de la Commission. En d'autres mots, la Commission de Colonisation est menée dans un climat de tension, au sein duquel les soupçons de favoritisme sont omniprésents à l'égard de l'exploitation forestière. Les travaux de la Commission deviennent donc un exercice à travers lequel démontrer, d'une part, la bienveillance et la sincérité du gouvernement à l'égard de la colonisation, mais aussi, d'autre part, la nécessité de l'exploitation forestière et d'un engagement de l'État dans ce secteur d'activité.

Il existe en quelque sorte deux phases à la Commission de Colonisation, qui se distingue par le renouvellement du comité responsable de mener les travaux. L'étude de l'évolution de la composition du comité constitue une première piste pour comprendre les événements. À l'exception du juge Bourgeois, dont on sait peu de choses, les autres membres du premier comité créé à l'été 1902 ont tous, sinon un parti pris, du moins une affinité avec le secteur forestier. On y retrouve Mgr Laflamme, que nous connaissons déjà comme ardent défenseur du mouvement conservationniste, Georges W. Stephens qui agit à titre de représentant les marchands de bois, et M. J. C. Langelier, qui occupe la fonction de surintendant des gardes forestiers au sein du Département des Terres, Mines et Pêcheries. Les activités du comité sont rapidement ébranlées dès l'automne 1902 par le décès du juge Bourgeois, ainsi que par la démission de Mgr Laflamme nommé recteur de l'Université Laval.

---

<sup>173</sup> « Loi autorisant l'organisation d'une commission pour aider au progrès de la colonisation et au développement de l'industrie forestière », *Statuts de la Province de Québec*, 2 Ed. VII, chap. 3, 1902.

Tableau 5 : Composition des comités de la Commission de Colonisation

<b>1<sup>er</sup> comité de la Commission de Colonisation (juillet 1902)</b>	<b>2<sup>e</sup> comité de la Commission de Colonisation (février 1903)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mgr Laflamme (président) (remplacé par le chanoine P.N. Thivierge dès le 19 août)</li> <li>- Georges W. Stephens</li> <li>- J. B. Bourgeois, ex-juge de la cour supérieure à Trois-Rivières</li> <li>- M. J. C. Langelier, surintendant des gardes forestiers, secrétaire de la Commission.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. J. H. Legris, sénateur libéral (président)<sup>174</sup></li> <li>- Chanoine Thivierge<sup>175</sup></li> <li>- M. John L. Brodie, cultivateur de Notre-Dame-de-Grâce<sup>176</sup></li> <li>- M.J.C. Langelier, surintendant des gardes forestiers, secrétaire de la Commission.</li> </ul>

Néanmoins, quelques rencontres ont eu lieu et des enquêtes de terrain ont été menées au cours de l'automne 1902, mais sous prétexte de la désorganisation du comité, la Commission est jugée caduque dès le début de l'année 1903 et ses travaux sont suspendus<sup>177</sup>. Cependant, certains événements laissent plutôt croire que la Commission est révoquée pour des motifs partisans. C'est en effet dans la controverse qu'un premier rapport est signé personnellement par Georges W. Stephens au printemps 1903, commissaire exclu du second comité<sup>178</sup>. Le titre du rapport de Stephens, *Forestry and*

<sup>174</sup> Dans les débats qui suivent le dépôt du Rapport de la Commission de Colonisation, le sénateur Legris est au nombre de ceux qui portent des accusations envers Simon-Napoléon Parent sur sa mauvaise gestion de la province et l'utilisation de ses privilèges ministériels au profit de ses affaires personnelles.

<sup>175</sup> Le chanoine Paul-Napoléon Thivierge (1834-1909) a été prêtre colonisateur dans la région du Témiscouata, puis dans le comté de Bonaventure, en Gaspésie. Il avait la réputation de s'ingérer dans les affaires politiques.

<sup>176</sup> Brodie est identifié dans les débats comme un inconnu. De nombreuses critiques sont émises sur ses compétences à siéger sur la Commission. On laisse même entendre qu'il aurait été choisi justement afin de ne pas nuire aux orientations que souhaitait donné le gouvernement au rapport. (*Journal des débats*, 1903; J. I. LITTLE, *Patrician Liberal. The Public and Private Life of Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière, 1829-1908*, *op. cit.*, p. 196.)

<sup>177</sup> Bourgeois fait face à des problèmes de santé dès le mois d'août et décède au mois d'octobre. Son décès devient l'argument sur lequel le gouvernement s'appuie pour déclarer caduque la Commission.

<sup>178</sup> Les causes exactes qui entourent l'exclusion de Stephens restent ambiguës. D'après une correspondance entretenue avec son ami Joly de Lotbinière, Stephens avance avoir été exclu du comité en raison de ses propos, jugés inacceptables politiquement, ce qui semble tout à fait plausible. Les débats de l'Assemblée laissent entendre que les propos de Stephens à l'égard des politiques du gouvernement, notamment concernant

*Colonization*<sup>179</sup>, est représentatif de la position adoptée par son auteur. On y retrouve essentiellement les grandes lignes du discours conservateur et un argumentaire axé sur une stricte et rigoureuse gestion du domaine forestier par l'État. Il critique notamment l'envoi de colons sans planification sur des terres impropres à l'agriculture. Il plaide en contrepartie l'urgence de créer des réserves forestières, la mise en place de mesures de protection contre les incendies – souvent attribués aux feux d'abatis des colons – et la mise en place d'une réglementation octroyant un délai d'un an aux compagnies forestières pour prélever tous les bois marchands sur les terres transférées à la colonisation (on retrouve une retranscription complète de la liste des recommandations émises par Stephens à l'annexe VII).

La suite du travail, mené par le nouveau comité, se transforme en une sorte d'exercice factice pour justifier un projet qui, bien que soutenant clairement l'exploitation des ressources forestières, se montre plus complaisant à l'égard de la colonisation. Le rapport final, intitulé *Rapport de la Commission de Colonisation de la Province de Québec*, fait tout d'abord l'apologie de la bonne foi du gouvernement provincial à l'égard des colons, répondant de la sorte aux critiques qui lui sont adressées sur son parti pris en faveur des compagnies forestières et sa négligence à l'égard de la colonisation. On y retrouve plusieurs arguments défendus par le mouvement conservateur sur les bienfaits de la forêt – climat, irrigation, etc. – et la nécessité d'une bonne régulation de celle-ci, notamment pour assurer des conditions du milieu – dont l'irrigation – optimales à l'agriculture. Également, le rapport se montre critique à l'égard des agents des terres, dont on pointe le laxisme, l'incompétence et l'inefficacité, ce qui permettra de justifier certaines réformes.

---

sa négligence à faire respecter la réglementation sur les diamètres de coupe de façon à favoriser l'utilisation du bois pour les pâtes et papiers, auraient mis Parent lui-même dans l'embarras, justifiant de passer sous silence son rapport. Stephens aurait complété son manuscrit le 10 janvier 1903 et envoyé celui-ci au gouvernement. Apprenant la dissolution de la Commission en raison du décès du juge Bourgeois, il aurait par la suite démissionné et fait publier son rapport au mois d'avril. Au final, le rapport de Stephens, bien qu'il semble avoir circulé, est jugé « illégitime » et non officiel, du fait qu'il fut rédigé alors qu'il ne siégeait plus au comité et qu'il ait fait imprimer son rapport de sa propre initiative. (*Journal des débats*, 1903; 1904; J. I. LITTLE, *Patrician Liberal. The Public and Private Life of Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière, 1829-1908*, *op. cit.*, p. 196; 325.)

<sup>179</sup> Gorges W. STEPHENS, *Forestry and Colonization. A Report*, Montreal, John Lovell & Son, Printers, 1903.

Mais surtout, le rapport de la Commission est une occasion de faire le procès du responsable de tous les maux, celui que l'on qualifie de « faux colon », qui cherche à tirer profit de l'exploitation des bois plutôt qu'à cultiver sa terre. La Commission s'attaque aussi à l'image du défricheur, en reprenant les propos de Jean-Charles Chapais (1811-1885), déjà publiés dans son *Guide illustré du Sylviculteur canadien*, dans les années 1880-1890 :

[...] Le défricheur est l'ennemi juré de la forêt. Dans sa haine aveugle contre elle, il l'attaque corps à corps, et comme il est le plus fort, il n'arrête sa hache que lorsque le dernier arbre a disparu. Quinze ou vingt ans plus tard, si sa terre n'est pas de première qualité, ce colon est obligé de la quitter, et, bien souvent, de s'expatrier, à moins qu'il ne recommence dans une autre région son œuvre de déboisement, ou plutôt de destruction.

Il est indubitable que ceux qui ont le plus contribué à la destruction de nos forêts sont les colons. Dispersés au milieu du bois, ayant à défricher et ensemercer le plus vite possible, les colons n'y vont pas de main morte. La hache à la main, le bûcheron frappe sans relâche jusqu'à ce que l'espace qu'il s'est proposé d'ensemencer soit libre. Puis il empile et allume l'incendie [...] <sup>180</sup>.

Pour décrire le travail du défricheur, Chapais, et à son tour la Commission de Colonisation, reprennent ce même vocabulaire emprunté à la guerre, qu'avait utilisé Gérin-Lajoie dans son récit *Jean Rivard*. Mais cette fois, ce n'est plus pour mettre en valeur la bravoure et le courage du défricheur, mais plutôt pour poser celui-ci en ennemi de la forêt et de la nation. Cependant, si on insiste sur la nécessité de la bonne foi du colon et sur la menace que représente le défricheur pour les forêts, on évite, comme l'aurait souhaité

---

<sup>180</sup> Jean-Charles CHAPAIS, *Guide illustré du sylviculteur canadien*, Québec, J. A. Langlais, Libraire-éditeur, 1891. Cité dans *Rapport de la Commission de Colonisation de la Province de Québec*, Québec, Charles Pageau, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1904, p. 54.

Jean-Charles Chapais est un propriétaire foncier et un commerçant prospère établi à Saint-Denis de Kamouraska, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à l'est de la ville de Québec. De 1851 à 1867, Chapais est élu député au Conseil législatif du Bas-Canada. Sous la Confédération, il occupe différents postes tant au provincial qu'au fédéral. L'ouvrage de Chapais paraît une première fois en 1883 (*Guide illustré du sylviculteur canadien*, Montréal, Eusèbe Senécal & fils, 1883), puis est réédité après sa mort en 1891, à l'initiative d'Henri-Gustave Joly de Lotbinière.

Arthur Buies, de prôner le développement d'une industrie qui se serait montrée « sérieuse, honnête, réglée<sup>181</sup> ».

Bien que ses auteurs jouent aussi avec les représentations, on dit dans le rapport vouloir au « sentimentalisme » que suscitent les questions de colonisation, et qui biaise le débat public :

On a accumulé tant de préjugés autour de la question de colonisation et de tout ce qui s'y attache, qu'il est presque impossible d'exprimer une opinion indépendante sur ces matières sans provoquer des récriminations basées bien plus sur le sentimentalisme que sur le bon sens, l'intérêt bien entendu du pays et celui des colons eux-mêmes. [...] <sup>182</sup>

Cet aspect est important, car ce sentimentalisme, implicitement, est mis en opposition à l'approche rationnelle et scientifique que propose le mouvement conservacionniste.

Les recommandations finales du rapport de la Commission vont, dans leur ensemble se perdre en de longues digressions. Ce qui semble fondamental, dans la perspective de notre étude des représentations de la forêt, c'est la façon dont le rapport devient le lieu de consécration de la complémentarité entre la colonisation et l'exploitation forestière :

[...] la commission n'a constaté, pratiquement parlant, aucuns griefs réels de la part des colons de bonne foi. Ces colons ne se plaignent ni de la loi ni des règlements; ils ne se plaignent pas non plus des porteurs de licences pour la coupe du bois et ces derniers, loin de se plaindre des colons de bonne foi, les désirent, les considèrent même comme des auxiliaires précieux, des gardiens fidèles et des protecteurs de leur domaine contre les ravages du feu.

Il n'y a donc pas d'antagonisme entre les concessionnaires de coupes de bois et les vrais colons, ou ceux qui prennent honnêtement des terres publiques pour les défricher, non pas pour spéculer sur le bois<sup>183</sup>.

---

<sup>181</sup> Arthur BUIES, *L'Outaouais supérieur op. cit.*, p. 80.

La notion de « colon de bonne foi » apparaît dans les textes de loi dès 1868 (*Statuts de la Province de Québec*, 31 Vict., chap. 20, 1868). Cette notion fait reposer sur le colon une large part de la responsabilité du conflit.

<sup>182</sup> *Rapport de la Commission de Colonisation de la Province de Québec, op. cit.*, p. 82.

<sup>183</sup> *Ibid.*, p. 9.

Cette association entre la colonisation et l'exploitation forestière, que l'on veut bien voir comme « naturelle » parce qu'elle permet une alternance saisonnière des activités, recèle en fait de lourdes contradictions<sup>184</sup>. D'un point de vue pratique, il est vrai que la colonisation offre une solution au problème démographique, permettant la consolidation des assises territoriales en dispersant sur le territoire des populations, dont l'industrie forestière a par ailleurs besoin. Le travail dans les chantiers offre en contrepartie au colon la possibilité d'obtenir un revenu d'appoint, dont il a grandement besoin en période d'établissement. Mais surtout, d'un point de vue rhétorique, ce compromis réconcilie et enchâsse dans un seul et même discours deux visions diamétralement opposées de la société québécoise pour créer un projet politique inclusif qui calme les esprits et permet au gouvernement de légiférer. L'État conserve de cette façon l'autorité et la légitimité d'arbitrer et de réguler la concession des forêts, sans adopter d'outils législatifs encadrant clairement la cohabitation des utilisations des ressources du territoire.

Après avoir épuisé les questions de formes – notamment entourant la recevabilité du rapport Stephens –, les membres du Parlement vont reprocher au premier ministre Parent son laxisme à inclure de façon claire, dans la nouvelle loi sur la vente et l'administration des Terres publiques adoptées en 1904, les recommandations émises par la Commission de Colonisation<sup>185</sup>. Pour clore le débat, en chambre, Simon-Napoléon va marteler le diagnostic affirmant l'absence de conflit et la complémentarité des activités d'exploitation et de colonisation

Autrefois, on légiférait entre le marchand de bois et le colon, parce qu'on entretenait l'opinion fausse que le marchand de bois exploitait le colon et que le

---

<sup>184</sup> Cette complémentarité entre les activités de colonisation agricole et le travail forestier a donné lieu, au Québec, à ce que les historiens ont qualifié plus tard de « système agro-forestier ». Pour ne nommer que quelques ouvrages phares à propos de ce concept, Normand SEGUIN, *La conquête du sol au 19<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*; Normand SEGUIN, « Paysans et monde forestier : nouvelles réflexions sur le monde rural québécois au XIX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*; Gérard BOUCHARD, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay : 1838-1971*, *op. cit.*; Normand SEGUIN et Gérard BOUCHARD, « Commentaires », *Recherches sociographiques*, vol. 26, n° 1-2, 1985, p. 175-178; Guy GAUDREAU, « Le rapport agriculture-forêt au Québec : note historiographique », *loc. cit.*

<sup>185</sup> « Loi amendant la loi concernant la vente et l'administration des terres publiques et des bois et forêts », *Statuts de la Province de Québec*, Ed. VII, chap. 9, 1904.

colon nuisait au marchand de bois. L'erreur étant désormais reconnue de tous, il faut changer le système de fond en comble.

Le marchand de bois restera sur son terrain, et comme c'est lui qui fournit le gros du revenu public, personne n'y trouvera à redire. Le colon a besoin de lui comme marché pour son bois et pour les produits de sa culture; de son côté, le marchand de bois a également besoin du colon<sup>186</sup>.

### Régime foncier et fiscalité

La tournure que prennent la Commission de Colonisation et la crise politique qui s'ensuit va donner à Lomer Gouin des arguments solides pour mener sa réforme ministérielle<sup>187</sup>. Si cette réorganisation est réalisée sous prétexte de « répartir plus également le travail des ministres et de promouvoir les intérêts de la colonisation<sup>188</sup> », notamment pour répondre aux critiques de l'opposition, elle se révèle être aussi une opportunité de mettre enfin sur pied un département des Bois et Forêts qui puisse porter à la « question forestière » toute l'attention qu'elle mérite<sup>189</sup>. Cette attention que l'on souhaite accorder aux forêts repose aussi sur une nouvelle conception de l'association entre l'État, le domaine foncier public et la forêt. Lorsque l'opposition souligne que le commissaire aux terres « a trop de besogne<sup>190</sup> » pour s'occuper à la fois du cas des colons et de celui des marchands de bois, il ne s'agit pas d'une banale préoccupation pour la charge de travail du ministre. Il faut y voir une réflexion sur la répartition des responsabilités en matière de gestion du domaine foncier. La question des tenures foncières, bien que très technique, est fondamentale pour comprendre la transformation des représentations de la forêt.

---

<sup>186</sup> Propos tenus par Simon-Napoléon Parent, *Journal des débats*, 1904, p. 279-280.

<sup>187</sup> L'évolution du département des Terres en ministère des Terres et Forêts correspond à la logique de la modernisation du vocabulaire politique et administratif, reflet de la volonté de transformation des institutions étatiques et de l'administration publique, qui touche l'ensemble de l'organisation des activités de l'État et de son mode de fonctionnement. Néanmoins, les termes de département et de ministère, ou ceux de commissaire et de ministre cohabitent pendant plusieurs années dans les rapports et dans les débats. (James Iain Gow, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970, op. cit.*, p. 149.)

<sup>188</sup> Propos de Lomer Gouin, *Journal des débats*, 1905, p. 368.

<sup>189</sup> « Le programme de l'hon. M. Gouin », *La Presse*, 6 avril 1905, p. 5.

<sup>190</sup> Propos tenus par le député de l'opposition et ancien ministre des Terres, Mines et Pêcheries, Edmund James Flynn, *Journal des débats*, 1904, p. 310.



Un aspect du problème consiste dans la double responsabilité que détient au XIX<sup>e</sup> siècle la Commission des Terres de la Couronne, d'assurer la distribution des terres entre la colonisation et l'exploitation forestière. En créant un ministère des Terres et Forêts, on assure d'une part l'autonomisation de la gestion des forêts qui acquiert, dès lors, une existence distincte. Cependant, les responsabilités que va conserver le MTF, et plus particulièrement le Service forestier en matière d'administration du domaine foncier, le favorise vis-à-vis de la colonisation. La question de la répartition des responsabilités à l'égard du domaine foncier et de l'utilisation de la ressource forestière entre le MTF et le ministère de la Colonisation va demeurer au cœur des débats lors des changements qui seront abordés par la suite dans les décennies 1920 et 1930. Il est donc important de bien en saisir les principales composantes.

Certains parallèles avec l'agriculture permettent de mettre en perspective cet enjeu. Bien que dès le XIX<sup>e</sup> siècle, le département des Terres de la Couronne soit celui qui mobilise le plus d'effectifs, son rôle est essentiellement orienté vers le contrôle et la perception, alors qu'en contrepartie, l'agriculture fait déjà l'objet de programmes de développement et d'amélioration de la production<sup>191</sup>. Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la diffusion des bonnes pratiques agricoles auprès de la population est une préoccupation des élites politiques<sup>192</sup>. La création du MTF fait donc foi de la volonté de l'État d'effectuer le passage depuis une unité administrative à vocation de contrôle et de perception, vers un ministère responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes destinés à l'amélioration des performances du secteur forestier, à l'image du rôle joué par le ministère de l'Agriculture<sup>193</sup>. En référence à ce qui se fait alors dans les autres pays occidentaux, le Québec vise à se doter d'un véritable régime forestier. Au sein du MTF, le Service forestier

---

<sup>191</sup> James Iain GOW, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*, op. cit., p. 36; 50.

<sup>192</sup> Joseph-Charles Taché est notamment très actif dans ce domaine. (Stéphane CASTONGUAY, *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois 1867-1939*, op. cit., 147-148.)

<sup>193</sup> Dans le secteur forestier, à la suite d'incendies particulièrement violents et destructeurs, on légifère en faveur de la protection des forêts contre le feu à compter des années 1870, mais il faut attendre plusieurs années avant que des actions concrètes soient mises en œuvre, et ce n'est qu'à compter de 1894 que les jalons d'un véritable système protection voient le jour (Patrick BLANCHET, *Feux de forêt. L'histoire d'une guerre*, op. cit., p. 27; 32; 48-50).

sera mandaté pour voir à la cohésion de la filière forestière et à la commercialisation des bois, de façon à coordonner toute la structure de production.

Juridiquement, les politiques agricoles se rattachent à l'exploitation de terres détenues en vertu d'un régime de propriété privée, et leur usage est exclusivement dédié à l'activité agricole. Techniquement, elles reposent sur des activités qui génèrent une transformation du milieu physique suite au défrichement du sol et à sa mise en culture. Sans être irréversible, cette transformation se veut permanente. Une fois entreprise, il est également possible d'avoir un certain contrôle sur les cycles de production, relativement courts, dont la périodicité s'établit sur une base annuelle. La relation entre la terre et ce qu'elle supporte comme ressource est intrinsèque, et tous deux appartiennent à son propriétaire.

Cependant, comme nous l'avons évoqué, un flou persiste en matière de domaine foncier. La forêt reste rattachée à la notion de domaine foncier public, communément nommé au Québec « terres de la Couronne<sup>194</sup> ». Le rapport à cette notion est par ailleurs en pleine redéfinition au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, dans la foulée conservationniste, notamment. Les problèmes de déforestation au sud de la frontière, mais également en Europe, sont le plus souvent attribués à l'appropriation et à l'exploitation des espaces forestiers par des intérêts privés. C'est d'ailleurs un des arguments du mouvement conservationniste pour faire la promotion du maintien des forêts dans le domaine public<sup>195</sup>. L'État est dès lors considéré comme le garant de l'intérêt public, d'une gestion pérenne des forêts, assurant la constance et la régularité des récoltes, mais aussi la préservation des forêts pour ses

---

<sup>194</sup> L'expression « terres de la Couronne » provient du régime de droit britannique. Il a été instauré afin de distinguer les terres du domaine de l'État (Crown's lands) de celle de la propriété du roi (King's lands). (Pierre LABRECQUE, *Le domaine public foncier au Québec*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais inc., 1997, p. 2-3.) Au Canada, le terme « terres de la Couronne » est toujours le terme en vigueur dans les documents gouvernementaux, à côté de celui de « terres publiques ». Au Québec, le terme officiel est « terres du domaine de l'État ». Cependant, l'expression « terres de la Couronne » est encore couramment utilisée dans le langage commun ou dans les médias.

<sup>195</sup> H. V. NELLES, *The Politics of Development. Forests, Mines & Hydro-Electric Power in Ontario, 1849-1941*, Montreal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005 [1974], p. 199-200; B.E. FARNOW, *La forêt, Conférence par M. le professeur B. E. Farnow, LL. C., à l'École de Minéralogie de Kingston, Ont., 26-30 janvier 1903*, Québec, Dussault et Proulx, Imprimeurs, 1906, p. 32; Samuel P. HAYS, *Conservation and the gospel of efficiency : the progressive conservation movement, 1890-1920*, op. cit.

fonctions régulatrices sur l'hydrographie et le climat. Cette nouvelle conception du domaine foncier public constitue une rupture profonde avec le modèle anglais libéral, sur lequel s'est structuré au cours du XIX<sup>e</sup> siècle non seulement l'exploitation des ressources, mais au-delà, tout un cadre juridique et des rapports sociaux, notamment hiérarchiques<sup>196</sup>.

L'État québécois n'est cependant pas en mesure de prendre en charge financièrement toutes les opérations reliées à l'administration des terres publiques, comme la voirie, la protection des forêts contre les coupes illégales, contre les incendies et les autres agents perturbateurs. L'affermage aux compagnies forestières permet donc à l'État de contrer en partie ce problème, en déléguant à l'entreprise privée certaines opérations de protection et d'aménagement, tout en demeurant propriétaire du fonds<sup>197</sup>. Mais en prenant des responsabilités à l'égard de la ressource, les compagnies souhaitent obtenir en retour certains privilèges, notamment des garanties d'approvisionnement. La précarité de leur statut foncier sera un argument utilisé par les compagnies forestières, au XIX<sup>e</sup> tout comme plus tard au XX<sup>e</sup> siècle, pour justifier certaines pratiques de récolte et d'aménagement, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir<sup>198</sup>. Il s'agit aussi d'un outil stratégique important dans les négociations menées avec l'État. Ainsi, même si les exploitants forestiers n'obtiennent qu'un statut de concessionnaires, ils agissent bien souvent en propriétaires, la législation leur octroyant d'ailleurs des droits de cette nature. Par exemple,

<sup>196</sup> Pierre ISSALYS, « Histoire de la technique législative », *op. cit.*, p. 327.

Les transformations que provoque le principe de l'intervention de l'État dans l'exploitation des forêts remet en perspective les rapports entretenus à la propriété privée et nous ramène à la question posée par Fernande Roy, à la fin de son livre *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, sur l'individualisme et la capacité de la société québécoise à fonder un projet politique national autour du libéralisme, en contrepartie du projet proposé par l'Église, qui s'appuie sur des valeurs communautaires. Fernande ROY, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, *op. cit.*, p. 116.

<sup>197</sup> La responsabilité entre les concessionnaires et l'État est un sujet de débat dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les concessionnaires jugent que la responsabilité de la protection revient à l'État, en tant que propriétaire. L'État, à compter de 1868, octroie des baux de 21 ans aux compagnies, afin d'assurer une certaine stabilité d'approvisionnement. En contrepartie, il considère qu'il revient aux industriels de prendre en charge les mesures nécessaires à la protection des forêts qui leur sont concédées. Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les ébauches d'un système de protection reposent sur l'État et la taxation des concessionnaires. À compter de 1906, suivant le remaniement ministériel, un Service de la protection des forêts sera mis en place. La taxe de feu est abolie, et les concessionnaires, regroupés en agences sur une base régionale, sont entièrement responsables de la protection, sous la supervision du surintendant de l'État. (Patrick BLANCHET, *Feux de forêt. L'histoire d'une guerre*, *op. cit.*, p. 33-34; 40; 66-67.)

<sup>198</sup> Jean BOUFFARD, *Traité du Domaine*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977 [1921], p. 34-38.

les compagnies peuvent donner leurs concessions en garantie de capital. Elles ont également le droit de vendre ou d'échanger leurs concessions. Dans les textes de loi du XIX<sup>e</sup> siècle, on les nomme d'ailleurs communément « propriétaires de limites à bois ».

Du côté de la colonisation, l'instrument de concession privilégié par l'État pour l'aliénation du domaine public aux colons est, depuis 1840, le « billet de location ». Celui-ci est en fait un titre préliminaire assorti de conditions que le colon doit accomplir afin de recevoir ses lettres patentes, titre définitif formalisant l'acquisition du terrain et signifiant le passage au statut d'agriculteur<sup>199</sup>. Le billet de location est assorti de clauses portant sur les modalités de paiement au gouvernement des droits d'acquisition, le défrichement et la mise en culture d'une certaine portion de terre, l'ouverture de la moitié du chemin de front, la construction d'une résidence et de bâtiments de ferme, avec l'obligation d'y résider. Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, différents amendements sont apportés à la loi faisant varier les conditions exactes et les délais d'accomplissement<sup>200</sup>.

Le colon se trouve ainsi dans une position vulnérable. Comme le mentionne son titre, la *Loi de la protection du colon* se limite à instaurer certaines mesures pour protéger le colon, mais à l'intérieur du cadre restreint de la détermination des modalités d'accession des colons au droit de propriété. Celle-ci établit des règles comme, par exemple, la prohibition d'hypothèque, de saisie ou de vente des lots non patentés. À compter de 1882, avec la loi du *Homestead*, le colon est autorisé à constituer son lot en patrimoine et à transmettre celui-ci par voie de succession familiale avant l'obtention de ses lettres patentes<sup>201</sup>.

---

<sup>199</sup> La première loi à ce sujet est adoptée en 1840. Bien qu'elle connaisse de nombreux amendements au fil du temps, elle est demeurée officiellement en vigueur jusqu'en 1984. (Pierre LABRECQUE, *Le domaine public foncier au Québec*, op. cit., p. 79.)

<sup>200</sup> Guy GAUDREAU, *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905) : Cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes*, op. cit. p. 356-362.

<sup>201</sup> Jean BOUFFARD, *Traité du Domaine*, op. cit., p. 21-23.

Cependant, l'ambiguïté demeure quant au droit de propriété que détient véritablement le colon sur sa terre avant l'obtention de ses lettres patentes. Comme le mentionne Jean Bouffard dans le *Traité du Domaine* en 1921, citant la jurisprudence,

Vis-à-vis des tiers, c'est une vente parfaite donnant droit au colon de poursuivre, même avant les lettres-patentes, comme s'il les avait obtenues.

Vis-à-vis de la Couronne, c'est une vente avec clause résolutoire qui n'est parfaite que par l'accomplissement de toutes les conditions du billet de location, afin d'obtenir le titre définitif par lettres-patentes<sup>202</sup>.

Entre le statut public du domaine forestier et celui privé des terres dédiées à l'agriculture, les lots sous billet de colonisation constituent un entre-deux, une forme d'aliénation du sol sur laquelle l'État conserve le droit d'intervenir, jusqu'à ce que l'occupant obtiennent ses lettres patentes. Un des nœuds du problème réside dans le fait que l'acquisition du droit de propriété est conditionnelle à l'accomplissement d'actes, tels que le défrichement et la mise en culture du sol, sur lesquels la qualité des lots concédés, du sol et de la ressource bois, a inévitablement une influence sur la capacité ou la volonté du colon à répondre aux exigences de la loi.

À ce cadre déjà flou vient s'ajouter un statut foncier intermédiaire, que l'on nomme le double-droit, et qui confère aux compagnies le privilège de prélever durant un certain temps, après l'obtention du billet de location, tous les bois situés sur les lots qui étaient auparavant sous concession forestière. Le colon est donc susceptible de se retrouver propriétaire d'un lot dévasté suivant le passage d'une compagnie. Or, le bois est nécessaire à l'établissement du colon. Il en a besoin à des fins domestiques, pour construire ses bâtiments, des meubles, et pour se chauffer. Mais aussi, la vente du bois peut représenter un revenu intéressant au moment du démarrage, avant les premières récoltes.

---

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 20.

Cette définition est reprise en 1968 par le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, cité dans Pierre LABRECQUE, *Le domaine public foncier au Québec*, op. cit., p. 79.

Le colon possède ainsi moins de droits sur son lot et sur les ressources forestières qu'il contient, destiné pourtant à devenir une propriété privée – mais destinée à être transformée en terre agricole –, que les compagnies sur leurs concessions forestières. Ces restrictions imposées au colon constituent un irritant important dans le conflit avec les exploitants forestiers. Et une des raisons qui explique cette position de l'État, c'est que les ressources perdent toute valeur une fois la terre concédée en lot de colonisation, puisque les bois qu'il vend échappent à toute forme de contrôle fiscal.

C'est en effet ici qu'intervient la fiscalité, qui joue un rôle clé dans l'orientation législative adoptée, et par ricochet dans la façon de concevoir les forêts. Avec la création du MTF, on espère aussi mettre fin à différentes pratiques de coupe de bois à l'abri de la fiscalité. On estime alors les pertes pour le trésor public en milliers de dollars<sup>203</sup>. L'une des causes expliquant les difficultés de l'État à percevoir la totalité des sommes reliées à l'exploitation des bois est la distinction entre le fond et la matière ligneuse, auxquels sont associés deux types de redevances : la première consiste dans une rente foncière pour l'acquisition des droits d'affermage, alors que la seconde porte sur les droits de coupe, perceptibles uniquement au moment où les compagnies récoltent la matière ligneuse. D'une part, cette distinction entre le fond et la ressource a pour effet de stimuler, au sein de l'appareil gouvernemental, la mise en place de mesures visant à encourager la récolte des bois sur les concessions forestières, puisque les revenus fluctuent en fonction des activités des compagnies<sup>204</sup>. D'autre part, elle incite les compagnies à contracter avec des colons pour l'achat de leurs bois, puisqu'en plus d'économiser sur les coûts d'exploitation, aucune redevance n'est appliquée aux bois coupés sur les terres privées ou sur les lots de colonisation<sup>205</sup>. C'est d'ailleurs cette situation qui encourage la prolifération des « faux colons ».

---

<sup>203</sup> Réal BELANGER *et al.*, *Les grands débats parlementaires, 1792-1992*, *op. cit.*, p. 227-229.

<sup>204</sup> Jean-Charles MCGEE, *Histoire administrative des institutions gouvernementales. Le département des Terres de la Couronnes. A partir de 1763*, *op. cit.*, p. 1; 4.

<sup>205</sup> D'autres stratégies ont pu être utilisées par les compagnies pour éviter le payer des droits de coupe à l'État. L'étude statistique menée par Guy Gaudreau sur la récolte des bois en provenance des forêts publiques pour la

L'utilisation des bois devient donc un enjeu fondamental, qui dicte la logique et les actions du gouvernement, comme en témoigne cet extrait :

Le département n'a jamais eu d'intérêt, au point de vue du revenu, à distinguer du bois de sciage le bois de pulpe converti en pâte à papier dans le pays, parce que le tarif des droits de coupe est le même pour ces deux objets de commerce; nul intérêt non plus, au même point de vue, à s'occuper du bois de pulpe provenant de propriétés privées, lequel n'est pas sujet aux droits de la couronne.

Les rapports que nous n'avions pu obtenir dans le temps étaient destinés aux seules fins de statistiques; nous n'en avons pas besoin pour asseoir l'impôt, et, comme notre statistique est plutôt un accessoire et que, du reste, elle est nécessairement incomplète, se bornant en bois coupé sur les terres de la couronne, nous n'y attachons qu'une importance secondaire<sup>206</sup>.

Le MTF reste donc confronté à la double mission qui lui incombe et au cumul de fonctions parfois contradictoires. La gestion du domaine public inclut d'une part l'octroi des terres tout autant aux compagnies forestières qu'aux colons, ce qui le positionne comme juge et partie face à la répartition du territoire. S'il se doit d'être objectif et impartial à l'égard de la distribution des terres entre l'exploitation forestière et la colonisation, il se trouve également à être imputable envers le gouvernement des revenus générés par l'exploitation forestière. Les rapports annuels du MTF se présentent comme une guerre de chiffres, qui vise à démontrer que les résultats atteignent les objectifs à la fois en matière de transfert de lots pour la colonisation, de même qu'en ce qui concerne les revenus du MTF.

---

deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle expose les difficultés que posent l'estimation des essences prélevées et leur destination. La montée de l'utilisation de l'épinette pour le sciage, les règles de mesurage et les méthodes de calcul en vigueur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle font en sorte que certains volumes d'épinette utilisés pour les pâtes et papiers ont certainement été comptabilisés parmi les volumes destinés au sciage, puisque les taux de redevance étaient les mêmes. (Guy GAUDREAU, « L'exploitation des forêts publiques au Québec (1874-1905) : transition et nouvel essor », *loc. cit.*; Guy GAUDREAU, *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905) : Cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes*, *op. cit.*)

<sup>206</sup> Déclaration de Paul Blouin, surintendant des bois et forêts depuis 1893, *Journal des débats*, 1905, p. 86. Cette déclaration est produite dans le contexte de l'enquête menée sur les agissements du premier ministre Parent et vise donc à démontrer l'incurie du gouvernement à l'égard de la question forestière et à valider les accusations de brigandage déposées contre Parent.

D'un point de vue technique, le conflit entre l'exploitation forestière et la colonisation mettent à l'épreuve les règles juridiques et fiscales héritées du XIX<sup>e</sup> siècle, en les confrontant à l'intégration par l'État d'un nouveau principe destiné à agir comme guide de l'action, soit celui d'intérêt public ou d'intérêt général. Un intérêt public qui est alors considéré essentiellement à travers le prisme des revenus qui peuvent être tirés des ressources forestières, bien que les autres services rendus par la forêt commencent à être considérés. D'une part, l'administration du domaine public est réfléchi sur la base d'un référentiel de droit privé – le droit des compagnies sur la ressource. Alors que d'autre part, l'administration des lots de colonisation, qui fonde pourtant l'accès à la propriété privée, est pensée sur la base d'une logique de l'utilisation des biens collectifs.

### **Une solution technique : la classification des terres**

Nous avons introduit les enjeux administratifs en présentant le contexte politique dans lequel s'insère la création du MTF, puis plus particulièrement le rôle joué par la Commission de Colonisation. Nous avons surtout insisté sur ses résultats discursifs, avec la formulation d'un discours qui tente d'aplanir les tensions entre les deux parties, permettant à l'État de légitimer l'intégration de la forêt au projet d'expansion territoriale. La prise en charge de la régie des forêts par la mise en place d'une nouvelle structure ministérielle est donc le premier geste posé par l'État pour exercer plus fermement son pouvoir sur la gestion des ressources naturelles. La création du MTF a pour but d'encourager le développement d'une foresterie moderne fondée sur les règles de la science et soutenue par un appareil bureaucratique fonctionnel. L'étape suivante consiste donc dans la mise en place de moyens techniques afin de régler les conflits entre la colonisation et l'exploitation forestière, et d'assurer leur développement respectif. On y voit aussi le meilleur moyen de contrôler les incendies forestiers, attribuables, dans plusieurs cas, aux feux d'abatis des colons, qui se répandent aux concessions forestières. La première tâche soumise au MTF est la classification des terres en vue de leur séparation définitive entre le domaine de la colonisation et celui de l'exploitation forestière.



Pour bien comprendre les enjeux de la classification, nous allons effectuer un bref retour sur les événements qui conduisent à opter pour cette stratégie d'organisation de l'espace et des ressources. La classification des terres nous ramène aux demandes répétées des exploitants forestiers et des conservationnistes pour la création de réserves forestières, évoquées déjà à plusieurs reprises. Il y a en effet déjà longtemps que les commerçants exercent des pressions sur le gouvernement afin que soit réalisée une véritable séparation des terres, « de manière à ce que chacun fut maître chez soi<sup>207</sup> ». Nous avons notamment souligné la loi qui avait été adoptée en 1883 pour créer des réserves forestières à l'abri des empiétements de la colonisation. Nous avons aussi souligné les critiques d'Arthur Buies à l'égard de ces réserves.

En fait, immédiatement dans les suites de la Confédération, Joly de Lotbinière, alors président du Comité permanent sur les forêts (du gouvernement fédéral), demande qu'une division des terres publiques selon leur vocation agricole et forestière soit réalisée<sup>208</sup>. En 1882, au lendemain du congrès annuel de l'*American Forestry Association* tenu à Montréal, le commissaire aux Terres de la Couronne, Lynch, recommande à son tour la mise en place d'un chantier visant « une classification des territoires selon leur capacité à accepter la colonisation<sup>209</sup> ». En 1891, dans un chapitre intitulé « Devoirs des gouvernements pour la conservation des forêts » de son *Guide illustré du sylviculteur canadien*, Jean Charles Chapais revient à la charge en affirmant que : « Le premier jalon à poser dans la bonne voie est de ne concéder aux colons aucun terrain boisé impropre à la culture<sup>210</sup> ». Finalement, au moment de son incorporation en 1900, l'Association Forestière Canadienne inclut à sa mission « [d]e considérer et de recommander l'exploration de notre domaine public aussi loin que possible, de diviser les terres en usages agricoles, forestiers et minéraux et de

---

<sup>207</sup> Propos tenus par M. White, assistant-commissaire des terres publiques d'Ontario, lors de son discours tenu à la Convention forestière de Québec, rapportés dans *La Presse*, « Convention forestière », 10 mars 1905, p. 8.

<sup>208</sup> J. I. LITTLE, *Patrician Liberal. The Public and Private Life of Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière, 1829-1908*, op. cit., p. 179.

<sup>209</sup> Michel F. GIRARD, *La forêt dénaturée: les discours sur la conservation de la forêt québécoise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit. p. 129.

<sup>210</sup> Jean-Charles CHAPAIS, *Guide illustré du sylviculteur canadien*, op. cit., p. 10.

convertir les territoires peu appropriés (à la colonisation) en réserves forestières permanentes<sup>211</sup> ».

Du côté de la colonisation, on souhaite également une meilleure distribution des activités sur le territoire, de façon à ce que cessent les empiétements qui se font, dans la majorité des cas, à leur détriment : dès le XIX<sup>e</sup> siècle, il va de soi, pour le curé Labelle, que la colonisation ne devrait être menée que sur les meilleures terres, et que le choix des productions doit s'arrimer en fonction de la qualité des sols. D'ailleurs, l'opposition à la création de réserves forestières, lorsqu'elle se manifeste, repose généralement sur le fait que celles-ci sont créées sans qu'ait été menée préalablement une inspection rigoureuse des terres, au détriment de la colonisation.

Malgré les appels à la classification et les engagements de principe, le vide juridique persiste jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sinon pour introduire des formulations vagues dans le cadre de la création des réserves forestières, concernant l'évaluation des terres à « être livrée[s] avec avantage au défrichement<sup>212</sup> », ou « d'après inspection faite par des personnes compétentes et autorisées<sup>213</sup> ». La référence à l'expression « personnes compétentes et autorisées » en parlant des agents responsables de l'inspection pose problème dans la mesure où la pratique ne fait alors l'objet d'aucun encadrement<sup>214</sup>, qu'aucune formation n'est dispensée et que les connaissances disponibles concernant les composantes du milieu sont encore rudimentaires. Ainsi, en dépit des demandes et de l'intérêt qu'on accorde à la classification, les formules restent vagues et sans effet.

Ce n'est donc qu'en 1904, suivant la Commission de Colonisation, que les articles 1268a et 1268b sont introduits dans la loi sur les terres de la Couronne, autorisant

---

<sup>211</sup> Association Forestière Canadienne, *Rapport annuel*, 1900, p. 5, dans Michel F. GIRARD, *La forêt dénaturée: les discours sur la conservation de la forêt québécoise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit. p. 80; 120.

<sup>212</sup> « Terres à bois mises à part et non vendues pour défrichement avant un certain temps », *Statuts de la Province de Québec*, 46 Vict., chapitre 9, article I, 1883.

<sup>213</sup> Gazette officielle du Québec, 26 avril 1890, p. 14.

<sup>214</sup> Contrairement, par exemple, à la pratique de l'arpentage, qui est encadrée par la loi depuis 1875 (*Statuts de la Province de Québec*, 39 Vict., chap. 34, 1875; 1882, 45 Vict., chap. 160) ou celle du mesurage, qui est précisée à compter de 1890 (*Statuts de la Province de Québec*, 1890, 54 Vict., chap. 14, 1890).

l'entreprise d'une classification des terres publiques en « terres propres à la culture » et en « terres d'exploitation forestière », avec la précision que « [a]ucune vente, après la classification [...], ne peut être faite, pour fins de colonisation, hors des terrains propres à la culture et classés comme tels<sup>215</sup> ». Dès 1905, on nomme 31 « inspecteur des terres » – des arpenteurs ou des gardes forestiers – chargés d'étudier 132 cantons et d'en faire la classification au point de vue agriculture et industrie. Chaque inspecteur est accompagné d'un représentant des intérêts des colons de la localité, choisi par le député du comté, et chargé d'approuver le rapport de classification<sup>216</sup>.

À la suite de l'adoption de la loi, les discours sur la pertinence de mener la classification se multiplient. En 1906, le premier ministre du Canada, Wilfrid Laurier, insiste sur la nécessité d'établir un « un grand domaine forestier » public basé sur le principe d'une « sage économie de la nature », qui reconnaît aux forêts, aux côtés des champs cultivés, leur caractère indispensable à la civilisation de l'homme<sup>217</sup>. Elle est présentée comme un premier pas vers une organisation plus cohérente de la colonisation, et de l'industrie forestière. Elle est un remède à la spéculation des faux colons sur les terres à bois, à la protection des forêts contre le feu en regroupant les colons et en facilitant la surveillance<sup>218</sup>. Et surtout, basée sur un examen rationnel et méthodique des sols, elle se veut un moyen de mettre un terme au sentimentalisme qui domine les débats.

Cependant, la classification, plutôt que d'apaiser les tensions et de rapprocher les parties – à l'image du discours sur la complémentarité de l'exploitation forestière et de la colonisation –, aura plutôt pour conséquence d'affermir l'écart entre la colonisation et l'exploitation forestière, en confinant l'une et l'autre dans des espaces physiques et symboliques distincts et concurrents. Comme le dira en 1906 le ministre de la colonisation,

---

<sup>215</sup> *Statuts de la Province de Québec*, 4 Ed. VII, chap. 13, 1904.

<sup>216</sup> Louise TOUPIN, *L'administration des forêts du Québec, 1867-1967*, op. cit., p. 32.

<sup>217</sup> Sir Wilfrid LAURIER, « Discours du président le très honorable sir Wilfrid Laurier, Premier ministre du Canada », dans *Convention forestière canadienne. Ottawa, les 10, 11 et 12 janvier 1906. Discours prononcés par Sir Wilfrid Laurier, M. R. L. Borden, M. P., Mgr J.-C. K.-Laflamme*, Québec, Département des Terres et Forêts, 1907, p. 3-8, p. 4.

<sup>218</sup> J.C. LANGELIER, *Richesses forestières de la province de Québec*, s.n., s.n., 1905, p. 47; 50.

Adélarde Turgeon, il s'agira toujours d'une question sur laquelle « il y a de grandes divergences d'opinions et sur laquelle aussi, j'en ai bien peur, nous ne sommes pas prêts de tomber d'accord<sup>219</sup> ».

La classification des terres entre les domaines public et privé sur la base d'une étude géologique des sols est directement inspirée de l'expérience conservacionniste américaine. Dès 1877, aux États-Unis, le gouvernement met en place un programme de classification des terres sous la direction du Geological Survey. Cependant, la méthode adoptée aux États-Unis est basée sur une perspective plus extensive de la classification en fonction des ressources et des usages du territoire. En amont du principe d'une classification des terres afin d'en assurer la répartition entre l'exploitation forestière et la colonisation, et du règlement de l'enjeu de la répartition entre le domaine public et privé, le programme mené aux États-Unis vise aussi à mettre en forme un programme de gestion rationnelle des ressources, comme le dit Samuel P. Hays, « in the objective of efficient, maximum development<sup>220</sup> ». L'intention des pouvoirs québécois se veut similaire, mais se retrouve confrontée à des enjeux politiques, économiques, scientifiques et culturels particuliers, qui vont moduler, tout au long de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la conduite de l'exercice de classification.

Néanmoins, la classification et la division des terres, en tant que démarche répondant aux critères de rationalité de la science moderne, semblent offrir un moyen de résoudre les conflits. On escompte, grâce à elle, parvenir à tracer sur le territoire une ligne claire entre les utilisations du sol, mais également à confiner la colonisation et l'exploitation forestière dans leurs espaces respectifs. Si la volonté de réserver à l'agriculture les sols de meilleure qualité est un argument technique qui justifie bien l'entreprise de ce vaste exercice, la classification des terres est aussi un moyen pour l'État d'affermir son contrôle sur le domaine public, et de promouvoir une vision moderne de la foresterie. En mai 1904, on

---

<sup>219</sup> Propos tenus par le ministre de la Colonisation Adélarde Turgeon, *Journal des débats*, 1906, p. 339.

<sup>220</sup> Samuel P. HAYS, *Conservation and the gospel of efficiency : the progressive conservation movement, 1890-1920, op. cit.*, p. 69.

estimait que la classification prendrait une période d'environ six mois, c'est-à-dire qu'elle serait à même d'être complétée dans l'année courante<sup>221</sup>. En fait, elle s'avérera être une des activités principales du MTF jusque dans les années 1950. La juste classification réclamée demande des connaissances, des méthodes. Nous serons à même de voir au chapitre trois – ainsi que dans les deux autres parties de la thèse – que face à l'étendue, à la diversité et à la complexité du territoire québécois, cette tâche n'est pas simple. Le gouvernement va s'appuyer sur la science pour mener la classification des sols.

Tout au long de la démonstration, nous nous attarderons aux aspects méthodologiques qui accompagnent cette démarche de démystification du territoire. Mais également, nous nous intéresserons aux jeux d'acteurs qui y prennent place. C'est, selon nous, deux aspects qui permettent une lecture des représentations de la forêt.

---

<sup>221</sup> Propos tenus par Simon-Napoléon Parent, *Journal des débats*, 1904, p. 437-438.

### CHAPITRE III

## UN TERRITOIRE A DEFINIR

Dans le cours de ce chapitre, nous verrons comment les représentations de la forêt évoluent dans ce contexte de transition. Dans un premier temps, nous verrons que la création du MTF s'accompagne d'une volonté de l'État de démontrer sa capacité à moderniser les pratiques de connaissance<sup>222</sup>. Cependant, on voit poindre la difficulté à concilier des visions divergentes de la forêt, prise entre les rapports d'exploration optimistes qui entretiennent le mythe de la forêt inépuisable et la vision conservationniste qui se préoccupe de la pérennité d'une ressource limitée dans l'espace et menacée par la surexploitation. Face à l'immensité du territoire, la production cartographique est un moyen privilégié pour rendre compte de la maîtrise des ressources, mais qui peut aussi nourrir les ambiguïtés.

Dans un deuxième temps, il sera question de la façon dont les représentations s'immiscent dans la sphère publique. Il sera possible d'observer que, malgré les orientations adoptées par le gouvernement sous le sceau du consensus, la question de la séparation des terres entre l'exploitation forestière et la colonisation est loin de faire l'unanimité. Nous retrouverons aussi Errol Bouchette et William Chapman qui participent, chacun à leur façon, un travail de réhabilitation de la forêt dans l'imaginaire. Enfin, ces régions lointaines de colonisation et d'exploitation forestière qui suscitent encore de nombreuses craintes commencent à prendre des allures pittoresques.

---

<sup>222</sup> L'expression « pratiques de connaissance » est empruntée à Stéphane CASTONGUAY, *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois 1867-1939*, op. cit.

## UN PAYS DE DEMESURE

Malgré certains désaccords et les contradictions qui sous-tendent au contexte entourant la création du MTF, le fait que l'exploitation forestière et la colonisation soient toutes deux associées à la volonté d'affirmation territoriale génère un effet d'entraînement qui nourrit le lien identitaire avec les territoires forestiers. C'est sous cet angle qu'il nous semble pertinent de voir la création du MTF, comme un événement qui prend part à la transformation des représentations de la forêt. Mais les ambitions de l'État québécois en matière de prise en charge du territoire et des ressources sont confrontées à l'immensité du territoire. Durant le siècle précédent, les avancées de la colonisation ont surtout été menées sous la responsabilité du clergé et des sociétés de colonisation, alors que l'exploitation des ressources naturelles, essentiellement la forêt, est laissée à l'initiative des entrepreneurs et des compagnies. De façon générale, les activités de l'État demeurent alors assez rudimentaires<sup>223</sup>.

La province voisine de l'Ontario, également à la conquête des ressources qu'offrent ses territoires nordiques, a déjà entrepris de légiférer dans le secteur forestier. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, Toronto est d'ailleurs en train de devancer Montréal comme capitale économique du Canada. La première école de foresterie au pays y est fondée en 1907<sup>224</sup>. Le dynamisme de ses élites commerciales et ses politiques agressives en matière de transport pour accéder aux territoires miniers du Bouclier canadien stimulent l'économie<sup>225</sup>. D'ailleurs, pendant de nombreuses années, les voyageurs québécois devront transiter par Ottawa et utiliser les voies de transport ontariennes pour accéder aux régions du Témiscamingue et de l'Abitibi.

---

<sup>223</sup> James Iain Gow, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970. op. cit.*; chap. 3; René HARDY et Normand SEGUIN, *Forêt et société en Mauricie, op. cit.*; Normand SEGUIN, *La conquête du sol au 19<sup>e</sup> siècle, op. cit.*

<sup>224</sup> Mark KUHMBERG, *One Hundred Rings and Counting: Forestry Education and Forestry in Toronto and Canada, 1907-2007*, Toronto, University of Toronto Press, 2009.

<sup>225</sup> H. V. NELLES, *The Politics of Development. Forests, Mines & Hydro-Electric Power in Ontario, 1849-1941, op. cit.*, p. 118.

Le vaste espace forestier qui s'étend au nord, mais aussi tous ces territoires qui s'imposent entre les îlots de colonisation au sud de la province, est porteur d'un univers mythique, de contes et de légendes. Ils nourrissent les rêves de conquête, de peuplement et d'industrie. Le pays est si vaste, qu'il semble pouvoir accueillir toutes les aspirations. Le mouvement conservationniste est parvenu à sensibiliser les pouvoirs publics à la vulnérabilité de la production forestière, mais comment parvenir à croire que les immenses forêts du Bouclier canadien puissent un jour venir à manquer véritablement ? C'est que le territoire forestier du Québec reste d'abord et avant tout, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, un pays de démesure.

Il faut rappeler qu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, si l'arpentage primitif du sud de la province est alors pratiquement complété, le nord de la province est à peine exploré. Certes déjà connues grâce aux voyages de traite, l'extension de l'exploitation forestière et les premiers pas de la colonisation dans les vallées de l'Outaouais, du Saint-Maurice et du Saguenay, ces contrées demeurent des lieux méconnus, inhospitaliers et hostiles à bien des égards. Il existe donc en quelque sorte deux « Québec forestier », celui de la vallée du Saint-Laurent, acquise à la civilisation, et en vis-à-vis les espaces nordiques sauvages.

### **La forêt inépuisable : un mythe persistant**

Les différentes représentations du territoire forestier qui circulent au tournant du XX<sup>e</sup> siècle reposent sur des perceptions spatiales pour le moins contradictoires. En 1903, en plein cœur de la Commission de Colonisation, le premier ministre Parent fait publier un discours dans lequel il argumente contre l'imposition d'un droit de douane sur l'exportation des bois non ouvrés aux États-Unis. Dans son argumentaire, citant les chiffres fournis par le surintendant des Bois et Forêts, Paul Blouin, Parent maintient que les forêts du Québec sont inépuisables. Pour Parent, la forêt est le levier d'une nouvelle politique industrielle, misant



sur la présence des capitaux étrangers<sup>226</sup>. Mentionner qu'elle rencontre une limite, qui reste par ailleurs imperceptible à l'œil humain, constituerait un frein au développement économique et à l'épanouissement de la nation.

C'est ce type de discours que le mouvement conservationniste tente de contrecarrer, en s'appuyant, comme nous l'avons évoqué, sur les exemples de déforestation observés à l'étranger, et plus particulièrement sur des comparaisons avec l'Europe et les États-Unis. Les conséquences de la déforestation, notamment sur le régime hydrique et sur l'érosion des sols, commencent à susciter des inquiétudes au Québec. La réduction du diamètre des bois récoltés et le recul continu des limites de la forêt alimentent les craintes de pénurie. On imagine les montagnes dénudées des Laurentides, des Adirondacks et des montagnes Vertes qui pourraient donner libre cours aux vents froids du nord ou à des afflux d'humidité, compromettant la stabilité du climat, générant des problèmes de rétention d'eau ou des inondations, sans compter l'enlèvement d'une source d'ombre qui retarde le dégel et maîtrise les fontes torrentielles. La principale menace qui pèse est certainement la destruction des réservoirs naturels de force hydraulique, et la perturbation de leur régularité, si précieuse pour l'agriculture et pour leur utilisation à des fins industrielles. On évoque même les questions de défense nationale, bien que l'on se garde de craindre une éventuelle attaque venant du sud, « mais si le cas se présentait, la lisière de [forêt] que nous aurions conservée le long de la frontière nous rendrait cette défense facile<sup>227</sup> ».

Le discours conservationniste commence tranquillement à se répandre, au-delà du cercle restreint des instigateurs du mouvement et transforme la façon de concevoir les espaces forestiers. On commence à parler de la forêt en termes d'héritage, un héritage qui apparaît soudainement menacé<sup>228</sup>. C'est pourquoi l'État doit intervenir afin que soient assurées sa conservation, sa reproduction, sa pérennité. La forêt est devenue un capital forestier national dont il faut prendre soin. Il est terminé ce temps où la forêt était

---

<sup>226</sup> Simon Napoléon PARENT, *Discours de L'Hon. S. N. Parent, premier ministre, sur la question des droits de coupes sur le bois à pulpe. Prononcé à l'Assemblée Législative de Québec, le 25 avril 1903*, 1903.

<sup>227</sup> *Rapport de la Commission de Colonisation de la Province de Québec, op. cit.*, p. 58.

<sup>228</sup> Propos tenus par le député de l'opposition J.-É. Caron, *Journal des débats*, 1906, p. 339.

« l'ennemie dont il fallait se débarrasser par la hache, par le feu, et par tout moyen de destruction »<sup>229</sup>. C'est aussi pourquoi la forêt doit demeurer dans le domaine public, les exemples de privatisation observés à l'étranger autorisant les pires craintes sur le comportement des propriétaires forestiers, préoccupés seulement par leur propre intérêt.

Cette immensité fait naître des idées de grandeur, à la hauteur des innovations technologiques tout aussi surdimensionnées qu'entraîne dans son sillage l'industrie papetière. C'est elle qui attire à Shawinigan « la plus grosse turbine du monde »<sup>230</sup>. Les superlatifs ne manquent pas à l'époque pour parler de cette forêt nordique aux arbres chétifs incalculables, dont découle soudainement « cette prospérité inouïe [*sic*], presque anormale<sup>231</sup> ». Tous les espoirs sont permis à l'égard des forêts canadiennes que les experts s'entendent pour qualifier de « principale réserve forestière du globe<sup>232</sup> ». L'ouverture d'un nouveau territoire est chaque fois une occasion de montrer son enthousiasme à l'égard des possibilités que laisse entrevoir une exploitation forestière qui serait au service de la colonisation. Certes toujours plus au nord, mais un nord qui donne encore l'illusion d'être à la fois sans fin et que l'on est persuadé de pouvoir conquérir grâce au développement du chemin de fer.

Pour les politiciens qui sont alors en charge de l'administration du domaine forestier, le travail est tout simplement trop vaste, à l'image du territoire qui s'ouvre devant eux. Administrer toutes ces richesses n'est pas une chose simple. À la veille de la création de la Commission de colonisation, en 1902, les craintes de devoir « battre la forêt, de coucher sous la tente ou à la belle étoile, d'affronter les forêts<sup>233</sup> » alimentent l'imagination des parlementaires. La longue marche vers *les Hauts* est un parcours parsemé d'obstacles. Été comme hiver, la plénitude de la nature peut se transformer en un épouvantable cauchemar

---

<sup>229</sup> Sir Wilfrid LAURIER, « Discours du président le très honorable sir Wilfrid Laurier, Premier ministre du Canada », *op. cit.*, p. 4.

<sup>230</sup> « La plus grosse turbine du monde », *La Presse*, 17 février 1905, p. 8.

<sup>231</sup> *Rapport du Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries de la province de Québec*, 1903, p. vii.

<sup>232</sup> Errol BOUCHETTE, *L'indépendance économique du Canada français*, *op. cit.*, p. 251.

<sup>233</sup> *Débats de l'Assemblée législative du Québec*, 10<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session, 1902, texte établi par Jean BOUCHER, Québec, Assemblée nationale, 1983, p. 250.

de froid, de chaleur, d'humidité, de neige ou de pluie, de vermines et de moustiques. Pour l'envoyé spécial de *La Presse* appelé à couvrir un « triste accident de chantier » dans le canton de Pontiac, le contraste est évident :

Franchement, les quatre semaines de débats sur la question des écoles, et toutes les calamités du vingtième siècle sont des bagatelles comparées à l'impression qui me reste d'un voyage de plus de quarante milles à travers des coteaux de roches et des coulées boueuses pour obtenir les renseignements exacts sur cette affaire<sup>234</sup>.

Le sentiment d'exaltation que procure la découverte des contrées neuves, emmène l'explorateur à se transformer bien souvent en poète lorsqu'il rédige ses rapports de mission, comme en 1912, lorsque l'arpenteur F. Laliberté arrive – enfin! – au lac Matagami. Malgré le décès de trois de ses hommes et un bilan mitigé quant à la valeur des forêts, il s'émerveille à

[...] la vue d'une belle nappe d'eau si vaste et si tranquille qu'elle semble désirer la vapeur pour agiter ses flots; la vue des rivages verdoyants de résineux et rougissants des feuillus à l'automne, la vue de montagnes majestueuses et fières de commander des plaines immenses, enfin, la vue d'une région qui demande la civilisation, tout cela réjouit, et quand sur le soir nos yeux regardent descendre l'astre du jour derrière les grands arbres de la forêt vierge, un sentiment d'orgueil monte à nos lèvres<sup>235</sup>.

La volonté de l'État à mettre de l'ordre dans la distribution des terres publiques se heurte à un problème de taille : comment procéder face à un territoire toujours plus vaste, qui semble receler toujours plus de richesses et de possibilités? Les rapports d'arpenteurs débordent d'ardeur au retour de leurs expéditions, voyant les habitants parvenir à cultiver un peu de foin, d'orge et d'avoine, à faire pousser dans leurs potagers quelques produits assurant leur subsistance, tels que pommes de terre, concombres, blés d'Inde, choux. Les

<sup>234</sup> « Un triste accident de chantier », *La Presse*, 2 mai 1905, p. 1.

<sup>235</sup> *Rapport du Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries de la province de Québec, 1912-1913*, p. 45.

discours tenus par les explorateurs font miroiter le peuplement agricole du nord, où les forces hydrauliques, comme celles découvertes à la rivière aux Outardes (Côte-Nord), autorisent tous les espoirs de développement industriel

[...] La preuve que la culture se fait facilement et n'est pas affectée par le climat, se trouve dans le fait que M. Ross a dix vaches à lait, dix autres bêtes à cornes, trois chevaux, et qu'il a hiverné l'hiver dernier, une quarantaine de moutons. [...]

Je mentionne ces faits pour démontrer que dans le cas où de grandes usines, iraient s'établir aux chutes, aggloméreraient une population ouvrière un peu considérable, la culture dans les environs pourrait lui fournir tous les produits de ferme dont elle aurait besoin. L'agriculture prendrait alors un puissant essor et, si extraordinaire que cela puisse paraître, je ne doute pas qu'en peu d'année [*sic*] il surgirait là trois ou quatre paroisses. Le sol est si facile à défricher, facile à cultiver, et dans les endroits où la glaise est près de la surface, il est d'une grande fertilité. Ajoutez à cela l'ouvrage dans les chantiers, en hiver, et vous avez pour les colons une perspective des plus encourageantes<sup>236</sup>.

Ainsi, aux côtés des idées conservationnistes qui tentent de sensibiliser le public à la précarité des forêts et aux risques que peut représenter leur surexploitation, les images que suscite l'immensité du territoire se perpétuent. Cette démesure contribue à la persistance de théories concernant les effets bénéfiques de la déforestation sur le climat et entretient la confusion. Le premier ministre titulaire du MTF, Adélard Turgeon, affirme sa confiance à l'égard de la colonisation de l'Abitibi : « [t]ous ceux qui ont visité cette contrée, à deux exceptions près, assurent positivement que le sol y est très susceptible de culture, et que son climat n'est pas plus rigoureux que celui de Québec, et qu'il devra nécessairement se modifier, comme partout ailleurs par les défrichements<sup>237</sup> ». Dans ces circonstances,

<sup>236</sup> « Appendice No 31. La région des rivières Manicouagan et aux Outardes. Ses possibilités, pouvoirs d'eau, forêts, pulperies, autres industries, facilités d'accès », *Rapport du Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries de la province de Québec*, 1900-1901, p. 143-144.

<sup>237</sup> *RAMTF*, 1905-1906, p. xix.

Il semble ici s'agir d'une application au cas du Nord québécois de la théorie du climax élaborée aux États-Unis et en Europe au tournant du XX<sup>e</sup> siècle dans le cadre du développement des sciences écologiques. Celle-ci sera discutée jusque dans les années 1930. Plus particulièrement, l'aspect régionaliste de ce courant théorique, qui repose sur l'existence de liens de dépendances entre le climat et les espèces végétales ainsi que la perspective de parvenir à un équilibre harmonieux entre l'homme et le terroir, semble avoir été introduit dans les réflexions sur la colonisation des régions nordiques (Donald WORSTER, *Les pionniers de l'Écologie*).

l'adoption de nouvelles politiques orientées vers la conservation des forêts est rapidement rattrapée par la réalité territoriale. Avant de pouvoir mettre en œuvre ses plans, l'État devra se contenter de poursuivre la reconnaissance des vastes espaces qui s'ouvrent devant lui.

En dehors des grandes expéditions d'exploration, la réalisation d'activités permanentes d'inventaire et de contrôle reste une tâche d'une grande complexité. Dans le rapport de la Commission de Colonisation, les reproches à l'égard des agents des terres sont virulents : inaction, insouciance, négligence à l'égard de leur travail d'émission des lettres patentes et de perception des rentes. On souligne l'inexactitude du travail des arpenteurs, qui ne savent pas évaluer avec justesse la nature des sols, leur qualité et leur adaptabilité aux cultures. Quant aux arpentages, qui ont lieu bien souvent durant l'hiver, ils ne permettent pas d'avoir l'heure juste sur la qualité des sols. Le travail reste donc immense, au moins tout autant que la forêt elle-même.

En plus de l'abondance, la sylviculture, encore à ses débuts, offre pour sa part la promesse d'un renouvellement des forêts à l'intérieur de cycles de régénération de vingt ou quarante ans. Jean-Chrysostome Langelier (1845-1910), le surintendant au département des Terres, n'hésite pas à affirmer que si les forêts sont exploitées avec sagesse, « l'on peut dire sans crainte de verser dans l'exagération qu'elles peuvent fournir indéfiniment le bois nécessaire pour faire tout le papier consommé dans l'univers<sup>238</sup> ».

La tâche des premiers ingénieurs forestiers sera de donner une image plus « réaliste » des espaces forestiers, à la lumière des nouvelles acquises. Dans ses premiers travaux, Piché précise que 90 % des forêts publiques se trouvent sur la rive nord du fleuve Saint-

---

*Une histoire des idées écologiques*, Traduction française de *Nature's Economy*, 1977, publié par Cambridge University Press en 1985 ed., Paris, Éditions Sang de la Terre, 1992, chap. 11, et plus particulièrement les pages 273-274; Jean-Marc DROUIN, *L'écologie et son histoire*, Paris, Flammarion, 1991, p. 93-94; 161-169; Patrick MATAGNE, *La naissance de l'écologie*, Paris, Ellipses, 2009, p. 57-61; Pascal ACOT, *Histoire de l'écologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p. 74.)

<sup>238</sup> J.C. LANGELIER, *Richesses forestières de la province de Québec*, op. cit., p. 57-58.

Laurent, et qu'« au-delà de la ligne appelée “hauteur des terres” [...] Tout ce territoire pratiquement est inconnu<sup>239</sup> ».

### **Une forêt à mesurer et à calculer**

Cette forêt, qui paraît à ses heures inépuisable, et à d'autres moments vulnérable, souffre surtout de la méconnaissance que les gestionnaires chargés de son administration peuvent avoir d'elle. À l'aube d'une gestion scientifique des stocks ligneux, les connaissances sur l'état des forêts hormis les revenus générés par les redevances reliées à l'octroi des concessions et aux droits de coupe demeurent, dans une large mesure, le résultat d'une analyse de nature perceptive des explorateurs, arpenteurs et agents des terres. Les rapports sont généreusement constitués des observations factuelles réalisées sur le terrain, agrémentées d'une appréciation personnelle des milieux naturels parcourus et des établissements humains rencontrés sur leur route, comme en fait foi l'extrait cité plus haut à propos de l'établissement de la rivière aux Outardes. Les estimations concernant le potentiel ligneux de la forêt demeurent fondées sur des observations sans méthodologie ni technique systématique. Les rapports du MTF sont bien souvent composés d'un cumul d'informations de sources diverses :

[...] Plus haut, il se trouve encore joliment d'épinette noire qui pourrait être utilisée dans les pulperies. Ces données fournies par M. Low sont corroborées par les gens de la localité qui ont parcouru la région de la Manicouagan. Tout [*sic*] s'accordent à dire que l'épinette noire [...] se trouve là en quantités inépuisables, qu'en beaucoup d'endroit [*sic*] ce bois est tellement dense et les arbres si longs, qu'ils donneraient facilement de dix à quinze cordes à l'acre. Tous sont aussi d'avis

---

<sup>239</sup> G.-C. PICHE, « Situation forestière de la province de Québec. Travail lu par M. G.-C. Piché ingénieur-forestier, à la réunion de l'Association forestière du Canada, le 12 mars 1908 », dans *Convention forestière canadienne. Tenue à Montréal, les 11 et 12 mars 1908. Discours prononcés par Mgr J.-C. K.-Laflamme, M. G.-C. Piché*, Québec, Département des Terres et Forêts, 1908, p. 25.

qu'en tenant compte des brulis [*sic*], des rochers nus et des savanes, cette contrée fournirait une moyenne de cinq cordes à l'acre [...]<sup>240</sup>

Le passage vers la production des pâtes et papiers modifie les façons d'appréhender la forêt et de calculer le potentiel de la ressource. Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, l'exploration et l'inspection du territoire sont exécutées par des arpenteurs secondés, selon les cas, par les agents des terres et les gardes forestiers<sup>241</sup>. Bien que les arpenteurs doivent posséder des connaissances de base en minéralogie et en botanique, ceux-ci sont loin d'être des spécialistes en mesure de répondre aux questions qui sont alors posées concernant la qualité des sols ou les cycles de reproduction de la forêt. La méthode consiste généralement dans une description en continu des forêts traversées le long des lignes d'arpentage, le plus souvent sous la forme d'une énumération des espèces. On identifie parfois le type de couvert forestier – en utilisant des expressions génériques comme « bois franc » ou « bois mêlé ». Les rapports d'arpentage intègrent également des observations concernant la topographie, les cours d'eau, les perturbations, indiquant l'emplacement des « bûchés », des « défrichés » ou des « brûlés », ainsi que d'autres caractéristiques sur la qualité des sols comme l'épaisseur de l'humus. La façon de noter les informations par les arpenteurs est réalisée soit de façon linéaire, avec une généralisation à l'échelle d'un lot; soit elle est très finement localisée, en indiquant le début et la fin de chacune des observations; soit encore elle suit une prise de notes ponctuelle non localisée qui semble s'ajuster aux changements dans la composition de la forêt, de la topographie ou du réseau hydrographique<sup>242</sup>. L'hétérogénéité rencontrée dans la prise de notes décèle l'absence de protocoles et de

---

<sup>240</sup> Appendice No 31, « La région des rivières Manicouagan et aux Outardes. Ses possibilités, pouvoirs d'eau, forêts, pulperies, autres industries, facilités d'accès », *Rapport du Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries de la province de Québec*, 1900-1901, p. 136.

<sup>241</sup> En 1874, un premier corps de 28 gardes forestiers est constitué afin d'assurer la protection des forêts contre le feu (Donald MACKAY, *Un patrimoine en péril. La crise des forêts canadiennes*, Québec, Les Publications du Québec, 1986, p. 30.) Ils deviennent en quelque sorte les premiers « professionnels » affectés au milieu forestier. Au fil du temps, leurs tâches vont se diversifier.

<sup>242</sup> Sébastien DUPUIS, *Reconstitution de la composition des forêts préindustrielles du sud-est du Québec à partir des archives d'arpentage (1846-1949)*, Université du Québec à Rimouski, 2009, p. 22-23.

Une chaîne équivaut à 20,1168 mètres, et une largeur de lot équivaut à 13 chaînes, soit 261,5184 mètres.

procédures claires sur le choix des données récoltées et sur la façon de les colliger, laissant présumer d'une grande variabilité dans les résultats<sup>243</sup>.

Dans ces conditions, aux côtés des descriptions des explorateurs qui conservent une touche d'impressionnisme, la rationalité du discours sur les forêts s'articule autour de sa valeur économique. Le surintendant des gardes forestiers, J.C. Langelier, publie en 1905 un document intitulé *Richesses forestières du Québec*, dans lequel il dresse un bilan des connaissances détenues sur les forêts québécoises. Il divise le territoire forestier en trois grandes régions : la région du nord, la région du centre et la région du sud. Il les compare, dressant l'inventaire des essences, faisant état de leurs différences, chiffres à l'appui : volume et valeur des bois disponibles, perspectives de transformation et de création d'emplois, état des voies de transport, possibilité d'exportation. Même si toutes les régions ne sont pas aussi bien pourvues les unes que les autres, c'est la vue d'ensemble sur le potentiel des ressources qui prime. Si le centre de la province demeure le principal lieu d'activités à court terme, le nord fait quant à lui miroiter ses possibilités de développement :

Avant peu d'années, il y aura dans ces territoires une population de cinq à dix millions de cultivateurs qui auront besoin de grandes quantités de bois de charpente et de sciage pour leurs bâtisses; les milliers de milles de nouveaux chemins de fer qui vont se construire pour transporter les millions de minots de blé qui seront récoltés dans ces vastes territoires auront besoin de millions de dormants et de considérables quantités de bois de construction. Les forêt [*sic*] de l'Abitibi et de Mistassini ne sont-elles pas dans les conditions les plus favorables pour fournir ce bois? Il sera si facile, par la flottaison, de le descendre sur le Nottaway et le Rupert, jusqu'à l'embouchure de ces deux fleuves et de le transporter de là par la navigation sur la baie d'Hudson au port de Churchill, qui n'est éloigné que de 900 milles [1 448 km] de celui de la baie de Rupert! [...]<sup>244</sup>

---

<sup>243</sup> Georges W. Stephens mentionne dans son rapport l'existence d'un manuel des agents, mais celui reste introuvé (Gorges W. STEPHENS, *Forestry and Colonization. A Report, op. cit.*, p. 39.)

<sup>244</sup> J.C. LANGELIER, *Richesses forestières de la province de Québec, op. cit.*, p. 24-25.



Le travail des arpenteurs est alors porté par un esprit de découverte et la volonté de participer à la progression de l'économie du pays<sup>245</sup>. Cependant, la composition de la forêt et les nouvelles attentes à son égard appellent à une adaptation des sens de ceux qui la parcourent et des méthodes de calcul pour évaluer les possibilités de récolte. Il ne s'agit plus, comme auparavant, de sélectionner les meilleurs spécimens. Il faut maintenant parvenir à évaluer des volumes d'arbres qui se présentent dans une densité et une compacité qui trouble la vue. L'épinette noire, même à maturité, conserve un diamètre plus petit que les essences utilisées pour le bois d'œuvre, appelant à une révision du diamètre minimal de coupe<sup>246</sup>.

### **Des images qui parlent aux yeux**

La création du MTF est rapidement suivie de gestes concrets démontrant la capacité de l'État à systématiser la connaissance du territoire. La cartographie se présente alors comme un des meilleurs moyens de faire la démonstration de la maîtrise physique de l'espace. Les tâches reliées à l'exploration et à l'arpentage, surtout lorsque celles-ci ont lieu en terroir neuf, sont fondamentales. Non seulement il s'agit du moyen par lequel les autorités administratives peuvent prouver leur emprise sur le territoire, mais il participe également à l'élaboration d'un argumentaire sur l'identité nationale en associant celle-ci dans un espace concret<sup>247</sup>. À défaut d'avoir parcouru et documenter la totalité du territoire, la carte peut en donner l'illusion.

---

<sup>245</sup> Certaines analyses historiques ont mis en évidence l'écart entre les conclusions de tels rapports, comme celui présenté par John Bignell, qui voyait dans le bassin du Saint-Maurice des ressources en pin aussi riche que celles de l'Outaouais (René HARDY et Normand SEGUIN, *Forêt et société en Mauricie, op. cit.*, p. 22-25).

<sup>246</sup> Concernant les débats sur le diamètre de coupe, voir Guy GAUDREAU, *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905) : Cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes, op. cit.*; Guy GAUDREAU, « L'exploitation des forêts publiques au Québec (1874-1905) : transition et nouvel essor », *loc. cit.*; Guy GAUDREAU, « L'État, le mesurage du bois et la promotion de l'industrie papetière », *loc. cit.*

<sup>247</sup> Les travaux menés sur l'histoire de l'arpentage et de la cartographie sont révélateurs à cet égard. L'arpentage, en raison de sa fonction de découpage de l'espace, permet de déterminer les frontières, de circonscrire les utilisations et de préciser les droits de propriété et d'usage. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les rapports d'arpentage constituent un corpus de données démontrant que l'espace a été parcouru, que l'on en

Le regard que pose l'explorateur sur l'espace dépasse celui d'un technicien chargé de fractionner l'espace. À travers le prisme de son imaginaire mathématicien, les grands espaces, même s'ils demeurent inconnus, semblent déjà moins effrayants<sup>248</sup>. Ce sont ses relevés qui contribuent à produire des cartes et à créer des esthétiques qui permettent de démystifier et d'appriivoiser l'immensité. En 1906-1907, même si la frontière entre le Québec et l'Ontario n'est pas encore arpentée, la cartographie du territoire permet d'affirmer la volonté et la capacité d'avancer sur ce territoire, d'en maîtriser et d'en administrer les ressources. Elle est un moyen de produire une territorialité et d'affirmer le pouvoir de l'État<sup>249</sup>.

En 1906, le MTF produit une première carte qui représente les limites à bois et les chutes d'eau mises à l'enchère. Une autre carte est également produite, présentant cette fois les zones argileuses, destinées à la colonisation agricole. Même si les grandes étendues du nord sont encore largement méconnues, on pose sur papier les grands traits d'un projet territorial fondé sur une séparation claire entre les fonctions agricoles et forestières. Elle marque le passage d'un espace idéalisé vers un espace tangible, en vue d'organiser et d'aménager l'espace réel.

Dès l'année suivante, en 1907, une seconde carte des concessions forestières est publiée, sur laquelle, cette fois, on a ajouté la délimitation des terres constituées en réserves

---

connaît les ressources, et que l'on détient une notion de son potentiel et de son organisation. À ce sujet, on peut consulter les ouvrages de Claude BOUDREAU et Michel GAUMOND, *Le Québec sous l'œil de l'arpenteur géomètre*, Québec, Publications du Québec, 2007; Don W. THOMSON, *L'homme et les méridiens. Histoire de l'arpentage et de la cartographie au Canada de 1867 à 1917*, vol. 2, Ottawa, Information Canada, 1973; Don W. THOMSON, *L'homme et les méridiens : histoire de l'arpentage et de la cartographie au Canada de 1917 à 1947*, vol. 3, Ottawa, Ministère des Approvisionnement et Services, 1985.

<sup>248</sup> Claude Boudreau et Michel Gaumont parlent du « monde intérieur » et de la « part de lui-même » que livre l'arpenteur à travers ses descriptions de l'espace (*Le Québec sous l'œil de l'arpenteur géomètre*, op. cit., p. 1). Il est également intéressant de noter que, bien qu'ils ne fussent pas destinés à la publication, les rapports d'arpenteurs se rapprochent à bien des égards des caractéristiques des récits d'exploration (Hélène GUY, Sylvie DES ROSIERS et Nicolas DAVIGNON, « Le récit d'exploration. Émergence de l'exploration par l'écriture », dans PIERRE RAJOTTE (dir.), *Le voyage et ses récits au XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Nota bene, 2005, p. 203-233.)

<sup>249</sup> Ce que Stéphane Castonguay nomme la « mise en forme de territorialités étatiques par la science » (Stéphane CASTONGUAY, *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois 1867-1939*, op. cit., p. 2).

forestières. Dans son rapport annuel, le ministre des Terres et Forêts, Adélar Turgeon, mentionne la production, « d'une nouvelle édition d'une excellente petite carte de la Province de Québec sur laquelle sont indiquées toutes les réserves forestières créées jusqu'ici, le territoire sous licence de coupe de bois en son entier, ainsi que les forces hydrauliques actuellement disponibles les plus rapprochées et les plus faciles d'exploitation<sup>250</sup> ». Selon l'historien de l'environnement Stéphane Castonguay,

[I]a création des réserves forestières et leur représentation cartographique permettent de signifier et de publiciser la fin du mythe de la forêt inépuisable [...]. Non seulement apparaît la frontière nordique de la zone forestière au-delà de laquelle il devient impossible de trouver la ressource nécessaire à l'approvisionnement de l'industrie papetière, mais la carte montre que ce qui reste de la forêt exploitable se trouve dorénavant sous réserve, c'est-à-dire dans des territoires à exploitation contrôlée. Elle laisse ainsi poindre les limites de la capacité sur le territoire de la province<sup>251</sup>.

Il s'agit probablement en effet de l'objectif poursuivi par la production de cette carte. La cartographie des ressources naturelles permet de présenter les données récoltées par les arpenteurs et les explorateurs d'une façon qui « parle aux yeux<sup>252</sup> ». Mais sa lecture peut être multiple, en fonction du point de vue de celui qui la regarde<sup>253</sup>. Grâce à elle, l'État affiche sa capacité à administrer le territoire, et sa volonté de mener un développement économique rationnel basé sur l'exploitation des ressources naturelles, sur les forêts et les forces hydrauliques, toutes deux liées à l'essor fulgurant des pâtes et papiers. La production

---

<sup>250</sup> *Rapport annuel du ministre des Terres et Forêts province de Québec*, 1905-1906, p. xix.

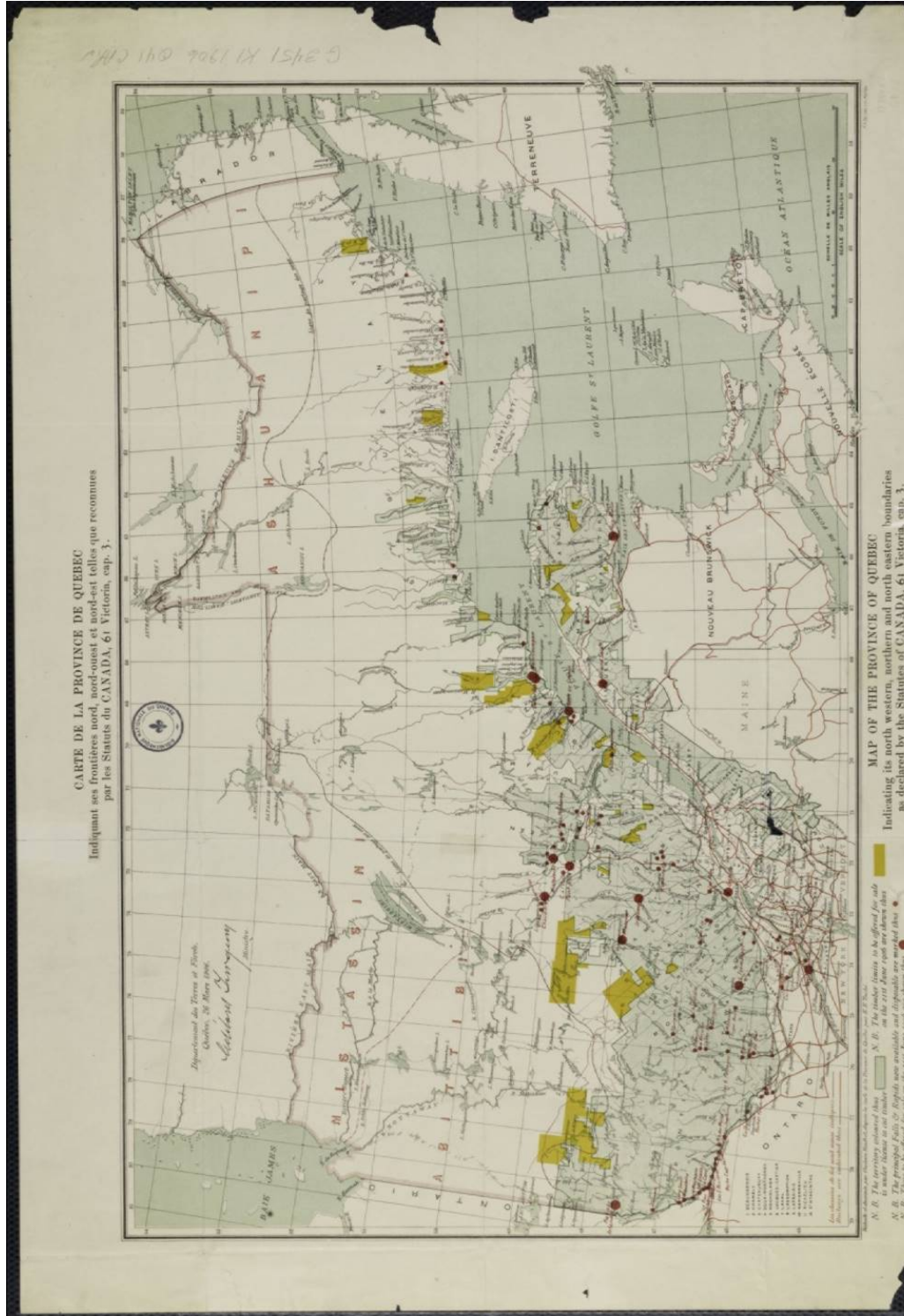
<sup>251</sup> Stéphane CASTONGUAY, *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois 1867-1939*, op. cit., p. 88.

<sup>252</sup> Traduction libre de « speak to the eyes », dans Michael FRIENDLY, « A Brief History of Data Visualization », dans Chun-houh CHEN, Wolfgang Karl HÄRDLE, et Antony UNWIN, *Handbook of Computational Statistics: Data Visualization*, Berlin, Springer, 2008, p. Version numérique en ligne (2007) <http://www.datavis.ca/papers/vita/Friendly06hbook.html> [consulté le 4 janvier 2017].

<sup>253</sup> Comme le précise Castonguay : « [I]a carte anticiperait une réalité spatiale et non l'inverse, comme s'il s'agissait de représenter moins ce que st que ce que l'on souhaite voir représenter ou faire voir. La carte serait donc un modèle *pour*, et non un modèle *de*, ce qu'elle devrait représenter ou voir. Le rapport à la réalité découlerait davantage du façonnement du territoire en fonction des actions entreprises à partir des représentations cartographiques que d'un *a priori* objectif que le cartographe se proposerait de reproduire. » (Stéphane CASTONGUAY, *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois 1867-1939*, op. cit., p. 3.)

cartographique reflète la confiance des autorités dans sa maîtrise du territoire. Elle est une invitation aux « capitalistes », à qui cette carte s'adresse par ailleurs, et à qui elle indique les vastes territoires qui leur sont dorénavant réservés, là où ils peuvent enfin espérer exercer leur emprise à l'abri de la compétition, voire de tout empiétement. Pour certains observateurs, davantage que de montrer les limites du territoire forestier, cette carte fait étalage de l'immensité et de l'abondance des forêts. Elle devient un support visuel aux descriptions enthousiastes que contiennent les rapports d'arpentage et d'exploration. En ce sens, cette cartographie, loin d'être une représentation de la fin du mythe de la forêt inépuisable, contribue à en assurer la perpétuation. Du moins, c'est ce que semblent démontrer d'autres discours, qui continuent à faire la promotion du mythe de la forêt inépuisable.

Figure 5 : Carte des limites de coupes du bois de la province de Québec, 1906.



Les limites à bois sont indiquées par les formes vertes. Les points rouges représentent les forces hydrauliques.  
 Source : « Carte des limites de coupes du bois de la province de Québec, 1906 ». BAnQ, E17,D3, ressource numérique, <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000066933>, [consulté le 12 janvier 2017].

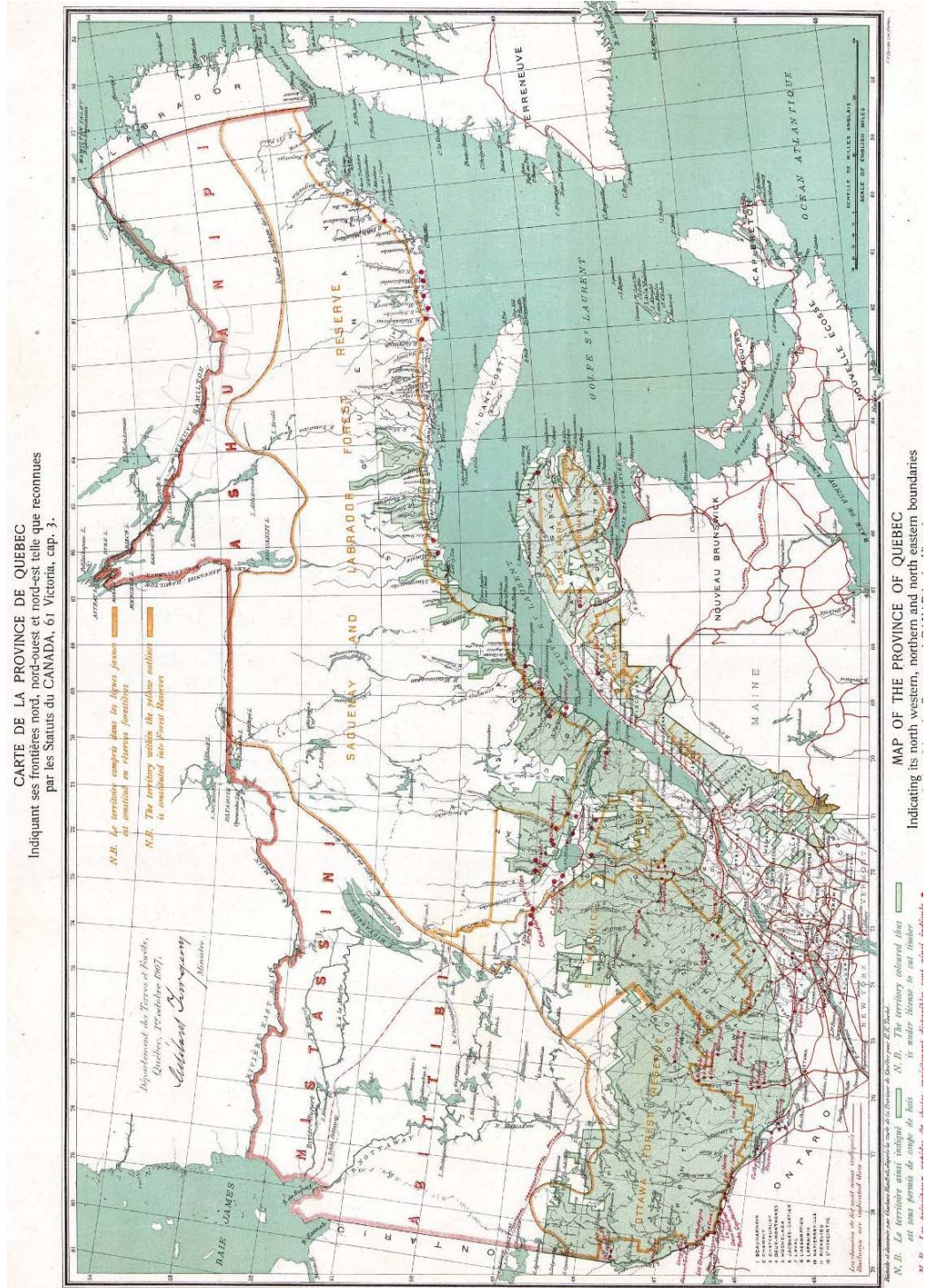
Figure 6 : Zone de terre argileuse qui se trouve dans la région Nord-Ouest de la province de Québec, 1906.



Source : Zone de terre argileuse qui se trouve dans la région Nord-Ouest de la province de Québec, 1906, BanQ, [G/3451/C28/1906/Q41](http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000105564), <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000105564>, [consulté le 12 janvier 2017].



Figure 7 : Carte des territoires sous permis de coupe de bois, 1907.



Source : Carte des territoires sous permis de coupe de bois, 1907, BanQ, G/3451/C28/1906/Q41, ressource numérique, <http://services.banq.gc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0003814143>, [consulté le 12 janvier 2017].

### **La forêt : un espace pour les ingénieurs forestiers**

Ainsi, face à la volonté de l'État de mettre en œuvre un régime forestier et d'élaborer une programmation scientifique, les défis restent nombreux. C'est ici qu'entrent en jeu les premiers ingénieurs forestiers, auxquels nous avons fait allusion plus haut. Gustave-C. Piché et Avila Bédard sont envoyés expressément à l'Université Yale pour y suivre une formation d'ingénieur forestier. Ces deux hommes vont ramener avec eux au Québec non seulement de nouvelles connaissances scientifiques, mais une nouvelle « culture de la forêt », qu'ils vont tenter d'inculquer à la société québécoise, grâce à l'appareil administratif.

Avant même leur retour au Québec, ils fournissent au MTF de nouvelles connaissances sur les forêts. Les premiers rapports annuels du MTF voient apparaître dans la liste de leurs appendices, aux côtés de la traditionnelle reddition de compte, les rapports d'opération et les rapports d'arpenteurs, plusieurs documents concernant des aspects spécifiques de la foresterie québécoise. On y retrouve par exemple une « Liste des arbres et arbrisseaux indigènes ou naturalisés de la Province de Québec », un rapport spécial au sujet de l'épinette noire et de l'épinette de savane, et un autre traitant de l'accroissement annuel des forêts d'épinette<sup>254</sup>.

Dès son retour de l'université Yale, Piché est placé à la tête du Service forestier. La première tâche qui tombe sous sa responsabilité est la classification des terres. Chargé de toutes les connaissances acquises lors de ses études, il va entreprendre ce chantier avec beaucoup de rigueur. Mais au-delà de la simple classification et séparation du domaine entre la colonisation et l'exploitation forestière, Piché va tenter d'intégrer cette démarche dans un vaste projet d'aménagement du territoire. La grande préoccupation de Piché est de collecter et d'ordonner les informations non seulement sur le milieu forestier et sur l'exploitation forestière, mais également sur la colonisation.

---

<sup>254</sup> *RAMTF*, 1906-1907.



Dans son premier rapport annuel à titre de chef du Service forestier, publié pour l'année d'exploitation 1908-1909, il présente les résultats d'une étude détaillée qu'il a menée dans les comtés de Montcalm, Joliette, Berthier et Maskinongé, au nord-est de l'île de Montréal. Piché accorde beaucoup d'importance à la méthode monographique. Il réalise donc une monographie exhaustive de ces comtés, dans laquelle il expose tout d'abord les caractéristiques géologiques et hydrographiques, puis l'état de l'agriculture et du commerce. Il note à la fois la pauvreté du sol et celle des colons, plus ou moins grande selon les cantons, et leurs techniques de production rudimentaires. Six compagnies se partagent l'exploitation des limites à bois, et il compte 71 scieries sur le territoire. Une exploitation forestière qui fournit un débouché à la production locale, bien qu'elle ne suffise pas à la demande et que l'on doive s'approvisionner à l'extérieur de la région.

Piché présente ensuite une partie intitulée « La forêt, autrefois et aujourd'hui ». Il dresse une liste des principales essences présentes et situe les débuts de l'exploitation forestière au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, comment on a privilégié la récolte des plus beaux spécimens, laissant se gaspiller de nombreux bois, menant jusqu'à la disparition des pins dans cette région. Puis, ce fut la transition vers les pâtes et papiers, avec une exploitation intensive tournée vers l'épinette. Piché fait ensuite une description détaillée des pratiques d'exploitation, de l'organisation des chantiers et de la production. Il aborde la question des coupes menées en régie – directement par les grandes compagnies – ou « à l'entreprise », en sous-traitance à de petits « jobbeurs ». Il décrit les contrats, comment se déroulent les opérations comme le mesurage, le transport – communément appelé le « charroyage », les activités de surveillance<sup>255</sup>.

À son deuxième rapport annuel, en 1910, Piché joint un appendice spécial, « Éphémérides forestières au sujet des droits de coupe dans le Québec<sup>256</sup> ». Retournant jusqu'au Régime français, pour lequel il affirme par ailleurs n'avoir que peu

<sup>255</sup> Appendice No. 20. « Premier rapport annuel concernant le service forestier, par G. C. Piché, I. F. », *RAMTF*, 1908-1909, p. 42-64.

<sup>256</sup> « Appendice No. 26. Éphémérides forestières au sujet des droits de coupe dans le Québec », *RAMTF*, 1909-1910.

d'informations, il dresse une chronologie des législations qui se sont succédé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, pour terminer en présentant un état actuel des conditions d'exploitation. Il compare ensuite le Québec avec l'Ontario, les provinces maritimes et la Colombie Anglaise (Colombie-Britannique).

En prenant la tête du Service forestier, Piché pose les bases d'une démarche qu'il va tenter de faire valoir durant les trente années au cours desquelles il sera en poste. Piché conçoit la forêt comme un milieu dont la connaissance dépasse de loin l'évaluation du couvert forestier et ses possibilités de production. Il sera toujours préoccupé de donner une épaisseur diachronique et sociale à son étude des forêts, qui permet d'inscrire celle-ci dans l'histoire nationale. L'exploitation de la forêt par les capitaux étrangers ne représente pas une menace, dans la mesure où l'État joue pleinement son rôle de gardien et de régulateur du domaine forestier et toute la filière d'exploitation. La mission qu'il se donne est donc de fournir un cadre afin d'orienter la prise de décision. Pour Piché, la rédaction annuelle du rapport du Service forestier devient un outil de communication au service d'une transformation des mentalités et des pratiques.

#### **LA FORET FACE A L'OPINION PUBLIQUE**

Avec plusieurs de ses contemporains, Piché partage l'idée qu'il ne suffit pas de convaincre les hommes politiques, mais que c'est par l'éducation de la population que passe le changement. Les propos d'Errol Bouchette sont éloquents à ce sujet, et plus particulièrement sur le lien entre l'opinion publique et le développement économique :

[...] nos gouvernements ne peuvent espérer conserver les conditions générales d'existence de la nation, surtout la forêt et les forces hydrauliques, seulement en édictant des lois. Nous savons que ces lois resteront toujours impuissantes et inefficaces, si elles ne sont pas soutenues par la seule sanction réelle de la loi, par l'opinion publique. Le public ne comprendra l'importance de ces choses que lorsqu'on lui en aura fait voir la démonstration pratique. Et cette démonstration ne

pourra jamais se faire efficacement que par le développement industriel, particulièrement le développement industriel forestier<sup>257</sup>.

C'est dans cette perspective d'éducation qu'entre 1903 et 1908, le gouvernement organise des conférences et publie différents documents dans lesquels sont exposées ses nouvelles vues sur la forêt. Afin d'initier le virage scientifique, à défaut d'avoir au Québec des établissements où l'on enseigne la foresterie, le gouvernement publie une traduction française des conférences du réputé Dr B. E. Farnow, tenues en janvier 1903 à l'école de Minéralogie de Kingston, en Ontario<sup>258</sup>. En 1906, il diffuse une brochure dans laquelle on retrouve les grandes conférences tenues lors de la Convention forestière canadienne. De concert, le premier ministre du Canada, Wilfrid Laurier, et le chef de l'opposition, M. R. L. Borden, y exposent l'importance de poser les bases d'un vaste projet forestier national. Mgr Laflamme présente pour sa part des conférences sur l'importance de tisser des liens entre forêt et colonisation, et sur l'utilisation des bois par les colons. Cette conférence de Laflamme, sera reprise en 1908 et grandement publicisée dans *L'Action sociale*<sup>259</sup>. Malgré cela, Mgr Laflamme déplore que les journaux n'assurent pas une meilleure couverture de la question, alors qu'ils pourraient en faire davantage pour aider à la progression des sensibilités envers la cause forestière<sup>260</sup>.

Ces publications ont pour fonction de marquer le virage entrepris. Comme nous l'avons évoqué, depuis 1850, l'agriculture fait déjà l'objet d'une propagande soutenue. La question forestière a donc un rattrapage à faire dans ce domaine. De plus, le tournant

---

<sup>257</sup> Errol BOUCHETTE, *L'indépendance économique du Canada français*, op. cit., p. 208.

<sup>258</sup> B.E. FARNOW, *La forêt, Conférence par M. le professeur B. E. Farnow, LL. C., à l'Ecole de Minéralogie de Kingston, Ont., 26-30 janvier 1903*, op. cit.

<sup>259</sup> La conférence de Laflamme, « La colonisation et la forêt », est diffusée dans *L'Action sociale* à trois reprises entre le 7 et 10 mars, soit dans l'édition du 7 mars, p. 5 ; dans celle du 9 mars, p. 5 ; et finalement dans celle du 10 mars, p. 4 et 5. Dans l'édition du 12 mars, *L'Action sociale* présente aussi de l'information sur la convention forestière qui s'ouvre alors à l'Université Laval.

<sup>260</sup> Propos de Mgr Laflamme tenus dans le périodique *La Vérité*, le 18 mars 1905, suivant la Convention forestière tenue à Québec, et repris en introduction dans J.C. LANGELIER, *Richesses forestières de la province de Québec*, op. cit., p. 3-4.

du XX<sup>e</sup> siècle est marqué par le passage d'une presse d'opinion à une presse d'information, qui prétend désormais à plus d'objectivité<sup>261</sup>.

### **Emparons-nous de l'industrie, et des forêts**

Dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, alors que l'État mise sur l'exploitation des ressources naturelles – bois, forces hydrauliques, mines – c'est plutôt le courant dit du terroir, ou régionaliste, axé sur la glorification d'une ruralité paysanne, de la terre, de la famille et de la religion catholique, qui va dominer l'imaginaire littéraire. L'abandon du champ culturel aux élites conservatrices semble faire partie du compromis adopté pour régler, du moins en surface, le rapport conflictuel entre la forêt et la colonisation. Pourtant, l'ébauche d'un imaginaire rattaché à cette réalité dans laquelle s'engage le Québec, tournée vers le progrès et l'industrie, se laisse deviner. Errol Bouchette en est un bon exemple.

Errol Bouchette reste un personnage marginal à son époque. En effet, il véhicule des idées peu conformistes, critiquant notamment la religion et l'attachement à l'Église, qu'ils considèrent comme un frein à l'épanouissement intellectuel des Canadiens français. Il reproche également à la société canadienne-française son tempérament trop communautariste. Cependant, il sait exprimer ses opinions avec un tact qui permet à son œuvre, optimiste et visionnaire, d'être accueillie favorablement. Il propose dans ses ouvrages un développement de l'industrie qui ne renie pas la tradition, et tente de montrer comment, au contraire, il peut prendre forme dans la continuité. La ville au nom évocateur de « L'Industrie », créée de toutes pièces par Jean Lozé autour de son usine, fleurit en harmonie avec la plus traditionnelle des campagnes que l'on puisse imaginer.

Bien sûr, le nouveau mot d'ordre qu'il propose, *Emparons-nous de l'industrie* (1901), ne remplacera pas le célèbre « Emparons-nous du sol » qui avait traversé le XIX<sup>e</sup> siècle. Mais il résonne néanmoins dans l'espace public, comme un appel au changement. Dans les

---

<sup>261</sup> Dominique MARQUIS, *Un quotidien pour l'Église : l'Action catholique, 1910-1940*, Montréal, Leméac, 2004, p. 41-42; 54; Dominique MARQUIS, *La presse catholique au Québec 1910-1940*, *op. cit.* p. 23-24.

années qui suivent la parution de *Robert Lozé*, 500 exemplaires sont distribués par le département de l'Instruction publique en guise de récompense aux élèves méritants. Quant à *L'indépendance économique du Canada français*, l'ouvrage est réédité en 1913, dans les mois suivant le décès de son auteur<sup>262</sup>. Dès 1907, l'abbé Camille Roy, critique littéraire plus souvent reconnu pour son antimodernisme et la défense de la tradition, reconnaît les efforts de romancier de Bouchette dans son *Tableau de l'histoire de la littérature canadienne-française*<sup>263</sup>.

Adoptant un style didactique et moralisateur, l'œuvre de Bouchette est un plaidoyer contre l'apathie des Canadiens français. À travers le personnage de Jean Lozé – le frère de Robert – Bouchette élabore un archétype de vertu : ouvrier expatrié dans les usines du Michigan, aux États-Unis, à force d'ingéniosité, de modestie, d'efforts et de patience, il met au point un « procédé de fabrication nouveau et important », qu'il prend soin de faire breveter. Jean Lozé revient ensuite au Québec, à la tête d'une usine, où il peut enfin « réaliser son projet le plus cher, celui d'établir une exploitation au sein de la forêt canadienne<sup>264</sup> ». Si ce projet répond aux aspirations de Jean de retourner vivre auprès des siens, il repose surtout sur des arguments solides et rationnels :

[...] les co-actionnaires du jeune industriel, pas plus que Jean lui-même d'ailleurs, ne se seraient laissés séduire par des considérations de sentiment. Ils appréciaient tout simplement les avantages commerciaux que la réalisation d'une pareille idée pouvait produire et, vu l'abondance des bois, le caractère de permanence qu'ils pourraient ainsi donner à leur placement [...]<sup>265</sup>.

Bouchette en ajoute en précisant la proximité de la voie ferrée, les pouvoirs d'eau abondants, sans compter la récente loi canadienne prohibant l'exportation des bois non transformés. Et surtout, « [c]e domaine qu'il avait conquis par le travail, il entendait

<sup>262</sup> Alain LACOMBE, *Errol Bouchette, 1862-1912. Un intellectuel*, op. cit., p. 115.

<sup>263</sup> Camille (abbé) ROY, *Tableau de l'histoire de la littérature canadienne-française*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1907.

<sup>264</sup> Errol BOUCHETTE, *Robert Lozé*, Montréal, A. P. Pigeon, 1903, édition numérique, collection « Les classiques des sciences sociales », <http://classiques.uqac.ca/>, Montréal, A. P. Pigeon, Imprimeur, 1903, p. 38.

<sup>265</sup> *Ibid.*

l'exploiter par la science<sup>266</sup> ». Jean Lozé, à peine installé, étudie les sols et élabore des projets d'exploitation minière.

Le discours de Bouchette rejoint en fait celui d'Antoine Gérin-Lajoie exposé dans *Jean Rivard, économiste*. Cependant, alors que Gérin-Lajoie, en homme de sa génération, se concentrait sur la colonisation, Bouchette tente de montrer que ce n'est plus seulement sur l'ouverture des terres agricoles qu'il faut baser l'idéal d'expansion territoriale et sociale, mais sur l'industrie. Il ne suffit plus de défricher, de voir venir la route et le développement providentiel des institutions, il faut faire preuve d'ingéniosité et d'audace. La figure du défricheur et l'idéal type de l'agriculteur font place à celui de l'entrepreneur. Aussi, Bouchette tente de réconcilier la société québécoise avec les élites libérales, qu'avait portées en disgrâce Gérin-Lajoie. Robert Lozé, s'il entreprend sa carrière d'avocat de piètre façon en poursuivant de pauvres gens pour de petites créances, se prend en main et met son travail au service d'une noble cause : l'avancement de l'éducation. Pour faire face aux changements qui accompagnent l'essor industriel, le Québec a besoin d'une élite avertie issue des professions libérales.

La forêt de Bouchette, c'est celle de l'industrie, celle que l'homme domine par son génie, celle qui permet le développement économique. Laissé à lui-même, un territoire recouvert de forêt reste un « désert », « solitaire et sauvage »<sup>267</sup>.

### **Faux colons ou amis de l'industrie ?**

Au chapitre II, nous avons souligné l'insistance de la Commission de Colonisation et du gouvernement sur la responsabilité du faux colon dans la déforestation. Le gouvernement identifie de la sorte une cible vers laquelle canaliser d'une part ses actions de contrôle, mais aussi orienter l'opinion publique. Il est ainsi libre de proclamer la complémentarité de l'exploitation forestière et de la colonisation, et de maintenir les cadres

---

<sup>266</sup> *Ibid.*, 43.

<sup>267</sup> *Ibid.*, p. 125.

hérités du XIX<sup>e</sup> siècle, laissant les compagnies forestières libres de récolter le bois sur les terres publiques, et confinant le colon à sa mission agricole. Nous avons aussi précisé les enjeux liés à la tenure foncière et à la fiscalité, qui expliquent les motivations financières du gouvernement à favoriser l'industrie, puisqu'elle permet la perception de redevances. Le mouvement conservationniste fournit par ailleurs un nouvel argument au gouvernement, en associant la déforestation à la tenure privée. En sourdine, des voix s'élèvent pour questionner l'option gouvernementale. En 1908, on retrouve dans *L'Action sociale* une suite d'articles qui exposent différents points de vue sur cette question, et qui débattent de la vente du bois par les colons. Ces discours mobilisent des représentations posées comme antinomiques.

Ceux qui s'acharnent contre le faux colon mobilisent un argumentaire catastrophiste, en faisant notamment référence à la déforestation<sup>268</sup>. On en retrouve un bon exemple dans un article qui se reprend des données établies par le recensement de 1901, dans lequel on aurait identifié deux millions d'acres de terre « dépouillées de leur bois, puis abandonnées », laissant autant de « terres sans valeur et inoccupées » :

[...] Le mauvais effet de cette exploitation criminelle, sur les autres parties du pays est immédiat et désastreux. En premier lieu, le déboisement détruit la valeur des forces hydrauliques naturelles [...] les rivières sont parfois des torrents impétueux ou de minces filets d'eau selon l'époque, ce qui les rends inutiles. [...] Puis il y a l'effet sur la terre. [...] Ce qui est pire, c'est qu'une fois le dégât causé, il n'y a pas de remède. [...] Ici [à Lanoraie, région de Lanaudière] la destruction de la forêt a fait surgir de véritables déserts de sable, que le vent a balayés sur les terres arables.

Ce sont là les résultats de la "fausse colonisation"<sup>269</sup>.

L'auteur, P. Donovan, qualifie cette situation de véritable « désastre national ». Selon un autre auteur, signant son article sous le pseudonyme de « Jean Rivard », mettant l'emphase sur la différence avec le vrai colon, le faux colon est un spéculateur qui, dans

---

<sup>268</sup> Malheureusement, nous ne détenons pas d'informations sur les auteurs de ces articles.

<sup>269</sup> P. Donovan, « Le faux colon », *L'Action sociale*, 13 juillet 1908, p. 4.

bien des cas, se limite à défricher le minimum requis pour obtenir ses lettres patentes de façon à revendre sa terre à un marchand de bois :

Voilà comment il se fait que l'on trouve un peu partout dans nos centres de colonisation, des petits domaines, dont les marchands de bois sont les possesseurs absolus, domaines qui ne seront jamais ouverts à la colonisation, malgré qu'ils soient quelquefois situés au milieu de paroisses, dont ils entravent le développement. [...]

Pour quelques centaines de piastres, il devient propriétaire absolu d'un domaine dont 90 pourcent est encore en forêt. Il n'a plus de rente foncière, de taxe pour le feu, ni droits de coupe à payer. Il peut couper son bois de la manière qui lui convient, sans s'inquiéter des règlements du département des Terres, et les colons véritables n'ont plus aucun droit de s'établir sur ces lots<sup>270</sup>.

En guise de solution, « Jean Rivard » propose d'allonger la période avant laquelle le colon peut obtenir ses lettres patentes, ce qui par ailleurs le défavorise dans le processus d'accession à la propriété. Au cours de l'automne 1908, un autre auteur, « Saint-Denis », publie une série d'articles dans lesquels il martèle l'archétype du faux colon<sup>271</sup>.

Cependant, comme nous l'avons mentionné, des voix discordantes nous montrent que d'autres points de vue existent sur cette réalité. Un premier texte digne de mention est la reprise d'une conférence donnée par Némèse Garneau (1847-1937), livrée à l'Université Laval, dans laquelle il se montre beaucoup plus conciliant à l'égard des colons. Il faut savoir tout d'abord qui est Garneau : ancien ministre de l'Agriculture sous le gouvernement Parent, il est aussi un homme d'affaires qui cumule les fonctions à la fois dans le domaine de l'agriculture et de l'exploitation forestière. Lui-même propriétaire d'une ferme, on le retrouve à la tête de la Société de colonisation de Québec en 1894, puis comme membre de la Conseil d'agriculture de la province de Québec en 1896 et de la Société d'industrie laitière de 1897 à 1929. Il est également vice-président et président de la Société des

<sup>270</sup> « Questions de colonisation », *L'Action sociale*, 26 février 1908, p. 2.

<sup>271</sup> Saint-Denis, « Colonisation et forêts », 5 septembre 1908, p. 4; Saint-Denis, « Le vrai et le faux colon », 12 septembre 1908, p. 4; Saint-Denis, « Le faux colon », 18 septembre 1908, p. 4, Saint-Denis, « Les faux colons et la forêt », 26 octobre 1908, p. 4; Saint-Denis, « Spéculations forestières », 19 décembre 1908, p. 5,



éleveurs de la province de Québec et l'un des cofondateurs du Syndicat des cultivateurs de la province de Québec. En parallèle, on le retrouve à la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, dont il est l'un des promoteurs dès 1896, avant d'occuper les postes de vice-président à compter de 1900 puis de président de 1901 à 1919. Il sera également impliqué au sein de différentes compagnies reliées aux domaines du bois, des transports et de la finance, comme la *North American Pulp and Paper Co*, la *Trans-Canada Railway* ou la Banque Provinciale<sup>272</sup>. En tant qu'exploitant forestier, Garneau confirme tout d'abord l'importance de l'approvisionnement des compagnies auprès des colons, et surtout il se montre très favorable à cette pratique. Parlant de la provenance des bois qui alimentent les usines du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Garneau nous dit ceci :

Il provient en partie de nos propres réserves forestières qui nous fournissent à peu près un tiers et des colons de la région lesquels nous procurent les deux autres tiers. Autant que possible nous achetons de ces derniers afin de ménager nos limites. On comprend aisément quelle aubaine c'est pour le colon de pouvoir vendre à un bon prix ce qui, avant l'établissement des pulperies, l'embarassait fort et qu'il était forcé de brûler. [...] Voilà bien \$150,000 qui tombent dans le gousset de ces braves gens et qui, il y a dix ans s'en seraient allées en fumée<sup>273</sup>.

Ce discours vient renforcer la thèse de l'alliance entre la colonisation et l'exploitation forestière, mais en la situant dans un cadre pragmatique, cependant elle entre en opposition avec les principes fiscaux établis par la séparation entre le domaine forestier public et le domaine agricole privé. Elle propose une autre logique collaborative. Garneau n'est pas seul à souhaiter une plus grande valorisation commerciale du bois des colons.

La création de sociétés coopératives paroissiales est même proposée pour favoriser la colonisation<sup>274</sup>. Le journaliste Omer Héroux – qui entrera comme rédacteur au quotidien montréalais *Le Devoir* en 1910 – voit la possibilité de faire de ces associations un lieu

---

<sup>272</sup> « Némèse Garneau », *Assemblée nationale du Québec*, <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/garneau-nemese-3343/biographie.html> [consulté le 6 février 2017].

<sup>273</sup> Némèse Garneau, « L'industrie de la pulpe », *L'Action sociale*, 3 février 1908, p. 2.

<sup>274</sup> « Questions de colonisation », *L'Action sociale*, 10 février 1908, p. 6.

« dont le but serait d'imprimer à la colonisation de nos terres incultes une poussée nouvelle<sup>275</sup> ». En d'autres mots, il s'agit d'une proposition de prise en charge de la culture et de la vente de bois des colons par des organisations indépendantes régionales et regroupées à l'échelle provinciale. Dans son article, Héroux s'en prend plus largement à l'inégalité des rapports de force entre les exploitants forestiers et les colons, critiquant également la clause du double-droit autorisant les compagnies à récolter le bois sur les lots concédés à la colonisation.

Ce que démontre ce débat, c'est la diversité des interprétations auxquelles a pu donner lieu le conflit entre les exploitants forestiers et les colons, et la variété des solutions imaginées. Aussi, que les divergences dépassaient l'affiliation politique, comme nous le montre la position défendue par Némèse Garneau. Dans ces débats, les acteurs cumulent les titres et les fonctions qui les amènent à défendre des positions en fonction de leurs intérêts. Ces observations viennent renforcer le choix du gouvernement d'adopter une politique discriminatoire à l'égard du colon, qui signe son exclusion de l'économie forestière. Cette décision va avoir, comme nous le verrons dans les parties suivantes de la thèse, des répercussions importantes sur la définition des rapports sociaux aux espaces forestiers. Et que la volonté d'établir une frontière entre l'exploitation forestière et la colonisation sur la base d'études scientifiques ne suffira pas à résoudre le conflit.

### **Un pays « pittoresque et séduisant »**

À travers toutes ces transformations, qui projettent la forêt dans ses fonctions utilitaristes, que reste-t-il des imaginaires culturels? Les premiers constats est qu'elles sont multidimensionnelles, se faisant le reflet des différentes expériences qui prennent place dans les territoires forestiers.

---

<sup>275</sup> Omer Héroux, « Questions de colonisation », *L'Action sociale*, 13 février 1908, p. 4.

Il y a tout d'abord l'ardeur que fait naître la découverte et la conquête du territoire. Comme nous l'avons souligné plus haut, même Jean Rivard, l'ardent défricheur, se laisse éblouir par les beautés de la nature, rejoignant ici les arpenteurs qui laissent libre cours aux sentiments que fait naître la découverte des beaux peuplements. Félix Laliberté s'émerveille face à ce qu'il qualifie être une « richesse forestière de première classe » lorsqu'il découvre le lac Soskumika (Soscumika). « Ce fut, dis-je, une des plus belles journées de notre voyage que celle passée à l'inventaire de cette parcelle boisée, et sans vouloir comparer notre joie à celle qu'éprouve le chercheur d'or lorsqu'il trouve le placer convoité, nous éprouvâmes du moins une joie suffisante pour nous faire oublier bien des fatigues et récompenser bien des pas. [...]»<sup>276</sup>.

L'enthousiasme de l'explorateur côtoie des représentations moins reluisantes associées aux premiers moments de la colonisation. Car dans la réalité, tous ne sont pas des « Jean Rivard ». Pour plusieurs, l'étape des défrichements correspond à l'image du colon qui s'acharne sur « sa méchante terre comme le lierre s'attache au vieux mur », qui « se résigne aux privations de toutes sortes [et] élève sa famille dans la misère », ou encore celles de « ces établissements, où l'on n'a que le spectacle de la pauvreté et de la misère »<sup>277</sup>. Néanmoins, ce ne sont pas ces représentations qui dominent dans l'espace public. Probablement parce que ni l'Église, ni l'État n'apprécient ce type de publicité faite à la colonisation.

En marge de ces débats sur le développement économique et l'occupation du territoire, les représentations la forêt se font le reflet du regard que porte sur elles une société de plus en plus urbanisée, qui voit un caractère « pittoresque et séduisant »<sup>278</sup> à ces régions idéalisées et mystérieuses au plus profond desquelles s'aventurent quelques explorateurs dévoués au développement à la fois de la colonisation et de l'exploitation forestière. Les « pays d'en-haut » se transforment dans l'imaginaire. L'ancien modèle,

<sup>276</sup> « Appendice n° 19. Rapport de l'exploration de la rivière Nottaway, par F. Laliberté, I. F. », *Rapport du Ministre des Terres et Forêts de la Province de Québec*, 1912-1913, p. 51.

<sup>277</sup> Propos tenus par Simon-Napoléon Parent, *Journal des débats*, 1902, p. 234.

<sup>278</sup> « Connaissons-nous notre pays? », *La Presse*, 2 décembre 1905, p. 5-6.

fondé sur domination de compagnies qui envoyaient dans les bois des coureurs des bois pour y faire la traite des fourrures perd de l'importance. L'imaginaire des grands espaces et des personnages appelés à y voyager se transforment. Le coureur des bois devient un agile guide de chasse pour les *sportsmen*.

Dans les journaux, les appels à la découverte de ces différentes régions s'alimentent du rapport des « excursions » organisées par les sociétés de colonisation, au Témiscamingue, au lac Saint-Jean, dans le Témiscouata et la Gaspésie. Des régions qui font rêver avec leurs promesses de développement économique, mais aussi parce qu'elles permettent de créer et de mettre en scène un monde légendaire :

Lorsque vous parcourez le Saint-Maurice, de Trois-Rivières au Lac Saint-Jean, soit en vous enfonçant dans les forêts profondes de la Mékinac ou dans les régions plus lointaines des Têtes-de-Boules, soit en parcourant en canot cette rivière dont les bords sont si fertiles en légendes de toutes sortes, ne manquez jamais avant de terminer votre expédition d'aller passer au moins une soirée à la "Maison Rouge." Ce nom fait également sourire et pleurer l'habitant qui connaît son histoire. Combien de voyageurs en allant au chantier ou à la "drave", éviteront la maison de "Ti Rouge" Lacombe, parce qu'elle est pour eux l'évocation d'une tragédie quelconque<sup>279</sup>.

Les cas d'égarement en forêt, les noyades dans les rivières où l'on pratique la drave, sans compter les meurtres, surtout s'ils sont associés aux querelles de fier-à-bras qui garnissent les chantiers, nourrissent l'imagination et le sens du dramatique recherché par les journaux. Les titres se font évocateurs, tels que « Lugubre découverte » ou « On le traque dans les bois »<sup>280</sup>. Comme le rapporte un journaliste, « [l]es drames qui se déroulent dans

<sup>279</sup> « Les mystères du Saint-Maurice », *La Presse*, 23 mars 1905, p. 1.

<sup>280</sup> « Lugubre découverte », *La Presse*, 27 juin 1905, p. 12; « On le traque dans les bois », *La Presse*, 3 décembre 1906, p. 1; « Les drames de la forêt », *La Presse*, 17 décembre 1906, p.9; « Mort dans les bois », *L'Action sociale*, 3 janvier 1908, p. 1; « Drame des bois », *L'Action sociale*, 19 mars 1908, p. 1; « Morts dans les bois », *L'Action sociale*, 1<sup>er</sup> mai 1908, p. 1; « Drame de la forêt », *L'Action sociale*, 5 juin 1908, p. 1; « Tué par un arbre », *L'Action sociale*, 26 novembre 1908, p. 8; « Sous un arbre », *L'Action sociale*, 7 décembre 1908, p. 8.

les bois portent généralement un cachet d'horreur mystérieuse. Il semble que la nuit perpétuelle qui enveloppe les forêts vierges ajoute à l'aspect lugubre de ces tragédies<sup>281</sup>. »

Toutes ces anecdotes ne font que rendre encore plus remarquable l'archétype de l'homme des bois comme celle qu'incarne la figure de Pierre Fontaine, livrant à l'envoyé spécial de *La Presse* « les émotionnantes aventures de sa vie de coureur des bois ». Ce « fameux braconnier canadien, dont la tête fut mise à prix par le gouvernement américain » n'en est pas moins devenu le guide favori des riches « sportsmen » en quête de pêche et de chasse glorieuses. Courageux, serviable, généreux, honnête, toujours prêt à aider, certes poursuivi pour avoir braconné – par nécessité! –, ce n'est pas sans fierté que l'on raconte les événements qui l'ont amené à tenir tête au puissant voisin américain, symbole par excellence de la domination des « capitalistes ». D'autant plus que cet homme n'est nul autre qu'un ami d'enfance de celui qui s'affaire alors avec ardeur à mettre en poésie le pays, William Chapman (1850-1917). Pierre Fontaine y est d'ailleurs dépeint comme une source d'inspiration pour le poète,

qu'il admirait à cause de ses aspirations sauvages et de son amour pour la grande nature immense et riche de nos forêts et de nos rivières canadiennes. Fontaine et Chapman ont grandi : le premier n'a pas changé. Il vit encore la même vie qu'il préférerait alors. Malgré les vicissitudes qu'on lui a fait subir, il s'obstine à préférer le bois au village, la liberté sauvage aux douceurs de la vie de famille. L'autre, Chapman, est devenu UN GRAND POÈTE selon l'expression des critiques d'outre-mer. Ses vers inspirés par l'amour de la patrie et du village natal sont maintenant lus partout et par tous<sup>282</sup>.

Cependant, cet enthousiasme camoufle l'écart grandissant entre ceux qui sont appelés à gagner leur vie dans les forêts et ceux pour qui la nature sauvage prend de plus en plus la forme d'un paradis bien préservé ou garant de l'avenir du pays. Les activités de chasse et de pêche sportive, et plus largement de villégiature, sont l'indicateur de cette tendance. Durant le Congrès de colonisation tenu en novembre 1905, la question de « la

---

<sup>281</sup> « Drame lugubre dans la forêt », *La Presse*, 6 juillet 1905, p. 1.

<sup>282</sup> « Pierre Fontaine », *La Presse*, 15 juin 1905, p. 1.

chasse et de la pêche libre à tous dans toute la province<sup>283</sup> » est abordée. Mais l'on va plutôt affermir la politique réservant les plaisirs de la chasse et de la pêche aux *sportsmen*. Ces élites, le plus souvent anglo-saxonnes et appartenant au monde des affaires, sont d'ailleurs dans plusieurs cas les mêmes que l'on rencontre à la tête des compagnies forestières et au sein du mouvement conservacionniste<sup>284</sup>. Que ce soit pour l'accès à la matière ligneuse ou aux ressources fauniques, la population canadienne est mise à l'écart des bienfaits que peut apporter la forêt. Le Canadien français est appelé à se replier sur la valorisation d'une réalité qui, bien que l'on parvienne à la rendre glorieuse, n'en demeure pas moins de second rang. Les contours de l'archétype du coureur des bois appartenant à un autre temps commencent à prendre forme.

Cette phase d'industrialisation et la transformation des rapports de production et des rapports sociaux qui l'accompagne font anticiper la perte de ce que l'on commence à qualifier d'une vie « à la manière d'autrefois », que perpétuent encore quelques chasseurs et coureurs des bois, comme Pierre Fontaine. Pour l'homme moderne, la rencontre avec cette « apparition poétique d'un homme d'un autre âge [...] en retard de cent ans<sup>285</sup> », est une occasion de réfléchir sur l'importance de considérer les ressources naturelles, et plus particulièrement les forêts, comme une source de richesse dont la mise en valeur par l'expertise technique peut prendre le sens d'une émancipation des Canadiens français. En effet, la province de Québec n'a-t-elle pas « tout ce qu'il faut pour devenir un des grands peuples industriels du monde, puisqu'elle a pratiquement le monopole des bois d'industrie<sup>286</sup> »?

En parallèle à cette ébauche d'un imaginaire industriel nourri par Bouchette, Chapman détient la notoriété nécessaire pour donner le coup d'envoi à un imaginaire forestier patriotique ancré dans l'expérience historique canadienne-française. Il parvient à

---

<sup>283</sup> « Le Congrès de colonisation », *La Presse*, 25 novembre 1905, p. 23.

<sup>284</sup> H. V. NELLES, *The Politics of Development. Forests, Mines & Hydro-Electric Power in Ontario, 1849-1941*, *op. cit.*, p. 188-189.

<sup>285</sup> Errol BOUCHETTE., *Robert Lozé*, *op. cit.*, p. 101 ; 95.

<sup>286</sup> *Ibid.*, p. 104.

introduire, bien que timidement, la forêt dans la littérature sans renier la terre, et sans provoquer de rupture avec ce qui est attendu d'une poésie de bon goût. La forêt prend place au sein d'un plus vaste imaginaire nationaliste. Dans ses poèmes, la forêt se rallie à la douceur des souvenirs d'enfance, devient l'environnement dans lequel ont évolué nos personnages historiques et pris forme nos figures légendaires. Bûcherons et draveurs sont élevés au statut de héros. Quant au trappeur, il se fond dans un décor où s'entremêlent nature et culture, rappelant de lointaines racines ancestrales métissées :

Le succès l'a rendu fameux, et son renom,  
Comme un aigle, vola par-dessus la frontière.  
Chez nous plus d'un le craint et plus d'un le vénère.  
C'est un Indien dans une âme de Breton<sup>287</sup>.

Champan met en scène la forêt et entreprend un dialogue avec la nature, posant des mots sur une relation à ce milieu qui s'éloigne de la réalité des défrichements et de l'exploitation, et où peut prendre place une relation intimiste avec la forêt :

Salut à toi, beau lac dont la vague indolente  
Caresse le velours de la plage ondulante!  
Salut, vieille forêt! Salut, rocs sourcilleux  
Qui sur les eaux dressez vos fronts audacieux!<sup>288</sup>

Quelques-uns de ses poèmes sont présentés à la une du journal *La Presse*, illustrés par une iconographie où la forêt parvient à prendre place naturellement au sein des paysages ruraux.

---

<sup>287</sup> William CHAPMAN, « Le trappeur », dans *Les fleurs de givre*, Paris, Éditions de la « Revue des Poètes », 1912, p. 73-84, p. 78.

Il est intéressant de noter ici l'ascendance bretonne. Si elle est fréquente en général au Québec, Taché y référerait aussi dans la description de son personnage, dans *Forestiers et voyageurs*.

<sup>288</sup> William CHAPMAN, « Le lac dans les bois », dans *Les Québécoises*, Québec, Typographie de C. Darveau, 1876, p. p. 7-21, p. 7.

Figure 8 : « La Beauce et la Rivière Chaudière ».



Source : « La Beauce et la Rivière Chaudière ». *La Presse*, 12 décembre 1906, p. 1<sup>289</sup>

<sup>289</sup> Ce poème paraît également dans un recueil sous le titre « La Beauce », en 1909 (William CHAPMAN, « La Beauce », *op. cit.*)



## CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la forêt se présente surtout comme un lieu de contradictions et d'ambivalences. Possédant toutes les qualités et les caractéristiques pour s'identifier aux espaces forestiers, les Canadiens français ressentent la forêt comme un bien qu'on leur a dérobé, économiquement, mais aussi symboliquement et culturellement. Économiquement, par les exploitants étrangers, et culturellement par les auteurs américains et français qui ont mis en écriture, avant eux, la forêt. L'immensité et la désorganisation des espaces forestiers s'opposent au besoin d'affirmation culturelle, mais aussi à la croissance des différents courants scientifiques qui ont pour objectifs de maîtriser et de structurer l'espace, comme la géographie et la foresterie. Au carrefour de ces tendances, l'affirmation d'une relation romantique à la forêt et plus largement à la nature, pourtant en émergence dans les milieux littéraires au XIX<sup>e</sup> siècle, semble donc échapper aux Canadiens français. Cette relation n'existe que pour des élites, également étrangères qui, par ailleurs, participent à son exploitation.

Pour ceux qui tentent néanmoins d'intégrer la forêt à la trame culturelle et littéraire, la forêt se présente comme un objet à deux dimensions : détruire l'ennemie, comme le suggère Gérin-Lajoie à travers son personnage de *Jean Rivard*, ou tenter de sympathiser avec ses réalités, tel que proposé par Taché avec ses *Forestiers et voyageurs*. En filigrane de ces deux grandes images, il n'en demeure pas moins que la forêt émeut et questionne ceux qui la côtoient. Avec maladresse et malgré les obstacles, les élites tentent de se rapprocher de l'environnement forestier, ce milieu dans lequel vit au quotidien une majorité de la population. Elles commencent par le faire en nommant des personnages qui permettent d'humaniser la forêt et de la rendre un peu moins sauvage, de faire pénétrer un

peu de lumière dans ces sombres milieux. Elles tentent de définir ce que la forêt peut représenter pour la société canadienne-française tout en restant fidèles aux codes établis.

À défaut de se sentir prendre pleinement part à cette nouvelle expérience symbolique qui semble néanmoins vouloir s'imposer, la réappropriation économique se taille plus aisément une place dans la palette des possibilités de contacts à établir avec les espaces forestiers. Que ce soit dans le secteur des activités de chasse et de pêche ou de l'extraction de la matière ligneuse, les opportunités de profiter des richesses que recèlent les forêts deviennent un scénario plausible. Les sommets jusqu'alors inégalés qu'atteignent les revenus en provenance des terres et forêts au tournant du XX<sup>e</sup> siècle alimentent les aspirations les plus diverses. Les forêts nordiques se présentent désormais sous un nouvel angle.

Dans un contexte où les structures administratives sont pratiquement inexistantes, qu'aucune formation spécialisée en sciences forestières n'est dispensée dans les écoles et les universités québécoises, le nouveau MTF voit le jour comme un projet porteur de ces aspirations. Les discours qui entourent la création du MTF révèlent les contours d'une idée en formation que l'on se fait de la forêt, de la façon dont elle devrait être traitée, et de son rôle dans la composition et l'affirmation de la société québécoise. On peut y lire une projection que la société se fait d'elle-même et qui repose sur la prise de contrôle de cette ressource. C'est ainsi que les représentations apparaissent, à travers les gestes posés par l'État pour organiser la prise en charge de l'exploitation forestière. En étroite interaction avec les intérêts privés, comme le Canadien Pacifique pour les activités de chasse et de pêche, ou avec les compagnies forestières pour l'exploitation de la matière ligneuse, l'État s'implique activement à se doter d'instruments pour transformer les représentations du territoire. Aux rapports d'arpenteurs s'ajoutent maintenant des cartes qui permettent de connaître les multiples possibilités qu'offre le territoire.

Dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, la forêt fait donc l'objet d'une représentation surtout institutionnelle. Le rôle de la forêt est essentiellement politique de

par sa fonction économique. La représentation des forêts comme source de richesse nationale se consolide et on commence à l'envisager de façon stratégique. Les forêts étaient bien sûr considérées comme une ressource bien avant cela, mais avec l'essor des pâtes et papiers, l'État, par l'intermédiaire de la création du MTF, s'approprie davantage cette représentation et y rattache une certaine conception de l'avenir de la nation. Le récit qui se crée ici autour de la forêt s'exprime à travers l'évaluation de sa productivité. L'ouvrage de Langelier, *Richesses forestières de la province de Québec*, est certainement l'exemple le plus frappant du point de vue porté sur la forêt.

Malgré les mises en garde du mouvement conservationniste, le mythe de la forêt inépuisable se raffermi autour du sentiment d'enthousiasme qui accompagne la vue d'une nature livrant ses ressources à la nation sous le signe de l'abondance et de la Providence. L'immensité des forêts, que les progrès de cartographie permettent d'apprécier, semble offrir la possibilité au Québec de s'affirmer dans la Confédération canadienne et de conquérir les marchés internationaux. Le conservationnisme, s'il a souvent été interprété comme le premier pas posé vers une conscience écologique ou environnementale, consolide également la vision utilitariste de la forêt et l'exclusion de l'humain des milieux forestiers. Car il faut rappeler que l'idée principale demeure celle de conserver des espaces dédiés à la protection et à la reproduction des forêts dans le but d'assurer l'approvisionnement de l'industrie, tout en limitant les effets néfastes causés par la déforestation sur les autres activités ou besoins de la société. Les effets observés de la déforestation permettent de commencer à s'imaginer la forêt comme un « milieu ». Les hypothèses émises sur la relation entre les forêts et le climat dénotent de la transformation conceptuelle que connaît l'objet. Mais l'état des connaissances scientifiques limite la capacité à conceptualiser toutes les interactions entre les arbres et les autres composantes de la forêt. La forêt reste considérée comme un espace composé d'arbres, distincte du sol sur lequel elle croît.

La relation symbolique aux espaces forestiers est aussi difficile parce que ceux-ci sont vus comme un lieu de tensions et de conflits. Dans ce contexte, il devient nécessaire de créer un espace imaginaire où peuvent prendre forme des images plus positives associées à

la forêt. L'une des stratégies sera de créer un lieu de conciliation, qui prendra forme dans le cadre de la Commission de Colonisation, et l'énonciation officielle d'un discours qui reconnaît la complémentarité de la colonisation et de l'exploitation forestière. Cependant, la création du nouveau ministère, mais également l'ensemble du remaniement ministériel dans lequel il prend place, marque non seulement un virage dans les interactions de la société québécoise avec les territoires forestiers, mais il modifie aussi les rapports de force entre les acteurs. Le MTF s'inscrit dans un ensemble d'efforts déployés pour faire avancer un projet de société qui trouverait son équilibre entre la tradition rurale héritée de l'agriculturisme et un virage industriel devenu inévitable. Pour y parvenir, on tente de faire entrer la forêt dans le grand récit national. Le premier ministre Lomer Gouin, au moment d'annoncer la création d'un département des bois et forêts y réfère directement, puis Piché, en dressant des éphémérides, qui permettent d'établir une première trame d'une histoire forestière.

La colonisation continue d'être au cœur de la politique nationale, notamment parce qu'elle se revendique du principe d'accession à la propriété comme fondement du capital. Or, le colon, dans sa trajectoire, se trouve contraint par une série de conditions, qui briment sa liberté d'action et d'entreprise. En contrepartie, on adopte la voie du maintien de la juridiction de l'État sur les territoires forestiers, mais en accordant aux compagnies tout un ensemble de règles qui leur permet d'adopter des comportements de propriétaires. La forêt, en quelque sorte, doit s'accommoder de cette contradiction. Les représentations qui sont proposées par les élites politiques ont notamment pour fonction de faire oublier ce contresens.

La classification des terres se veut une réponse pragmatique aux conflits, en mettant de l'ordre sur le territoire, en vue d'une exploitation rationnelle des ressources. Elle permet d'imaginer, de se représenter, sur ce vaste territoire désormais cartographié, l'avènement d'une cohabitation harmonieuse, où chacun agirait librement en son domaine. Mais c'est le secteur des terres et forêts qui va conserver l'exclusivité du contrôle du domaine foncier, alors que la colonisation va rester confiner à l'intérieur des limites d'un cadre juridique axé sur le droit privé et successoral. La forêt se définit donc, politiquement, sur la base de son

rapport aux formes d'appropriation du territoire et aux principes fiscaux qui les accompagnent. Le processus de classification du domaine public entre la colonisation et l'exploitation forestière devient le corollaire d'une division sociale. Avec la séparation des terres et l'établissement d'une frontière claire entre la colonisation agricole et l'exploitation forestière, on consolide les bases d'une ségrégation sociale fondée sur l'accès aux ressources. Invoquant l'inconscience du colon, qui s'enfonce dans les bois, défriche désespérément sans se préoccuper des risques que présentent ses attaques répétées contre la forêt, peu soucieux de son capital, car il ne paie pas, ou si peu, de droits de coupe, s'érige le marchand de bois qui, malgré ses abus, contribue au fleurissement de la nation. Le compromis agro-forestier, s'il permet de calmer les esprits, recèle en fait des visions diamétralement opposées de la société québécoise et du rôle que doit jouer l'État dans la régulation du territoire et des ressources. On exclut en fait toute possibilité d'exploitation des forêts du domaine du droit privé, alors que l'on encourage un régime public qui favorise les intérêts privés.

Ces contradictions se rencontrent à l'intérieur de productions discursives qui révèlent une capacité collective à trouver des moyens pour abolir les contradictions qui traversent la société afin de tempérer les passions, d'encadrer les conflits, et surtout d'assurer son fonctionnement. Pendant qu'il légifère, l'État laisse la sphère culturelle libre de continuer à véhiculer un message et des images qui évoquent une conception conservatrice de la société, valorisant des valeurs traditionnelles associées à la culture de la terre. Subtilement, la forêt parvient néanmoins à trouver sa place dans cet univers culturel contrôlant. L'intensification de l'exploitation forestière permet d'introduire dans la poésie, tournée vers la valorisation du passé, les images encore familières d'un mode de vie évoquant la tradition associée aux forêts sauvages, mais dont on constate la dissolution face à l'avènement d'une organisation industrielle. Tournée vers l'avenir et la modernité par l'adoption de ses politiques, la société demeure attachée aux images issues du folklore. C'est une transition qui, pour se faire, mélange les discours. On ne ressent plus comme auparavant le besoin de placer en opposition à la civilisation, puisque de nouvelles

connaissances scientifiques et de nouvelles technologies semblent maintenant pouvoir permettre de maîtriser l'espace et de la domestiquer.

Le XX<sup>e</sup> siècle s'ouvre sous le sceau de l'affirmation et de l'appropriation nationale, à la fois dans le domaine littéraire et dans celui de la gestion des ressources. La forêt se retrouve au cœur de la démarche d'appropriation économique et politique du territoire, mais tenue à l'écart de l'affirmation d'un imaginaire littéraire régionaliste. Néanmoins, elle apparaît ici, grâce à ceux qui osent s'y aventurer, sans se poser en rupture avec la tradition. Cette constatation semble résumer la nature des transformations qui, autant dans le domaine culturel que dans celui de l'exploitation des ressources, s'inscrivent en continuité avec les façons de faire du siècle précédent. La transition s'appuie sur la contribution des « passeurs », soit Henri-Gustave Joly de Lotbinière (1829-1908), Mgr Laflamme (1849-1910), Errol Bouchette (1862-1912), et William Chapman (1850-1917). Tous les quatre vont décéder peu de temps après que les transformations auxquelles ils ont participé aient vu le jour. Chacun à leur façon, ces hommes sont porteurs de valeurs qui appartiennent aux deux univers en confrontation. Et chacun à leur façon, ils rendent compte du croisement des domaines politique, économique, scientifique et littéraire. Ils permettent aux idées émergentes de s'installer dans l'opinion publique sans toutefois démolir les référents collectifs déjà ancrés.

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **S'APPROPRIER LA FORÊT : INDUSTRIE, TECHNOLOGIE, ALLEGORIE**

Les années 1905-1906 ont été celles de la création du MTF, donnant le coup d'envoi à un ensemble de transformations politiques et administratives dans le domaine forestier. Sous l'influence du mouvement de conservation et des craintes suscitées par la déforestation, le rapport entretenu aux espaces forestiers se modifie, entraînant dans leur suite un réajustement des représentations de la forêt. Au tournant des années 1920, les sentiments de confiance et de contrôle à l'égard du territoire s'affermissent. Tous les éléments sont réunis pour imaginer faire du Québec une véritable nation forestière. L'engouement pour la forêt est le fruit d'un processus de maturation scientifique et symbolique. Si les vieux conflits entre la colonisation et l'exploitation forestière demeurent un référentiel ancré, la forêt est de plus en plus étroitement associée à la modernité, avec la consolidation de l'industrie des pâtes et papiers. En concomitance, avec l'élargissement des pratiques de villégiature et de tourisme en forêt, le regard porté sur la nature tend à se réinventer. Bien que les espaces sauvages demeurent effrayants à maints égards, leur démystification et leur destruction par l'industrialisation et l'urbanisation leur donnent un nouvel air de beauté et de fragilité. La maîtrise des espaces forestiers et la diversification de leurs fonctions, ainsi que le déploiement sur le territoire d'un nombre toujours grandissant d'individus sont autant de phénomènes qui ouvrent la voie à de nouvelles préoccupations sociales.

Après une quinzaine d'années d'intense activité consacrées à l'organisation du Service forestier et à la classification des terres, le tournant des années 1920 est marqué par

une vague de modifications dans le champ des responsabilités du MTF. Deux premières lois sont adoptées en 1921, qui redéfinissent le partage des rôles entre le MTF et le ministère de la Colonisation en matière d’octroi et d’inspection des lots de colonisation<sup>290</sup>. Ces modifications ouvrent la voie à l’adoption, l’année suivante, d’un premier règlement portant sur l’aménagement forestier, mission vers laquelle Piché souhaite orienter le Service forestier<sup>291</sup>. C’est autour de ces transformations, qui prennent place dans un climat politique fait à la fois de rupture et de continuité, que s’articule cette partie de notre démonstration.

Comment les acteurs en présence parviennent-ils à se saisir de ces transformations? Quelles représentations pour la forêt dans ces rapports changeants aux espaces forestiers en mutation?

Dans le premier chapitre de cette deuxième partie, nous présenterons tout d’abord les changements qui s’opèrent dans le domaine littéraire. Bien que les œuvres restent peu nombreuses, leur diversité offre un tour d’horizon des transformations à l’œuvre dans les rapports sociaux aux espaces forestiers. Il sera aussi question des innovations technologiques grâce auxquelles les représentations de la forêt vont se métamorphoser : la photographie aérienne et le cinéma. Le deuxième chapitre porte sur les modifications apportées aux responsabilités du MTF. Pour bien en saisir la portée, nous nous attarderons aux différentes activités d’inventaire, de classification et d’aménagement, qui nous plongent au cœur du travail mené par Piché. Le troisième chapitre nous permet d’observer comment se manifeste la rencontre, dans les représentations, de l’effervescence industrielle, de l’éveil des sensibilités à la protection des forêts, de la villégiature et des réalités vécues de la colonisation ou des chantiers forestiers.

---

<sup>290</sup> « Loi amendant les Statuts refondus, 1909, concernant les terres publiques, les bois et les forêts », *Statuts de la Province de Québec*, 11. Geo. V, chap. 33, 1921; « Loi amendant les Statuts refondus, 1909, concernant le département de la Colonisation, des mines et des pêcheries », *Statuts de la Province de Québec*, 11. Geo. V, chap. 43, 1921.

<sup>291</sup> « Loi amendant les Statuts refondus, 1909, relativement aux bois et forêts », *Statuts de la Province de Québec*, 12 Geo. V, chap. 36, 1922.



## **CHAPITRE IV**

### **DES REPERES EN MUTATION**

Au tournant des années 1920, la mutation des représentations de la forêt s'organise autour de deux axes. Le premier est littéraire. Aux côtés de la colonisation, l'industrialisation et la prospérité économique donnent forme à un nouveau récit des espaces forestiers, effervescent et optimiste. Quelques œuvres laissent entrevoir l'émergence des sensibilités à la nature, grâce notamment à l'évolution des connaissances scientifiques qui ouvrent sur une nouvelle lecture des paysages. En parallèle, de nouvelles technologies produisent des images encore inédites de la forêt. L'aviation transforme radicalement le rapport à l'espace en accélérant les déplacements sur le territoire. La photographie aérienne offre des points de vue jusqu'alors inimaginables de l'immensité des forêts. Le cinématographe, qui fait également son apparition, se conjugue aux œuvres littéraires pour refléter la diversification des rapports sociaux aux forêts. Les « vues animées » permettent d'offrir au public soit une image moderne et dynamique des activités en forêt, soit de laisser défiler les beautés d'un paysage en mouvement.

#### **LA LITTERATURE**

Dans le champ littéraire, le début des années 1920 se fonde en quelque sorte dans la mouvance des années 1900 à 1945<sup>292</sup>, inaugurée par un discours prononcé par l'abbé Camille

---

<sup>292</sup> Certaines nuances peuvent être apportées à cette périodisation selon les auteurs, soit de 1900 à 1939 selon Maurice Lemire ou de 1895 à 1945, selon Biron, Dumont et Nardout-Lafarge. (Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II, 1900-1939, (2e édition), op. cit.*; Michel BIRON, François DUMONT et Elisabeth NARDOUT-LAFARGE, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2007.)

Roy (1870-1943) en décembre 1904, « La Nationalisation de la littérature canadienne », comme prémisses au « programme régionaliste canadien<sup>293</sup> ». Calqué sur le modèle français, ce programme invite les auteurs à aborder dans leurs œuvres des sujets du terroir et à utiliser un langage qui mette en valeur les expressions canadiennes de façon à leur donner une « saveur originale<sup>294</sup> ». Dès lors va s’engager ce qui a été qualifié de « querelle du régionalisme », opposant les exotiques, dits aussi parisianistes, et les régionalistes, ou terroiristes. Ce conflit a peu d’impact sur notre interprétation, puisque notre corpus contient essentiellement des œuvres littéraires qui sont associées au courant régionaliste, écrites par des auteurs qui défendent, d’une façon ou d’une autre, cette forme de littérature. Il est néanmoins pertinent d’en connaître l’existence, puisque ce conflit est à la fois de nature esthétique, et à la fois de nature morale et politique. Il confronte une littérature dont la reconnaissance repose sur le rapprochement des courants et des standards littéraires français, et une littérature qui se veut basée sur une langue, des thèmes, des personnages, que l’on dit être canadiens-français, se distinguant en cela du modèle européen. Après avoir connu son apogée dans les années 1918-1920, la querelle commence à s’estomper, mais l’association des œuvres par les historiens de la littérature à l’une ou l’autre des tendances se maintiendra<sup>295</sup>.

L’apaisement des tensions dans le milieu littéraire permet néanmoins une ouverture des styles, ce qui contribue à l’épanouissement du roman du terroir au cours des années 1920 et selon nous, à laisser la forêt s’infiltrer dans les œuvres<sup>296</sup>. Dans la foulée, l’année 1922 marque plus particulièrement un tournant dans le monde culturel, avec l’adoption d’une loi pour encourager la production d’œuvres littéraires et scientifiques. Le prix Athanase David – du nom du secrétaire général de la province, qui s’était prononcé en faveur de la cause – est créé pour honorer les meilleures œuvres écrites par les Canadiens

---

<sup>293</sup> Annette HAYWARD, *La querelle du régionalisme au Québec (1904-1931) : vers l’autonomisation de la littérature québécoise*, Ottawa, Le Nordir, 2006, p. 20; 26.

<sup>294</sup> *Ibid.*

<sup>295</sup> *Ibid.*

<sup>296</sup> Sur ce conflit, on peut voir Michel BIRON *et al.*, *Histoire de la littérature québécoise*, *op. cit.*, p. 152-153; 185; Annette HAYWARD, *La querelle du régionalisme au Québec (1904-1931) : vers l’autonomisation de la littérature québécoise*, *op. cit.*

français. Ces mesures législatives vont encourager la production et la reconnaissance des œuvres<sup>297</sup>.

Dans le domaine de la peinture, on ne peut contourner l'apparition du Groupe des sept au Canada anglais, puisque l'on a abondamment souligné le fait qu'ils n'aient pas eu leur équivalent au Québec<sup>298</sup>. Pendant que ce groupe de peintres s'officialise et se fait reconnaître pour ses représentations de la grande nature canadienne, au Québec, les artistes se font plutôt l'écho du nationalisme paysan, en peignant la ruralité habitée. Cette façon d'illustrer le milieu physique semble se faire en continuité des intentions littéraires tentant d'humaniser la nature et les paysages. Clarence Gagnon, Marc-Aurèle Fortin et Marc-Aurèle de Foy Suzor-Côté sont parmi les plus reconnus de ce mouvement. Suzor-Côté, notamment, a illustré plusieurs livres, dont une édition de *Maria Chapdelaine*, en 1921. Il a également mis en images de nombreux contes et légendes qui ont marqué l'imaginaire.

Ainsi, nous sommes encore loin d'une présence accrue de la forêt sur la scène culturelle institutionnalisée. Cependant, quelques œuvres littéraires reflètent les grandes tendances alors à l'œuvre : la colonisation, l'industrialisation et la financiarisation, la valorisation de la science, et finalement l'émergence des sensibilités à l'égard de la nature. Quatre d'entre elles retiennent l'attention, *Maria Chapdelaine* (1916), de Louis Hémon; les recueils du frère Marie-Victorin, *Récits Laurentiens* (1919) et *Croquis Laurentiens* (1920); *Les chasseurs de noix* (1922), d'Arthur Bouchard; et finalement *Jules Faubert, le roi du papier* (1923), d'Ubalde Paquin.

Ces œuvres littéraires font état des efforts d'appropriation par les auteurs du milieu forestier, dans toutes ses dimensions. Bien qu'elles demeurent en quelque sorte des gestes isolés, la forêt y prend place comme lieu d'échange avec l'ordre établi, scientifique ou

---

<sup>297</sup> Frédéric LEMIEUX et Aryane BABIN, « Introduction historique, 15<sup>e</sup> législature, 3<sup>e</sup> session », Assemblée nationale du Québec, <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/15-3/introduction-historique.html?retourVersHistoire=oui> [consulté le 5 novembre 2016].

<sup>298</sup> Michel BIRON *et al.*, *Histoire de la littérature québécoise*, *op. cit.*, p. 194; Frédéric LASSERRE, *Le Canada d'un mythe à l'autre. Territoire et images du territoire*, *op. cit.*, p. 37-45; Éric GLON, « Wilderness et forêts au Canada. Quelques aspects d'une relation homme/nature très ambivalente », *Annales de géographie*, vol., n<sup>o</sup> 649, 2006, p. 239-258, p. 248.

littéraire. Leur présence dans le paysage littéraire fait foi à la foi des continuités et des transformations qui traversent la société. Nous verrons au fil de la démonstration que, loin d'être seulement le fruit de l'imagination de leurs auteurs, elles reflètent la mouvance sociale et territoriale à l'œuvre.

### **Louis Hémon, *Maria Chapdelaine* (1916)**

La première œuvre à mentionner est le célèbre roman posthume de l'auteur français Louis Hémon (1880-1913), *Maria Chapdelaine*, publié pour la première fois en 1916. L'histoire met en scène la vie d'une famille établie à Péribonka, dans la région du Lac Saint-Jean, confrontée aux épreuves quotidiennes de la colonisation et des défrichements. Le récit imaginé par Louis Hémon serait inspiré de la famille Bédard, chez qui il s'installe durant quelques mois, employé comme garçon de ferme. Le roman de Louis Hémon a ensuite été réédité de nombreuses fois, il a été enseigné dans les écoles, et constitue une référence en matière de littérature canadienne et québécoise<sup>299</sup>.

L'histoire, qui se déroule sur la durée d'une année, suit le cycle des saisons d'un printemps à l'autre. Le récit s'organise autour du personnage de Maria, l'aînée de la famille, et de son idylle avec François Paradis, archétype du coureur des bois. Les deux jeunes gens se sont promis en mariage, mais François s'égare dans une tempête de neige en revenant du chantier où il était engagé pour la coupe du bois, tentant de rendre visite à Maria pour Noël. C'est ensuite la maladie et la mort de la mère de Maria qui porte à son apogée la trame dramatique. Seule, face à elle-même, Maria doit choisir un autre

---

<sup>299</sup> Nous avons utilisé ici l'édition Fides de 1959 préfacée par Félix-Antoine Savard. Il s'agit d'une réédition de la version de 1924 parue également chez Fides, et qui serait basée sur l'édition Grasset de 1921. Les éditions chez Fides ont été critiquées, mais Nicole Deschamps qualifie celle de 1959 de « pas la plus mauvaise » et qu'elle « correspond à peu près au texte de *Maria Chapdelaine* aujourd'hui diffusé dans notre milieu », bien qu'elle introduise certaines des lectures fautives et modifie un peu la ponctuation. (Nicole DESCHAMPS, Normand VILLENEUVE et Raymonde HEROUX, *Le mythe de Maria Chapdelaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980, p. 47). Comme c'est le discours dans son ensemble qui nous intéresse le plus et comment il a traversé le temps davantage que l'aspect linguistique ou lexical, cette édition nous a semblé être la meilleure référence. Lorsque des citations sont utilisées, des vérifications de façon à voir si le sens ou le lexique pouvait poser des problèmes ou soulever des questions.

prétendant. Deux possibilités s'offre à elle : épouser Lorenzo Surprenant, un Canadien-français immigré aux États-Unis qui lui promet vie confortable et douce; ou Eutrope Gagnon, un voisin de la famille Chapdelaine, colon exemplaire, mais n'ayant rien d'autre à offrir que la même dure existence la colonisation. Pour un moment, les épreuves rendent hostile à Maria l'environnement, la forêt, les champs à moitié défrichés jonchés de souches, les mauvais chemins, l'éloignement de tout. Elle choisit secrètement de suivre Lorenzo Surprenant pour enfin connaître autre chose que les misères de la colonisation. Mais portée par le récit rempli d'émotion que livre son père d'une vie dédiée sans relâche à repousser les limites de la colonisation et les louanges faites à sa mère, Maria se laisse finalement guider par la « voix du pays de Québec », celle qui fait résonner le périple des ancêtres et la genèse de tout un peuple pour donner vie à ce qu'il devient possible de nommer « l'âme de la province ». Elle choisit au final de rester parmi les siens et d'épouser Eutrope Gagnon, car « Au pays de Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer...<sup>300</sup> »

La première publication du roman au Québec est orchestrée en 1916 par Louvigny de Montigny (1876-1955), journaliste et écrivain très impliqué dans les milieux littéraires, qui voit dans cette œuvre la consécration d'une littérature canadienne-française authentique<sup>301</sup>. Mais Louvigny de Montigny insiste surtout sur la dimension sociale et culturelle, sur l'identification d'une « âme » collective, et son rattachement à l'œuvre de colonisation. La première édition trouve peu de succès et s'enlise dans différents conflits d'édition. Ce n'est qu'au tournant des années 1920, suivant la réédition par la maison parisienne Grasset et une forte campagne de promotion que le roman est érigé au titre d'œuvre phare de la survivance canadienne-française<sup>302</sup>. Au cours de l'année 1922, *La Presse* – et bien d'autres journaux avant ou après – diffuse l'œuvre sous forme de feuilleton. On fait aussi grand cas de

---

<sup>300</sup> Louis HEMON, *Maria Chapdelaine. Récit du Canada français*, Montréal et Paris, Fides, 1959 [1924; 1916], p. 187.

<sup>301</sup> Louis HÉMON, *Maria Chapdelaine*, Montréal, J.A. Lefebvre, 1916.

<sup>302</sup> Louvigny DE MONTIGNY, *La revanche de "Maria Chapdelaine"*, Montréal, Éditions de l'Action canadienne-française, 1937; Sylvie SAGNES, « Maria Chapdelaine, les vies d'un roman », *Ethnologie française*, vol. 44, n° 4, 2014, p. 587-597.

l'appréciation du roman à Paris, on retourne sur les pas de l'auteur, repassant où il a vécu lors de son séjour au lac Saint-Jean. On interroge la famille Bédard et son entourage, qui aurait inspiré ses personnages. On installe des plaques et on érige des monuments à la mémoire de l'auteur. Mais la population du Saguenay n'apprécie pas la description que l'on fait d'elle, coupée de toute modernité, voire rétrograde et s'acharnant sur des terres incultes.

Le livre et les célébrations qui l'entourent soulèvent la polémique, au point où les débats qui ont entouré l'œuvre ont en quelque sorte fait oublier le texte lui-même<sup>303</sup>. Dès sa parution, l'attention qu'il porte au cycle des saisons et à la subtilité des paysages forestiers est au nombre des qualités reconnues au roman *Maria Chapdelaine*. Dans le tumulte des débats qui prédominent autour de la définition de « l'âme canadienne », le fait que l'auteur ait mis pour la première fois en scène les rigueurs de l'hiver et l'avarice de l'été dans un pays de défrichements, qu'il ait relevé comment elle peut aussi être abondante et pleine de saveur, « riche en baies sauvages<sup>304</sup> », est resté dans l'ombre. Cette édition est une des rares œuvres littéraires qui contiennent des illustrations. Dans l'esprit du texte, ce sont surtout les personnages qui sont illustrés, des bustes, des visages, et parfois le corps en entier. Quelques images nous montrent les espaces habités, le parvis de l'église, les cabanes de colonisation serrées de près par la forêt. On y voit le défricheur à l'œuvre, dans toute sa force, le coureur des bois portant son « paquetons » et tirant le traîneau. Ces représentations appartiennent aussi à la curiosité que font naître des premières études ethnologiques et folkloriques.

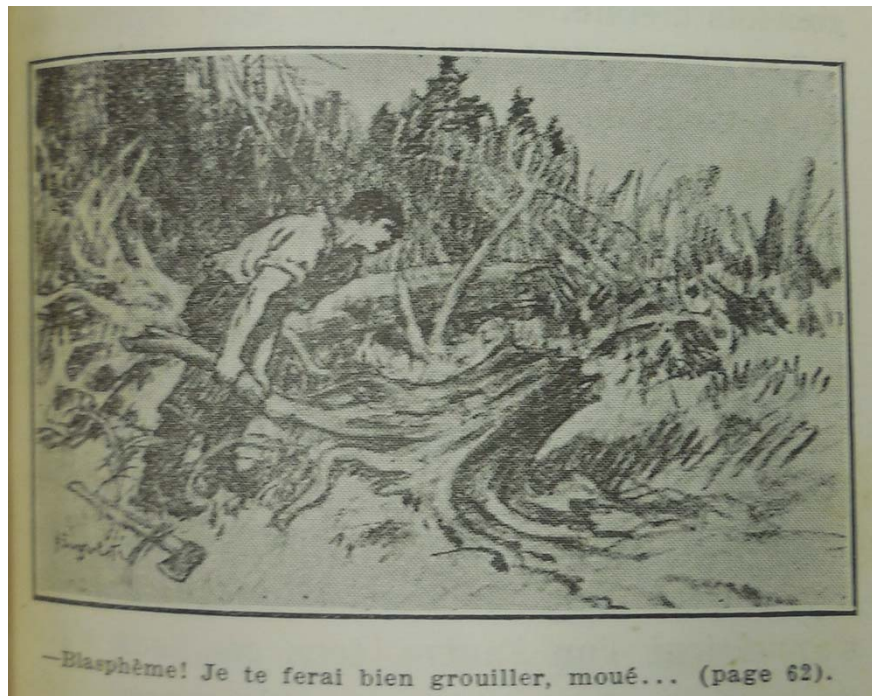
---

<sup>303</sup> « Sans exagérer, on peut affirmer que la réputation de *Maria Chapdelaine* vit en partie des sens usurpés qu'on prête au texte lui-même. À la limite, tout se passe comme si ce texte n'existait pas ». Nicole Deschamps, « Maria Chapdelaine », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Éditions Fides, 1980, BAnQ, en ligne, [http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/document.xsp?id=01367&cv=01&qid=sdx\\_q1](http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/document.xsp?id=01367&cv=01&qid=sdx_q1) [consulté le 25 février 2016].

Voir aussi Nicole DESCHAMPS *et al.*, *Le mythe de Maria Chapdelaine*, *op. cit.*

<sup>304</sup> Louis HEMON, *Maria Chapdelaine. Récit du Canada français*, Montréal et Paris, Fides, 1959 [1924; 1916], p. 58.

Figure 9 : Le père Chapdelaine : l'essouchage.

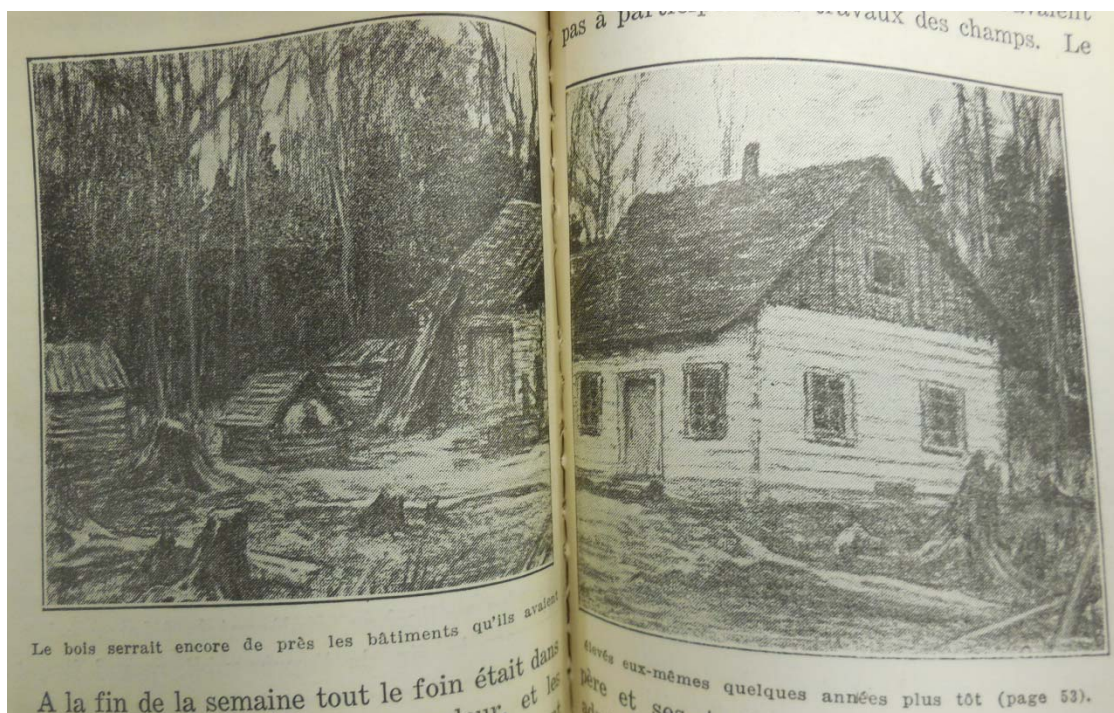


« Blasphème! Je te faire bien grouiller, moué... (p. 62). »

Source : Louis HÉMON, *Maria Chapdelaine*, Montréal, J.A. Lefebvre, 1916, p. 83.



Figure 10 : La maison serrée de près par la forêt

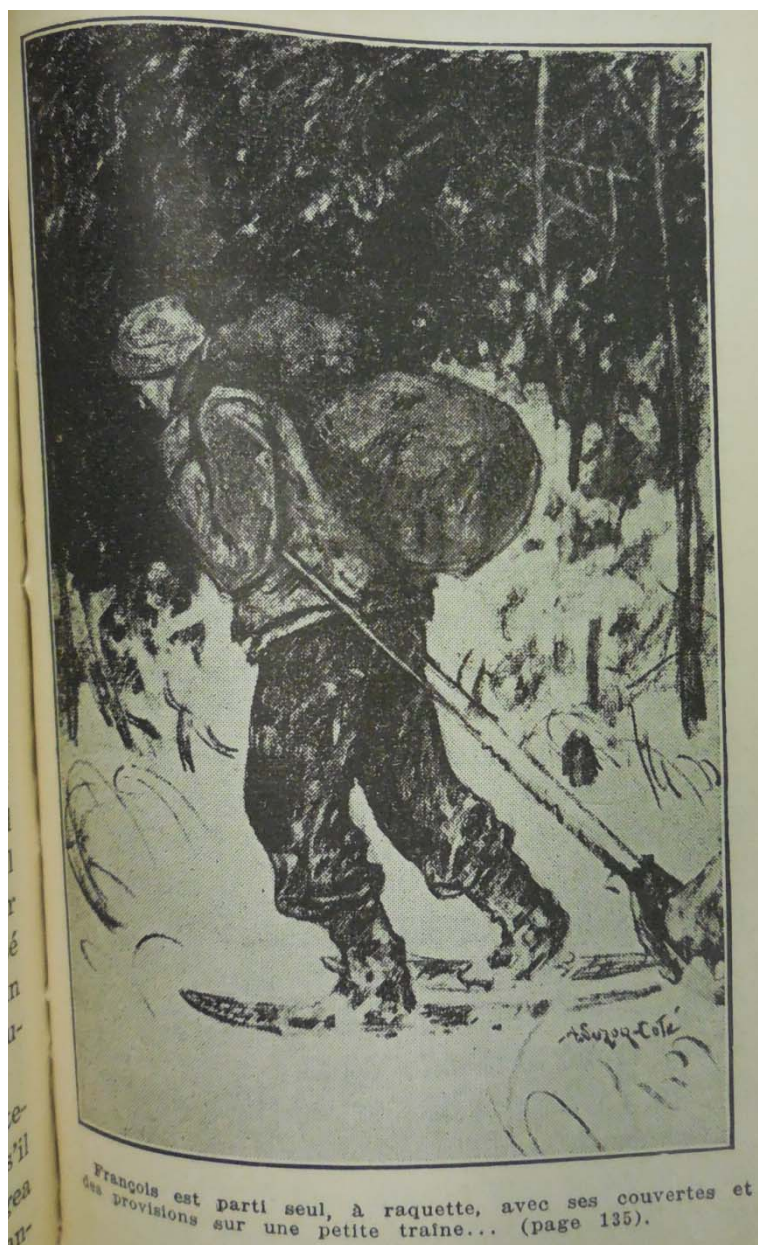


« Le bois serrait encore de près les bâtiments qu'ils avaient élevés eux-mêmes quelques années plus tôt (p. 53) ».

Source : Louis HÉMON, *Maria Chapdelaine*, Montréal, J.A. Lefebvre, 1916, p. 92-93.



Figure 11 : François Paradis, à raquette dans la forêt

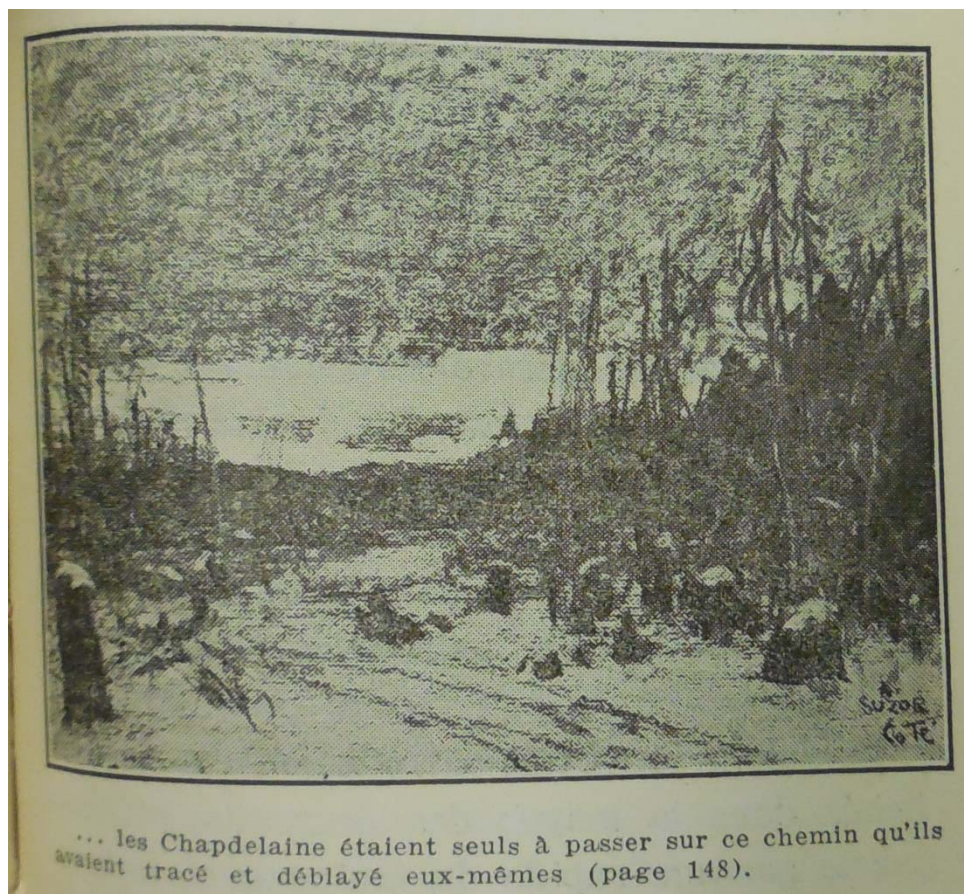


François est parti seul, à raquette, avec ses couvertes et ses provisions sur une petite traîne... (page 135).

« François est parti seul, à raquette, avec ses couvertes et des provisions sur une petite traîne... (p. 135) ».

Source : Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, Montréal, J.A. Lefebvre, 1916, p. 133.

Figure 12 : Le chemin des Chapdelaine



« ... Les Chapdelaine étaient seuls à passer sur ce chemin qu'ils avaient tracé et déblayé eux-mêmes (p. 148) ».

Source : Louis HÉMON, *Maria Chapdelaine*, Montréal, J.A. Lefebvre, 1916, p. 153.

### **Frère Marie-Victorin, *Récits laurentiens* (1919) et *Croquis laurentiens* (1920)**

La deuxième œuvre qui retient notre attention, celle du frère Marie-Victorin (1885-1944), se divise en deux titres. Il publie tout d'abord en 1919 *Récits laurentiens*, suivis en

1920 de *Croquis laurentiens*, qui paraît la même année où il est nommé professeur de botanique à la nouvelle Faculté des sciences de l'Université de Montréal<sup>305</sup>. Dans les deux cas, il s'agit de recueils comptant neuf textes chacun. Le premier, *Récits laurentiens*, reste surtout attaché au monde des réminiscences et aux symboles de la vie rurale paysanne. Les *Croquis laurentiens* font pour leur part voyager le lecteur à travers les différentes régions du Québec – Longueuil, Laurentides, Témiscamingue, Montérégie, Côte-du-Sud, Île-aux-Coudres, Îles-de-la-Madeleine, Anticosti. La forêt demeure discrète, mais elle prend néanmoins place parmi les beautés de la nature qui retiennent l'attention de l'auteur. Les contemporains de Marie-Victorin voient poindre dans son écriture « une acuité de vision rare<sup>306</sup> », et on dit de lui qu'il sait faire dérouler le paysage et éduquer l'œil aux beautés de la nature<sup>307</sup>. On voit poindre dans les premiers écrits de Marie-Victorin une sensibilité pour la végétation et l'appropriation du territoire qui laisse deviner la future *Flore laurentienne* (1935) – sur laquelle nous reviendrons en troisième partie<sup>308</sup>.

Ces qualités d'observation et de description, Marie-Victorin les défend haut et fort. C'est au cours de cette période qu'il déplore publiquement la méconnaissance de la flore et du territoire québécois par les Canadiens français, ciblant plus particulièrement les poètes et les écrivains, incapables de nommer les beautés naturelles de leur propre pays<sup>309</sup>. Pour plaider sa cause, il va se référer au Rapport Durham, qui avait tant choqué, à juste titre, et stimulé la quête d'une littérature canadienne-française et de l'écriture de l'histoire. Mais ce génie de la nation, selon le jeune prêtre, doit aussi s'exprimer par la démonstration d'une

---

<sup>305</sup> Yves GINGRAS, « Les combats du frère Marie-Victorin », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, n° 1, 2004, p. 89.

<sup>306</sup> Albert Charland, « Préface », dans Frère MARIE-VICTORIN, *Récits laurentiens*, 2e édition, Montréal, Les Frères des Écoles Chrétiennes, 1919, p. 5.

<sup>307</sup> Ernest Bilodeau, « Préface », dans Frère MARIE-VICTORIN, *Croquis Laurentiens*, Montréal, Les frères des Écoles chrétiennes, 1920, p. 9-10.

<sup>308</sup> Marie-Victorin avait déjà publié, en 1916, *La Flore du Témiscouata*. (MARIE-VICTORIN, *La Flore du Témiscouata*, Québec, Imprimerie Laflamme, 1916.)

<sup>309</sup> Yves Gingras réfère ici à deux textes plus particulièrement, dans lesquels Marie-Victorin plaide pour une appropriation tant matérielle que symbolique du sol, le premier publié en 1917, et un autre en 1922. Marie-Victorin reproche notamment aux écrivains de parler d'ajoncs, de pervenches et de primevères dans leurs œuvres, des espèces absentes de l'Amérique du Nord. (MARIE-VICTORIN, *Science, culture et nation, Textes choisis et présentés par Yves Gingras*, Montréal, Boréal, 1996, p. 42.)

culture scientifique, devenue incontournable à l'ère du positivisme<sup>310</sup>. « Les sciences naturelles contribuent à l'éducation intellectuelle en développant l'esprit d'observation et le sens esthétique ; en fournissant une base solide aux études supérieures, aux sciences philosophiques et morales<sup>311</sup> », expose Marie-Victorin à ses contemporains. Il va aussi s'adresser aux agronomes et aux forestiers, les invitant à fréquenter les laboratoires pour étendre leurs connaissances dans les domaines de la botanique générale et de l'écologie végétale<sup>312</sup>.

Envers les écrivains, Marie-Victorin se montre impitoyable. Aux éloges que suscitent *Maria Chapdelaine*, il répond ceci :

Tout récemment, on a crié au chef-d'œuvre, lorsqu'un jeune Français a écrit ce délicieux et simple livre qui a pour titre *Maria Chapdelaine*, Louis Hémon a simplement fait ce que font tous ceux de là-bas, qui tiennent sérieusement une plume : il s'est documenté d'abord, il a écrit ensuite. Je sais qu'au point de vue spécial où nous sommes placés, l'auteur n'a pas tout décrit, n'ayant probablement pas tout vu, et son préfacier, M. Louvigny de Montigny, lui reproche aimablement de réduire, « dans un récit aussi sylvestre », la flore du pays à sa plus simple expression. Mais ce livre, qui aurait dû être signé par quelqu'un de chez nous, marque un réel progrès et donne une utile leçon<sup>313</sup>.

Cette leçon, c'est celle de mettre en évidence le manque, pour ne pas dire l'absence, du sens de l'observation chez les auteurs canadiens-français. Marie-Victorin se réserve de critiquer Louis Hémon pour son utilisation du terme « cyprès » dans ses descriptions de la forêt, une espèce d'arbre pourtant absente du Québec et souvent confondue avec le pin gris. La confusion entre les deux espèces est alors relativement commune, et avait d'ailleurs déjà été dénoncée par Gustave Piché en 1907<sup>314</sup>. Ce défaut, pardonnable chez un auteur étranger

---

<sup>310</sup> MARIE-VICTORIN, *Science, culture et nation*, op. cit., p. 37.

<sup>311</sup> *Ibid.*

<sup>312</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>313</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>314</sup> Cyrille GELINAS, *L'enseignement et la recherche en foresterie à l'Université Laval, de 1910 à nos jours*, op. cit., p. 38.

« Appendice No. 28. Liste des [arbres] et arbrisseaux indigènes ou naturalisés de la Province de Québec », dans *RAMTF*, 1906-1907.

ne saurait par contre être toléré dans des textes produits par des auteurs canadiens-français. William Chapman est au nombre de ceux qui tombent sous les foudres de Marie-Victorin<sup>315</sup>.

Ce détail met en perspective l'association entre le développement des connaissances et le développement de la sensibilité du regard, nécessaire pour nommer et décrire les paysages forestiers. Pour intégrer la forêt à leurs œuvres, les auteurs ont tout d'abord besoin d'être guidés dans leur apprentissage d'un certain sens de l'observation et de la narration. Cet appel à la connaissance du territoire, à la quête de son authenticité, et à sa valorisation comme lieu d'identité ne reste pas sans écho. Nous le verrons surtout dans les années 1930, mais déjà, au début des années 1920, les paysages forestiers font leur apparition et interpellent de nouvelles sensibilités.

### **Arthur Bouchard, *Les chasseurs de noix* (1922)**

Arthur Bouchard (1877-1960) est de ceux qui semblent vouloir répondre à l'appel lancé par le frère Marie-Victorin. En avant-propos, il dédie son roman *Les Chasseurs de noix* (1922) à cette cause patriotique qui signe la rencontre de la connaissance du territoire et de la nation,

En racontant cet épisode de la vie d'un coureur de bois canadien, je n'ai pas la prétention d'avoir fait une œuvre ayant quelque mérite [...]. J'ai simplement voulu donner un aperçu sur les petites choses de notre histoire à ceux qui voudront bien me lire, et leur peindre un tableau aussi fidèle que possible de la nature canadienne, telle qu'elle était à la naissance de notre race. Mon but est d'éveiller l'intérêt de notre population dans les choses de notre pays [...]<sup>316</sup>

---

<sup>315</sup> MARIE-VICTORIN, *Science, culture et nation*, op. cit., p. 47; Annette HAYWARD, *La querelle du régionalisme au Québec (1904-1931) : vers l'autonomisation de la littérature québécoise*, op. cit., p. 274.

<sup>316</sup> Arthur BOUCHARD, *Les chasseurs de noix. Aventures de deux coureurs de [sic] bois chez les Sauvages dans les premiers temps de la colonie.*, Montréal, Imprimerie populaire, 1922, n.p.



D'un point de vue littéraire, le roman reçoit effectivement un accueil plutôt froid. Originaire d'une famille modeste de Saint-Fulgence (Saguenay), son père était navigateur l'été et scieur de bois l'hiver. Arthur Bouchard obtient quant à lui un diplôme commercial, qui l'emmène à voyager à travers le Québec. Établi à compter des années 1920 à Coaticook, il travaille comme éditeur pour les journaux *l'Étoile de l'Est* et le *Coaticook Observer*, en plus de collaborer à la *Revue moderne*. Arthur Bouchard se montre un observateur attentif aux changements de son siècle, et relève dans son récit le défi d'une quête d'identité qui s'ancre dans le territoire et la nature. Le récit se situe dans un XVII<sup>e</sup> siècle à la fois réaliste, parce que fidèle à la géographie des lieux, à la fois mythique en replongeant le lecteur dans une nature vierge, intouchée par l'homme, au temps des coureurs des bois.

Le besoin de revaloriser et de se réappropriier la figure de l'homme des bois passe par une idéalisation de l'Amérindien. Bien que l'« Indien » demeure ici un « Sauvage », l'emploi de ce dernier terme renvoie à une proximité recherchée avec une « nature sauvage » dont les personnages sont imprégnés. Tendant vers le roman d'aventure, les représentations que propose Bouchard du coureur des bois se rapprochent de celles créées par Feenimore Cooper aux États-Unis<sup>317</sup>. Le héros, Roger, est un jeune coureur des bois exemplaire, aux manières chevaleresques. Tout jeune, il choisit délibérément de suivre un groupe d'Algonquins, répondant ainsi au « secret désir de son imagination exaltée par ses lectures et ses rêveries », se voyant parcourir « l'immense étendue des forêts canadiennes et chassant l'ours et l'orignal, les deux plus redoutables gibiers de ces bois ». Ces aspirations vont jusqu'à faire oublier à Roger sa famille et la civilisation,

pour ne penser qu'au plaisir de ce qu'il croyait être la vraie liberté : parcourir les forêts sans limites, escalader les montagnes qu'il n'avait qu'aperçues, jusqu'à présent, formant une ligne bleue à l'horizon, naviguer sur toutes sortes de rivières

---

<sup>317</sup> Maurice LEMIRE, « Les chasseurs de noix », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Fides, 1980, BAnQ, en ligne, [http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/document.xsp?id=00935&cv=01&qid=sd\\_x\\_q0](http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/document.xsp?id=00935&cv=01&qid=sd_x_q0), [consulté le 24 février 2016].

et de lacs inconnus, chassant toutes sortes de gibiers et pêchant toutes sortes de poissons<sup>318</sup>.

Il en résulte que Roger est un heureux amalgame de nature et de culture, le résultat d'un mariage parfait entre l'Ancien et le Nouveau Monde. Instruit et « civilisé », il a dans les bois l'aisance de l'Indien. Le récit est un prétexte pour suivre Roger et Ohquouéouée – également exemplaire –, une jeune Iroquoise avec qui il se lie d'amitié, dans leurs excursions le long des rivières et à travers les forêts. Les deux amis sont en fusion avec une nature et une forêt toujours primitive, sublime.

L'intrigue renvoie à une nouvelle anonyme, « L'Iroquoise », publiée pour la première fois en 1827, dont la trame est reprise à maintes occasions jusqu'aux *Chasseurs de noix*. Elle consiste dans ses grandes lignes à l'enlèvement d'une jeune Iroquoise par des Algonquins; son sauvetage par un jeune français; et finalement la conversion de la jeune fille à la foi catholique<sup>319</sup>. Au-delà de la qualité de l'intrigue ou de la narration, ce qui nous retient notre attention est ce qui cherche à évoquer Arthur Bouchard, soit le sentiment d'ambivalence entre la nostalgie d'une pureté primitive en voie de disparition et celui d'euphorie que provoque la modernité, passage obligé d'un monde à un autre, la nature se devant de céder le pas à l'urbanisation et à l'industrialisation. Face à ces transformations, la nature n'en est que plus belle, plus grandiose.

S'il fait quelques détours du côté du Saint-Maurice, de l'Outaouais et de l'Hudson, la région de prédilection de l'auteur est « cette partie du pays que l'on appelle maintenant les “Cantons de l'Est” »<sup>320</sup>, espace des plus appropriés pour rappeler à ses compatriotes leur

---

<sup>318</sup> Arthur BOUCHARD, *Les chasseurs de noix. Aventures de deux coureurs de [sic] bois chez les Sauvages dans les premiers temps de la colonie.*, op. cit., p. 81.

<sup>319</sup> Selon Maurice Lemire, « [d]un goût démodé, “l'Iroquoise” permettait l'expression d'un exotisme à bon marché que l'on croyait exportable. En comptant longtemps sur une pareille pacotille pour assurer à la littérature canadienne une dimension internationale, on n'a mis en marché que des sous-produits qui ennuyaient même la clientèle régionale. » Voir Maurice LEMIRE, « L'Iroquoise », Fides, 1980, BAnQ, en ligne, [http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/document.xsp?id=00353&cv=00&qid=sdx\\_q1](http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/document.xsp?id=00353&cv=00&qid=sdx_q1) [consulté le 24 février 2016].

<sup>320</sup> *Ibid.*, 224.

devoir de mémoire et le lien viscéral qui les lient à la nature sauvage qui était celle du Nouveau Monde. C'est donc particulièrement en évoquant les paysages primitifs de cette région, déjà industrialisés au début des années 1920, que Bouchard rappelle cette époque où elle « était couverte de forêts renfermant presque toutes les espèces d'arbres qui croissent sur le sol canadien [et surtout] la plus répandue et qui dominait toutes les autres [...] l'érable à sucre<sup>321</sup> ». Bouchard s'attarde à dépeindre les paysages, à nommer les lieux et les choses qui composent le milieu forestier avec un souci du détail comme probablement aucun auteur canadien-français ne l'avait fait avant lui.

### **Ubaldo Paquin, Jules Faubert, le roi du papier (1923)**

L'année suivante, en 1923, paraît *Jules Faubert, le roi du papier*. Ce roman d'Ubaldo Paquin (1894-1962) est en rupture avec l'univers terroiriste dominant. Comme l'évoque le titre, il s'agit d'une histoire qui nous plonge plutôt dans le monde des affaires. Faubert est un jeune et ambitieux commerçant de bois qui, très tôt, a flairé le potentiel que représente le secteur des pâtes et papiers, en pleine expansion. De la métropole, où il négocie ses actions en bourse, il veille à la bonne marche de ses affaires. On le suit lors de ses voyages dans les régions de colonisation où il implante ses usines et où ses agents transigent le bois des colons à travers les nouveaux cantons de l'Abitibi. Ce roman est probablement la seule œuvre qui fasse écho au thème abordé vingt ans plus tôt par Errol Bouchette dans *Robert Lozé*. Cependant, Paquin prend quelques libertés à l'égard du modèle idéologique et moralisateur catholique. Jules Faubert, en homme d'affaires de son temps, n'hésite pas à tirer les ficelles du monde politique et financier. Il le fait sans scrupule à l'aide d'un ami journaliste, provoquant le scandale et la polémique en publiant des articles qui accusent le gouvernement d'abandonner les ressources de la province aux étrangers. Il n'hésite pas non plus à mater les grévistes qui lui réclament des augmentations de salaire, et à affronter à

---

<sup>321</sup> Arthur BOUCHARD, *Les chasseurs de noix. Aventures de deux coureurs de [sic] bois chez les Sauvages dans les premiers temps de la colonie.*, op. cit., p. 223-224.



coups de poing le meneur du groupe. Pour Faubert, il est fini ce temps où les Canadiens français étaient voués à demeurer au second rang.

À l'occasion, tout à son rêve de rejoindre les Rockefeller et Carnegie en regardant les ouvriers s'affairer à faire naître des villes en plein cœur de la forêt, Faubert se laisse émouvoir par cette nature qui offre la possibilité de « [v]ivre simplement la vraie vie simple »<sup>322</sup>. Cette nature faite du « silence des choses où l'on entend plus le bruit tout de stridence du progrès; pas d'usines aux alentours; pas de maisons où vivent des êtres humains, entassés; plus de tramways, plus de trompes d'autos ». Enfin, l'homme se retrouve face à lui-même, « [d]evant ce soleil qui s'en va en étalant, par un geste ultime de conquetterie [*sic*], une splendeur que jamais aucun peintre, faute de couleurs, aucun écrivain, faute de mots, n'a pu traduire [...] »<sup>323</sup>.

## LA FORET A VOL D'OISEAU

En matière d'innovation technologique, la décennie 1920 est marquée par l'essor de l'aviation. Le Québec suit dans ce domaine la tendance mondiale et canadienne. Les avancées technologiques rendues possibles grâce à la Première Guerre mondiale laissent à la disposition un matériel qui ne demande qu'à être utilisé à des fins civiles, à être transformé en « arme de paix », sous-entendue ici au profit du développement économique<sup>324</sup>.

Son apport dans le domaine de l'administration des forêts, mais surtout les images qu'elle permet de produire grâce à la photographie aérienne, confère à l'avion un grand pouvoir de transformation des représentations de la forêt. L'aviation va faciliter la reconnaissance du terrain et le transport des équipes d'exploration, mais surtout elle

---

<sup>322</sup> PAQUIN, *Jules Faubert, le roi du papier*, p. 116.

<sup>323</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>324</sup> « L'aviation et la protection de nos forêts », *La Presse*, 19 novembre 1921, p. 16.

révolutionne le regard porté sur les territoires forestiers en offrant une vue d'ensemble de ces vastes espaces.

### **Des avions pour la protection des forêts**

L'essor de l'aviation est dans un premier temps, comme plusieurs initiatives en milieu forestier, initiée par le secteur privé. Dès 1906, l'ingénieur en chef de la *Laurentide Pulp and Paper*, Elwood Wilson (1872-1952), caressait le rêve de survoler la forêt pour en faire l'inventaire. Les essais tentés à l'aide de dirigeables s'avèrent cependant infructueux. Survoler la forêt du haut des airs est donc un rêve nourri depuis plusieurs années par les compagnies forestières. Au milieu des années 1910, l'idée prend forme autour de la protection des forêts. Prenant notamment en exemple l'expérience américaine, Wilson, qui agit cette fois en tant que chef de la *St Maurice Forest Protective Association* poursuit ses efforts pour que l'avion devienne un outil de lutte contre les incendies<sup>325</sup>. En 1919, le gouvernement fédéral rachète de l'armée américaine deux appareils qu'elle prête à la *Laurentide Pulp and Paper* pour patrouiller la région de la Mauricie. Le MTF contribue pour sa part financièrement à l'expérience, à hauteur de 2 000,00 \$, et profite des premiers vols pour distribuer des tracs du haut des airs sur lesquels on peut lire : « La première patrouille aérienne. C'est le devoir de tout citoyen de nous aider à protéger nos riches forêts<sup>326</sup> ». En 1920, la *Price Brothers* de Chicoutimi emboîte le pas en se dotant à son tour d'avions.

Le 26 juillet 1921, la station d'aéroplane de Saint-Jérôme de Metabetscouan – Roberval, lac Saint-Jean – est inaugurée, en présence du ministre des Terres et Forêts,

---

<sup>325</sup> Pierre THIFFAULT, « Survol historique de l'aviation québécoise avant la Seconde Guerre mondiale », *Histoire Québec*, vol. 16, n° 1, 2010, p. 21-26, 23-24.

<sup>326</sup> Ce trac est signé *The St Maurice Forest & Protective Association Limited, Three Rivers, Que.* Dans Pierre THIFFAULT, « La Mauricie aux racines de l'aviation de brousse », *Histoire Québec*, vol. 7, n° 1, 2001, p. 17; René BELANGER, *L'avion à la conquête de la Côte-Nord : développement de l'aviation sur la Côte-Nord, 1919-1954*, Développement de l'aviation sur la Côte-Nord, 1919-1954, Québec, Éditions Laliberté, 1977, p. 23; Sylvain GINGRAS, *L'aventure des pilotes de brousse*, Saint-Raymond, Publications Triton, 2001, p. 70-72.

Honoré Mercier<sup>327</sup>. Cette station devient le pivot de l'exploration de la forêt boréale. Il s'agit d'une véritable révolution dans le domaine des transports, remplaçant les interminables voyages en canot et à la marche. En matière de protection, le rayon d'observation, permettant du haut des airs de détecter les fumées jusqu'à des milles de distance, dépasse de loin les possibilités des patrouilles elles aussi réalisées à pied ou en canot, ou la surveillance fixe du haut des tours à feu. Le temps de réaction est également amélioré, non seulement pour avertir les autorités, mais pour le déplacement des garde-feux pour combattre les incendies. En matière d'exploration et d'inventaire, l'avion permet de mener des opérations de reconnaissance et d'identifier, préalablement aux visites de terrain, certains éléments du paysage forestier, comme les grands brûlis.

Les premiers pas de l'aviation civile et commerciale au Québec sont donc directement liés à l'intervention des compagnies forestières. Celles-ci voient tout d'abord un intérêt à utiliser cette technologie pour surveiller et mieux connaître la ressource. Elle détient également les moyens économiques pour en faire usage, et finalement l'influence politique pour mobiliser les deux paliers de gouvernement à s'engager dans le projet. Dès 1922, les services d'aviation, qui se sont montrés vite concluants, deviennent autonomes, avec la création de compagnies spécialisées qui offriront leurs services autant pour la protection des forêts – détection des incendies et des épidémies d'insectes –, le transport de personnes, le courrier, le commerce...<sup>328</sup> Bien que le MTF emploie quelques aviateurs – quatre en 1922 –, c'est avec ces compagnies privées qu'il fait affaire pour réaliser ses travaux d'exploration et de cartographie.

---

<sup>327</sup> « Les fêtes qui ont eu lieu à Metabetchouan », *La Presse*, 28 juillet 1921.

<sup>328</sup> Pierre THIFFAULT, « Survol historique de l'aviation québécoise avant la Seconde Guerre mondiale », *loc. cit.* p. 24.

Figure 13 : « Canada starts aerial forest patrol »



Source : Collection SHFQ, ressource numérique,  
<https://www.flickr.com/photos/shfq/7487300640/> [consulté le 21 novembre 2016].

### La photographie aérienne et la cartographie

Bien que l'aviation demeure entre les mains d'entreprises privées, le MTF s'approprie néanmoins ce mode de reconnaissance du territoire et en fait un symbole de développement de ses compétences territoriales. Selon Piché, « l'usage des hydroplanes, témoigne du désir que le gouvernement a d'employer tous les moyens possibles pour mieux connaître nos ressources forestières et aussi de les étudier et de les mettre en valeur le plus rapidement<sup>329</sup> ». En août 1922, une vaste « expédition forestière sur terre et dans les airs » est organisée sur la Côte-Nord. « Cette expédition conjointe dans des terres nouvelles, à peine explorées, promet de remporter le plus entier succès et apportera de précieux résultats au service des Terres et Forêts [*sic*], non seulement de cette province, mais du Canada<sup>330</sup>. » Dans les années qui suivent, on explore du haut des airs les territoires situés autour la rivière Manicouagan, du lac Mouchalagane, les bassins des rivières Lemay, Esoukoustouc, Cormoran, Natashquan et Mégiscane, de même que les rivières associées au bassin hydrographique du lac Saint-Jean<sup>331</sup>.

Rapidement, la cartographie profite des avantages que procure l'aviation. Les premiers relevés topographiques réalisés à l'aide de l'aviation sont menés en 1921 et en 1922, le MTF envoie deux ingénieurs forestiers en Europe pour y étudier les techniques de la photographie aérienne. À compter de 1925, la Gaspésie est la première région pour laquelle on entreprend une campagne photographique systématique.

Outre la protection des forêts, l'aviation séduit, car elle permet de fournir de précieuses informations au MTF : grands peuplements exploitables; rivières navigables; reliefs plus ou moins favorables pour le transport. On évite ainsi de consacrer inutilement des énergies à « parcourir, à grands frais, les terrains dépourvus de forêts sans importance

---

<sup>329</sup> « Appendice No. 13. Rapport de G.-C. Piché, concernant le Service forestier », *RAMTF*, 19020-1921, p. 28.

<sup>330</sup> « Une expédition forestière sur terre et dans les airs », *L'Action sociale*, 9 août 1922, p. 8.

<sup>331</sup> Pierre THIFFAULT, « La Mauricie aux racines de l'aviation de brousse », *loc. cit.* p. 18; René BELANGER, *L'avion à la conquête de la Côte-Nord : développement de l'aviation sur la Côte-Nord, 1919-1954*, *op. cit.*, p. 38.

pour l'exploitation, qui ne fourniront jamais un appoint sérieux à l'approvisionnement de matériel ligneux requis par l'industrie<sup>332</sup> ».

Grâce aux renseignements fournis par l'aviation, le géographe pourra compléter ses cartes, le forestier déterminer exactement la grandeur et la situation des différents types de peuplement et des secteurs non-boisés, l'exploitant forestier pourra se rendre compte des difficultés topographiques que présente le pays à la pénétration, à la vidange et au transport des bois, les compagnies de chemins de fer, comme celles qui s'occupent de la transmission d'énergie électrique, seront en mesure de localiser à peu de frais les endroits où elles peuvent traverser le pays le plus économiquement, les ingénieurs hydraulistes repèreront facilement l'étendue des régions noyées par les eaux captées au moyen de barrages réservoirs, les villes et villages pourront obtenir un plan fidèle de leurs territoires, ce qui leur permettra d'annoncer les avantages qu'ils offrent aux industries, etc. En somme, il y a là un champ immense pour améliorer nos moyens de mieux connaître et mieux annoncer notre pays<sup>333</sup>.

La forêt est une ressource qu'il faut maîtriser, classifier, et surtout mettre en valeur. L'aviation offre de grandes possibilités promotionnelles. Elle permet de produire des images plus précises, plus parlantes et réalistes pour orienter les exploitants sur le territoire.

Dans la foulée, un nouveau bureau de la cartographie, relevant du Service des arpentages, est mis sur pied au début de 1926<sup>334</sup>. On publie en 1929 les premières cartes sur lesquelles mettant en évidence la composition des forêts.

---

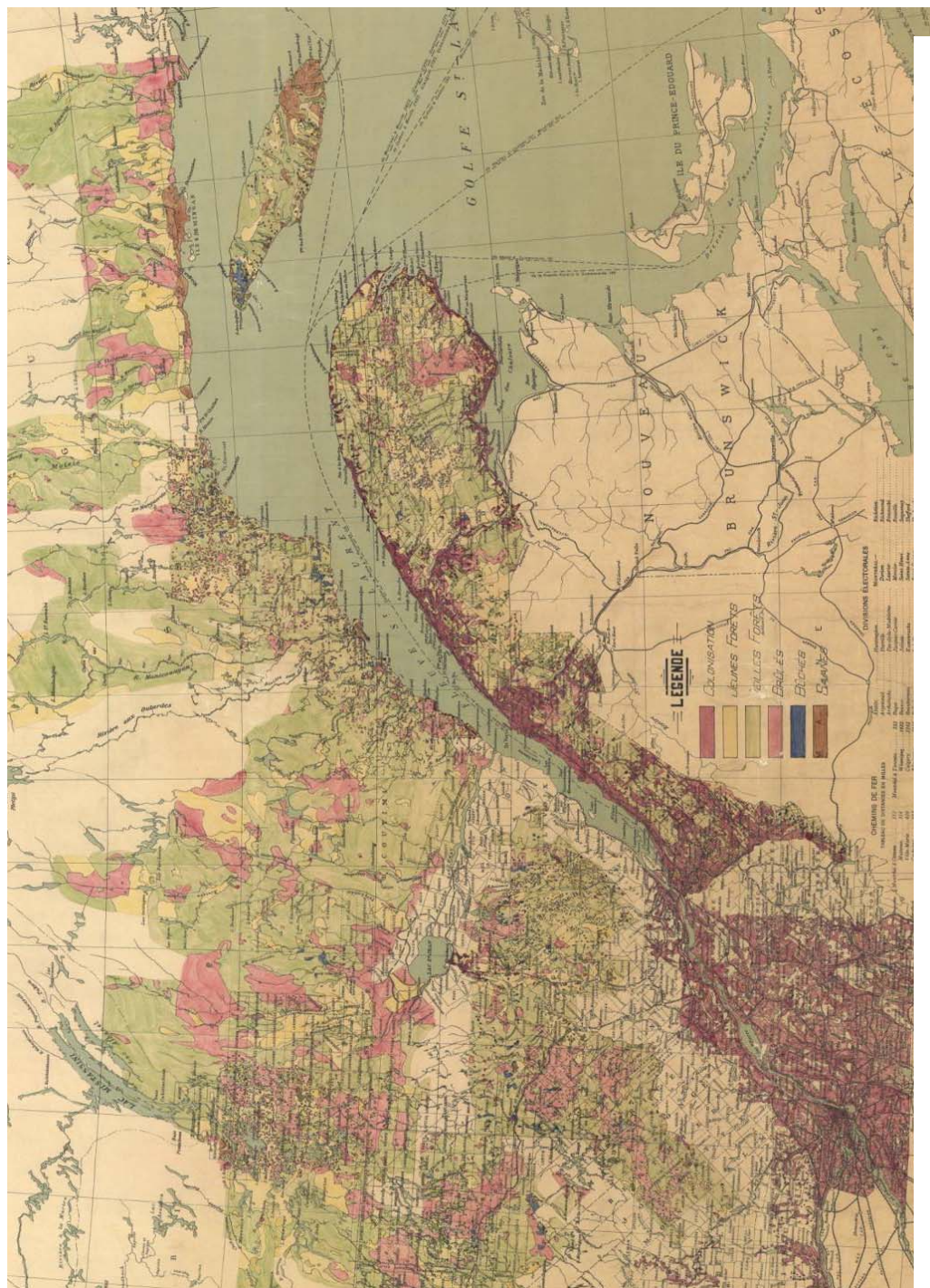
<sup>332</sup> « Appendice No. 9. Rapport concernant le Service forestier par G.-C. Piché, chef du Service forestier », *RAMTF*, 1923-1924, p. 35.

<sup>333</sup> *Ibid.*, p. 33-34.

<sup>334</sup> « Appendice No. 9. Rapport concernant le Service forestier par G.-C. Piché, chef du Service forestier », *RAMTF*, 1925-1926, p. 33-34.



Figure 14 : Carte indiquant les caractéristiques forestières

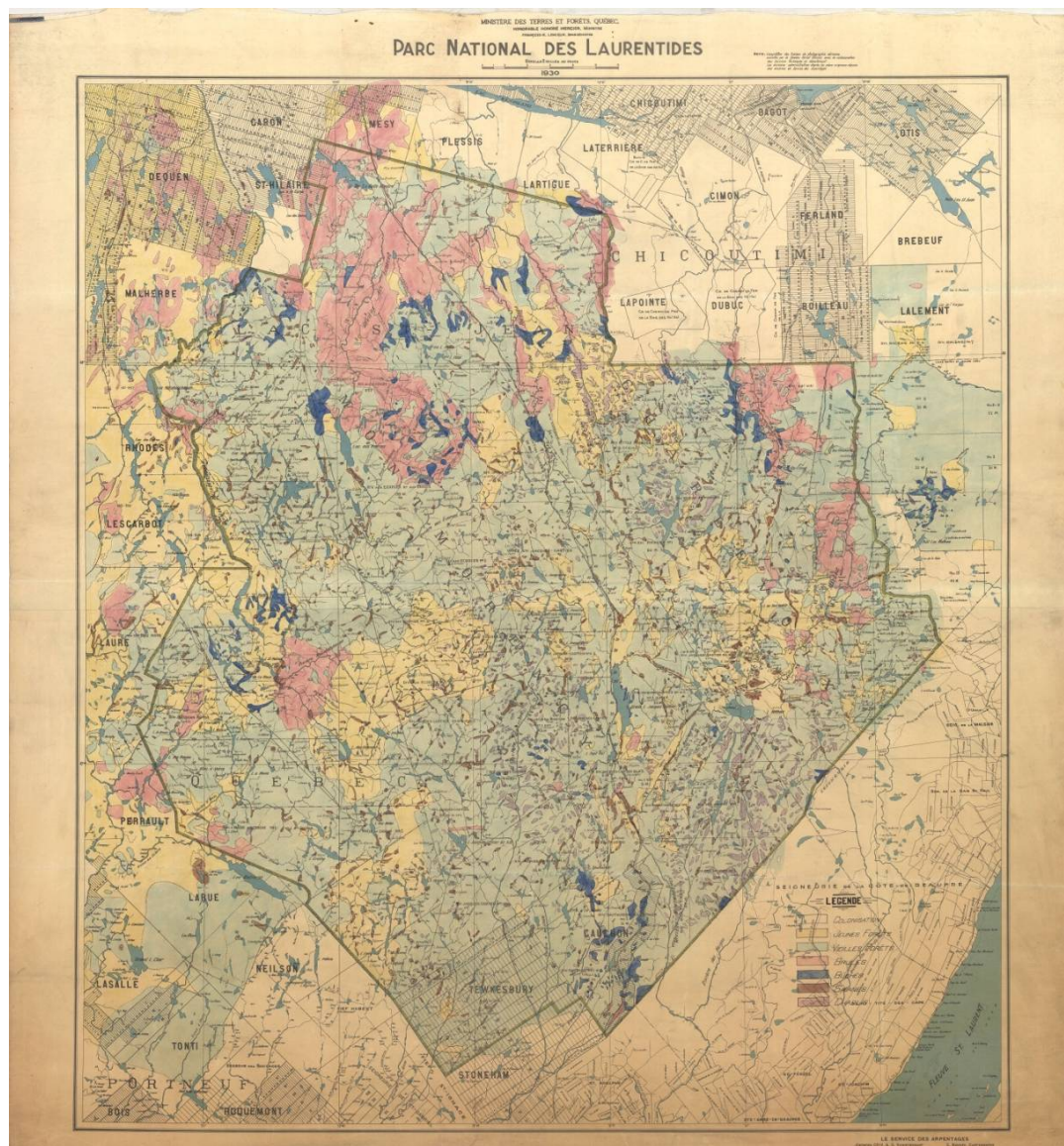


On remarque la légende, qui indique les sections colorées à la main.

Source : Québec, Ministère des terres et forêts, Service des arpentages, 1929, BAnQ, G/3452/N6743/1929/Q42, <http://services.banq.gc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0003746488>, [consulté le 12 janvier 2017].



Figure 15 : Carte du Parc National des Laurentides, sur laquelle on a ajouté des couleurs pour identifier les types de forêts.



Dans le coin supérieur droit, on y retrouve la note : « Compilation des travaux de photographie aérienne exécutés par la Quebec Aerial Service avec la collaboration des Services techniques du département ».

Source : « Parc National des Laurentides ». Québec, Ministère des terres et forêts, Service des arpentages, 1930, BAnQ, ressource numérique, [http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?app=ca.BAnQ.sdx.cep&db=notice&id=0004594410&n=1&dbrf0=xtgpleintexte\\_fr\\_FR&dbrv0=parc+national+des+laurentides&sBtn=Lancer&qlang=fr-](http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?app=ca.BAnQ.sdx.cep&db=notice&id=0004594410&n=1&dbrf0=xtgpleintexte_fr_FR&dbrv0=parc+national+des+laurentides&sBtn=Lancer&qlang=fr-) [consulté le 12 janvier 2017].

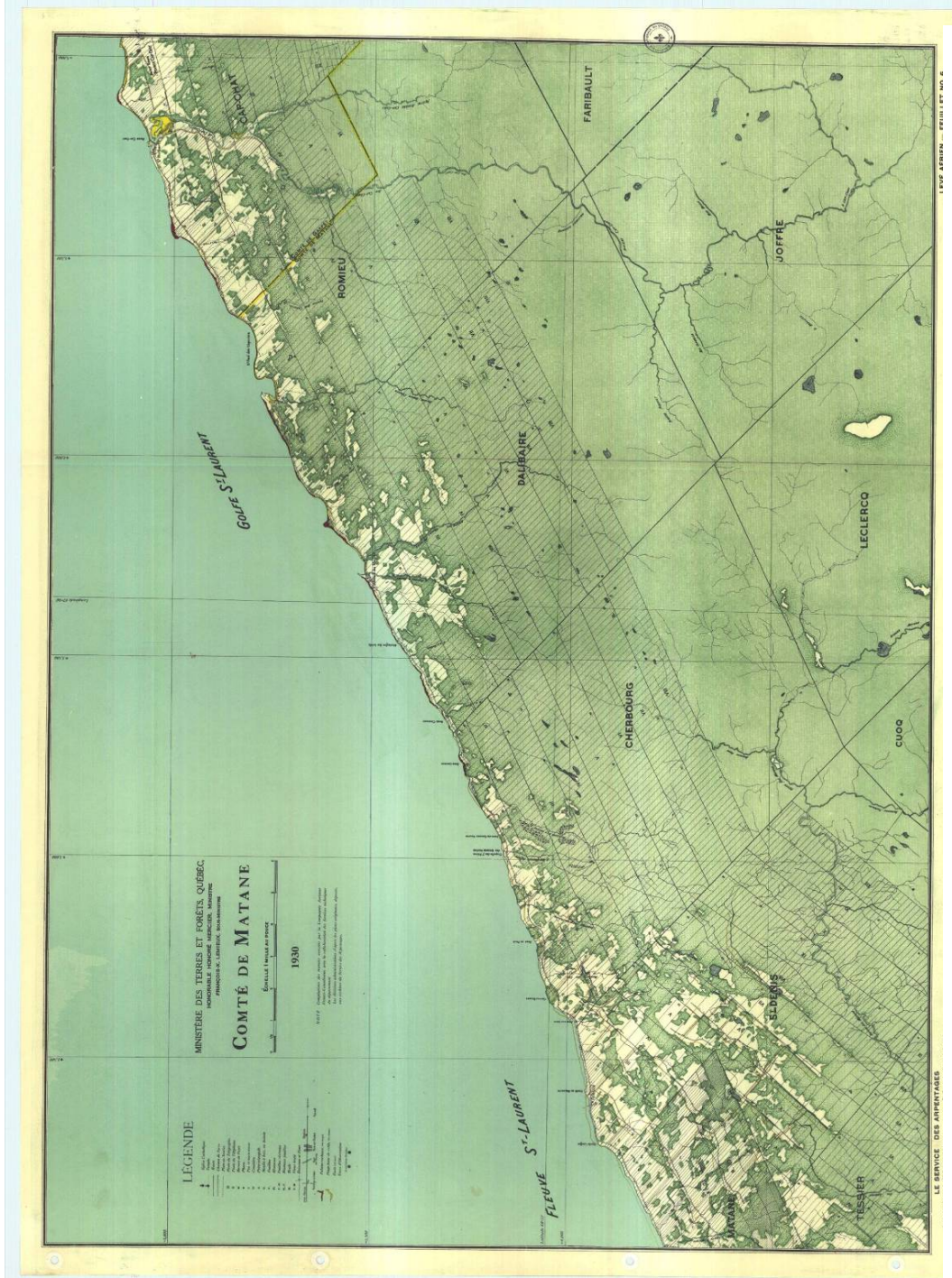


Figure 16 : Mosaïque de photos aériennes



Source: Jacques de Lessep, ministère des terres et forêts 1927, Collections de la Bibliothèque de l'Université Laval, Comté de Marane.

Figure 17 : Levé aérien, Gaspésie, 1930.



Source: « Levé aérien » [Gaspésie]. Compagnie aérienne franco-canadienne, Québec (Province). Service des arpentages, Savary, Chs. (Charles), 1930, BAnQ, G/3452/G3751/1928/S29, ressource numérique, <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000321699> [consulté le 12 janvier 2017].



Figure 18 : The Province of Quebec, Canada a bird's eye view showing natural resources, mines, water-power plants, settled districts as well as the principal towns, highways and railway lines



Dans la première moitié des années 1920, cette carte est probablement le modèle le plus stylisé de représentation du territoire grâce à la photographie aérienne. Les cours d'eau et les propriétaires de forces hydrauliques sont inscrits dans les cases.

## Un nouveau point de vue sur le monde

Piché voit dans l'aviation un moyen de protéger les forêts, de faciliter les inventaires et la classification. Mais cette vue du haut des airs a pour effet non seulement d'accélérer et de faciliter les interventions, elle transforme significativement la relation entretenue avec le milieu forestier. La distance et la perspective du haut des airs produisent à la fois un effet déshumanisant et augmentent le sentiment de domination sur la nature<sup>335</sup>. Non seulement les endroits les plus reculés deviennent soudainement accessibles, mais de nouveaux dispositifs sont à la disposition de l'État pour affirmer son contrôle sur le territoire. Aux côtés des longues descriptions textuelles des arpenteurs, dont la lecture pouvait être par ailleurs laborieuse, la photographie aérienne semble rendre compte du territoire d'une façon qui se rapproche toujours davantage de la réalité et en facilite la compréhension<sup>336</sup>. Un moyen d'appréhender le territoire qui paradoxalement permet d'augmenter l'efficacité des recherches menées sur les forêts, mais du même coup éloigne l'homme de ses subtilités, dans un contexte où les milieux forestiers recèlent encore de nombreux mystères.

Les accidents – qui se transforment le plus souvent en histoires héroïques parce que les survivants ont dû affronter plusieurs épreuves – demeurent fréquents, et même souvent fatals. En ce sens, l'avion va aussi contribuer à entretenir l'imaginaire aventurier de la forêt, avec la création d'un nouveau personnage, le pilote de brousse. Moins reconnu que le traditionnel coureur des bois, le pilote de brousse prend tout de même place dans l'imaginaire comme une continuité, un héritage du passé transmis à la modernité. Dès 1955, Damase Potvin, auteur de plusieurs chroniques historiques et, comme nous le verrons

---

<sup>335</sup> Comme l'a souligné l'historien Thomas Robertson : « airplanes [...] provided a bird's-eye view that allowed them to survey, plan and carry out resource and land development on a scale and with a speed rarely seen before » (Thomas ROBERTSON, « The bird's-eye view: Toward an environmental history of aviation », *Journal of Transport History*, vol. 35, n° 2, 2014, p. 220).

<sup>336</sup> Ces observations s'inspirent des réflexions initiées par Thomas Robertson, d'après les travaux menés, notamment, par Thomas J. Campanella (Denis E. COSGROVE, *Photography and flight*, London Reaktion, 2010. et Denis E. Cosgrove. (Thomas ROBERTSON, « The bird's-eye view: Toward an environmental history of aviation », *loc. cit*; Thomas J. CAMPANELLA, *Cities from the sky an aerial portrait of America*, New York Princeton Architectural Press, 2001).

plus loin, d'œuvres importantes sur la forêt, s'intéresse à l'histoire de Roméo Vachon, un pionnier de l'aviation sur la Côte-Nord.

### **LES « VUES ANIMEES » : LA FORET AU TEMPS DU MUET**

Le début des années 1920 est marqué par des changements technologiques non seulement dans le domaine des transports, mais aussi dans celui des techniques de communication. Déjà la photographie s'était perfectionnée, et on la retrouve abondamment utilisée dans les journaux, davantage qu'aux premières années du siècle. Les illustrations, nous le verrons plus loin, jouent un rôle important dans la diffusion des images de la forêt. Elles mettent en scène et rendent les réalités plus tangibles. Dans ce domaine, le cinéma pousse à son paroxysme et cette impression avec la mise en mouvement des images. Au début des années 1920, on peut identifier trois grands types de production cinématographique : le film industriel, le film de fiction et le film amateur, ce dernier faisant figure de prémisses au documentaire. Chacun à leur façon, ces films vont répondre aux différents rapports qui se créent à la forêt dans la foulée de l'ouverture du territoire par l'exploitation forestière et la colonisation.

#### **Les films industriels : la forêt en action**

Les « vues animées », au début des années 1920, cherchent surtout à montrer des événements qui peuvent provoquer l'étonnement et susciter une émotion par la seule vue des images en mouvement. Les inventions issues de la révolution industrielle attirent particulièrement l'attention : le train, les premières automobiles, les bateaux à vapeur sont autant d'objets qui se prêtent facilement aux objectifs du cinéma muet, qui se concentre sur l'image. Dans ce contexte, la forêt et l'industrie forestière, montrant des arbres qui déferlent sur des rivières, des machines qui battent la cadence, ont de quoi susciter l'admiration, en plus de fournir des scènes pittoresques de la vie dans les chantiers.

Un des premiers films industriels sur la forêt serait celui produit en 1917 pour le compte de la *North American Pulp and Paper*<sup>337</sup>. Son objectif est alors de faire connaître les installations de la compagnie situées dans la région de Chicoutimi à de nouveaux investisseurs américains. D'autres films de ce genre sont produits et diffusés par les compagnies, et des présentations publiques sont organisées. Lors de l'assemblée annuelle de l'Association canadienne de la Pulpe et du Papier en janvier 1921, la compagnie *Price Brothers* organise une séance cinématographique sur la préparation et la fabrication du papier qui impressionne grandement les journalistes<sup>338</sup>. Le cinéma est une occasion de présenter une vision moderne non seulement de l'industrie, mais du Québec dans son ensemble. Tout d'abord parce que le cinéma est lui-même un médium de communication moderne, mais aussi parce que le scénario permet de tisser des liens entre le travail en forêt, le monde urbain et les milieux de la finance.

Dans tous ces films, le fil conducteur est approximativement le même : images des chantiers de coupe et des opérations forestières, transport des billes à cheval ou en camion, drave, vues sur les installations de production de pulpe et de papier, expédition, jusqu'à la vente du journal dans les rues de New York. Dans cette trame, la forêt tisse des liens étroits avec le modernisme économique, elle en est le levier, comme le rapporte ce journaliste de *La Presse*, après avoir visionné un film intitulé *Le roman du papier*, présenté au Théâtre Saint-Denis par l'Association des manufacturiers en 1922 :

On a tout vu depuis l'abattage de l'arbre jusqu'à ce que le produit soit fini. Il y a d'intéressantes illustrations, on voit une ville dont la population ouvrière se précipite pour acheter un journal; on voit dans une grande banque des commis comptant le papier-monnaie. Puis c'est une scène de bûcherons dans une grande forêt abattant la matière première, puis, c'est le transport à l'usine, le lavage, le nettoyage, le blanchissage, la réduction en pulpe, les différentes transformations pour arriver au papier. L'on démontre aussi tous les usages que l'on fait du papier, les principaux étant les journaux, pour écrire et dessiner, envelopper, le papier à

---

<sup>337</sup>North American Pulp and PAPER, *North American Pulp and Paper*, Document cinématographique, 1917, 38 min. Voir « Le cinéma au Québec au temps du muet, 1896-1930 », <http://www.cinemamuetquebec.ca/content/movies/15?lang=fr> [consulté le 26 février 2016].

<sup>338</sup> « Les magnats du papier au Ritz-Carlton », *La Presse*, 21 janvier 1921, p. 23.

cigarette. On a aussi donné une vue comique d'une imprimerie qui n'a pas de machines modernes, expliquant ainsi combien l'on perd de ce chef<sup>339</sup>.

Les compagnies forestières ne sont pas les seules à utiliser les « vues animées » pour vendre l'image qu'elles se font du XX<sup>e</sup> siècle. Le *Canadian Pacific Railway* en fait un outil promotionnel pour vendre la colonisation de l'Ouest canadien à travers le monde<sup>340</sup>. Le ministère du Commerce du Canada produit à son tour en 1922 un film qui présente les richesses hydroélectriques de la rivière Saint-Maurice et le modernisme des villes qui jalonnent son parcours de Trois-Rivières à Grand-Mère. Des villes qui semblent avoir émergé en plein cœur de la nature sauvage canadienne<sup>341</sup>. On reconnaît ici les thèmes abordés par Arthur Bouchard, et surtout par Ubald Paquin, qui célèbrent une colonisation industrielle. Loin ici des images d'une colonisation qui place l'homme seul face à la forêt, c'est une ouverture dynamique du territoire qui prend place.

### **Les films de fiction : la forêt des autres**

Le cinéma de fiction génère des représentations d'un type différent de celle créée par les films industriels. Au temps du cinéma muet, les films de fiction sont essentiellement produits par les compagnies étrangères, françaises ou américaines. Les Américains sont alors particulièrement friands des contrées canadiennes et viennent y tourner un grand nombre de films. Cependant, les Canadiens français y occupent pratiquement toujours des rôles de peu d'envergure. Coureurs des bois, aventuriers, bûcherons, sont présentés comme rustres et peu intelligents. On leur réserve généralement le rôle du « vilain ». Les

<sup>339</sup> « Les merveilles de l'industrie du papier », *La Presse*, 23 janvier 1922, p. 10.

<sup>340</sup> Yves LEVER, *Histoire générale du cinéma au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal, 1988, p. 44; Greg EAMON, « Farmers, Phantoms and Princes. The Canadian Pacific Railway and Filmmaking from 1899-1919 », *Cinémas : revue d'études cinématographiques / Cinémas: Journal of Film Studies*, vol. 6, n° 1, 1995, p. 11-32.

<sup>341</sup> *Along the St Maurice*. Exhibits and Publicity Bureau, Department of Trade and Commerce, Canada. N & B, muet, 1922, 12 min. 4 s., version numérique, en ligne, <http://www.cinemamuetquebec.ca/content/movies/21?lang=fr> [consulté le 15 novembre 2016].

intellectuels de l'époque se scandalisent d'ailleurs que de tels films soient présentés dans les salles de cinéma québécoises<sup>342</sup>. On critique également l'utilisation des paysages canadiens par les producteurs américains sans en donner le crédit. L'insulte atteint son apogée lorsqu'un incendie de forêt aurait été causé expressément pour les besoins d'un film :

Nous avons [...] enduré, nous les Canadiens français, que l'on choisisse toujours l'un des nôtres pour lui faire jouer le rôle du "vilain", du bandit sans conscience et sans mœurs, dans toutes ces supposées "vues" du nord. Ces concessions auraient dû suffire. Après avoir dénaturé notre vie et stigmatisé gratuitement une race, les directeurs de compagnies de cinéma américain pourraient bien s'abstenir de défigurer notre paysage<sup>343</sup>.

Le mois suivant, en novembre 1922, le film *The Man From Glengarry* arrive sur les écrans. Ce film est une adaptation d'un roman paru en 1901, écrit par Ralf Connor, un auteur connu à l'époque et lui-même natif de Glengarry, en Ontario. Dans la publicité, on insiste l'identité canadienne, présentant ce film comme « all canadian made ».

Mais ce qu'il nous semble pertinent de relever, c'est que la forêt, le chantier, la rivière Ottawa, le bûcheron sont des symboles qui semblent surpasser les différents linguistiques et religieux. On retrouve, dans cette histoire dont l'action se déroule en Ontario, dans une communauté presbytérienne, sensiblement les mêmes thèmes et les mêmes personnages que dans la littérature québécoise<sup>344</sup>. Comme le montre l'affiche, on ne

---

<sup>342</sup> Yves LEVER, *Histoire générale du cinéma au Québec*, op. cit., p. 54.

<sup>343</sup> « Le cinéma et nos forêts », *La Presse*, 7 octobre 1922, p. 10.

En février 2015, le même genre de critique était toujours d'actualité. Un collectif d'artistes appartenant au milieu cinématographique québécois publiait dans les journaux une lettre envoyée à la Fondation Leonardo Di Caprio, concernant le film *The Revenant*. Les auteurs déploraient que le seul rôle réservé aux coureurs des bois francophones dans le film soit celui « de voleurs, qui pendent les Amérindiens et qui violent leurs femmes et leurs filles! » La critique s'élargissait à la déformation de l'histoire et à une certaine attitude colonialiste adoptée par le cinéma hollywoodien. (Guy THAUVETTE, « Vie en forêt avec Leonardo DiCaprio. La navrante représentation de nos coureurs des bois dans "The Revenant" », *Le Devoir*, 27 février 2016, <http://www.ledevoir.com/culture/cinema/464107/ceremonie-des-oscar-vie-en-foret-avec-leonardo-dicaprio> [consulté le 25 octobre 2015]).

<sup>344</sup> Antoine Sirois a comparé le roman de Ralf Connor avec celui d'Antoine Gérin-Lajoie, *Jean Rivard* (1924). Il y a reconnu le même environnement physique et social, la même appartenance à la valorisation du terroir, à



mise plus sur l'idéalisation folklorique, mais plutôt sur le sensationnalisme et les émotions fortes. Les personnages forestiers sont au cœur l'action.

Mais ce qu'il est important de soulever, c'est aussi que des voix commencent à s'élever contre le sort réservé aux hommes des bois. On n'accepte plus aussi facilement la dépréciation dont ils sont victimes. Les Canadiens français commencent à manifester une volonté de réappropriation et d'identification envers ces personnages. Nous verrons que celle-ci continuera de s'affirmer et de se préciser et dans les années 1930.

Figure 19 : Publicité du film *The Man from Glengarry*.



Source: *La Presse*, 29 novembre 1922, p. 19.

---

la promotion de l'identité paysanne et des valeurs traditionnelles (Antoine SIROIS, « Deux Littératures », *Canadian Literature*, vol., n° 43, 1970, p. 36-41.) Pour notre part, nous croyons qu'il pourrait aussi y avoir des comparaisons à établir avec le roman de Damase Potvin *Peter McLeod*, Québec, Chez l'auteur, 1937.

### **Le cinéma artisanal : les prêtres-cinéastes et la forêt**

Dans la deuxième moitié des années 1920, le cinématographe devient accessible à une autre catégorie de producteurs : les vidéastes amateurs autodidactes. La nouvelle technologie n'est cependant pas à la portée de tous, puisqu'elle demande des connaissances et des moyens financiers. Autour de la production cinématographique va se développer un groupe de créateurs qu'on appelle les prêtres-cinéastes. Dans la foulée du mouvement clérico-nationaliste, le cinématographe devient un outil de propagande prisé par certains d'entre eux pour transmettre au public les valeurs identitaires canadiennes-françaises. La religion, la colonisation, l'agriculture et le mode de vie paysan y conservent une place privilégiée<sup>345</sup>. Les prêtres rendent aussi compte de la modernité, mais comparativement au film industriel et au film de fiction, le film amateur, de type cinéma-direct – et en ce sens précurseur au documentaire –, est plus contemplatif et réflexif.

Plusieurs films font la promotion des activités récréatives en forêt et des valeurs hygiénistes associées aux milieux forestiers. La forêt est présentée comme refuge sain qui permet d'échapper momentanément aux vicissitudes de la ville. Ces films font foi de la montée d'un certain romantisme, valorisant une forme de ressourcement, un état d'émotivité, que peuvent procurer les grands espaces. Les prêtres-cinéastes vont même profiter de la possibilité qu'ils ont de rejoindre le public pour diffuser les messages de propagande pour la protection et la conservation des ressources, contre le feu ou pour mettre en garde à l'égard des pratiques abusives, que ce soit en matière de coupes forestières ou de chasse et de pêches. À l'occasion, la caméra est mise au service de la science pour réaliser des documentaires scientifiques sur la botanique et la flore<sup>346</sup>.

---

<sup>345</sup> À ce sujet, on peut consulter le mémoire de Pierre-André Savard, *Les régions du Québec au grand écran : discours cinématographique et représentations des régions québécoises chez les prêtres-cinéastes, 1930-1960*, Mémoire de maîtrise en développement régional, Université du Québec à Rimouski, 2016, p. 7-10.

<sup>346</sup> *Ibid.*, p. 19.

Un pionnier dans ce domaine est l'abbé Albert Tessier, qui se donne pour mission d'éveiller le public aux beautés de la nature, d'interpeller les sens et l'émotion. Selon l'historien du cinéma Yves Lever, son objectif est clair, le cinéma est

un moyen efficace de faire découvrir la beauté du monde et de communiquer des valeurs [...] il veut apprendre l'histoire, le respect du terroir, la grandeur de la vie paysanne, la beauté de la nature vierge et celles des cultures, le nationalisme, la discipline du travail bien fait, l'importance de l'école, la sagesse des vieux<sup>347</sup>.

Établi à Trois-Rivières, la forêt mauricienne devient un de ses terrains de tournage privilégiés. Les deux premières productions de l'abbé Tessier, filmées entre 1925 et 1930, s'intitulent d'ailleurs *Dans le bois*<sup>348</sup>. Ces films, tournés lors de voyages d'exploration avec l'Association de Protection des Forêts du Saint-Maurice<sup>349</sup>, donnent un nouveau sens aux espaces forestiers. Son cinéma se veut réaliste, sans scénario ni mise en scène<sup>350</sup>. Les images défilent lentement, pour permettre à l'œil d'en apprécier les beautés. On a dit de Tessier qu'il était un chasseur d'images, et de son cinéma qu'il était poétique, intuitif, sensoriel<sup>351</sup>. On y voit de véritables hommes des bois en action, maîtres de leurs gestes et de leur environnement. Tessier intercale entre les images de canotage, de portage, de campement en forêt, des intertitres qui situent cette forêt dans le grand récit national. Ses œuvres se veulent une prise de contact poétique et symbolique avec la forêt. Comme les écrivains en littérature, Tessier cherche par le cinéma à rendre compte d'une identité ancrée dans le terroir.

---

<sup>347</sup> Yves LEVER, *Histoire générale du cinéma au Québec*, op. cit., p. 49.

<sup>348</sup> Albert TESSIER, *Dans le bois (1)*, 1925-1930; Albert TESSIER, *Dans le bois (2)*, 1927-1937.

<sup>349</sup> René BOUCHARD, *Filmographie d'Albert Tessier*, Montréal, Boréal Express, 1973, p. 31.

<sup>350</sup> Christian POIRIER, *Le cinéma québécois : à la recherche d'une identité?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2004, p. 48.

<sup>351</sup> Léo CLOUTIER, « Un cinéaste du regard », dans René BOUCHARD, *Filmographie d'Albert Tessier*, op. cit., p. 8-9.

Ses films portent néanmoins en eux la stratégie du propagandiste, amoureux de sa région et de sa nation<sup>352</sup>. Comme d'autres avant lui – rappelons-nous Errol Bouchette ou William Chapman – Tessier introduit de nouvelles valeurs sans bousculer le cadre existant. Par la suite, il produit près d'une dizaine d'autres films qui portent sur la chasse, la pêche, ou l'observation de la faune, comme l'évoquent leurs titres : *Un sport passionnant – La chasse aux images* (1936-1942), *La pêche* (1937-1940), *C'est l'aviron qui nous mène* (1942), *Arbres et bêtes* (1942-1943), *La forêt bienfaisante* (1942-1943) ou *La grande vie tonifiante de la forêt* (1942-1943)<sup>353</sup>.

Un autre prêtre-cinéaste dont la production se démarque par son approche de la forêt est Jean-Philippe Cyr, un ami d'Albert Tessier. Établi au Témiscouata, dans la partie sud de la région du Bas-Saint-Laurent, ses films ont davantage porté sur l'exploitation forestière et sur le travail en forêt. L'abbé Cyr déroge à la norme, rejetant le modèle de colonisation centré sur les défrichages. On peut donner en exemple ses films *Au Témiscouata ouverture d'un chemin en plein bois - La route Cabano Squateck* (1937), *Flottage du bois* (1940), *La forêt canadienne* (1940) ou *Regards sur la forêt du Québec* (1942). L'abbé Cyr imagine une colonisation du Témiscouata fondée sur une sage exploitation de la forêt, moderne, menée par des travailleurs forestiers instruits<sup>354</sup>.

Cette vague cinématographique initiée par les prêtres-cinéastes va s'échelonner jusqu'aux années 1950. Même si la forêt reste marginale dans l'ensemble de la production, lorsqu'elle y est présente, le film artisanal nous montre que les façons d'entrer en relation avec les espaces forestiers sont multiples. Les films amateurs réalisés par les prêtres-cinéastes élargissent la palette des possibilités, aux côtés des films industriels et de fiction. En images et en mouvements, c'est la posture de l'observateur aux aguets qui est cette fois adoptée. Celle que l'on reconnaît également dans la narration des paysages chez Marie-

---

<sup>352</sup> Brigitte NADEAU, *Albert Tessier, intermédiaire culturel régionaliste. L'image au service d'une propagande*, Université Laval, 2004, p. 25.

<sup>353</sup> René BOUCHARD, *Filmographie d'Albert Tessier*, op. cit.

<sup>354</sup> Pierre-André SAVARD, *Les régions du Québec au grand écran : discours cinématographique et représentations des régions québécoises chez les prêtres-cinéastes, 1930-1960*, op. cit. p. 51; 82-84; 96-97.

Victorin ou Arthur Bouchard lorsque, dans leur exposition des transformations du milieu physique, ils se montrent attentifs aux particularités de l'environnement naturel. Les prêtres-cinéastes, qui possèdent généralement tous une éducation classique, semblent avoir posé un regard sur la forêt porté cet esprit de la découverte des milieux naturels, porté à la fois par la curiosité scientifique, une pensée philosophique, mais aussi par leur volonté de doter les populations rurales d'un dynamisme économique et social. Leur intérêt pour la forêt et la nature ne se limite pas à chanter les louages d'une ruralité paysanne. La caméra à la main, ils participent à faire entrer la forêt dans le récit national, et à déconstruire les frontières établies pour établir un nouveau contact avec les espaces forestiers, qui soit le reflet d'une modernité conciliante<sup>355</sup>.

---

<sup>355</sup> *Ibid.*, p. 89-92.

## **CHAPITRE V**

### **INVENTORIER, PLANIFIER, AMENAGER**

Notre trame politico-administrative se poursuit tout d'abord avec l'adoption en 1921 d'un ensemble de lois qui vont transférer au ministère de la Colonisation certaines tâches associées à la vente et à l'inspection des lots de colonisation. En 1922, une seconde loi sur les bois et forêts va venir clarifier la mission du MTF en introduisant les notions d'inventaire et d'aménagement, rapprochant le Service forestier de ses objectifs sylvicoles. Entre-temps, Piché met sur pied les infrastructures administratives et scientifiques qui lui permettent de positionner le Service forestier dans l'appareil gouvernemental et les ingénieurs forestiers comme experts de l'aménagement des ressources du territoire. L'évolution des connaissances scientifiques va permettre de mesurer l'ampleur du travail à effectuer pour maîtriser un territoire qui commence à peine à révéler toutes ses subtilités. L'élaboration d'une méthode de classification des terres nous montre que la rationalité scientifique ne résout pas tout, et que les facteurs humains demeurent une variable incontournable de la démarche.

#### **MAITRISER L'IMMENSITE**

L'ensemble des transformations culturelles et technologiques que nous avons évoquées prend place dans le contexte qui suit la fin de la Première Guerre mondiale, et participe à redynamiser la vie civile et sociale. Au même moment, malgré un ralentissement obligé par le conflit mondial, les politiques scientifiques mises en place vingt ans plus tôt par l'État commencent à porter fruit. Le retour de la paix permet de renouveler les efforts déployés pour exploiter les ressources naturelles et intensifier l'entreprise de

démystification du territoire. Sur le plan politique, cette transition se fait au Québec à la fois dans la continuité et le changement.

Continuité tout d'abord, puisque les libéraux conservent le pouvoir. Ils y resteront d'ailleurs jusqu'en 1936. Cependant, le changement prend place en 1920, alors que le chef du parti, Lomer Gouin, cède sa place à Louis-Alexandre Taschereau (1867-1952)<sup>356</sup>. De 1905 à 1920, Gouin maintient une politique libérale classique, encourageant l'entreprise privée, et plus particulièrement les compagnies canadiennes-anglaises et américaines, à l'exploitation des ressources naturelles. Mais l'État intervient tout de même dans la régulation des activités de l'industrie. En 1910, c'est à Gouin que l'on doit l'adoption de la loi imposant des droits de douane sur l'exportation des bois non manufacturés aux États-Unis – à l'état brut, en billots non écorchés – pour stimuler l'implantation en sol québécois d'usines de pâtes et papiers<sup>357</sup>. Malgré un ajustement à la hausse des droits de coupe, les compagnies, qui ont déjà des capitaux engagés au Québec, poursuivent le développement de leurs activités. L'épuisement des ressources aux États-Unis et l'adoption d'une loi similaire par l'Ontario dès 1900, sont aussi au nombre des facteurs qui permettent à cette politique protectionniste de ne pas se transformer en frein au le développement de l'industrie des pâtes et papiers.

La croissance des recettes annuelles du MTF se maintient donc, passant de 1 230 000 \$ en 1910-1911, à 3 567 000 \$ en 1920-1921. Cette reprise, après un ralentissement durant les années 1910, permet de rétablir la contribution du MTF aux

---

<sup>356</sup> Louis-Alexandre Taschereau est issu d'une famille prestigieuse impliquée dans les affaires commerciales ainsi qu'au sein des institutions politiques et juridiques durant la période coloniale britannique puis sous la Confédération. Son oncle, Elzéar-Alexandre Taschereau, a occupé le poste de recteur de l'Université Laval, puis celui d'archevêque de Québec. Il est finalement le premier Canadien à accéder au titre de cardinal. Son père a pour sa part été un avocat réputé. Il est nommé juge à la Cour Suprême du Canada lorsque celle-ci est créée en 1875. Louis-Alexandre Taschereau entretient des liens d'affaires et politiques avec Simon-Napoléon Parent à compter de 1897. Il est député libéral dès 1900, puis, sous le gouvernement de Lomer Gouin, il est à la tête du ministère des Travaux publics et du Travail de 1907 à 1919. (Bernard L. VIGOD, *Taschereau, op. cit.*, chap. 1.)

<sup>357</sup> « Règlement des bois et forêts », *Gazette officielle du Québec*, 27 avril 1910, p. 971-981. Jean-Pierre CHARLAND, *Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980. Technologies, travail et travailleurs, op. cit.*, p. 67-69.

finances publiques à 22 % des revenus totaux de la province<sup>358</sup> (voir tableau 3, Évolution des revenus provenant des Terres et Forêts, de 1870 à 1951, p. 80). Dans les journaux, on peut lire cette vision utilitariste de la forêt, dissimulée derrière la fluctuation des prix de la pâte et du papier rapportée quotidiennement par les pages boursières.

Néanmoins, les performances économiques qu'a connues l'exploitation forestière dans les dernières années du XIX<sup>e</sup>, propulsant la forêt à l'avant-scène, sont désormais choses du passé. Jamais le MTF ne touchera à nouveau les sommets atteints en 1901, qui ont permis d'effectuer le virage et de donner le coup d'envoi aux grandes politiques forestières. En fait, dès 1906-1907, le MTF est forcé de reconnaître la particulière sensibilité du secteur des pâtes et papiers aux fluctuations du marché et les risques d'une saturation de l'industrie causée par son essor trop rapide. Enfin, sur le terrain, l'atteinte des résultats en matière de classification des sols, exercice considéré comme préalable au plein épanouissement de l'exploitation des ressources, se heurte à de nombreuses difficultés.

En 1921, pour répondre d'une part aux critiques qui jugent le MTF trop puissant dans l'exercice de classification des terres, et d'autre part aux demandes du Service forestier pour se consacrer à l'amélioration des forêts, le gouvernement décide de déléguer au ministère de la Colonisation l'administration des lots de colonisation<sup>359</sup>. Une fois la classification réalisée, les lots seront dorénavant transférés au ministère de la Colonisation, qui prendra en charge leur vente et les inspections jusqu'à l'obtention des lettres patentes. Mais en amont, la classification demeure un défi, celui de la connaissance et de la maîtrise du territoire.

---

<sup>358</sup> D'après James Iain GOW, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970, op. cit.*, p. 394.

<sup>359</sup> « Loi amendant les Statuts refondus, 1909, concernant les terres publiques, les bois et les forêts », *Statuts de la Province de Québec*, 11. Geo. V, chap. 33, 1921.



### La forêt au ras du sol

Les excès d'enthousiasme insufflés par l'ère de prospérité qui avait marqué le tournant du siècle sont vite rattrapés par les réalités rencontrées sur le terrain. Le programme de classification des terres, priorisé lors de la création du MTF et sur lequel on fondait beaucoup d'espoirs pour réguler l'exploitation des forêts, est le premier à en subir les contrecoups. Immédiatement dans les années qui suivent son adoption, les politiciens comme les fonctionnaires sont forcés d'admettre la situation.

En 1907, le ministre des Terres et Forêts, Adélar Turgeon, bien qu'il dise poursuivre les grands travaux inaugurés en 1904, « avec le même entrain »<sup>360</sup>, confie ses inquiétudes quant à la faisabilité d'une véritable cohabitation de la colonisation et de l'exploitation forestière<sup>361</sup>. De nombreux défis surgissent suivant l'avancée des connaissances et le développement de l'expertise, qui semblent complexifier les enjeux plutôt que de les clarifier. Les premiers rapports livrés par Gustave Piché et Avila Bédard, permettent tout juste, selon le ministre, d'« entrer dans le vif de toutes les difficultés inhérentes à l'administration de notre vaste domaine, qui nous livrent sans cesse en butte à deux intérêts en apparence irréconciliables et nous placent tous les jours en présence de problèmes impossibles à résoudre<sup>362</sup> ». En 1908, au moment de céder son titre à Jules Allard, Turgeon conclut sur une note qui laisse entendre son désenchantement : « [l]ourde tâche à laquelle je me suis voué [*sic*] pendant près de quatre années, que je ne puis abandonner sans éprouver un certain sentiment de désenchantement et de peine<sup>363</sup> ».

Ces difficultés, sans surprise, se répercutent directement sur l'effort de colonisation. Si l'essor du commerce de la pulpe peut se calculer à l'augmentation du nombre des papeteries ou des écluses qui sont apparues sur les cours d'eau, il n'a pas entraîné dans ses suites « le développement rapide des paroisses nouvelles, [ni] enrichi beaucoup de

---

<sup>360</sup> *RAMTF*, 1906-1907, p. xii.

<sup>361</sup> *Ibid.*, p. vi.

<sup>362</sup> *RAMTF*, 1907-1908, p. xv-xvi.

<sup>363</sup> *Ibid.*

colons<sup>364</sup> », comme le souligne Avila Bédard. Malgré un nombre élevé de lots livrés à la colonisation et la localisation géographique avantageuse de la région de la Chaudière, au sud du fleuve Saint-Laurent, les développements se font attendre. Après la création du MTF, on escomptait des transformations rapides, mais l'ouverture des nouvelles terres demeure une activité ardue face à laquelle le colon est bien souvent laissé à lui-même. Tous les colons ne sont pas des *Jean Rivard*, dont les efforts assidus, et surtout la chance, suffisent pour tracer la voie au progrès.

Au début des années 1920, les discours sur l'avancée territoriale sont contradictoires. Portés par l'essor des nouvelles technologies, l'exploration, la cartographie et l'arpentage connaissent un nouvel élan. Le temps est venu d'effectuer le passage de l'« exploration » à l'étape de « l'arpentage scientifique et économique ». Grâce à la reconnaissance aérienne, à la précision des relevés topographiques, au développement des techniques de la représentation cartographique, à l'avancée de la classification des terres, les activités du Service des Arpentages doublent en 1922-1923, comparativement à l'année précédente.

Enfin, nous croyons que nous avons tout à y gagner en procédant avec nos arpentages sur une base scientifique et économique, tout en corrigeant dans la mesure du possible, nos anciens travaux, lesquels, après tout, n'étaient exécutés qu'à titre d'exploration. En un mot, c'est ce manque de système qui ne pouvait faire autrement que d'exister dans le passé – déjà éloigné – que nous voulons éviter à tout prix<sup>365</sup>.

Le temps est venu de compléter la révision des arpentages primitifs, d'établir un système de points de repère permanents sur le terrain<sup>366</sup>, de préciser les lignes de bases – méridiens – afin de bien localiser les lacs et les rivières.

---

<sup>364</sup> « Appendice No. 22. Rapport de M. Avila Bédard sur les coupes de bois dans l'Agence de la Chaudière, saison 1907-08 », dans *RAMTF*, 1907-1908, p. 64.

<sup>365</sup> « Rapport du service des arpentages », *RAMTF*, 1922-1923, p.70.

<sup>366</sup> Ce système consiste alors à des plaques de cuivre de forme ovale, clouée et bien plaquée à un arbre ou un poteau équarri, à tous les points proéminents des rives d'un lac ou d'un cours d'eau, à tous les un demi-mille ou mille tout au plus, perforée d'un numéro spécial, et indiquée sur un plan fourni par l'arpenteur (*RAMTF*, 1922-1923, p. 68-69)

Mais sur le terrain, le travail d'arpentage de cet immense territoire demeure une tâche complexe, et sa conquête reste un défi de taille. Encore en 1923, le bassin de la rivière Samagua, un affluent de la Mistassini, « était presque totalement inconnu[e], au point que [les] hommes ont dû en faire un relevé à la boussole pour les deux tiers de son parcours<sup>367</sup> ». Cinq ans plus tard, en 1928, le chef du Service des Arpentages mentionne la réussite de l'établissement des lignes du comté de Montmorency, sur la rive nord du Saint-Laurent, tout juste à l'est de la ville de Québec. Il s'agissait de la sixième tentative depuis 1890, les cinq premières s'étant soldées par des échecs en raison « des difficultés presque insurmontables ». Il félicite l'arpenteur « pour la ténacité et le courage dont il a fait preuve<sup>368</sup> ». Ainsi, malgré les avancées technologiques et les discours faisant foi d'une confiance dans les compétences et les outils détenus par l'État, l'organisation des territoires neufs se heurte à de nombreuses difficultés, et de vastes contrées restent encore à explorer et à classer.

#### **L'arpentage des terres de colonisations :**

Une fois les grandes lignes tracées, il reste à organiser les territoires habités. L'État est responsable de l'arpentage des cantons et de la division des lots, mais c'est ensuite au colon qu'il incombe, une fois installé sur sa terre, de faire réaliser à ses frais l'arpentage final en vue de l'inscription au cadastre. Déjà débordé par les défrichements, les premières constructions, l'entretien des bêtes – s'il en possède –, et bien souvent le travail au chantier, l'arpentage de sa terre est une tâche secondaire pour le colon.

Une scène du roman de Louis Hémon nous donne une idée de la situation dans les milieux de colonisation. Sur le parvis de l'église, l'annonce du passage d'un arpenteur avant le printemps et la reconstruction des clôtures ne suscite aucune réaction dans le public et sombre dans l'indifférence. « Les cultivateurs de Péribonka ne se souciaient guère de faire rectifier les limites de leurs terres pour gagner ou perdre quelques pieds carrés, alors qu'aux plus vaillants d'entre eux restaient encore à défricher les deux tiers de leurs concessions, d'innombrables arpents de forêt ou de savane à conquérir<sup>369</sup>. »

<sup>367</sup> « Appendice No. 9. Rapport concernant le Service forestier par G.-C. Piché, chef du Service forestier », *RAMTF*, 1922-1923, p. 23.

<sup>368</sup> « Appendice No. 22. « Rapport sur les opérations du service des arpentages pour les douze mois expirés le 30 juin 1928 », *RAMTF*, 1927-1928, p. 89.

<sup>369</sup> Louis HÉMON, *Maria Chapdelaine. Récit du Canada français*, *op. cit.*, p. 14.

## Le renouvellement des discours

L'arrivée de Taschereau au pouvoir en 1922, ainsi que les changements législatifs, se présente comme opportunités pour renouveler les discours sur la capacité du gouvernement à conduire une exploitation rationnelle du territoire. Dans la seconde partie de ce chapitre, nous nous attarderons plus particulièrement aux aspects administratifs des nouvelles lois révisant les responsabilités du MTF et du ministère de la Colonisation. Mais tout d'abord, nous porterons notre attention sur l'actualisation des discours et sur la façon de réaffirmer les positions.

L'adoption successive en 1921 de la Loi concernant les terres publiques, les bois et les forêts et de la Loi concernant le département de la Colonisation, des mines et des pêcheries, démontre combien la question de la séparation des terres entre l'exploitation forestière et la colonisation, interpelle toujours les sensibilités. Comme le souligne un journaliste, « [i]l a donc fallu une vingtaine de discours pour l'adoption d'une mesure sur laquelle tout le monde est unanime. Il n'en faut pas tant pour faire passer des mesures bien plus controversées<sup>370</sup> ». L'unité proclamée au début du siècle pour un assaut concerté du territoire a vite fait de démontrer ses limites, et en 1922, les tensions demeurent vives entre l'exploitation forestière et la colonisation, qui se reflète dans l'administration publique. Si le consensus est maintenu, l'occasion est bonne pour chaque partie de réaffirmer ses positions.

Pour Honoré Mercier (1875-1937), qui devient en 1920 le nouveau ministre des Terres et Forêts après cinq années passées à la tête du ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries<sup>371</sup>, l'exercice consiste à justifier l'insuccès, en faisant valoir les

---

<sup>370</sup> « Le défrichement constitue la nécessité du présent et aussi l'espoir de l'avenir », *La Presse*, 3 mars 1921, p. 28.

<sup>371</sup> Honoré Mercier est le fils d'Honoré Mercier (1840-1894), chef du parti libéral de 1883 à 1885, puis chef du parti national à partir de 1885 et premier ministre de 1887 à 1891. Mercier fils est un partisan de l'expansion territoriale et de l'instruction publique. Sur le plan des relations politiques, on peut noter qu'il est également le beau-frère de Lomer Gouin. Parmi les autres fonctions qui permettent de situer ses positions politiques, soulignons celle de directeur et secrétaire-trésorier de la corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal de 1907 à 1921 et celle de président de l'Association internationale pour la conservation du gibier et du poisson (« Honoré Mercier (fils) », Assemblée nationale du Québec, 2013,

réussites. Ainsi, s'il s'avère une évidence que les lois adoptées en 1905 n'ont pas porté fuit tel qu'escompté, c'est que la gestion de l'expansion des frontières provinciales a monopolisé le MTF. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le territoire de la province s'est effectivement considérablement élargi, avec l'annexion de l'Abitibi, d'Ashouanipi et de Mistassini (91 000 000 d'acres), et finalement de l'Ungava (225 000 000 d'acres), faisant passer la superficie totale du Québec de 129 000 000 d'acres à 445 000 000 d'acres. De ce total, au début des années 1920, le gouvernement évalue à 420 000 000 acres la superficie sous la régie du MTF<sup>372</sup>. En 1930, les arpenteurs défrichent encore avec peine la partie nord de la frontière délimitant le Québec et l'Ontario<sup>373</sup>.

Comme on l'avait fait en 1905 pour justifier la création du MTF, la révision des tâches entre les deux ministères en 1921 est présentée sous l'angle de la nécessité d'alléger le MTF dont les affaires ont pris de l'importance, afin de lui permettre de se consacrer exclusivement à l'exploitation des ressources : « le domaine de la Couronne a pris des proportions telles qu'il est devenu nécessaire de diviser le travail et de laisser au ministre des terres la seule tâche de mettre en valeur ce domaine et de consacrer tous ses efforts au plus grand développement de nos ressources naturelles et à leur conservation<sup>374</sup> ». Mercier s'inscrit ainsi dans la continuité du programme lancé par Lomer Gouin lors de son arrivée au pouvoir en 1905. Dans son discours, il cite d'ailleurs les engagements pris par son

---

<http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/mercier-%28fils%29-honore-4473/biographie.html> [consulté le 23 octobre 2015]).

<sup>372</sup> D'après les propos tenus par le ministre Honoré Mercier, dans « En rendant la terre plus attrayante le gouvernement facilite davantage la besogne du défricheur », *La Presse*, 3 mars 1921, p. 28. Les mêmes informations sont rapportées dans le *Journal des débats* (1921) et dans *Le gouvernement Taschereau : une administration caractérisée par des actes courageux, de sages lois, une régie économe et des surplus sans précédent*, S.I., Québec, 1923.

<sup>373</sup> Appendice 23, « Rapport du service des Arpentages », *RAMTF1932*, p. vii.

<sup>374</sup> Propos tenu par le ministre Honoré Mercier, dans « En rendant la terre plus attrayante le gouvernement facilite davantage la besogne du défricheur », *La Presse*, 3 mars 1921, p. 28. On retrouve le même discours dans *Le gouvernement Taschereau : une administration caractérisée par des actes courageux, de sages lois, une régie économe et des surplus sans précédent*, *op. cit.*, p. 217.

prédécesseur quinze ans plus tôt et réitère l'importance d'accorder à la forêt « l'attention de tout un ministère<sup>375</sup> ».

Mercier en appel également à la relation historique qui lie les Canadiens français à l'industrie papetière, depuis le premier « moulin à papier » du Canada, établi en 1803 à Saint-André, dans la province de Québec, origine d'une épopée qui a conduit le Québec au rang de chef de file de ce secteur productif. En 1918, le Québec peut se vanter de posséder 37 moulins à pulpe, 31 moulins à papier, et 26 moulins combinés, propulsant la province en tête de la production mondiale. Situait cet historique dans le cadre du règne libéral, Mercier souligne comment, grâce à cette industrie, les revenus provenant des terres et forêts ont bondi de 852 497,46 \$ en 1896-1897, à 2 604 450,26 \$ en 1919-1920<sup>376</sup>. Une industrie qui a par ailleurs aussi servi de tremplin au développement des forces hydrauliques<sup>377</sup>.

Ces références à l'histoire permettent de soutenir un argumentaire justifiant qu'il ait fallu, durant les dernières années, concentrer les efforts sur la mise en place des outils nécessaires à la gestion des terres, comme la création de l'École de foresterie, du Service hydraulique ou celui de la Protection contre les incendies. « Comme on le voit, le problème forestier dans la province de Québec se compliquait et il a pris depuis une quinzaine d'années une envergure considérable<sup>378</sup> ».

Un autre discours visant à faire valoir la loi de 1921, consiste dans l'acquisition d'un plus grand pouvoir du ministère de la Colonisation dans son champ d'intervention. Dans l'opinion publique, c'est d'ailleurs ce qui est considéré comme le véritable résultat de cette mesure, soit de « donner au ministre de la colonisation la tâche qu'il aurait dû avoir depuis longtemps, celle de vendre des lots aux colons qui veulent s'établir sur les terres de la

---

<sup>375</sup> « En rendant la terre plus attrayante le gouvernement facilite davantage la besogne du défricheur », *La Presse*, 3 mars 1921, p. 28.

<sup>376</sup> Les chiffres fournis par le ministre Mercier sont visiblement tirés des rapports ministériels.

<sup>377</sup> « En rendant la terre plus attrayante le gouvernement facilite davantage la besogne du défricheur », *La Presse*, 3 mars 1921, p. 28.

<sup>378</sup> *Ibid.*

Couronne<sup>379</sup> ». En donnant au ministère de la Colonisation la tâche d'octroyer les terres, ce dernier est en meilleure posture pour coordonner l'installation des colons avec la mise en œuvre des travaux de voirie, et ainsi d'organiser le groupement des colons et « d'assurer l'unité dans la direction du mouvement de colonisation<sup>380</sup> ». Ainsi, les ministres des Terres et Forêts et de la Colonisation peuvent unir leur voix pour annoncer qu'après ce temps consacré à la mise en place des structures nécessaires, un pas de plus est effectué pour que chacun soit maître en son domaine. Comme le rapporte un journaliste : « [c]'est une séparation à l'amiable qui va s'opérer. Ce n'est pas un divorce. Et les deux ministres sont satisfaits, ainsi que la députation »<sup>381</sup>.

#### **LE SERVICE FORESTIER : UNE « ÈRE NOUVELLE »**

L'importance du virage qui prend place au tournant des années 1920 s'inscrit donc comme une suite logique aux activités entreprises par le Service forestier en 1909, une conséquence de la maturité acquise par l'institution. Piché et Bédard revenus de Yale, le Service forestier est rapidement mis sur pied et devient immédiatement l'organe principal du MTF : il en sera le cœur et le moteur, les autres services en découlent ou sont relégués à des fonctions d'exécution. À certaines occasions les deux se confondent, surtout dans les discours politiques, puisque l'on attribue au ministre des propos qui proviennent en fait des rapports annuels Piché.

Aux dires du ministre lui-même, c'est une « ère nouvelle<sup>382</sup> » qui s'ouvre, avec la mise en place de mécanismes de contrôle, et d'une « surveillance plus constante, plus

---

<sup>379</sup> *Ibid.*

<sup>380</sup> *Le gouvernement Taschereau : une administration caractérisée par des actes courageux, de sages lois, une régie économe et des surplus sans précédent, op. cit.*, p. 153.

<sup>381</sup> « En rendant la terre plus attrayante le gouvernement facilite davantage la besogne du défricheur », *La Presse*, 3 mars 1921, p. 28.

<sup>382</sup> *RAMTF, 1909-1910*, p. vii.

complète et plus énergique<sup>383</sup> ». Le Service forestier reprend sous sa gouverne l'ensemble des opérations de la division des bois et forêts<sup>384</sup>. Cette organisation correspond aux idées promues par la mouvance conservationniste, qui prône l'intégration et la prise en charge de toutes les questions relatives au territoire et aux ressources sous la supervision d'un même département<sup>385</sup>. Dès son entrée en fonction, Piché ambitionne de mettre en place un programme de travaux sylvicoles, à l'image de ceux observés dans le cadre de ses études aux États-Unis. Mais son attention est tout d'abord retenue par la formation d'un corps professionnel compétent, et d'un véritable système de protection des forêts. En parallèle, l'équipe qu'il dirige au Service forestier s'affaire à « recueillir autant de données que possible sans négliger le programme donné<sup>386</sup> ». Les rapports annuels du MTF comptant parfois plusieurs centaines de pages – en raison notamment des rapports d'arpentage très détaillés – témoignent de l'ampleur de la tâche à accomplir. La forêt commence à peine à livrer ses secrets.

Les premiers rapports annuels produits par le Service forestier se concentrent à dresser un portrait de la situation, à décortiquer le système organisationnel et opérationnel des activités de coupe. Dans son « exposé des méthodes forestières actuelles »<sup>387</sup>, Piché retrace toutes les étapes de la mise en chantier, depuis l'approvisionnement des camps en forêt aux méthodes d'abattage et de mesurage. Comme le ferait un observateur étranger, il décrit les gestes posés avec un grand souci du détail. Piché identifie plusieurs pratiques qu'il juge réprimandables : coupes trop hautes de la souche, mauvaise sélection des tiges, absence d'inventaires... Il se désole de voir les bois durs abandonnés sur les chantiers. L'uniformisation des récoltes, centrées sur l'épinette, lui fait craindre une reproduction inadéquate de la forêt, marquée par une surabondance de sapinage. La forêt est un lieu à

---

<sup>383</sup> *Ibid*, p. viii.

<sup>384</sup> Stéphane CASTONGUAY, *Le gouvernement des ressources naturelles*, op. cit., p. 24.

Dans cet ouvrage, Castonguay expose en détail la mise en place des structures administratives, fondées sur « l'autorité symbolique de la science » (*Ibid.*).

<sup>385</sup> Samuel P. HAYS, *Conservation and the gospel of efficiency : the progressive conservation movement, 1890-1920*, op. cit., p. 72.

<sup>386</sup> « Appendice No. 20. Deuxième rapport annuel concernant le Service forestier », *RAMTF*, 1909-1910, p. 52.

<sup>387</sup> « Appendice No. 20. Premier rapport annuel du Service forestier », *RAMTF*, 1908-1909, p. 69.



découvrir et à comprendre, autant dans ses caractéristiques biophysiques que dans les pratiques d'exploitation. Et surtout, les deux sont à mettre en relation. Ainsi, Piché constate que « dans le grand territoire où s'exerce notre surveillance, nous avons affaire à beaucoup de gens, d'une mentalité souvent bizarre [par exemple] M. Bédard, a rencontré un homme qui faisait ses chemins de vidange à tous les demi-arpen, ce qui lui permettait, là où le bois était petit, de couper en bas du diamètre sans enfreindre les lois<sup>388</sup> ».

Pour Piché, la forêt est un lieu chaotique qui a besoin d'ordre et de méthode. Grâce au Service forestier, il entend inculquer à la population la relation qu'elle doit, selon ses principes, entretenir avec la forêt. Il entreprend donc son travail comme une lutte contre tous les préjudices causés au domaine forestier : lutte contre le feu et les insectes, qui s'attaquent à la matière ligneuse; lutte contre les spéculateurs de toute sorte, particuliers et compagnies qui enfreignent les lois; lutte contre les pratiques désordonnées des colons, qui grugent lot par lot le domaine forestier public; lutte contre l'incompétence et l'indolence des gardes forestiers.

Cette offensive doit tout d'abord être entreprise de l'intérieur. Dès 1910, dans les menus détails, Piché réglemente les fonctions, les droits et les devoirs des membres de son service, depuis la forme que doivent prendre les correspondances, le matériel de papeterie, la tenue d'un journal, la rédaction des rapports, le contrôle du travail des mesureurs à l'emploi des compagnies<sup>389</sup>. Il insiste sur l'éthique qui doit guider l'action des agents des terres ou des gardes forestiers, en se réservant strictement contre toute attache avec une société forestière qui pourrait remettre en cause son indépendance<sup>390</sup>. L'administration des forêts doit se faire par un personnel qualifié et pleinement conscient de sa responsabilité de gardien du bien public. L'importance accordée par Piché à doter le corps forestier d'un uniforme est représentative de l'idée qu'il se fait de la profession et de ses fonctions. Un uniforme aurait, dit-il, « beaucoup d'influence sur le moral des personnes qu'ils

---

<sup>388</sup> « Appendice No. 20. Deuxième rapport annuel concernant le Service forestier », *RAMTF*, 1909-1910, p. 43.

<sup>389</sup> « Appendice 21. Instructions générales aux membres du Service forestier de la province de Québec », *RAMTF*, 1909-1910, p. 58.

<sup>390</sup> *Ibid.*, p. 72.

approchent » et « cela porterait la population à respecter le corps forestier et [...] nos hommes, eux-mêmes, auraient certainement une plus haute idée de leurs fonctions<sup>391</sup> ».

C'est notamment grâce à la création de l'École forestière de l'Université Laval en 1910, dont il est le directeur jusqu'en 1918, que Piché assure avec Avila Bédard la formation d'une relève. Au départ, le programme de formation demeure vague. Il concerne à la fois l'arpentage et l'administration des forêts. À défaut de posséder dès ses débuts un cadre d'enseignement bien défini, celui-ci est entrepris sur le terrain, et plusieurs étudiants commencent à travailler dans le cours de leurs études<sup>392</sup>. Pour être sélectionné, l'élève doit avoir fait une « année préliminaire en forêt » et passer un « examen rigoureux » avant son admission. Par la suite, le Service forestier embauche les dix meilleurs étudiants comme élèves assistants à la pépinière de Berthier et pour accompagner les travaux d'exploration<sup>393</sup>. Le « garde-forestier », comme on nomme encore l'ingénieur en devenir, doit être en mesure de fournir une appréciation d'ensemble des activités d'exploitation qui ont lieu dans le district sous sa responsabilité.

À la veille de la guerre, Piché se félicitait du travail réalisé et de la maturité qu'avait acquise le Service forestier, complétant son organisation « sur tous les points de la province<sup>394</sup> ». En effet, il avait fallu cinq années de travail intensif pour revoir le déploiement des effectifs du MTF dans les différentes agences. Le sentiment d'accomplissement de Piché à la veille de la guerre se traduit par une simple affirmation lancée en 1916, lorsqu'il évalue les conditions enfin réunies pour « réaliser [son] programme de divulgation des idées forestières<sup>395</sup> » auprès des petits propriétaires. Au-delà de sa simple exploitation et de l'administration du domaine forestier public, à travers la

<sup>391</sup> « Appendice No. 20. Deuxième rapport annuel concernant le Service forestier », *RAMTF*, 1909-1910, p. 56-57.

<sup>392</sup> Cyrille GELINAS, *L'enseignement et la recherche en foresterie à l'Université Laval, de 1910 à nos jours*, *op. cit.*, p. 40-43; 58; 61.

<sup>393</sup> « Appendice No. 20. Deuxième rapport annuel concernant le Service forestier », *RAMTF*, 1909-1910, p. 51-52.

<sup>394</sup> « Appendice No. 13. « Rapport concernant le Service-Forestier pour l'année fiscale 1913-14 par G. J. Piché », *RAMTF*, 1913-1914, p. 29.

<sup>395</sup> « Appendice No. 13. Rapport pour le service forestier pour l'exercice 1915-16, par Gustave C. Piché, chef du Service forestier », *RAMTF*, 1915-1916, p. 34.

gestion de la forêt québécoise, Piché tente de proposer une vision sociale organisée autour de la forêt. En ce sens, au-delà du mandat qu'on lui donne de voir à la gestion du domaine public, Piché réfléchit à une organisation de la colonisation et des modes d'exploitation dont le point central serait la présence de la forêt comme ressource dominante et les moyens d'assurer sa pérennité. Encore au début des années 1920, cette vision sociale de Piché est en construction. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin pour mieux en comprendre le sens et la portée.

Après l'élan des premières années, le conflit mondial force toutefois le Service forestier à mettre en veilleuse certaines activités régulières pour diriger ses énergies à palier aux problèmes causés par l'effort de guerre. Piché est contraint de gérer les problèmes reliés à la pénurie de main-d'œuvre et à la monopolisation des moyens de transport qui entravent la bonne marche de l'industrie. Les embargos et autres problèmes de circulation des matières premières à l'échelle mondiale sont dans un premier temps favorables à l'industrie papetière canadienne, faisant monter les prix de la pulpe et du papier, ce qui permet aux compagnies de compenser la hausse des salaires et des coûts d'approvisionnement des chantiers. Le tournant des années 1920 marque donc une reprise du programme civil de développement forestier. Les perspectives de relance de l'industrie du bois de sciage pour répondre aux besoins de reconstruction s'ajoutent à la maturité acquise par le Service forestier pour insuffler une nouvelle vigueur à aux activités forestières. Les besoins de l'Europe permettent en effet à court terme de vider les stocks de bois d'œuvre accumulés, s'ajoutant à l'explosion de la demande pour le papier journal. Finalement, la guerre fait aussi rêver à de nouveaux débouchés. Le Canada, appelé à contribuer à la construction d'aéroplanes durant le conflit, se permet d'imaginer le développement d'un nouveau créneau. Des scénarios auxquels il faudra cependant renoncer rapidement, puisque l'Europe, pour se remettre du conflit, veut aussi stimuler sa propre économie par l'exploitation et la transformation des ressources naturelles.

De plus en plus, la figure de l'ingénieur forestier supplante celle de l'explorateur. Le programme de formation, à la fois technique et scientifique, se consolide à la fin de la

décennie et symbolise un premier pas vers l'atteinte de cette volonté d'appréhender le territoire grâce aux outils qui ouvrent la voie à une nouvelle rationalité. Au tournant des années 1920, ces institutions sont bien implantées, et on peut commencer à parler de la mise en place d'un véritable système de formation des ingénieurs forestiers et de leur intégration dans l'administration gouvernementale. Les premières cohortes d'ingénieurs diplômés de l'École forestière de l'Université Laval dotent le Service forestier d'effectifs qualifiés. La création de l'Association des ingénieurs forestiers en 1921 démontre aussi l'institutionnalisation de la profession<sup>396</sup>. Ces nouveaux spécialistes de la forêt entrent ensuite graduellement au service des compagnies forestières. La maturité acquise par le Service forestier se lit aussi à d'autres réalisations, comme la fondation de l'école des gardes forestiers, fondée en 1923, ainsi qu'une école des métiers de la papeterie. La formation scientifique des ingénieurs se formalise et se spécialise à l'égard de ces nouveaux métiers, notamment grâce au développement des infrastructures de recherche, comme les laboratoires<sup>397</sup>. Finalement, en 1923, un Service de la Protection est créé, distinct du Service forestier.

Quinze ans après la création du MTF, Gustave Piché est donc bien installé aux commandes du Service forestier, qui agit au sein du MTF comme un pivot. À la lecture des rapports annuels, on perçoit bien que c'est autour de celui-ci que gravitent la recherche et la réflexion sur les orientations à adopter en matière d'organisation et d'administration du territoire. Au-delà du développement de l'expertise scientifique, le Service forestier est responsable de l'élaboration et de la diffusion d'une philosophie qui vise à tailler une place à la forêt au centre des préoccupations de l'administration publique. Les pouvoirs politiques, sans répondre aux nombreuses demandes avancées par Piché, laissent libre cours à l'expression de ses convictions, qui s'inscrivent dans le sens de la politique de développement de l'industrie des pâtes et papiers.

---

<sup>396</sup> Bien que l'une des raisons de la création de l'Association résulte des difficultés que rencontrent les ingénieurs forestiers québécois à décrocher des postes dans l'industrie. (Cyrille GELINAS, *L'enseignement et la recherche en foresterie à l'Université Laval, de 1910 à nos jours, op. cit.*, p. 96).

<sup>397</sup> « Loi pour développer l'enseignement forestier, l'enseignement de la papeterie, et activer les recherches forestières », *Statuts de la Province de Québec*, 13. Geo. V, chap. 31, 1922.

« **La terre libre au colon libre**<sup>398</sup> »

Au tournant des années 1920, la colonisation connaît un regain. Le retour des soldats après la Première Guerre mondiale et la dépression qui s'installe au début de la décennie stimulent la propagande de colonisation. Les appels lancés à rejoindre le rang des propriétaires qui vivent libres et heureux sur leurs terres tentent de faire contrepoids à l'attrait des emplois ouvriers disponibles dans les villes<sup>399</sup>. C'est dans ce contexte que le gouvernement injecte la somme de cinq millions de dollars dédiés aux infrastructures de colonisation. Une promesse électorale du nouveau premier ministre Louis-Alexandre Taschereau en poste depuis juillet 1920. Ces crédits sont adoptés dès le début de l'année 1921, presque au même moment où sont adoptées les lois marquant un virage administratif et symbolique dans la gestion des terres. Le déplacement des responsabilités reliées à la vente et à l'inspection des lots de colonisation s'accompagne du transfert d'un certain nombre d'ingénieurs forestiers vers le département de la Colonisation pour prendre en charge les tâches reliées à l'administration des terres. La classification et la surveillance des lots de colonisation demeurent donc sous le contrôle des ingénieurs forestiers, tous issus de l'École forestière de l'Université Laval. Ainsi, cette nouvelle autonomie accordée au ministère de la Colonisation n'est pas entière. On s'assure d'y transporter les idées promues par le Service forestier, par l'intermédiaire de son personnel<sup>400</sup>.

L'année suivante, en parlant des travaux menés par un comité mixte de révision des questions litigieuses relativement aux lots de colonisation, qui réunit des représentants du

---

<sup>398</sup> « L'aide aux colons dans notre province », *La Presse*, 5 février 1921, p. 40.

<sup>399</sup> Le 17 mars 1919, la *Loi concernant l'établissement, sur les terres de la couronne, des soldats revenus du front*, est sanctionnée, offrant aux vétérans des terres concédées gratuitement. Cette loi s'ajoute à celle adoptée en 1917 pour soutenir financièrement les soldats qui souhaitent s'établir sur une terre (*Statuts de la Province de Québec*, 9. Geo. V, chap. 9, 1919).

<sup>400</sup> On détient peu d'informations sur la distribution du personnel entre le MTF et le ministère de la Colonisation. Cependant, d'après un organigramme réalisé par Marc Lecours lors de ses recherches sur le ministère de la Colonisation, on retrouvait en 1942 au moins neuf ingénieurs forestiers en poste, dont le directeur principal des services. Sur cinq services au total, quatre sont sous la responsabilité d'un ingénieur forestier, soit ceux des Terres de Colonisation, du personnel extérieur, de l'établissement des colons et celui de la surveillance et de l'aide aux colons. Ceci tend à confirmer l'influence des ingénieurs forestiers dans le domaine plus large de la colonisation (Marc LECOURE, *Histoire de l'administration québécoise : secteur colonisation*, Montréal, Université de Montréal, 1972, p. 49).

MTF et du ministère de la Colonisation, Piché se félicite du travail accompli, mettant « fin à la légende qu'il y avait de l'antagonisme entre les deux Départements ». Il reprend ainsi, à l'échelle administrative, les discours politiques et publics sur la convergence des deux ministères. Il ajoute qu'au contraire, « nous travaillons en harmonie, mais, quelle que soit l'intégrité des personnages et des méthodes employées pour faire la classification, l'on ne parviendra jamais à donner satisfaction à ceux qui réclament des lots, surtout lorsqu'ils savent eux-mêmes que ces lots ne sont pas aptes à être cultivés<sup>401</sup> ». Dans tous les changements qui marquent le début des années 1920, l'importance accordée à mettre de l'avant l'existence d'une franche et saine coopération entre les deux ministères occupe toujours une place importante dans les discours. Ceux-ci camouflent des tensions qui restent vives cependant entre les deux parties, et la réhabilitation de la forêt dans l'imaginaire collectif semble devoir passer par sa réconciliation avec la colonisation.

Un premier volet de la loi concerne le droit à la propriété foncière. Dans les suites du transfert de responsabilités entre ministères, l'idéal de « la terre libre au colon libre » et du colon maître chez lui, devient la pierre angulaire du discours sur la colonisation. L'image de la propriété avait toujours été mobilisée pour encourager la population à privilégier la terre au mode de vie ouvrier, principalement en milieu urbain, mais aussi toute forme de travail journalier ou dans les chantiers. Cependant, au-delà des déclarations politiques, même lorsque celles-ci sont inscrites dans la loi, la réalité est parfois plus complexe, et c'est ce que nous tenterons de saisir ici.

Techniquement, la règle du double-droit de propriété, un irritant majeur dans les relations entre les exploitants forestiers et les colons, est enfin abolie. Mais dans les faits, la loi ne protège véritablement que les terres déjà sous billet de location, dans la mesure où elles ont été préalablement classées propres à la culture. Par exemple, dans le cas où une terre serait abandonnée, saisie, ou vendue, si celle-ci est considérée comme propre à la culture, aucun droit de coupe ne peut y être accordé. Cependant, dans le cas où un lot,

---

<sup>401</sup> « Appendice 9. Rapport concernant le Service forestier par G.-C. Piché, chef du Service forestier », *RAMTF*, 1922-1923, p. 26.

donné auparavant sous billet de location, se retrouverait dans une zone classée impropre à la culture, celui-ci serait réintégré au permis de coupe dans lequel il était inclus auparavant. Concernant les terres transférées au ministère de la colonisation en 1921-1922, les concessionnaires possédant des droits de coupe sur ces terres les conservent néanmoins jusqu'au 30 avril suivant l'émission du billet de location, s'il y a lieu. Le seul avantage que retire le colon est un droit de préséance pour réaliser la coupe de bois au profit du porteur de licence, au taux en vigueur dans la région. Quant aux terres qui sont mises à la disposition du département de la Colonisation, des mines et des pêcheries à compter de 1923, il est prévu qu'un avis de vingt mois soit donné aux porteurs de licences avant l'expiration du droit de coupe. La durée de vingt mois est comptabilisée à compter du premier septembre suivant le dépôt de l'avis au bureau de poste de Québec. La coupe de bois s'effectuant durant l'hiver, cette clause a pour effet d'octroyer deux saisons aux concessionnaires forestiers pour récolter le bois sur les terres dédiées à être livrées ensuite à la culture.

Un deuxième volet de la nouvelle réglementation est consacré aux défrichements et à l'utilisation des bois. Un premier aspect concerne le règlement sur les défrichements et un second sur les droits de coupe. Tout d'abord, concernant les défrichements, le colon demeure dans l'obligation de défricher un minimum de trois acres par année, mais ne peut en défricher plus de cinq sans la permission du ministre. Il est ensuite précisé, qu'

[i]l ne sera coupé de bois avant l'émission des lettres patentes que pour le défrichement, le chauffage, les bâtisses et les clôtures ; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans permis sur les terres publiques.

Il sera cependant loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'émettre des lettres patentes, trois ans après l'émission du billet de location, quant aux terres publiques déboisées, pourvu que toutes les conditions d'établissement fixées par la loi et les arrêtés en conseil en vigueur aient été au préalable remplies<sup>402</sup>.

---

<sup>402</sup> « Loi amendant les Statuts refondus, 1909, concernant le département de la Colonisation, des mines et des pêcheries », *Statuts de la province de Québec*, 11 Geo. 5, 1921, p. 210.

Parmi ces conditions, on retrouve celle d'avoir défriché un minimum de 30 % du lot – équivalent généralement à trente acres –, dont cinq acres sont tenus d'être labourables. Ce règlement vise à forcer le colon à défricher et à créer un établissement agricole, mais aussi à limiter son utilisation de la matière ligneuse. On souhaite de la sorte contrer les colons spéculateurs, en limitant les défrichements trop rapides qui dissimuleraient des intentions commerciales.

Cependant, ce règlement contient plusieurs éléments qui entrent en relation avec d'autres préoccupations présentes chez les gestionnaires forestiers. On peut penser notamment à la conservation de réserves de bois pour les colons ainsi qu'à la création de zones forestières tampons entre les concessions et les petits propriétaires, deux idées chères à Piché.

La loi a aussi pour objectif de régler le problème de la fiscalité associé à la coupe de bois chez les colons. Il faut rappeler que jusqu'alors, le colon pouvait voir tout simplement son billet de location lui être retiré s'il contrevenait aux règlements concernant le prélèvement des bois. Dorénavant, le droit de propriété du colon est protégé, mais il peut être pénalisé par l'imposition de droits de coupe. Aucun droit de coupe n'est prélevé tant « que ce bois soit coupé de bonne foi dans la partie qu'ils sont tenus de défricher pour remplir leurs obligations ». Cependant, hors de ces conditions premières, « [d]urant les cinq années qui suivent l'émission des lettres patentes, l'acquéreur de la coupe de bois sur la partie non défrichée du lot vendu pour fins de colonisation, doit payer double droit de coupe à la couronne ». Finalement, « [d]urant vingt ans après l'émission des lettres patentes, une étendue de quinze pour cent de chaque terre concédée par la couronne pour fins de colonisation, doit être maintenue en forêt, pour l'usage domestique du propriétaire ou du possesseur<sup>403</sup> ». Encore une fois, si cette clause n'est pas respectée, le propriétaire du lot devra payer une somme équivalente au double du droit de coupe en vigueur.

---

<sup>403</sup> « Loi amendant les Statuts refondus, 1909, concernant les terres publiques, les bois et les forêts », *Statuts de la Province de Québec*, 11. Geo. V, chap. 33, 1921.



Ces nouvelles règles répondent à certaines revendications faites par Piché depuis plusieurs années. La première consiste à imposer des contraintes assez sévères pour forcer les propriétaires à développer un aménagement rationnel de la ressource forestière. Cet argument remonte au XIX<sup>e</sup> siècle, déjà défendu ardemment par Henri-Gustave Joly de Lotbinière. Même Jean Rivard, en colon modèle, malgré son zèle à lutter contre la forêt, se montre d'ailleurs soucieux de conserver, une fois son établissement complété, une parcelle de bois pour ses besoins domestiques. Mais une autre raison consiste à poser les bases d'une intégration des bois récoltés sur les lots privés dans le système de redevances, un irritant soulevé fréquemment par Piché, mais certainement plus difficile à faire accepter aux défenseurs de la colonisation. Le colon est déjà accablé par plusieurs obligations, confronté à développer son établissement avec un soutien très mitigé des autorités politiques en termes d'infrastructures de transport, notamment. Le contraindre à payer un droit de coupe est donc en quelque sorte incompatible avec l'idée générale qui entoure la colonisation, car il crée une brèche dans la démarcation établie entre l'exploitation forestière et la colonisation.

La nouvelle législation répond donc favorablement aux demandes pour une plus grande autonomie du Département de la Colonisation à l'égard de l'administration des lots sous billet de location. En contrepartie, on continue d'assurer aux concessionnaires forestiers une prééminence sur la récolte des bois, et on renforce l'encadrement à l'égard du colon, limitant sa capacité à tirer profit de la récolte des bois. La manœuvre est menée sous prétexte de contrer la spéculation des faux colons, et de favoriser la réussite du colon de bonne foi. En filigrane, la loi répond aussi aux plaintes adressées au MTF par les colons qui font face à des pénuries de bois pour leur usage domestique, en leur imposant de conserver en bois debout une partie de leur lot.

En matière d'exploitation industrielle, la position du MTF est clairement en faveur du maintien du statut public des forêts et de l'exploitation par la grande industrie. Cependant, il s'intéresse de plus en plus à la forêt privée pour préserver la paix sociale. Tout d'abord en s'assurant que le colon puisse subvenir à ses besoins, et du coup cesser ses plaintes contre

les exploitants forestiers. Mais aussi pour contrer les critiques concernant l'absence de mesures de taxation sur le bois provenant des lots privés. Finalement, on tente d'intégrer les petites forêts privées aux nouvelles normes d'aménagement, qui préconisent la continuité du couvert forestier. La loi constitue une façon de promouvoir ce vaste plan de diffusion des idées forestières, et d'éduquer la population à l'importance de la forêt.

### **La classification des terres : méthodologie et bureaucratie**

Jusqu'au début des années 1920, la classification et l'inspection des lots de colonisation demeurent les principales tâches du MTF, en raison du défi technique et méthodologique qu'elle représente. Les exemples étrangers, s'ils servent de guide et d'exemple, ne fournissent pas la marche à suivre pour s'engager sur un territoire inhabité qui ne semble pas rencontrer de frontières, sinon celles établies sur papier, et qui révèle une flore encore inconnue.

Lors de la création du MTF, la classification des terres est présentée comme une solution aux oppositions idéologiques entre les conservateurs et les libéraux dans un contexte de crise politique canalisée autour des enjeux de l'exploitation des ressources. La classification était alors considérée comme un moyen simple, efficace, et surtout rationnel, de régler les conflits entre la colonisation et l'exploitation forestière, que l'on disait dominés par le « sentimentalisme ». En 1904, les plus optimistes – ou démagogues – imaginaient la question de la classification réglée à l'intérieur d'un délai de six mois<sup>404</sup>.

Des directives sont rapidement émises par le sous-ministre enjoignant les arpenteurs et les explorateurs à noter systématiquement et uniformément les informations récoltées. Il précise les distances et les fréquences à respecter pour l'installation des bornes d'arpentage, ainsi que le type de renseignements qui doivent y être consignés.

---

<sup>404</sup> Simon-Napoléon Parent, *Journal des débats*, 1904, p. 437.

À tous les trois ou quatre cents pieds, et à des distances plus rapprochées, s'il le faut, vous prendrez note dans votre livret, de l'aspect général de la contrée et de la nature du sol des terrains traversés.

Dans vos entrées, vous devrez aussi faire figurer toutes les données pour vous permettre d'estimer la quantité, en mesure de planche, de bois propre au sciage, et le nombre de cordes de bois de pulpe et de bois de chauffage que chacun des lots examinés peut contenir<sup>405</sup>.

Des repères sont également établis afin de guider l'analyse des informations récoltées en vue de la classification. Ainsi,

[p]our être considéré comme étant propre à la culture et classifié en conséquence, chaque lot devra contenir au moins 40 pour cent de terres arables comprises en un seul bloc, ou 50 pour cent en deux ou trois circuits, pourvu qu'ils ne soient pas trop éloignés les uns des autres, et qu'ils puissent être facilement exploités avec avantage dans un seul établissement agricole.

Finalement, les opérations doivent se dérouler en trois étapes :

1. La reconnaissance, l'arpentage et la subdivision des lots;
2. La classification des lots, d'après une évaluation du potentiel agricole ;
3. L'approbation du rapport d'inspection par un représentant des intérêts des colons choisis par le député.

Quinze ans plus tard, la classification se présente comme une tâche toujours plus complexe, et dont les principes d'objectivité n'ont pas su faire disparaître l'émotivité que suscitent les divergences reliées à l'expansion territoriale.

Dès son arrivée, Gustave Piché va s'attaquer aux méthodes de classification. Au-delà des discours politiques, il semble clair pour lui que la séparation des terres n'est qu'un

---

<sup>405</sup> « Appendice 31. Instructions aux inspecteurs des terres », *RAMTF*, 1904-1905, p. 134.

préalable technique afin de passer à l'étape suivante, soit la réalisation d'inventaires forestiers et l'aménagement des forêts. Il critique les rapports trop enthousiastes sur le potentiel agricole des terres et y apporte plusieurs nuances. Lors d'une communication tenue à la réunion de l'Association forestière du Canada, il rappelle que tout le territoire au nord du fleuve Saint-Laurent reste pratiquement inconnu, et qu'il est par conséquent impossible de dire quelle proportion on peut espérer transférer à l'agriculture<sup>406</sup>.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les explorations sont surtout guidées par la géologie, qui domine alors les sciences de la terre<sup>407</sup>. Le MTF travaille d'ailleurs en étroite collaboration avec les géologues de la Commission canadienne de Géologie et plusieurs d'entre eux signent des rapports d'exploration livrés au MTF. En comparaison, les connaissances sur la flore sont quant à elles encore très embryonnaires<sup>408</sup>. On mise surtout sur l'analyse des sols pour diviser les terres. La forêt demeure quant à elle étudiée pour son potentiel ligneux<sup>409</sup>.

La première chose à faire consiste donc à élaborer une méthodologie adaptée à la réalité géographique, mais aussi administrative, du Québec. Piché tente de réfléchir la forêt dans sa totalité et dans sa continuité spatiale. Il avance en ce sens une première typologie des forêts en fonction du type de propriétaires, soit 1. Terres à bois des fermiers; 2. Concessions forestières; 3. Forêts vierges (propriété exclusive de l'État), en vue d'en planifier l'exploitation<sup>410</sup>. Dans un deuxième temps, il travaille à mettre en place des moyens pour mieux appréhender la réalité du terrain.

---

<sup>406</sup> G.-C. PICHE, « Situation forestière de la province de Québec. Travail lu par M. G.-C. Piché ingénieur-forestier, à la réunion de l'Association forestière du Canada, le 12 mars 1908 », *op. cit.*, p. 25.

<sup>407</sup> En 1908 notamment, Mgr Laflamme recommande de s'en remettre à la géologie pour résoudre le problème de la classification des sols (Mgr J.-C. K. LAFLAMME, « La colonisation et la forêt », dans *Convention forestière canadienne. Tenue à Montréal, les 11 et 12 mars 1908*, Québec, Département des Terres et Forêts, 1908, p. 8-9.)

<sup>408</sup> Ce n'est qu'en 1935, avec la parution de la *Flore laurentienne*, du Frère Marie-Victorin, que les connaissances vont véritablement s'améliorer en matière de botanique.

<sup>409</sup> En témoigne « Liste des arbres et arbrisseaux indigènes ou naturalisés de la Province de Québec » (« App. 28, RAMTF, 1906-1907) et la publication de J.-C. Langelier, *Les arbres de commerce de la Province de Québec*, Québec, Département des Terres et Forêts de la Province de Québec, Dussault & Proulx Imprimeurs, 1906.

<sup>410</sup> G.-C. PICHE, « Situation forestière de la province de Québec. Travail lu par M. G.-C. Piché ingénieur-forestier, à la réunion de l'Association forestière du Canada, le 12 mars 1908 », *op. cit.*, p. 25.

L'occasion se présente en 1907, lorsque Piché est lui-même appelé à effectuer l'inspection du canton Tellier, dans le comté de Joliette – au nord-est de Montréal –, à la suite de demandes des citoyens de Saint-Côme pour son ouverture à la colonisation. Piché privilégie alors l'étude de type monographique. Après avoir fait un bilan des deux rapports d'exploration précédents dont les résultats étaient contradictoires, il se rend sur place et enregistre ses propres observations sur les conditions du sol, sur la topographie, l'état de la végétation et sur les conditions d'exploitation. À chaque observation de changement du sol, il creuse un trou pour en étudier les caractéristiques physiques : structure, texture, couleur, épaisseur de l'humus, du sol végétal, du sous-sol, des types de cailloux contenus dans le sol ou à sa surface. Lorsqu'il constate un changement dans le type du sol, il prélève un échantillon, 21 au total qu'il va faire analyser à la ferme expérimentale d'Ottawa. Il va également entailler et abattre quelques arbres afin d'étudier les cernes de croissance comme source d'informations témoignant de la richesse du sol. Au terme de son rapport, Piché justifie l'attention qu'il juge nécessaire d'accorder à la méthode :

L'on me pardonnera d'avoir insisté si longuement sur les méthodes que j'ai employées pour étudier les terres du canton Tellier. Mais, étant donné les critiques nombreuses que l'on a faites, ces derniers temps, au sujet de l'efficacité de la classification des sols dans cette province, je me crois justifiable d'avoir ainsi exposé le système employé et les soins apportés pour donner un rapport impartial et exact. Je ne veux pas dire que ma méthode est parfaite, non, car tout est susceptible de perfectionnement, mais je suis convaincu qu'en visitant soigneusement un canton, en y étudiant la végétation tant forestière que spontanée et en prenant de bons échantillons, que l'on fera ensuite examiner par un chimiste compétent [...] on devra certainement faire une classification qui devrait donner satisfaction à tous les intéressés de *bonne foi*<sup>411</sup>.

Piché va également soumettre son rapport sur la classification du canton Tellier à monsieur Henry, professeur à l'école forestière de Nancy, qui lui recommande alors d'étudier « la flore herbacée et l'état de la végétation arborescente », un moyen selon lui

---

<sup>411</sup> « Appendice 26. Rapport de M. G. C. Piché, ingénieur forestier, concernant le canton Tellier », *RAMTF*, 1906-1907, p. 78-79.

plus sûr et surtout plus rapide que l'analyse chimique des sols<sup>412</sup>. Malgré ces recommandations, c'est l'étude des sols qui va demeurer la référence en matière de classification. En 1916, un ingénieur forestier du MTF va être spécialement affecté à cette tâche, un laboratoire y est dédié à l'École forestière de l'Université Laval, et un cours sur la mécanique des sols forestiers est également intégré au programme de formation des ingénieurs. En 1919, la formation des ingénieurs forestiers compte 50 heures d'étude des sols, contre 25 heures de laboratoire de botanique<sup>413</sup>. La forêt, même pour les ingénieurs forestiers, demeure un milieu complexe à concevoir dans sa globalité.

Pour revenir à notre trame, l'occasion se présente à Piché de mettre en œuvre une véritable méthode de classification des terres avec l'ouverture de l'Abitibi au début des années 1910. L'ouverture de ces nouveaux territoires laisse entrevoir la possibilité de précéder les colons et de coordonner leur établissement avec la construction de routes, de planifier l'organisation du noyau de la colonie, et éventuellement son développement en village<sup>414</sup>. En fait, Piché imagine même une certaine forme de colonie modèle basée sur une classification divisée en deux grandes étapes. À la suite d'une première exploration, on identifie les terrains incultes, qui sont mis à part en vue d'être affermés ultérieurement à l'exploitation forestière. Lorsque le sol est jugé propre à la culture, le MTF en fait la subdivision en lots de ferme et entreprend une seconde classification, afin d'identifier les

---

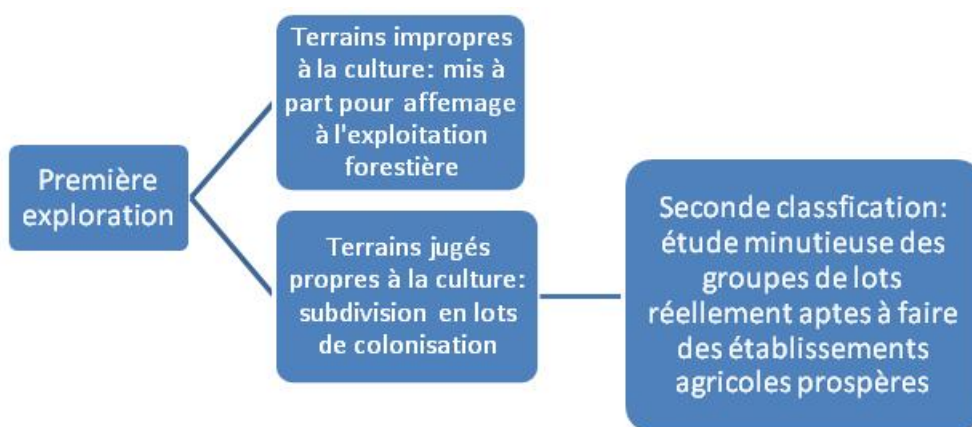
<sup>412</sup> « Appendice 72. Lettre de M. G. C. Piché concernant son rapport sur le canton Tellier », *RAMTF*, 1906-1907, p. 297.

<sup>413</sup> Pourtant, la question de la nomenclature avait déjà posé des problèmes, notamment pour l'identification des différentes espèces d'épinettes croissant en terrain marécageux. Ce cas a été relevé, car il avait un impact sur la réglementation concernant les diamètres limites de récolte. Le diamètre réglementaire était de onze pouces à une hauteur de deux pieds du sol, à l'exception de l'épinette noire, réduit à sept pouces. Cependant, comme il pouvait être difficile de distinguer l'épinette noire des autres espèces d'épinettes dans les milieux à croissance lente, les exploitants ont profité de cette faille pour déroger au règlement. Toutes les essences d'épinette croissant en terrain marécageux furent donc regroupées sous le terme « épinette de savane », accordant le droit de coupe à un diamètre de sept pouces (Cyrille GELINAS, *L'enseignement et la recherche en foresterie à l'Université Laval, de 1910 à nos jours*, op. cit., p. 36).

<sup>414</sup> Comme on l'avait d'ailleurs déjà imaginé lors de la Commission de la Colonisation (*Rapport de la Commission de Colonisation de la Province de Québec*, op. cit., p. 60-61).

groupes de lots qui présentent un potentiel d'établissements agricoles prospères<sup>415</sup>. Pour faciliter sa compréhension, nous l'avons illustré sous forme de schéma.

Figure 20 : Schéma de la méthode de classification des terres, 1911.



Source : Maude Flamand-Hubert, 2016.

Cette façon de faire tente de résoudre un problème de fond, soit celui de l'échelle de classification. De façon concrète, doit-on classer les terres lot par lot – en se basant sur la proportion de sols arables sur un lot –, ou doit-on préconiser une classification en fonction de la densité des sols arables à l'échelle des cantons? Elle remet en perspective les observations ponctuelles des explorateurs et des arpenteurs qui, comme nous l'avons vu précédemment, suscitaient l'enthousiasme. Car dans de nombreux cas se pose dès lors le problème de la quantité de lots de bonne qualité et de leur proximité à l'intérieur d'un même canton. Il s'agit d'un changement important dans la façon de percevoir le territoire et ses usages. Le succès des colonies ne repose plus que sur la réussite individuelle des colons, mais sur l'organisation collective.

<sup>415</sup> « Appendice 18. Rapport de G. C. Piché concernant l'Abitibi », *RAMTF*, 1911-1912, p. 50; « Appendice 19. Rapport concernant la colonisation dans l'Abitibi », *RAMTF*, 1913-1914, p. 33.

En 1917, Piché s'inspire de la méthode de classification du Service forestier des États-Unis, basée sur les principes conservationnistes<sup>416</sup>. Pour que les lots soient réservés à l'agriculture :

- 1- Ils doivent avoir une valeur bien établie pour l'exploitation agricole.
- 2- Ils doivent avoir une valeur permanente plus grande pour l'agriculture que pour les fins premières pour lesquelles les Réserves Forestières [...] ont été créées, à savoir, pour la production du matériel ligneux nécessaire au pays et la protection des sources des cours d'eau.
- 3- Leur occupation, pour des fins de culture, ne doit pas occasionner de dommages aux réserves forestières.
- 4- Elles ne doivent pas être nécessaires pour des fins d'intérêt public, comme le développement d'une chute d'eau, etc.

Piché ajoute deux autres principes adaptés à la situation du Québec. Il dit aussi s'appuyer

1. Sur la situation géographique des terrains par rapport aux autres établissements agricoles;
2. Sur leur état de groupement, car il ne peut être question des lots de terre trop éparpillés.

Pour Piché, il est d'ailleurs évident que la colonisation, envisagée du seul point de vue agricole, n'est pas viable, et qu'il faut trouver des moyens d'élargir la vocation des colonies à l'exploitation des forêts. Tout au long des années 1910, Piché propose de revoir les clauses du billet de location afin d'y introduire des réserves de bois à hauteur de 20 % pour constituer des lisières entre les abatis et la forêt lors des brûlages. Il tente aussi d'introduire par divers moyens d'élargir le droit des colons à vendre du bois et de diversifier les possibilités de mise en valeur des produits forestiers<sup>417</sup>. L'intégration de la forêt et du bois aux projets de colonisation va continuer de capter l'attention jusque dans les

<sup>416</sup> « Rapport pour le service forestier pour l'exercice 1916-17, par Gustave C. Piché, chef du Service forestier », *RAMTF*, 1916-1917, p. 28.

<sup>417</sup> Sans s'en réclamer, Piché reprend ici les recommandations émises par Georges W. Stephen dans son rapport sur la colonisation (voir *supra*, p. 93-95 et annexe VII).



années 1930, alors que vont même émerger des propositions de colonies forestières ou agro-forestières.

Piché souhaiterait mener une classification des terres fondée sur les connaissances scientifiques. Après dix années de travail, il juge que les travaux de classification doivent faire l'objet d'une révision décennale afin de s'adapter aux changements, tels que les nouveaux modes d'exploitation agricole, la création de nouvelles industries, la construction du chemin de fer, l'agrandissement des paroisses<sup>418</sup>. Ainsi, d'une part le travail de classification initiale se montre plus long que prévu, mais en plus, il doit dorénavant être envisagé dans une démarche itérative.

Cependant, dans le processus de classification entre aussi en ligne de compte dans la composition des équipes d'inspection et des comités d'évaluation, qui se complexifient au fil du temps et de la spécialisation, autant dans le domaine forestier que dans celui de l'agriculture. Au départ, pour assurer l'impartialité des rapports, il est convenu que chaque inspecteur du MTF soit accompagné d'un représentant des intérêts des colons de la localité choisi par le député du comté, et chargé d'approuver le rapport de classification. Des cultivateurs, des représentants des compagnies forestières, des prêtres-agronomes sont tour à tour interpellés pour participer à ces comités. Comme au temps de la Commission de Colonisation, la présence des prêtres permet d'apaiser les critiques du clergé en matière de colonisation. La nomination de prêtres au poste d'agents de colonisation est d'ailleurs une pratique courante sous le premier ministre Gouin<sup>419</sup>.

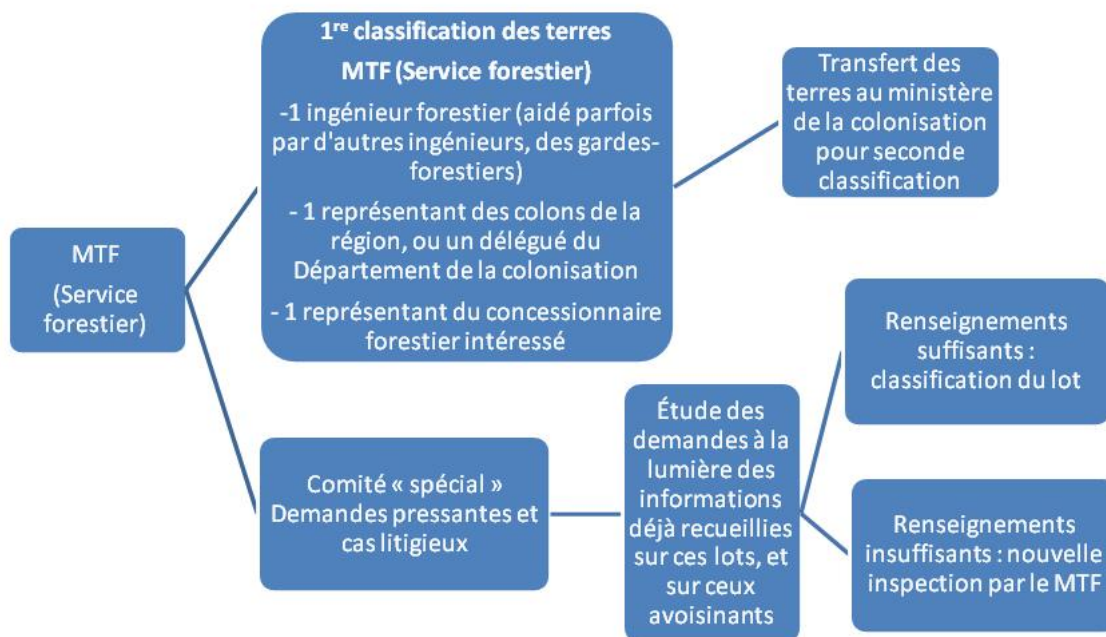
La redistribution des responsabilités en matière de classification et d'inspection des lots entre le MTF et le ministère de la Colonisation, en 1921, permet de préciser le processus. Encore une fois, sa présentation sous forme de schéma en facilite la lecture.

---

<sup>418</sup> « Appendice 1. Rapport concernant le Service forestier », *RAMTF*, 1917-1918, p. 28-29.

<sup>419</sup> JONES, Richard, « Gouin, sir Lomer », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 15, Université Laval/University of Toronto, 2003 –, consulté le 22 sept. 2014, [http://www.biographi.ca/fr/bio/gouin\\_lomer\\_15F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/gouin_lomer_15F.html)).

Figure 21 : Schéma de l'organisation de la classification des terres, 1921.



Source : Maude Flamand-Hubert, 2016.

En fait, la composition des comités devient alors un véritable enjeu. En 1924, Piché précise celle du « Bureau de la révision des classifications contestées » :

1. M l'abbé Bois, professeur et directeur du Collège Ste -Anne de La Pocatière, président
2. Deux représentants de colons ou cultivateurs (Adrien Hudon de Ste-Anne de La Pocatière et Odilon Moreau de St-Aubert)
3. Deux officiers du ministère de la Colonisation: monsieur Garon, I. F. chef du Service des inspections et M. Desgagnées, arpenteur affecté au même service
4. Deux officiers du ministère des Terres et Forêts (Piché, chef du Service forestier et R. Valin , I.F., chef du bureau de classification au Service forestier)

Le fait que plusieurs noms soient ici inconnus importe peu. Ce qui retient l'attention, c'est la prédominance des ingénieurs forestiers (I.F.), qu'ils soient du MTF ou du ministère de la Colonisation, trois au total, dont Piché lui-même, en plus d'un arpenteur.

Les ingénieurs forestiers demeurent les principaux acteurs de la classification. Que ce soit par l'intermédiaire du MTF ou par les ingénieurs forestiers transférés au ministère de la Colonisation, c'est leur vision du territoire qui domine, accordant une prévalence à l'intégration des questions forestières. Par leur formation scientifique générale, ils sont alors considérés comme les « experts » de tous ces territoires vierges ou partiellement structurés<sup>420</sup>.

Piché conçoit d'ailleurs sa mission bien au-delà des cadres de l'exploitation forestière. En 1927, un vaste chantier de recensement des cantons est entrepris. En plus de l'étude des sols, de la description physiographique du terrain, de la mise en relief des obstacles à la transformation du sol en exploitation agricole, on dresse un bilan des défrichements, des bâtisses, des chemins, des écoles, des fromageries, des beurreries, des industries locales, de façon à avoir une idée de l'état de chacune des colonies, et de déterminer plus exactement le potentiel agricole d'une région et ses chances de progrès<sup>421</sup>. À cette fin, on met sur pied en 1928 un nouveau corps technique dédié à étudier la classification des sols et le développement de la colonisation. On espère qu'en combinant l'étude des territoires concédés et non concédés, on parviendra « à séparer définitivement le domaine forestier du domaine où la colonisation peut s'effectuer avec succès<sup>422</sup> ».

L'évolution des méthodes de classification comporte donc à la fois une démarche de rattrapage scientifique et une autre de validation qui passe par la négociation de la

---

<sup>420</sup> Le même phénomène est observé en France (*Les eaux et forêts du 12<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche scientifique, 1990, p. 9). En parallèle, on assiste au développement des sciences agronomiques. Si les ingénieurs forestiers semblent devoir collaborer de plus en plus avec les agronomes, l'intervention de ces derniers se concentre sur les terres une fois celles-ci entrées dans le domaine agricole (HUDON, François. *L'action agronomique au Québec, son histoire, son œuvre*. Montréal, Ordre des agronomes du Québec, 1987, p. 7-25).

<sup>421</sup> « Appendice 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1928-1929, p. 55.

<sup>422</sup> *Ibid.*, p. 56.

composition des comités de classification. Le projet de classification s'était présenté comme un enjeu politique au tournant du siècle. Grâce à la science, on escomptait évacuer les enjeux idéologiques. Cependant, le projet de classification devance les connaissances, les moyens techniques et l'organisation des services gouvernementaux nécessaires pour baliser sa réalisation. L'évolution des méthodes de classification des terres livre donc d'une part les difficultés à intégrer, non seulement dans le domaine juridique, mais aussi dans le domaine écologique, la relation entre le sol et ce qui croît sur celui-ci. Elle nous apprend également qu'en amont du programme scientifique, la classification se présente comme un exercice de négociation entre les acteurs, qui s'impose au-delà du cadre forestier et s'apparente rapidement à une démarche d'aménagement du territoire.

#### **Les réserves forestières, selon l'administration Taschereau**

À l'occasion des élections de 1923, le gouvernement Taschereau publie un bilan de son administration. On y retrouve une explication de la question des réserves forestières qui expose la mise en discours de la situation en fonction des orientations politiques adoptées par le gouvernement :

Il existe un grave malentendu à ce sujet. Beaucoup de gens croient que l'on peut immédiatement faire la démarcation finale entre les terrains propres à la culture et eux qui doivent demeurer à l'état boisé. Cette classification ne peut se faire qu'après des études sérieuses, faites par des techniciens. Après dix ans de travail, le service forestier est en mesure de faire un choix judicieux des secteurs qui doivent rester permanemment en réserve forestière, soit à cause du caractère de leur sol, soit à cause de la nécessité de régulariser le régime des cours d'eau.

Les dévastations causées par les inondations de plusieurs de nos rivières sont, en grande partie, occasionnées par le déboisement intensif. Ne montrent-elles pas combien nécessaire est la présence de massifs boisés aux sources des cours d'eau?

D'autre part, l'industrie forestière, à cause des avantages qu'elle procure à une très grande partie de la population, doit, là où le sol est impropre à la culture, pouvoir compter sur des réserves de matière ligneuse. Il est bien entendu, cependant, que ces réserves ne sont pas établies au détriment des colons. A [sic] ceux-ci d'abord va toute la sollicitude du gouvernement.

*Le gouvernement Taschereau : une administration caractérisée par des actes courageux, de sages lois, une régie économe et des surplus sans précédent. S.l., Québec, 1923, p. 226-227.*

## L'aménagement forestier

Comme nous l'avons déjà mentionné, pour Piché, la classification des terres n'est en fait qu'un préalable à la mise en place d'un programme d'aménagement sylvicole, qui constitue le cœur de tout régime forestier moderne. Une fois la Guerre terminée, Piché se montre confiant quant au cheminement de son service « vers l'organisation systématique, vers la préparation d'un programme de coupes, tracé non pas six mois, non pas un an à l'avance, mais plusieurs années, [...] nous aurons bientôt des plans d'exploitation et peu après des plans d'aménagement<sup>423</sup> ». Néanmoins, ce plan sylvicole n'en reste pas moins encadré dans une organisation plus globale des ressources.

Les changements législatifs et administratifs concernant la question de la classification et de l'inspection des lots ouvrent la voie à l'adoption d'une nouvelle loi sur les bois et forêts. Cette loi vient de façon générale affermir le pouvoir de l'État sur le domaine public<sup>424</sup>. On y retrouve une série d'articles qui imposent des restrictions à l'utilisation du domaine public, comme la circulation en forêt, pour laquelle il faut dorénavant obtenir un permis, ou l'établissement d'une scierie qui requiert l'autorisation écrite du ministre. Des pénalités sont aussi prévues en cas d'utilisation illégale des ressources.

La protection des forêts contre le feu est le principal argument mis de l'avant pour légitimer l'instauration de mesures de contrôle des activités en forêt. Nous reviendrons d'ailleurs dans le prochain chapitre sur les discours qui sont associés à la protection des forêts contre le feu, particulièrement représentatifs de la conception « pichéiste » des forêts. Ce que nous souhaitons mettre en évidence ici, c'est cette façon dont ces nouvelles mesures permettent d'implanter un contrôle généralisé de la circulation sur le territoire qui s'inscrit dans la logique de séparation et de cloisonnement des usages, avancée depuis la création du MTF et du Service forestier. Cette restriction est aussi en continuité avec la volonté de

---

<sup>423</sup> Appendice No. 18. « Rapport concernant le Service forestier », *RAMTF*, 1918-1919, p. 25.

<sup>424</sup> « Loi amendant les Statuts refondus, 1909, relativement aux bois et forêts », *Statuts de la Province de Québec*, 12 Geo. V, chap. 36, 1922.

Piché de mettre fin au chaos qui règne dans la forêt, et d'y instaurer un ordre sous la responsabilité d'un corps professionnel chargé de le faire respecter.

La loi inclut aussi un ensemble de mesures incitatives pour encourager la plantation d'arbres. Par exemple, des primes sont prévues pour les compagnies qui réalisent des activités de reboisement (article 1660). Les municipalités ou autres corps publics sont incités à acquérir des terres publiques, dans la mesure où celles-ci sont vouées à « former des forêts particulières ou urbaines et à y exécuter des travaux de reboisement, pourvu que les propriétés ainsi acquises et améliorées soient aménagées pour en assurer la conservation » (article 1666). La loi marque en ce sens un virage dans les politiques territoriales, orientées jusqu'à ce jour sur les défrichements.

Nous nous concentrerons pour le moment sur l'introduction de l'article 1597a, qui fait figure de premier règlement en matière d'inventaires et d'aménagement forestier, ainsi qu'à l'argumentaire de Piché pour justifier celui-ci. Rappelons qu'auparavant, la seule obligation qu'avait le concessionnaire était de fournir un rapport détaillant les espèces de bois coupés et en quelle quantité, pour que l'État puisse prélever les droits de coupe<sup>425</sup>. La législation de 1922 concrétise en quelque sorte les efforts déployés par Piché depuis son entrée en fonction pour une prise en charge des forêts par l'État.

Dans la foulée des changements législatifs, Piché introduit la notion de « possibilité », qu'il désirerait appliquer éventuellement à l'ensemble des opérations forestières de la province, de façon à « couper chaque année sans diminuer le volume de la forêt », et à cheminer vers une « coupe soutenue et régulière et, d'autre part, vers un enrichissement progressif de nos ressources forestières<sup>426</sup> ».

Ceci ne constitue qu'un premier pas dans la bonne direction, mais c'est un fameux pas dont il faut louer le gouvernement, car cette mesure aura certainement pour effet de régulariser la marche des coupes, et de forcer les concessionnaires à

---

<sup>425</sup> « Article 1603 », *Statuts refondus de la Province de Québec, 1909*, tome 1, Québec, Imprimerie Charles Pageau, 1909.

<sup>426</sup> « Appendice No. 9. Rapport concernant le Service forestier par G.-C. Piché, chef du Service forestier », *RAMTF, 1921-1922*, p. 19.

limiter le chiffre de leurs exploitation [*sic*] non plus aux besoins de leurs usines, mais de la capacité productrice des forêts qu'ils détiennent<sup>427</sup>.

L'introduction de cette notion répond à différentes observations qui suivent l'évolution des recherches menées, et qui remettent en question certaines idées préconçues sur lesquelles on s'appuie pour soutenir le programme de classification. On constate tout d'abord rapidement qu'une bonne terre et un bon climat sont tout autant favorables, voire nécessaires, à la croissance de la forêt qu'à l'agriculture. Les forêts d'épinettes nordiques, en plus de subir les contraintes logistiques de l'éloignement des marchés et de la main d'œuvre, ont un cycle de régénération beaucoup plus court. On observe aussi que les arbres, même à maturité, ont un diamètre de loin plus petit. L'opportunité que représentait au tournant du XX<sup>e</sup> siècle le repoussement continu des frontières de l'exploitation forestière dans « les bassins supérieurs des rivières », dans « ces régions éloignées et élevées [où] le climat est beaucoup plus rude<sup>428</sup> », rencontre des limites au début des années 1920.

C'est aussi pourquoi l'enseignement et la recherche sont au cœur du programme du Service forestier. Piché insiste sur la nécessité du travail de terrain, essentiel pour enfin renverser les représentations de la forêt inépuisable, un préalable pour faire valoir la pertinence l'aménagement :

Pour aborder une politique rationnelle pour l'administration de nos terres forestières, deux choses doivent être connues à l'avance:

1. La quantité de bois de commerce et de bois de pulpe exploitable dans le moment, et
2. Le taux de croissance des essences de choix, c'est à dire qu'il nous faut savoir combien de temps aux espèces commerciales pour atteindre un diamètre donné.

Vu l'absence de ces données essentielles, et surtout le préjugé que nos forêts étaient inépuisables, on a été porté, en certains quartiers, à traiter nos forêts comme

---

<sup>427</sup> « Appendice No. 9. Rapport concernant le Service forestier par G.-C. Piché, chef du Service forestier », *RAMTF*, 1921-1922, p. 19.

<sup>428</sup> *Ibid.*, p. 18.

si on exploitait une mine, une carrière, alors qu'il s'agissait d'une récolte nécessitant un grand nombre d'années pour se reproduire. L'on a aussi perdu de vue l'importance de s'assurer un revenu soutenu, au point de vue du volume exploitable annuellement. Mais le mal, bien que grave, n'est pas irréparable, si l'on sait lui donner le plus tôt possible, toute l'attention nécessaire. Nous devons avoir des précisions sur le volume du matériel ligneux dont nous disposons et être renseignés également sur le délai qui doit s'écouler entre chaque coupe, afin de permettre au capital forestier de se reproduire normalement. Ceci nécessite un programme systématique de recherches et d'enquêtes forestières. Il doit être bien compris que nous désignons ainsi non-seulement [*sic*] les recherches faites en laboratoires, mais aussi tous les travaux sur le terrain de même que les expériences à conduire pour établir certaines lois de végétation<sup>429</sup>.

Fort de ses quinze années d'expérience, Piché considère au tournant des années 1920 que « l'exploitation par jardinage », observée et apprise à l'étranger, n'est pas le « système le plus satisfaisant ». Il est devenu incontournable, pour envisager une véritable politique rationnelle de l'administration des terres forestières, d'« introduire des méthodes améliorées et plus adéquates à nos conditions que ce mode de traitement<sup>430</sup> », même s'il admet craindre que ne survienne « quelque accident ». Sans être plus précis sur ses craintes, Piché est probablement préoccupé par les risques pour l'équilibre du milieu physique que peuvent présenter des coupes réalisées sur de grandes superficies, une méthode qui va à l'encontre de la tendance conservationniste.

Ces hypothèses vont donc ouvrir la voie aux premières coupes rases – ou dite à blanc étoc –, pourtant interdites en principe par l'article 1597 de la loi sur les bois et forêts<sup>431</sup>. L'article 1597a va venir préciser les conditions qui peuvent conduire à autoriser les coupes rases :

Le concessionnaire qui veut obtenir cette autorisation doit en faire la demande au ministre des terres et forêts et produire en même temps un plan d'aménagement

---

<sup>429</sup> « Appendice No. 13. Rapport de G.-C. Piché, concernant le Service forestier », *RAMTF*, 1920-1921, p. 26.

<sup>430</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>431</sup> À noter que dans les faits, des autorisations étaient déjà accordées, mais sans encadrement législatif, et donc sans qu'il y ait d'obligation de réaliser des inventaires.



basé sur un inventaire approprié et fait selon les instructions du département des terres et forêts.

Le concessionnaire qui veut obtenir l'autorisation de faire dans ses forêts des coupes extraordinaires à la suite de chablis, d'incendie, d'épidémies d'insectes ou de maladies cryptogamiques, doit en faire la demande au ministre des terres et forêts et produire un plan indiquant l'étendue des forêts ainsi endommagées<sup>432</sup>.

La logique de Piché est la suivante : en établissant des opportunités permettant aux exploitants de déroger au règlement de base qui est celui du diamètre limite, Piché cherche à stimuler la production d'inventaires et de plans d'aménagement, ce qui lui permet par la même occasion d'élargir les activités de contrôle du Service forestier aux coupes régulières, qui échappent sinon à toute mesure de vérification, à l'exception du mesurage des billots après leur récolte. Dès l'année 1922-1923, Piché instaure une procédure claire en huit étapes pour la réalisation de ces plans d'aménagement par les compagnies :

1. Demande de la compagnie auprès du MTF lorsqu'elle veut inventorier ses forêts.
2. Entente entre la cie [compagnie] et le MTF sur la méthode à employer pour faire l'inventaire et sur les instructions à donner aux chefs d'équipes, etc.
3. Inspecteurs du MTF vont de temps à autre surveiller l'exécution de l'inventaire
4. Compilation des résultats et préparation des plans
5. Transmissions de ces documents pas la compagnie au Service forestier, Bureau des aménagements, pour étude
6. Adresse ses recommandations au chef du Service forestier
7. [Le] [c]hef du Service forestier soumet un rapport au ministre
8. Le ministre autorise par un arrêté du Conseil la compagnie à "exploiter, chaque année, une quantité déterminée de bois, qui est basée sur la possibilité de la forêt, c'est-à-dire sur sa capacité sylvicole. En même temps, diverses conditions sont fixées, telles que la production annuelle de plans d'exploitation, la délimitation des périmètres qui sont exploités chaque année, le mode de disposer des déchets de

---

<sup>432</sup> « Loi amendant les Statuts refondus, 1909, relativement aux bois et forêts », *Statuts de la Province de Québec*, 12 Geo. V, chap. 36, 1922.

coupe, le contrôle des coupes et des méthodes d'exploitation, le contrôle fait conjointement par les ingénieurs forestiers du Département et de la compagnie intéressée, etc.”<sup>433</sup>

Le début des années 1920 est particulièrement fertile pour la mise en place de ce type d'interventions, puisque les forêts sont frappées par deux fléaux : une épidémie de la pyrale de l'épinette et une vague d'incendies forestiers. C'est donc en s'appuyant sur la logique de la lutte au gaspillage par voie de règlement spécial que sont autorisées, voire encouragées, plusieurs coupes massives dans les années qui suivent<sup>434</sup>. En insistant sur leur influence dans le calcul de la possibilité, et en encourageant les compagnies à s'approvisionner en premier lieu de ces bois qui, sinon, constitueraient une perte nette de capital, Piché fait valoir l'importance de planifier de façon globale l'exploitation de la matière ligneuse. En contexte de crise des prix du bois et du papier, il s'agit par ailleurs d'un moyen pour stimuler les activités d'exploitation et par conséquent de récolter des droits de coupe.

Dès 1924, il renchérit en proposant de limiter les coupes à l'accroissement annuel par un « système de coupes réglées », de façon à stabiliser et régulariser l'exploitation :

L'on pourrait du reste en agissant ainsi prévoir, longtemps à l'avance, les travaux qu'il convient de faire pour exploiter chaque partie des propriétés; les améliorations nécessaires s'exécuteraient suivant un plan déterminé, d'après un budget spécial. S'il y avait besoin de compléter les approvisionnements de bois, on pourrait alors acheter des colons et des particuliers à aussi bon compte que les américains [*sic*] qui viennent rafler notre bois, aux portes des usines québécoises<sup>435</sup>.

Piché souhaite établir une planification des volumes de coupe en fonction de la croissance de la forêt, et selon une chronologie révisée tous les dix ans, de façon à

---

<sup>433</sup> « Appendice No. 9. Rapport concernant le Service forestier par G.-C. Piché, chef du Service forestier », *RAMTF*, 1922-1923, p. 22.

<sup>434</sup> « Appendice No. 9. Rapport concernant le Service forestier par G.-C. Piché, chef du Service forestier », *RAMTF*, 1923-1924, p. 17.

<sup>435</sup> *Ibid.*, p. 23.

coordonner les prévisions d'une part à la réalité économique, et d'autre part à l'état de la forêt. Pour les ingénieurs forestiers, il est maintenant clair que les lois de la forêt québécoise présente une complexité qui demande un processus de révision constant. Et surtout, dont il est essentiel de réguler la croissance par la gestion des coupes. Mais l'application de ces nouvelles techniques de récolte se heurte encore aux inventaires, qu'il faut tout d'abord réaliser.

C'est donc par le truchement des demandes d'autorisation pour déroger au règlement que Piché parvient à inciter les compagnies à réaliser des inventaires. Quelques unes d'entre elles, qui souhaitent obtenir des garanties d'approvisionnement dans le long terme, font preuve d'initiative. Ainsi, Piché félicite notamment la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, la *Price Brothers*, la *Brown Corporated*, la *Wayagamac* et la *Laurentide* d'avoir entrepris des inventaires de leurs concessions. En 1922, on compte environ 3 000 milles carrés (7 770 km<sup>2</sup>) de superficie inventoriés, soit 4 % du total des surfaces sous permis de coupe<sup>436</sup>.

Dans les années qui suivent, des mécanismes et des protocoles de plus en plus rigoureux sont mis en place pour encadrer les inventaires menés par les compagnies. Mais Piché doit continuellement rappeler à l'État le rôle qu'il lui souhaiterait voir jouer en tant que propriétaire du fonds et de la ressource. Il plaide pour avoir plus de personnels afin de faire la vérification des inventaires et insiste pour que le Service forestier prenne lui-même en charge ce travail. En 1921, tout en mentionnant qu'il n'a pas encore les moyens de s'en occuper, il réitère l'importance d'intégrer éventuellement aux inventaires les forêts appartenant au domaine privé.

---

<sup>436</sup> « Appendice No. 9. Rapport concernant le Service forestier par G.-C. Piché, chef du Service forestier », *RAMTF*, 1921-1922, p. 21.

## **CHAPITRE VI**

### **UN ESPACE PUBLIC ANIME PAR LA FORET**

Contrairement au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les représentations ne sont pas la manifestation d'un changement d'orientation, mais plutôt celle de la maturation de phénomènes déjà en marche. Il en résulte une imagerie mieux définie, particulièrement évocatrice. La consolidation de l'industrie des pâtes et papiers impose dorénavant de nouveaux référents. Avec ses usines imposantes et la richesse qu'elle génère, elle représente une certaine forme de modernité, machiniste et prospère. Du côté des politiques publiques, en filigrane des travaux techniques qu'il est chargé de mener, Piché commence à exposer plus explicitement les contours de sa conception de l'organisation de l'exploitation forestière. On perçoit plus clairement les principes de cette vision « pichéiste » de la forêt, et de quelle façon il souhaite changer les mentalités, en faisant de la conservation des forêts une grande œuvre patriotique. Bien que la devise « emparons-nous du sol » retentisse encore, les représentations de la colonisation héritées du passé cherchent aussi à se renouveler, à se montrer sous un jour plus attrayant et dynamique dans ce monde en mutation. Au contact de la villégiature et du tourisme en pleine expansion, des images nouvelles valorisent les attraits de la forêt, comme une vie saine au grand air ou un accès privilégié à la chasse et à la pêche.

#### **UNE FORET DE PATES ET DE PAPIERS**

Depuis les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, l'industrie des pâtes et papiers s'est affirmée comme moteur de l'économie québécoise, supplantant le secteur du sciage. C'est son essor qui a permis de donner le coup d'envoi aux politiques publiques dans le secteur forestier. Mais ce n'est qu'au milieu des années 1920 que le bois de sciage est officiellement relégué au rang de seconde industrie. Avec l'effort de reconstruction d'après-guerre, certains espoirs persistaient à l'effet d'une reprise significative dans le secteur sciage. On avait aussi misé sur la possibilité de voir d'autres débouchés se développer,

comme la construction d'avions, entreprise pour répondre aux besoins de l'Europe durant le conflit. Cependant, toutes ces perspectives se dissipent rapidement. Dans la conception des gestionnaires de la forêt, le bois de sciage est définitivement remplacé par la pulpe et le papier.

Au tournant des années 1920, la crise des prix du papier et le chômage qui sévit, après le regain d'optimisme qui avait suivi la fin de la Guerre, permettent aux compagnies de négocier à leur avantage les droits de coupe et les diamètres de coupe. La réglementation est dès lors adaptée en ce sens, avec les encouragements de Piché, soucieux de maintenir les emplois dans le secteur forestier, et toujours confiant dans l'avenir. En 1918, porté par l'optimisme de la reprise des activités économiques, le gouvernement planifie une augmentation de la rente foncière et des droits de coupe s'échelonnant jusqu'en 1928<sup>437</sup>. Fier de cette avancée face aux compagnies forestières, l'État recule cependant dès 1921, espérant ainsi relancer les activités d'exploitation. Loin de présenter cette décision comme une concession aux compagnies forestières, le gouvernement y voit plutôt une « sage politique », puisque cette stabilisation des droits de coupe s'accompagne de l'obligation de maintenir les coupes à un minimum de 25 % de la moyenne des dix dernières années, et qu'elle vise à maintenir les emplois en forêt et dans les usines<sup>438</sup>. Ce précédent laissera des traces durables dans les rapports de force entretenus entre les compagnies et l'État, et aura des conséquences importantes sur les volumes récoltés et sur la transformation du couvert forestier.

La déflation du début de la décennie ne représente tout de même qu'un intermède dans la trajectoire florissante des pâtes et papiers. La croissance générale des affaires permet aux compagnies de se montrer particulièrement collaboratives pour réaliser les inventaires réclamés par Piché et pour entreprendre des activités de reboisement durant les années 1920. Ce comportement contribue à nourrir les images d'une industrie alliée du

---

<sup>437</sup> *Le gouvernement Taschereau : une administration caractérisée par des actes courageux, de sages lois, une régie économe et des surplus sans précédent, op. cit.*, p. 219. Durant cette période, le gouvernement entend élever de 6,50 \$ à 8,00 \$ par mille carré la rente foncière et les droits de coupe de 60 %.

<sup>438</sup> *Ibid.*, p. 220.

gouvernement dans la marche du développement économique. Dès 1923, le gouvernement Taschereau doit d'ailleurs de se défendre contre la « fable du contrôle des marchands » sur le MTF, se justifiant d'une exploitation économique de la forêt réalisée dans le cadre de relations d'affaires orientées vers l'intérêt public<sup>439</sup>.

Les activités d'aménagement sont donc envisagées, de concert avec les compagnies, dans la perspective de combler les besoins de cette industrie et les objectifs financiers de l'État<sup>440</sup>. Le souhait profond de Piché aurait été d'assurer l'avenir économique du Québec sur la base d'une utilisation diversifiée des ressources de la forêt. Il va d'ailleurs continuellement chercher de nouveaux débouchés, mais il n'aura d'autre choix que d'admettre la soumission de l'exploitation des forêts québécoises à la prédominance des pâtes et papiers.

Nous avons droit de nous réjouir de ceci, d'autant plus que la province de Québec possède de grandes étendues boisées qui ne pourraient être utilisées autrement, et si l'on calcule qu'elle a également des forces hydrauliques importantes, il y a là une combinaison qui permet à notre province d'avoir une prépondérance marquée dans cette industrie<sup>441</sup>.

Cette prédominance de l'industrie des pâtes et papiers, comme nous l'avons évoqué avec le cinéma industriel, trace la voie à tout un univers teinté de richesse, de modernisme et de prospérité. Le pouvoir économique s'enveloppe d'une aura de prestige. Cette réussite industrielle sert d'argumentaire pour réitérer les discours politiques sur la complémentarité de la colonisation et de l'exploitation forestière. Lors d'une allocution livrée au banquet annuel de l'Association canadienne de la pulpe et du papier à Montréal, le ministre des Finances canadien, Sir Henry Drayton (1869-1950), rend ainsi hommage aux magnats de l'industrie

---

<sup>439</sup> *Ibid.*, p. 220-221.

<sup>440</sup> Stéphane CASTONGUAY, « Foresterie scientifique et reforestation : l'État et la production d'une "forêt à pâte" au Québec dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *loc. cit.*

<sup>441</sup> « Appendice No. 9. Rapport annuel du chef du Service forestier », *RAMTF*, 1924-1925, p. 39-40.

Vous messieurs [...] vous représentez ici le “gros commerce” non pas tant en raison de vos placements ou de vos dividendes mais par le fait qu'en 1881 vous n'aviez que 1592 employés et qu'actuellement vous en avez 26,775; parce que aussi vos industries soutiennent des villages entiers et rendent possible à des milliers de canadiens [*sic*] de vivre heureux “chez eux.”<sup>442</sup>

Mais plus que l'alliance initialement annoncée entre la colonisation et l'exploitation forestière, ce discours reflète le lien de dépendance qui s'est tissé à la fois entre le monde politique et les compagnies forestières, et à la fois entre l'ouverture du territoire et l'exploitation forestière. La suite des propos du ministre Drayton montre d'ailleurs que loin de stimuler la colonisation agricole, l'exploitation forestière aurait plutôt donné forme à une colonisation industrielle, « [l]’ouvrier de ces usines s’il perdait sa place déserterait son village, car tout ce qu’il a, en général, c’est son salaire. Son surplus ayant été toujours placé pour le paiement de sa maison<sup>443</sup> ». Cette position offre à l’industrie les clés pour accéder aux ressources du territoire. Le secteur forestier se trouve de plus en plus livré à ses contradictions.

### **Industrie forestière : image de la modernité**

La capacité des compagnies à s'imposer repose sur leur pouvoir économique, mais également sur le système symbolique qui l'accompagne, et auquel la forêt est associée en arrière-plan. L'industrie forestière dispose de moyens qui lui permettent de mobiliser des outils qui sont difficilement accessibles à d'autres secteurs d'activité, comme l'aviation ou le cinéma, pour frapper l'imaginaire. Les symboles auxquels s'associent les producteurs de pulpe et de papier évoquent la grandeur et la richesse. Par exemple, ils tiennent leur réunion au prestigieux hôtel Ritz-Carlton – surnommé la Grande Dame de la rue Sherbrooke – et demandent à la maison de bijoux Birks de leur confectionner un précieux écusson, exposé

---

<sup>442</sup> Propos rapportés dans « Les manufacturiers de pulpe et de papier », *L'Action catholique*, 22 janvier 1921, p. 7.

<sup>443</sup> « Les manufacturiers de pulpe et de papier », *L'Action catholique*, 22 janvier 1921, p. 7.

dans la vitrine du magasin de la rue Sainte-Catherine. Celui-ci suscite l'admiration, « monté sur un fond de diamants. Le nom de l'Association est en saphir au-dessus du triangle dans lequel est enfermé un arbre modelé en cire. Le soleil qui se lève derrière l'arbre et les rayons sont des rubis. On a employé 1,800 [sic] diamants, 600 rubis et 300 saphirs. Cet écusson est évalué à \$50 000<sup>444</sup> ». Ces deux établissements de réputation internationale, situés dans le *Golden Square Mile* – ou Mille carré doré –, sont des figures emblématiques de la puissance économique de Montréal.

L'inscription de l'industrie des pâtes et papiers dans la trajectoire économique et politique commence à prendre forme, comme en témoigne la une du quotidien *L'Action catholique* du 30 avril 1921 (figure 17). Le texte qui accompagne le montage photographique, qui présente quelques-unes des principales usines de la province et l'intérieur d'un « moulin à papier ». On y valorise l'histoire et l'ancienneté de l'industrie des pâtes et papiers au Québec, pour montrer le processus ayant permis à la Province de prendre le pas de l'industrialisation. Quelques images fortes sont mises de l'avant. On présente le Québec comme « le berceau de la pulpe et du papier au Canada »; avec les États-Unis, il se dispute « l'honneur de la priorité dans fabrication de la pulpe ». Le Québec est la première province du Canada à avoir obtenu une usine de papier de luxe, et dont la production fut primée lors de plusieurs expositions universelles. Chiffres à l'appui, on démontre comment, par le nombre de ses usines, de ses capitaux, la main d'œuvre qu'elle emploie, par les revenus qu'elle génère, cette industrie est la plus importante du Québec. On lui attribue même qu'elle « assure meilleure utilisation de nos forêts<sup>445</sup> ».

---

<sup>444</sup> « Les magnats du papier au Ritz-Carlton », *La Presse*, 21 janvier 1921, p. 15; 23.

<sup>445</sup> « L'industrie de la pulpe et du papier dans notre province », *L'Action catholique*, 30 avril 1921, p. 1. Nous n'avons pas d'informations précises à cet effet, mais cette une s'apparente à une publicité commanditée par le gouvernement provincial. Nous avons placé une version plus complète du texte à l'annexe IX.



Figure 22 : « L'industrie de la pulpe et du papier dans notre province ».

QUATORZIÈME ANNÉE. No 4085. ÉDITION QUOTIDIENNE. QUÉBEC, MARDI 30 AVRIL 1921.

# L'ACTION CATHOLIQUE

CIRCULATION: 39,500. DIV. QUOTIDIENNE: 22,700. ÉDIT. HEBDOMADAIRE: 16,800. Organe de l'Action Sociale Catholique. « L'industrie créée en Québec »

## L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS NOTRE PROVINCE

**INTERIEUR D'UNE MOULIN A PAPIER**

**INTERIEUR D'UNE MOULIN A PAPIER**

**INTERIEUR D'UNE MOULIN A PAPIER**

**HOWARD SMITH PAPER CO (A CADAPPA)**

**DELO-CANADIAN PULP & PAPER CO (SHEWINGAN FALLS)**

**ST MAURICE PAPER CO (TROIS RIVIERES)**

**PULPE BROS & COY (ARADOUANE)**

**LA CIE DE PULPE DE CHICOUTIMI**

**LAURENTINE CO LTD (GRAND MER)**

**BIRD & SON (PONT-ROUGE)**

**DONNACONA PAPER CO (DONNACONA)**

La Province de Québec a été le berceau de l'industrie de la pulpe et du papier au Canada, et elle l'est maintenant à la place d'honneur. La première usine de papier au Canada fut construite à St-Amand, P. Q., en 1805. La seconde le fut 15 ans plus tard, en 1820 à Bedford Basin, N. B. La première pulpe fabriquée pour la fabrication du papier fut faite à l'usine qui est maintenant la propriété de la Canada Paper Co., à Windsor Mills, Québec, et fut ouverte en papier en 1864, à Sherbrooke, par John Thomson. L'inventeur du procédé, Thomson était un canadien d'origine écossaise. Presque en même temps des usines similaires furent faites aux États-Unis avec un tel succès qu'aujourd'hui encore les deux pays se disputent l'honneur de la priorité dans la fabrication de la pulpe. À notre province revient aussi l'honneur d'avoir eu la première usine, dans tout le Canada, pour la fabrication du papier de luxe. Cette usine fut construite à St-Jérôme en 1882 par la compagnie Rolland. En 1883 les produits de cette usine recevaient le médaille d'or de l'exposition universelle d'Anvers. Le même succès fut obtenu à Chicago en 1893 et le Grand Prix de Paris leur fut accordé en 1900. Au cours des dernières années l'industrie de la pulpe et du papier a considérablement progressé dans notre province. On lui prête des succès encore plus grands dans un avenir rapproché. Si on considère le capital investi dans cette industrie, la valeur de la production, la main d'œuvre qu'elle emploie et les revenus qu'elle procure à notre province, cette industrie est probablement la plus importante de toute la province. Il y a actuellement 16 établissements dans la province de Québec: 17 pulperies, 12 papeteries et 12 pulperies et papeteries. Nous constatons, par le dernier

Annuaire Statistique, qu'il n'y en avait que 33 en 1917. En quatre ans le nombre de ces usines a donc augmenté de 13, soit 00%. Le capital investi dans cette industrie est de \$124,101,184 et ce capital augmente toujours par la construction de nouvelles usines et par l'agrandissement de celles qui existent déjà. Cette industrie donne du travail à 14,000 ouvriers, sans compter les hommes de chantier et plus de \$15,000,000, sont distribués en salaires, chaque année. La production de la pulpe et du papier dans la province de Québec a atteint le montant de \$75,200,965, en 1919. Cette industrie a largement contribué à augmenter les revenus du gouvernement de notre province. En 1920 il a retiré \$2,600,000 de ses ressources forestières et surtout de ses limites à bois de pulpe, ce qui représentait 15% des revenus de la province. En 1918, le Ministre des Terres et Forêts, commentait la valeur de cette industrie, disant: "Le développement de l'industrie de la pulpe et du papier est très important au point de vue économique. "Celle industrie assure une meilleure utilisation de nos forêts et nous fait espérer que les immenses territoires du Labrador, de l'Ungava et de la Côte Nord, si riches en bois de pulpe et si pauvres en gros bois, acquiescent une grande valeur. "Comme les forêts du monde s'épuisent chaque jour de plus en plus, il vaudrait que le reste du monde devienne un jour compter sur notre province pour avoir la pulpe et le papier dont il aura besoin".

Source : L'Action catholique, 30 avril 1921, p. 1.

C'est dans cet univers associant le succès économique du Montréal des affaires à l'exploitation des forêts que nous plonge aussi *Jules Faubert*, poursuivant son rêve de devenir le « roi du papier ». Loin de nous permettre d'avoir une idée plus objective de cette réalité, ce roman nous offre l'occasion de côtoyer cet imaginaire industriel qui fait rêvé au début des années 1920.

De la métropole, où il transige des actions en bourse, Faubert veille aux affaires de ses usines et à leur approvisionnement. Il se présente comme un maître dont les effectifs se déploient à travers toute la province :

Déjà de ses agents sont en route. L'un parcourt la Matapédia s'assurant par avance la production des colons pour l'hiver qui vient; un autre la Nouvelle-Écosse; un le Lac Saint Jean [*sic*]; un l'Abitibi. [...] Il se procurera aisément les 80,000 cordes dont il a besoin, chiffre énorme au premier abord. Systématiquement divisé, il peut être augmenté à l'infini tant qu'il y aura du bois dans le Québec et des hommes pour le bûcher<sup>446</sup>.

Dans les traces d'Errol Bouchette, Paquin livre à quelques occasions sa conception de la société québécoise, et ses opinions sur la nécessaire émancipation économique et intellectuelle des Canadiens français. Cependant, à l'opposé du modèle de vertu incarné par les frères Lozé, Jules Faubert n'hésite pas à spéculer et à utiliser ses contacts dans le monde journalistique pour faire « chanter le gouvernement », de façon à obtenir une subvention pour la construction d'un tronçon de chemin de fer. Ces tactiques ne sont-elles pas, au final, profitables au développement de la province si elles permettent aux Canadiens français de se hisser parmi les grands de ce monde, plutôt que de laisser les ressources entre les mains des étrangers pour un vil prix? Le roman de Paquin est un reflet à la fois réaliste, parce qu'il n'aseptise pas les rapports entretenus entre le politique et l'économique. Il anticipe même la grande vague de concentration des compagnies qui va caractériser la décennie 1920. Mais il est aussi idéaliste, en inventant un monde où les Canadiens français occupent le premier rôle dans cette nouvelle narration du Québec.

---

<sup>446</sup> Ubald PAQUIN, *Jules Faubert, le roi du papier*, Montréal, Pierre-R. Bisailon, 1923, p. 27.

C'est un monde de richesse, d'argent, qui représente une ouverture sur le monde et sur la modernité. L'attrait de Jules Faubert pour le succès est porté par une motivation qui dépasse de loin ses intentions personnelles :

Non qu'il aime l'argent pour ce qu'il procure de jouissance, ou en avare. Il l'aime parce que c'est un but à atteindre et que c'est une force : le grand levier moderne.

Cet hiver, si ses affaires vont bien – et elles iront bien – ses seuls bénéficiaires lui permettront la construction d'une usine capable de rivaliser avec celles des plus grosses compagnies. L'entreprise sera lancée. Englober graduellement les plus petits, forcer les plus gros à s'amalgamer avec lui, acheter leur stock au fur et à mesure.... ensuite... ensuite faire osciller le marché à son gré....

Ensuite?....

Il est Jules Faubert le Roi du papier.

[...] Il fait partie non seulement de l'élite de sa race ou de son pays, mais de l'élite du monde entier. Il est plus que les souverains actuels, puisqu'il le sera de fait, tandis qu'eux ne le sont que de nom.

C'est un rêve immense. Il est de nature à le réaliser. Il y a en lui une surabondance de force. Son cerveau clair, lucide, se plaît à jongler avec les problèmes les plus épineux. Plus ils sont inextricables plus il a de plaisir à les démêler et à les vaincre<sup>447</sup>.

Ce rêve de Jules Faubert est une des rares images de la littérature à faire du Canadien français un « self made man » calqué sur le modèle américain. Il représente une exception à la marche de l'État comme seul porteur du développement économique et de l'identité. Contrairement au programme sollicité par Errol Bouchette pour aider le développement des capitaux canadiens-français, dans l'œuvre de Paquin, le territoire et ses forêts appartiennent aux individus qui ont la volonté de s'en emparer, sans que ceux-ci n'aient à attendre de quelque façon une intervention des gouvernements pour s'en saisir.

---

<sup>447</sup> Ubald Paquin, *Jules Faubert, le roi du papier*, op. cit., p. 30-31.

### **Les chantiers : un problème forestier et social**

Une des principales conséquences du succès précipité de l'industrie papetière consiste dans la multiplication des chantiers forestiers et le désordre qui règne dans leur gestion. Dès 1909, lorsqu'il dresse son portrait des opérations forestières, Piché constate la tendance des compagnies à donner « à l'entreprise » – c'est-à-dire à des sous-traitants – la gestion de leurs chantiers de coupe, qui redistribuent à leur tour des contrats entre différents petits *jobbeurs*. La multiplication et l'éparpillement des établissements sur un aussi vaste territoire complexifient leur contrôle.

Selon Piché, les camps tenus en régie – sous la supervision directe des compagnies – sont mieux organisés et bénéficient d'un meilleur encadrement matériel et moral. Leurs méthodes de coupe sont plus efficaces et ils appliquent plus rigoureusement la réglementation, en raison de leur intérêt à la conservation et au renouvellement de la ressource. Il s'agit du modèle dominant dans les forêts de l'Outaouais, que Piché souhaiterait voir s'étendre à l'ensemble de la Province. En continuité de sa pensée interventionniste et son idée d'instaurer de l'ordre dans les forêts, Piché imagine, dans les suites de l'adoption de la loi sur les forêts domaniales en 1925, qu'une exploitation en régie puisse être organisée directement par l'État<sup>448</sup>. Mais il ne peut que constater la diminution des camps de compagnie au profit des *jobbeurs*. Cette dernière, misant sur des réseaux de connaissances et de sociabilités établis à l'échelle régionale, facilite le recrutement de la main-d'œuvre et réduit les coûts de production. Cependant, la multiplication des contractants encouragerait également le favoritisme et les abus.

Ce mode de gestion des opérations forestières a des répercussions d'une part sur les opérations forestières, mais pose aussi des problèmes d'ordre social et moral. Les *jobbeurs* seraient plus enclins au gaspillage et à commettre des infractions. Avec peu de moyens, ils se retrouvent responsables de l'ouverture des chemins, de la construction des bâtiments, de

---

<sup>448</sup> « Appendice No. 9. Rapport concernant le Service forestier par G.-C. Piché », *RAMTF*, 1924-1925, p. 30.

l'approvisionnement du chantier, du respect de la réglementation, de la tenue des livres<sup>449</sup>. L'éloignement des chantiers, la rareté et la mobilité de la main-d'œuvre rendent d'autant plus difficiles la gestion et la rentabilité des camps.

Au fil des ans, Piché compile des données sur la composition et l'organisation des chantiers. Si dès le départ il constate les conditions difficiles de travail et de vie dans les chantiers, celles-ci se dégradent avec la Guerre et la récession économique, qui entraînent une hausse des coûts d'exploitation. Au début des années 1920, Piché se montre particulièrement préoccupé par les conditions d'hygiène, les soins dispensés aux ouvriers blessés et la présence de femmes et d'enfants dans les chantiers. Le chantier constitue un « milieu qui n'est pas toujours convenable pour les mœurs et le progrès social<sup>450</sup> ».

Année après année, Piché réitère dans ses rapports annuels ses demandes au ministre pour une réglementation plus sévère à l'égard des camps forestiers et pour l'augmentation des inspections. La lutte aux mauvaises pratiques s'ajoute donc à la liste de choses parmi lesquelles il faut mettre de l'ordre dans les forêts québécoises. À compter de 1921, les camps forestiers font l'objet d'un contrôle plus assidu. Il s'agit probablement d'une réponse non seulement aux appels lancés par Piché, mais aussi aux critiques qui se multiplient concernant la diminution des salaires, l'augmentation des frais de camp et de voyage, laissés à la charge des travailleurs.

Fidèle à son idéal, c'est par l'éducation de la population que Piché compte faire changer les mentalités. Il va voir dans les camps forestiers un lieu propice à la diffusion de ses idées. Outre la mise en place de mesures coercitives, comme l'imposition d'amendes ou carrément la fermeture des camps, il va mobiliser des représentations pour toucher la sensibilité des hommes qui vivent isolés dans les forêts. Lorsqu'une nouvelle édition du « livre de chantier » est publiée par le Service forestier, on y ajoute de nombreuses

---

<sup>449</sup> « Appendice No. 20. Premier rapport annuel concernant le service forestier, par G. C. Piché, I. F. », *RAMTF*, 1908-1909, p. 51-57.

<sup>450</sup> « Appendice No. 9. Rapport concernant le Service forestier par G.-C. Piché, chef du Service forestier », *RAMTF*, 1922-1923, p. 19.

informations sur la réglementation et sur les grands principes de la foresterie. On y aborde la nécessité de la protection des forêts, les dangers du feu, les abus des défrichements, le reboisement, les diamètres de coupe, les pénalités appliquées pour le gaspillage des arbres, les devoirs et les obligations des mesureurs ou des gardes-forestiers.

Au verso du livre, on y retrouve les vers du poète français Andrée Theuriet (1833-1907)

Au plus profond des bois, la patrie a son cœur.  
Un peuple sans forêt est un peuple qui meurt<sup>451</sup>.

Piché tente ainsi d'inculquer le sentiment d'appartenance et de loyauté envers les forêts qui l'anime lui-même. Mais le chantier reste un lieu marginal et difficile d'accès, qui échappe en quelque sorte depuis toujours aux autorités. Ce qu'il faut conserver à l'esprit, c'est que Piché, le chantier est au nombre des pièces qui constitue le grand plan d'ensemble qu'il imagine pour faire du Québec une grande nation forestière.

---

<sup>451</sup> « Une publication du Service forestier », *La Presse*, 14 novembre 1921, p. 6.

André Theuriet est un auteur français prolifique associé au courant romantique. Il est reconnu pour la qualité de sa prose et de ses vers sur la nature, et plus particulièrement sur les forêts. Soulignons, de sa vaste production, quelques titres évocateurs : *Reine des bois*, Paris, Charpentier, 1891; *Contes de la forêt*, Paris, Charpentier, 1888; *Sous bois: impressions d'un forestier*, Paris, Charpentier, 1887.

Les vers cités seraient extraits d'un poème intitulé « Amis des arbres », qui aurait été composé par André Theuriet à l'occasion de sa participation à une fête donnée par la Société des Amis des Arbres, à Annecy, en 1903. On retrouve le même propos également dans *Sous bois : impressions d'un forestier*, « Là où sont les bois, là est le cœur de la patrie, et un peuple qui n'a plus de forêts est bien près de mourir » (p. 76-77). En évoquant ce thème, Theuriet aurait référé à la défaite de la France contre l'Allemagne, qu'il associait au déboisement.

## Le reboisement et le culte de l'arbre

Le message patriotique de Piché est particulièrement visible dans les discours de propagande pour le reboisement et la plantation d'arbres. Dès le départ, les actions et les discours vont prendre deux tangences : le reboisement à grande échelle pour renouveler les stocks de matière ligneuse, et la plantation d'arbres aux fins d'ornement. Les deux volets de ce programme de reforestation sont par ailleurs intimement liés. D'une part, le reboisement des forêts s'insère dans une perspective plus large visant l'aménagement sylvicole. D'autre part, c'est selon Piché en inculquant à l'ensemble de la population le « culte de l'arbre », qu'elle sera sensibilisée à l'importance de la forêt et à sa protection<sup>452</sup>. Mais nous verrons plutôt que les deux volets du programme vont nourrir des imaginaires distincts.

Dans l'esprit du mouvement conservationniste, l'intérêt du MTF s'oriente tout d'abord vers le reboisement forestier. En cette matière, la Scandinavie, et plus particulièrement la Suède, sont les modèles à suivre. Piché vante les mérites du respect qu'ils portent au patrimoine naturel forestier et à l'industrie forestière, une « affaire scientifique dont la nation s'occupe depuis des siècles<sup>453</sup> ». L'absence de feux de forêt est également une caractéristique qui impressionne grandement les forestiers du Québec, en butte à ce fléau année après année<sup>454</sup>.

Le reboisement commercial vise notamment à restaurer les terres ruinées par le feu ou à régénérer les terrains laissés en friche à la suite de tentatives agricoles infructueuses. En parallèle, des recherches sont menées afin de trouver des moyens d'encourager le reboisement naturel, qui reste une méthode beaucoup moins dispendieuse pour l'État. Le financement des opérations et sa répartition entre le gouvernement et les compagnies se trouvent d'ailleurs au cœur des enjeux liés au reboisement. À compter de 1924, suivant

---

<sup>452</sup> Notamment, dans le contexte de l'essor du tourisme automobile, une grande campagne de plantation d'arbres visant l'embellissement des routes est menée conjointement par le ministère de la Voirie et le MTF de 1922 à 1929. (Maude-Emmanuelle LAMBERT, *À travers le pare-brise : la création des territoires touristiques à l'ère de l'automobile (Québec et Ontario, 1920-1967)*, op. cit. p. 172-185).

<sup>453</sup> « Le reboisement de nos forêts va s'imposer », *La Presse*, 11 juin 1921, p. 30.

<sup>454</sup> Au cours de l'été 1921, Piché effectue un voyage en Scandinavie, ce qui donne lieu à la parution de nombreux articles dans *La Presse*.

l'acceptation du déclin du sciage, les efforts de Piché pour trouver des débouchés à l'utilisation des bois francs vont diminuer de façon significative. En corollaire, c'est à partir de ce moment qu'un vaste programme de reboisement, orienté vers l'épinette, est mis sur pied pour assurer l'approvisionnement de l'industrie des pâtes et papiers<sup>455</sup>. La direction qui est donnée par l'exploitation des forêts au profit de l'industrie des pâtes et papiers va affecter la composition du couvert forestier et par conséquent les usages et pratiques en forêt, mais aussi les représentations. En raison du régime de croissance des arbres, ses effets auront une incidence dans le long terme.

La consolidation de la pépinière de Berthierville, au tournant des années 1920, est un symbole fort de l'avancement du vaste programme d'aménagement forestier dont rêve Piché. En septembre 1922, une visite spéciale est organisée à l'attention des journalistes. Le lieu est présenté comme une « institution intimement liée à l'industrie forestière » et le « siège de la belle œuvre du reboisement de nos forêts »<sup>456</sup>. La pépinière représente une première réussite dans le programme scientifique que s'est donné pour mission le MTF. Pour Piché, elle ne manquera pas de contribuer à la « vulgarisation des idées forestières<sup>457</sup> ». Son œuvre est non seulement technique et scientifique, au point de vue de la production de matière ligneuse et de la recherche sur les spécimens et leur croissance, elle a également une portée sociale :

Ces plantations rendent un double service: elles font se généraliser le culte de l'arbre, accoutument ainsi la génération nouvelle à apprécier à leur juste valeur nos ressources forestières; elles permettront de tirer parti de terres jusqu'alors stériles et ajouteront à ceux de nos peuplements forestiers qui autrefois ont été soumis à des coupes imprévoyantes ou dépréciées par l'incendie, un élément nouveau de reconstitution et de richesse<sup>458</sup>.

---

<sup>455</sup> Stéphane Castonguay a déjà mis en évidence de quelle façon la sylviculture s'organise, au-delà de la question technique de la reproduction des forêts, à la manière un plan de développement régional. (Stéphane CASTONGUAY, « Foresterie scientifique et reforestation : l'État et la production d'une « forêt à pâte » au Québec dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *loc. cit.*)

<sup>456</sup> « La pépinière de Berthierville », *La Presse*, 8 janvier 1921, p. 1.

<sup>457</sup> « Appendice No. 9. Rapport concernant le Service forestier par G.-C. Piché, chef du Service forestier », dans *RAMTF*, 1922-1923, p. 26.

<sup>458</sup> « La pépinière de Berthierville », *La Presse*, 8 janvier 1921, p. 1.





Dès 1916, Piché investit des efforts pour faire la promotion du reboisement auprès des municipalités, en leur fournissant des spécimens destinés à l'ornement. Il imagine un système de pépinières municipales afin que les villes puissent être éventuellement à même de répondre à leurs besoins. On souhaite que l'arbre occupe une place significative dans la planification des villes en expansion. Comme il le dit alors dans son rapport annuel en 1917

Une ville sans arbre est dépourvue d'agréments, et il n'est plus de ville importante aux États-Unis qui n'ait créé un département spécial, – sous la direction d'un ingénieur forestier – pour s'occuper de la question. [...] Les villes de Québec et de Montréal devraient suivre cet exemple, car nombre d'arbres, dont sont ornées leurs rues, laissent beaucoup à désirer<sup>459</sup>.

Il poursuit sur les bienfaits des espaces boisés en milieu urbain et sur leur valeur hygiénique, donnant en exemple le Bois de Boulogne ou Central Park, « car rien ne contribue autant à agréments un groupement que des coins, des trous d'air boisés où l'on puisse aller se reposer au frais par les jours de grande chaleur<sup>460</sup>. »

C'est dans cet esprit que l'article 1666 est inscrit dans la loi de 1922, accordant le droit aux municipalités d'acquérir des terrains publics de façon à encourager la création de parcs municipaux et la plantation d'arbres en milieu urbain – on parle alors de la création de forêts particulières ou urbaines<sup>461</sup>.

Dans les milieux ruraux, en encourageant la plantation d'arbres, Piché cherche à stimuler le reboisement des lots de colonisation en friche et à créer des réserves de bois pour alimenter les petites industries locales ou répondre aux besoins domestiques. En 1922, il établit les grandes lignes d'une stratégie visant à atteindre ces objectifs. Il propose de donner aux municipalités la responsabilité – plutôt présentée ici comme une opportunité – d'assurer une plantation judicieuse et de créer des forêts de type communales, qui pourraient combler ces besoins. « L'essentiel est de partir le mouvement, et surtout

---

<sup>459</sup> « Appendice No. 13. Rapport pour le service forestier pour l'exercice 1916-17, par Gustave C. Piché, chef du Service forestier », *RAMTF*, 1916-1917, p. 37-38.

<sup>460</sup> *Ibid.*

<sup>461</sup> « Loi amendant les Statuts refondus, 1909, relativement aux bois et forêts », *Statuts de la Province de Québec*, 12 Geo. V, chap. 36, 1922.

d'encourager les municipalités à s'y intéresser, puis le reste ira tout seul. Si les municipalités s'en désintéressent, nous pourrions alors constituer ces terrains en réserves forestières cantonales et les astreindre au régime particulier à celles-ci<sup>462</sup>. » Il s'agit d'un enjeu majeur, puisque Piché évalue à deux millions le nombre d'acres défrichés laissés à l'abandon.

Mais surtout, pour influencer l'opinion publique, Piché mise sur l'organisation de la Fête des arbres. Comme nous l'avons déjà mentionné, en 1883, une telle initiative avait vu le jour à l'instigation de sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière<sup>463</sup>. Mais cette fois, la Fête des arbres acquiert un caractère plus officiel en étant inscrite dans la loi<sup>464</sup>. Pour créer l'engouement et « développer ce goût de l'arbre » auprès des municipalités et des cultivateurs, Piché souhaite organiser une grande fête des arbres « avec le plus d'éclat possible ».

Si nous réussissons à développer ce goût de l'arbre, nous recruterons ainsi un grand nombre d'adeptes, qui seront de fervents apôtres de la protection des forêts contre les incendies, car celui qui a planté un arbre et qui en a suivi le développement, sait tout le temps qu'il faut au modeste brin pour devenir un arbre, et par conséquent comprend le soin qu'il faut donner à une forêt naissante pour l'amener jusqu'à maturité<sup>465</sup>.

Encore une fois, Piché prend en exemple les initiatives européennes et états-uniennes, où de pareilles fêtes ont déjà lieu. Son intention est « d'enrégimenter en sociétés scolaires forestières, surtout les élèves adolescents, fréquentant nos écoles rurales et nos collèges, afin d'obtenir leur concours pour boiser partout où la chose est possible, pour orner les abords des maisons, le long de nos routes et de nos places publiques, comme des

---

<sup>462</sup> « Appendice No. 9. Rapport concernant le Service forestier par G.-C. Piché, chef du Service forestier », *RAMTF*, 1921-1922, p. 29.

<sup>463</sup> Marc GABOURY, *Sir Henri Gustave Joly de Lotbinière: Visionnaire et promoteur de la conservation des forêts, au Québec, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit. p. 60-64.

<sup>464</sup> Le statut de la cette fête reste tout de même flou, puisque la loi stipule en fait que « [l]e lieutenant-gouverneur en conseil peut désigner par proclamation un ou plusieurs jours pour la plantation officielle des arbres. Ces jours sont désignés sous le nom de "Fête des arbres". » (« Loi amendement les Statuts refondus, 1909, relativement aux bois et forêts », *Statuts de la Province de Québec*, 12 Geo. V, chap. 36, article 1663, 1922).

<sup>465</sup> « Appendice No. 9. Rapport concernant le Service forestier par G.-C. Piché, chef du Service forestier », *RAMTF*, 1922-1923, p. 30.

sociétés scolaires l'ont fait, avec tant de succès, en Europe<sup>466</sup> ». Piché voit dans cette célébration un moyen de changer les mentalités, c'est-à-dire d'inculquer le goût de l'arbre et de la forêt à une société qui a assimilé, depuis deux siècles, l'arbre et de la forêt comme des ennemis à abattre<sup>467</sup>.

La promotion de la Fête de l'Arbre va s'imbriquer dans l'idée que nourrit Piché de faire de la protection des forêts une œuvre patriotique. Encore une fois, c'est aux vers d'André Theuriet que l'on fait appel :

Le temps est tout à fait propice pour prendre une résolution absolument patriotique et d'une utilité incontestable, celle de planter plus d'arbres [...]

Le culte de l'arbre ne doit pas s'éteindre. Revenons donc à l'arboriculture, source de richesses, et sachons apprécier le rôle de l'arbre comme il convient. "Celui qui plante un arbre, a dit André Theuriet, est un bienfaiteur de l'humanité; celui qui en détruit un, inutilement, est un criminel"<sup>468</sup>.

Malgré les efforts pour placer l'amour de l'arbre au service de la conservation des forêts, les deux discours vont plutôt se poser en parallèle. En effet, l'intérêt pour l'arbre va se développer au profit des essences nobles, alors que la forêt va se trouver reléguée à son rôle utilitariste. Dans l'imaginaire, tous les arbres ne sont pas égaux. Un article publié dans le quotidien *La Presse*, reprenant les propos livrés par le frère Marie-Victorin, nous enseigne que pour celui dont la sensibilité le pousse à être à la fois amant de la science et de la nature, les grandes forêts monotones du nord représentent bien peu d'intérêt comparativement à la composition diversifiée que l'on retrouve au sud de la province :

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, c'est surtout hors des bois, dans les pâturages et les lieux incultes que nos arbres sont plus variés et plus intéressants à étudier. Qui a parcouru nos anciennes régions du Témiscamingue (ceci a été écrit avant les terribles feux de forêt de l'été dernier), ne peut s'empêcher d'opposer la

<sup>466</sup> « Appendice No. 9. Rapport annuel du Chef du Service forestier », dans *RAMTF*, 1926-1927, p. 33.

<sup>467</sup> Marc GABOURY, *Sir Henri Gustave Joly de Lotbinière: Visionnaire et promoteur de la conservation des forêts, au Québec, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, op. cit.* p. 62.

<sup>468</sup> « Plantons des arbres », *La Presse*, 3 mai 1921, p. 6.

relative luxuriance dendrologique de la région montréalaise à l'éternelle monotonie de la forêt du nord, où l'épinette succède au tremble, le tremble au bouleau et le bouleau à l'épinette<sup>469</sup>.

Cette monotonie dont parle Marie-Victorin, c'est la même que celle évoquée dans le roman de Louis Hémon, associé à la lenteur et l'immobilisme des grands espaces et de la vie dans les paroisses de colonisation, à la solitude, à l'absence et à la résignation. Un monde monotone et austère, où il n'y a rien à voir, que « l'éternel vert foncé des sapins, des épinettes et des cyprès<sup>470</sup> », « interchangeable<sup>471</sup> », « immuable<sup>472</sup> », « sombre<sup>473</sup> » : « [...] Il n'y avait rien à voir ici; [...] la vie des bois était quelque chose de si lent qu'il eût fallu plus qu'une patience humaine pour attendre et noter un changement<sup>474</sup>. »

Ainsi, les forêts nordiques du Québec, en plus de paraître inépuisables, sont monotones et ennuyantes. De plus, la sylviculture nourrit l'illusion de leur perpétuel renouvellement. Paradoxalement, les campagnes de propagande qui ont pour objectif de sensibiliser la population à la plantation des arbres et à l'importance de la forêt semblent produire l'effet inverse. Plutôt que de sensibiliser la population à la fragilité des milieux forestiers, la propagande sur la sylviculture et le reboisement semble nourrir l'intérêt pour l'arbre au détriment des forêts, et avoir pour effet de stimuler la croyance dans la capacité humaine à intervenir sur les forêts.

## La protection des forêts

Au cours des années 1920, le programme du MTF reste essentiellement fondé sur les grands principes conservationnistes, soit d'assurer la protection et la régénération des forêts

---

<sup>469</sup> « La flore pittoresque », *La Presse*, 11 décembre 1922, p. 6. L'auteur de cet article publié dans *La Presse* reprend des extraits d'un texte écrit par Marie-Victorin paru dans la *Revue Trimestrielle Canadienne*.

<sup>470</sup> Louis HÉMON, *Maria Chapdelaine. Récit du Canada français*, op. cit., p. 25.

<sup>471</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>472</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>473</sup> *Ibid.*, p. 23; 90; 116.

<sup>474</sup> *Ibid.*, p. 24-25.

dans le but de garantir l'approvisionnement de l'industrie et d'assurer la régulation des fonctions hygiéniques associées aux milieux boisés. Néanmoins, l'idéologie conservacionniste se transforme pour faire place à une approche que l'on pourrait qualifier de plus pragmatique visant la protection des forêts. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, l'expérience états-unienne est le principal repère pour les premiers ingénieurs forestiers québécois. Cette modulation du programme conservacionniste semble être le fruit des efforts déployés au sein du Service forestier afin d'adapter les principes défendus par le mouvement aux réalités géographiques et sociales québécoises.

Il y a dans un premier temps les ajustements nécessaires à l'application d'une idéologie développée dans le contexte de la colonisation américaine, marquée par une réalité géographique, politique et économique distincte. Pour mettre en évidence le contraste, on peut rappeler que le mouvement conservacionniste était porté aux États-Unis par les craintes avérées d'un épuisement de la ressource forestière. La colonisation y est menée sur la base de règles favorisant notamment la concession de vastes superficies destinées à l'élevage du bétail. Aussi, le programme de classification du territoire public y est entrepris avec l'intention non seulement de séparer le domaine de l'agriculture de celui de l'exploitation forestière, mais dans le but également d'organiser une mise en valeur efficiente des différentes ressources naturelles, impliquant un système hiérarchique d'usages et de fonctions. Finalement, chez les anglo-protestants, les idéologies religieuses sont un ressort du pouvoir scientifique et de l'intervention sur le milieu naturel, suivant le principe que Dieu ait mis à la disposition de l'homme des ressources afin qu'il puisse s'en servir<sup>475</sup>.

En vis-à-vis, au Québec, l'immensité et la non-organisation du territoire, ainsi que la perception persistante que les forêts sont inépuisables, posent des défis différents. La religion catholique, à maints égards, contient aussi plus de réticences envers les sciences et

---

<sup>475</sup> Cette distinction entre les États-Unis et le Québec a déjà été soulevée par Michel Girard dans son étude *La forêt dénaturée: les discours sur la conservation de la forêt québécoise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit. Les particularités états-uniennes sont aussi exposées dans Samuel P. HAYS, *Conservation and the gospel of efficiency: the progressive conservation movement, 1890-1920*, op. cit., p. 66-70.

l'instrumentalisation de la nature. La nature possède une essence divine qui la maintient à distance de l'homme. On entretient l'idée d'une incompatibilité entre la foi religieuse et la connaissance scientifique. Tâche ardue, pour des scientifiques comme J.C.K. Laflamme ou Marie-Victorin, de redéfinir la place des sciences au sein d'un système d'éducation sous la responsabilité de l'Église, se définissant sur la persistance d'un programme intellectuel qui repose sur les humanités classiques, et dont les visées sont avant tout l'atteinte d'une connaissance généraliste et non utilitariste<sup>476</sup>. Marie-Victorin, dans ses discours, tente de réconcilier les visions opposées de la science, et de démontrer qu'elle peut être à la fois une « expression des termes de notre intimité avec la nature », tout en étant aussi « l'instrument des conquêtes économiques<sup>477</sup> ». Il est légitime pour un peuple de souhaiter affirmer sa place par l'entremise d'un développement économique fondé sur l'exploitation scientifique des ressources, pourvu que la science ne soit pas réduite au seul motif utilitaire, et qu'elle puisse également conserver, en amont, sa valeur de « recherche désintéressée de la vérité<sup>478</sup> ».

Sur le plan technique et organisationnel, la lutte contre les incendies et les insectes va accaparer une part importante des ressources du MTF. Le surintendant à la protection des forêts conserve d'ailleurs une certaine autonomie à l'égard du Service forestier<sup>479</sup>. En 1924, un Service de la Protection est finalement créé, auquel on confie non seulement des activités de prévention, mais de tout un programme de recherche<sup>480</sup>. L'entomologie occupe alors une place importante dans l'ensemble du système de recherche gouvernemental, tant québécois que canadien<sup>481</sup>. Cependant, ce sont les incendies qui frappent le plus l'opinion

---

<sup>476</sup> MARIE-VICTORIN, *Science, culture et nation, Textes choisis et présentés par Yves Gingras, op. cit.*, p. 24-26; Louise BIENVENUE, Christine HUDON et Ollivier HUBERT, *Le collège classique pour garçons : études historiques sur une institution québécoise disparue*, Anjou, Fides, 2014, p. 18; 26; 131.

<sup>477</sup> MARIE-VICTORIN, *Science, culture et nation, Textes choisis et présentés par Yves Gingras, op. cit.*, p. 72.

<sup>478</sup> *ibid.*

<sup>479</sup> En produisant notamment un rapport annuel distinct.

<sup>480</sup> C'est W.C.J. Hall, entré en poste au Département des Terres de la Couronne en 1892, qui occupe le poste de surintendant à la protection des forêts de 1894 à 1918. Après son départ, Piché reprend la responsabilité de la protection, jusqu'à ce qu'il crée le Service de la protection, qu'il confie à un de ses élèves, Henri Kieffer (1885-1963). (Patrick BLANCHET, *Feux de forêt. L'histoire d'une guerre, op. cit.*, p. 96-99).

<sup>481</sup> Stéphane CASTONGUAY, *Protection des cultures, construction de la nature. Agriculture, foresterie et entomologie au Canada 1884-1959, op. cit.*

publique, avec la croissance de leur nombre, et parce qu'ils suivent le mouvement de pénétration du territoire.

La protection des forêts contre le feu est par conséquent un thème prépondérant dans les discours du MTF, parce que celui-ci concerne directement le public<sup>482</sup>. Annuellement, au cours de l'été ou à l'automne, les quotidiens font état, titres émotifs à l'appui, de la situation des feux de forêt, au Québec, mais aussi dans le reste du Canada et aux États-Unis. La sécheresse qui marque l'été et l'automne 1922 va donner lieu à de nombreux et vastes incendies qui sèment la désolation. Les conditions nécessaires sont réunies pour faire de cet enjeu un agent de changement social. Non seulement le feu va occuper une place significative dans l'imaginaire – toute œuvre littéraire à compter des années 1930 possédera son incendie –, mais il entraîne des changements législatifs qui modifient les rapports sociaux à la forêt, et qui laisseront une empreinte durable dans les représentations.

La protection contre les feux de forêt marque aussi l'imaginaire, parce qu'elle déploie, dès 1910, des effectifs chargés de surveiller les forêts à partir de postes d'observation fixes – les tours à feu –, remplaçant les patrouilles mobiles<sup>483</sup>. Avec le temps, les hommes engagés pour surveiller et à combattre les feux des forêts vont participer à la mise en place d'un véritable réseau de sociabilité dans les milieux forestiers. Certes dispersés, ils vont néanmoins devenir des points de repère sur le territoire. Autour des tours à feu va se consolider un ensemble d'infrastructures de communication supportées tout d'abord par le télégraphe, puis par le téléphone. Un réseau de chemins et de sentiers va s'organiser, facilitant l'approvisionnement et la liaison entre les différents sites. Ils vont ainsi contribuer à l'organisation du territoire. Des affiches sont placardées sur les arbres, dans les camps forestiers ou de chasse, afin de sensibiliser les travailleurs, les colons ou les touristes à éteindre leurs feux de camp, ou à ne pas jeter négligemment leurs mégots de cigarettes sur le sol sec des forêts.

---

<sup>482</sup> Cette transformation sur le plan des discours, a également déjà été relevée par Girard (Michel F. GIRARD, *La forêt dénaturée: les discours sur la conservation de la forêt québécoise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, op. cit.*).

<sup>483</sup> Patrick BLANCHET, *Feux de forêt. L'histoire d'une guerre, op. cit.*, p. 77-79; 101.



La lutte aux incendies forestiers est au cœur de vastes campagnes de propagande menées par le gouvernement. Si l'organisation de la protection est prise en charge par les compagnies, qui fonctionnent par associations régionales sous la supervision du MTF à compter du milieu de la décennie 1910, de nombreux espaces, comme les terres publiques vacantes, les lots de colonisation, concédés ou non, et éventuellement les forêts cantonales, ne sont pas couverts par ces associations. Ils représentent donc des milieux particulièrement fragiles, le plus souvent situés à proximité des milieux habités.

Les colons, les pêcheurs, chasseurs et autres touristes en forêt sont ciblés comme principaux responsables du déclenchement des incendies<sup>484</sup>. Les autorités imposent donc dès 1916 des permis de brûlage pour les abatis, suivi en 1922 des permis de circulation en forêt<sup>485</sup>. Depuis déjà quelques années, on discutait au sein du MTF de l'application d'une telle mesure, et l'émoi que provoque dans l'opinion publique la vague d'incendies, menaçant plusieurs établissements humains, devient une occasion de faire adopter une loi restrictive. Une mesure qui vient ajouter une barrière supplémentaire entre la population et le milieu forestier. Plus largement, les incendies forestiers permettent de canaliser l'argumentaire pour la protection des forêts et de relancer le discours sur les craintes à l'égard de l'épuisement de la ressource.

Les feux d'abatis sont particulièrement redoutés par les autorités, parce qu'ils échappent rapidement au contrôle des colons, qui sont par ailleurs dépourvus de moyens pour combattre les incendies. Bien que des mesures coercitives, telles que des amendes ou des peines d'emprisonnement, sont prévues dans la loi, leur application est difficile en raison des préjugés favorables à l'égard des colons. Leur état de pauvreté, les familles nombreuses qui sont sous leur responsabilité, les conditions d'établissement qu'ils doivent

---

<sup>484</sup> Jusqu'en 1911, c'est l'activité ferroviaire qui aurait été la principale cause d'incendie. Selon Patrick Blanchet, c'est la méthode de comptabilisation au MTF qui aurait permis de porter la colonisation au premier rang des accusés (*ibid.*, p. 72; 76-77).

<sup>485</sup> *Ibid.*, p. 97; 99; 102. « Loi amendant les Statuts refondus, 1909, relativement aux bois et forêts », *Statuts de la Province de Québec*, chap. 36, article 1647a, 1922.

Cet amendement, qui donne le pouvoir au lieutenant-gouverneur d'instaurer des permis de circulation entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 novembre s'il le juge nécessaire, sera reconduit périodiquement par arrêté en conseil à compter de 1923.

remplir, l'absence de machinerie ou d'animaux pour réaliser les travaux de défrichage sont autant de raisons qui expliquent la sympathie des autorités politiques. Le gouvernement mise donc davantage sur l'éducation et la persuasion pour conduire le colon à améliorer ses pratiques<sup>486</sup>.

La protection des forêts contre le feu occupe donc une place significative dans l'espace public. Elle devient un puissant instrument qui permet de justifier et de faire progresser les programmes de contrôle souhaités par l'État. Comme le montre les images publicitaires qui suivent, le MTF, les associations régionales de protection et l'Association forestière canadienne participent à l'effort de propagande pour la protection des forêts contre le feu.

Les images utilisées cherchent à susciter l'émotion en utilisant des référents forts. Dans une publicité produite en 1917, en plein cœur de la Première Guerre mondiale, on reprend une imagerie qui réfère aux scènes de champs de bataille pour illustrer la dévastation que peuvent causer les feux de forêt. Une autre montre une famille de colon dont l'établissement est la proie des flammes. Le cinéma est aussi utilisé pour éduquer la population à la protection des forêts contre le feu, comme on peut le voir avec une photographie de la « caravane » L'Association forestière canadienne, qui circulait dans les paroisses pour présenter rejoindre les populations rurales. Les associations régionales de protection et les compagnies forestières organisaient aussi ce genre d'événement.

---

<sup>486</sup> *Ibid.*, p. 103.

Figure 24 : « Defend your country ».



Source : Collection SHFQ, ressource électronique,  
<https://www.flickr.com/photos/shfq/7487305156/in/album-72157630358118836/>, [consulté le 21 novembre 2016].

Figure 25 : « La cigarette, cause de ruines ».

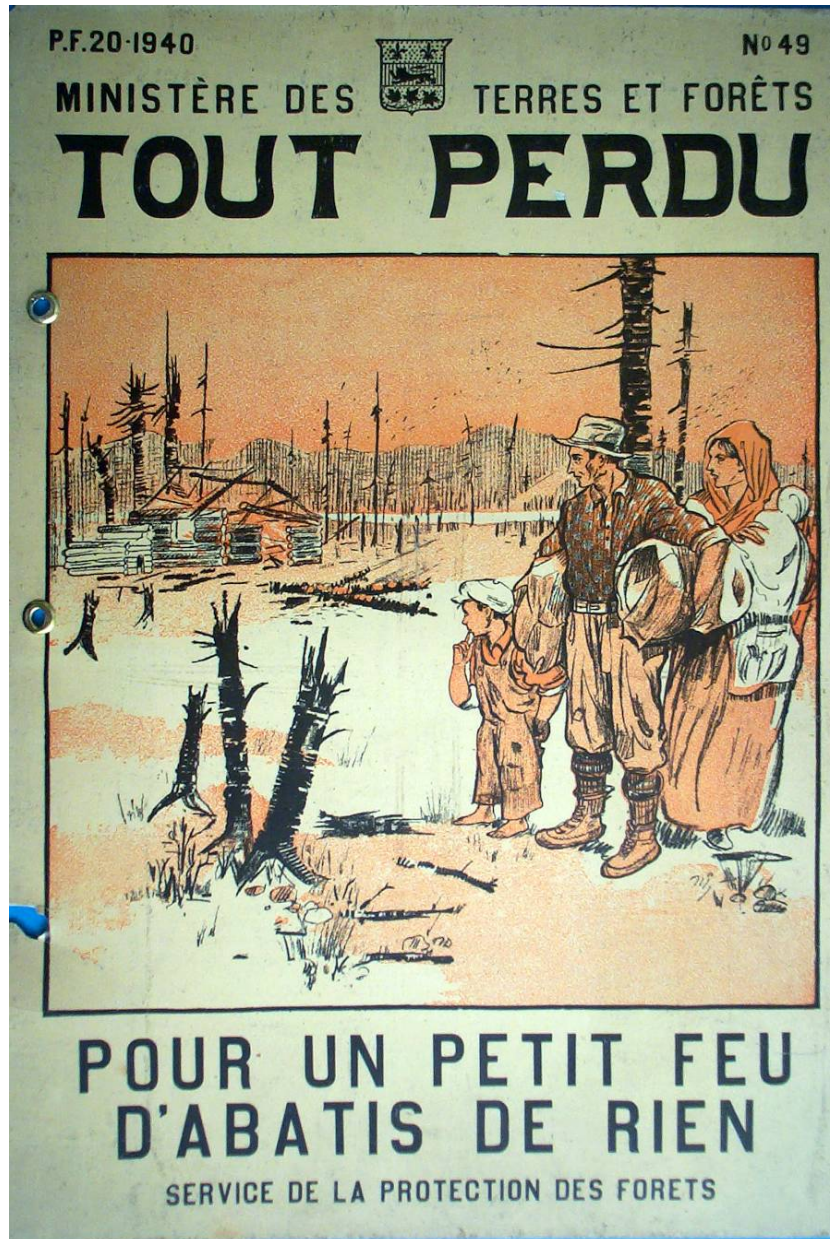


Le Service de la Protection des forêts produit des publicités ciblées pour les *sportsmen*, chasseurs et pêcheurs, ou travailleurs. Celle-ci concerne la cigarette, alors que d'autres tentent de sensibiliser à éteindre les feux de camp correctement.

Source : Collection SHFQ, ressource numérique, <https://www.flickr.com/photos/shfq/6728385719/> [consulté le 21 novembre 2016].



Figure 26 : « Tout perdu. Pour un petit feu d'abatis de rien ».



Source : Collection SHFQ, ressource numérique,  
<https://www.flickr.com/photos/shfq/6728385989/> [consulté le 21 novembre 2016].

Figure 27 : La « Caravane de l'Association forestière canadienne »



Source : Collection SHFQ, ressource numérique, <https://www.flickr.com/photos/shfq/6728385989/>, [consulté le 21 novembre 2016].

### **L'éveil des sens et des sensibilités**

Comme nous avons pu le constater, une certaine forme de dialogue commence à se développer autour de la forêt et de l'arbre, qui fait appel aux sensibilités. Graduellement, si la forêt demeure un objet dont la productivité doit être mesurée, elle prend aussi la forme d'un milieu doté d'une fragilité qui éveille les sens et les émotions. Piché semble d'ailleurs miser sur cet éveil des sensibilités pour mobiliser la population à la protection et la conservation des forêts. Peut-être y contribue-t-il aussi à travers ses messages de propagande?

On peut probablement davantage attribuer cette transformation au développement de l'urbanisation et de l'industrialisation, qui crée un contraste avec la nature « sauvage », et

permet de poser les deux espaces en vis-à-vis. Une nouvelle narration de la forêt devient possible, en réponse à la transformation du milieu. Les nouvelles infrastructures, de par leur taille, leur densité, leur étalement, altèrent dorénavant – pour une première fois – les paysages de façon irréversible. On constate aussi les répercussions des activités industrielles, qui peuvent s'étaler au-delà des limites des installations.

C'est au début des années 1920 que les premières craintes sont émises concernant les fumées dégagées par les usines et la détérioration des cours d'eau causée par le flottage du bois ou les rejets industriels<sup>487</sup>. Les fumées, en raison des problèmes visuels qu'elles causent et des dommages aux bâtiments, sont les premières à susciter l'inquiétude et la contrariété<sup>488</sup>. Bien que la mobilisation s'estompe rapidement, elle n'en démontre pas moins l'émergence d'une nouvelle attention portée à la qualité du milieu de vie.

Déjà, à compter du XIX<sup>e</sup> siècle, les familles aisées quittaient la ville, durant la saison estivale, pour fuir l'insalubrité<sup>489</sup>. L'attrait pour la nature se rattache alors surtout aux valeurs hygiénistes. L'urbanisation crée tranquillement une nouvelle classe d'individus pour qui les espaces sauvages deviennent l'environnement tout indiqué pour s'adonner aux loisirs ou simplement à la contemplation. Cette population est également plus instruite, et soumise aux influences étrangères.

Autour de ces changements dans les pratiques et les activités, des discours émergent pour mettre en garde contre les excès de la rationalité comme rapport exclusif à la nature.

Petit à petit nous soulevons le voile du mystère qui nous cache plus d'un tiers de notre pays, nous faisons le tour du propriétaire de cet immense domaine que nous avons déclaré nôtre avant de le connaître tout entier. Nous n'aurons de cesse maintenant que lorsque nous aurons rempli tous les espaces restés vides sur nos cartes, lorsque l'œil de nos explorateurs se sera posé sur chaque petit coin de

---

<sup>487</sup> Jean-Pierre CHARLAND, *Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980. Technologies, travail et travailleurs*, *op. cit.*, p. 83-85.

<sup>488</sup> *Ibid.* ; Carole PAYEN, « Industries, nuisances et définition de l'espace urbain. L'industrie papetière à Trois-Rivières (1910-1915) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 68, n° 3-4, 2015, p. 241-270.

<sup>489</sup> Michèle DAGENAIS, « Fuir la ville : villégiature et villégiateurs dans la région de Montréal, 1890-1940 », vol. 58, n° 3, 2005 hiver, p. 321-322.

paysage vierge, lorsqu'on aura évalué chaque forêt, chaque mine, le rendement électrique de chaque rivière.

Et après? Après, ce sera probablement le désenchantement; car la connaissance aura détruit l'illusion; l'imagination ne sera plus libre de peupler à sa fantaisie d'immenses espaces ignorés; le mystère d'un charme irrésistible aura fait place à la plus banale des réalités. [...]

Vraiment, il faut déplorer la rage de curiosité qui anime certaines gens dans la destruction du merveilleux. Les quelques connaissances précises et avantageuses que nos explorateurs vont rapporter de leurs expéditions dans le Nord canadien compenseront-elles la perte de la poésie du Canada inconnu? Quelques mines d'or ou de cuivre valent-elles qu'on leur sacrifie tous les trésors de l'imagination? Et serons-nous plus heureux quand nous saurons tout?<sup>490</sup>

Les sensibilités à la nature s'éveillent également grâce au nombre grandissant des nouvelles publications qui traitent de thèmes orientés vers la faune et la flore, et à la création d'associations dédiées à la diffusion des connaissances scientifiques. Parmi les plus importantes, on compte la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, constituée en 1919, suivie par plusieurs nouvelles organisations vouées à la protection des oiseaux. La Société canadienne d'histoire naturelle (SCHN) est fondée en 1923 et supportera la mise en place des Cercles des jeunes naturalistes en 1931. Les premiers sanctuaires de protection de la faune sont créés, dont un pour le castor à Rupert-House en

---

<sup>490</sup> Claude, « Le Canada inconnu », *La Presse*, 1<sup>er</sup> août 1922, p. 4.

Nous n'avons pas trouvé de source nous permettant d'identifier clairement qui est Claude, l'auteur de cet article. Selon nos recherches, il pourrait s'agir de Sylva Clapin (1853-1928), libraire-éditeur, journaliste et traducteur. Clapin a contribué à de nombreux quotidiens, en publiant des chroniques et des contes et en utilisant plusieurs pseudonymes. Il publie notamment une suite à *Maria Chapdelaine*, intitulée *Alma-Rose*, qui paraît dans les pages du quotidien *La Presse* à compter du mois d'août 1925, sous le pseudonyme de Claude Sicard. On sait également qu'il était traducteur à la Chambre des Communes à Ottawa, et plusieurs des chroniques signées sous le nom de Claude sont indiquées provenir de cette ville. On le dépeint comme un chroniqueur alerte, qui avait une fine compréhension de son temps. (« Sylva Clapin », *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, BANQ, en ligne [http://services.banq.gc.ca/sdx/dalfan/document.xsp?id=0372&qid=sdx\\_q0](http://services.banq.gc.ca/sdx/dalfan/document.xsp?id=0372&qid=sdx_q0) [consulté le 21 novembre 2016] ; Adrien THERIO, « Compte rendu: "Honneur à l'imitateur: contes et nouvelles de Sylva Clapin" », *Lettres québécoises: la revue de l'actualité littéraire*, n° 19, 1980, p. 56-58; Gilles DORION et Aurélien BOIVIN, « Présentation », dans Sylva CLAPIN, *Contes et nouvelles*, Montréal, Fides, 1980, p. 7-10; Gilles DORION, « Introduction », dans Sylva CLAPIN, *Alma-Rose*, Montréal, Fides, 1982).



1923<sup>491</sup>. Dans le domaine forestier, l'Association forestière canadienne lance *La vie forestière et rurale* en 1922, pour sensibiliser les cultivateurs à l'aménagement des parcelles boisées.

Cet éveil des sensibilités à nature est aussi présent dans les œuvres littéraires. Les auteurs exposent ce nouveau contraste entre la ville et l'industrie, et la quiétude des grands espaces. Le roman d'Arthur Bouchard, *Les chasseurs de noix*, évoque bien la double allégeance à la modernité et au romantisme. Son récit, qui nous ramène aux premiers temps de la colonie, a d'abord pour objectif d'initier le lecteur aux beautés de la grande nature canadienne, telle qu'elle était avant que l'homme ne la transforme.

Toute cette nature, dans sa tranquillité sublime, semble heureuse d'exister, semble jouir du bonheur d'être vierge! Car elle est vierge! Vierge de tous les artifices, de toutes les déceptions, de tous les vices de la civilisation!

Jamais, l'air qui supporte le vol de ces oiseaux n'a été ébranlé par la détonation d'une arme à feu! Jamais, les poissons qui habitent ces eaux n'ont rencontré, en se précipitant sur leur proie, l'hameçon perfide! Jamais, ces arbres géants n'ont senti un de leurs compagnons vibrer sous les coups répétés de la hache meurtrière! Jamais, les paisibles échos de ces immenses forêts, n'ont dû répéter les imprécations, ni les blasphèmes de ceux qui se croient civilisés<sup>492</sup> !

Mais au début de XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs lieux où Arthur Bouchard guide le lecteur ont déjà subi des mutations irréversibles. Tout juste avant de s'émerveiller devant la grandeur et la force des usines, il met en garde ses lecteurs contre les incongruités qui pourraient surprendre au détour des pages. Par exemple, si la remontée des rapides de la rivière Saint-François semble impossible à imaginer en 1922, il en était tout autrement au XVII<sup>e</sup> siècle, alors que « tout le bassin de la rivière [...] était encore couvert d'épaisses forêts; ce qui retardait l'écoulement des eaux provenant de la fonte des neiges et maintenait, tout l'été, le

---

<sup>491</sup> Yves HEBERT, *Une histoire de l'écologie au Québec*, Québec, Les Éditions GID, 2006, p. 225; 307; 320-321.

<sup>492</sup> Arthur BOUCHARD, *Les chasseurs de noix. Aventures de deux coureurs de [sic] bois chez les Sauvages dans les premiers temps de la colonie.*, op. cit., p. 9.

niveau de l'eau à la même hauteur qu'il est maintenant à la fin d'avril »<sup>493</sup>. Bouchard évoque l'ambivalence que provoque la rencontre des émotions contradictoires que sont, d'une part, la vue d'une pureté primitive idéalisée en voie de disparition et, d'autre part, celle d'une modernité prolifique et bienfaisante. Les propos tenus par Bouchard semblent plutôt issus d'une observation naïve et de la curiosité, et on semble encore loin d'une quelconque conscience écologique. Néanmoins, on y voit certaines observations qui font écho aux enjeux portés par le mouvement conservateur.

Ubaldo Paquin aussi évoque cette nouvelle dualité entre la ville et la nature. Jules Faubert, malgré ses ambitions, lui faisant porter sur les forêts un œil calculateur, ne reste pas insensible à cet appel de la nature. Au retour d'un séjour en Abitibi où il est allé régler des affaires, Faubert se laisse aller à quelques instants de contemplation et d'émotion :

[...] Il est las. Ses membres fatigués d'un effort brusque sont raidis et lourds.

Oh! pouvoir vivre toujours de cette vie béate, loin de la civilisation, au milieu de la grande nature apaisante et maternelle aussi! N'être qu'une végétation humaine, débarrassée de l'entrave de plus en plus grand [*sic*] du progrès moderne! [...]

Un couple de canards prenait ses ébats que cette intrusion dans leur domaine a perturbé [*sic*]. Ils s'envolent de toute la vitesse de leurs ailes.

Le yacht file, continuant sa course vers la civilisation. Un orignal qui buvait, lève un instant sa grosse tête touffue, et s'enfonce dans la forêt, en faisant craquer les arbres.

Un "shac" de bois rond. Un homme devant la porte scie, au godendard, des buches de cyprès.

Faubert songe avec un soupir que cet oubli de la lutte quotidienne touche à sa fin, que bientôt la Nationale le cueillera à son passage pour ne le laisser qu'à la gare Moreau, dans Montréal où la vie factice et névrosée qu'il faut vivre au milieu des agglomérations humaines, va le reprendre<sup>494</sup>.

---

<sup>493</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>494</sup> Ubaldo PAQUIN, *Jules Faubert, le roi du papier*, op. cit., p. 115-116.

Les années 1920 se présentent vraiment comme un moment d'expérimentation et de tentatives d'interprétation des nouvelles réalités qui prennent forme en réponse à l'industrialisation. Comme l'exploitation forestière est un secteur qui connaît un fort déploiement industriel, la forêt devient en contrepartie un lieu de choix pour faire état des observations et des questionnements qui accompagnent les transformations du milieu physique.

### **LE RETOUR A LA TERRE : « EMPARONS-NOUS DU SOL »**

Plusieurs s'imaginent encore que l'Abitibi est une région impropre à la culture, tant elle est froide et neuve. Que faire pour détruire ces préjugés?

Prosperité et joie des colons de cette belle région de colonisation<sup>495</sup>.

Au début des années 1920, le « retour à la terre » est prôné semaine après semaine dans les pages du journal *La Presse* à travers une série de chroniques du même titre, qui rappellent chaque fois en lettres majuscules la devise « EMPARON-NOUS DU SOL ». À la fin, on y donne toujours les coordonnées d'un agent du gouvernement ou d'une société de colonisation à contacter pour ceux qui seraient intéressés à entreprendre une vie nouvelle. Dans cette campagne de publicité commanditée par le gouvernement, certaines chroniques se limitent à entretenir le discours traditionnel, valorisant les joies de la vie paysanne, le bonheur d'accéder à la propriété privée, d'être son propre patron, de participer à la mission d'ouverture du pays. Mais à plusieurs occasions, on n'hésite pas à y faire

---

<sup>495</sup> « Impressions de l'Abitibi », *La Presse*, 15 juillet 1921, p. 3.

valoir les avantages que procurent au colon pour sa subsistance la coupe du bois ou la chasse et la pêche<sup>496</sup>.

Mais la présence de la forêt et du bois dans les discours de propagande pouvait-elle porter à confusion? Alors que les mots glorifient l'œuvre colonisatrice et tentent de se faire encourageants à l'égard du dur labeur des colons, l'iconographie met en valeur les avantages que peut procurer une nature encore sauvage, comme l'accès facile au gibier ou de sains moments de distraction. Le discours sur la colonisation se modernise, ayant même recours aux référents d'une villégiature en plein essor. La relation entre la forêt et la colonisation, plutôt que de s'éclaircir, semble plus que jamais se confondre.

À la lecture de ces chroniques, la colonisation semble florissante et prospère. Pourtant, au tournant des années 1920, il en va tout autrement. Dans l'optimisme généralisé d'après-guerre, le retour du front des soldats canadiens-français fait espérer aux autorités politiques une affluence vers les terres de colonisation. On mise même sur le caractère aguerri par la rudesse de la vie dans les tranchées de soldats pour s'attaquer à la forêt avec vigueur. L'Europe dévastée représente, aux yeux des parlementaires, un marché pour la production agricole que l'on rêve encore de voir s'épanouir dans les régions de colonisation. Mais la récession de 1921, accompagnée des grandes sécheresses – les mêmes qui sont la cause des feux de forêt –, entraîne plutôt le dépeuplement des milieux ruraux. Cinq mille dollars sont spécialement dédiés à la publicité pour faire tourner la tendance<sup>497</sup>.

Le mélange des représentations serait-il imputable à la confusion qui persiste dans la législation et dans son application? Sur le terrain, les amendements à la loi ne transforment pas systématiquement des pratiques acquises de longue date. La séparation du domaine foncier entre la colonisation et la forêt, entre domaines privé et public, est loin d'être

---

<sup>496</sup> Nous n'avons retenu que les chroniques qui mettent l'accent sur les attraits forestiers. Puisqu'il était impossible au départ de prévoir son importance, cette chronique récurrente n'a pas fait l'objet d'une analyse quantitative, ce qui serait par ailleurs pertinent pour évaluer l'espace occupé par les articles qui orientent leur discours sur la mise en valeur des forêts et du bois.

<sup>497</sup> Chantal CHARRON, « Introduction historique, 15<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session », (10 décembre 1919 au 14 février 1920) Assemblée nationale du Québec, <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/15-1/introduction-historique.html?retourVersHistoire=oui> [consulté le 5 novembre 2016].

accomplie. Le problème de la fiscalité persiste, et la vente du bois des colons demeure dans une zone grise. Pour l'année 1919-1920, Piché rapporte que les bois en provenance de la forêt privée totaliseraient 985 961 33 p.m.p., contre 1 055 358 731 p.m.p. récoltés sur les concessions forestières<sup>498</sup>. Comme le rappelle Piché, « le département ne touche aucun revenu [des lots privés], alors qu'il dépense plus de \$ 100,000 [100 000], annuellement, pour y faire observer les règlements de colonisation et surtout pour empêcher les spéculateurs de déboiser les terres au préjudice des colons de bonne foi<sup>499</sup> ». En 1928, il pose toujours le même constat, précisant qu'une quantité équivalente de bois est prélevée sur des superficies qui sont sept fois moins importantes<sup>500</sup>. Pour Piché, voilà une preuve que les lots livrés à la colonisation ne sont pas déboisés, comme le revendiquent les colons et leurs défenseurs. Et surtout, une preuve de la déforestation qui a lieu sur les lots privés.

On peut aussi penser que la situation rapportée en 1907 par Avila Bédard à l'effet que les colons avaient de la difficulté à interpréter la loi et coupaient plus de bois que permis – le plus souvent à leur avantage – est probablement encore valable au tournant des années 1920. La plupart d'entre eux sont peu instruits et ne possèdent pas les outils nécessaires pour mesurer et calculer les quantités de bois coupé ou les superficies défrichées. L'État lui-même ne maîtrise pas toujours aisément l'ensemble des différentes législations qui sont, pour reprendre les mots de Bédard « [...] un peu comme les couches géologiques qui composent les terrains, à savoir qu'elles ne se superposent pas exactement, qu'elles ne se complètent pas toujours, et qu'elles sont quelquefois en discordance<sup>501</sup> ». Bédard écrit ces

---

<sup>498</sup> Le p.m.p., ou pied mesure de planche, est une unité de mesure du volume des bois sciés, qui équivaut à une pièce de bois mesurant un pied carré par un pouce d'épaisseur.

<sup>499</sup> « Appendice No. 13. Rapport de G.-C. Piché, concernant le Service forestier », *RAMTF*, 1919-1920, p. 23.

<sup>500</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1927-1928, p. 34.

Les propos de Piché doivent cependant être nuancés, car si l'on se fie aux données fournies par le Service forestier pour l'année 1926-1927, les quantités bois en provenance de la forêt privée s'élèvent à 438 541 522 p.m.p., contre 1 786 717 542 p.m.p. pour les concessions forestières, ce qui est loin d'être équivalent. (« Appendice No. 15. Bois coupés sur les lots privés et les concessions forestières », *RAMTF*, 1927-1928, p. 71). Quant aux coupes menées sur les propriétés privées, Piché souligne lui-même que les statistiques sont incomplètes. (« Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1928-1929, p. 34.)

<sup>501</sup> Jean BOUFFARD, *Traité du Domaine*, op. cit., « Avant-propos », n.p.

Jean Bouffard (1860-1920) décède en 1920 tout juste avant la publication de son ouvrage.

mots en introduction du *Traité du domaine*<sup>502</sup>, premier ouvrage de synthèse décortiquant cette législation foncière complexe, héritière non seulement de plusieurs traditions juridiques, mais aussi de la jurisprudence<sup>503</sup>.

Les représentations de la colonisation, du défricheur, du travail en forêt, sont mises à l'épreuve. Appelées à se transformer, elles sont aussi résistantes au changement.

### **Le défricheur : une figure en redéfinition**

Comme nous l'avons vue avec l'œuvre de Joseph-Charles Taché, *Forestiers et voyageurs* (1863), le coureur des bois et le bûcheron sont des personnages bien intégrés dans l'imaginaire folklorique. Au cours des années 1920, avec l'industrie des pâtes et papiers qui bat son plein, la figure du bûcheron est alors en plein processus de transformation, comme nous l'avons abordé plus haut, pour devenir un ouvrier de chantier. Quant au coureur des bois, sous sa forme traditionnelle du moins, il est pratiquement disparu.

Si le coureur des bois et le bûcheron posaient problème en raison de l'écart qu'ils entretiennent avec la civilisation, leur côté sauvage et leur décadence morale, ils ont cependant su s'enrober d'une aura mythique grâce à leur courage et à l'exotisme qui agrémentent leurs récits. La figure du colon, en vis-à-vis, semble rester prisonnière de la réalité, et ne parvient pas à prendre place dans l'imaginaire forestier. Pourtant, avec la coupe de bois, la colonisation, est probablement l'une des activités à travers laquelle la société québécoise entre le plus intimement en contact avec le milieu forestier.

Au début des années 1920, des voix s'élèvent pour tenter de redéfinir la figure du défricheur, lui donner un sens qui le distingue du colon. Le modèle législatif impose

---

<sup>502</sup> Jean Bouffard, avocat de formation, a été employé au MTF à compter de 1891 comme conseiller légal (*ibid.*).

<sup>503</sup> Au début des années 1920, le processus de codification du droit québécois atteint une certaine maturité. L'ensemble des changements législatifs qui ont lieu à ce moment répondent ainsi à un souci de clarification du droit (Pierre ISSALYS, « Histoire de la technique législative », *op. cit.*).

toujours les figures antagonistes du vrai et du faux colon. Le vrai colon est vertueux, car bien qu'il vive dans l'éloignement de la paroisse, l'œuvre de civilisation des territoires sauvages à laquelle il participe le protège d'une mauvaise réputation. Cependant, tous les défricheurs ne connaissent pas la chance d'un *Jean Rivard*. L'image que l'on s'en fait, loin d'être industrielle, est plus souvent celle d'un personnage misérable. Au XX<sup>e</sup> siècle, c'est généralement un fils d'agriculteur qui ne trouve pas de lot vacant à proximité du domaine paternel et qui se tourne, non pas poussé par la quête du progrès, mais plutôt par dépit, vers les terres neuves. Il s'agit parfois aussi d'immigrants, venus d'autres pays chercher une vie meilleure, attirés par la facilité d'accès à la propriété. Le gouvernement tente de contrer cette image peu reluisante, qui accompagne les premières années consacrées au défrichage de la terre, ou encore celle des terres laissées à l'abandon suivant l'insuccès des colons. Le faux colon, nous l'avons vu, est décrié parce qu'il n'a d'intérêt que pour le commerce du bois.

Mais qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, l'image du colon est aussi problématique, car elle reste empreinte de cette définition d'« ennemi juré » de la forêt, tant décriée au temps de la Commission de Colonisation. On le présentait alors en reprenant les termes tirés du *Guide illustré du Sylviculteur canadien* datant déjà de 1891 :

Dans sa haine aveugle contre [la forêt] l'attaque corps à corps, et comme il est le plus fort, il n'arrête sa hache que lorsque le dernier arbre a disparu. Quinze ou vingt ans plus tard, si sa terre n'est pas de première qualité, ce colon est obligé de la quitter, et, bien souvent, de s'expatrier, à moins qu'il ne recommence dans une autre région son œuvre de déboisement, ou plutôt de destruction<sup>504</sup>.

Cette figure vieillie mal et n'a plus sa place dans un discours qui mise sur l'exploitation forestière comme fer de lance économique. Non seulement le défricheur y est dépeint comme un personnage porté par des sentiments hostiles à l'égard de la forêt, mais qui plus est guidé par son inconscience. Il s'attaque injustement à la forêt, dans bien des cas

---

<sup>504</sup> *Rapport de la Commission de Colonisation de la Province de Québec*, op. cit., p. 54; Jean-Charles CHAPPAIS, *Guide illustré du sylviculteur canadien*, op. cit., p. 11; 15.

pour abandonner aussitôt une terre qu'il laisse en friche, propice aux incendies. On peut toujours vanter son courage à vivre dans les pires conditions, le défricheur ne représente ni plus ni moins qu'une personnalité dépourvue de discernement, de perspicacité.

Il est indubitable que ceux qui ont le plus contribué à la destruction de nos forêts sont les colons. Dispersés au milieu du bois, ayant à défricher et ensemercer le plus vite possible, les colons n'y vont pas de main morte. La hache à la main, le bûcheron frappe sans relâche jusqu'à ce que l'espace qu'il s'est proposé d'ensemencer soit libre. Puis il empile et allume l'incendie<sup>505</sup>.

Dans son inconscience, le colon est donc le principal responsable de la déforestation et de l'abandon des terres, recommençant ensuite le travail sur un autre lot, encore plus loin, une fois la mince couche d'humus épuisée, quand il ne se résigne pas à gonfler le rang des ouvriers expatriés aux États-Unis. D'ailleurs, la tentation constante pour cette option est aussi un signe de sa faiblesse. Ainsi, le colon, même lorsqu'il est « vrai » et « bon », souffre d'un manque d'envergure. Mais cette image malveillante du colon, hautement décriée par le mouvement conservationniste, est appelée à se redéfinir.

Cette nouvelle figure du défricheur surgit tout d'abord grâce au roman de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles le roman séduit tant<sup>506</sup>. Le père Chapdelaine incarne le véritable pionnier-défricheur, qui tranche avec l'image de l'agriculteur établi dans les vieilles paroisses, mais aussi avec celle du colon sans ambition. Son ardeur à bûcher et cet irrésistible appel à recommencer, à toujours « aller plus haut vers le Nord, plus loin dans le bois<sup>507</sup> ». À six reprises le père Chapdelaine entreprend de repousser les limites de la terre. Certainement moins chanceux que *Jean Rivard*, le père Chapdelaine n'en est pas moins porté par l'appel d'un Pays à inventer et à façonner.

---

<sup>505</sup> *Rapport de la Commission de Colonisation de la Province de Québec, op. cit.*, p. 54; Jean-Charles CHAPPAIS, *Guide illustré du sylviculteur canadien, op. cit.*, p. 11; 15.

<sup>506</sup> Le roman est d'ailleurs repris par la propagande de colonisation. (« Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir », *La Presse*, 6 février 1922, p. 7).

<sup>507</sup> Louis HÉMON, *Maria Chapdelaine. Récit du Canada français, op. cit.*, p. 179.



Entre le colon spéculateur et le colon de bonne foi, s'insère donc une troisième classe, celle du colon défricheur. Émile Moreau, le député du comté du lac Saint-Jean – pays de *Maria Chapdelaine* – se porte à la défense de ce colon qui participe activement à l'ouverture du pays. Parce qu'il est pauvre et sans ressource, il doit bien souvent vendre son lot et poursuivre son œuvre sur une nouvelle terre. Mais il ne l'abandonne pas pour autant au marchand de bois,

[...] mais à un autre colon plus fortuné [qui] continue le défrichement même plus rapidement que le premier colon qui, avec les produits de cette vente, peut se mettre sur un autre lot et le défricher avec plus d'avantages. [...] Prenons toutes nos paroisses de 50 ans d'existence, combien trouverons-nous de colons qui ont coupé la première branche sur leurs lots et qui y sont encore? Je dirai très peu, à peine cinq pour cent<sup>508</sup>.

Le Département de la colonisation se sert également de cette figure pour mousser sa propagande et attirer les colons européens, leur assurant de pouvoir prendre possession d'une terre sur laquelle les premiers travaux de défrichement sont déjà entrepris :

L'œuvre de la colonisation agricole s'accomplit par le défrichement des forêts. Cette prise de possession d'un sol encore en forêt vierge est une affaire assez ardue, et qui demande une assez grande énergie. Les colons européens peuvent difficilement l'entreprendre et la mener à bon terme. Heureusement, il existe dans la Province de Québec, une classe spéciale de bons travailleurs, de vaillants pionniers qui se livrent au défrichement de la forêt et aux premiers ensemencements, tels que prévus par la loi et exploitent les bois coupés et les premières récoltes. Ces opérations faites dès qu'ils ont leur titre de vente (lettres patentes), ils vendent la terre pour aller attaquer de nouveau la forêt vierge.

Quelques années se passent; le lot défriché par le pionnier est devenu la propriété d'un émigrant étranger ou d'un cultivateur des vieilles paroisses, et la cabane provisoire du colon a été remplacée par un logis confortable où le propriétaire vit en paix, maître et roi chez lui<sup>509</sup>.

---

<sup>508</sup> Propos tenus par le député du lac Saint-Jean, Émile Moreau dans « En rendant la terre plus attrayante le gouvernement facilite davantage la besogne du défricheur », *La Presse*, 3 mars 1921, p. 28.

<sup>509</sup> « Un aperçu général de nos régions de colonisation », *La Presse*, 9 juillet 1921, p. 34.

Ces mises en garde sont bien utiles, car les colons européens sont trop souvent déçus par les rigueurs du métier de défricheur, comme l'expose aussi le roman de Louis Hémon. Succombant aux représentations de la colonisation qui s'entremêlent à celle de la villégiature et du tourisme, ce père français, accordeur de piano de métier, accompagné de ses deux fils qui occupaient des fonctions de commis, trouve bien difficile l'adaptation à la vie de colon. « Cela leur avait paru si merveilleux, dans leur étroit logement parisien, cette idée qu'au Canada ils passeraient presque toutes leurs journées dehors, dans l'air pur d'un pays neuf, près des grandes forêts. Ils n'avaient pas prévu les mouches noires, ni compris tout à fait ce que serait le froid de l'hiver, ni soupçonné les milles duretés d'une terre impitoyable<sup>510</sup> ».

L'abbé Ivanhoé Caron (1875-1941), un des piliers de la colonisation de l'Abitibi, n'hésite pas à valoriser cet archétype : « [...] les bûcherons ne quittent pas le pays quand ils ont défriché un coin de terre; au contraire, ils vendent leurs morceaux de terre aux cultivateurs des vieilles paroisses qui viennent s'y installer, et s'enfonçant plus avant dans la forêt à mesure que de nouveaux chemins sont ouverts<sup>511</sup> ». On pourrait même parler d'une vision étapiste de la colonisation, dans laquelle le défricheur joue un rôle fondamental.

Nos vastes limites de colonisation ont attiré d'abord le défricheur, colon hardi qui ne craint pas de s'éloigner des centres pour s'attaquer à la forêt vierge. Garçon ou marié, c'est un précurseur qui s'occupe peu des améliorations: c'est le bûcheron qui fait la première coupe du bois, le vend et cède presque aussitôt son lot, quelque peu amélioré, pour s'enfoncer davantage au cœur même de la forêt.

Ce défricheur, ce bûcheron hardi est généralement suivi d'un autre colon, d'un caractère plus sédentaire, qui améliore le lot encore aux trois quarts boisé, construit sa maison, son écurie et son étable et cultive la ferme. Celui-là réclame déjà des chemins et des ponts, des écoles, une église, enfin ce qui est nécessaire à son existence comme citoyen pour lui et sa famille.

Il reste sur sa terre assez longtemps pour l'ouvrir à l'agriculture, si toutefois il consent à s'en dessaisir.

---

<sup>510</sup> Louis HÉMON, *Maria Chapdelaine. Récit du Canada français*, op. cit., p. 129.

<sup>511</sup> « Croissance rapide de l'Abitibi », *La Presse*, 14 janvier 1922, p. 39.

Au colon succède le cultivateur, celui qui demeure, qui achète le lot défriché, la maison construite, la terre labourée, celui-là, avec ses devanciers, constituent une de nos grandes richesses nationales<sup>512</sup>.

Figure 28 : Une vision étape de la colonisation : le défricheur.



LE DEFricHEUR s'attaque à la forêt pour y construire sa maison, établir sa famille et y trouver son propre pain.

Source : « Encourager l'agriculture c'est fournir à son pays sa nécessaire subsistance », *La Presse*, 12 novembre 1921, p. 40.

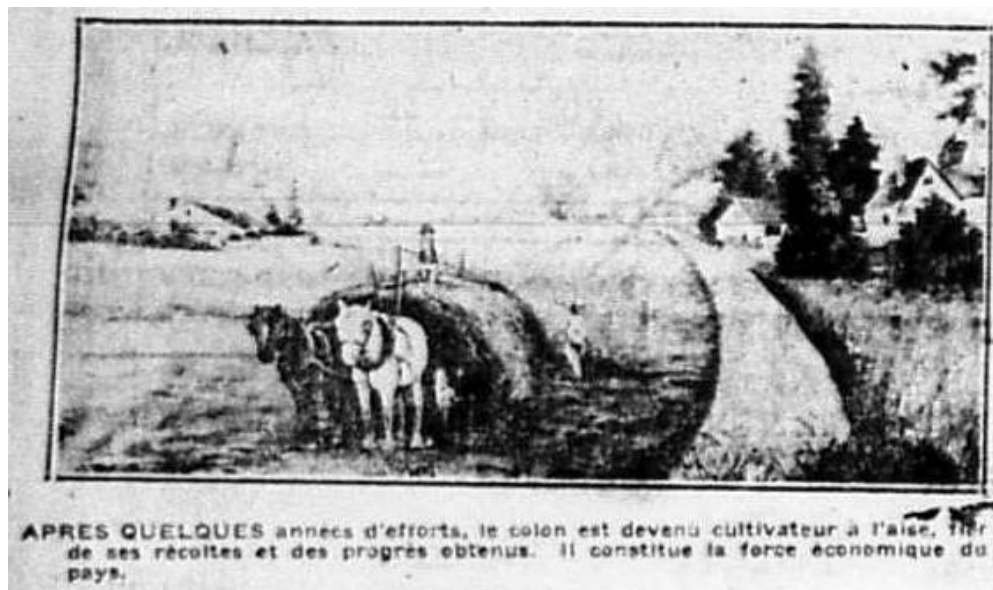
<sup>512</sup> « Avantages qui découlent de la vie à la campagne », *La Presse*, 22 mars 1922, p. 12.

Figure 29 : Une vision étapiste de la colonisation : le colon.



Source : « Encourager l'agriculture c'est fournir à son pays sa nécessaire subsistance », *La Presse*, 12 novembre 1921, p. 40.

Figure 30 : Une vision étapiste de la colonisation : le cultivateur



Source : « Encourager l'agriculture c'est fournir à son pays sa nécessaire subsistance », *La Presse*, 12 novembre 1921, p. 40.

Face aux difficultés que doit affronter le colon, le ministère de la Colonisation envisage même de prendre en charge les premières activités de défrichement, à hauteur de quinze acres, ainsi que la construction d'une maison et d'une petite grange<sup>513</sup>. Ainsi, « le colon s'épargnera toutes les misères et toutes les difficultés du début<sup>514</sup> ». Mais cette idée, comme bien d'autres alternatives en matière de colonisation, semble rester lettre morte.

On le voit bien, même si le modèle de colonisation est maintenu, il soulève des questions, notamment sur l'étape problématique des défrichements. En parallèle, le défricheur attire aussi l'attention des érudits. Dans un article intitulé « Essai sur les contes canadiens », l'auteur – anonyme – pose la question de la place qui revient à ce défricheur dans l'imaginaire, aux côtés de l'homme de chantier, notre « héros préféré ». « [T]ravailleur énergique, lui aussi sauvage et primitif », véritable « vainqueur des forêts », le « faiseur de terre », il s'agit, comme tout homme des bois, d'un homme dont les « traits sont marqués à l'image de la nature qu'il domine ». Contrairement au bûcheron des chantiers ou au voyageur qui s'écarte du monde civilisé, le défricheur est un « [s]oldat, d'avant-garde, il n'attaque pas la forêt pour un salaire misérable de quelques piastres, mais pour s'y tailler un domaine dont il sera roi, et pour éloigner les bornes de la civilisation et de l'empire du blé<sup>515</sup> ». Tout en conservant ses vertus, l'« ensauvagement » du colon, lorsqu'il est défricheur, fait vibrer une corde sensible.

Ce que révèle l'évolution des discours sur la figure du défricheur, c'est la difficulté immense que représentent les défrichements, et les obstacles que rencontrent ceux qui

---

<sup>513</sup> « Le gouvernement défrichera des lots et construira des maisons pour les colons », *La Presse*, 24 mai 1922, p. 1. Cette intention est aussi énoncée par Taschereau dans *Le gouvernement Taschereau : une administration caractérisée par des actes courageux, de sages lois, une régie économe et des surplus sans précédent*, op. cit., p. 5.

<sup>514</sup> *Le gouvernement Taschereau : une administration caractérisée par des actes courageux, de sages lois, une régie économe et des surplus sans précédent*, op. cit., p. 155. On y dit même que des contrats ont été alloués par le ministre de la colonisation pour faire réaliser de tels travaux. Cependant, comme l'intention est ensuite de vendre ces terres améliorées au prix coûtant, on peut supposer que cette politique ait rencontré peu de succès, puisque la colonisation, malgré les discours qui se veulent invitant, attire surtout des individus démunis financièrement.

<sup>515</sup> « Essai sur les contes canadiens », *L'Action catholique*, 25 juillet 1921, p. 2.

tendent de valoriser la colonisation. Malgré le consensus autour de la question, que justifient toujours les défis démographiques et géopolitiques qui se posent pour le Québec, on peut y lire en filigrane un aveu de l'échec du rêve colonisateur. Cette image revampée du colon-défricheur aura peu de temps pour se consolider dans l'imaginaire. Rapidement, ce sont les chômeurs de la Crise économique des années 1930 qui vont se lancer à la conquête des terres libres. Ceux-ci vont transporter à son apogée les représentations misérabilistes de la colonisation, avant que ne s'éteigne tranquillement le modèle agro-forestier dans les suites de la Deuxième Guerre mondiale.

Il faut dire aussi que les efforts pour transformer l'image du colon-défricheur ne neutralisent pas pour autant les représentations précédentes. L'année 1924, qui souligne le centenaire de la naissance d'Antoine Gérin-Lajoie, est d'ailleurs une occasion de raviver la ferveur pour le modèle plus traditionnel du colon-défricheur, capable d'ériger seul un établissement prospère en pleine forêt<sup>516</sup>. Une quatrième édition de l'œuvre est publiée l'année suivante, qui rappelle au lecteur le but de l'auteur, qui était « de faire connaître la vie et les travaux des défricheurs, et d'encourager notre jeunesse canadienne à se porter vers la carrière agricole [et] à ne rien dire qui ne fût strictement conforme à la réalité<sup>517</sup> ».

Dans le lot des colons potentiels que cherche à attirer le gouvernement, le colon-défricheur s'entoure donc d'un nouveau prestige. Il se distingue, pourvu d'une force et d'une ténacité supérieure, semblable à celle du bûcheron. Cependant, ces stratégies discursives dissimulent l'exclusion de ces hommes du droit d'accès véritable aux ressources. Elles permettent de faire oublier que le colon ne jouit pas pleinement des avantages économiques que sa terre et les ressources qu'elle contient devraient lui procurer. On assiste en fait à une répétition de la stratégie employée au tournant du siècle, alors qu'au même moment où on valorisait la figure du guide de chasse, on adoptait une législation qui l'excluait du droit de prélever la ressource.

---

<sup>516</sup> Il n'est pas possible d'élaborer ici sur toutes les discussions qui ont eu lieu autour de l'œuvre de Gérin-Lajoie. À ce sujet, on peut consulter Robert MAJOR, *Jean Rivard ou l'art de réussir. Idéologies et utopies dans l'oeuvre d'Antoine Gérin-Lajoie*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1991.

<sup>517</sup> Antoine GERIN-LAJOIE, *Jean Rivard : Le défricheur*, Montréal, Beauchemin, 1925, p. 10.

## Les colons et le bois

Avec l'image du colon-défricheur, on tente et on parvient, dans une certaine mesure, à transformer l'image du colon. Cependant, conformément à la loi, l'idée persiste que le colon ne doit toucher à la forêt que dans le but de fonder un établissement agricole. Néanmoins, on mobilise dans les discours les avantages que peut procurer aux colons l'utilisation du bois. Et dans certains les incitations lancées aux colons entrent en contradiction avec l'esprit de la loi, conçue pour restreindre la vente de bois. Les appels lancés aux colons pour utiliser du bois peuvent prendre plusieurs formes, depuis l'exploitation à des fins commerciales jusqu'à la transformation artisanale. Ces discours se limitent parfois à de l'opportunisme de propagande. Mais dans certains cas, ils marquent une véritable volonté de trouver des moyens d'intégrer l'utilisation des ressources de la forêt au projet de colonisation.

Pour attirer les nouveaux candidats, le ministère de la Colonisation ne dédaigne pas de présenter la vente du bois comme un ressort à l'établissement.

[L]es régions de colonisation offrent aux défricheurs des garanties de commerce. On lui achète à des prix élevés et l'on requiert une main d'œuvre considérable. Dans les scieries et dans la coupe des bois, on paie de très bons salaires, et, c'est à peine si l'on peut se procurer les bras suffisants pour la marche des opérations.

Le colon tire de gros revenus de ses défrichements, tous ses bois ont une valeur commerciale. On lui achète à des prix encourageants du bois en grumes, en poteaux de télégraphe, en dormants de chemins de fer, des bois à pulpe et quantité d'autres pour des fins diverses. [...] S'il est laborieux, tout en mettant son lot en valeur, il peut faire des économies<sup>518</sup>.

La publicité annonce des revenus annuels grâce à la vente des bois commerciaux pouvant atteindre entre 720,00 \$ et 930,00 \$ annuellement. Initié à la sylviculture, et si on

---

<sup>518</sup> « Aperçu de nos principales régions de colonisation », *La Presse*, 14 janvier 1922, p. 31.

On souligne tout de même un peu plus loin dans le même article que le bois des colons est exempt de droits lorsque celui-ci est coupé « de bonne foi dans le défrichement et en bloc sur l'étendue de 15 acres sur cent qu'ils sont obligés de défricher pour satisfaire à leurs obligations ».

lui enseigne « à aménager sa forêt, d'après les données de la science », le colon aura ensuite toutes les connaissances nécessaires pour transformer, s'il en a la volonté, sa terre en un « petit domaine forestier une source inépuisable<sup>519</sup> ».

Ce type de discours, porté par les projections enthousiastes de l'après-guerre est rapidement mis à l'épreuve par la conjoncture que doit affronter l'industrie forestière. La demande pour le bois d'œuvre continue à périlcliter, alors que celle des pâtes et papiers traverse des moments difficiles. Dès l'hiver 1920-1921, on assiste à une diminution significative des mises en chantiers et du commerce du bois. L'année suivante, les incitatifs aux compagnies pour alimenter leurs usines avec des bois en perdition à bas prix ne favorisent certainement pas l'achat de bois aux petits propriétaires.

Des voix s'élèvent pour dénoncer l'abus des compagnies :

Il aurait peut être [sic] été gênant pour ces millionnaires d'avouer qu'au moment où ils prenaient des mesures pour augmenter les prix du papier, ils en prenaient aussi pour abaisser les prix du bois qu'ils achètent des colons dans les différentes parties de la province.

La manœuvre est commencée dans l'Abitibi. Les acheteurs qui étaient entrés en campagne bruyamment au commencement de l'automne, ont suspendu les achats. Ils savent que les colons, encouragés par les prix et les promesses du début, feront une coupe abondante cette année. Et quand le bois sera coupé, il faudra bien le vendre<sup>520</sup>.

Ces obstacles s'ajoutent aux problèmes de transport que rencontrent déjà les colons comme les coûts élevés de fret, quand ce n'est pas tout simplement l'absence de moyens d'entreposage et de transport.

---

<sup>519</sup> M. Carufel, secrétaire-trésorier de la Société Générale de Colonisation et de Rapatriement, « Quelques-unes des industries indispensables à nos colons », *La Presse*, 19 février 1921, p. 3.

<sup>520</sup> « Les prix du papier et ceux du bois », *L'Action catholique*, 8 janvier 1921, p. 2.



Outre le bois de pulpe, de sciage, de chauffage ou le charbon, on tente également d'orienter les colons vers les petites productions.

L'industrie forestière est multiple en ses formes et produit énormément d'argent aux colons laborieux et sobres. Il n'y a pas que le bois de coupe, de pulpe, ou de construction qui soit de nature à procurer de l'argent aux colons nouvellement installés sur leur lot. Nous avons parlé de la petite industrie forestière qui ne demande pas ou presque pas d'outillage et qui n'exige que peu de travail et un peu de bonne volonté pour procurer les recettes abondantes<sup>521</sup>.

Une des raisons qui retardent l'établissement des fils des cultivateurs de nos vieilles paroisses dans les régions de colonisations [sic], c'est leur peur de ne pouvoir trouver à gagner suffisamment d'argent avant que leur coupe de bois puisse leur venir en aide.

Ils craignent les débuts d'une carrière nouvelle pour eux, et ils n'osent s'attaquer à la forêt.

Dans des études précédentes nous avons prouvé que le colon peut compter, non seulement sur la coupe de son bois, mais que les essences forestières qui l'environnent lui procurent une foule de revenus immédiats et qui ne lui coûtent rien ou pratiquement rien<sup>522</sup>.

Les déchets du bois de sciage peuvent trouver des usages pour la caisserie – fabrication de caisses –, le tranchage ou le pavage des rues. De nouvelles avenues apparaissent chaque jour, comme le charronnage, le déroulage pour la marqueterie, ou la « laine de bois », qui sert à l'emballage et au rembourrage. On suggère les usages traditionnels, comme l'ébénisterie pour les meubles, moulures et ornements, autant de produits « de luxe inconnu[s] de notre fabrication, mais non de nos besoins<sup>523</sup> », ou le bois d'éclisses et de vannerie, « une industrie domestique dont bénéficierait [sic] beaucoup de familles de colons<sup>524</sup> ». Ces discours ne viennent pas que de la part des promoteurs de la colonisation. Au retour d'un voyage en France, Piché tente d'encourager la petite production

<sup>521</sup> « Quelques industries qui sont indispensables pour le colon », *La Presse*, 4 mars 1921, p. 8.

<sup>522</sup> « Diverses sources de production pour les colons qui commencent », *La Presse*, 26 mai 1921, p. 16.

<sup>523</sup> « L'industrialisation dans notre province et les progrès réalisés », *La Presse*, 28 mai 1921, p. 31.

<sup>524</sup> « Ce que l'industrie forestière pourrait procurer aux colons », *La Presse*, 15 avril 1921, p. 5.

artisanale. En guise d'exemple, il rapporte une collection de statuettes qui sont exposées dans les vitrines du journal *La Presse*. Piché vante « l'ingéniosité rurale » des artisans français : « Chaque contrée a sa spécialité et son souvenir qui a son cachet de terroir. Rien n'empêche d'imiter ces initiatives qui rapportent un réel profit et qui ajoutent aux richesses d'un patrimoine national<sup>525</sup> ».

L'idéalisation d'un artisanat local s'insère parfaitement dans le programme que souhaiterait pouvoir mettre en place Piché. Or, le travail du bois relève d'une relation dans le long terme avec les arbres, à travers laquelle prennent forme des savoirs, des connaissances, des pratiques, une culture matérielle et immatérielle<sup>526</sup>. L'utilisation du bois par les colons est avant tout associée à combler des besoins immédiats. Ses compétences sont orientées dans un premier temps à reconnaître les bonnes pièces pour construire sa maison et pour se fabriquer un petit mobilier. Son apprentissage du monde forestier a toujours été orienté vers le défrichage, qui constitue un art, celui de vaincre une forêt qui cherche toujours à repousser. S'il n'est pas attentif à l'arbre au sens artisanal de la tradition européenne, il ne sait pas moins en faire un usage pratique. Et bien au-delà de l'arbre, sa relation à la forêt se fait tout entière : c'est un lieu auquel appartient le déroulement de la vie.

Il faudrait donc instruire les colons aux propriétés de chaque arbre, leur apprendre à utiliser des outils et des procédés de fabrication. Mais le Québec, lancé sur la voie de la production massive de bois bruts, a orienté ses initiatives de façon à répondre aux besoins de la grande industrie. Pendant qu'il incite le colon à parfaire ses connaissances dans tous ces domaines, la mise en place de formations techniques est orientée, comme on a pu le voir, vers la formation d'ouvriers qualifiés pour travailler dans le secteur des pâtes et papiers.

---

<sup>525</sup> « L'ingéniosité rurale », *La Presse*, 28 mars 1922, p. 4.

<sup>526</sup> C'est notamment l'idée qui traverse l'ouvrage de Michel NOËL et Aimé BOCQUET, *Les hommes et le bois : histoire et technologie du bois de la préhistoire à nos jours*, Paris, Hachette Littérature, 1987.

Malgré les tentatives, l'utilisation du bois par le colon se limite surtout au défrichage, et aux usages domestiques. Il reste dépendant des chantiers et des travaux de voirie du gouvernement pour toucher un revenu d'appoint lui permettant de combler les besoins primaires et de payer sa terre. Face à la crise des prix du bois et à un gouvernement qui investit peu dans les infrastructures de colonisation, il se retrouve bien souvent sans le sou, contraint de « faire vivre sa terre en attendant qu'elle le fasse vivre<sup>527</sup> ». Comme le rapporte un « excursionniste », « [u]ne remarque qui ne manque pas d'importance je crois, c'est que le colon est pauvre, autrement, il ne serait pas colon<sup>528</sup> ».

### **Une image moderne et dynamique de la colonisation**

Les discours promouvant l'industrialisation, la puissance économique de l'industrie des pâtes et papiers, ses bienfaits pour la Province, tentent de faire contrepoids aux discours qui dépeignent plus sombrement la vie dans les milieux forestiers. Ils insufflent un dynamisme au tableau ombreux et monotone composé des ennuyantes forêts d'épinettes, des difficiles conditions de colonisation, du travail éprouvant dans les chantiers. L'enthousiasme que fait naître l'industrie forestière se communique en quelques occasions à la colonisation, permettant d'imaginer, comme l'avait fait Bouchette au début du siècle, une colonisation dynamique en accord avec l'industrie. Ces représentations restent cependant confinées dans la sphère littéraire, ce qui semble démontrer qu'elles restent confinées dans un univers fantaisiste.

Bien que le récit d'Arthur Bouchard ne s'écarte pas beaucoup des standards littéraires de son époque, il se risque dans un mélange des genres, combinant le roman d'aventure, à mi-chemin entre l'épopée et la légende. On y retrouve une sensibilité à la nature alors peu commune. Ce retour à la nature primitive et la glorification du coureur de bois n'entravent pas la capacité de l'auteur à savourer l'euphorie que procure la modernité. L'une et l'autre

---

<sup>527</sup> « Le Témiscamingue », *L'Action catholique*, 2 décembre 1922, p. 2.

<sup>528</sup> *Ibid.*

participent d'une même trame, d'une même projection, celle de la genèse de la nation. La vue des établissements industriels éblouit parce qu'ils rendent compte du génie humain. C'est le triomphe de l'homme sur la nature, qui s'impose comme un symbole de la capacité d'émancipation des Canadiens français. Si son récit se déroule au XVII<sup>e</sup> siècle, il profite de quelques apartés didactiques pour lier l'enchantement auquel soumet le souvenir des beautés d'une nature sauvage intouchée en voie de disparition – dans le sud du Québec –, un mal nécessaire pour faire place à un paysage qui contient une tout aussi grande puissance d'émerveillement :

Aujourd'hui, la rivière Coaticook est presque silencieuse. Là où elle mugissait, elle ne fait que bourdonner! Là où elle hurlait, elle grince! Là où elle se tordait en mille contorsions et bonds désordonnés, elle coule emprisonnée dans de longs boyaux de fer! C'est que l'homme l'a domptée, puis attelée! Et sa force sauvage qui, jadis, ne servait qu'à ébranler les échos des forêts sans limites, fait tourner les roues de plusieurs usines et éclaire la coquette petite ville blottie dans la vallée qui lui sert de lit<sup>529</sup>.

Dans le roman d'Ubaldo Paquin, *Jules Faubert* rend compte de l'euphorie que procure le spectacle de la modernité dans les régions de colonisation. La progression de ses usines dans les territoires neufs est d'autant plus grandiose qu'elle se nourrit du contraste : le génie humain surgissant en plein cœur d'une nature encore toute à sa sauvagerie. Lors d'un court séjour en Abitibi, Faubert est ébloui et fier, il sent l'effervescence et l'agitation que commande la création d'un nouveau centre industriel en plein cœur de la forêt:

[...] ceux-ci employés à creuser des tranchées pour les travaux de l'aqueduc, d'autres au nivellement des rues, d'autres à terminer le barrage, barrage immense emmagasinant l'eau par millions de gallons avant de le conduire dans les turbines; d'autres à la construction du moulin.

Un mélange assourdissant des bruits les plus divers se fait entendre du matin au soir, du soir au matin : bruit de marteaux ou celui des haches à équarrir; bruit du fer qu'on bat sur les enclumes ; celui plus criard et perçant des boulons que l'on rive; grincement des essieux; stridence du sifflet des remorqueurs; cris des

---

<sup>529</sup> Ubaldo PAQUIN, *Jules Faubert, le roi du papier*, op. cit., p. 174.

charretiers commandant les chevaux; appel des contremaîtres; et puis dominant tous ces bruits, celui formidable, de l'eau qui rage contre les roches<sup>530</sup>.

Son récit transforme l'Abitibi en un centre trépidant, « assailli de colons qui se disputent les lots de Dalquier, de Montgay et d'ailleurs assurés d'un débouché pour leur bois<sup>531</sup> ». Tout à sa fiction, Ubald Paquin crée les conditions qui rendent possibles de faire de la vente du bois un véritable stimulant pour la colonisation. Les cantons neufs de l'Abitibi sont autant d'opportunités de profiter des revenus qui peuvent être tirés de la coupe de bois. Les industriels se livrent une guerre de prix qui profitent au commerce des colons. Jules Faubert, en homme d'affaires averti, vise plus que sa fortune individuelle. Il participe à l'édification de la Province. Pour rejoindre son usine et les nouvelles régions de colonisation, il veut un chemin de fer. « Je crois y avoir droit. En faisant ce que je projette, je travaille au développement de la province. Ensuite me faire accorder tous les terrains dans les cantons défrichés, là où le feu a passé, sur une largeur de deux milles du chemin de fer. Ces terres, par le seul fait que nous les rattacherons au reste de la province n'auront plus seulement une valeur nominale, mais une valeur réelle<sup>532</sup> ».

Enfin, ces deux œuvres littéraires nous laissent voir un espace idéalisé, hors des cadres établis, faisant fi des contraintes de l'industrie ou de l'administration.

### **Être colon : la villégiature à l'année?**

Le travail en forêt, que ce soit dans les chantiers ou sur une terre à défricher, reste donc une vie facile. Ce mode de vie, repoussé toujours plus au nord, est intimement associé au milieu forestier boréal et à ses forêts de conifères. Les représentations de cette vie de colonisation ressemblent aux forêts : monotone, ennuyante et désolante, avec ses longs

---

<sup>530</sup> *Ibid.*, 98-99.

<sup>531</sup> *Ibid.*, 143.

<sup>532</sup> *Ibid.*, p. 68.

hivers, ses abatis jonchés de souches et ses grands brûlés. Les représentations de la colonisation s'animent un peu avec l'essor de la villégiature, qui cristallise la notion de « pittoresque ». Si on utilise le terme pittoresque pour décrire les régions de colonisation depuis le début du siècle, le contraste de plus en plus marqué avec les milieux urbains et les sites industrialisés lui donne plus de poids.

La villégiature se développe tout d'abord dans la périphérie montréalaise. L'expérience recherchée est avant tout champêtre. On va à la campagne pour se reposer, pour fuir l'air insalubre et le stress de la ville. En parallèle, les grands espaces forestiers sont fréquentés par les *sportsmen* qui s'organisent en clubs de chasse et de pêche en vertu de baux passés avec le gouvernement. On y retrouve principalement de riches Américains ou Canadiens anglais, qui apportent avec eux une vision romantique de la nature sauvage<sup>533</sup>. À compter des années 1920, le développement des transports s'accompagne d'une première phase de démocratisation de la villégiature<sup>534</sup>. De nouveaux espaces, situés en périphérie des villes régionales qui ont pris de l'expansion dans les plus anciennes régions de colonisation, comme les Laurentides, la Gatineau ou la Mattawinie, deviennent plus accessibles pour les activités de loisirs en forêt. Sans devenir pour autant à la portée de tous, la villégiature, autrefois l'apanage des élites, se popularise.

Ce type de villégiature, plus « sauvage », prend forme en marge des politiques de développement touristique, qui vont plutôt miser sur l'attractivité des campagnes humanisées qui conservent un cachet de paysannerie typiquement canadien-français<sup>535</sup>.

---

<sup>533</sup> Darin KINSEY, *Fashioning a freshwater eden : elite anglers, fish culture, and state development of Québec's sport' fishery*, op. cit.; Paul-Louis MARTIN, *La chasse au Québec*, op. cit.

<sup>534</sup> Michèle DAGENAIS, « Fuir la ville : villégiature et villégiateurs dans la région de Montréal, 1890-1940 », loc. cit. p. 324-325; Maude-Emmanuelle LAMBERT, *À travers le pare-brise : la création des territoires touristiques à l'ère de l'automobile (Québec et Ontario, 1920-1967)*, op. cit.

<sup>535</sup> Lambert met bien en évidence comment le Québec mise sur la valorisation de ses campagnes, alors que l'Ontario oriente sa publicité et ses aménagements pour la visite des espaces de nature sauvage et sur la wilderness (Maude-Emmanuelle LAMBERT, *À travers le pare-brise : la création des territoires touristiques à l'ère de l'automobile (Québec et Ontario, 1920-1967)*, op. cit. p. 48; 113). Ses résultats de recherche rejoignent ceux de Frédéric Lasserre sur les distinctions entre le Québec et le Canada anglais en matière d'identité et de rapports aux imaginaires de la nature. (Frédéric LASSERRE, *Le Canada d'un mythe à l'autre. Territoire et images du territoire*, op. cit.).

Néanmoins, plusieurs publicités invitent les citoyens à profiter de la beauté des lacs et des montagnes, comme cet article qui vante les beautés et la proximité des Laurentides :

La province de Québec renferme une foule de districts pittoresques, que savent apprécier, non seulement sa propre population, mais encore de nombreux étrangers avides de sport, d'air pur et de beaux panoramas; mais de tous ces Edens [*sic*] si recherchés durant la belle saison, il en est un qui depuis quelques années, accapare la plus grande partie des touristes et des villégiatures; c'est celui des montagnes Laurentides, qui s'étend au nord de Montréal, sur une distance d'une couple de cent milles, et que traverse la ligne de Mont-Laurier du Pacifique Canadien. Tout le long du parcours de cette voie de chemin de fer, s'échelonnent de jolies villégiatures, qui durant la belle saison, donnent asile à des milliers de visiteurs. [...]

[...] en quelques heures, trois ou quatre au plus, celui-ci vous amène au cœur des bois, des lacs et des monts enchanteurs. Son caractère encore à demi sauvage, ses beaux sites, les avantages qu'elle offre pour les sports, particulièrement la pêche et la chasse, tout cela attire à cette idéale région, la faveur générale.

C'est le pays par excellence de l'amateur de la vie au grand air. [...] <sup>536</sup>

Ainsi, au cours des années 1920 se met en place une petite industrie, qui s'ajoute au commerce du bois pour diversifier les possibilités de générer un revenu d'appoint au colon. On suggère même le concept de « colonisation sportive » : « un terme heureux que l'on a récemment introduit dans notre vocabulaire. Il implique l'idée du développement de nos centres de colonisation par les touristes et les sportsmen <sup>537</sup> ». Dans le contexte d'un tourisme qui mise sur l'antimodernisme et l'authenticité <sup>538</sup>, les régions de colonisation ne peuvent offrir mieux. Le colon participe même à la définition de ce nouvel environnement. Par sa présence, il humanise la nature et la rend plus conviviale :

Demandez à ceux qui parcourent les Laurentides en été, en quête de truites, de pêches surprenantes, et ils vous diront que le sort du colon y est enviable et qu'il n'est pas de situation [définie] que la sienne.

<sup>536</sup> « Exode Général vers nos Régions de Villégiature », *L'Action catholique*, 6 juillet 1921, p. 7.

<sup>537</sup> « Un aperçu général de nos régions de colonisation », *La Presse*, 9 juillet 1921, p. 34.

<sup>538</sup> Maude-Emmanuelle LAMBERT, *À travers le pare-brise : la création des territoires touristiques à l'ère de l'automobile (Québec et Ontario, 1920-1967)*, op. cit. p. 25-26.

L'automne, et l'hiver, le chasseur, heureux de trouver un gîte chez le défricheur du sol, vous dira combien il est heureux et fier de son sort.

Dans les Laurentides, il est impossible de villégiaturer sans entrer intimement dans la vie du colon.

Suivons donc nos nomades des villes que la fatigue, le brouhaha des villes a esquintés et dirigeons-nous dans les Laurentides par le Pacifique Canadien.

Parcourons ces endroits pittoresques, pays fertile, ouvert aux colons courageux<sup>539</sup>.

Entre la villégiature périurbaine et l'expérience privilégiée des clubs privés de chasse et de pêche, l'ouverture de nouvelles régions de colonisation propose une forme intermédiaire d'accès à la nature sauvage aux fins de loisir, de divertissement et de contemplation. Si la villégiature perd un peu de sa mondanité à l'extérieur des grands clubs de chasse et de pêche, elle gagne en authenticité au contact chaleureux de l'habitant.

Les chroniques de colonisation trouvent une nouvelle inspiration en promouvant les bienfaits physiques et moraux des activités au grand air, et les joies que procure le contact avec la nature, qui s'ajoutent à celles de la propriété de son propre lopin de terre<sup>540</sup>. Ces discours présentent les colonies comme des endroits où il fait bon vivre, où l'on ne s'ennuie pas, et où l'on profite d'un accès privilégié à un ensemble d'activités comme la chasse et la pêche. Comme le dit l'abbé Tessier dans son film *Dans le bois*, ces activités valent bien mieux que les « plaisirs dérisoires de la ville » et « [l]e jazz des maringouins vaut mieux que celui des radios<sup>541</sup> ».

On attribue donc à la vie quotidienne du colon des représentations de la nature qui dérivent de l'expérience façonnée par la fréquentation de la forêt dans le cadre des activités

---

<sup>539</sup> « À travers les Laurentides », *La Presse*, 19 août 1922, p. 9.

<sup>540</sup> Les travaux de Dagenais ont bien documenté ce type de discours pour la villégiature aux environs de Montréal. (Michèle DAGENAIS, « Fuir la ville : villégiature et villégiateurs dans la région de Montréal, 1890-1940 », *loc. cit.* p. 327-328.).

<sup>541</sup> Abbé TESSIER, *Dans le bois*, 1925-1930, *op.cit.*



de loisir. Les misères de la colonisation se dissipent derrière la quiétude que procure la vie dans un environnement physiquement et moralement sain

En pleine nature, le colon et sa famille vivent heureux, sans inquiétude du lendemain, forts de leur travail et de leur santé, abrités par leur isolement contre toutes les fluctuations qui abreuvent d'amertumes tant d'ouvriers des villes, tant de salariés, tant de fils de cultivateurs de nos vieilles paroisses qui, dans un moment d'affolement ont abandonné la terre ancestrale pour venir augmenter le nombre des sans-travail [...] <sup>542</sup>

On vante les bienfaits que procure au colon le contact quotidien de la nature, et le privilège qu'il détient de pouvoir profiter de la chasse et de la pêche à proximité de chez lui. Lieu auparavant hostile, la forêt est maintenant un espace qui recèle de merveilles, de beautés et de douceurs. La longue et laborieuse marche du colon à l'automne pour se choisir un lot devient même, sous la plume de certains chroniqueurs, un moment de pure poésie. Les tristes forêts de conifères se transforment en une palette de couleurs et d'émotions :

La température se prête aux longues marches sans fatigue et c'est si joli de traverser nos grands bois jonchés de feuilles aux mille couleurs, de grenat vif au brun foncé, du bleu-vert au vieil or. Dans les bois de sapin, de pruche et d'épinette, les verts jouent leur gamme pendant que les lianes aux feuilles rousses et les roseaux au corselet rouge ou marron jettent leurs notes vives et gaies <sup>543</sup>.

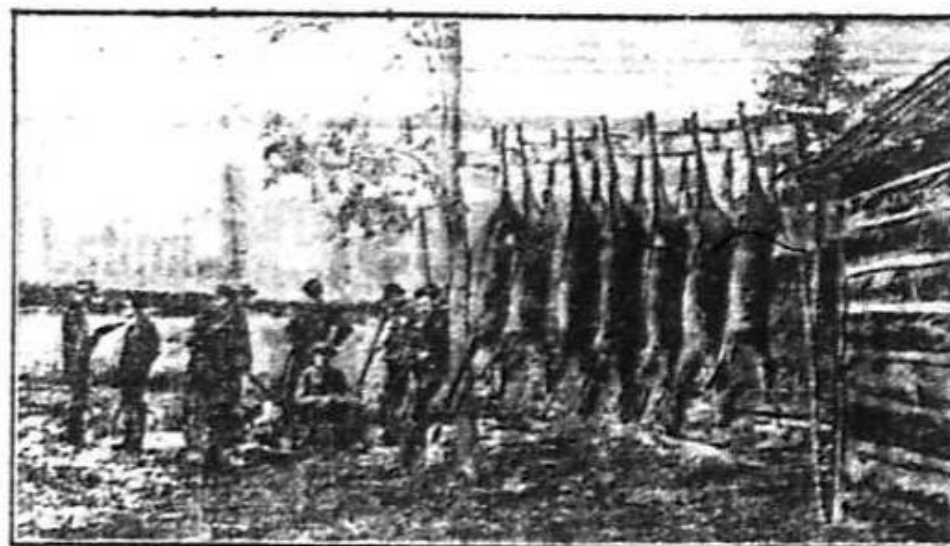
À ces proses, on ajoute des photos qui illustrent les vertus nourricières de la forêt et l'abondance du gibier.

---

<sup>542</sup> « Avantages qui découlent de la vie à la campagne », *La Presse*, 22 mars 1922, p. 12.

<sup>543</sup> « Visitons les terres nouvelles », *La Presse*, 17 octobre 1922, p. 14.

Figure 31 : « Le chevreuil reste quand même la proie convoitée de nos chasseurs-colons »



LE CHEVREUIL reste quand même la proie convoitée de nos chasseurs-colons.

Source : « L'exploitation de nos forêts », *La Presse*, 9 septembre 1922, p. 9.

Figure 32 : « Le colon n'a qu'à attendre le gibier sur son lot pour se procurer une nourriture abondante. »



LE COLON n'a qu'à attendre le gibier sur son lot pour se procurer une nourriture abondante.

Source : « Devenons des propriétaires », *La Presse*, 9 octobre 1922, p. 18.

Figure 33 : « La pêche est le passe-temps favori des colons comme des citadins en villégiature »



Source : « À travers les Laurentides », *La Presse*, 19 août 1922, p. 9.

L'intégration de références à la villégiature dans les discours sur la colonisation vient ébranler une frontière pourtant clairement établie par la loi entre le colon qui doit se consacrer à l'agriculture et le *sportsman* qui détient le privilège de chasser et de pêcher. On connaît peu de choses sur les pratiques de chasse et de pêche des colons. Mais au début des

années 1920, l'image des citadins aisés en villégiature dans des lieux à la mode et les auberges luxueuses, contraste avec celle des terres laissées à l'abandon et la pauvreté des colons. Cette discordance ne passe pas inaperçue et n'est pas sans heurter certains observateurs. L'ingénieur Louis Hurtubise (1879-1943) ne reste pas indifférent à cette réalité lorsqu'il visite les régions de colonisation. Il reprend les mots d'un autre « visiteur » de ces régions à la fois de villégiature et de colonisation, publiés dans le quotidien *Le Devoir* au mois de septembre 1921 : « Pourquoi faut-il que dans une nature aux décors si magnifiques la terre semble si pauvre, et qu'à côté des citadins jouissant d'une quiétude parfaite dans leurs villes, les habitants, les possesseurs du pays, gisent dans de misérables fermes et semblent des gueux, des forçats de la terre, les serviteurs nés des gros bonnets? » Hurtubise renchérit, évoquant ses nombreux voyages à travers la province : « Pourquoi tant de villages si pauvres, remplis de maisons croulantes, manquant de goût et surtout de peinture?<sup>544</sup> ». Ces questions nous ramènent au réalisme de la colonisation, à la pauvreté du sol où sont envoyés les colons, et dont ils parviennent à peine à tirer leur subsistance.

---

<sup>544</sup> « Les Laurentides et l'agriculture », *L'Action catholique*, 24 septembre 1921, p. 9.

## CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, la création du MTF s'inscrit dans un processus qui cherche à dégager le débat entre l'exploitation forestière et la colonisation du sentimentalisme et du parti pris idéologique qui le domine. En instaurant des politiques rationnelles, mettant à profit les connaissances scientifiques, on escompte voir chacune des parties exercer son rôle dans sa sphère d'activité. La première action à entreprendre pour aller dans cette direction est la classification des terres, de façon à séparer, sur le terrain le domaine de l'exploitation de celui de la colonisation. Rapidement, cette classification s'avère cependant plus complexe que prévu. Avec le développement des connaissances, l'image que l'on se fait de la forêt gagne en complexité. Pour parvenir à classer les terres, il faut savoir identifier et nommer les éléments qui la composent : les sols, les arbres, la flore arbustive et botanique. La compétence du personnel, les connaissances à mobiliser, les règles administratives à appliquer deviennent autant de composantes à prendre en considération.

On constate également que la classification des terres n'est pas qu'une affaire de science. Elle appelle aussi à mettre en œuvre une autre forme de rationalité, celle de la négociation entre les acteurs. Ainsi, la composition des comités chargés de valider le travail de classification des terres s'avère une composante de la méthodologie de classification. On doit s'assurer qu'on y retrouve des représentants du MTF, mais aussi de la colonisation.

En parallèle, le MTF et surtout son Service forestier ont pris leur envol, consolidant leurs structures administratives et leur déploiement sur le territoire. L'École forestière est mise en place à l'Université Laval, qui assure graduellement la formation d'ingénieurs forestiers qualifiés pour combler les besoins du MTF et réaliser ses différents programmes de contrôle et de recherche. La pépinière de Berthierville, quant à elle, a fait la démonstration qu'elle pouvait fournir les plants nécessaires au projet sylvicole sur lequel mise Piché pour garantir à la Province un avenir forestier prospère. D'ailleurs, que ce soit en promouvant le reboisement et la plantation d'arbres, ou en s'attaquant à l'hygiène et la

sécurité dans les chantiers, Piché poursuit un idéal. On peut même commencer à parler d'une vision « pichéiste » de la forêt, puisque commence à prendre forme une foresterie inspirée des principes conservationnistes adaptée à la réalité québécoise. Son œuvre forestière se veut totale, scientifique, patriotique et sociale.

Une quinzaine d'années après le tournant engagé en 1905, même si le travail est loin d'être terminé, il semble suffisamment avancé pour que soient reconsidérés certains éléments du programme gouvernemental d'administration du domaine foncier et de gestion des ressources forestières. Les transformations vont prendre la forme d'une révision de la distribution de certaines responsabilités ministérielles. Dorénavant, une fois les terres classifiées propres à l'agriculture, celles-ci seront remises au ministère de la Colonisation, qui prendra dorénavant la responsabilité de leur distribution et de leur inspection. Pour certains, il s'agit d'un allègement des responsabilités du MTF qui lui permettra de se consacrer à sa mission principale, l'aménagement des forêts. Pour d'autres, voilà enfin le ministre de la Colonisation maître en son domaine.

Dans la suite de la Commission de Colonisation, l'attribution au ministère de la Colonisation de l'autorité sur la concession des lots de colonisation participe au processus de négociation et de répartition des pouvoirs en vue du maintien de la cohérence sociale. Le ministère de la Colonisation hérite du pouvoir symbolique procédant du processus législatif, en obtenant de plus grandes responsabilités. Néanmoins, par les mouvements de personnel au sein de l'administration publique, le MTF conserve le pouvoir technique. Tout d'abord en continuant de détenir l'exclusivité des tâches de classification, et deuxièmement en transférant un nombre important d'ingénieurs forestiers au ministère de la Colonisation. Malgré les discours prônant la bonne entente et le consensus, la complexité des rapports entretenus entre la forêt et la colonisation, loin de s'atténuer, semble plutôt aller en grandissant. D'ailleurs, ce transfert de responsabilités demeure relativement superficiel, puisque seule la tâche d'attribuer les lots aux colons et d'inspecter les terres jusqu'à l'émission des lettres patentes est attribuée au ministère de la Colonisation. La planification de l'usage des terres publiques reste sous la responsabilité du MTF.

Dans les années 1910, l'ouverture de l'Abitibi à la colonisation est une occasion de devancer à la fois les exploitants forestiers et les colons, et de mettre en place de véritables plans d'aménagement des nouvelles paroisses et des concessions forestières<sup>545</sup>. Piché rêve de planifier l'ouverture de ces nouveaux territoires comme un modèle cohérent, prenant en compte toutes les ressources, suivant l'exemple conservacionniste. Mais jamais l'État n'investira les sommes nécessaires à la réalisation d'un tel programme.

Avec la science s'installe aussi subtilement la spécialisation. Sous la gouverne du Service forestier, l'administration et l'exploitation des forêts commencent à s'organiser en système dont la mission se fait de plus en plus spécifique, consistant à répondre aux besoins de l'industrie des pâtes et papiers. Celle-ci devient le ressort principal du programme forestier. De nouveaux outils sont d'ailleurs maintenant à sa disposition afin d'affirmer sa mainmise sur les forêts. Grâce à l'aviation, il devient possible d'identifier systématiquement les grands peuplements, les brûlés, le parcours des rivières. Pour les ingénieurs forestiers, cet outil permet de mieux cerner les limites de cette forêt. Pour d'autres, elle vient plutôt consolider l'image de son immensité imperceptible.

Grâce à l'industrie des pâtes et papiers, la forêt peut prendre l'image d'un tremplin vers la modernité. À son immensité naturelle s'ajoute dorénavant la puissance de la science pour garantir au Québec son rang de premier fournisseur mondial de papier journal. Autour de cette industrie s'échafaude une imagerie effervescente, qui sait particulièrement bien tirer profit du mouvement et de la vitesse des nouvelles technologies de transport et de communication. Dans les imaginaires prend forme un monde dynamique et prospère, où les frontières physiques et symboliques qui séparent les lointains territoires encore vierges du Nord québécois du reste du monde semblent abolies.

Pourtant, sur le terrain, la forêt reste toujours aussi dense, aussi imprévisible. Il faut continuer de la parcourir, de l'inventorier, de la mesurer, de l'arpenter. Pendant que l'administration publique ajuste le tir de ses programmes pour s'adapter aux

---

<sup>545</sup> « Appendice 18. Rapport de G. C. Piché concernant l'Abitibi », *RAMTF*, 1911-1912, p. 50; « Appendice 19. Rapport concernant la colonisation dans l'Abitibi », *RAMTF*, 1913-1914, p. 33.



transformations économiques et politiques, qu'elle peaufine et qu'elle poursuit ses efforts d'investigation des grandes étendues forestières, de nouvelles pratiques prennent place. Les phénomènes de l'industrialisation et de l'urbanisation, la croissance de l'intérêt populaire pour les sciences et les milieux naturels, l'émergence du tourisme en forêt, sont autant de facteurs qui ouvrent la voie à de nouvelles sensibilités. Les écrivains se saisissent de ces transformations pour investiguer ces nouvelles relations entretenues par la société aux espaces forestiers. Même si les œuvres littéraires sont peu nombreuses, la mouvance est en marche, auxquels d'autres participent, comme certains prêtres-colonisateurs, caméra à la main.

Ces premières œuvres littéraires qui s'aventurent un peu plus avant dans les différents univers qu'offre dorénavant la forêt, comme l'arpenteur, l'explorateur et l'ingénieur forestier, exécutent un travail de reconnaissance. Au nombre de cinq seulement, elles offrent cependant, ensemble, un tour d'horizon des représentations qui accompagnent ces transformations. Aujourd'hui encore, *Maria Chapdelaine* est une référence lorsque vient le moment d'évoquer la relation des Québécois à la forêt. Avec cette œuvre, Louis Hémon marque un virage en donnant un sens à ce vaste espace de la colonisation, à la fois territoire et projet de société. Ce territoire, si difficile d'accès, aux contours encore flous, dont on a de la difficulté à se faire une image concrète, vient de se trouver un nom, le « pays de Québec ». Hémon parvient à le faire vivre et à créer un imaginaire social à la fois réaliste et métaphorique, en dressant un premier portrait de cette réalité qu'est la colonisation et en exprimant ce qui constitue un milieu de vie unique. Il met en récit les sentiments paradoxaux que fait vivre le bois, exerçant un irrésistible attrait mêlé de hantise et de peur. Ce bois qui possède le don d'offrir des moments de pur contentement et de félicité, comme on en rencontre dans le fameux passage de la cueillette des bleuets au cours duquel Maria et François Paradis échangent leurs vœux, partagés avec des épisodes de la pire inhumanité, tels que mourir dans la solitude, comme François égaré dans la tempête, ou la mère de Maria hors d'atteinte des soins de la médecine. Dans ce pays neuf, la nature est maître et continue d'échapper à la modernité qui bat son plein. Une forêt qui se fait lente, monotone,

ennuyeuse, comme les arbres qui la composent, toujours pareils. Et surtout, Hémon donne l'impulsion nécessaire à la création d'un nouveau personnage, le colon-défricheur, celui qui repousse avec vigueur la forêt pour faire place à la civilisation.

Mais cette œuvre phare, issue d'un regard étranger, n'est pas la seule à s'approprier le territoire et les forêts. Avec ses écrits, le frère Marie-Victorin appelle ses compatriotes à développer leur sens de l'observation et de la contemplation. Un peu moins connus, les essais littéraires d'Arthur Bouchard et d'Ubaldo Paquin dénotent de l'intérêt et du désir d'engager le dialogue sur les espaces forestiers. Leurs œuvres témoignent de leur travail d'observation non seulement de la nature, mais de la société québécoise. On peut y percevoir le reflet des différentes réalités qui cohabitent au Québec, entre les vieilles régions, où l'agriculture est bien implantée et où l'urbanisation est en voie de consolidation, et ces autres régions, qui vivent encore les misères de la colonisation. Les premières sont un symbole de la capacité de l'homme à dominer la forêt, alors que l'autre démontre au contraire que la forêt, dans son état initial, reste un élément sauvage et complexe.

Les invitations lancées par frère Marie-Victorin à ses compatriotes pour observer, explorer, nommer le territoire et ses particularités grâce aux connaissances produites par la science, « expression des termes de notre intimité avec la nature<sup>546</sup> », rencontrent les efforts des ingénieurs forestiers pour encourager l'amour de l'arbre et des forêts. Mais paradoxalement, cette intention de sensibiliser et d'éduquer les populations à l'importance de la protection et de la connaissance du milieu, pose fermement la distinction entre la monotonie des forêts du nord et la diversité des forêts du sud, où se rencontre en abondance une diversité d'arbres nobles.

La forêt continue de se définir en vis-à-vis de la colonisation, mais de plus en plus, elle est appelée à se mesurer à d'autres phénomènes : l'industrialisation, l'urbanisation, le tourisme, la science, l'arbre. Les référents se croisent, définissant parfois son appartenance à l'univers mythologique de la nature sauvage, alors qu'à d'autres moments elle semble

---

<sup>546</sup> MARIE-VICTORIN, *Science, culture et nation, op. cit.*, p. 72.

tout entière soumise à la modernité qu'elle soutient. La forêt est parvenue à s'immiscer dans l'imaginaire comme autre chose qu'un élément à repousser, mais on cherche encore les moyens de la faire aimer. En retour, la colonisation tente de puiser aux images plus positives que fournit désormais la forêt. Les discours politiques ou de propagande tentent de valoriser la vie de colonisation, en faisant valoir les différents avantages que procure la proximité de la forêt, que ce soit par l'utilisation ou la vente du bois, un accès facile au gibier et au poisson pour se nourrir, ou en vantant les bienfaits d'une vie saine au grand air. Cependant, malgré ceux qui tentent de se faire encourageants en vantant les possibilités que peut offrir la forêt, « se partir seul dans les bois, en face de l'isolement et de la misère<sup>547</sup> », demeure la dure réalité de la majorité des colons.

---

<sup>547</sup> « Ce qu'il importe de détruire avant tout », *La Presse*, 13 juin 1921, p. 13.

## **TROISIÈME PARTIE**

### **AUX CONFINS DES ESPACES**

### **FORESTIERS : APPROPRIATION SYMBOLIQUE ET**

### **DÉSILLUSION POLITIQUE**

Après l'élan d'optimisme qui suit la fin de la Première Guerre mondiale, l'instabilité s'installe au cours de la décennie 1920, jusqu'à la crise économique de 1929. Les années 1930 s'ouvrent donc dans un climat de précarité économique, qui va teinter le renouvellement de l'expansion territoriale. Les promesses de l'industrie forestière ne sont plus au rendez-vous, et la colonisation redevient une option vers laquelle se tournent les populations pour des raisons économiques. L'effervescence a cédé la place à l'urgence. Avec la détérioration des conditions d'emploi, les mouvements ouvriers rejoignent les travailleurs forestiers.

Sur la scène politique, on assiste en 1936 à la fin du règne libéral, remplacé au pouvoir par le parti de l'Union Nationale. Cette mouvance économique et politique remet en question les acquis d'un régime forestier encore en développement. Non seulement les grands projets d'inventaires et d'aménagement en subissent les contrecoups, mais c'est ni plus ni moins que toute l'organisation du Service forestier qui est remise en question, voire l'orientation adoptée par l'État au début du siècle en matière de foresterie. La forêt devient une ressource parmi les autres et perd de son influence dans les politiques de développement territorial. Malgré les difficultés, Piché va jusqu'au bout tenter défendre son projet forestier. Mais ce sera plutôt la fin d'une époque avec son départ du MTF, un événement qui permet de prendre la mesure de son passage à la tête du Service forestier, et de l'empreinte laissée par la vision « pichéiste » de la forêt.

En contrepartie, les années 1930 sont celles de l'émancipation de la forêt dans les œuvres littéraires. Les écrivains s'emparent des espaces forestiers pour en raconter les différents visages. Ils font le récit de la vie dans les bois et redéfinissent les hommes qui y vivent. Avec leurs écrits, ils vont dresser des ponts entre la tradition et la modernité, et propulser la forêt dans l'imaginaire collectif. En parallèle, les représentations de la forêt se transforment au cours des années 1930 au contact des premiers regards critiques issus des sciences sociales sur les modes d'exploitation forestière et sur les politiques adoptées dans l'effervescence du début du XX<sup>e</sup> siècle. La forêt se dote tranquillement d'une historicité. Autrefois un lieu de marginalité, la forêt devient de plus en plus familière. Elle offre un lieu où peuvent prendre forme des réflexions et des remises en question.

Après trente ans de stabilité depuis la création du MTF, de quelle façon l'État s'engage-t-il dans cette nouvelle transition? Quels sont les acquis de cette période marquée par la présence de Piché à la tête du Service forestier? Comment les écrivains et les intellectuels s'approprient-ils ces enjeux et les transcrivent-ils dans leurs œuvres littéraires

Dans le chapitre VII, nous présenterons tout d'abord chacune des œuvres littéraires, exercice nécessaire afin d'en saisir toute la richesse individuelle. Nous exposerons aussi les principales figures intellectuelles qui proposent une réflexion critique sur la forêt et sur ses modes d'exploitation. Outre les événements politiques et administratifs qui marquent cette période, le chapitre VIII met en évidence les transformations dans les méthodes d'inventaires. La description des forêts, autre fois textuelle, voire presque littéraire, fait de plus en plus de place aux méthodes de calculs comptables et à la statistique, modifiant profondément les représentations de la forêt. Finalement, le chapitre IX est consacré à la transition entre la tradition et la modernité qui, entreprise au tournant du siècle, semble enfin avoir trouvé la forme à prendre. La forêt devient un lieu où il est permis d'exprimer des questionnements identitaires, individuels et collectifs, jusque-là inédits.

## **CHAPITRE VII**

### **APPROPRIATION SYMBOLIQUE DU TERRITOIRE : DES IMAGES POUR PARLER DE LA FORET**

Dans les années 1930, l'évolution des mouvements littéraires laisse une certaine liberté pour explorer les différents univers qui peuvent être associés aux espaces forestiers. Chaque œuvre s'inscrit dans une trajectoire d'auteur, qui rend compte de la diversité des rapports sociaux à la forêt et qui permet de mieux situer les représentations. C'est pourquoi, avant de tenter une analyse croisée, un temps d'arrêt est nécessaire pour observer l'espace occupé individuellement par chacun des auteurs dans cette trame, et le message dont leurs œuvres sont porteuses.

Si le tournant des années 1920 avait été marqué par l'essor des technologies, la décennie 1930 est celle des sciences humaines et sociales. Leur institutionnalisation et le développement des milieux académiques permettent de mener des analyses et d'élaborer des modèles pour expliquer l'occupation du territoire et les modes d'exploitation des ressources. Ces nouveaux intellectuels issus des milieux académiques nous montrent que désormais, l'exploitation des ressources n'est plus laissée au seul jugement des politiciens en action.

#### **LES ŒUVRES LITTÉRAIRES**

Dans la première moitié des années 1930, la forêt apparaît dans les œuvres littéraires comme jamais auparavant. Bien que la critique littéraire continue à classer les œuvres selon leur appartenance au courant du terroir, le mélange des styles est dorénavant permis. La littérature devient un lieu d'expression qui, sans être à l'abri des pressions idéologiques, connaît une certaine forme d'émancipation<sup>548</sup>. Encore plus que dans les deux premières parties, il est nécessaire de présenter ces œuvres afin de les situer dans leur

---

<sup>548</sup> Annette HAYWARD, *La querelle du régionalisme au Québec (1904-1931) : vers l'autonomisation de la littérature québécoise*, op. cit., p. 554-555.

contexte et de poser les bases de leur analyse, avant de chercher à les mettre en relation avec les autres discours sur la forêt qui sont alors portés dans l'espace public. En raison de leur plus grande abondance, la présentation des œuvres suit deux logiques. Les œuvres sont tout d'abord regroupées par auteur ce qui facilite la lisibilité de la contribution de chacun d'eux. Dans un deuxième temps, elles sont présentées chronologiquement, de façon à les situer apparition dans une trajectoire commune.

On peut regrouper les œuvres en trois catégories basées sur l'appartenance des auteurs : les œuvres écrites par les auteurs canadiens-français; celles écrites par des auteurs français; et finalement celles produites par des auteurs impliqués dans l'exploitation forestière, un d'origine belge et l'autre britannique. Dans l'analyse, bien davantage que la quantité, c'est l'aspect qualitatif des œuvres qu'il faut prendre en compte. Néanmoins, il semble important de préciser les contours de cette production littéraire. Au nombre de huit, les auteurs canadiens-français sont majoritaires, et leurs discours sur la forêt sont hétérogènes, se faisant le reflet de la diversité des expériences vécues sur le territoire. Les deux autres catégories ne comptent respectivement que deux auteurs (voir les tableaux 11, 12 et 13 à l'annexe X).

Chez les Français, Marie Le Franc sort du lot par le nombre de ses productions, par l'importance qu'occupe la forêt dans ses œuvres, et en raison de la reconnaissance qu'elle reçoit au Québec. L'œuvre de Marie Le Franc permet aussi de mettre en évidence les similitudes symboliques partagées par les auteurs français. Louis Hémon un peu plus de quinze ans auparavant, mais aussi avec Georges Bugnet. Tous trois partagent une attirance et une curiosité volontaires pour la nature sauvage québécoise et la société canadienne-française. Leurs œuvres, dans leur façon de s'attarder à décrire les traits de caractère des Canadiens français et les paysages, cherchent à établir une relation. Tout d'abord une relation entre eux-mêmes et le milieu physique et social qu'ils découvrent. Mais aussi une relation plus globale entre l'humain et la nature, et plus particulièrement avec les grands espaces forestiers. Les Canadiens français y font figure de race à part, dotée d'une

profondeur dont ils tentent de saisir la teneur. En ce sens d'ailleurs, Le Franc et Bugnet s'inscrivent dans la continuité de Louis Hémon.

De leur côté, les auteurs étrangers impliqués dans l'exploitation forestière – le Belge Ferdinand Van Bruyssel et le Britannique Angus Graham – ont en commun de fournir des œuvres qui posent un regard empreint d'un paternalisme bienveillant sur le territoire et la société canadienne-française. Leur découverte de ce milieu naturel et humain est guidée le cadre qu'impose leur travail. Il découvre la forêt canadienne et ceux qui l'habitent à travers le filtre normatif des valeurs, des connaissances et des compétences de leur position de forestier. Les récits sont remplis de descriptions du pays et des mœurs canadiennes-françaises qui sont rendues comme autant de curiosités pittoresques auxquelles s'ajoutent des commentaires et des recommandations, voilées ou explicites, sur les pratiques et les modes d'exploitation de la forêt.

### **Alfred Desrochers : *À l'ombre de l'Orford* (1930)**

*À l'ombre de l'Orford* (1930) est le deuxième recueil de poèmes publiés par Alfred Desrochers (1901-1978), après *Offrande aux vierges folles* (1928). Ce recueil est aussi connu comme le « Cycle des bois et des champs », ce qui en résume bien le propos. Pour la composition des poèmes de ce recueil, Desrochers se laisse inspirer par le vécu de son père, homme de chantier qui connaissait de nombreuses chansons forestières et en avait composé lui-même. Originaire de Saint-Élie d'Orford, près de la ville de Sherbrooke, dans les Cantons-de-l'Est, Alfred Desrochers pratique différents métiers dès l'adolescence avant de se vouer au journalisme et à l'écriture : mouleur de fonte, « grand scieur », homme de chantier. En plus de son père et de ses propres expériences, Desrochers revendique avec fierté ses ascendances indiennes comme source d'inspiration. Par la suite, il partagera sa vie entre la poésie et le journalisme principalement.

Lors de sa parution, son œuvre est bien accueillie par la critique, qui reconnaît l'originalité et l'authenticité de son écriture. La grande qualité des descriptions paysagères



et de la vie rurale, à la fois romantique et réaliste, est une première parmi les « terroiristes ». Après l'édition initiale à compte d'auteur en 1929, la Librairie d'Action Canadienne-française publie une deuxième édition augmentée dès 1930. Son recueil est honoré de plusieurs prix, dont ceux de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française et de l'Action intellectuelle en 1930. Il reçoit également en 1932 le prix David. Grâce à *À l'ombre de l'Orford*, Desrochers s'inscrit parmi les auteurs incontournables de la littérature québécoise, probablement le plus grand poète canadien-français des années 1930<sup>549</sup>.

De plusieurs façons, on peut situer Desrochers dans une forme de continuité avec Henri-Raymond Casgrain et William Chapman, dans l'attrait que suscitent les personnages forestiers. Plus particulièrement, comme Chapman, Desrochers est originaire du centre-sud de la province, d'une région déjà bien développée et qui borde la frontière américaine. Ses écrits rendent compte d'un monde inspiré de la réalité des vieilles paroisses, celles qui ont été défrichées du temps de *Jean Rivard*. En exergue de son livre, Desrochers avait d'ailleurs retranscrit un extrait du célèbre roman d'Antoine Gérin-Lajoie, dans lequel il est fait mention de la région des Cantons-de-l'Est qui, au-delà des seigneuries, se révèle « excessivement intéressante, non seulement pour l'économiste, mais aussi pour l'artiste, le poète et le voyageur<sup>550</sup> ». Le rapport aux bois et aux chantiers se pose comme un ailleurs, en marge de la campagne habitée. Sa poésie fait en quelque sorte la jonction entre l'esthétique parnassienne et une poésie typiquement « américaine », inspirée des thèmes du pays. Il marie par exemple les paraboles au langage vernaculaire de la vie dans les

---

<sup>549</sup> Richard GIGUERE, « L'offrande aux vierges folles » et « À l'ombre de l'Orford », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* [ressource électronique]: Fides 1980, Édition électronique, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008, [http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/document.xsp?id=01489&cv=01&qid=sd\\_x\\_q1](http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/document.xsp?id=01489&cv=01&qid=sd_x_q1) [http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/document.xsp?id=00747&cv=01&qid=sd\\_x\\_q0](http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/document.xsp?id=00747&cv=01&qid=sd_x_q0) [Consulté le 19 juillet 2016].

Alfred DESROCHERS, *Oeuvre poétiques. Recueils colligés. Texte présenté et annoté par Romain Légaré*, Montréal, Fides, 1977.

<sup>550</sup> Alfred DESROCHERS, *À l'ombre de l'Orford*, Montréal, Librairie d'Action Canadienne-française, 1930, n.p.

chantiers. Dans sa préface à l'édition de 1930, Alphonse Désilets (1888-1956)<sup>551</sup> qualifie Desrochers de poète « de dix générations enracinées au sol<sup>552</sup> ».

Desrochers caractérise les hommes qui vont et qui viennent entre ces deux univers à la manière de son époque. Il rompt en ce sens avec ses prédécesseurs, car les images qu'il évoque, si elles continuent de s'inspirer du folklore, ne se limitent plus à l'objectif d'adoucir l'image de l'homme des bois, de magnifier la vie difficile des défricheurs et des bûcherons, « bien au contraire, il dresse un portrait réaliste et vivifiant de ces hommes de chantier ou de ferme et brosse un tableau des paysages et scènes typique d'un Québec qui commence à se moderniser<sup>553</sup> ».

Parmi tous les auteurs, Desrochers occupe une place particulière dans l'émergence d'un sentiment identitaire lié à la forêt. Dans l'« avertissement » qui introduit la réédition de 1948, Luc Lacourcière (1910-1989)<sup>554</sup> rappelle comment le recueil a surpris et émeut profondément la critique profondément. « C'est que dans leur lyrisme d'allure assez romantique, on sentait passer le souffle vivifiant, par endroit même héroïque de la forêt, de l'hiver et du Nord. » Ses « tableaux forestiers » sont des « odes oratoires » qui expriment « une poésie du grand air », « à la source même des chants des rudes bûcherons que le poète avait fréquentés ». Encore en 1948, Lacourcière considère que « [s]es premiers poèmes n'ont rien perdu de leur vigueur<sup>555</sup> ».

---

<sup>551</sup> Alphonse Désilets est un agronome et poète. À travers différentes fonctions, il a été très impliqué dans le développement de la vie agricole et rurale québécoise dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Reconnu comme un fervent défenseur des valeurs traditionnelles, sa production littéraire lui a valu d'être nommé président de la Société des poètes canadiens-français.

<sup>552</sup> Alfred DESROCHERS, *À l'ombre de l'Orford*, op. cit., p. 9.

<sup>553</sup> Roger CHAMBERLAND, « Présentation », Alfred DESROCHERS, *À l'ombre de l'Orford*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2005 [1997], p. 10.

<sup>554</sup> Luc Lacourcière est un écrivain, ethnographe et folkloriste. Il a été professeur de littérature à l'Université Laval, où il a fondé les Archives de folklore. Les honneurs qu'il reçut au cours de sa carrière sont innombrables.

<sup>555</sup> Luc LACOURCIÈRE, « Avertissement », Alfred DESROCHERS, *À l'ombre de l'Orford*, Montréal, Fides, 1948, p. 9.

**Marie Le Franc : *Héliier, fils des bois* (1930), *La Rivière solitaire* (1934), *La randonnée passionnée* (1936)**

Marie Le Franc (1879-1965) est une auteure d'origine bretonne. Elle arrive au Québec pour la première fois en 1905, dans l'espoir d'un mariage qui n'aura jamais lieu avec le romancier Arsène Besette. Cependant, elle reste au Québec jusqu'en 1929, période au cours de laquelle elle exerce son métier d'institutrice. La vie et l'écriture de Marie Le Franc se partagent entre les deux continents. Son premier roman, *Grand-Louis l'innocent*, reçoit peu d'attention lors de sa parution à Montréal en 1925. Cependant, il remporte le prix Femina une fois publié à Paris, deux ans plus tard<sup>556</sup>. Déjà, dans ce roman dont l'action se déroule dans les landes bretonnes, il est question d'un homme du Nord. Cette figure mythifiée du Canadien, véritable homme des bois, est ensuite omniprésente dans les œuvres canadiennes de Marie Le Franc. Peut-être peut-on même dire que c'est elle qui parvient le mieux à poétiser le coureur des bois et sa virilité physique et morale, à le doter de qualités romantiques et à lui donner une couleur « écologique » avant l'heure.

Cette définition de l'homme des bois et l'intimité de la relation qu'il entretient avec la forêt est exposée dans le cadre de relations d'altérité vécues avec des personnages qui restent des étrangers dans ce milieu naturel. Ces thèmes prennent une forme initiatique dans les romans *Héliier, fils des bois* et *La randonnée passionnée*<sup>557</sup>. Dans le premier, on suit Julienne Javilliers, une jeune étudiante française venue se ressourcer durant l'été dans un petit chalet sur le bord du lac Tremblant, dans les Laurentides. Seule face à ses questionnements, c'est par l'intermédiaire d'Héliier, le métis – de qui elle s'éprend –, au gré des balades en forêt et sur l'eau, qu'elle entre pleinement en contact avec la nature, avec la vie et avec elle-même. Dans *La randonnée passionnée*, il s'agit cette fois de Philippe Jarl, le docteur, homme dans le début de la quarantaine désabusé par une vie amoureuse et familiale insatisfaisante, et une prestigieuse carrière scientifique qui apparaît vide de sens.

---

<sup>556</sup> Marie LE FRANC, *Grand-Louis l'innocent*, Paris, Éditions Rieder, 1927; Marie LE FRANC, *Grand-Louis l'innocent*, Montréal, la Cie de publication « la Patrie » limitée, 1925.

<sup>557</sup> Marie LE FRANC, *Héliier fils des bois*, Paris, Les Éditions Rieder, 1930; Marie LE FRANC, *La randonnée passionnée*, Paris, J. Ferenczi et fils, 1936.

Il accepte la proposition d'un ami, propriétaire d'une compagnie forestière, qui lui offre une randonnée en forêt de quelques jours à partir du camp « Wasko », dans la région du Saint-Maurice. C'est au rythme du canot qui glisse sur l'eau, et surtout au contact de son guide, Donat Petikwi, lui aussi métis comme Hélier, que Philippe parvient à renouer avec lui-même, avec le sens de la vie et à retrouver la paix de l'âme.

Ces romans centrés sur l'expérience intérieure sont issus des nombreux séjours de Marie Le Franc en forêt. Durant la crise économique, sa curiosité la pousse à poursuivre sa marche vers le nord en accompagnant, à deux reprises, des groupes de colons en direction du Témiscamingue au début des années 1930. De son expérience émane son roman *La Rivière Solitaire* (1934), dans lequel elle décrit ce vaste espace que l'État s'est décidé à dompter, mais qui refuse de se livrer à l'homme facilement. *La Rivière solitaire* aborde le même thème de la quête intérieure, mais cette fois à travers le quotidien d'une paroisse de colonisation au stade des premiers défrichements<sup>558</sup>. On y arrive en plein hiver, accompagnant un convoi de femmes et d'enfants venus rejoindre les hommes qui les ont précédés à l'automne pour ériger une première cabane en plein bois. On y suit plus particulièrement la famille Trépanier et leur fille aînée, Rose-Aimée, rare figure de « femme des bois » que nous ayons rencontrée : « une belle fille qui avait l'air d'une vraie fille des bois à cause de son pas allongé, de sa façon désinvolte de porter sur l'épaule un sac qui pesait<sup>559</sup> ». Comme son frère, son aisance dans ce milieu rude fait de Rose un être qui porte le gène de la vie en forêt. L'altérité est ici vécue à travers le personnage d'Anne Bruchési, la frêle garde-malade inadaptée à son nouveau milieu de vie, mais aussi de tous ces autres colons, tirés presque de force de la ville en ces temps de crise économique, et qui « manquaient de vocation<sup>560</sup> ».

Comme Louis Hémon l'avait fait avant elle, Marie Le Franc s'inspire des gens qu'elles rencontrent. D'ailleurs, l'une de ses escapades consiste à retourner sur les traces de

<sup>558</sup> Marie LE FRANC, *La rivière solitaire*, Paris, J. Ferenczi et fils, 1934.

<sup>559</sup> Marie LE FRANC, *La rivière solitaire*, Montréal et Paris, Fides, 1957 [1934], p. 69.

<sup>560</sup> *Ibid.*, p. 176.

son compatriote, et à aller visiter la famille Bédard à Péribonka<sup>561</sup>. Et comme Hémon, elle offre aux Canadiens français un nouveau point de vue sur la forêt. Cependant, son regard est empreint d'une double altérité, à fois celle de l'étrangère et de la femme. Et son rapport à la forêt est totalement exempt de la charge qu'impose la relation de subsistance aux milieux forestiers. Cette prise de contact, héritière des acquis culturels européens, rend possible une œuvre humaniste remplie de sensorialité et de sensualité. Les critiques sont unanimes sur la qualité et l'originalité des écrits de Marie Le Franc à cet égard. L'intrigue s'efface au profit de la forêt et du paysage, qui deviennent en quelque sorte les principaux personnages. Loin de repousser la forêt, la relation entre les personnages et la forêt devient plutôt fusionnelle, ce qui fera dire plus tard aux critiques que son écriture comporte des stratégies de *végétalisation* et de *forestification*<sup>562</sup>.

**Léo-Paul Desrosiers : *Nord-Sud* (1931), *Les engagés du Grand-Portage* (1938), *Les opiniâtres* (1941)**

Léo-Paul Desrosiers (1896-1967) est journaliste, fonctionnaire et auteur. Diplômé en droit de l'Université de Montréal, il est influencé pendant ses études par Lionel Groulx<sup>563</sup> et développe un vif intérêt pour l'histoire nationale, qui se reflète dans l'ensemble de son œuvre. Les chroniques qu'il publie dans le journal *L'Action catholique* en 1937 sur Samuel de Champlain, sur la traite des fourrures ou sur la vie chez les Hurons, sont un exemple qui témoigne de son travail d'historien et de la richesse de ses connaissances.

---

<sup>561</sup> Elle raconte d'ailleurs ce voyage dans *Au pays canadien-français*, Paris, Fasquelle, 1930.

<sup>562</sup> Rachel BOUVET, « Introduction », dans Marie LE FRANC, 2011 (1930), *Hélior, fils des bois*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Jardin de givre », p. 21-22.

<sup>563</sup> Lionel Groulx est un personnage fondamental de l'histoire intellectuelle québécoise dont la carrière a été très prolifique. Prêtre, historien, romancier et essayiste, il est le premier à être titulaire d'une chaire d'histoire du Canada, de 1915 à 1949. Il milite activement au sein de plusieurs mouvements patriotiques contre l'assimilation des Canadiens français et est membre de nombreuses associations savantes. Il produit plusieurs œuvres magistrales dans lesquelles il expose sa pensée.

Il intervient dans le débat qui oppose les exotiques et les régionalistes, et propose comme alternative un nationalisme littéraire renouvelé, plus ouvert<sup>564</sup>. Ses différentes œuvres lui valent plusieurs prix : prix d'Action intellectuelle (1922), prix de la province de Québec (1939), prix Duvernay (1951), médaille Lorne Pierce pour l'ensemble de son œuvre (1963). On le retrouve également dans les principales associations intellectuelles et littéraires, comme membre de la Société des Dix et de la Société royale du Canada. Il est aussi au nombre des membres fondateurs de l'Académie canadienne-française.

L'œuvre de Desrosiers est une ode à la nature. Elle est fortement ancrée dans le terroir, dont il chante les louanges. L'attachement au sol ne se fait par ailleurs jamais sans déchirement, sans questionnement. Dans ce dilemme, la nature occupe une place privilégiée, et c'est pourquoi elle est omniprésente dans l'œuvre de Desrosiers. Elle imprègne à la fois le récit et les personnages.

*Nord-Sud* est probablement le plus connu des romans de Desrosiers<sup>565</sup>. À l'époque de sa parution, il est cependant reçu tièdement par la critique, en raison de l'intrigue un peu faible, une histoire d'amour qui se déroule en 1848, confrontant le personnage principal, Vincent Douaire, à choisir entre le mariage avec la douce Josephte et la vie parmi les siens, ou l'aventure vers les mines d'or de la Californie. Malheureusement, l'amour implique l'établissement sur une terre de colonisation à défricher au-delà des infranchissables marais de Berthier. Vincent, tourmenté par son passé de coureur des bois et l'appel d'une vie meilleure que vantent les publicités de la ruée vers l'or californienne, va finalement répondre à l'appel de l'aventure.

Au-delà de cette première lecture, on a louangé la qualité des descriptions, les tableaux de mœurs et la reconstitution du contexte historique. Avant les historiens,

---

<sup>564</sup> Annette HAYWARD, *La querelle du régionalisme au Québec (1904-1931) : vers l'autonomisation de la littérature québécoise*, op. cit., p. 346-348.

<sup>565</sup> Ses romans, surtout son premier, *Nord-Sud*, sont au nombre de ceux sur lesquels Christian Morissonneau s'est appuyé pour fonder son analyse de la mobilité, de l'appel du Nord, du dilemme entre l'attachement à la terre et le désir de partir, l'appel de l'aventure et de la liberté, du recommencement et de la conquête du continent. Christian MORISSONNEAU, *La terre promise : Le mythe du Nord québécois*, op. cit., p. 76.

Desrosiers a su identifier la dynamique foncière qui prévalait au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : la saturation des terres de la vallée laurentienne forçant les jeunes gens à aller s'établir dans « les hauts ». Dans la préface à la réédition de 1980, Maurice Lemire voit dans *Nord-Sud* un autre type de roman du terroir. Le personnage de Vincent n'est plus ce mauvais fils en perdition qui quitte la terre paternelle pour les vices de la ville. Il représente plutôt une réalité inconnue, non conventionnelle, que l'auteur tente d'exprimer<sup>566</sup>. Vincent se démarque comme un archétype du coureur des bois : travaillant, agile, honnête, bon pour les siens, fidèle à sa patrie. Seulement, il subit l'appel du Vent du Nord, qui se transforme ici en appel des mines d'or de la Californie, devenue en quelque sorte la seule véritable alternative, entre l'ouverture des nouveaux cantons et l'engagement pour des compagnies de traite en déclin. En effet, dans le roman de Desrosiers, même le Nord ne remplit plus ses promesses.

L'œuvre de Desrosiers est complexe, car elle mélange l'histoire à l'actualité. Nous reviendrons sur cette dimension de l'œuvre au chapitre IX. Pour résumer, soulignons seulement que les mines d'or de la Californie trouvent son corollaire dans l'Abitibi des années 1920-1930, alors que sont découvertes et mises en exploitation les mines dans le secteur de Rouyn-Noranda. Quant aux mauvaises récoltes des années 1840, elles sont un miroir de la crise économique qui sévit au tournant des années 1930.

Son deuxième roman, *Les engagés du Grand-Portage*, est moins connu, mais constitue l'œuvre la plus achevée de Léo-Paul Desrosiers au point de vue de la forme et de la complexité de l'intrigue<sup>567</sup>. On la qualifie même de chef-d'œuvre. Grâce à elle, il partage le prix David en 1938 avec Félix-Antoine Savard. En 1946, au moment de la réédition, la critique reste unanime sur cette histoire qui met en scène une équipée de coureurs des bois au service la Compagnie du Nord-Ouest, au sein de laquelle s'est engagé Nicolas Montour, un fainéant manipulateur et crapuleux. Le récit consiste à suivre les intrigues qu'il fomenté, nuisant et abusant de ses coéquipiers afin de satisfaire son désir d'ascension au sein de la

---

<sup>566</sup> Maurice LEMIRE, « Présentation », Léo-Paul DESROSIERS, *Nord-Sud*, Montréal, Fides, 1980 [1931].

<sup>567</sup> Léo-Paul DESROSIERS, *Les engagés du Grand-Portage*, Paris, Gallimard, 1938.

compagnie. En vis-à-vis se trouve Louison Turenne, un modèle de moralité : issu de la campagne où il rêve d'ailleurs de retourner, il reste impassible face aux manigances de Montour, qu'il sait habilement éviter. Mais toute la richesse de l'œuvre est ici d'avoir situé l'action dans le cadre de la traite des fourrures, nous entraînant jusque dans les confins des territoires du Nord-Ouest. Sans faire étalage de grandes descriptions paysagères, la forêt est un milieu à la fois physique, mais qui se révèle aussi social. L'image qui en est donnée rompt radicalement avec le modèle folklorique ou celui de la grande aventure, de la liberté à l'abri des autorités. C'est un monde dur, où prend place la quête de richesse, la compétition entre les hommes, les sornoiseries, les privations et les famines. Néanmoins, à travers Turenne, la nature reste belle, un refuge à la cupidité des hommes. On y voit cette opposition entre la forêt comme espace dominé par une vision utilitariste de l'exploitation des ressources, porteuse de contraintes et de difficultés, et la forêt nature qui peut apaiser le cœur de l'homme lorsqu'il sait s'y retrouver.

Nous terminerons de présenter l'œuvre de Léo-Paul Desrosiers en évoquant rapidement *Les opiniâtres*. Ce troisième roman est également bien reçu par la critique, mais sans égaler le précédent. Son action se situe aux débuts de la Nouvelle-France et expose, à travers les tentatives d'établissement de la famille Rencontre, les difficultés auxquelles se heurtent les premiers colons français. Après l'éblouissement suscité par les grands espaces et l'idée du nouveau, il faut affronter les raids iroquois, qui obligent soit à délaisser la terre pour se réfugier au fort, soit à vivre dans la crainte continuelle des attaques surprises. La crainte des Iroquois s'accompagne donc de celle des forêts, favorisant l'abandon des fermes et le repli des colons à l'intérieur des établissements fortifiés. Quelques hommes se font coureurs des bois, le meilleur métier dans les circonstances, et surtout le meilleur moyen d'apprendre à combattre l'ennemi grâce à ses propres tactiques : la guérilla et l'embuscade. Encore une fois, Desrosiers montre ses talents d'historien, en faisant état de ce rapport ambivalent à l'Indien, à la fois ennemi et modèle pour survivre dans la forêt<sup>568</sup>.

---

<sup>568</sup> Sur les guerres iroquoises, voir notamment Olive Patricia DICKASON, *Les premières nations du Canada*, traduit de l'anglais par Jude Des Chênes, Montréal, Septentrion, 1996, « La guerre franco-iroquoise », p. 143-



Et c'est là que se situe pour notre propos toute l'importance de l'œuvre de Desrosiers. À travers ses trois romans, il a su dresser un portrait historique de la tension entretenue par les Canadiens français avec les espaces forestiers, et à faire entrer celui-ci dans l'imaginaire collectif. On y retrouve le dilemme entre l'appel des grands espaces et la vie au sein de la communauté, mais aussi toutes ces dimensions plus subtiles, qui placent l'homme en étroite interaction avec le milieu naturel, mais aussi en confrontation avec lui dans ses rapports économiques, de subsistance, voire de survie.

### **Adolphe Nantel : *À la hache* (1932)**

Adolphe Nantel (1886-1954) est un journaliste et auteur originaire de la région des Laurentides. Il occupe aussi un poste de commis d'inventaire pour la *Laurentide* à Grand-Mère, sur le Saint-Maurice, de 1920 à 1927. C'est probablement de cette expérience qu'est inspiré son roman, *À la hache* (1932). Fervent nationaliste et défenseur du terroir, il parvient à intégrer l'exploitation des ressources, la forêt plus particulièrement, à l'œuvre de colonisation. « Terre laurentienne! Il y a trois siècles, un embryon de petit peuple s'est accroché à tes flancs. Désespérément d'abord, mais devenant plus fort, au fur et à mesure qu'il sortait de tes chênes et de tes pins, le bois de ses caresses et de son dernier repos...<sup>569</sup> ».

*À la hache* dresse un tableau de la vie dans les chantiers, au gré des saisons et de la succession des opérations. Il s'agit d'une chronique des travaux et des jours entrecoupée d'historiettes, inspirée des années passées par l'auteur comme grand commis d'inventaire dans les chantiers de la *Laurentide*. Le livre est une véritable mine d'informations et comporte en ce sens une grande valeur ethnologique. Plus instruit que la majorité des autres personnages – bûcheron, cuisinier, palefrenier, chasseur, contremaître... – même s'il participe et partage les conditions difficiles de la vie au camp, il a le privilège de voir dans

---

151; Louise DECHENE et Hélène PARE, *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Boréal, 2008, p. 98-105; 157.

<sup>569</sup> Adolphe NANTEL, *À la hache*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1932, p. 231.

la nature un lieu d'éblouissement et de porter un regard bienveillant sur ces « braves » hommes. Le chantier prend vie comme un lieu de sociabilité, composé d'une gamme de personnages aux personnalités colorées, avec sa hiérarchie et son organisation. On y rencontre aussi la famille Valade, qui vit sur une île à proximité du camp, un modèle à mi-chemin entre colons et coureurs des bois.

L'œuvre de Nantel vogue entre les descriptions et les analogies simplistes et des dialogues où on retrouve le langage vivant des hommes de chantier. Les descriptions paysagères se veulent romantiques. L'auteur nous décrit par exemple une « aurore [...] en maillot rose<sup>570</sup> » ou encore des moulins à scie qui produisent des « dentelles de planches<sup>571</sup> ». Ces descriptions inspirées côtoient les conversations entre bûcherons. Le jeune Osias, fier d'une belle truite qu'il a pêchée, raconte son exploit : « J viens de l'attraper, dans la fraye d'la Pointe-de-Roche. C'est proche le temps qu'on pourra les voir cordées, trois pieds d'épais, sous l'eau d'la batture. Ane belle pièce, hein? Et dire que les Américains y dépensent des cent piastres, pour v'nir dans l'Nord, faire capot. C'est nous autres, les vrais tourisses<sup>572</sup> ». Ce mariage des styles, plutôt maladroit d'un point de vue littéraire, témoigne néanmoins d'une quête identitaire, entre l'authenticité et l'idéalisation de la réalité.

De plusieurs façons, son discours rejoint le ton des chroniques de colonisation que nous avons croisé au début des années 1920, qui vantaient les avantages de la vie en forêt pour le colon. Cette similitude n'est pas étonnante, puisque Adolphe Nantel, à l'exception des sept années passées comme commis, a surtout occupé des fonctions de typographes et de journalistes au service de différents quotidiens. Malgré ses défauts littéraires, le propos de l'œuvre est apprécié par les contemporains de Nantel. *À la hache* est d'ailleurs réédité pour la jeunesse sous le titre *Au pays des bûcherons* dès 1932, et s'agit de l'un des rares

---

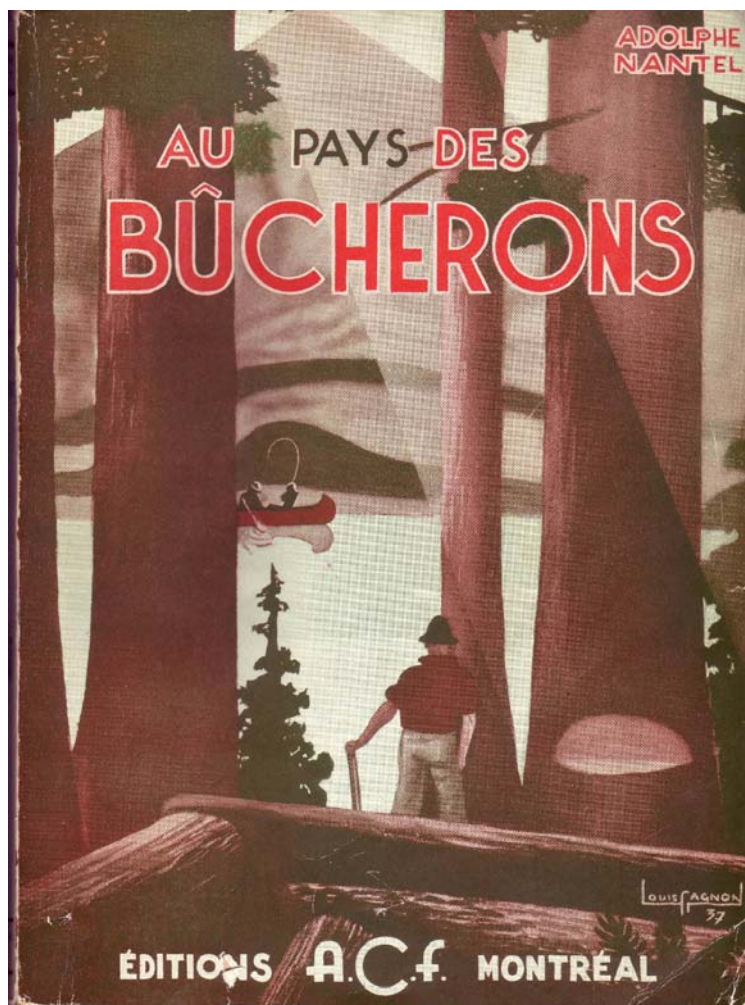
<sup>570</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>571</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>572</sup> *Ibid.*, p. 166.

romans comportant des illustrations<sup>573</sup>. Nantel crée un espace imaginaire où l'abattage des arbres profite à l'essor de la nation. La forêt est domestiquée par l'homme, et dans ce contexte n'est plus aussi menaçante.

Figure 34 : *Au pays des bûcherons.*



Source : Adolphe Nantel, *Au pays des bûcherons*, (édition pour la jeunesse de *À la hache*), Montréal, Édition de l'Action canadienne-française, 1932.

<sup>573</sup> Adolphe NANTEL, *Au pays des bûcherons*, Albums canadien, Montréal, Éditions de l'Action canadienne-française, 1932.

**Damase Potvin : *La robe noire. Récit des temps héroïques où fut fondée la Nouvelle France* (1932), *Peter McLeod* (1937)**

Damase Potvin (1879-1964), comme plusieurs autres auteurs, partage son travail d'écrivain avec celui de journaliste et de fonctionnaire. Potvin est un fervent défenseur de la terre et de l'agriculturisme. On peut penser que ses fonctions de chroniqueur parlementaire et comme fonctionnaire à la section des manuels scolaires au ministère de l'Instruction publique ont pu influencer son écriture. En fait, il est l'un de ceux réputés pour avoir le mieux façonné les contours du roman du terroir : l'abandon de la terre paternelle par le fils engendrant le dépeuplement des campagnes et menaçant l'intégrité de la race. Une grande partie de sa volumineuse production est orientée vers ce type de récits à thèse. Cependant, Potvin a aussi écrit de nombreux textes qui font découvrir les différentes régions du Québec et ses paysages. Il s'est aussi intéressé à différents personnages hors du commun dont il a rédigé le récit de vie. Plusieurs de ses écrits sont ainsi un hommage aux pionniers du pays.

Ses deux romans, *La robe noire* (1932) et *Peter McLeod* (1937) échappent justement au canevas du roman agriculturiste<sup>574</sup>. Potvin construit ses deux récits autour de personnalités historiques et de leurs voyages dans la grande région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la région d'origine de l'auteur, que celui-ci connaît bien. La description des paysages démontre la maîtrise et l'amour que porte l'auteur à ce territoire dans toute sa beauté et son hostilité, et l'admiration qu'il a pour ceux qui l'ont sillonné. Le premier est le père jésuite François de Crespieul et le second l'entrepreneur forestier écossais Peter McLeod. Le choix de ces deux personnages n'est pas anodin, puisqu'il s'agit de figures marquantes. Arthur Buies en avait déjà fait mention dans ses récits de voyage et de colonisation. Potvin parvient ainsi à rendre une vision à la fois réaliste, pittoresque et aventureuse de l'exploration du territoire. Mais ces deux romans sont surtout un prétexte pour sillonner les

---

<sup>574</sup> Damase POTVIN, *La robe noire. Récit des temps héroïques où fut fondée la Nouvelle-France*. Paris, Éditions Valentin Bresle, le Mercure universel, 1932; Damase POTVIN, *Peter McLeod. Grand récit canadien*, Québec, chez l'auteur, 1937.

anciennes routes d'eau et les portages du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une région qui, par ailleurs, se prépare alors à célébrer le centenaire de son ouverture à la colonisation en 1938, et dont on parle abondamment dans les journaux.

*La Robe noire*, qui relate la sixième mission nordique du père François de Crespieul, est une fiction inspirée des mémoires du Jésuite et d'autres rapports de voyage laissés par la Congrégation. Elle est reconnue pour être l'œuvre la plus réussie de Potvin. C'est dans la remontée du « Fleuve de la mort » – la rivière Saguenay –, puis à travers les rivières et les lacs du nord, de campement en campement pour évangéliser les Amérindiens, que nous entraîne l'auteur. Les pages du roman trahissent le mariage des sources auxquelles Potvin puise son inspiration, entre les textes anciens et ses expériences personnelles. *La Robe noire* se situe dans un « “Wild” ancien<sup>575</sup> », véritable « [f]antasmagorie d'un film de cinéma, à trois siècles de distance en avant. Sortilège? Mirage?... Non. Réalité!<sup>576</sup> ».

Cinq ans plus tard, Potvin nous transporte cette fois au XIX<sup>e</sup> siècle, sur les traces du fameux *Peter McLeod* (1937), au temps de l'essor de l'exploitation forestière. Si l'intrigue met en scène des fier-à-bras et des aventuriers, buveurs et joueurs de mauvais tours, le récit ne sert pas moins de prétexte à parcourir le territoire, à le raconter et en faire les éloges. Depuis le passage du père Crespieul, des postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson et des moulins de la *Price Brother's* se sont dispersés sur le territoire, mais tous ces changements n'ont pas altéré la beauté profonde des lieux. Se référant à la première exploration de la vallée du lac Saint-Jean par l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin aux environs de 1733, Potvin livre la fascination qu'exercent sur lui le passage du temps et le sentiment de communion avec les ancêtres : « Cent ans après, tout était encore, naturellement, et davantage, à l'abandon. Du premier poste des Français [...] à Saint-Louis de Métabetchouan, il ne restait que quelques pâles vestiges. [...] Mais c'était encore, comme au temps de Normandin, “le plus charmant de tous les endroits” [...]<sup>577</sup> ».

---

<sup>575</sup> Damase POTVIN., *La Robe noire... op. cit.*, 166.

<sup>576</sup> *Ibid.*, 162.

<sup>577</sup> Damase POTVIN., *Peter McLeod., op. cit.*, p. 90.

À l'opposé de la magnification des paysages, Potvin rend compte comme nul autre des sentiments de trouble, de dégoût, d'inquiétude, de panique, qui sont le lot de la vie dans les forêts québécoises, véritable succession de « luttas de l'homme contre la nature nordique en colère<sup>578</sup> ». Cette lutte contre les forces de la nature se fait le reflet des luttas que se livrent les hommes, dans ce milieu dépourvu d'humanité où ils sont laissés à eux-mêmes. L'archétype du coureur des bois, cet être empreint d'une liberté pleine de bon sens, devient une fenêtre ouverte sur la nature humaine.

**Ferdinand Van Bruyssel : *Jean Vadeboncoeur et Marie-Anne Lafrance, canadiens-français* (1934)**

Ferdinand Van Bruyssel (1856-1935) est un homme d'affaires d'origine Belge, ingénieur civil et forestier. Il arrive au Canada en 1887 à titre de consul général de Belgique. À compter de 1894, il troque sa carrière diplomatique pour celle d'agent de liaison au service des entreprises belges établies au Canada. Parmi ses clients, on compte la Banque d'Outremer de Belgique, pour le compte de laquelle il est chargé d'identifier l'emplacement d'une usine de pâtes et papiers. C'est ainsi que voit le jour la *Belgo Canadian Pulp Co* à Shawinigan, sur les bords de la rivière Saint-Maurice. C'est dans la continuité de ses relations avec la *Belgo* que Van Bruyssel s'implique dans la promotion de la foresterie scientifique au Québec. Reconnu pour ses connaissances et ses compétences dans le domaine de l'économie forestière, Van Bruyssel agit comme conseiller, aux côtés de Mgr Laflamme et de Joly de Lotbinière, auprès du MTF<sup>579</sup>.

À compter de 1901, Gustave-Clodimir Piché obtient un emploi au département des bois de la *Belgo*. C'est dans ce contexte qu'il fait la connaissance de Van Bruyssel, qui pousse sa candidature auprès du gouvernement pour qu'il aille faire des études en foresterie

---

<sup>578</sup> Damase POTVIN. *La Robe noire...*, *op. cit.*, p. 149.

<sup>579</sup> Jean LARIVIERE. « Liminaire. L'homme et son œuvre », dans Ferdinand VAN BRUYSEL, *Jean Vadeboncoeur et Cie. Esquisses du pays québécois, 1900-1935*, Québec, Septentrion, 2010 [1934], p. 7-13.

à Yale<sup>580</sup>. Avec *Jean Vadeboncoeur* (1934), c'est en fait l'histoire des débuts de la foresterie scientifique et de l'introduction du conservationnisme, romancée et agrémentée de descriptions « pittoresques » sur le Canada français et la nature canadienne. Ou du moins, il s'agit d'une formule idéalisée de cette histoire. Ce livre rend compte de cette conception de la forêt à fois ressource, objet de découverte et de démystification, lieu grandiose de divertissement pour les *sportsmen*.

Le récit se déroule au tournant du XX<sup>e</sup> siècle et sa trame est fort simple. L'action gravite autour des Vadeboncoeur, une famille d'agriculteur dont la maison familiale est aussi une pension où se retrouve réunie une petite société de villégiateurs. On suit le parcours du Jean, jeune homme brillant qu'un commerçant de bois américain fortuné, Gofrey Gaskell, prend sous son aile. M. Gaskell est l'archétype de l'homme d'affaires américain, qui sait à la fois admirer et manipuler la nature. Avec sa femme, il a acheté un chalet situé sur une île de la rivière Sainte-Anne, sur laquelle il se réserve un droit exclusif de pêche. Gaskell est aussi le gardien et le protecteur des lieux. Il engage un garde-pêche et tente de repeupler la rivière de saumon atlantique, malmené par la surpêche.

C'est monsieur Gaskell qui envoie Jean étudier la foresterie scientifique aux États-Unis. À son retour, il lui trouve aussi différents emplois avant d'en faire son associé pour exploiter des concessions qu'il a acquises dans la région du Saint-Maurice. C'est qui Jean dresse les inventaires forestiers et émet ses recommandations sur les possibilités d'exploitation. Il élabore tout un plan d'exploitation et met sur pied la compagnie Jean Vadeboncoeur et Cie<sup>581</sup>. Toutes les étapes de l'élaboration du projet d'exploitation sont explicitées, depuis les volumes de coupe anticipés aux clauses d'embauche des travailleurs. Et surtout, on y expose dans les moindres détails l'organisation idéale d'une exploitation

---

<sup>580</sup> *ibid.*, p. 11; Patrick BLANCHET, « Gustave-Clodomir Piché, père de la foresterie québécoise », *Revue à l'arbre*, vol., 2010, p. 4-5, p. 4; Stéphane CASTONGUAY, « Foresterie scientifique et reforestation : l'État et la production d'une "forêt à pâte" au Québec dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *loc. cit.* p. 74.

<sup>581</sup> Jean Larivière, dans sa présentation à l'édition de 2010, explique que le titre initial que voulait donner Van Bruyssel à son livre était justement *Jean Vadeboncoeur et Cie*, mais que l'éditeur y aurait préféré celui de *Jean Vadeboncoeur et Marie-Anne Lafrance, canadiens-français*. Larivière a quant lui donné à son livre le titre souhaité par l'auteur (Ferdinand VAN BRUYSEL, *Jean Vadeboncoeur et Cie. Esquisses du pays québécois, 1900-1935, op. cit.*, p. 7).

forestière. Comment devraient être construits et disposés les bâtiments, comment devraient être menées les équipes pour assurer une exploitation rationnelle de la ressource.

En filigrane, on suit l'évolution de la liaison entre Jean et Marie-Anne, dont l'amitié qui les unit depuis l'enfance se transforme en relation amoureuse. Jean est un jeune homme exemplaire issu du pays, qui monte les échelons grâce à ses valeurs morales et à l'instruction qu'il a acquise. C'est grâce à ces qualités, à la situation qu'il parvient à se créer, qu'il réussira à conquérir le cœur de Marie-Anne, pourtant issue d'une classe plus aisée. On reconnaît dans *Jean Vadeboncoeur* l'idéal type de l'ascension sociale qu'on a déjà pu observer chez Bouchelle dans *Robert Lozé*.

Le récit est surtout un prétexte pour l'auteur de livrer ses observations sur la société canadienne-française : ses us et coutumes, son langage coloré, la survivance de ses pratiques artisanales. Il y décrit les particularités des activités de villégiature dans les grandes contrées sauvages, nous entraînant à la pêche dans les lacs et les rivières, ou à la chasse au caribou dans le Parc National des Laurentides. Il nous explique comment on se fabrique « des couchettes de branches odorantes [en sapin], à la mode des forestiers canadiens<sup>582</sup> », ou le « mode forestier » de préparation des « truites saumonées frites au lard anglais<sup>583</sup> ». En parallèle, le roman fait œuvre d'éducation scientifique, chaque nom d'arbres, de plantes et d'animaux y est traduit en latin, tout en étant truffé d'expressions colorées et d'explications sur les particularismes locaux, livrés entre parenthèses ou en notes de bas de page. D'ailleurs, le livre expose bien le paradoxe du visiteur étranger, attiré à la fois par la grande nature, mais qui se complaît aussi à observer et à commenter les us et coutumes des Canadiens français comme des faits d'ethnologie. Nous retrouverons certaines similitudes dans l'œuvre d'Angus Graham.

---

<sup>582</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>583</sup> *Ibid.*, p. 64.



**Sylvain : *En flânant dans les portages* (1934), *Dans le bois* (1940)**

Sylvain est le nom de plume d'Auguste Panneton (1888-1966), un médecin originaire de Trois-Rivières, qu'il utilise pour la publication de ses deux recueils de textes. Notable bien établi dans sa profession, Sylvain est le frère de Philippe Panneton, mieux connu sous le pseudonyme de Ringuet (1895-1960), auteur du célèbre roman *Trente arpents* (1938), œuvre phare de la littérature du terroir<sup>584</sup>. Dans *En flânant dans les portages* (1934) et *Dans le bois* (1940), l'auteur laisse libre cours à ses pérégrinations inspirées d'anecdotes vécues dans ses moments de villégiature, qui sont entrecoupées de quelques fables pittoresques. On y retrouve une ode à la beauté des arbres, de la forêt, au silence, au jeu des couleurs dans les feuillages, à la limpidité de l'eau. C'est parfois l'histoire d'une première « montée » dans les bois, véritable rite initiatique à la vie sauvage pour le fils ou le neveu qui entend depuis longtemps parler du fameux lac Mékinac. À d'autres moments, Sylvain nous raconte une chasse à l'orignal, l'histoire d'un vieux trappeur, ou les soirées d'hiver du pêcheur qui prépare ses lignes, baigné par le rêve de la saison à venir. À d'autres moments, il livre simplement ses observations sur les habitants de la forêt, le huard, le goujon, l'ours ou le martin-pêcheur.

Son œuvre s'est mérité les éloges de ses contemporains, pour la qualité de son écriture, qui sait rendre avec justesse une sensibilité envers la nature jusqu'alors peu exprimée. *En flânant dans les portages* et *Dans le bois* sont des hommages à la gloire de la grande nature trifluvienne, comme une prolongation des films de l'abbé Tessier. C'est d'ailleurs Tessier qui découvre Sylvain et le pousse à publier ses textes<sup>585</sup>, dont il signe les remerciements du premier livre. Bien que s'adressant à la base à un cercle d'initiés, ces écrits reflètent l'engouement pour ce nouveau type de relation à la nature, oisive, contemplative, sophistiquée, se laissant guider par les sens et les émotions.

Les carnets de Sylvain témoignent de l'expansion des rapports touristiques à la forêt du point de vue canadien-français, et des imaginaires qui en émergent. Sylvain représente

<sup>584</sup> RINGUET, *Trente arpents*, Paris, Flammarion, 1938.

<sup>585</sup> René BOUCHARD, *Filmographie d'Albert Tessier, op. cit.*, p. 16.

l'archétype de ce nouveau citoyen en quête de poésie sylvestre. Les observations et les rêveries que nous livre Sylvain se rapprochent beaucoup de la relation à la nature véhiculée par Marie Le Franc. Sylvain correspond d'ailleurs à l'archétype du notable décrit par Paul-Louis Martin dans son ouvrage *Histoire de la chasse au Québec*. Il appartient à cette classe de nouveaux adeptes des activités de chasse et de pêche qui participent à la vaste entreprise de récupération du territoire par les Canadiens français. Plus subtilement, cette prise de possession de l'espace prend place dans une trame commune marquée aussi par la transformation des rapports entretenus aux milieux naturels fondés sur la violence vers une prise de conscience de la participation de l'homme aux écosystèmes. L'homme est ici appelé à reconnaître et à assumer son rôle et sa place dans l'ordre naturel plutôt que de s'insurger contre toute atteinte à la nature. Selon Martin, les chasseurs plus que quiconque, à travers leurs activités, apprennent à connaître les subtilités de la nature, ce qui les porte à la protéger et à développer une « conscience écologique véritable ». De ces pratiques « prennent naissance et se ramifient de mille et une manières des attitudes fortement ancrées et des perceptions plus ou moins précises qu'on décrit faute de meilleur terme comme étant “le goût de la nature”, l'appel de la vie sauvage”. [...] La chasse est une poursuite d'amour. D'amour de la nature<sup>586</sup> ».

### **Frère Marie-Victorin : *Flore laurentienne* (1935)**

Nous avons déjà présenté, dans la deuxième partie, les récits du frère Marie-Victorin. Nous nous attarderons ici à son œuvre phare, celle du botaniste, *Flore laurentienne* (1935). Marie-Victorin a d'ailleurs été primé autant pour son œuvre littéraire, en recevant le prix David en 1923 et 1931, que pour son œuvre scientifique, avec la Médaille d'or de la Société Provencher d'histoire naturelle en 1936. Professeur de botanique à l'Université de Montréal, il était activement impliqué au sein de plusieurs sociétés savantes canadiennes et

---

<sup>586</sup> Paul-Louis MARTIN, *La chasse au Québec*, op. cit., p. 183.

étrangères. Marie-Victorin est également reconnu comme fondateur du Jardin botanique de Montréal.

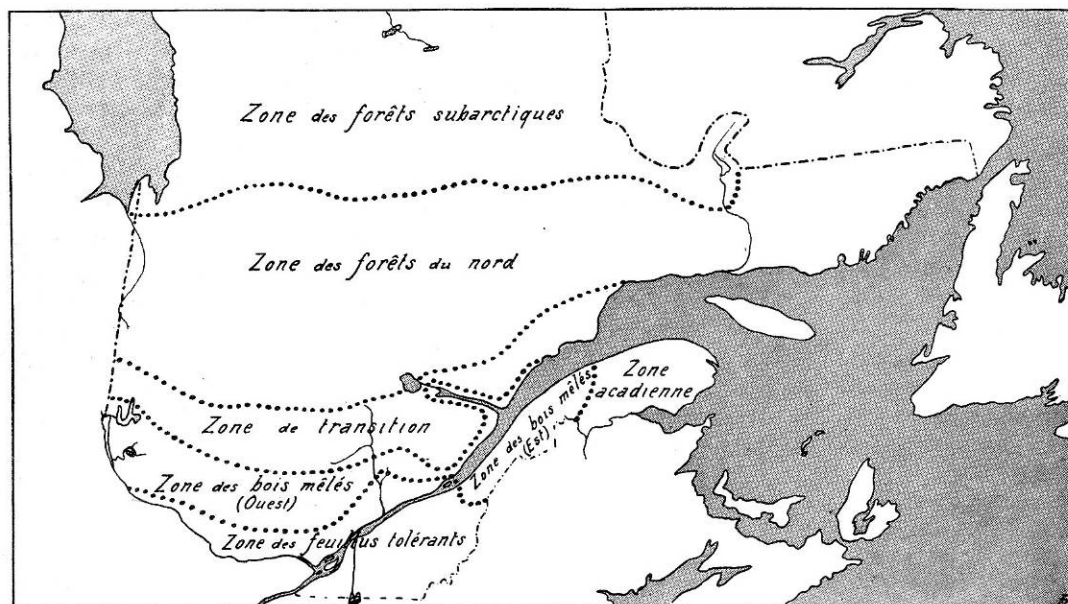
Comme ses qualités littéraires, la capacité de Marie-Victorin à parler de science est admirée de ses contemporains. À propos de l'un de ses articles portant sur la flore dendrologique – les arbres –, un journaliste louange le talent du frère Marie-Victorin et ses qualités de pédagogue :

L'ouvrage d'un savant. A cette appellation il vous vient une certaine appréhension d'avoir à affronter quelque chose de très intéressant, de très utile peut-être, mais aussi quelque chose d'aride, de sec de sévère. La surprise vous est délicieusement agréable lorsque vous trouvez un véritable plaisir à la lecture d'une œuvre dont la base est essentiellement scientifique, avec un ensemble de style dont plus d'un auteur aux descriptions élégantes et poétiques seraient jaloux.

Il est des écrivains qui semblent avoir pris pour devise : ennuyer en instruisant. Il en est d'autres, ils sont assez rares, qui instruisent en intéressant, qui s'attachent à faire aimer et rechercher la science, en parlant le moins possible. Le Frère Marie-Victorin est un de ceux-là : au lieu d'enseigner, il raconte; au lieu d'écrire, il peint; au lieu de parler, il cause [...] [c'] est un travail pittoresque, mais réel; c'est la vérité, mais aussi le naturel poétique des descriptions qui en fait tout le charme et aussi toute la joliesse.

*Flore laurentienne* est une œuvre monumentale : 916 pages; 22 cartes; 2 800 dessins; 1 917 espèces végétales recensées. Elle apparaît presque comme une révélation, à la fois ouvrage d'érudition et œuvre poétique, une ode à la nature qui ouvre les yeux sur toutes les subtilités du territoire québécois. Au-delà de sa contribution à la science, d'une mise à niveau de la Systématique moderne, *Flore laurentienne* est un discours sur le territoire, son immensité, le rapport entre l'homme et la nature, entre la société et l'espace. Chaque description de plante comporte un historique, ses usages domestiques, ses noms vernaculaires. C'est donc aussi un hommage aux habitants du territoire, les premiers à avoir découvert, utiliser et nommer ces plantes.

Figure 35 : *Flore laurentienne*, carte des unités forestières.



CARTE G. — Unités forestières de la province de Québec, d'après la carte du Service Forestier de la Province.

Source : MARIE-VICTORIN, *Flore laurentienne*, Montréal, Frères des Écoles chrétiennes, 1964 [1935], p. 32.

Les liens entretenus entre Marie-Victorin et Piché restent méconnus. Mais outre le fait que Marie-Victorin utilise les cartes produites par le Service forestier, comme celle des Unités forestières<sup>587</sup>, ou que le nom de Gustave Piché apparaisse au nombre des personnes remerciées pour leur contribution à *Flore laurentienne*<sup>588</sup>, on ne peut manquer d'établir certains parallèles entre les deux hommes. Tous deux partagent une foi dans la jeunesse et une volonté d'éduquer la population à la science, d'inculquer un amour du territoire et de la nation ancré dans le milieu physique. En introduction, Marie-Victorin livre un discours qui révèle combien son travail scientifique se veut une œuvre de connaissance globale :

<sup>587</sup> MARIE-VICTORIN, *Flore laurentienne*, Montréal, Frères des Écoles chrétiennes, 1964 [1935], p. 32.

<sup>588</sup> *Ibid.*, p. 10.

Je dédie ce livre à la jeunesse nouvelle de mon pays, et particulièrement aux dix mille jeunes gens et jeunes filles qui forment la pacifique armée des *Cercles des Jeunes Naturalistes*. Ce sera mon humble contribution à une œuvre pressante : le retour des intelligences aux bienfaisantes réalités de la Nature, au Livre admirable et trop souvent fermé, à cette Bible qui parle le même langage que l'autre, mais où si peu d'hommes savent lire les rythmes de beauté et les paroles de vie.

Devant les spectacles affligeants d'aujourd'hui, devant le désarroi du monde, beaucoup d'esprits mûrs se demandent si nous n'avons pas fait fausse route en condamnant le cerveau de nos enfants et de nos jeunes gens à un régime exclusif de papier noirci, si la vraie culture et le véritable humanisme n'exigent pas une sorte de retour à la Terre, où les Antée que nous sommes, en reprenant contact avec la Nature qui est notre mère, retrouveraient la force de vivre, de lutter, de battre des ailes vers des idéals rajeunis<sup>589</sup> !

Par son travail, Marie-Victorin souhaite contribuer à l'essor d'une culture scientifique, qu'il juge déficitaire dans le cadre du programme d'éducation classique, centré sur la culture littéraire philosophique et historique. Si l'on peut voir l'œuvre de Marie-Victorin comme une invitation à la contemplation et à une communion avec la nature, elle se veut aussi au service d'une sage exploitation économique des ressources. Il pose d'ailleurs clairement les liens qui unissent selon lui « la science et les assises économiques de la nation » lors de son discours présidentiel à l'Association Canadienne-Française pour l'Avancement du Savoir (ACFAS) énoncé en 1938. Il souligne notamment à cette occasion la nécessité d'une juste connaissance des sols afin de mener une colonisation fructueuse, et les conséquences d'une inutile déforestation lorsque les terres doivent être abandonnées, parce qu'impropres à l'agriculture<sup>590</sup>.

### **Georges Bugnet : *La Forêt* (1935)**

Georges Bugnet (1879-1981) est un auteur français immigré au Canada en 1905. Il s'installe dans l'Ouest canadien, dans la province de l'Alberta, au nord d'Edmonton, au

---

<sup>589</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>590</sup> MARIE-VICTORIN, *Science, culture et nation*, *op. cit.*, p. 14.

sein d'une communauté au nom évocateur de Rich Valley. Bugnet représente l'archétype du colon français ayant répondu à l'appel de la propagande de colonisation, séduit à l'idée de se créer de toutes pièces une vie de cultivateur en plein cœur de la forêt. En parallèle à la vie sur la terre, il pratique le journalisme, s'implique dans les associations canadiennes-françaises et scolaires. *La Forêt* traduit avec force l'expérience spirituelle qui accompagne la quête d'une vie nouvelle au contact dans la forêt canadienne. Si son entreprise personnelle se traduit par une réussite, le jeune couple de son roman, Roger et Louise Bourgouin, connaît un tout autre sort. En effet, la colonisation est une vie rude et remplie de souffrances, autant en raison du climat difficile de la forêt que des travaux qu'impliquent les défrichements. Une tâche presque impossible sans expérience, mais surtout sans un amour profond de la nature canadienne, qui permette de réussir à surpasser toutes les peines que celle-ci inflige. Inspiré de sa propre expérience, le roman est d'un réalisme poignant.

Plus que tout autre auteur, Bugnet poursuit sciemment une démarche qui cherche à induire une transformation et une prise de conscience collective des caractéristiques physiques de la forêt et de leur relation à la nature humaine de la société canadienne. Son œuvre s'inscrit dans une vision cosmologique du rapport entre l'humain et la nature. Si la nature est hostile, c'est parce que l'humain ne respecte pas son rythme, qu'il tente d'aller à l'encontre de ses lois intrinsèques. Car pour ceux qui savent s'y ajuster et être attentifs à ses caprices, il n'est pas impossible de parvenir à s'établir dans la forêt et à faire une bonne vie. En témoigne la famille Roy, voisin des Bourgouin, archétype cette fois des colons canadiens-français qui possèdent en eux cette capacité d'entrer en relation avec la forêt, de reconnaître où il faut commencer à défricher et à quel rythme pour éviter les repousses; où il faut construire sa maison pour se protéger des vents et des inondations.

Bien que l'expérience soit un peu à part, sa filiation avec Louis Hémon et Marie Le Franc est évidente. Tous trois Français, leurs œuvres ont en commun d'avoir su donner au paysage et à la nature une place centrale, d'en faire un personnage. La particularité de Bugnet est d'avoir développé une intrigue où la psychologie des personnages est

particulièrement approfondie. Et contrairement à ses deux compatriotes, Bugnet avait des prétentions littéraires claires, comme l'explique Jean Papen :

[...] Bugnet pensait que sa vision théocentrique de la nature, où dominant l'exaltation des forces extérieures à l'homme et l'admiration de l'œuvre divine, donnerait à notre littérature sa note originale. Cette conception des rapports de l'homme et de la nature appartient de fait à la conscience profonde de l'homme universel dès qu'il se mesure au cosmos. La littérature inspirée par une telle conception aurait à la fois une note nationale et une résonance universelle. Bugnet souhaite que cette littérature, qu'elle soit de langue française ou de langue anglaise, affirme clairement la supériorité de la nature sur l'homme, non pas pour l'écraser, mais pour l'inspirer. L'homme et la nature sont emportés dans un même rythme, de génération et de croissance, rythme animé d'un dynamisme d'amour et d'intercommunication qui se retrouve à tous les degrés de la création depuis l'inconscient statique du minéral jusqu'au conscient humain de la sainteté. Cette littérature devait aussi refléter dans son style les qualités du sujet qu'elle devait exploiter. De même que la nature s'impose à l'homme par sa grandeur jusque dans la simplicité de ces moindres aspects, cette littérature, chargée d'exprimer cette majesté dans toutes ses implications, devait se faire remarquer par l'usage d'un verbe ordinaire, simple, mais rendu puissant et intense par sa précision et sa clarté<sup>591</sup>.

L'œuvre en général de Georges Bugnet est reconnue par ses contemporains et jouit d'une notoriété certaine. Dans les années 1960, Gérard Tougas, pionnier de histoire littéraire canadienne-française, classe *La Forêt* parmi les grands romans canadiens dans son *Histoire de la littérature canadienne*<sup>592</sup>. En 1970, il est décoré Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques par la France. Ces reconnaissances contrastent avec l'accueil froid que reçoit son œuvre au Québec. Il faut dire que le roman de Bugnet est à part. Au-delà du fait que l'action se situe géographiquement en marge du territoire québécois, son roman tranche avec le discours dominant. La froideur des Canadiens français à l'égard de *La Forêt* révèle peut-être les réticences et les limites à ne pas transgresser lorsqu'il est question des réalités

---

<sup>591</sup> Jean PAPEN, « La Forêt », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* [ressource électronique], Éditions Fides, 1980, [http://services.banq.qc.ca/sdx/dalfan/document.xsp?id=0268&qid=sdx\\_q0](http://services.banq.qc.ca/sdx/dalfan/document.xsp?id=0268&qid=sdx_q0).

<sup>592</sup> Gérard TOUGAS, *Histoire de la littérature canadienne-française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960.

associées à la colonisation et au corps à corps qu'elle implique avec la forêt. Bugnet ne fait pas qu'évoquer les fermes désertées et les friches qui ont repris du terrain. Il expose dans ses moindres détails les épreuves et la souffrance qui jalonnent le processus, la destruction du rêve, depuis l'enthousiasme qui accompagne l'acquisition d'une terre, jusqu'au profond désarroi qui conduit à son abandon.

**Félix-Antoine Savard : *Menaud, maître draveur* (1937), *L'Abatis* (1943)**

Félix-Antoine Savard (1896-1982) est incontestablement l'auteur associé le plus spontanément à la forêt. *Menaud, maître draveur* est une œuvre majeure de la littérature québécoise. Avec *Maria Chapdelaine*, ce roman constitue une référence en matière de forêt. Et comme *Maria Chapdelaine*, son étude peut être complexe, puisque le roman a fait l'objet de plusieurs rééditions et refontes jusqu'en 1967, au cours desquelles l'auteur a remanié et peaufiné le texte. Plusieurs éditions critiques ont également été publiées par la suite. Pour notre analyse, nous avons utilisé une réédition de 1978 basée sur celle de 1964, considérée comme l'édition finale et probablement la plus utilisée depuis sa publication. Nous avons également puisé à celle de 1937, qui nous rapproche du contexte de sa création<sup>593</sup>. Dans l'ensemble, le propos du récit ne change pas. C'est plutôt dans la formulation et le style que Savard a cherché le raffinement. La première édition est plus grossière, portée par le besoin d'exprimer l'indignation que suscite l'accaparement des ressources naturelles par les étrangers, et la fougue héritée des années passées par Savard comme vicaire dans différentes paroisses du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Charlevoix, ainsi que comme prêtre colonisateur en Abitibi. L'émotion l'emporte alors sur le souci de la forme, défaut que Savard s'évertue ensuite à corriger. Il regrette par la suite d'avoir trop épuré le texte et retravaille celui-ci afin de trouver le ton juste. Tout au long des rééditions, les critiques ont débattu sur la qualité de la forme et du contenu, au gré de l'évolution de la critique littéraire et des idéologies. Comme pour *Maria Chapdelaine*, nous ne reviendrons pas sur tous ces débats, qui nous éloigneraient de notre objectif, celui de chercher plus

---

<sup>593</sup> Félix-Antoine SAVARD, *Menaud, maître draveur*, Montréal, Les Éditions Fides, 1978 [1944; 1937].



simplement vers quelles représentations de la forêt nous entraîne le texte. Cependant, en cette matière, la comparaison des éditions laisse deviner l'évolution de la réflexion de Savard sur le rapport aux espaces forestiers.

L'élément déclencheur du récit se concentre autour de la noyade du fils de Menaud, Joson, durant la drave. Cet événement va provoquer la colère de Menaud, enfouie en lui depuis longtemps, contre les exploitants étrangers. Il y a également le dilemme amoureux de sa fille Marie, courtisée par le Délié, traître vendu aux étrangers qui a accepté le travail de gardien d'un territoire concédé à la compagnie, et Lucon, fidèle ami du défunt Joson qui va soutenir Menaud dans sa révolte. Comme *Maria Chapdelaine*, Marie est appelée à choisir entre deux hommes, entre la fidélité et la trahison de la nation. Ainsi, Félix-Antoine Savard marche à son tour dans les traces de Louis Hémon. Les voix de la race évoquées dans *Maria Chapdelaine* sont lues à Menaud par sa fille et se bonifient de songes, de rêves, de visions, qui guident la destinée des personnages, jusqu'à la folie dans laquelle sombre Menaud.

Chez Savard, la nature c'est l'homme en interaction avec son habitat, son milieu « naturel », même lorsque celui-ci est transformé par l'homme. Son œuvre n'est pas que revendication, elle est aussi une quête spirituelle, personnelle et collective. Elle est aussi idéologique et nationaliste, nourrie par une ferveur de transformer en épopée lyrique la vie rude et simple des hommes du pays. Le lyrisme et le caractère épique de l'œuvre se manifestent dans la description des paysages, mais surtout dans leur valeur métaphorique et symbolique. Reprenant les paroles de Louis Hémon, « “Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir...” », Savard tente l'ultime réconciliation entre la colonisation et la forêt. C'est un appel à l'appropriation intégrale du territoire :

On avait survécu parce que les paysans comme Josime, les coureurs des bois comme lui-même [Menaud], s'étaient appliqués, corps à corps, cœur à cœur, les premiers, aux sillons, les aventuriers, à la montagne, à tout le sombre, domaine des eaux et des bois.

Les paysans avaient appris de la terre la sagesse lente, le calme, la volonté tenace de parvenir, la patience des lentes germinations, mais aussi la joie des explosions généreuses de vie, la prévoyance du sillon, mais aussi l'économie de la récolte.

C'est sur la terre féconde, parmi les gerbes, qu'ils avaient pris le goût des berceaux pleins d'enfants.

Les aventuriers, eux, s'étaient conquis la forêt elle-même, leur hardiesse au milieu des périls, leur endurance à la misère, leur ingéniosité dans tous les besoins.

Ils s'étaient fait une âme semblable à l'âme des bois, farouche, jalouse, éprise de liberté; taillé un amour à la mesure des grands espaces. Ils avaient pris l'habitude du silence, des longues contemplations, du repliement sur soi-même. Ils avaient tous, depuis les longues et sublimes randonnées des leurs, dans le passé, un orgueil de caste et comme un droit de domination sur le sédentaire des champs.

De tout cela, rien n'eût été possible sans un instinct de possession né de la vie elle-même<sup>594</sup>.

Dans *L'Abatis*, Savard revient sur son parcours<sup>595</sup>. Il laisse libre cours à ses impressions personnelles. C'est un retour aux sources, à l'enfance, moment où il est initié à l'amour de la nature, à la chasse et à la pêche, où il est séduit par tous ces nomades des forêts, hommes des bois et de chantiers. Mais aussi à cette époque où il prend conscience

<sup>594</sup> Félix-Antoine SAVARD, *Menaud, maître draveur*, Québec, Librairie Garneau, 1937, p. 117-118.

Nous proposons également une retranscription du même passage tiré de l'édition de 1964, ce qui permet d'observer l'évolution du texte. Nous avons surligné en caractère gras les principaux changements. Bien que mineurs, leur finesse révèle l'évolution de la réflexion de Savard.

« On avait survécu parce que les paysans comme Josime, les coureurs des bois comme lui-même [Menaud], s'étaient appliqués, **d'esprit et de cœur** les premiers, aux sillons, **les autres**, à la montagne, à tout le **libre** domaine des eaux et des bois.

Les paysans avaient appris de la terre la sagesse lente **et calme**, la volonté de parvenir, la patience des lentes germinations, la joie des explosions généreuses de vie.

**C'était** sur la terre féconde, parmi les gerbes, qu'ils avaient pris le goût des berceaux pleins d'enfants.

**Les coureurs de bois**, eux, **avaient conquis sur** la forêt elle-même, leur hardiesse au milieu des périls, leur endurance à la misère, leur ingéniosité dans tous les besoins.

Ils s'étaient fait une âme semblable à l'âme des bois, farouche, jalouse, éprise de liberté; **ils s'étaient** taillé un amour à la mesure des grands espaces. Ils avaient tous, depuis les **lointaines et prodigieuses** randonnées des leurs, dans le passé, un orgueil de caste et comme un droit **d'aïnesse** sur le sédentaire **dans le champ**.

De tout cela, rien n'eût été possible sans un instinct de possession né de la vie elle-même. »

(Félix-Antoine SAVARD, *Menaux, maître draveur*, Montréal, Fides, 1978 [1964], p. 108).

<sup>595</sup> Félix-Antoine SAVARD, *L'Abatis*, Montréal, Fides, 1943.

de cette terre « volée » par les étrangers. Contrairement à d'autres auteurs, il n'entretient pas de lien de subsistance avec la forêt, il est un érudit. Cependant, il côtoie, en différentes occasions de sa vie, les hommes des bois et constate leur condition difficile, faisant naître en lui la révolte. Son personnage de Menaud est directement inspiré du draveur Joseph Boies qu'il a connu. C'est dès le jeune âge que se met en marche chez Savard le processus d'intériorisation d'une vision du territoire qui relève à la fois de l'idéalisation et de la dépossession. Les archives confirment d'ailleurs l'influence de Châteaubriand sur Savard lorsque celui-ci écrit ses premières poésies décrivant les beautés de la rivière Péribonka à la fin des années 1910<sup>596</sup>. On y retrouve aussi quelques illustrations qui représentent ces hommes qu'il a côtoyés dans les forêts, et pour qui il a un immense respect<sup>597</sup>.

Figure 36 : *L'Abatis* : Le portage



Source : Félix-Antoine SAVARD, « Mon premier guide », dans *L'Abatis*, Montréal, Fides, 1943, p. 95.

<sup>596</sup> Félix-Antoine SAVARD, *Menaud, maître draveur*. Édition critique par Yvan G. Lepage, op. cit., p. 18.

<sup>597</sup> Les dessins sont d'André Morency.

Figure 37 : *L'Abatis* : pris dans la tempête



Source : Félix-Antoine SAVARD, « La mort », dans *L'Abatis*, Montréal, Fides, 1943, p. 117.

L'œuvre de Savard est d'autant plus marquante que l'auteur a aussi entretenu des liens étroits avec le domaine de l'exploitation forestière. On peut évoquer la fondation en 1966 de la Papeterie Saint-Gilles – papeterie artisanale située à Saint-Joseph-de-la-Rive, dans Charlevoix – grâce à l'aide financière de son ami Mark Donohue, président de la Compagnie Donohue de Clermont, une grande papetière<sup>598</sup>. Son cas démontre toute l'ambiguïté des rapports aux espaces forestiers : le rapprochement de la forêt implique bien souvent de passer par son d'exploitation. En 2010, pour souligner le centenaire de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique – dont l'ancêtre est l'École Forestière fondée par Piché – la relation entretenue par Savard à la forêt a fait l'objet d'un ouvrage, dans lequel on rappelle ses paroles livrées lors d'une conférence sur les forêts en 1950 au

<sup>598</sup> *Ibid.*, p. 41; Roger LE MOINE et Jules TESSIER, *Relecture de l'oeuvre de Félix-Antoine Savard*, Montréal, Fides, 1999.

congrès annuel de l'Ordre des ingénieurs forestiers : « Or un patrimoine oblige l'héritier<sup>599</sup> », disait-il. Après l'épisode de *L'Erreur boréale*, vécu très durement par les ingénieurs forestiers, ces paroles semblaient encore vibrer d'actualité et remettaient sur la table leur responsabilité à l'égard de la ressource<sup>600</sup>.

L'identification de F.-A. Savard comme porteur d'un nouveau regard sur les forêts est certainement associée aux autres activités qu'il mène au cours de sa carrière. Durant la décennie 1940, il collabore avec Luc Lacourcière à la création des Archives de folklore de l'Université Laval, et réalise des enquêtes dans les régions de Chicoutimi, de l'Abitibi, à l'Île-aux-Coudres et dans Charlevoix. Au cours de sa carrière comme professeur de littérature à l'Université Laval, il donne les cours intitulés « Les réalités de la Nature » et « L'observation poétique de la Nature<sup>601</sup> ». Il devient ensuite doyen de la Faculté des lettres, continuant de s'impliquer dans les activités de la Société de colonisation de Québec. Sa carrière est donc le reflet de son expérience vécue sur le terrain, et de son parcours d'homme de lettres, d'intellectuel et de personnalité publique. Ses deux œuvres lui ont valu de nombreuses et prestigieuses distinctions. *Menaud* se classe quant à lui au rang de « classique » de la littérature québécoise.

### **Angus Graham : *Napoléon Tremblay* (1945)**

Angus Graham (1892-circa1977) est un auteur d'origine écossaise, sur lequel on détient peu d'informations<sup>602</sup>. Il séjourne une douzaine d'années au Québec, durant lesquelles, de 1922 à 1926, il est employé par la compagnie *Price* comme ingénieur

---

<sup>599</sup> Jean DES GAGNIERS, *Félix-Antoine Savard et la forêt ou Le royaume des enchantements*, op. cit., p. XVII.

<sup>600</sup> Voir la préface d'Hugues SANSREGRET, directeur des opérations de la Forêt Monmorency de l'Université Laval et l'avant-propos signé par Robert BEAUREGARD, doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval (Jean DES GAGNIERS, *Félix-Antoine Savard et la forêt ou Le royaume des enchantements*, op. cit.).

<sup>601</sup> Félix-Antoine SAVARD, *Menaud, maître draveur*, op. cit., p. 8.

<sup>602</sup> Les informations que nous possédons sur Angus Graham proviennent de Pierre COLLINS, « Un roman de "par chez nous": Napoléon Tremblay d'Angus Graham », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 13, n° 1, 1988, p. 12-16.

forestier à Rimouski, au Bas-Saint-Laurent. Il travaille ensuite de 1925 à 1933 comme secrétaire à la *Quebec Forest Industries Association*.

Son roman *Napoléon Tremblay* paraît en Angleterre en 1939, puis est traduit en français « québécois » et publié au Québec en 1945<sup>603</sup>. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une grande œuvre au sens littéraire, le roman de Graham est bien reçu par la critique. L'intrigue y est plutôt faible, et le récit compte de nombreuses descriptions qui s'étirent en longueur. Il propose une représentation pittoresque du Québec et se montre plutôt sympathique au colon, même si son personnage est au premier abord rustre et bonasse.

Si l'auteur situe l'action dans un territoire imaginaire, on y reconnaît aisément la région du Bas-Saint-Laurent. Graham nous conduit également sur la Côte-Nord et dans la ville de Québec. L'histoire est assez simple : nous suivons le parcours de Napoléon Tremblay, homme à la base peu fortuné et un peu simple d'esprit, mais qui parvient à améliorer sa situation au fil du temps, grâce à son ardeur au travail et à son honnêteté. À travers ses péripéties, Napoléon occupe tour à tour la majorité des emplois qu'il était possible de trouver dans les forêts au cours des années 1920-1930 – période couverte par le récit : gardien de barrage, bûcheron, gardien de faune, colon, entrepreneur forestier. Il s'improvise même prospecteur d'or. Tout d'abord destiné à un lectorat étranger, le roman de Graham est prétexte à livrer une foule d'informations sur les mœurs et les coutumes du Québec. Si, d'une part, le portrait qu'il dresse de la société québécoise à travers des personnages simples peut paraître condescendant, il rapporte avec beaucoup de précision le contexte dans lequel se situe l'action. Le mesurage du bois, la façon d'obtenir un lot ou un claim minier auprès de l'agent des terres, l'ouverture des premiers lots de colonisation dans un nouveau canton, sont autant d'éléments qui nous montrent qu'Angus Graham était un fin observateur de la société dans laquelle il a séjourné, et qu'il était attentif aux rouages de la gestion des ressources naturelles.

---

<sup>603</sup> Angus GRAHAM, *Napoléon Tremblay*, London, Robert Hale, 1939; Angus GRAHAM, *Napoléon Tremblay*, Traduction d'André Champoux, Montréal, Beauchemin, 1945.

À travers les différents métiers occupés par le personnage, il dresse un portrait de la gestion des ressources, notamment des conflits entre les colons et les exploitants forestiers, ainsi qu'entre les petits et les gros entrepreneurs. Il aborde la question des anciennes terres seigneuriales, réservées aux compagnies, leur rachat par le gouvernement en vue de leur ouverture à la colonisation. Il s'intéresse même à la création des premiers refuges fauniques. Il explique au lecteur la différence entre le vrai et le faux colon<sup>604</sup>. Il fait étalage de la confusion qui règne dans le mesurage du bois, durant le passage des unités de mesure de la corde française à la corde anglaise – dont il sera question plus loin.

Malgré sa sympathie affichée pour les colons, on peut penser que l'opinion d'Angus Graham à l'égard de la réalité québécoise reste mitigée. Son récit semble guidé par la fascination que suscite au regard étranger le contact d'une société différente, inachevée. Il y transparait le besoin de l'auteur de mettre sur papier ses observations sur le milieu social dans lequel il a été immergé durant ses années passées au Québec. L'ouvrage prend ainsi la forme d'une sorte d'un recueil de curiosités. Cependant, il faut aussi souligner le fait que dans le cadre de ses fonctions d'ingénieur forestier, Graham a plaidé pour la constitution de vastes réserves forestières protégées de toute colonisation<sup>605</sup>. Ainsi, Angus Graham, un peu comme Ferdinand Van Bruyssel, pose un regard qui vogue entre la curiosité et la condescendance sur les pratiques qu'il observe au Québec. Cependant, à l'opposé de l'auteur belge, qui proposait un récit idéalisé de l'exploitation des ressources, Graham met plutôt en évidence les pratiques qui lui apparaissent singulières.

---

<sup>604</sup> Angus GRAHAM, *Napoléon Tremblay*, *op. cit.*, p. 247-248.

<sup>605</sup> Angus Graham : *A project for a national forest. A Memorandum on the Place of Forest Production in the Economy of Rimouski County*, novembre 1928; Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, Cote A-20 *Protection des forêts*. En 1945, Émile Benoist, un journaliste au quotidien *Le Devoir*, est indigné par les prétentions exposées dans ce mémoire, et plus largement par les ambitions des compagnies forestières et la dévastation des forêts (Émile BENOIST, *Rimouski et les pays d'en-bas*, Montréal, Les Éditions du « Devoir », 1945).

## LES SCIENCES SOCIALES : UN PREMIER REGARD CRITIQUE SUR LA FORET

En parallèle à cette vague d'émancipation de la forêt dans les œuvres littéraires, des intellectuels commencent à sonder les processus géographiques et socio-économiques qui ont façonné le secteur forestier et l'occupation du territoire québécois. Les années 1920 avaient été marquées par l'essor des technologies, notamment l'aviation et les vues animées, qui ont changé les représentations de la forêt, en produisant de nouvelles images, et en ouvrant sur de nouveaux moyens de diffusion. Le développement de l'économie des ressources poursuivait alors son essor, suivant une trajectoire en droite ligne depuis l'impulsion donnée au début du siècle. Dans les années 930, les représentations de la forêt seront cette fois transformées par le regard rétrospectif et analytique posé sur le phénomène, dont l'ampleur et la complexité semblent se révéler à la conscience.

Tout d'abord, nous nous attarderons aux travaux du géographe Raoul Blanchard dont l'une des qualités est la description fine des transformations du territoire et du paysage. Sans le nommer ainsi, il va identifier le mode de vie agro-forestier et ses principales caractéristiques. Nous aborderons ensuite les travaux d'A.M.R. Lower, qui divise en trois grandes étapes la trajectoire suivie par l'exploitation forestière au Canada, soulignant le passage entre l'industrie du bois équarri au bois de sciage, puis aux pâtes et papiers. Il associe chacune de ces transitions à une étape dans le processus de déforestation. À l'intérieur de cette trame, Lower va également exposer le rapport de concurrence entre l'exploitation forestière et la colonisation pour l'acquisition des terres. Nous compléterons ce portrait avec la présentation des études économiques menées sous la direction d'Esdras Minville à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal (HEC). À travers celles-ci, Minville élabore une réflexion qui tente d'intégrer la forêt dans un vaste projet nationaliste d'organisation du territoire et d'exploitation des ressources. Nous verrons par la suite que sa pensée va prendre le relais de celle de Piché, et proposer une nouvelle vision du rapport entre forêt et société.

Nous avons évoqué au premier chapitre que deux grandes tendances avaient participé à l'émergence de la protection des forêts au Québec, et plus largement à la mise en forme



des doctrines environmentalistes ou préécologiques (voir *supra* p. 72). Celles-ci continuent de se définir au cours des années 1930. La première était associée au courant académique et scientifique introduit au Québec par Arthur Buies. On en reconnaît la continuité dans l'œuvre de Raoul Blanchard. En parallèle, Lower poursuit et raffine le cadre économique de l'approche associée aux mouvements industriels et politiques, canalisée par le mouvement conservationniste. Quant à Minville, il s'inscrit dans les traces d'Errol Bouchette. Après une vingtaine d'années au cours desquelles la forêt était devenue le privilège des ingénieurs forestiers, Minville propose une nouvelle réflexion sur le rôle économique et social de la forêt.

### **Raoul Blanchard : Les premières observations sur le système agro-forestier**

Raoul Blanchard (1877-1965) est un géographe grenoblois né en 1877 à Orléans. Il est particulièrement estimé pour ses travaux sur le monde alpin en France. Au Québec, Blanchard est reconnu par plusieurs comme le père de la géographie régionale. Cette reconnaissance vient de sa vaste enquête de terrain menée avant même l'institutionnalisation des sciences sociales, au cours de laquelle il parcourt la province, à pied et en voiture, en poursuivant l'objectif de réaliser une synthèse sur son développement<sup>606</sup>. La première grande publication de Blanchard sur le Québec, *L'Est du Canada français* (1935), constitue un travail sans précédent. Il vise, ni plus ni moins, à « appréhender l'espace québécois dans sa globalité et, ce faisant, de rendre compte des principes de sa structuration<sup>607</sup> ». Cet ouvrage en deux volumes couvre les régions de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans la

---

<sup>606</sup> Serge COURVILLE et Normand SEGUIN, « Spatialité et temporalité chez Blanchard: propos d'heuristique », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 30, n° 80, 1986, p. 294.

<sup>607</sup> *Ibid.*

même veine il publie plus tard *Le centre du Canada français : province de Québec* (1947), et finalement *L'Ouest du Canada français* (1953)<sup>608</sup>.

Par l'intermédiaire de ses enquêtes, Blanchard importe au Québec les méthodes de la géographie régionale française élaborées par Paul Vidal de la Blache. Mais au-delà de l'intention d'appliquer une série de méthodes et de conduire une enquête de nature scientifique, son travail est guidé par son « désir de participer à l'expression de l'identité d'un groupe minoritaire historiquement exposé à de fortes pressions extérieures<sup>609</sup> ». Outre leur approche eurocentrée et paternaliste, ses travaux ont plus tard été critiqués en raison de leurs ascendances idéologiques et d'une insuffisance de sens critique, qui ont contribué à associer cette expression de la francophonie au terroir, à la famille, à la ruralité, à la paroisse catholique, confortant le rapport entre la survivance et l'essor de la nation au modèle agriculturiste privilégié par les élites cléricales et politiques de l'époque<sup>610</sup>. Son œuvre parvient néanmoins à dresser un premier portrait des paysages ruraux québécois, mariant la géomorphologie du territoire à l'activité des populations, et c'est à partir de ces observations qu'il établit les liens existant entre l'agriculture et le « bûcheronnage » ou le sciage. Blanchard souhaite, un peu comme Bouchette avait tenté à sa façon de le faire avant lui, dédramatiser l'industrialisation tout en valorisant le mode de vie paysan et la ruralité.

---

<sup>608</sup> Raoul BLANCHARD, *L'Ouest du Canada français*, Montreal, Beauchemin, 1953; Université Laval Institut d'histoire et de GEOGRAPHIE et Raoul BLANCHARD, *Les traits géographiques d'ensemble de la province de Québec*, Québec, Les Presses universitaires Laval, 1952; Raoul BLANCHARD, *Le Québec par l'image*, Montréal, Beauchemin, 1949; Raoul BLANCHARD, *Le centre du Canada français: province de Québec*, Montréal, Beauchemin, 1947; Raoul BLANCHARD, *Le Canada français : province de Québec, étude géographique*, Paris, Fayard, 1960; Raoul BLANCHARD, *Le Canada français*, Paris, Presses universitaires de France, 1970; Raoul BLANCHARD, *La Mauricie*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1950.

Selon Louis-Edmond Hamelin, le nombre de publications de Blanchard sur le Québec s'élève au nombre de trente-cinq. Les deux tiers des travaux de Raoul Blanchard sont réalisés entre 1929 et 1939, mais la majorité de ses publications ne paraissent qu'après la Deuxième Guerre mondiale. *L'Est du Canada Français* est une synthèse de ses premières enquêtes menées à compter de la fin des années 1920, dont les résultats sont publiés, dans des revues européennes, depuis 1930, sous forme d'articles (Louis-Edmond HAMELIN, « Raoul Blanchard », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 3, n° 6, 1959, p. 20.)

<sup>609</sup> Serge COURVILLE et Normand SEGUIN, « Spatialité et temporalité chez Blanchard: propos d'heuristique », *loc. cit.* p. 294.

<sup>610</sup> *Ibid.*, p. 294-297.

Son travail est donc une tentative d'explication de l'industrialisation, en la présentant comme un phénomène normal prenant place dans la trajectoire du monde rural<sup>611</sup>.

L'œuvre de Blanchard contribue à la prise de conscience collective du territoire et de ses composantes, tant géophysiques que sociales, et du même coup à l'appropriation symbolique de l'espace. Son travail de terrain s'entremêle à ses activités d'enseignement dans les grandes universités américaines de Chicago, Columbia et Harvard, notamment. Il participe aussi activement à la création des institutions géographiques québécoises, tel que l'Institut de géographie de l'Université de Montréal. Il assure également la présidence d'organisations comme la Société de géographie de Montréal ou l'Association des géographes. Blanchard est donc un personnage important dans la trame de la connaissance et de la conscience du territoire québécois.

Une des particularités de son travail est son approche monographique, à la fois géographique et diachronique. Lorsqu'il visite les côtes du Saint-Laurent, il s'intéresse tout d'abord à la géologie, à l'hydrographie, au climat et à la végétation. Puis il passe en revue les ressources et leur exploitation. Comme le dit Serge Courville, Blanchard est porté par l'intention de « raconter le territoire<sup>612</sup> », ce territoire qu'il découvre, comme le font les écrivains français, avec la curiosité du regard étranger. Sous ses dimensions physiques et humaines, il en trace le portrait, avec un art de conter qui rappelle à l'occasion les rapports des explorateurs et des arpenteurs. Ses ouvrages sont abondamment illustrés de cartes et de photographies qui facilitent la mise en représentation de l'espace.

Pour chacune des régions qu'il visite, Blanchard s'intéresse au peuplement, aux premiers défrichages, au « genre de vie ancien » centré sur la subsistance, et aux prémisses

---

<sup>611</sup> Serge COURVILLE, « De l'écart entre les faits de croissance et les représentations collectives : l'exemple du Québec », dans Gérard Bouchard et Serge COURVILLE, *La construction d'une culture : le Québec et l'Amérique française*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 83.

<sup>612</sup> Serge COURVILLE, *Introduction à la géographie historique*, *op. cit.*, p. 60.

du commerce et de l'industrie, suivant un effet d'entraînement initié par le commerce du bois de sciage au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>613</sup>.

Lorsque les premiers colons commencent à fréquenter les rives de l'estuaire, la forêt y règne en maîtresse souveraine. [...] Il fallait d'abord couper pour avoir une petite place libre, couper pour trouver les matériaux des maisons, couper pour se procurer du combustible, couper pour asseoir quelques cultures. La hache des Canadiens, ces grands bûcherons, commença de faire retentir ses coups sourds dans ces solitudes.

Au début, ce ne fut guère que massacre, joyeusement mené, pour exterminer cette nature sauvage qui enserrait de toute part les premiers établissements. [...] Le règne des scieries allait commencer et la dangereuse concurrence que le travail du bois fait à l'agriculture, cette concurrence qui est encore l'élément dramatique dans le genre de vie des habitants de notre région.

Chaque établissement, en effet, ne tarda pas à avoir son « moulin » à scie, tournant à la belle saison pour les besoins des habitants, mais toujours prêt à débiter du bois pour la vente à l'extérieur. [...]

Ainsi l'industrie du bois crée des paroisses nouvelles. Elle a le grand avantage d'occuper les journaliers sans terre, de fournir du travail l'hiver, d'amener un peu de numéraires<sup>614</sup>.

Blanchard intervient à son tour dans le jeu des représentations du défricheur, dépeignant son action comme un geste héroïque ouvrant la voie à la civilisation. Son regard de géographe observe les transformations de la nature qui ont accompagné l'avancée humaine. Dans cette progression de l'homme sur les forêts, graduellement par contre, « le règne des scieries » entraîne les hommes à aller travailler dans les chantiers, et du même coup à négliger leurs établissements agricoles. Les grandes lignes du modèle agro-forestier et de la marche du Québec vers l'industrialisation venaient d'être esquissées. Le « genre de vie ancien » a fait place au « genre de vie actuel ».

---

<sup>613</sup> Raoul BLANCHARD, *L'est du Canada français. « Province de Québec »*, vol. 1, Paris, Montréal, Librairie Masson et Cie, Librairie Beauchemin, 1935, p. 156.

<sup>614</sup> *Ibid.*, p. 150-151.

L'affectation aux scieries d'une grande partie de l'électricité produite montre déjà que le façonnage du bois continue à être la principale activité industrielle de la région. Mais la transformation est grande par rapport à l'ancien état de choses.

En effet, la forêt a disparu de la plupart des basses paroisses, ou du moins s'est réduite à des superficies restreintes. Il y a déjà plus de cent ans que Bouchette [arpenteur du roi] signalait la rareté du bois dans les paroisses littorales de Bellechasse et de Montmagny, et cette rareté du bois s'est aggravée au cours du défrichement. [...] Tout au long de ces basses terres, la forêt ne produit plus l'impression obsédante qu'elle faisait en Gaspésie; il est rare que des taches boisées ne soient pas en vue, soulignant le rebord d'une terrasse, coiffant un piton, s'alignant sur les hauteurs du Sud; mais rarement la forêt présente ces cercles continus et inexorables qui ferment partout les horizons gaspésiens<sup>615</sup>.

Raoul Blanchard contribue donc à la prise de conscience de la transformation du paysage et de la déforestation. Plusieurs éléments se rapprochent de la démarche du frère Marie-Victorin, et participent à poser les bases d'une réflexion sur les forêts comme enjeu écologique, qui commence par une fine observation des changements de l'environnement physique et de leur association aux phénomènes humains. Comme Marie-Victorin, le travail de Blanchard reste limité aux « parties régulièrement habitées » de la Province, et « n'a donc pas pénétré en arrière des côtes dans le plateau labradorien, ni dans l'intérieur de la Gaspésie<sup>616</sup> ». Il vient conforter à son tour l'image d'un Québec immense, dont les superficies habitables sont limitées au rebord des Laurentides ou des Appalaches, « d'autant que le climat est rude<sup>617</sup> », comme il le dit.

### **Arthur Lower : Les premières théories économiques sur l'exploitation des ressources**

Au cours de la même période, Arthur Reginald Marsden (A.R.M.) Lower (1899-1988) entreprend une réflexion historique et économique sur les mécanismes de l'exploitation forestière. Le modèle élaboré par Lower exige une présentation assez

---

<sup>615</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>616</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>617</sup> *Ibid.*, p. 10.

détaillée, parce que d'une part il va confirmer la tendance conservationniste déjà dominante, et parce que d'autre part, le cadre qu'il propose va perdurer et influencer les recherches historiques menées ultérieurement sur la forêt. Mais aussi parce que contrairement à Blanchard et Minville, l'empreinte de Lower est essentiellement théorique. Anglophone, fervent nationaliste fédéraliste, il ne prend pas part à l'établissement des institutions scientifiques québécoises et n'intervient pas directement, comme le font Blanchard et Minville, dans la définition de l'identité canadienne-française à travers des travaux menés sur le territoire<sup>618</sup>.

Dans les années 1930, Lower publie trois ouvrages qui vont marquer la façon de concevoir l'exploitation forestière non seulement au Québec, mais au Canada : *The Trade in Square Timber* (1933), *Settlement and the Forest Frontier in Eastern Canada* (1936) et *The North American Assault on the Canadian Forest* (1938)<sup>619</sup>. Il s'appuie sur la théorie des *staples*, ou dite des « principales ressources », élaborée par un autre historien canadien, Harold Innis, qui avait pour sa part étudié le commerce des fourrures<sup>620</sup>. La théorie des *staples* est basée sur l'effet induit par l'exportation des principales ressources naturelles vers des économies nationales plus avancées. Elle a beaucoup insisté sur le contexte de dépendance du Canada dans un système économique colonial avant la Confédération (1867). Elle met aussi en relation l'exploitation des ressources avec la géographie, soit avec les caractéristiques du milieu physique comme les essences d'arbres disponibles et les systèmes de relations spatiales, telles que les voies de circulation. Elle accorde également une place à la question des technologies dominantes et à leur influence sur la production et

---

<sup>618</sup> Il est important de préciser cependant que tout au long de sa carrière, Arthur Lower a mené une réflexion élaborée sur la nation canadienne et sur le rapport conflictuel entretenu entre les Canadiens français et anglais, ainsi que sur l'implication de ce conflit dans la définition de la nation. Cependant, nous croyons que ce débat dépasse de loin le cadre de notre propos. Nous nous limitons ici à mettre en perspective la contribution de Lower portant sur les forêts.

<sup>619</sup> Arthur LOWER, « The Trade in Square Timber », *Contributions to Canadian Economics*, vol. 6, 1933, p. 40-61; Arthur LOWER, « Settlement and the Forest Frontier in Eastern Canada », Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1936, p. xiii-166; Arthur LOWER, *The North American assault on the Canadian forest*, Greenwood Press, 1938.

<sup>620</sup> Harold A. INNIS, *The fur trade in Canada : An introduction to Canadian economic history*, Toronto University of Toronto Press, 1930.

la distribution des ressources. Finalement, la théorie des *staples* prend en compte le rôle joué par les institutions, et plus particulièrement l'État.

L'importance des travaux de Lower est significative, non seulement dans la sphère émergente des sciences économiques et sociales, mais plus généralement dans les représentations de l'exploitation forestière. On en retrouve un bon exemple dans la publication de ses principaux résultats le 4 avril 1937 à la une *L'Action catholique*, sous le titre « Trois phases de l'industrie forestière<sup>621</sup> ». Lower est en effet le premier à séparer l'histoire de l'exploitation forestière en trois temps, et en fonction des productions : le bois équarri, le bois de sciage, et les pâtes et papiers. Il identifie à chacune de ces étapes un déplacement des aires de récolte, suivant l'épuisement de la ressource. Autrefois, l'est du Canada et le centre du Québec étaient les lieux principaux de l'exploitation forestière, avant de se déplacer vers le nord et vers l'ouest, en Ontario tout d'abord, puis jusqu'en Colombie-Britannique.

Lower fait remonter le commerce du bois à l'époque de la Nouvelle-France – rappelons que Piché disait ne pas avoir de données sur cette période –, autour de 1650. C'est l'époque des chantiers navals et d'un petit commerce avec les Antilles, et l'apparition un peu partout sur le territoire de scieries destinées à l'approvisionnement local. La Conquête britannique, en 1763, s'accompagne d'une ouverture des horizons commerciaux, mais la situation de la colonie canadienne demeure contrainte par l'absence de marchés. Si le pin canadien, et surtout celui du Québec provenant de la vallée de l'Outaouais, devient commun chez les marchands de bois londoniens, il reste difficile de compétitionner avec les avantages que procure la proximité des bois de la Baltique. Ce n'est qu'à partir de 1806, avec le blocus napoléonien, que les bois canadiens peuvent pénétrer véritablement en Grande-Bretagne.

C'est alors la période faste du bois équarri, à laquelle Lower a porté une attention toute particulière. Il explique comment le flottage du bois équarri en radeau constitue un

---

<sup>621</sup> « Trois phases de l'Industrie Forestière », *L'Action catholique*, 4 avril 1937, p. 1.

moteur à la fois de l'ouverture des hautes terres des rivières Outaouais et Ottawa, de la consolidation de la voie navigable du Saint-Laurent et des Grands Lacs, et du développement de l'activité portuaire dans la ville de Québec<sup>622</sup>. Les images de radeaux de bois équarri, tels que décrits par Joseph-Charles Taché dans *Forestiers et Voyageurs*, ou comme nous les avons vus au tournant du XX<sup>e</sup> siècle dans l'iconographie accompagnant les poèmes de William Chapman, avaient surtout servi jusqu'ici à nourrir le folklore. Ils prennent maintenant un autre sens, se révélant être une composante d'un système commercial complexe gravitant autour de l'exploitation forestière.

Lower s'inscrit dans la mouvance conservacionniste, en exposant les mécanismes économiques qui ont sous-tendu à repousser constamment les frontières de l'exploitation forestière, par la recherche des plus beaux spécimens de grands pins destinés à la fabrication des bateaux, forçant les exploitants à récolter les arbres toujours plus loin, sans égard au gaspillage généré par l'abandon des tiges imparfaites<sup>623</sup>. C'est aussi la disparition de cette essence qui pousse les commerçants à chercher de nouveaux marchés, ouvrant sur le commerce du bois de sciage, se satisfaisant de nouvelles essences, comme l'épinette blanche.

Lower s'attarde aussi à l'évolution de l'organisation de l'exploitation et à ses conséquences sociales. L'exploitation du bois est très attrayante dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, parce que la réglementation est pratiquement inexistante, et qu'elle demande peu de ressources – cinq ou six hommes et un équipement rudimentaire. Elle attire ainsi de nombreux colons, menant ceux-ci, dans bien des cas, à délaisser leurs fermes. Car l'exploitation du bois ne se limite pas à la saison de coupe : le transport s'étire tard au printemps, suivant les aléas de la fonte des glaces, puis il faut marchander le bois, et finalement effectuer le voyage du retour. Il est alors trop tard pour reprendre le travail sur la

---

<sup>622</sup> Arthur LOWER, « The Trade in Square Timber », *loc. cit.* p. 51-52.

<sup>623</sup> *Ibid.*, p. 54. Voir aussi Michel F. GIRARD, *La forêt dénaturée: les discours sur la conservation de la forêt québécoise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 163-168.



terre. Lower en vient à conclure à l'incompatibilité entre le travail en forêt et la colonisation agricole.

Avec l'imposition de droits de coupe à compter de 1840 et à la mise en place du système des concessions forestières par le gouvernement, l'exploitation par les particuliers cède la place à la prise en charge par des entrepreneurs et des firmes qui se chargent de marchander le bois. C'est aussi le début de la concurrence entre les compagnies forestières et les colons pour l'appropriation des ressources forestières et des terres<sup>624</sup>. Lower pose les bases du problème : comment aborder la relation entre les deux activités et le peuplement? L'exploitation forestière repose sur des établissements temporaires et peu structurants, alors que la colonisation est dirigée vers des terres qui ne sont pas cultivables. Mais c'est aussi un problème politique qui s'inscrit dans le temps, en fonction des intentions d'exploitation et de peuplement. En préface de *Settlement and the Forest Frontier in Eastern Canada*, Lower pose clairement le sens qu'il souhaite donner à sa contribution

The question of how to make the best economic use of a country where one form of wealth definitely stands in the way of the utilization of another is absorbing and will repay all the study that can be given to it. In the following pages, an effort has been made to open the problem, but no one is more conscious than the author of the incompleteness of the picture painted. It can only be hoped that this effort will lead to further exploration of the field<sup>625</sup>.

Les questions que pose Lower et les conclusions qu'il avance sont audacieuses à une époque où les discours sur la complémentarité entre la colonisation et l'exploitation agricole, et sur l'alternance des travaux agricole et forestier, restent le discours dominant.

Passant sous silence les critiques de Lower à l'égard de la dépendance économique du Canada envers les nations étrangères et leurs politiques tarifaires, ainsi que la domination des grandes firmes anglaises d'exportation, l'article de *L'Action catholique*

---

<sup>624</sup> Arthur LOWER, « The Trade in Square Timber », *loc. cit.* p. 58.

<sup>625</sup> Arthur LOWER, « Settlement and the Forest Frontier in Eastern Canada », *op. cit.*, p. xiii.

s'approprié les conclusions de l'auteur pour en faire un argument d'identification nationale :

Pendant longtemps elle fut, et est encore, l'élément vital de l'existence du pionnier, lui fournissant sa maison et son chauffage, quoique entravant la marche de sa charrue. Le cours des événements eût-il été modifié si les premiers colons, au lieu de trouver une ceinture ininterrompue d'arbres, depuis l'Ungava jusqu'aux confins méridionaux, s'étaient établis sur une immense prairie au bord de la mer? Cette question peut donner matière à de multiples suppositions, mais il est néanmoins certain que, dans cette hypothèse, l'histoire de l'Amérique du Nord aurait été tout à fait différente [...] [A]ujourd'hui comme il y a un siècle, la forêt constitue l'une des plus grandes richesses naturelles du Canada et exerce une profonde influence sur notre vie économique<sup>626</sup>.

---

<sup>626</sup> « Trois phases de l'Industrie Forestière », *L'Action catholique*, 4 avril 1937, p. 1.

Figure 38 : « Les trois phases de l'industrie forestière », selon A. M. R. Lower.



Source : « Trois phases de l'Industrie Forestière », *L'Action catholique*, 4 avril 1937, p. 1.

Il nous semblait important de présenter les travaux de Lower de façon assez détaillée, puisque ceux-ci vont demeurer une référence durant plusieurs décennies. D'une part, ils confortent la vision conservacionniste des forêts, surtout la dimension utilitariste, en orientant leur étude sur les aspects commerciaux. D'autre part, la qualité analytique de son travail fait en sorte d'influencer les études qui vont suivre sur la forêt, qui accorderont à leur tour la priorité au volet économique, perpétuant de la sorte un rapport centré sur la définition des forêts comme ressource. Même lorsque des préoccupations pour les rapports sociaux aux espaces forestiers vont émerger, ceux-ci seront considérés à travers le prisme de l'économie et des modes d'exploitation<sup>627</sup>. Aussi, ils vont offrir un référent crédible, comme le montre l'article publié dans *L'Action catholique*, à l'inscription de l'exploitation forestière dans la trame historique de la nation et de son édification économique.

### **Minville et les « études sur notre milieu » : La forêt**

Esdras Minville (1896-1965) occupe une place particulière dans l'histoire forestière québécoise. On peut certainement lui attribuer d'être le premier à élaborer une réflexion globale sur l'exploitation forestière. Minville est issu d'une modeste famille de pêcheurs gaspésiens. Il termine des études commerciales en 1922 et s'oriente vers la politique et l'enseignement. Il est surtout reconnu pour sa carrière comme directeur de l'école des Hautes Études commerciales (HEC) de Montréal, poste qu'il occupe de 1938 à 1962, mais aussi pour ses nombreux textes publiés notamment dans le journal *L'Action nationale*, mais également dans d'autres périodiques. Son bref passage au sein du ministère de l'Industrie et du Commerce de 1936 à 1938 lui a aussi permis de laisser sa trace. Sous différents aspects,

---

<sup>627</sup> Michel F. GIRARD, *La forêt dénaturée: les discours sur la conservation de la forêt québécoise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit. p. 163-168; Stéphane CASTONGUAY, « Faire du Québec un objet de l'histoire environnementale », *Globe: revue internationale d'études québécoises*, vol. 9, n° 1, 2006, p. 22-23; Richard JUDD, « Approches en histoire environnementale. Le cas de la Nouvelle-Angleterre et du Québec », *Globe: revue internationale d'études québécoises*, vol. 9, n° 1, 2006, p. 81-82; Guy GAUDREAU, *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905) : Cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes*, op. cit. p. 6-9.

Esdras Minville s'inscrit en continuité avec la pensée d'Errol Bouchette. Il insère notamment l'économie dans une réflexion géopolitique plus large, et tente de l'intégrer dans projet un politique nationaliste<sup>628</sup>.

Économiste de formation, bien qu'il se soit lui-même plutôt défini comme « un sociologue ou un philosophe social au courant des questions économiques<sup>629</sup> », Minville développe un raisonnement sur la condition d'infériorité économique des Canadiens français qui débouche sur l'élaboration d'un *programme de restauration économique, sociale et nationale* qui s'inscrit dans la continuité du catholicisme social. Les propos de Minville sur la forêt sont donc supportés par tout un appareillage idéologique, véritable « cadre doctrinal dont la principale caractéristique est d'envisager l'homme dans sa totalité<sup>630</sup> ». Dans ce cadre, l'économie, bien qu'incontournable et même nécessaire, est subordonnée à un certain progrès moral<sup>631</sup>. Sans s'opposer au capitalisme, et même en y étant tout à fait favorable, il en déplore les excès. Dès lors, l'État n'a qu'un rôle supplétif qui vise à restreindre les abus du libéralisme.

Ses idées vont trouver une application au début des années 1930. Dans la foulée des programmes adoptés par le gouvernement pour stimuler le retour à la terre en réaction à la crise économique – dont il sera question dans les chapitres suivants –, Minville parvient à mettre en œuvre le projet de colonisation agroforestière sous forme coopérative dont il rêve depuis plusieurs années. En 1936, soucieux de conserver sa liberté de parole, Minville refuse le poste de sous-ministre au ministère de l'Industrie et du Commerce qu'on lui

---

<sup>628</sup> François-Albert ANGERS, « Naissance de la pensée économique au Canada français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 15, n° 2, 1961, p. 204; 211.

Il est intéressant de noter que dans son article, Angers discute des thèses qui ont tenté d'expliquer l'infériorité économique des Canadiens français. Notamment, il suggère que c'est plutôt cette absence d'une *pensée nationale* plutôt qu'à l'idée courante de la prédominance d'une pensée agriculturiste.

<sup>629</sup> *Ibid.*, p. 204.

<sup>630</sup> Dominique FOISY-GEOFFROY, *Esdras Minville : Nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*, Montréal, Septentrion, 2004, p. 12.

<sup>631</sup> En cela le projet de Minville rejoint celui de Frédéric Le Play qui, un peu moins d'un siècle plus tôt en France, voulant recréer une « science des forêts », insiste sur l'importance de lier « forêts » et « sociétés ». Il associe notamment les fondements de l'économie agro-forestière à la « stabilité » de la famille-souche. (Voir Antoine SAVOYE et Bernard KALAORA, *La forêt pacifiée. Les forestiers de l'École de Le Play, experts des sociétés pastorales*, Paris, L'Harmattan, 1996).

propose, mais accepte d’agir comme conseiller technique. C’est dans ce cadre qu’il met sur pied deux organes de recherche : l’Office de recherches économiques et l’Office de recherches scientifiques. C’est à partir de là qu’est entreprise la série d’études *Inventaires des ressources naturelles et industrielles*, qui comporte une « section forestière », menée en étroite collaboration avec le MTF. Cette démarche, qui s’inscrit dans la tradition sociologique leplaysienne, fait foi de la volonté de Minville de mener une réforme du monde rural appuyée sur une juste connaissance de la situation réelle<sup>632</sup>. Les études menées par Minville ressemblent beaucoup aux enquêtes réclamées par Piché depuis le début des années 1920. Cependant, il les intègre dans un cadre intellectuel et économique plus large, qui annonce, notamment, le virage entrepris vers l’aménagement du territoire.

Cette vaste enquête lui permet de publier, entre 1942 et 1946, une synthèse en trois volumes intitulés *Études sur notre milieu*<sup>633</sup>. Cette collection dresse un portrait global de l’état des ressources naturelles au Québec et des possibilités industrielles qui leur sont liées. Son volume *La Forêt* est, encore aujourd’hui, une référence. Il s’agit du premier ouvrage qui dresse un portrait exhaustif de la situation de l’exploitation forestière, dans ses différentes dimensions : biophysiques, historiques, économiques, législatives, administratives. En conclusion, il pose pour la première fois de façon claire la question du « rôle social » de la forêt. Celui-ci se divise en deux axes : la condition des travailleurs forestiers et les « nouvelles » fonctions attribuées aux forêts, autres que l’exploitation des ressources ligneuses – deux questions qui étaient également chères à Piché.

Ayant lui-même évolué durant sa jeunesse dans un milieu rythmé par l’exploitation des ressources, Minville est rapidement préoccupé par l’instabilité et la précarité occasionnées par le travail saisonnier. Pour Esdras Minville, la condition des travailleurs

---

<sup>632</sup> Dominique FOISY-GEOFFROY, *Esdras Minville : Nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l’entre-deux-guerres*, op. cit., p. 16; 109.

<sup>633</sup> Esdras MINVILLE (dir.), *La Forêt*, Études sur notre milieu, Montréal, Éditions Fides, 1944; Esdras MINVILLE, *L’agriculture : étude préparée avec la collab. de l’Institut agricole d’Oka*, Montréal, Fides, École des Hautes études commerciales, 1943; Esdras MINVILLE, *Notre milieu aperçu général sur la province de Québec*, Montréal, Fides, École des Hautes études commerciales 1942; Esdras MINVILLE (dir.), *Pêche et chasse*, Montréal, Fides, École des Hautes études commerciales, 1946.

forestiers, qui dérive d'une exploitation modulée sur les variations du marché, constitue le principal « problème social de la forêt<sup>634</sup> ». Il s'attaque directement à la formule des chantiers et à la création d'une nouvelle catégorie sociale, celle de l'ouvrier forestier. Aux yeux de Minville, ce système centré sur les besoins de l'industrie engendre la dépendance économique du travailleur envers la forêt, sans considération pour le bien-être humain. L'exploitation forestière doit s'inscrire plus globalement dans un vaste projet de consolidation du monde rural, dont l'établissement agricole demeure l'institution de base.

Minville défend une position ruraliste, motivée d'une part par ses constats empiriques, et d'autre part par ses convictions et valeurs personnelles. Face à la domination des sociétés à actions, principalement américaines, il voit dans l'agriculture le seul « élément stable de la vie économique et la seule ressource véritablement à la portée des Canadiens français, pour de là atteindre un niveau plus élevé de développement économique et prendre progressivement pied dans le secteur industriel<sup>635</sup> ». Une grande partie de la contribution d'Esdras Minville se lit dans l'orientation qu'il donne à l'enseignement prodigué à l'École des HEC, lorsqu'il en est le directeur. Il insère l'enseignement des sciences comptables dans un programme généraliste dans lequel la géographie et la connaissance des problèmes industriels propres à la province occupent une place prépondérante. Minville souhaite former une classe d'administrateurs, d'entrepreneurs et d'hommes d'affaires compétents. Il va aussi insister auprès du gouvernement pour que les diplômés de l'École soient embauchés par le gouvernement<sup>636</sup>.

Dans la continuité de la pensée économique d'Errol Bouchette, Minville adopte une vision *étapiste* du développement. Dépourvus de capitaux et de tradition commerciale, les

---

<sup>634</sup> Esdras MINVILLE (dir.), *La Forêt, op. cit.*, chap. X, p. 308-337.

<sup>635</sup> Dominique FOISY-GEOFFROY, *Esdras Minville : Nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres, op. cit.*, p. 40.

Cette idée est défendue au cours des années 1920 dans la revue nationaliste dirigée par Lionel Groulx, *L'Action française* (Charles-Philippe COURTOIS, « Cité libre, Duplessis et une vision tronquée du Québec », dans Xavier GELINAS, et Lucia Ferretti, *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 52-75.

<sup>636</sup> Solange LAPIERRE, *100 ans d'innovation : l'École des hautes études commerciales de Montréal*, Montréal, Presses HEC, 2007, p. 14; 46-48; Robert RUMILLY, *Histoire de l'École des Hautes études commerciales de Montréal, 1907-1967*, Montréal, Beauchemin, 1966, p. 141-147.

Canadiens français doivent se construire une organisation économique sur la base d'une valeur sûre, l'agriculture, puis la développer à l'aide de la petite et moyenne entreprise, avant de pouvoir s'affirmer sur la scène industrielle. Il prône notamment l'utilisation de toutes les ressources disponibles dans une région donnée au profit de cette région, ce qui en fait un véritable *ruraliste* et non un *agriculteur*. Il propose en fait un vaste projet de *restauration rurale*, visant à « stimuler la vie économique des régions de façon à ce que la vie rurale soit aussi attrayante sur le plan matériel que peut l'être la vie urbaine d'ouvrier<sup>637</sup> ». Selon Minville, la réussite de ce projet passe par la modernisation, la diversification et la spécialisation d'une agriculture centrée sur des cultures adaptées au sol et au marché québécois, et l'intégration de l'exploitation des autres ressources, surtout les ressources forestières et hydrauliques.

Dans un autre ordre d'idée, Minville souligne, dès 1944, l'importance de l'espace forestier en termes de paysage, de sanctuaire pour le gibier, d'action bienfaisante sur le climat et l'hydrographie, de contribution à l'industrie touristique et de fonctions dites « sanitaires et hygiéniques » – apport à la qualité de l'air et à l'épuration des eaux<sup>638</sup>. L'homme doit adapter ses besoins de consommation à la capacité de la forêt, et réviser ses méthodes d'aménagement de manière à respecter la composition naturelle du milieu. Cette ligne de pensée conduit à questionner le régime forestier de l'époque, ses fondements, ses principes, sa structure et son fonctionnement, ce dont fait état *La Forêt*. Pour mener son étude, Minville va s'appuyer sur une vaste documentation statistique et une équipe de collaborateurs les plus chevronnés de l'époque, composée d'économistes et d'ingénieurs forestiers.

Minville avait l'ambition de penser un projet de société au sein duquel la forêt occuperait une place significative, aux côtés des autres ressources. Par ses ouvrages de synthèse, il reste une référence, mais surtout comme premier porteur d'une vision sociale

---

<sup>637</sup> Dominique FOISY-GEOFFROY, *Esdras Minville : Nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*, op. cit., p. 112.

<sup>638</sup> Esdras MINVILLE (dir.), *La Forêt*, op. cit., p. 22.



de la forêt, qui va d'ailleurs s'immiscer dès la fin des années 1940 dans les débats menés au sein de l'Association des Ingénieurs forestiers de la Province de Québec<sup>639</sup>. Il ne faut pas négliger cependant que cette vision sociale est fortement imprégnée par les sciences économiques, mais aussi par les sciences comptables, ce qui se reflétera dans l'orientation des travaux d'inventaire et plus largement sur les représentations de la forêt.

---

<sup>639</sup> Association des ingénieurs forestiers de la province de QUEBEC, *Le problème forestier du Québec*, Bibliothèque économique et SOCIALE, Montréal L'Association des ingénieurs forestiers de la province de Québec, 1949; Corporation des ingénieurs forestiers de la province de QUEBEC, *Le problème forestier du Québec*, Québec, Corporation des ingénieurs forestiers de la province de Québec, 1962.

## **CHAPITRE VIII**

### **L'ÉTAT ET LA FORET : LA GRANDE DESILLUSION**

La trame politico-administrative arrive à son terme avec la coïncidence entre un événement politique, l'arrivée au pouvoir en 1936 du parti de l'Union nationale et de son chef, Maurice Duplessis, et un événement administratif, le départ de Gustave du Service forestier en 1937. Mais le changement est moins brutal qu'il ne paraît, puisque dès le début des années 1930, la forêt recule dans les politiques publiques au profit de la colonisation. Les difficultés économiques rencontrées par l'industrie papetière et la crise économique se conjuguent pour ramener la forêt à occuper un rang plus modeste dans le projet territorial québécois, et à être considérée comme une ressource parmi les autres. On assiste à la fin d'une époque, et c'est dorénavant une nouvelle vision qui va prendre le relais, celle d'Esdras Minville.

La comparaison entre Piché et Minville accentue la mise en relief du passage en train de s'opérer, soit celui d'une organisation sociale élaborée à partir de la forêt, vers une intégration de la forêt au sein d'une réflexion sociale. L'évolution des principes d'inventaire nous montre aussi que l'intervention des ingénieurs forestiers est tranquillement reléguée à la forêt. Les nouvelles méthodes comptables permettent de produire des représentations graphiques qui prennent remplacent les inventaires descriptifs.

## LA FIN DU REGNE LIBERAL

Les changements dans le secteur politique et administratif qui retiennent notre attention dans le cours des années 1930 ne se limitent pas cette fois à une avancée des politiques forestières. Ils prennent forme dans le cadre d'une plus vaste métamorphose du Service forestier, qui elle-même s'inscrit dans un contexte de turbulence politique. En effet, c'est dans les suites de l'élection du parti de l'Union nationale en 1936, et de son chef Maurice Duplessis (1890-1959)<sup>640</sup>, que Piché va quitter le MTF. Par extension, ces changements touchent de façon plus globale l'intérêt que porte l'État à la forêt, et la place qu'il accorde à celle-ci dans le cadre de ses stratégies de développement économique et territorial.

Pour bien comprendre ce passage, il est essentiel de revenir sur le tumulte qui accompagne les dernières années du règne du parti libéral et de son chef, le premier ministre Taschereau. Après les idées de grandeur qu'avaient fait naître les revenus croissants de la forêt au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, et les représentations dynamiques ancrées dans une activité trépidante auxquelles elles avaient donné forme au début des années 1920, les années 1930 font place à la désillusion. Les espoirs de l'après-guerre se sont vite brisés sur la dure réalité d'une récession économique. Dans le domaine du sciage, la compétition des bois en provenance de l'Ouest canadien, du sud des États-Unis, de l'Europe centrale et de la Russie, gagne en importance. La suprématie du secteur des pâtes et papiers s'impose donc, sous la domination des trusts américains qui ont définitivement pris le contrôle de ce secteur de production. Le Québec fournit au milieu des années 1920 à lui seul 50 % de la

---

<sup>640</sup> Maurice Duplessis est élu député conservateur à l'Assemblée législative en 1927. Il livre son premier discours en chambre en 1929, décrivant, notamment, l'attention portée au développement industriel au détriment de la colonisation et de l'agriculture. Le parti de l'Union nationale, dont il devient le chef en 1936, résulte d'une fusion entre une frange dissidente du parti libéral (l'Action libérale nationale) et du parti conservateur. Duplessis réalise un premier mandat comme chef du gouvernement de 1936 à 1939. Il est évincé du pouvoir de 1939 à 1944, puis le reprend jusqu'à son décès en 1959. Duplessis est reconnu pour son conservatisme moral et son étroite association aux élites cléricales. Autoritaire, anti-élitiste, orateur efficace et populiste, il a marqué l'imaginaire par sa poigne de fer sur son parti et le monde politique de son époque. (Frédéric BOILY, « Le style populiste de Maurice Duplessis: le début des années 1930 », dans Xavier GELINAS et Lucia FERRETTI (dir.), *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 77-96; Frédéric LEMIEUX, « Maurice Duplessis, un parlementaire redoutable », dans Xavier GELINAS et Lucia FERRETTI (dir.), *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 97-116).

production canadienne. Le travail dans les chantiers et dans les usines emboîte le pas, embauchant et licenciant les travailleurs en fonction de la fluctuation des marchés et de l'accumulation des billots dans les cours d'usines, ou la récupération des volumes de bois incendiés et malades.

Tout au long des années 1920, bien que Piché se montre confiant dans la poursuite de son programme d'aménagement sylvicole, il soulève ces questions et tente d'alerter les autorités politiques des risques qui pèsent sur l'industrie forestière. Année après année, il répète sa confiance, « [c]ar des crises, il y en a eues autrefois et elles ont toujours été suivies d'un renouveau, d'une recrudescence dans les affaires provoquées par une nouvelle découverte, par un nouveau développement qui a déterminé une expansion encore plus grande qu'avant<sup>641</sup> ». Mais ses requêtes et ses avertissements se butent à l'ambition politique du gouvernement Taschereau. En 1927, le cartel du papier est hors de contrôle et on assiste à la chute radicale des prix, puis finalement ce sera la dépression de 1929<sup>642</sup>. Les prix du papier dégringolent alors de 138 \$ la tonne à 62 \$ la tonne, puis s'effondrent à 40 \$ la tonne en 1933, le prix le plus bas depuis le début du siècle<sup>643</sup>.

Malgré les difficultés et tout en maintenant son approche libérale, l'État poursuit sa politique interventionniste et tente même de se concevoir comme un acteur de l'exploitation des forêts. En 1925, la *Loi des forêts domaniales* l'autorise à destiner certaines terres vacantes à l'approvisionnement des pâtes et papiers<sup>644</sup>. La loi autorise aussi l'État à y exécuter lui-même, s'il le juge à propos, des coupes forestières et à en vendre ensuite le produit<sup>645</sup>. Mais ce règlement reste sans effet, et l'exploitation demeure entre les mains des compagnies. En 1930, la Commission des produits forestiers est créée pour aider les petits

---

<sup>641</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1930-1931, p. 22.

<sup>642</sup> Bernard Vigod, le biographe de Taschereau, souligne la lenteur de réaction face aux avertissements lancés par Piché (Bernard L. VIGOD, *Taschereau, op. cit.*, p. 173; 209-210.)

<sup>643</sup> Jean-Michel CATTÀ, *La grève des bûcherons de Rouyn, 1933*, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, 1985, p. 7.

<sup>644</sup> « Loi modifiant les Statuts refondus, 1909, relativement à la création de forêts domaniales », *Statuts de la Province de Québec*, 5 Geo. V, chap. 30, 1925.

<sup>645</sup> Cette mesure vise à trouver une alternative à la sous-exploitation de certaines essences, dans le contexte de la domination des pâtes et papiers qui se concentrent sur les récoltes l'épinette noire.

fabricants à développer leurs industries, à améliorer la qualité des produits et la commercialisation. Dans la suite de la grève déclenchée par les bûcherons abitibiens à Rouyn, en 1933, Taschereau institue la Commission des opérations forestières, afin de voir à la régulation des salaires. Entraîné par la chute des prix du papier, le salaire des bûcherons passe de 60 \$ par mois en 1925 à 40 \$ par mois en 1929, puis à 26 \$ par mois en 1933<sup>646</sup>.

Au milieu des années 1930, la situation continue cependant à se détériorer, si bien que l'époque Taschereau se termine dans l'agitation. La nationalisation de l'électricité, la colonisation, les finances publiques, le chômage, les secours directs et l'exploitation forestière sont des sujets qui alimentent non seulement les débats à l'Assemblée législative, mais qui suscitent aussi les dissensions à l'intérieur du parti libéral. Dans la population et dans l'opposition, les critiques à l'égard de la connivence entre Taschereau et les compagnies forestières s'ajoutent à celles liées à son inaction dans le domaine des politiques sociales. En novembre 1935, des élections générales sont déclenchées, remportées par le parti libéral. Mais en juin 1936, dans le tumulte provoqué par l'adoption du budget, le gouvernement démissionne et Taschereau cède sa place comme chef de parti à Joseph-Adélarde Godbout<sup>647</sup>. De nouvelles élections sont déclenchées, remportées cette fois par l'Union nationale, qui parvient donc au pouvoir en août 1936, après une année d'intense turbulence politique.

### **Changements au MTF**

Les changements qui ont lieu au sein du MTF, et plus particulièrement du Service forestier, sont directement liés à ce revirement dans la sphère politique. L'élection du parti libéral en 1897 avait profité de l'essor des pâtes et papiers, donnant le coup d'envoi à des

---

<sup>646</sup> Jean-Michel CATTÀ, *La grève des bûcherons de Rouyn, 1933, op. cit.*, p. 8.

<sup>647</sup> Christian BLAIS, « Introduction historique », 18<sup>e</sup> législature, 4<sup>e</sup> session, Assemblée nationale du Québec, <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/18-4/introduction-historique.html?retourVersHistoire=oui>; 19<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session, <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/19-1/introduction-historique.html?retourVersHistoire=oui> [consulté le 16 décembre 2016].

politiques ambitieuses dans le secteur forestier. Celles-ci ne résisteront pas à l'élection de l'Union nationale, qui prend place, cette fois, en pleine crise économique. La campagne électorale de Duplessis mise d'ailleurs sur la colonisation et l'agriculture, ainsi que sur la lutte aux trusts. Le secteur forestier, principal symbole de la domination du modèle de concentration des capitaux, tombe en disgrâce<sup>648</sup>. Comparativement au début du siècle, au milieu des années 1930, la forêt devient pratiquement absente des débats de l'Assemblée nationale et des discours du trône. Peu de temps après son arrivée au pouvoir, Duplessis remercie Gustave-Clodimir Piché de ses services et nomme Avila Bédard au poste de chef du Service forestier ainsi qu'à celui de sous-ministre des Terres et Forêts.

Le tumulte politique des années 1935-1936 explique probablement l'absence d'un rapport annuel du MTF pour cette même période. Le rapport suivant – qui couvre les années 1935-1936 et 1936-1937 – apparaît presque comme une grâce accordée à Piché avant son départ, après 28 années de service. Jusqu'à la toute fin, ce dernier tente de promouvoir avec conviction son projet sylvicole et l'élargissement de la mission du MTF à la forêt privée pour y contrôler une exploitation qu'il juge ruineuse<sup>649</sup>. Mais c'est plutôt à la fin du rêve « pichéiste », d'une vision nationale des forêts, à laquelle on assiste.

Les raisons pour lesquelles Piché est démis de ses fonctions restent imprécises, mais on sait que ses vues politiques étaient à l'opposée de celles de Duplessis<sup>650</sup>. Piché était tout

---

<sup>648</sup> Durant le premier tiers du vingtième siècle, on assiste au Canada à la concentration de la direction des principales sociétés canadiennes entre les mains d'un nombre de plus en plus restreint de groupes financiers. Ce phénomène se produit en réaction à la baisse du prix du papier, à la hausse des capitaux nécessaires pour mener les activités d'exploitation et aux difficultés grandissantes d'accès à la ressource. Gilles Piédalue identifie trois mouvements de concentration : un premier de 1908 à 1913, un deuxième de 1915 à 1920, et un troisième, le plus important en termes du nombre des compagnies impliquées et des capitaux engagés, de 1923 à 1930. Au cours de cette période, plusieurs compagnies canadiennes sont fusionnées ou absorbées par des conglomérats internationaux, le plus souvent dominés par des capitaux américains, qui possèdent des actifs à la fois dans l'exploitation forestière, dans l'exploitation des forces hydrauliques, et dans la transformation des pâtes et papiers (Gilles PIÉDALUE, « Les groupes financiers et la guerre du papier au Canada, 1920-1930 », *loc. cit.*).

<sup>649</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1934-1935, p. 53.

<sup>650</sup> Selon Patrick Blanchet, c'est effectivement en raison de son association aux libéraux que Piché devient *persona non grata*. Selon lui, Piché quitte ses fonctions pour ne pas nuire aux institutions qu'il avait participées à mettre en place (Patrick BLANCHET, « Gustave-Clodomir Piché, père de la foresterie québécoise », *loc. cit.* p. 4).

d'abord un partisan libéral affiché, et son grand projet de fonder l'économie du Québec sur le développement de l'exploitation forestière s'oppose radicalement à la vision de Duplessis, qui redonne à l'agriculture et à la colonisation la première place non plus seulement dans l'imaginaire collectif, mais également dans les politiques publiques. Et surtout, à l'opposé du programme duplessiste, Piché réclame une intervention accrue de l'État dans l'administration des forêts pour encadrer le déploiement des compagnies sur le territoire, la prise en charge des inventaires ou l'organisation et la surveillance des opérations forestières. En tant que propriétaire du bien-fonds, l'État se devait, selon lui, d'agir en gardien de la ressource. Les capitaux étrangers devaient être mobilisés au profit d'une organisation et d'un développement du territoire qui contribuerait à la cohérence de la société, prenant forme autour d'un aménagement du territoire fondé sur l'ordre et la rigueur dans l'exploitation des ressources.

Signe du changement d'orientation, au nombre des coupures entreprises par Duplessis peu après son élection, on compte la Commission des produits forestiers et la Commission des opérations forestière – dites aussi des bûcherons<sup>651</sup>. Il abolit également dès 1937 l'interdit de 1910 sur l'exportation des bois non manufacturés au Québec et autorise l'octroi de permis de coupe sans enchère publique, mettant fin à la politique instaurée en 1873<sup>652</sup>. C'est d'ailleurs en raison du désengagement du gouvernement dans la gestion des ressources naturelles qu'Oscar Drouin, nommé au poste de ministre des Terres et Forêts, aurait démissionné quelque mois après son entrée en fonction<sup>653</sup>. C'est donc Duplessis lui-même qui assure la direction du MTF à compter de janvier 1937, rapprochant une fois de plus l'administration des forêts des intérêts politiques.

La défense du domaine public et la constitution d'un grand domaine national exploité dans l'intérêt public, calqué sur le modèle conservationniste, perdent dès lors de leur

---

<sup>651</sup> Christian BLAIS (dir.), *Histoire parlementaire du Québec, 1928-1962. La Crise, la Guerre, le duplessisme, l'État providence*, Québec, Septentrion, 2015, p. 214.

<sup>652</sup> James Iain GOW, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970, op. cit.*, p. 206.

<sup>653</sup> Michel SARRA-BOURNET, « Duplessis, Maurice Le Noblet », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 18, Université Laval/University of Toronto, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/duplessis\\_maurice\\_le\\_noblet\\_18F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/duplessis_maurice_le_noblet_18F.html), [consulté le 31 mars 2016].

pertinence. Duplessis est plutôt un ardent défenseur de la petite propriété, « institution sacrée », base de la stabilité, rempart au communisme, moyen de décentralisation de la richesse, facteur de bien-être et d'encouragement à l'initiative et au travail<sup>654</sup>. Duplessis va notamment s'inspirer du programme de restauration économique énoncé en 1935 par Esdras Minville. Si le lien n'est pas direct, puisque le champ d'activité de Minville est beaucoup plus vaste que les forêts, on peut néanmoins évoquer la transition entre la vision « pichéiste » et une vision « minvilienne » de l'exploitation des forêts.

Le MTF va d'ailleurs perdre de son influence au sein de l'appareil gouvernemental, notamment au profit du ministère de l'Industrie et du Commerce, nouvellement créé, au sein duquel Minville exerce une grande influence. En novembre 1936, c'est à ce ministère que l'on donne la responsabilité de diriger le vaste programme de l'*Inventaire des ressources naturelles et industrielles* des régions du Québec. La forêt y garde une place importante, avec une « section forestière » spéciale conduite sous la responsabilité du MTF, mais il s'agit néanmoins d'un désaveu, puisque Piché avait déjà entrepris de semblables inventaires dans la première moitié des années 1930. La forêt devient une ressource au même titre que les autres richesses de la Province, dont on doit évaluer et pondérer le potentiel. Nous reviendrons à la fin du chapitre sur ce vaste inventaire, qui marque un virage vers l'aménagement du territoire.

Le départ de Piché comme chef du Service forestier, poste qu'il occupait depuis sa création en 1909, marque la fin d'une époque et représente sans équivoque la désuétude de cette grande idée de faire de la forêt un projet national. Ce virage peut sans contredit être associé à l'arrivée au pouvoir de Duplessis. Mais les années qui précèdent le départ de Piché nous montrent que même avant le changement de gouvernement, l'abandon du rêve forestier était amorcé. Dès 1935, face à la montée des tensions sociales, des changements sont entrepris avec l'adoption d'une série de lois révélatrices du déclin de l'influence du Service forestier et du soutien qu'accorde le gouvernement au projet conservateur. On

---

<sup>654</sup> Christian BLAIS (dir.), *Histoire parlementaire du Québec, 1928-1962. La Crise, la Guerre, le duplessisme, l'État providence*, op. cit., p. 227.



assiste notamment au transfert complet des responsabilités reliées à la classification des terres au ministère de la Colonisation. Aussi, de nouvelles règles sont établies en faveur de la colonisation et de la commercialisation du bois des colons.

### **La forêt pour les colons**

Peu avant la victoire électorale de l'Union nationale et le départ de Piché du MTF, une série de lois est adoptée en faveur de la colonisation, en mai 1935. Il y a tout d'abord celle dite *Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre*<sup>655</sup>, à laquelle est s'intègre un ensemble de modifications législatives qui redéfinissent les responsabilités et les champs d'intervention entre le MTF et le ministère de la Colonisation. Cette loi prend place dans un plus vaste programme connu sous le nom de « plan Vautrin », du nom du ministre de la Colonisation, et vise à apaiser les critiques à l'égard de l'inertie du gouvernement Taschereau dans ce domaine<sup>656</sup>. En plus des différentes clauses dont il sera question ici, le plan prévoit une somme de dix millions de dollars consacrés à la colonisation, et contient toute une série de mesures incitatives à l'établissement terrien, notamment des primes pour les colons, la création de centres de colonisation regroupés, et la construction d'infrastructures afin d'en assurer la viabilité.

Ce qui retient l'attention ici, c'est tout d'abord que plusieurs des mesures qui sont adoptées étaient depuis longtemps réclamées par Piché. Or, le fait qu'elles soient inscrites dans le cadre d'un programme de colonisation et non d'un programme d'aménagement forestier nous semble significatif du changement d'orientation adopté par le gouvernement. Depuis la Commission de Colonisation, on avait élaboré un discours qui posait la complémentarité d'une exploitation forestière menée par la grande industrie et d'une colonisation reposant sur l'établissement individuel des colons. Les bases de ce

---

<sup>655</sup> « Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre », *Statuts de la Province de Québec*, 25-26 Geo. V, chap. 35, 1935.

<sup>656</sup> À ce sujet, on peut consulter le mémoire de maîtrise de Roger BARETTE, *Le plan de colonisation Vautrin*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université d'Ottawa, 1972. L'auteur y expose les détails du plan et reproduit les principaux discours et débats qui entourent son adoption et son application.

« compromis agro-forestier », comme nous l'avions nommé, semblent ébranlées. Ou du moins, la séparation établie entre les deux domaines – autant sur le terrain que dans les cadres juridiques – ne semble plus être la seule réponse à la cohabitation des deux activités, et surtout au développement économique.

Également, on peut émettre des hypothèses sur une perte de confiance envers la science des ingénieurs forestiers et dans leur capacité à trouver des solutions aux difficultés économiques. L'avancée des connaissances dans tous les domaines semble amener à un rééquilibrage des forces. Nous avons présenté Raoul Blanchard et l'importance de sa contribution à l'avancée des connaissances portant sur le territoire, ainsi que son influence dans les institutions. Or, en 1936, dans le cadre d'une série de leçons magistrales données à l'École des HEC, il soutient qu'un million de personnes de plus pourraient vivre de l'agriculture dans la vallée du Saint-Laurent, suivant une redivision des terres et une amélioration des méthodes de culture. Il s'en remet aux agronomes qui, selon lui, « possède la clé du problème canadien-français<sup>657</sup> ». Cet exemple, pour anecdotique qu'il puisse paraître, nous montre la tension existant dans les conceptions du développement économique et dans la mobilisation des connaissances scientifiques au profit du règlement des problèmes sociaux. Les choix faits par le gouvernement s'inscrivent dans la mouvance d'une transformation des sciences, des connaissances, et de l'interprétation des réalités propres au territoire québécois et à la société canadienne-française. Le contexte dans lequel est adoptée la *Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre*, au-delà d'une réponse à l'urgence de la crise économique, reflète donc aussi, nous semble-t-il, l'ambivalence des dirigeants face aux connaissances scientifiques.

Tout d'abord, le ministère de la Colonisation obtient définitivement la responsabilité de la classification des terres et le pouvoir décisionnel sur leur affectation à la

---

<sup>657</sup> Propos de Blanchard cités dans Robert RUMILLY, *Histoire de l'École des Hautes études commerciales de Montréal, 1907-1967*, op. cit., p. 127.

colonisation<sup>658</sup>. C'est dorénavant le MTF qui devient un exécutant et qui reçoit l'ordre d'attribution des terres. Une autre mesure consiste dans le droit que s'octroie le gouvernement d'acquérir, par entente à l'amiable ou par expropriation, des terres inexploitées ou dont le rendement est jugé improductif. La loi stipule que les acquisitions peuvent être conduites lorsque le justifie l'intérêt public, si « ces territoires empêchent l'établissement ou le complément de certains centres déjà existants et limitrophes<sup>659</sup> ». Le programme comprend aussi la construction d'infrastructures de voirie, religieuses, scolaires et l'aide au démarrage agricole. Mais une nouveauté réside dans les primes accordées « pour la construction de moulins dans les anciennes et nouvelles colonies où il [le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de la colonisation] le juge à propos dans l'intérêt des colons, et favoriser la petite industrie<sup>660</sup> ». Cette mesure, qui vise à stimuler la mise en valeur des produits forestiers et à diversifier les économies locales, rompt avec le modèle – du moins en principe – privilégiant la propriété publique de la forêt et réservant son exploitation à la grande entreprise.

Une autre loi accorde une meilleure protection aux lots de colonisation concédés à l'intérieur des limites des concessions forestières, en augmentant de huit à vingt acres les superficies sur lesquelles les compagnies forestières n'ont pas le droit de récolter le bois après l'émission d'un billet de location<sup>661</sup>. Cette mesure vise à garantir au colon un plus grand volume de bois, dans le but notamment de subvenir à ses besoins domestiques, mais également d'en faire l'exploitation. Dans la même ligne de pensée, la *Loi pour faciliter la vente du bois des colons*<sup>662</sup> est adoptée, afin de favoriser la création d'un organisme

---

<sup>658</sup> « Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre », *Statuts de la Province de Québec*, 25-26 Geo. V, chap. 35, 1935 ; « Loi modifiant la Loi des terres publiques propres à la culture relativement à la classification des terres publiques », *Statuts de la Province de Québec*, 25-26 Geo. V, chap. 40, 1935.

<sup>659</sup> « Loi de l'acquisition de certaines terres pour fins de colonisation », *Statuts de la Province de Québec*, 25-26 Geo. V, chap. 37, 1935.

<sup>660</sup> Article 3, alinéa 10, « Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre », *Statuts de la Province de Québec*, 25-26 Geo. V, chap. 35, 1935.

<sup>661</sup> « Loi pour augmenter, en faveur du colon, l'étendue du terrain sur lequel le concessionnaire forestier ne peut couper du bois sur un lot de colonisation », *Statuts de la Province de Québec*, 25-26 Geo. V, chap. 21, 1935.

<sup>662</sup> « Loi pour faciliter la vente du bois des colons », *Statuts de la Province de Québec*, 25-26 Geo. V, chap. 38, 1935.

coopératif affilié à la Commission des opérations forestières, dont la mission est de trouver des marchés pour la vente du bois des colons et de leur garantir des prix ajustés au marché.

Ces modifications législatives sont importantes, parce qu'elles marquent une limite à l'idée défendue depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, posant d'une part le domaine public et l'exploitation des forêts et des bois, et d'autre part la propriété privée comme lieu exclusif d'une colonisation dédiée à l'agriculture. De plus, la mission du ministère de la Colonisation ne se limite plus à orchestrer la migration des individus, à réaliser des travaux d'infrastructure, ou à voir à l'application des droits de propriété. Il se transforme en un acteur impliqué activement dans l'organisation et l'aménagement du territoire, en obtenant des responsabilités autrefois attribuées au Service forestier, ou réclamées par ce dernier. Elle limite également l'intervention du MTF, en refusant au Service forestier d'étendre son contrôle à la forêt privée, comme l'aurait pourtant souhaité Piché.

### **Le problème de la diversification des productions**

Ce changement de perspective sur les principes de l'exploitation forestière semble s'imposer en réponse au monopole des pâtes et papiers. La crise des prix du papier confronte le gouvernement au problème chronique de l'absence de diversification des productions dans le secteur forestier depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Durant les deux premières décennies, la transition du sciage vers les pâtes et papiers est vue d'un œil favorable, puisque cette industrie en pleine expansion semble présenter des conditions de stabilité plus grande que celle du bois d'œuvre. De plus, ses besoins en matière ligneuse sont adaptés aux ressources disponibles.

Ce n'est qu'au début des années 1920 que le secteur du sciage est véritablement relégué à la catégorie des productions secondaires. Mais au-delà du sciage, c'est l'ensemble des différentes essences forestières qui s'effacent derrière l'épinette et la conquête des pâtes et papiers. Dès son entrée en fonction comme chef du Service forestier, il tente de sensibiliser les autorités politiques à l'importance de favoriser une exploitation complète

des essences forestières. Au départ en effet, les recommandations de Piché pour encourager la diversification des productions sont intimement liées aux préoccupations conservationnistes. Elles visent à assurer une récolte optimale, limitant au maximum le gaspillage, dans le but d'assurer une reproduction adéquate de la forêt<sup>663</sup>. Dès le milieu des années 1910, la dimension commerciale prend une plus grande place, face notamment à l'arrivée sur le marché des bois de l'Ouest canadien. L'enjeu est alors de taille, puisqu'il s'agit pour le Québec de se positionner sur les marchés internationaux afin de profiter de la demande anticipée de l'après-guerre pour relancer son industrie du bois d'œuvre<sup>664</sup>. Au début des années 1920, Piché parle de diversification en termes de débouchés, évoquant la nécessité de mener des recherches pour développer le potentiel des forêts québécoises, grâce à la sylviculture notamment, de façon à répondre à une demande diversifiée<sup>665</sup>. Dans les années qui suivent, porté par l'émergence du tourisme, la valorisation d'une culture paysanne pittoresque, Piché cherche à valoriser les activités artisanales, faisant rêver non seulement de diversification économique, mais de la création d'une culture du bois, d'une identité forestière reliant l'homme à l'arbre à travers tout un éventail de pratiques. C'est ensuite sur les avancées de l'industrie chimique qu'il mise, lui permettant d'envisager de nouvelles possibilités, comme la production de rayonne – soie artificielle à base de pâte ligneuse traitée chimiquement – ou le développement de sous-produits du charbon<sup>666</sup>. En un mot, Piché va tenter par tous les moyens de varier les productions, et du même coup les récoltes.

Au début des années 1930, la diversification devient un enjeu de plus en plus important, puisque la confiance dans les pâtes et papiers est ébranlée. L'industrie du sciage a besoin d'une réorganisation complète pour revivre. Il faut revoir avec les petits exploitants les procédés de fabrication et les méthodes de classement du bois, de façon à les améliorer, et à « rétablir la belle réputation dont jouissaient, autrefois, les bois de Québec,

---

<sup>663</sup> « Appendice No. 20. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1909-1910, p. 43-44.

<sup>664</sup> « Appendice No. 13. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1915-1916, p. 36-37.

<sup>665</sup> « Appendice No. 13. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1920-1921, p. 31.

<sup>666</sup> « Appendice No. 9. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1925-1926, p. 19-21.

en adoptant une classification juste et impartiale<sup>667</sup> ». La question devient urgente, puisque de nouvelles menaces pèsent sur l'industrie papetière : l'apparition de la radio, un concurrent qui fait craindre une diminution de la demande pour le papier journal<sup>668</sup>. On anticipe également l'arrivée des bois du sud, ou la découverte de nouvelles technologies qui offriraient la possibilité aux États-Unis de se détourner de l'épinette canadienne.

Cette situation est le résultat de la crise économique, mais aussi de la politique des concessions forestières, qui octroie d'immenses superficies à des compagnies actives exclusivement dans le secteur des pâtes et papiers. À compter de la deuxième moitié des années 1920, Piché émet donc des craintes face à la fermeture des scieries locales et à la concentration des concessions entre les mains de quelques compagnies de pâtes et papiers :

Comme je l'ai déjà signalé, plusieurs fois, le commerce du bois de sciage perd beaucoup de son importance et nombre de concessions forestières sont, aujourd'hui, détenues comme réserves, par les compagnies fabricantes de pulpe et de papier, avec le résultat que beaucoup de scieries très actives sont maintenant arrêtées. Il en résulte de grands ennuis pour la population des villages où elles sont situées. Il est nécessaire pour le mouvement économique de ces régions que ces établissements ne chôment pas<sup>669</sup>.

S'appuyant sur les recherches menées sur les systèmes forestiers, Piché s'inquiète des problèmes que pose la récolte d'une essence unique sur l'équilibre des milieux forestiers et sur leur reproduction. La politique des concessions forestières déroge au principe de réaliser une exploitation la plus complète et totale des bois, soit de récolter l'ensemble des essences arrivées à leur stade de maturité :

Nous sommes partisans de créer des forêts mélangées, d'abord parce que généralement l'on y obtient des sujets plus sains, ensuite parce qu'elles croissent plus rapidement que les peuplements purs. De plus, on est assuré de mieux écouler sa production, vu la diversité dans les demandes.

---

<sup>667</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1929-1930, p. 69.

<sup>668</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1927-1928, p. 18-19.

<sup>669</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1926-1927, p. 21.

[...]

En somme, il est important d'unir nos efforts pour que chaque acre de forêt puisse produire le maximum de matériel ligneux d'une façon permanente. Pour cela il faut que chaque peuplement soit exploité lorsqu'il a atteint l'âge économique, d'après le système sylvicole lui permettant de fournir un rendement soutenu et, pour réaliser ce programme, il ne faut pas se contenter d'un système unique, comme la coupe à blanc étoc, mais étudier longuement les conditions de la station et les allures de chaque peuplement pour déterminer le mode de traitement approprié. Il est essentiel de ne pas négliger le côté utilitaire, car si l'exploitation de nos forêts n'est pas rémunératrice, il est inutile pour l'ingénieur forestier de chercher à imposer ses vues, et c'est pour cela qu'il doit traiter le problème forestier non pas seulement en sylviculteur, mais aussi comme un exploitant et même comme un fabricant. De l'utilisation que nous saurons obtenir de la forêt, tant au point de vue matériel qu'immatériel, dépendra l'intensité et la permanence des réformes que nous pourrons établir<sup>670</sup>.

Au cours des années 1930, l'État se trouve en quelque sorte prisonnier de sa politique visant à favoriser l'industrie papetière, sur laquelle elle avait pratiquement tout misé. Avec la fragilisation du rêve des pâtes et papiers, s'effrite aussi l'idée d'un grand domaine forestier public sur lequel reposerait l'affirmation économique et politique de l'État québécois.

Encore en 1944, le Service forestier institue le Bureau de la petite industrie forestière, dont l'objectif est de stimuler l'utilisation du bois, en dehors de la grande industrie, que ce soit celle du sciage ou de la pulpe et du papier. Celui-ci vise à fournir aux entreprises dont les activités de transformation sont orientées vers la conversion chimique et mécanique des bois, particulièrement la carbonisation, la distillation, l'utilisation des produits et sous-produits de la distillation, la vulgarisation du gazogène aux fins de chauffage et de production d'énergie<sup>671</sup>.

---

<sup>670</sup> « Appendice No. 20. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1930-1931, p. 62 ; 67.

<sup>671</sup> « Appendice No. 3. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1940-1945, p. 44.

### Les colonies forestières : un nouveau modèle?

Même si l'exploitation du bois sur les lots privés demeure en quelque sorte un tabou, une option rejetée par les pouvoirs politiques, il s'agit d'une réalité bien implantée dans les régions de colonisation. Bien que la production des forêts privées reste difficile à chiffrer, les rapports annuels du Service forestier, les œuvres littéraires et les journaux témoignent tous des pratiques associées à l'exploitation forestière par les petits propriétaires. Si la remarque de Marie Le Franc sur le fait que « [l]'hiver, Hélier *faisait du bois* » engageant une « demi-douzaine de solides gaillards » pour faire chantier sur son lot de cent arpents en haut de la rivière Cachée<sup>672</sup>, passe presque inaperçue et semble couler de source, derrière cette affirmation empreinte de spontanéité, se dissimulent un des grands dilemmes des années 1930 en matière de forêt. En effet, cette image reste prise entre l'idéalisation et la marginalisation.

Les propositions de colonies forestières qui sont élaborées par Piché et Minville comme alternatives aux problèmes rencontrés dans le secteur forestier permettent de sonder les différents angles de ce conflit. Leur mise en parallèle est instructive. Elle permet d'explorer les différentes façons d'aborder la question de la séparation des domaines privé et public et de leur affectation, ainsi que celle de la diversification des productions.

Tout au long des années 1920, Piché demeure convaincu de la nécessité d'une « utilisation rationnelle » et « patriotique » des bois régionaux<sup>673</sup>. Celle-ci consiste notamment à maintenir des activités dans le secteur du sciage, dont dépend l'économie de nombreuses paroisses. Piché s'attriste face à l'inutilisation d'un grand nombre d'essences forestières, et caresse l'idée de produire une monographie des bois afin de mieux connaître leur potentiel pour stimuler la petite industrie. Mais la complémentarité entre la colonisation agricole et le travail dans les chantiers reste le modèle privilégié, fondement même du compromis agro-forestier. Cependant, au fil du temps, ce modèle expose ses failles.

---

<sup>672</sup> Le Franc, *Hélier... op. cit.*, p. 49.

<sup>673</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1927-1928, p. 20.



Un des problèmes rencontrés est l’allongement des périodes de travail en forêt. Tranquillement, celui-ci ne se limite plus à la montée au chantier durant l’hiver, mais prend place sur une base annuelle. Observant cette évolution, en 1934-1935, Piché fournit des chiffres pour démontrer l’augmentation des chantiers estivaux, dont le calendrier empiète sur celui des opérations de la ferme.

Tableau 6 : Cycle de début des chantiers de coupe en 1935

Mois	Nombre de chantiers	Pourcentage
Avril	1	0 %
Mai	62	2,5
Juin	103	4 %
Juillet	124	5 %
Août	117	4,5 %
Septembre	506	20 %
Octobre	776	31 %
Novembre	451	18 %
Décembre	191	7,6 %
Janvier	115	4,6 %
Février	34	1,4 %
Mars	30	1,4 %

Source : Maude Flamand-Hubert, d’après les données de « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1934-1935, p. 35.

De plus, suivant les aléas du marché, les chantiers ne remplissent pas toujours leurs promesses. Dès la fin des années 1920, Piché constate que la situation a changé depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Non seulement le salaire mensuel d’un employé aux travaux forestiers a reculé. De 150,00 \$ par mois en 1920, il passe à 35,00 \$ par mois en 1931, sachant par ailleurs que certaines années, lorsque les compagnies veulent écouler les bois accumulés, elles arrêtent les coupes et laissent tout simplement les colons sans travail. Alors

qu'auparavant les familles envoyaient au chantier un ou deux de leurs fils pour y chercher un revenu d'appoint durant l'hiver – comme dans *Maria Chapdelaine* –, dorénavant, les pères de famille sont parfois contraints d'aller eux-mêmes travailler en forêt pour subvenir aux besoins de leurs familles. Leurs établissements, bien souvent à peine entamés, souffrent de cette négligence, ce qui explique selon Piché l'abandon des colonies<sup>674</sup>. Il se désole aussi de voir migrer des familles entières dans les camps de jobbeurs. L'agitation ouvrière des années 1933-1934 ne vient qu'affermir son opinion. Pour lui, il est déjà clair depuis longtemps que le chantier constitue « un véritable asservissement du bûcheron et de sa famille<sup>675</sup> ». Les camps temporaires sont mal construits et cumulent les problèmes d'hygiène et de sécurité. Finalement, la mobilité de la main-d'œuvre crée de l'instabilité dans les salaires et la production. Piché se trouve donc face à l'incompatibilité du travail en forêt et de la colonisation. Cependant, contrairement à Blanchard, Lower, et Minville, Piché est partie prenante, constate dans l'action ce que les autres observeront depuis leur position d'érudits.

À la veille de la crise économique, Piché, fort de ses vingt-cinq années à la tête du Service forestier, entreprend de se faire plus convaincant à propos d'une idée qu'il évoque depuis déjà un certain temps, celle des colonies forestières<sup>676</sup>. En effet, l'établissement de colonies forestières semble pour lui la solution tout indiquée pour résoudre les différents problèmes qu'il constate dans l'exploitation des forêts.

Piché imagine des établissements dont l'organisation reposerait exclusivement sur le recrutement d'une main-d'œuvre destinée à régulariser les problèmes rencontrés dans l'exploitation forestière. Les colonies forestières seraient un moyen d'assurer une exploitation plus complète du bois et d'endiguer le gaspillage ou les aménagements

---

<sup>674</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1928-1929, p. 22-24.

<sup>675</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1933-1934, p. 28.

<sup>676</sup> Les rapports annuels sont plutôt avares d'informations sur les colonies forestières. Mais dès 1925, l'étude des projets de colonies forestières est incluse dans le mandat du Bureau de la Classification et d'utilisation des sols forestiers. En 1928, Piché réitère ses demandes pour des colonies forestières, précisant qu'il soutient cette idée depuis 1921. Elles apparaissent également en 1929 et 1930.

destructeurs. Ces pratiques sont souvent attribuables aux contraintes imposées par la durée limitée des chantiers, qui pousse les entrepreneurs à vouloir faire des économies. L'instabilité générée par le modèle saisonnier encourage, selon lui, la négligence des entrepreneurs à appliquer les méthodes de coupe rationnelles, qui laissent les souches trop hautes en hiver et les sols jonchés de débris.

Pour Piché, il va de soi qu'il est impossible de garder en poste les bons ouvriers dans ces conditions :

Il s'agit donc de stabiliser la main d'œuvre forestière, et on ne réalisera définitivement cet objectif que par la création de colonies forestières. En établissant des routes qui remonteraient les principales artères de nos grands cours d'eau, on pourrait du même coup établir, çà et là, des groupements d'ouvriers qui pourraient alternativement être bûcherons, charretiers ou draveurs, sans compter qu'ils seraient disponibles, sur place, pour travailler aux éclaircies des jeunes forêts, au reboisement des surfaces dénudées, à la lutte contre les incendies, ou agir comme guides pour les visiteurs et touristes qui parcourront nos forêts pour jouir de leurs beautés et avantages<sup>677</sup>.

Il va de soi que ce modèle de colonie forestière permettrait également de régler le problème de la présence des femmes et des enfants dans les camps forestiers, d'hygiène et de santé.

Cependant, la proposition de Piché vient implicitement ébranler le pacte politique de 1905, qui permettait d'insérer dans un même projet national l'exploitation forestière et la colonisation agricole. Piché entrevoit la création de ces colonies comme la seule solution viable dans les régions où la qualité des terres ne permet pas la formation d'établissements agricoles, et où seule l'exploitation de la ressource ligneuse est viable. Les besoins domestiques – construction, chauffage – seraient comblés par l'accès des particuliers aux réserves cantonales. Cette conception s'inscrit naturellement dans la distinction qu'établit Piché entre les vocations agricole et forestière du territoire et leur association au domaine

---

<sup>677</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1930-1931, p. 25-26.

privé et public. En 1935, Piché propose même de récolter tous les bois sur les lots classés propres à la culture avant de les octroyer aux colons. De cette façon, le problème des colons spéculateurs serait éliminé, et l'État prélèverait un maximum des revenus possibles. Piché suggère que les redevances prélevées sur ces bois soient placées dans une caisse de secours destinée aux colons<sup>678</sup>.

Esdras Minville, tout comme Piché, constate les limites du modèle en place. Il y voit même un véritable « problème social », sur lequel nous avons déjà insisté, au centre duquel se retrouve également le chantier, l'aliénation du travailleur et de sa famille. Mais le projet de Minville est d'une autre nature. S'intégrant davantage au cadre traditionnel de la colonisation, il maintient l'alternance saisonnière entre l'agriculture et l'exploitation forestière comme base économique. Cependant, en raison de la qualité inégale des sols et de l'éloignement des marchés, la production agricole a pour objectif de combler avant tout les besoins de subsistance des familles. Les lots de colonisation sont donc plus petits. L'exploitation forestière, réservée aux propriétaires fonciers de la colonie, se déroule sur des superficies forestières accessibles en périphérie des zones de colonisation agricole. S'inspirant du modèle coopératif déjà bien développé dans le secteur de la pêche, la vente du bois est ensuite gérée par un syndicat coopératif. Dans son ensemble, le projet de Minville répond avant tout à un idéal d'organisation sociale, davantage qu'à un modèle d'aménagement forestier. Il vise à assurer un programme de travail annuel, à encourager l'accès à la propriété foncière fondé sur une utilisation avantageuse des sols, à éveiller à l'esprit coopératif, à développer une industrie forestière au profit de l'établissement agricole sur la base d'une répartition des droits de coupe en fonction de la charge familiale<sup>679</sup>.

Si, contrairement à Piché, le projet de Minville respecte l'esprit de la colonisation, il contrevient à celui de réserver à la grande industrie l'exclusivité de l'exploitation des

---

<sup>678</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1934-1935, p. 41.

<sup>679</sup> Dominique FOISY-GEOFFROY, *Esdras Minville : Nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*, op. cit., p. 145-152.

ressources naturelles. Minville trouve chez Duplessis, qui croyait aussi aux bienfaits de la propriété privée comme base de l'organisation sociale, une oreille attentive à ses projets. Cependant, et ce peu importe le gouvernement, la ligne directrice demeurera celle de favoriser la grande entreprise et ne permettra pas de soutenir ce type d'initiative à grande échelle<sup>680</sup>.

Néanmoins, la question des colonies forestières est lancée, et à compter de 1938, une loi prévoit d'élargir la définition des terres pour inclure d'autres usages que l'agriculture<sup>681</sup>, et en 1939, le Comité de Colonisation obtient le mandat d'étudier les possibilités de colonies forestières. En 1941 et dans les années qui suivent, un comité interdépartemental réunissant des représentants du MTF et du ministère de la Colonisation est à son tour chargé de considérer la question des colonies forestières et de l'utilisation rationnelle des terres impropres à la culture. Mais en 1944, le chef du Service des Terres et Forêts, J.-Edouard Guay, souligne l'impasse juridique à laquelle se heurte la conduite de projets de colonisation forestière : « la loi des Terres et Forêts ne permet pas la vente de terres à bois, c'est-à-dire de terrains boisés, aux fins d'exploitation forestière. Elle prévoit cependant leur affermage par voie d'enchère publique, comme concessions (limites) forestières ou l'octroi de permis de coupe annuels, non renouvelables, à l'intérieur des dits terrains boisés<sup>682</sup> ». Et aucun changement législatif à cet effet ne semble être envisagé.

## **DE LA CLASSIFICATION DES LOTS A L'INVENTAIRE DES PAROISSES**

Au tournant des années 1930, le territoire reste vaste et souvent difficile d'accès, malgré l'assurance acquise au cours des années 1920 grâce à l'avancement des connaissances et aux nouvelles technologies. En 1931, le directeur du Service des Arpentages, rappelle qu'il y a encore fort à faire pour détailler la nature des sols, les

---

<sup>680</sup> Le projet-pilote de Grande-Vallée s'étale sur une vingtaine d'années, de la fin des années 1930 au début des années 1960. La « colonie d'Esdras » demeurera longtemps une référence non seulement en matière de coopératisme forestier, mais plus généralement comme modèle alternatif d'exploitation des forêts.

<sup>681</sup> Marc LECOURE, *Histoire de l'administration québécoise : secteur colonisation, op. cit.*, p. 47.

<sup>682</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service des Terres », *RAMTF*, 1943-1944, p. 142.

élevations et les courbes de niveau, inventorier les milieux forestiers, en un mot, pour produire « une cartographie permettant de fournir tous les renseignements à l'administration, aux capitalistes, enfin à tous ceux qui s'intéressent et poursuivent le développement économique de notre province<sup>683</sup> ».

Aux côtés de cette connaissance géophysique et cartographique, prend place celle du domaine social. Après les premières étapes de la classification, qui visait à en apprécier les caractéristiques physiques et à déterminer les espaces respectifs de l'exploitation forestière et de la colonisation, l'évaluation du succès des jeunes paroisses qui ont vu le jour un peu partout sur le territoire s'ajoute aux données à recueillir afin de répartir et d'organiser rationnellement les ressources.

À compter de 1926, tout en poursuivant le travail de classification des terres publiques, Piché élargit son étude aux lots concédés, pour voir comment les colons se tirent d'affaire.

Le relevé des défrichements, des bâtisses, des chemins, des écoles, des fromageries, des beurreries, des industries locales et quelques observations sur l'état des cultures nous donnent une idée assez exacte de l'état d'une colonie. Joignons à ces renseignements une description physiographique du terrain, où sont mis en relief les obstacles au défrichement et à l'exploitation agricole, tels que les cailloux et les accidents topographiques, une étude sur les différents types de sols, et nous pouvons déterminer assez exactement les possibilités agricoles d'une région et ses chances de progrès. Ce travail est fait en vue de savoir ce qu'il est advenu des terres concédées par la Couronne aux particuliers, si elles ont été mises en culture en tout ou en partie et avec quels succès; ou bien si elles n'ont reçu aucun travail d'amélioration, et pour quelles raisons<sup>684</sup>.

Grâce à ces enquêtes, Piché tente aussi de résoudre le débat opposant toujours les « amis de la colonisation » au mouvement conservationniste – principalement soutenu par des exploitants forestiers. Du côté de la colonisation, on soutient que le succès d'un

---

<sup>683</sup> « Rapport du service des arpentages », *RAMTF*, 1930-1931, p. 127.

<sup>684</sup> « Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1928-1929, p. 55.

établissement reposerait sur l'obtention d'un lot bien boisé, de façon à ce que les colons puissent subvenir à leurs propres besoins et qu'ils puissent également tirer un revenu de base grâce à l'exploitation du bois. Alors que du côté conservationniste, on insiste plutôt sur la qualité des terres comme facteur déterminant. Selon eux, peu importe la présence de bois sur les lots, le colon installé sur une mauvaise terre est voué à l'échec, puisqu'il l'abandonnera, peu importe qu'il ait pu exploiter le bois qui s'y trouvait. L'abandon des lots constitue par ailleurs à la fois une perte de matière ligneuse pour l'industrie et de revenus pour l'État, en plus d'occasionner des frais de reboisement<sup>685</sup>.

Piché intègre à cette vaste enquête sur la colonisation des études économiques sur le mouvement des bois, l'expédition et l'exportation des produits agricoles. Les régions du Témiscouata et de Rimouski, au Bas-Saint-Laurent, sont les premières ciblées pour mener ces enquêtes. « Tous ces renseignements, avec l'historique de chaque groupement, aident à bien comprendre leur situation actuelle et à mieux préparer le programme des améliorations et réformes suggérées pour assurer l'avenir de cette région<sup>686</sup> ».

Bien qu'aucun lien direct n'ait été établi, à notre connaissance, entre les enquêtes menées par Piché et *L'Inventaire des ressources naturelles et industrielles* conduit sous la direction d'Esdras Minville, certaines ressemblances entre les deux démarches sont frappantes. Notamment, dans les deux cas, l'est du Québec, au sud du fleuve Saint-Laurent, est ciblé comme première région d'investigation. Cependant, l'entreprise de Minville est beaucoup plus vaste, autant au point de vue de l'étendue géographique que de la programmation de recherche. En effet, Minville souhaite établir un chantier de recherche permanent dirigé par l'Office provincial de recherches scientifiques, qui regrouperait les divers établissements d'enseignement de la province et qui guiderait la politique économique du Québec. Au point de vue méthodologique, on entre aussi dans un nouveau paradigme, sous l'influence du développement des sciences économiques, de la comptabilité, de la statistique et des représentations graphiques, Minville mobilise de

---

<sup>685</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1929-1930, p. 34.

<sup>686</sup> *Ibid.*, p. 33.

nouveaux concepts et outils méthodologiques, qui vont influencer les représentations de la forêt<sup>687</sup>. La rencontre de ces ambitions de recherches et des méthodes comptables vont grandement influencés les façons de réfléchir au rôle de la forêt dans l'économie.

On change aussi d'échelle d'analyse. La loi elle introduit notamment la dimension régionale, absente jusqu'à ce jour. Les ressources et les industries étaient alors considérées comme support à l'économie nationale. Des études localisées étaient certes menées, mais sans véritablement considérer les mouvements économiques régionaux, ni envisager les ressources comme des ensembles régionaux. Finalement, de façon implicite, *L'Inventaire des ressources naturelles et industrielles* est porteur de l'ensemble des valeurs sociales qui sont chères à Minville et qui, comme nous l'avons vu avec la question des colonies forestières, divergent de celles de Piché. Finalement, si la forêt conserve une place à part parmi l'ensemble des ressources, c'est surtout du fait de son abondance, ce qui la rend manifestement prédominante et incontournable. Cependant, son rôle dans l'économie nationale est ramené sur un pied d'égalité avec les autres ressources. La forêt doit être soumise au même processus rationnel d'évaluation de son potentiel en termes de contribution au développement économique. En distinguant clairement l'inventaire de l'ensemble des ressources du territoire et l'inventaire forestier, l'État circonscrit les limites à l'intérieur desquelles doit dorénavant être contenu le travail des ingénieurs forestiers et du Service forestier.

---

<sup>687</sup> Solange LAPIERRE, *100 ans d'innovation : l'École des hautes études commerciales de Montréal*, op. cit., p. 14; 46-48; Robert RUMILLY, *Histoire de l'École des Hautes études commerciales de Montréal, 1907-1967*, op. cit., p. 141; 145; 164.



**Préambules de la *Loi pour établir l'inventaire des ressources naturelles de la province***

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la province pour permettre:

1 ° D'en établir la valeur et de connaître les avantages qu'elles peuvent offrir à l'activité de notre population ;

2° De surveiller plus étroitement l'exploitation de nos richesses, de diriger à meilleur escient la production industrielle et agricole, d'assurer l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos minerais, de nos pêcheries et de notre houille blanche;

3° D'adapter l'industrie, grande ou petite, aux ressources et aux besoins particuliers de chaque région ;

4° De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir des carrières et d'utiliser leurs talents et leurs énergies [...]<sup>688</sup>

### **Les inventaires forestiers : dans la forêt des chiffres**

En raison de la place qu'accorde Esdras Minville à la complémentarité de la forêt et de la colonisation, *L'Inventaire des ressources naturelles et industrielles* comprend néanmoins un vaste volet forestier, dont la réalisation est déléguée au MTF<sup>689</sup>. Pour le

<sup>688</sup> « Loi pour établir l'inventaire des ressources naturelles de la province », *Statuts de la Province de Québec*, I Ed. VIII, chap. 4, 1936.

<sup>689</sup> Il est difficile de savoir ici si des « sections forestières » ont été produites pour l'ensemble des régions inventoriées. Un travail de recherche archivistique autour de la production de ces inventaires resterait à faire. Il semblerait que des inventaires forestiers aient été entrepris dans tout l'est du Québec, en 1938 dans les comtés de Matapédia, Matane et Rimouski, puis en 1939 dans les comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska, Montmagny et L'Islet. Nous avons retenu pour illustrer notre propos l'*Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1938. Comté municipal de Rivière-du-Loup*, et l'*Inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Rivière du Loup 1939. Section forestière*. Certaines régions comportaient aussi une « section artisanale », selon les cas. (MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, *Inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Rivière du Loup 1939. Section forestière*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1947; MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, *Inventaire des ressources*

Service forestier, il s'agit d'une occasion pour réitérer l'importance de considérer la colonisation et la forêt comme des ressources en étroite relation. En effet, ce discours survit au départ de Piché :

Cet inventaire a été entrepris non seulement pour connaître le stock des forêts de ces régions, mais leur nature, leur accroissement, leur possibilité annuelle et leurs facilités d'exploitation, le tout pour fournir la base d'un aménagement propre à asseoir l'économie régionale. Les gens éclairés s'en rendent compte, en effet, que pour le développement rationnel du pays, l'agriculture ne peut s'étendre en se faisant fi de l'industrie forestière, ni celle-ci se maintenir et se stabiliser, sans servir étroitement les établissements agricoles. Ce sont les deux piliers principaux de notre emprise du sol qui doivent être complémentaires, sans quoi l'un et l'autre, sans liaison, travaillant en divergence, nous conduiront à des désastres que l'on peut déjà prévoir.

Déjà l'on peut tirer d'utiles conclusions des vues d'ensemble que nous procure ce travail et les faire servir immédiatement à la solution des problèmes pressants de consolidations agricoles et industrielles<sup>690</sup>.

Dans les années 1930 et surtout 1940, l'utilisation de la statistique va jouer un rôle important dans la transformation des représentations de la forêt. S'il s'agit d'un outil puissant pour évaluer le potentiel ligneux des forêts, la présentation des résultats sous forme graphique va modifier le champ des perceptions de la forêt, remplaçant les longues descriptions du milieu physique qui prenaient parfois des allures littéraires<sup>691</sup>. Pour bien saisir le sens de cette transformation, il est bon de reprendre la trajectoire empruntée par la collecte des statistiques réalisée par le Service forestier. En effet, dès la création du Service forestier, Piché entreprend la compilation de données à des fins statistiques, en collaboration avec le Service forestier fédéral. En vertu de cette entente, le MTF rend

---

*naturelles et industrielles 1938. Comté municipal de Rivière-du-Loup, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce 1943.)*

<sup>690</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1939-1940, p. 48-49.

<sup>691</sup> Bruce Curtis remarque le même type de transformation lorsque sont mis en place les protocoles de collecte des données pour la réalisation des recensements dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Bruce CURTIS, *The politics of population state formation, statistics, and the census of Canada, 1840-1875*, Toronto, University of Toronto Press, 2001, p. 14-15).

compte des opérations forestières, alors que le Service forestier fédéral fournit des données sur la production, la transformation, l'exportation et la main d'œuvre.

L'exploitation des statistiques pose cependant le problème de la définition des ensembles qui font l'objet du traitement statistique<sup>692</sup>. Que calcule-t-on? Les superficies forestières totales, sous concession, les essences commerciales? Au départ, les statistiques sont exclusivement liées aux opérations forestières. Comme l'illustre bien l'expression utilisée, c'est le « mouvement des bois dans la province » qui est calculé, ou encore les « coupes rapportées »<sup>693</sup>. Durant de nombreuses années, l'exactitude des données du MTF repose sur la collaboration et la bonne foi des exploitants. Ceux-ci, les plus petits surtout, sont souvent réticents à fournir les chiffres demandés, ou ne tiennent tout simplement pas un relevé précis de leurs activités, faute de moyens ou de volonté. C'est d'ailleurs en réaction à cette situation qu'à compter du milieu de la décennie 1910, Piché se montre plus insistant à faire valoir la nécessité de mener des inventaires forestiers. Comme pour la collecte des statistiques, les inventaires sont délégués aux compagnies, sans obligation de leur part à réaliser ces inventaires. La tâche des ingénieurs du ministère est alors de vérifier le travail accompli par les compagnies et de mener des inventaires sur les terres publiques non concédées, comme les réserves cantonales. En parallèle, année après année, Piché multiplie la collecte des données de toutes sortes, notamment sur les activités des chantiers de coupe.

Une autre question que pose la collecte des statistiques concerne leurs finalités. À quelles fins sont destinées les statistiques? Que cherche-t-on à révéler grâce à elles? Quels arguments servent-elles? Car le geste posé par la collecte des données statistiques est rarement anodin. Il constitue un acte de création de sens et d'espace d'analyse, par le choix des données récoltées, la façon de les ordonner et d'en disposer. Les statistiques

---

<sup>692</sup> Micheline HOTYAT, Paul ARNOULD et Laurent SIMON, *Les Forêts d'Europe*, Paris, Nathan, 1997, p. 9.

<sup>693</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1916-1917, p. 34.

s'inscrivent dans un projet, qui oriente en amont le choix des données qui seront récoltées. Les données, à leur tour, permettent d'entretenir et d'enrichir ce projet<sup>694</sup>.

Au départ, les statistiques sont présentées mécaniquement. Peu à peu, l'accumulation des données rend possible les premières analyses temporalisées. Ce n'est qu'à compter de la fin des années 1920 que Piché peut vraiment s'appuyer sur les statistiques pour nourrir son argumentaire sur la conservation de la ressource ou la sylviculture. À compter de 1928, la liste des appendices joints au rapport annuel du MTF s'allonge. Aux rapports d'activité (liste des officiers, superficies des lots et des concessions octroyés, lettres patentes émises, recettes et dépenses, rapports annuels des différents services), s'ajoutent des documents qui fournissent de l'information sur les bois récoltés et transformés. On y retrouve par exemple des appendices tels que, « Prix des bois à pulpe et des pâtes à papier depuis 1908 à 1930, au Canada et dans Québec », « Bois vert et bois brûlé coupés sur les concessions forestières depuis 1921 » ou « Bois rapportés et convertis en pulpe depuis 1914 ». C'est par exemple grâce à ces statistiques que Piché parvient à évaluer le déclin de l'industrie du sciage et la demande toujours grandissante pour l'épinette noire, destinée aux pâtes et papiers, ou encore à élaborer son argumentaire sur la nécessité de contrôler les activités sur les lots privés, en démontrant l'équivalence des volumes des coupes sur les terres des petits propriétaires et sur les concessions forestières.

Au début des années 1930, en réaction à la crise économique, un des gestes posés par les compagnies pour réaliser des économies est de licencier les ingénieurs forestiers employés aux inventaires<sup>695</sup>. À toutes ces difficultés s'ajoutent d'autres considérations, comme le souligne Avila Bédard en 1939 à propos des données récoltées par l'Office des

---

<sup>694</sup> Une vaste littérature existe et aborde cette réflexion dans différentes directions, en s'appuyant sur les réflexions élaborées par Michel Foucault sur la gouvernementalité. C'est notamment l'orientation que prennent les travaux de Bruce Curtis, qui étudie la création du recensement canadien au XIX<sup>e</sup> siècle. Il démontre comment celui-ci s'inscrivait comme moyen de soutenir l'affirmation du nationalisme ethnique canadien-français catholique. Joseph-Charles Taché joue d'ailleurs un rôle fondamental dans ce processus en tant que sous-ministre de l'Agriculture et des Statistiques. (Bruce CURTIS, « Foucault on Governmentality and Population: The Impossible Discovery », *The Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 27, n<sup>o</sup> 4, 2002, p. 505-533; Bruce CURTIS, *The politics of population state formation, statistics, and the census of Canada, 1840-1875*, op. cit.)

<sup>695</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1930-1931, p. 33.

produits forestiers sur le commerce des bois, « [c]es statistiques ne peuvent pas malheureusement donner une idée complète de l'activité forestière dans la province, parce que les unes couvrent l'année fiscale, tandis que les autres ressortissent à l'année grégorienne<sup>696</sup> ».

Un autre exemple est celui de l'évaluation de la consommation des déchets de coupe, qui échappe également au contrôle du Service forestier. Ou encore, comme le souligne l'économiste François-Albert Angers, dans *La Forêt*, l'évaluation des quantités de bois comporte une marge d'erreur importante, en raison des unités de mesure, qui sont parfois en pieds cubes ou en pieds mesure de planche, de la forme inégale des arbres, ou de la façon de corder le bois<sup>697</sup>. Finalement, en ce qui concerne l'évaluation de la possibilité forestière – le bois debout –, les prévisions statistiques sont toujours confrontées aux réalités changeantes du terrain. Une même quantité de bois évaluée grâce aux inventaires peut se trouver localiser dans des environnements différents dont les composantes restent inconnues, comme les escarpements, les zones humides ou certaines conditions climatiques, qui vont influencer la qualité des bois ou les méthodes de récolte<sup>698</sup>.

À toutes ces contraintes s'ajoute la complexité technique que représente la réalisation de tels inventaires, et le temps qu'ils nécessitent. Non seulement il faut réaliser la collecte et la compilation des données, mais aussi en effectuer l'analyse. La méthode utilisée lors de la *L'Inventaire des ressources naturelles et industrielles* consiste à suivre une série de lignes parallèles et continues, perpendiculaires aux principales rivières, et équidistantes de dix milles. Les informations recueillies sont enregistrées sur des cartes perforées. Cette méthode, comparativement aux descriptions du couvert forestier des premières années du siècle, joint alors « la rapidité à l'exactitude<sup>699</sup> ». Malgré cela, il faut attendre en 1947, près

---

<sup>696</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1938-1939, p. 51.

<sup>697</sup> François-Ablert ANGERS, « Documentation statistique », dans Esdras MINVILLE (dir.), *La Forêt*, *op. cit.*, p. 341.

<sup>698</sup> Camille LEGENDRE, « L'environnement et les limites de la bureaucratisation : la grande industrie forestière au Québec », *Recherches Sociographiques*, vol. 17, n° 2, 1976, p. 235.

<sup>699</sup> MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, *Inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Rivière-du-Loup 1939. Section forestière*, p. 1.

de dix ans après le début des travaux, pour que soient publiés les résultats des enquêtes de terrain menées dans le comté municipal de Rivière-du-Loup. Si les résultats sont riches, avec 311 pages de tableaux et d'informations, sans compter les graphiques et les cartes, les conclusions restent sommaires. Comme le soulignent les auteurs, si l'inventaire permet de « voir assez clairement l'état actuel de la forêt [...] pour exposer complètement la situation forestière du comté, il faudrait pouvoir comparer la quantité de bois coupé à la possibilité de la forêt<sup>700</sup> », ce qui n'est cependant pas encore possible.

Une autre avancée significative dans le domaine des statistiques est le chapitre complet de l'ouvrage *La Forêt* consacré à la documentation statistique. Dans celui-ci, l'économiste François-Albert Angers met à disposition une compilation des données qu'il a retracées depuis l'époque de la Nouvelle-France, grâce aux recensements, aux annuaires statistiques du Québec et du Canada, ainsi que des différentes publications spécialisées sur le secteur forestier des deux paliers de gouvernement<sup>701</sup>. Grâce à son travail de synthèse, Angers souhaite

être utile à ceux qui, ayant les connaissances techniques et la formation économique nécessaire pour entreprendre des travaux de grande envergure sur nos ressources, peuvent se trouver arrêtés dans leur désir de travail par la tâche considérable, pénible, parfois en apparence inextricable pour celui qui ne connaît pas déjà à fond nos principaux documents publics et le beau désordre qui y règne, que constitue la compilation de séries statistiques complètes et placées dans une perspective exacte<sup>702</sup>.

En fait, Angers résume ici toute la complexité de l'utilisation des données statistiques, et combien, loin d'être accessibles à tous, elles restent le privilège d'un groupe d'initiés.

---

<sup>700</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>701</sup> François-Albert ANGERS, « Documentation statistique », dans Esdras MINVILLE (dir.), *La Forêt, op. cit.*, p. 339.

<sup>702</sup> *Ibid.*, p. 337.

Les travaux d'inventaire s'avèrent par conséquent très inégaux jusqu'à l'entreprise de *L'Inventaire des ressources naturelles et industrielles* en 1936, qui marque un virage. Mais même dans ce cadre, plus rigoureux, les données constituent un corpus dont l'analyse à des fins de planification reste limitée, et qui au final ne permettra pas de soutenir un discours qui aurait pu renouveler ou réorienter les modes d'exploitation, comme l'aurait probablement souhaité Minville. D'autant plus que les forêts de l'est de la province, où sont menés les premiers inventaires, sont des territoires constituées en proportion égale de petites propriétés privées et de terres publiques. La moitié du territoire reste donc à l'écart de l'inventaire.

Encore une fois, en effet, la limite établie entre les domaines public et privé s'impose. La méconnaissance de l'utilisation précise des bois chez les cultivateurs constitue une faille importante dans le calcul de la consommation de bois à l'échelle de la province, et par ricochet pour l'évaluation de la possibilité forestière. *L'inventaire des ressources naturelles et industrielles* ne permettra pas de résoudre ce problème, puisque ses travaux sont suspendus à compter de 1943, faute de budget, juste au moment où l'on s'apprêtait à récolter les données concernant les terrains des petits et moyens propriétaires<sup>703</sup>. Encore une fois, les connaissances sur les forêts restent confinées au grand domaine public.

### **Représentation graphique des forêts**

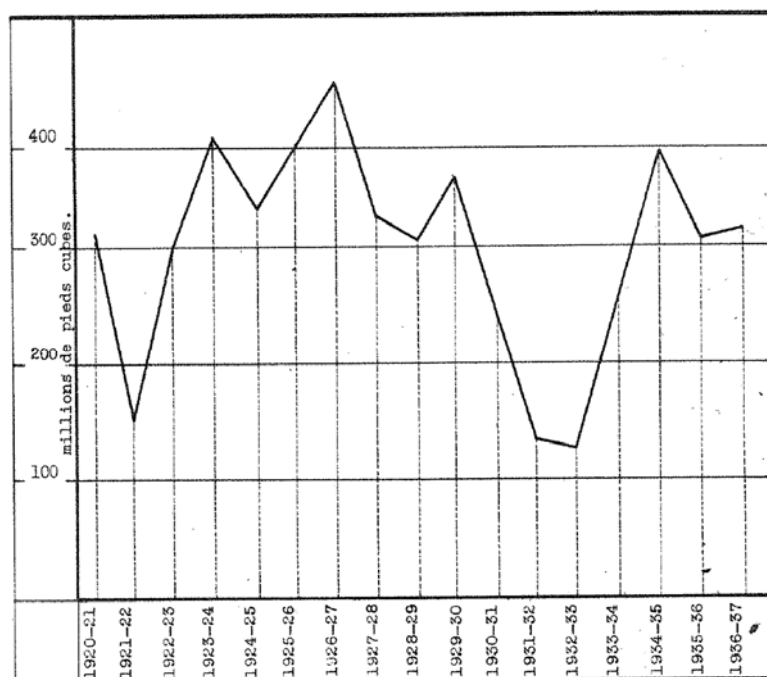
L'évolution des méthodes d'inventaires et de compilation statistique s'accompagne de développements dans la représentation de leurs résultats. Déjà, au fil des ans, les tableaux s'étaient multipliés et perfectionnés pour exposer les données statistiques présentées dans les rapports annuels du MTF. Mais les inventaires, avec leur méthodologie uniforme et s'appuyant sur des outils de modélisation, vont donner lieu à la production de nouvelles représentations graphiques. Si la carte a le pouvoir de « parler aux yeux », le

---

<sup>703</sup> « Appendice No. 3. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1943-1944, p. 19.

graphique détient celui de « calculer par l'œil<sup>704</sup> ». Loin des longs textes descriptifs, on parvient ainsi à schématiser le portrait de la forêt des régions du Québec, à en simplifier la présentation. En 1937, les premiers graphiques à l'image de ceux produits dans *L'Inventaire des ressources naturelles et industrielles* apparaissent dans les rapports annuels du MTF. L'utilisation des graphiques ne devient pas pour autant la norme, puisqu'il faut attendre 1945, avant de les voir réapparaître.

Figure 39 : Le volume des coupes à l'intérieur des concessions forestières, 1937

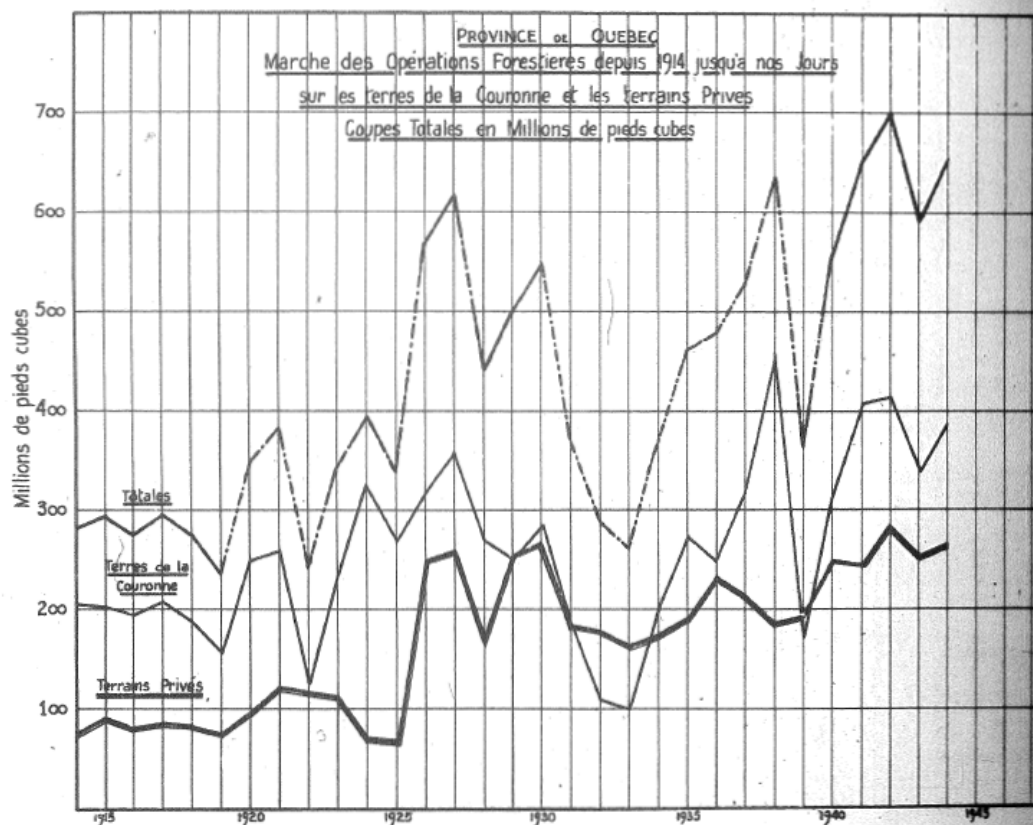


Source : « Le volume des coupes à l'intérieur des concessions forestières », dans « Appendice No. 3. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *Rapport du Ministre des Terres et Forêts de la Province de Québec pour les douze mois expirés le 30 juin 1937*, p. 41.

<sup>704</sup> Michael Friendly réfère ici aux travaux précurseurs du Français Charles Joseph Minard (1781-1870). Michael FRIENDLY, « A Brief History of Data Visualization », *op. cit.*, p. 12.

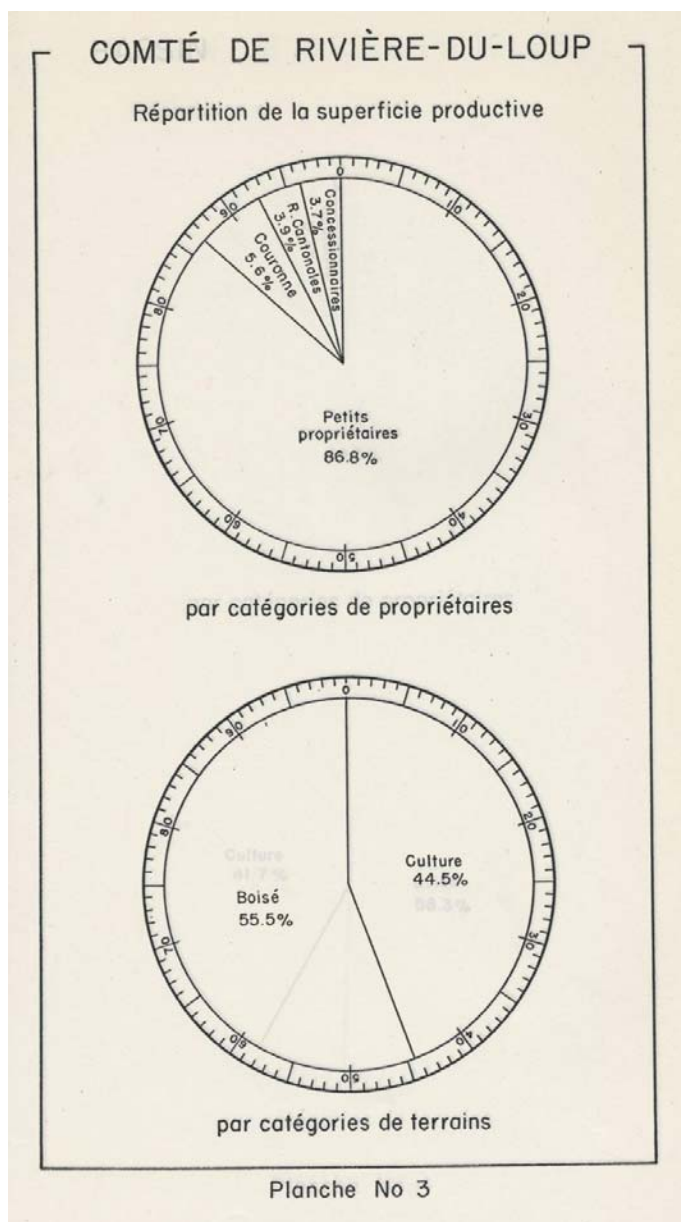


Figure 40 : Marche des Opérations Forestières depuis 1914 jusqu'à nos jours sur les Terres de la Couronne et les Terrains Privés. Coupes totales en millions de pieds cubes.



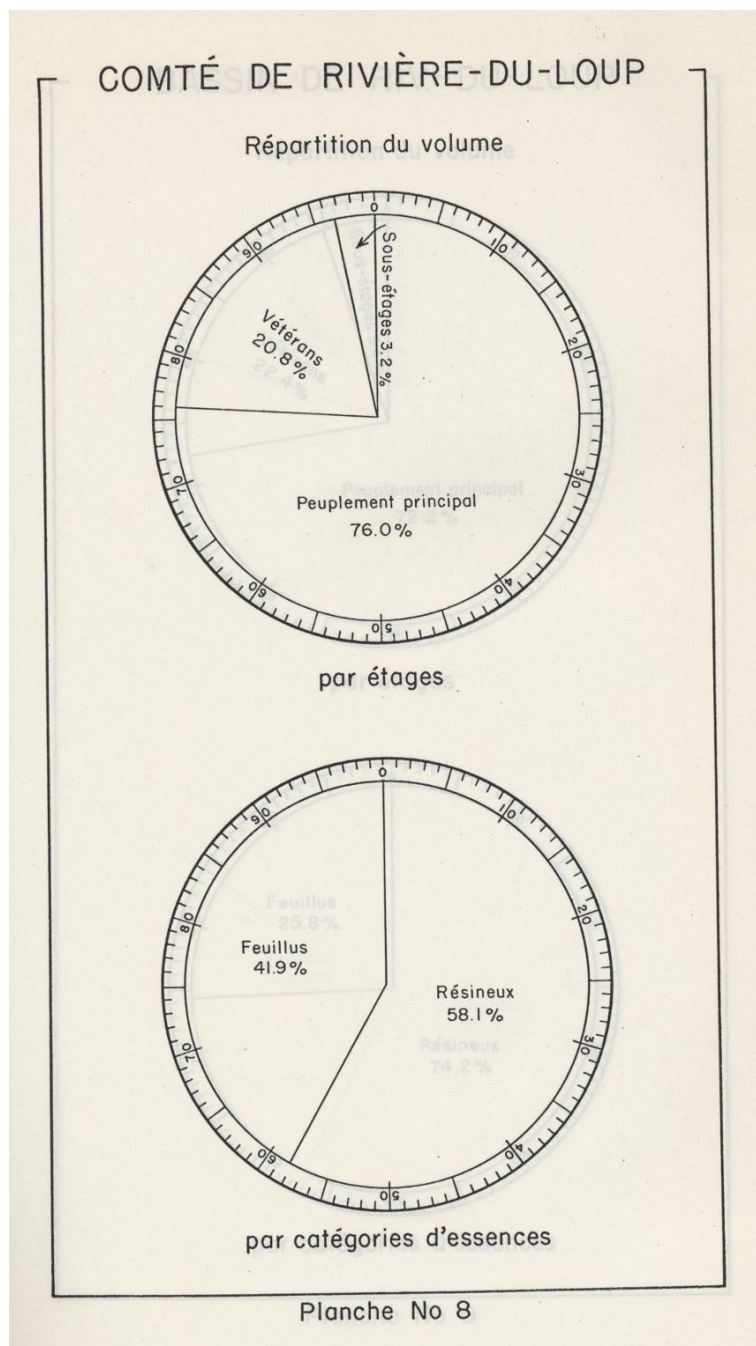
Source : « Marche des Opérations Forestières depuis 1914 jusqu'à nos jours sur les Terres de la Couronne et les Terrains Privés. Coupes totales en millions de pieds cubes », dans « Appendice No. 3. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *Rapport du Ministre des Terres et Forêts de la Province de Québec pour les douze mois expirés le 30 juin 1945*, p. 41.

Figure 41 : Comté de Rivière-du-Loup. Répartition de la superficie productive par catégories de propriétaires / par catégories de terrains.



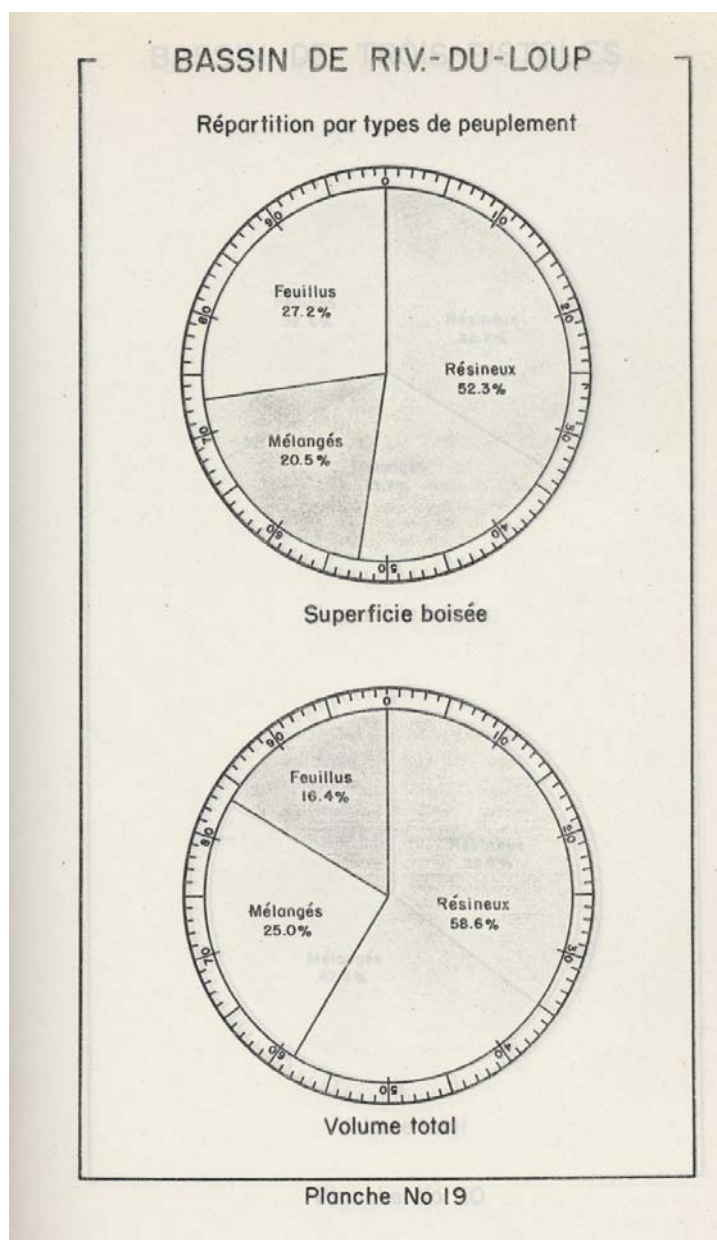
Source : *Inventaire des ressources naturelles du comté de Rivière-du-Loup, Section forestière*. 1939. Section forestière, n.p.

Figure 42 : Répartition du volume par étages / par catégories d'essences.



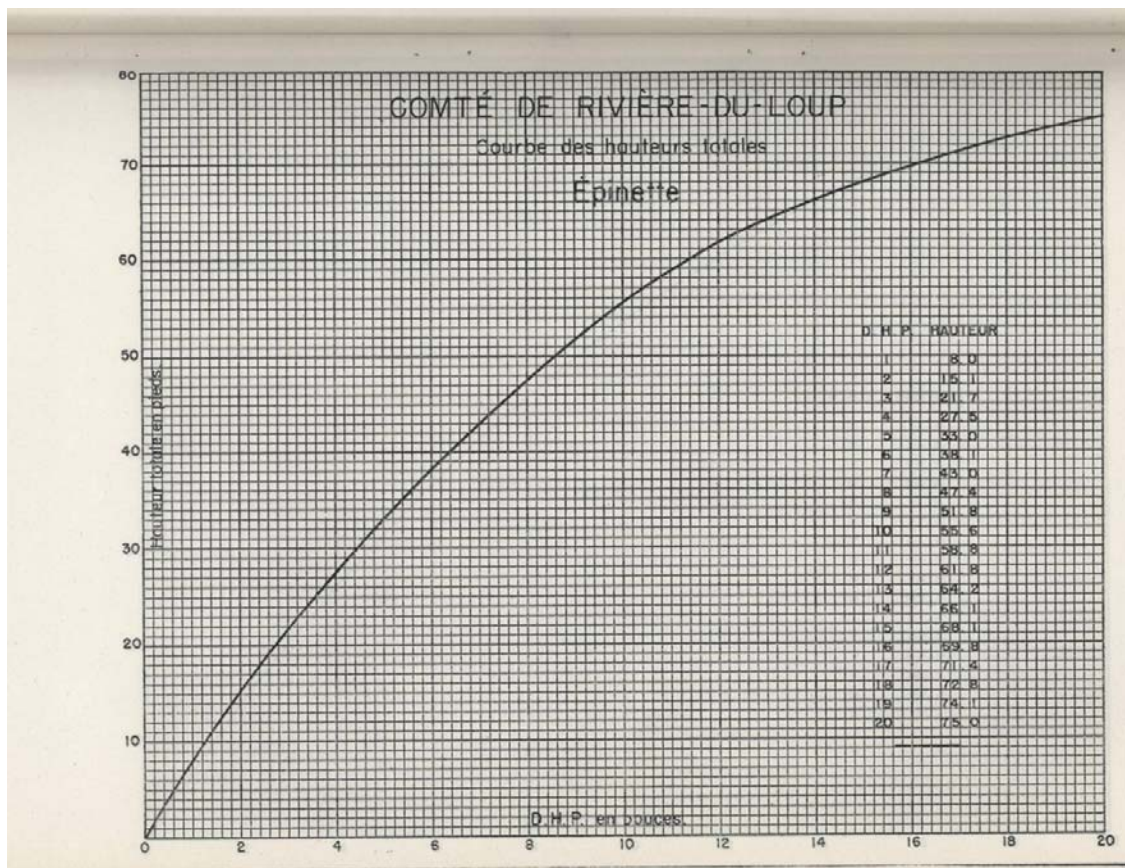
Source : *Inventaire des ressources naturelles du comté de Rivière-du-Loup, Section forestière*. 1939. Section forestière, n.p.

Figure 43 : Bassin de Riv.-du-Loup : Répartition par types de peuplement / Superficies boisées



Source : *Inventaire des ressources naturelles du comté de Rivière-du-Loup, Section forestière*. 1939. Section forestière, n.p.

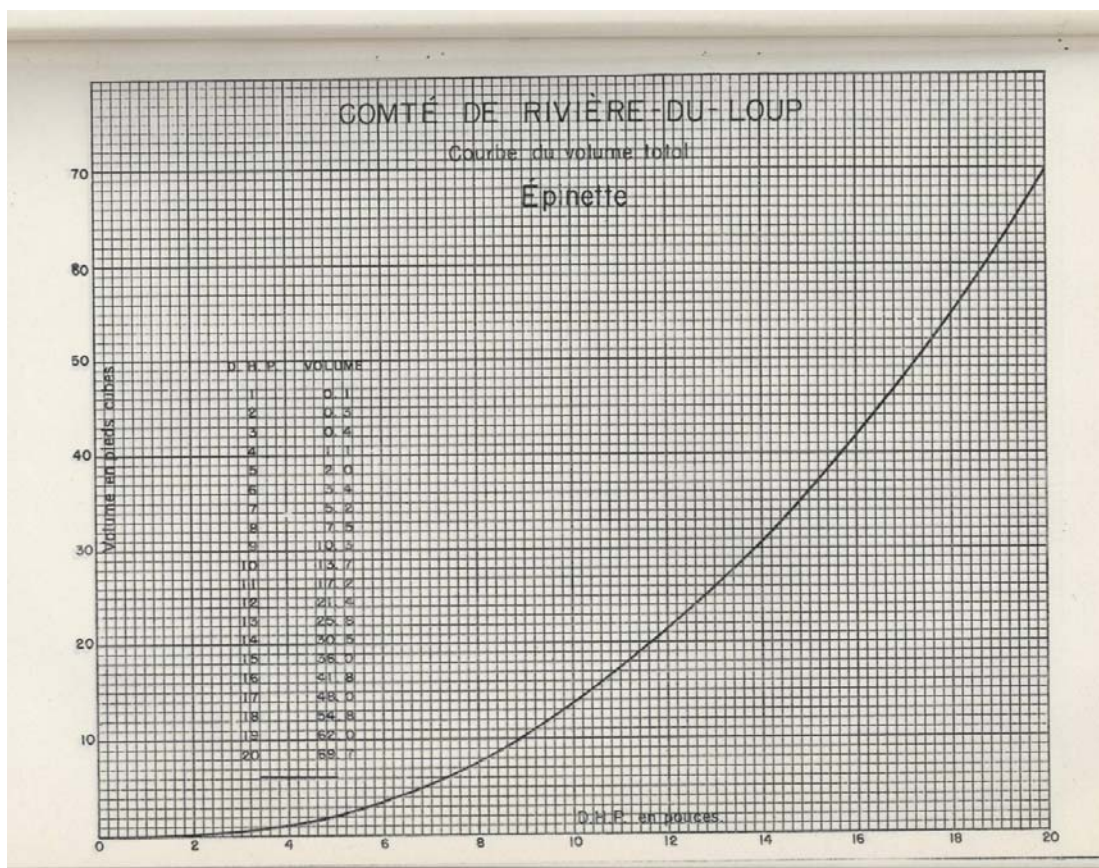
Figure 44 : Comté de Rivière-du-Loup. Courbe des hauteurs totales, Épinette.



Source : *Inventaire des ressources naturelles du comté de Rivière-du-Loup, Section forestière*. 1939. Section forestière, n.p.



Figure 45 : Comté de Rivière-du-Loup. Courbe du volume total, Épinette



Source : *Inventaire des ressources naturelles du comté de Rivière-du-Loup, Section forestière*. 1939. Section forestière, n.p.

Si la carte a le pouvoir de « parler aux yeux », le graphique détient celui de « calculer par l'œil<sup>705</sup> ». Le graphique est un système de signes, un instrument de traitement de l'information qui prend place dans la démarche scientifique, en tant que contribution au raisonnement logique<sup>706</sup>. Il s'ajoute à la cartographie pour fournir des images du milieu forestier toujours plus synthétiques. Mais comme les données statistiques elles-mêmes, la représentation graphique demande de posséder un ensemble de connaissances afin de

<sup>705</sup> Michael Friendly réfère ici aux travaux précurseurs du Français Charles Joseph Minard (1781-1870). *Ibid.*

<sup>706</sup> Jacques BERTIN et Marc BARBUT, *Sémiologie graphique : les diagrammes, les réseaux, les cartes*, 3e éd., Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1998, p. 6-7.

pouvoir en faire ensuite l'interprétation. Ainsi, même si le graphique permet d'intégrer un grand nombre d'informations, et qu'il évite la longue lecture des inventaires textuels, il ne rend pas plus accessibles les informations qu'il contient.

Cependant, le graphique détient un pouvoir sécurisant. Il devient la garantie d'une organisation, d'un traitement et d'une compréhension des données par son producteur. Pourtant, cet outil, comme l'avait été la photographie aérienne, a un effet paradoxal. Si l'objectif initial est de faciliter la synthèse, et en quelque sorte de rendre la forêt plus accessible, il a au final pour conséquence de créer une distance. Cherchant à être le plus objectif possible, le graphique produit un discours sur la forêt qui se résume à une série de chiffres, à des lignes et des formes abstraites. Il fournit des informations, s'insère dans le débat, voire le structure, il devient un moteur de l'action et de la décision<sup>707</sup>. L'expression graphique donne de la crédibilité au travail des ingénieurs forestiers et des économistes intéressés par la valeur des forêts, et par ricochet aux hommes d'État qui doivent répondre de la gestion des forêts. Elle donne un sentiment de maîtrise sur l'imprévisibilité du milieu forestier et les aléas du marché<sup>708</sup>. Le graphique est garant de la spécialisation et de la professionnalisation de ceux qui interviennent sur le milieu forestier.

À travers la mise en place des outils statistiques et par leurs modes de diffusion graphique, on assiste à une certaine forme de rencontre entre la science et le social, par le biais de l'économie et du perfectionnement des sciences comptables<sup>709</sup>. Le graphique crée un langage commun sur les forêts. Les ingénieurs, aidés par les économistes, transforment graduellement la forêt en objet de statistiques à la croisée des sciences naturelles, de la

---

<sup>707</sup> Alain DESROSIERES, *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993, p. 13-14.

<sup>708</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>709</sup> *Ibid.*, p. 396. Comme nous l'avons évoqué plus haut, ce phénomène se produit en grande partie en raison du développement des sciences comptables à l'École des HEC, auquel participe activement Esdras Minville, notamment comme directeur, mais également comme maître d'œuvre de *L'Inventaire des ressources naturelles et industrielles* (Solange LAPIERRE, *100 ans d'innovation : l'École des hautes études commerciales de Montréal*, *op. cit.*, p. 14; 46-48; Robert RUMILLY, *Histoire de l'École des Hautes études commerciales de Montréal, 1907-1967*, *op. cit.*, p. 145).

connaissance du milieu physique, et des enjeux socio-économiques auxquels il se trouve lié.

En termes de représentation, tout en visant à se rapprocher du réel, la statistique a pour effet contradictoire de créer un éloignement de la réalité. Comme le souligne Alain Desrosières, « [...] la raison statistique peut toujours entrer en conflit avec d'autres raisons, incommensurables avec elle, liées par exemple à la singularité irréductible de la personne. L'explication de cette tension est un des enjeux majeurs de l'étude de la place de l'argument statistique dans le débat social<sup>710</sup> ». Cette évolution dans la façon de présenter les données est un indice du défi que représente l'analyse quantitative des forêts pour leur compréhension et leur interprétation. Le traitement graphique des données statistiques crée un effet de généralisation. S'il est bien interprété, il facilite la lecture et la compréhension des données. Inversement, il peut aussi causer un biais lorsqu'il est insuffisamment mis en contexte. Il propose tout de même un nouveau rapport perceptif à l'information, une nouvelle organisation de celle-ci et une nouvelle lisibilité, qui apparaît plus concise au professionnel, mais devient plus abstraite pour le néophyte. Le graphique est un outil d'interprétation réservé aux initiés, et la présence d'un spécialiste est nécessaire pour en faire l'interprétation.

---

<sup>710</sup> Alain DESROSIÈRES, *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*, op. cit., p. 399.



## **CHAPITRE IX**

### **VIVRE ET HABITER LA FORET : TRANSITION DES MODELES**

Dans ce chapitre, ce sont principalement les œuvres littéraires qui retiendront notre attention, puisque l'émancipation de la forêt dans la littérature constitue le phénomène marquant de cette période. Après les avoir présentées en pièces détachées, nous poseront ici les thèmes qui permettent de les relier entre elles, ainsi qu'au contexte dans lequel elles émergent. On y retrouve effectivement des préoccupations bien ancrées dans les différentes réalités forestières, comme la colonisation, le travail en forêt ou la déforestation. Les écrivains partent à la rencontre des forêts et saisissent la plume pour affirmer symboliquement leur prise de possession du territoire.

Nous reviendrons également sur certaines sensibilités rencontrées chez les ingénieurs forestiers, qui s'inscrivent dans la transformation des paysages, des perceptions de la nature, du rôle de la forêt dans l'aménagement du territoire, et de l'expression d'un sentiment identitaire. Les changements en cours concernant leur rôle dans l'aménagement du territoire les incitent à se questionner sur leur propre rapport avec les forêts, mais aussi plus largement sur celui qu'entretient la société avec cette ressource.

#### **LA FORET : UN GRAIN DE SABLE DANS L'ENGRENAGE DU TERROIR**

Comme nous l'avons vu dans les deux premières parties, la présence de la forêt dans les œuvres littéraires ne peut être lue sans prendre en considération son inscription dans le courant dit *régionaliste* qui domine dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et dans le dialogue qu'elle entretient avec la colonisation. Jusqu'à maintenant, la littérature du terroir

a été principalement problématisée en relation avec la notion d'idéologie, idéologie de la survivance et du repli, « repli sur soi-même, repli sur la terre, repli sur le passé<sup>711</sup> » qui domine alors dans l'espace public. Ce courant littéraire est reconnu pour les éloges de la terre et les images d'une ruralité aux allures paysannes auxquels il a donné lieu, alors que la forêt est placée en opposition à cet idéal, comme un lieu de marginalisation<sup>712</sup>. Plusieurs réflexions critiques ont mis en évidence les tensions sociales sous-jacentes à ce discours dominant la littérature, niant notamment une culture de la mobilité associée à la soif des grands espaces, ou celle entre la suprématie d'une culture élitiste sur la culture populaire<sup>713</sup>.

Le « roman du terroir » a longtemps fait figure d'emblème de la soumission au diktat de la mission de survivance des Canadiens français centrée sur l'agriculturisme. Les études littéraires ont cependant permis de montrer que cette littérature n'est pas aussi uniforme que certaines analyses l'ont présenté. Si celle-ci a émergé tout d'abord dans une volonté d'assurer la continuité de la relation culturelle unissant le Canada français à la littérature française, elle est également devenue le lieu où l'on cherchait à définir et à nommer le pays, à doter les Canadiens français d'une littérature à leur image, parlant d'eux et de leur réalité<sup>714</sup>. Dans les milieux scientifiques comme dans la sphère publique, on a beaucoup critiqué son style rhétorique tourné vers les fonctions de communication et de persuasion, prenant le dessus sur la recherche esthétique : « valoriser le passé, maintenir les traditions et dicter les comportements dans l'avenir<sup>715</sup> ». On lui reproche la production d'une littérature inversant les situations au profit de l'idéologie, glorifiant le passé et la terre, alors que l'établissement terrien au XX<sup>e</sup> siècle est plutôt marqué par la saturation foncière et la misère des défrichements sur des terres de mauvaise qualité.

---

<sup>711</sup> Fernand DUMONT, « Du début du siècle à la crise de 1929: un espace idéologique », *op. cit.*, p. 8.

<sup>712</sup> Geneviève BRISSON, « L'homme des bois d'Anticosti : la figure du guide de chasse et les conceptions sociales de la forêt québécoise », *loc. cit.*

<sup>713</sup> Maurice LEMIRE, *Le mythe de l'Amérique dans l'imaginaire « canadien »*, *op. cit.*; Gérard BOUCHARD, « Une nation, deux cultures », *op. cit.*; Christian MORISSONNEAU, *La terre promise : Le mythe du Nord québécois*, *op. cit.*

<sup>714</sup> Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II, 1900-1939, (2<sup>e</sup> édition)*, *op. cit.*, p. XVII; XLV.

<sup>715</sup> *Ibid.*, p. XX.

Comme le souligne Biron, Dumont et Nardout-Lafarge dans *Histoire de la littérature québécoise* :

C'est rarement la vie concrète de la terre qui est représentée dans ce type de roman, lequel cherche plutôt à mettre en garde contre les charmes factices de la ville. Le roman régionaliste plaide pour le « retour à la terre », selon un mot d'ordre qui circule également dans le discours politique et dans la prose d'idées de l'époque. Retour aux figures héroïques du passé (cultivateur, défricheur, colonisateur, etc.), au mode de vie traditionnel d'un « nous » ethnique défini d'abord et avant tout par la langue française et la religion catholique<sup>716</sup>.

Déjà, au cours des années 1920, nous avons pu constater, à travers les quelques œuvres publiées, que la forêt évoque des images plus complexes que celles qui émergent de son opposition au modèle agriculturiste. Elle fait rêver d'aventure et de liberté, d'un retour aux origines, d'une évasion face au rythme qu'imposent le monde urbain et l'industrialisation. La forêt stimule aussi les ambitions. Grâce à elle, on se permet d'imaginer un Québec capable de se tailler une place dans la modernité, économique et technique. On commence à se dégager des impératifs du folklore et on se permet de créer de nouvelles images.

Mais c'est au cours des années 1930 et jusqu'au milieu des années 1940 que se manifeste la diversité des rapports à la forêt. Cette période correspond à un moment fort du courant régionaliste alors que le roman paysan remplace les recueils de récits et de nouvelles<sup>717</sup>. La ruralité, jusque-là souvent un peu abstraite et objet de réminiscences, s'ancre dans le territoire, prend forme et vie dans des lieux concrets<sup>718</sup>. Si les grandes explorations et l'arpentage des lots de colonisation demeurent des préoccupations majeures, le passage d'une société essentiellement rurale vers une société urbanisée et industrialisée

---

<sup>716</sup> Michel BIRON *et al.*, *Histoire de la littérature québécoise*, *op. cit.*, p. 194-195.

<sup>717</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>718</sup> Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II, 1900-1939*, 2<sup>e</sup> édition, *op. cit.*, p. XXVIII; Michel BIRON *et al.*, *Histoire de la littérature québécoise*, *op. cit.*, p. 198.

donne une nouvelle impulsion aux discours associés au terroir<sup>719</sup>. À compter des années 1930, le débat entre les exotiques et les régionalistes s'estompe, laissant plus libres les auteurs de trouver un équilibre entre le propos et le style<sup>720</sup>. Le roman du terroir devient plus réaliste et aborde plus ouvertement les oppositions auxquelles se trouve confrontée la société québécoise, entre la ville et la campagne, l'ordre et l'aventure. En fait, la forêt prend place dans les œuvres comme une réponse aux changements qui sont en marche, à la diversification des usages et des rapports sociaux.

Entre les stéréotypes de la colonisation et de l'exploitation forestière qui se sont greffés autour des œuvres phares qu'ont été *Maria Chapdelaine* et *Menaud, maître draveur*, la forêt a alimenté l'imaginaire des écrivains de multiples façons. En effet, la littérature de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle est moins monochrome que ne l'ont laissé entendre certains critiques littéraires<sup>721</sup>. Il ne faut pas oublier que *Maria Chapdelaine* et *Menaud, maître draveur* ont joui de véritables campagnes de relations publiques. La première, surtout, a connu le succès grâce à une interprétation érigée de toutes pièces par les élites conservatrices de l'époque. Quant à *Menaud*, le travail de fond de réécriture et ses rééditions en ont fait une œuvre dont le mariage entre la poétique et le politique est devenu un véritable symbole. Ces deux œuvres ont posé la colonisation et l'exploitation forestière dans toutes leurs tensions et leurs contradictions.

La forêt est donc appelée à se définir et se redéfinir, non exclusivement, mais constamment, en vis-à-vis de la colonisation, dans les politiques publiques comme dans la littérature. Elle se retrouve prise en porte à faux, une part de son identité reposant sur sa relation aux idéologies qui survalorisent la terre et posent la forêt comme une ennemie. Mais son identité est aussi bien ancrée dans l'expérience du territoire, puisque ni la colonisation, ni l'exploitation forestière, ne semble offrir un cadre vie et de subsistance satisfaisant. Il ne faut pas chercher dans l'apparition de la forêt dans les œuvres littéraires

---

<sup>719</sup> Michel BIRON *et al.*, *Histoire de la littérature québécoise*, *op. cit.*, p. 217.

<sup>720</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>721</sup> *Ibid.*, p. 153.

durant la période qui s'échelonne de 1930 à 1945 un changement radical dans la façon de penser les milieux forestiers et de la vie sociale qui y prend place. Néanmoins, la forêt s'insère comme un grain de sable dans l'engrenage de la littérature du terroir, qui vient en entraver les mécanismes et signaler les failles de son système représentationnel.

Ces écrits expriment une nouvelle culture en train de prendre forme qui vient faire contrepoids à une relation conditionnée par les défrichements ou l'exploitation de la matière ligneuse. L'affermissement de la rupture entre le monde rural et le monde urbain provoque un retour vers les grands espaces. La forêt, parce qu'elle évoque plus que tout autre milieu l'état sauvage, s'impose comme symbole idéalisé de nature<sup>722</sup>.

### **Entre subsistance et villégiature : émergence d'un « romantisme à la québécoise »**

Dans les années 1930, les auteurs vont explorer les différentes facettes de la forêt et sonder la valeur de leur appartenance aux espaces forestiers et à la vie sociale qui s'en dégage. Spontanément, la forêt se pose dans les œuvres littéraires comme une réflexion critique, bien que discrète, sur cette utopie agraire. La forêt devient un refuge face aux dysfonctions du projet de colonisation, un lieu de retour aux origines, un endroit où il est possible de reprendre contact avec une certaine authenticité de l'espace. Cette redécouverte de la forêt se joue comme une rencontre, à la confluence de multiples facteurs.

La villégiature et le tourisme occupent une place significative dans les habitudes des familles québécoises bourgeoises, suivant une tradition héritée du XIX<sup>e</sup> siècle. Une villégiature qui comporte son lot de mondanités, dans un environnement qui se veut proche de la nature, mais également sécurisant, aménagé et humanisé. C'est au bord de la mer, dans les stations balnéaires le long du fleuve Saint-Laurent, sur les rives de certains lacs dans les hôtels ou à la « campagne », que les citadins se retrouvent *en villégiature*. Des clubs de chasse et de pêche, généralement possédés par de riches Américains ou Canadiens

---

<sup>722</sup> Andrée CORVOL, *L'homme aux bois: histoire des relations de l'homme et de la forêt, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., chap. XII; Martine CHALVET, *Une histoire de la forêt*, Paris, Seuil, 2011, p. 250-251.

anglais, auxquels se joignent quelques représentants de l'élite canadienne-française, couvrent le territoire québécois et organisent la pénétration des espaces forestiers à des fins récréatives, recréant en plein cœur de la nature sauvage des lieux qui répondent aux critères esthétiques et de sécurité de l'époque.

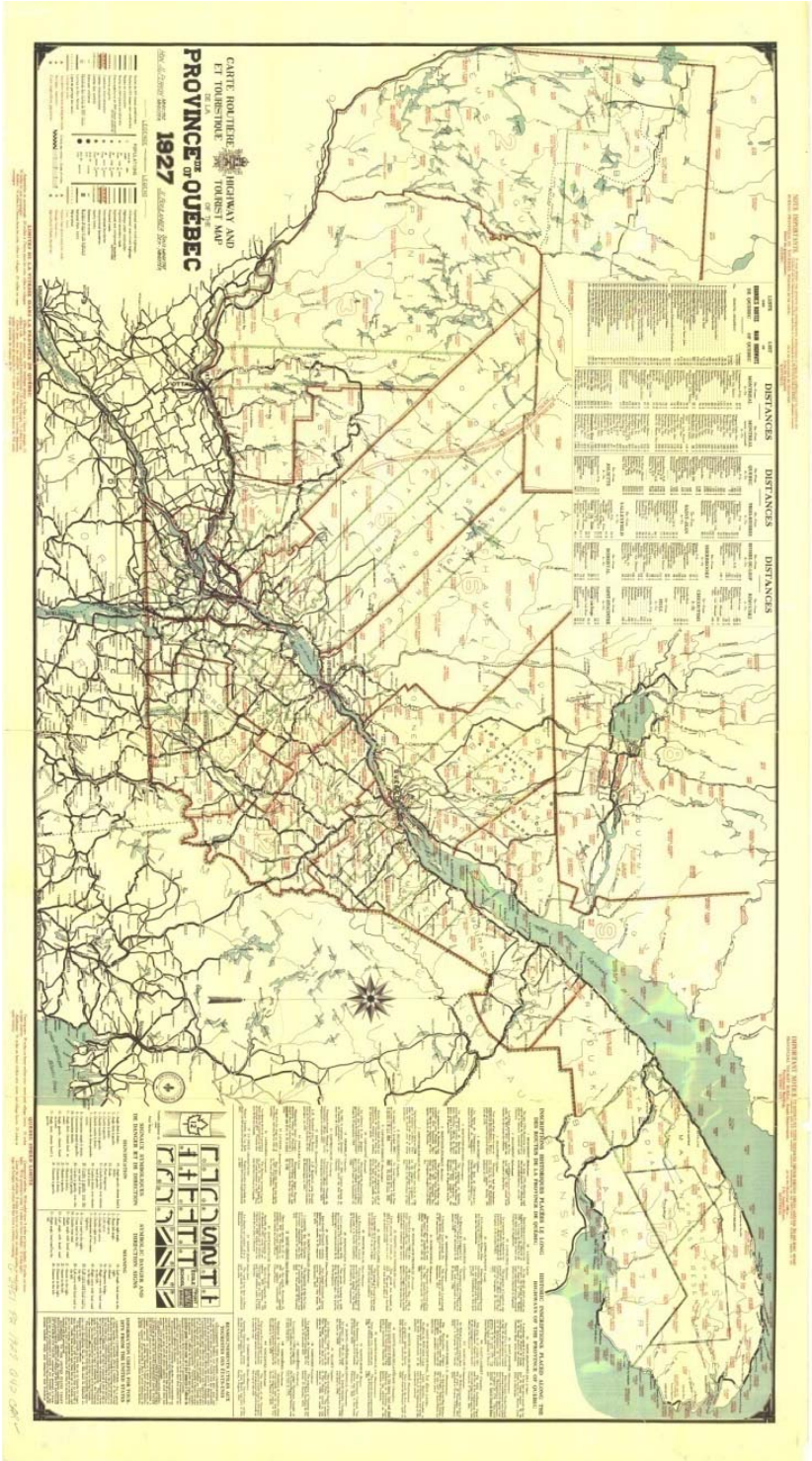
Graduellement se mettent en place les premières formes d'une démocratisation de la villégiature et du tourisme en forêt, en réponse à l'essor de l'urbanisation et au développement des transports. Les milieux urbains se peuplent tranquillement non seulement de populations ouvrières, mais de jeunes notables et intellectuels qui entretiennent un lien émotif avec les espaces forestiers. Cette relation se nourrit aux souvenirs d'enfance ou aux influences d'un parcours intellectuel traversé par les humanités classiques, proposant une vision non utilitariste de la nature. Certaines des plus anciennes régions de colonisation, comme les Laurentides, au nord de Montréal, consolident graduellement leur vocation touristique.

Déjà, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, en complément des clubs de chasse et de pêche, l'État avait établi des parcs destinés à accueillir les *sportsmen*. Dès 1895, le parc de la Montagne Tremblante, au nord de Montréal, et le parc des Laurentides, au nord de Québec, sont créés, suivis par des réserves publiques de chasse et de pêche en Gaspésie, en Outaouais, dans les Laurentides. Ces territoires visent à protéger la faune de l'exploitation forestière au profit des chasseurs et des pêcheurs. Mais ces initiatives, au succès par ailleurs inégal, demeurent marginales, et surtout s'intègrent difficilement à la volonté d'une mise en valeur économique des ressources cynégétiques et halieutiques, à laquelle répond alors mieux le modèle des clubs privés de chasse et de pêche<sup>723</sup>.

---

<sup>723</sup> Stéphane CASTONGUAY, *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois 1867-1939*, op. cit., p. 129-131.

Figure 46 : Carte routière et touristique de la province de Québec, 1927



Sur cette carte, les zones d'écriture contiennent des informations historiques sur les lieux habités. Les écritures en rouge disséminées sur la carte sont difficilement visibles, mais elles indiquent une somme importante d'informations hétéroclites sur les ressources naturelles : couvert forestier, espèces fauniques, types de culture et d'élevages, minéraux, noms de barrages. On y retrouve même les écoles d'agriculture et les pépinières.

Source : « Carte routière et touristique de la province de Québec, 1927 », BANQ, 1927, G/3451/P2/1927/Q42, ressource électronique, <http://services.banq.gc.ca/sdx/cecp/document.xsp?id=0000057130> [consulté le 12 janvier 2017].

Au tournant des années 1930, pour la première fois, Piché aborde de front la question de l'ouverture des territoires forestiers au public. Piché souligne alors l'importance d'améliorer l'accès aux espaces forestier. Ces routes, en plus de faciliter le transport du bois, pourraient par ailleurs contribuer à faire avancer sa vision globale d'une société orientée vers la forêt et les espaces forestiers.

Nous serons bientôt appelés à considérer l'opportunité de construire des routes forestières à travers nos principales régions forestières, de véritables routes de pénétration qui facilitent à la fois l'œuvre de la surveillance, de la protection et de l'exploitation des richesses qu'elles renferment. Des artères, comme celle qui va traverser le Parc National [des Laurentides], offrent de très grands avantages. Elles permettent en effet au public de visiter des régions pittoresques, d'apprécier à leur valeur les richesses dont notre province est dotée, et de bien comprendre l'importance de les protéger. Je ne m'effraye pas de la venue des touristes dans ces régions; car il importe d'avoir, comme dans le Parc, une organisation protectrice qui soit vigilante, suffisante et efficace, et le danger d'incendie ne sera pas plus grand ici qu'il ne l'est dans les Adirondacks, où, chaque été, des millions de citoyens viennent jouir des beautés scéniques de ce magnifique pays. Il est temps de comprendre que la forêt n'est pas seulement une usine de production de matière ligneuse mais, aussi, un lieu de beautés naturelles dont les citoyens de la province ont aussi le droit de jouir. Il faut leur permettre d'y faire des excursions [*sic*] ou de venir y séjourner quelques jours pour se remettre des soucis de la vie. Il est certain qu'il nous faudra également conserver des sections, où toute exploitation sera interdite, afin que l'on puisse retrouver les beautés particulières de la forêt vierge. Cette nouvelle conception du rôle de la forêt est aujourd'hui acceptée de plusieurs forestiers et nous devons seconder la création de parcs nationaux, destinés à favoriser ce courant de tourisme et de villégiature en forêt<sup>724</sup>.

En 1933, le Service des arpentages souligne à son tour les demandes croissantes qui lui sont adressées pour répondre aux besoins du tourisme, surtout dans « ce vaste territoire généralement désigné “Nord de Montréal” [Laurentides] »<sup>725</sup>. On envisage la réalisation des levés de lacs, de cours d'eau, de portages et de chemins afin de produire des cartes détaillées de la région et ainsi faciliter l'accès au territoire et la circulation des voyageurs.

<sup>724</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1929-1930, p. 68.

<sup>725</sup> *Ibid.*, p. 128.



Durant la période estivale, les pages de journaux regorgent de publicités invitant les touristes à voyager. Chaque province du Canada ou état des États-Unis vante ses beautés pittoresques. Au Québec, on choisit alors de miser sur le cachet rural et rustique pour attirer les touristes étrangers<sup>726</sup>. Dans le flot des publicités touristiques, les beautés naturelles du Québec semblent difficilement rivaliser avec les montagnes Rocheuses de l'Ouest canadien ou encore avec les plages sablonneuses des lacs du Vermont, de New York ou du New Hampshire. La Nouvelle-Angleterre et les provinces maritimes ont quant à elles l'Océan Atlantique pour attirer les touristes. Ainsi, comme le recommande le journaliste John Ziegler, chargé de la promotion touristique du Québec à New York, c'est en misant sur la conservation de ses mœurs et coutumes qui rappellent la vieille France que le Québec peut se distinguer des autres régions. Selon lui, c'est de la préservation de cette « atmosphère française », « seule véritable attraction pour les visiteurs », dont dépend le succès du tourisme de la province<sup>727</sup>.

Le roman de Van Bruyssel est un témoignage éloquent de l'attrait qu'exerce sur l'étranger le caractère rural et traditionnel de la société canadienne-française. Entre les escapades de chasse et de pêche auxquelles s'adonnent les personnages du roman, Van Bruyssel multiplie les occasions d'entraîner le lecteur à découvrir cet « esprit du Bas-Canada, peu altéré encore de nos jours dans ces campagnes, où les opinions sont généralement traditionnelles<sup>728</sup> ». En balade à l'île d'Orléans, il s'émeut à rappeler « la fidélité des Canadiens au sol ancestral<sup>729</sup> ».

Malgré cette tendance, les beautés naturelles et les grands espaces forestiers trouvent une place dans les intentions de mise en valeur. Comme le mentionne la légende inscrite sous une photo où l'on peut voir des villégiateurs en canot « sur un des beaux lacs du Québec » : « Québec n'a rien à envier aux autres provinces sous le rapport de ses

---

<sup>726</sup> Maude-Emmanuelle LAMBERT, *À travers le pare-brise : la création des territoires touristiques à l'ère de l'automobile (Québec et Ontario, 1920-1967)*, op. cit. p. 125-137.

<sup>727</sup> « Condition essentielle », *La Presse*, 2 septembre 1938, p. 6.

<sup>728</sup> Ferdinand VAN BRUYSEL, *Jean Vadeboncoeur et Cie. Esquisses du pays québécois, 1900-1935*, op. cit., p. 104.

<sup>729</sup> *Ibid.*, p. 104.

nombreux et magnifiques lacs aux paysages les plus sylvestres. Les touristes en admirent, en effet, les beautés et le calme de leurs eaux. On voit ici trois jeunes gens goûtant le plaisir du canotage<sup>730</sup> ». Dans un autre article, on invite les touristes à découvrir les « mille variétés pittoresques du Québec<sup>731</sup> ». Le Québec y est présenté en six régions touristiques différentes : les Laurentides; l'ouest de la province, comprenant la Gatineau et le Pontiac, le Témiscamingue et l'Abitibi; les Cantons de l'Est et la Beauce; le Nord du Québec, incluant le Parc National des Laurentides; les districts de Charlevoix-Saguenay et du lac Saint-Jean-Haut-Saguenay; et finalement le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. On y vante la beauté des forêts, les lacs et les rivières.

---

<sup>730</sup> « Sur un des beaux lacs du Québec », *La Presse*, 23 juillet 1938, p. 28.

<sup>731</sup> « Le Québec... aux mille variétés de pittoresque », *La Presse*, 5 juin 1937, p. 48.

D'autres articles suivent cette présentation : « Les Laurentides ont tout pour plaire à tous ! », *La Presse*, 5 juin 1937, p. 50 ; « Les Cantons de l'Est... paysages séduisants », *La Presse*, 5 juin 1937, p. 57.

Figure 47 : Publicité invitant les touristes à visiter le parc des Laurentides.

30 ANS - 70 C  
MONTREAL, SAMEDI, 10 JUILLET 1937

**LA PRESSE** PAGE 48

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS PARLANT

## PROMENADE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE A TRAVERS LE PARC NATIONAL DES LAURENTIDES

Parmi les lacs enchâssés dans le Parc national des Laurentides

**Quebec, 1000 DAMAS POTVIN,** représentant de la région de la Mauricie et de la région de la Sagouyne, a été élu président de la Commission de la forêt de la province de Québec pour la saison 1937-1938. Le ministre de la Pêche et de la Faune, M. J. G. Bouchard, a fait un discours de félicitation à son égard. M. Potvin a remercié le ministre et a promis de faire respecter les lois de la province. Il a également promis de faire respecter les lois de la province. Il a également promis de faire respecter les lois de la province.

**Trois mille mille acres**  
Trois mille mille acres de forêt ont été achetées par le gouvernement de la province de Québec pour le Parc National des Laurentides. Cette forêt est située dans la région de la Mauricie et de la Sagouyne. Elle est composée de plusieurs lacs et de forêts denses. Le Parc National des Laurentides est un lieu idéal pour les touristes qui aiment la nature et la chasse.

**En haut à gauche: Le lac Beauport, qui s'écoule au-dessous de la chute de la Grande Rivière. En haut à droite: Le lac Beauport, qui s'écoule au-dessous de la chute de la Grande Rivière. En bas à gauche: Le lac Beauport, qui s'écoule au-dessous de la chute de la Grande Rivière. En bas à droite: Le lac Beauport, qui s'écoule au-dessous de la chute de la Grande Rivière.**

Source : « Promenade historique et descriptive à travers le parc national des Laurentides », *La Presse*, 10 juillet 1937, p. 45.

Derrière cette joute promotionnelle pour attirer les touristes, on assiste à la transformation de la forêt-ressource en espace de nature. À compter des années 1930, c'est donc dans un contexte de tension politique, économique et culturel, qui donne lieu à des luttes de pouvoir pour l'appropriation des ressources du territoire, que la forêt commence à se manifester dans les œuvres littéraires. Si les auteurs adoptent surtout un ton réaliste pour décrire le milieu forestier et la vie qu'on y mène, cette prise de contact avec la forêt passe aussi par les sentiments et les sensations physiques. Par l'intermédiaire des expériences

vécues par leurs personnages, les auteurs s'approprient le milieu forestier et traduisent toute la richesse et la diversité des rapports sociaux entretenus avec la forêt. Une certaine forme de « romantisme à la québécoise » se déploie, entre les derniers souffles de la colonisation et l'impulsion de la villégiature, grâce à la rencontre des influences françaises et d'une prise de parole locale. Ce « romantisme à la québécoise » souligne une intégration, aléatoire et inégale, des différentes composantes du Romantisme, à travers les œuvres : l'exaltation d'un sentiment national, le retour aux origines, le lyrisme, la recherche du sublime dans le contact à la nature.

Les années 1930 résonnent aussi comme celles de la reconnaissance venue d'ailleurs. Quelques auteurs français fourniront au Québec certains des plus beaux écrits sur la forêt. À travers cette production littéraire hétéroclite émerge une passion romantique qui s'inscrit dans la poursuite des rapports intellectuels et littéraires entretenus entre la France et le Québec. Mais ce romantisme à la québécoise est aussi teinté par les expériences de la colonisation et du travail dans les chantiers, qui bat son plein dans les années 1930, rappelant que le rapport entretenu avec les espaces forestiers reste pour une majorité de la population celui de la subsistance. La littérature devient un lieu de rencontre de ces expériences hétérogènes vécues sur le territoire, où sont abolies les frontières entre le tourisme et la colonisation, entre les loisirs et la subsistance, entre l'exploitation et la contemplation. Opposées dans leur fonction, ces activités témoignent de l'intense activité qui prend place sur les territoires forestiers, et de leur croisement dans les imaginaires. On assiste à travers les récits à l'ouverture des auteurs à une variété d'influences, qui leur permet de parler de la forêt en de nouveaux termes.

### **La forêt : rencontre et altérité**

Dans les années 1930, en réaction à la crise économique, le gouvernement québécois consacre dix millions de dollars pour encourager la colonisation des régions éloignées afin de désengorger les villes face à la multiplication du nombre de chômeurs. Véritable terre

promise, les territoires forestiers nordiques du Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi et du Témiscamingue, ainsi que les plateaux du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, deviennent le lieu de convergence de milliers de familles à la recherche d'une vie meilleure. Pourtant, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans les cercles spécialisés, et comme nous avons pu le constater dans la sphère publique au cours des années 1920, les critiques s'élèvent pour dénoncer les tentatives de colonisation tournées vers les terres rocheuses du Bouclier canadien<sup>732</sup>.

Avec son poème « Je suis un fils déchu<sup>733</sup> », Alfred Desrochers (1901-1978) ouvre une nouvelle ère. Il est le premier à poétiser ce rapport complexe à la nature : à la fois celle qui fut conquise par les ancêtres, mais celle aussi envers laquelle l'homme reste soumis. Fils de bûcheron, rappelons qu'il avait lui-même connu, adolescent, la vie dans les chantiers.

Je suis un fils déchu de race surhumaine  
 Race de violents, de forts, de hasardeux.  
 Et j'ai le mal du pays neuf, que je tiens d'eux,  
 Quand viennent les jours gris que septembre ramène.  
 Tout le passé de ces coureurs des bois :  
 Chasseurs, trappeurs, scieurs de long, flotteurs de cages,  
 Marchands aventuriers ou travailleurs à gages,  
 M'ordonne d'émigrer en haut pour cinq mois.  
 Et je rêve d'aller comme allaient les ancêtres;  
 J'entends pleurer en moi les grands espaces blancs, qu'ils parcouraient, nimbés de  
 souffles d'ouragans [...]

Avec un autre poème, « Hymne au vent du nord », Desrochers institue un symbole qui interpelle l'identité canadienne-française. Il donne une âme et un sens à la personnalité du coureur des bois qui trouve enfin sa place dans l'imaginaire du pays. Le vent du nord, et

---

<sup>732</sup> Dans l'imaginaire, elle laisse une empreinte marquée par la misère, les privations et la désillusion. Cette image et les récriminations à l'égard de l'État sont encore bien présentes dans plusieurs régions du Québec ouvertes au cours de cette période et qui connaissent encore aujourd'hui des sévères difficultés économiques. On peut donner en exemple le livre de Jean-Marie THIBEAULT et Éline REHEL, *Pour ne pas en finir avec l'arrière-pays gaspésien : devoir de mémoire*, Gaspé (Québec) Canada, Les Éditions 3 sista, 2014.

<sup>733</sup> « Je suis un fils déchu », Alfred DESROCHERS, *À l'ombre de l'Orford*, op. cit., p. 55-57.

surtout son appel, est des images fortes qui trouvent ici un lieu de confirmation. Ce vent « de chez nous » qui, depuis les profondeurs de l'Arctique « qui déchire[s] les forêts » jusqu'où vivent les hommes. « Je chanterai ton cœur que nul ne veut comprendre ». Ce vent qui peut surprendre le voyageur et le perdre – comme François Paradis et tant d'autres –, mais aussi qui « qui dispense[s] l'amour durant les mois d'hiver ». Ce vent qui se « mêle[s] au sang des générations » de ces hommes « créateurs de race ».

O vent, emporte-moi vers la grande Aventure.  
 Je veux boire la force âpre de la Nature.  
 [...]
   
 Je clame au monde veule, ô mon Vent, que je t'aime!<sup>734</sup>

La même année, l'auteure bretonne Marie Le Franc (1879-1964) publie son premier roman canadien, *Héliér, fils des bois*. Le récit s'ouvre en soirée avec l'arrivée de Julienne, au lac Tremblant. Dès les premières lignes, l'intimité du contact avec la forêt se fait sentir, sur la route qui mène la jeune femme vers l'hôtel de villégiature :

[...] Cette route était sinueuse, humide, spongieuse. Rien n'indiquait que l'homme l'eût tracée. [...] La forêt l'enserrait de haies monstrueuses. Elle n'avait ni résonnance, ni souffle, ni voix. Le pied s'enfonçait dans son sol matelassé où elle se découpait d'une seule tranche, parmi les fougères rasées et les racines meurtries par des arbres. Elle ne rendait aucun écho. Elle buvait de sa terre meuble les empreintes et le bruit des pas. Elle mettait une hâte à effacer toutes les traces<sup>735</sup>.

Au moment de leur publication, les écrits de Marie Le Franc résonnent chez les Canadiens français comme une autorisation à établir une relation empreinte d'intimité avec la nature. La sensualité s'entremêle à une quête intérieure et introspective, à laquelle disposent les grands espaces. En 1961, Alfred Desrochers signait la préface d'une réédition de cet autre roman de Marie Le Franc, *La Randonnée passionnée*, paru pour la première fois en 1934 : « [...] Marie Le Franc est nôtre d'habitation spirituelle sinon de domicile

<sup>734</sup> Alfred DESROCHERS. « Hymne au Vent du Nord », *ibid.*, p. 91-99. Les extraits proviennent, dans l'ordre, des pages 91; 92; 94; 96; 98-99.

<sup>735</sup> Marie LE FRANC, *Héliér fils des bois*, *op. cit.*, p. 39.

légal! [...] elle fait passer dans ses écrits, en rafales directes ou en rappels, le souffle de notre unique Vent du Nord, ce vent qu'elle a mieux chanté que tout autre [...]»<sup>736</sup>. Les critiques diront plus tard que son écriture comporte des stratégies de *végétalisation* et de *forestification*, qui atténuent la frontière entre l'homme et le milieu forestier<sup>737</sup>.

Ces deux extraits et cette préface résument le tournant qui s'effectue à compter des années 1930 dans la prise de parole poétique sur la forêt. Les textes d'Alfred Desrochers et de Marie Le Franc, mis en parallèle, posent les bases du dilemme auquel fait face la forêt au Québec. Dans les années qui suivent, quelques auteurs prennent à leur tour la parole pour exprimer leur amour de la nature, mais aussi les souffrances qu'elle inflige. Pour plusieurs d'entre eux, le roman est un moyen de rendre compte de ces réalités changeantes avec lesquelles ils sont, dans bien des cas, en étroit contact.

Dans ces lieux reculés et inhospitaliers, où le quotidien prend toute la place, la poésie semble encore devoir venir de l'étranger. Certes, on aime la forêt, mais la quête de sens semble difficilement trouver son inspiration à même le milieu physique. Comme Piché faisant appel aux vers d'André Theuriet, le médecin de campagne que rencontre Marie Le Franc sur sa route au retour de la Rivière Solitaire en 1933 se tourne vers les écrits de Maurice Genevois (1890-1980). Marie Le Franc se dit que dans son roman, *La forêt voisine*, il y « retrouvait sans doute quelque chose de celle qui s'étendait à perte de vue au nord de Ville-Marie<sup>738</sup> ». Les écrivains canadiens-français vont devoir apprivoiser la forêt, et trouver les moyens de s'y reconnaître collectivement.

---

<sup>736</sup> Alfred DESROCHERS, « Préface », dans Marie LE FRANC, *La randonnée passionnée*, collection du Nénuphar, Montréal Fides, 1961 [1936], p. 10.

<sup>737</sup> Rachel BOUVET, « Introduction », dans Marie LE FRANC, *Héliar, fils des bois*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011 [1930], p. 21-22.

<sup>738</sup> Marie LE FRANC, « Un descendant de Jacques Cartier au Canada », dans Luc BUREAU, *Pays et mensonges. Le Québec sous la plume d'écrivains et de penseurs étrangers*, Montréal, Boréal, 1999 [1934], p. 267-274, p. 271. Ce texte de Marie Le Franc est publié en 1934 dans *Le Mercure de France*.

## De nouveaux repères

Le regard que portent les auteurs sur le territoire évolue avec le développement des connaissances. Les nouveaux outils qui rendent le territoire plus accessible, comme les arpentages, la cartographie, l'amélioration des réseaux de transport, reconfigurent les rapports à l'espace et créent de nouveaux repères. Dans leurs œuvres, les écrivains témoignent de cette évolution, et des transformations qu'elle apporte dans les représentations.

Dans le cadre de ses activités comme missionnaire colonisateur, Félix-Antoine Savard a sillonné le pays en compagnie de fonctionnaires et de scientifiques, il a accompagné les défricheurs dans leur dur labeur. Dans *L'Abatis*, il revient sur ce parcours de conquérant du territoire : « Nous avons lu les relations de nos arpenteurs; nous avons descendu quelques-unes de nos belles rivières du nord, tout à la joie de découvrir et de connaître<sup>739</sup> ». Comme plusieurs de ses contemporains, Savard était un fervent défenseur du mouvement de retour à la terre, mais un « retour préparé par une étude sérieuse de nos ressources humaines et naturelles, par une réconciliation de l'être tout entier, et non des seuls bras avec la vie rurale<sup>740</sup> ». À défaut de pouvoir livrer une explication des contradictions qu'il observe entre les discours et les gestes qui sont posés, la poésie offre à Savard une possibilité de rendre compte, de livrer un témoignage, d'ajouter de la sensibilité à la compréhension de cette réalité complexe en train de marquer profondément la société québécoise<sup>741</sup>.

Les historiens répugnent, pensais-je, à certains biens de l'imagination. Un phénomène de cristallisation s'opère en eux. Ce sont des sages qui s'interdisent de collaborer avec la poésie. Je trouvai que je pouvais être véridique autant que l'historien, si je parlais comme lui d'objets réels, mais pour idéaliser, par endroits,

---

<sup>739</sup> Félix-Antoine SAVARD, *op.cit.*, p. 24.

<sup>740</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>741</sup> Ce que Chartier appelle une histoire des appropriations, ou encore des « conditions et [...] processus qui, très concrètement, portent les opérations de construction du sens ». Roger CHARTIER, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitude et inquiétude*, *op. cit.*, p. 74.



une œuvre à laquelle des annales rigoureuses ne rendraient pas – du moins me le semblait-il – entièrement justice<sup>742</sup>.

Lorsque l'écrivain saisit sa plume pour parler des milieux forestiers, c'est pour tenter de saisir cette part de la réalité et tenter de mieux la comprendre. Pendant que l'État agit à titre de gestionnaire du bien collectif, les écrivains jouent un rôle d'intermédiaire, s'appropriant et questionnant les transformations qui accompagnent les efforts d'exploration, de gestion et d'organisation, dont ils sont témoins. Ils prennent en quelque sorte le relais, là où se rencontrent les limites de la rationalité comme seul moyen d'entrer en relation avec la forêt.

Cette rationalité qui s'impose dans l'organisation du territoire ébranle les acquis hérités des nombreuses années à apprivoiser le milieu forestier, qui avaient forcé le développement d'un sens aigu de l'observation, faisant de chaque accident géographique, chaque arbre, colline ou contour de rivière, autant d'indices et de repères sur lesquels se fier pour traverser les forêts. Lorsque Julienne demande à Hélier, jusqu'où vont les montagnes des Laurentides, il répond surpris : « Mais jusqu'au bout... [...] Je veux dire jusqu'à la mer. Du moins, je le suppose. On n'est pas des savants par ici. J'ai voyagé du haut en bas du fleuve, et je les ai toujours vues partout<sup>743</sup> ». Pour Hélier, il n'y a pas besoin de « monuments d'arpentage », car « [l]e pays s'étalait dans sa tête ainsi qu'une carte où étaient marqués chaque crique, chaque ruisseau, chaque cataracte, et le méandre des *trails* solitaires<sup>744</sup> ».

Ce sens du territoire est particulièrement remarqué par les auteurs étrangers, peut-être parce que, pour eux, cette capacité à maîtriser un aussi vaste territoire comporte quelque chose de mystérieux, et probablement d'inaccessible. Angus Graham, compare l'« esprit d'un homme habitué à la vie de la forêt [...] à un énorme fichier dans lequel des milliers de photographies sont classées pour être enregistrées et comparées ».

<sup>742</sup> Félix-Antoine SAVARD, *L'Abatis*, op. cit., p. 10.

<sup>743</sup> Marie LE FRANC, *Hélier fils des bois*, op. cit., p. 89.

<sup>744</sup> *Ibid.*, p. 47.

Croisements de portages, arbres à partir desquels on quitte une ligne de “plaques”, points auxquels on plonge à travers un fourré d’aunes pour trouver le canot du garde-feu, endroits où l’on doit accoster pour gagner un lac voisin, chemins à travers les marais, raccourcis pour les camps, lieux où un tel a fait telle remarque sensée ou telle sottise, ou bien s’est chamaillé avec le “foreman”; tout est classé et se retrouve aisément chaque fois qu’il est besoin<sup>745</sup>.

Dans un pays caractérisé par une certaine forme de liberté de circulation et d’accès aux ressources, l’arpentage vient bouleverser les rapports de propriété. Les « monuments d’arpentage » sont dorénavant la référence afin de reconnaître où commencent et s’arrêtent la terre du colon, les limites de la compagnie, du club de chasse, ou celles des réserves forestières. Ils enfreignent une liberté de mouvement, un droit acquis et transmis de génération en génération d’utiliser les ressources pour survivre dans ce monde sauvage. Les bornes et les plaques que pose l’arpenteur confinent dorénavant à sa terre le colon et livrent aux exploitants, essentiellement des étrangers, les richesses du pays. C’est contre ce symbole de la prise de possession et de la domination du territoire que Menaud proteste lorsqu’il fuit dans la montagne pour défendre le droit de tous à chasser librement sur la terre héritée des aïeux : « Etre [*sic*] libre, cela ne se bornait pas à pouvoir dire : “Je fais à ma tête chez-moi [*sic*]. Je suis roi et maître de quelques arpents de terre” [...]. Etre [*sic*] libre c’était aller en quelque endroit qu’on aille où les pères sont allés [...] »<sup>746</sup>.

Le besoin de rationalité qui se traduit par une division et une organisation de l’espace rencontre une opposition dans les imaginaires. Les œuvres témoignent des réticences face à la perte d’une liberté, d’une forme de possession partagée de ces territoires. Certes, la forêt comportait beaucoup de danger, mais elle engageait aussi des formes de solidarités que les frontières érigées dans l’espace viennent ébranler.

---

<sup>745</sup> Angus GRAHAM, *Napoléon Tremblay, op. cit.*, p. 311.

<sup>746</sup> Félix-Antoine SAVARD, *Menaud, maître draveur, op. cit.*, p. 220-221.

Mais une nouvelle organisation de l'espace est devenue essentielle pour mener à bien le projet d'expansion territoriale, car ces hommes dotés d'un sens inné du territoire et capables de déchiffrer la forêt demeurent des êtres d'exception, privilégiés par l'expérience et l'acuité de leurs sens. Tous les récits, sans exception, se chargent de le rappeler et de mettre en scène la menace qui pèse, l'omniprésence du risque de s'égarer, même pour les plus aguerris à la vie en forêt.

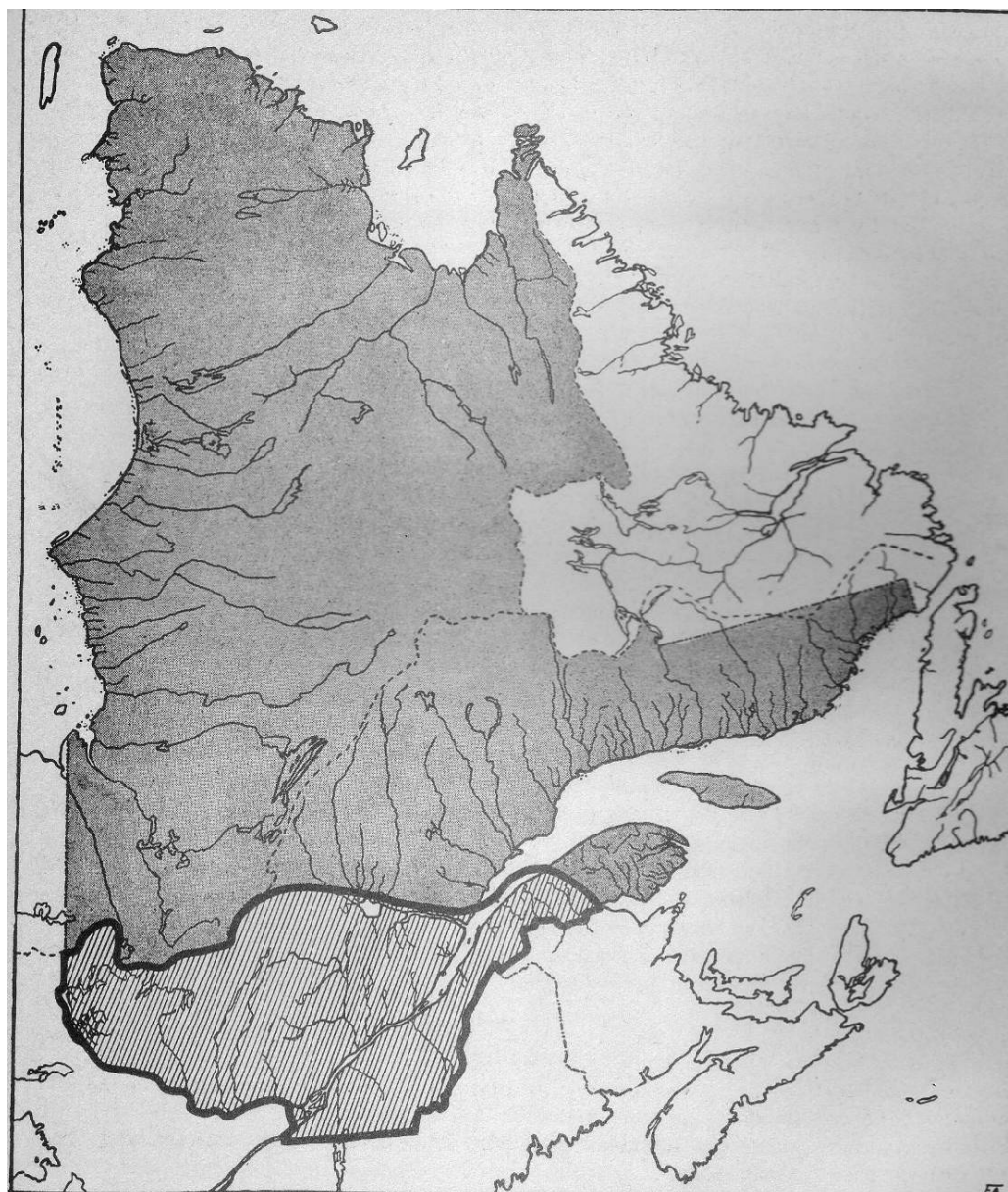
Encore en 1935, malgré les appels répétés pour une appropriation symbolique du territoire qui reposerait sur une connaissance solide des caractéristiques du territoire, en introduction de la *Flore laurentienne*, le frère Marie-Victorin admet que notre appréhension du territoire a un « caractère artificiel » et limité à cette « enclave englobant la partie du Québec la plus densément peuplée et la plus accessible », alors que les régions nordiques, mais également l'est de la province, demeurent encore « difficiles d'accès », « sauvages et les plus inaccessibles<sup>747</sup> ». Et même à l'intérieur de cette zone, nombreux sont les lieux reculés que les seuls les initiés peuvent atteindre sans danger.

C'est donc en quelque sorte une double conscience prend forme, celle de l'immensité du territoire et de son insaisissabilité, et aussi celle des limites à l'intérieur desquelles se trouve circonscrite les prétentions à l'activité humaine.

---

<sup>747</sup> Marie-Victorin, *Flore Laurentienne*, op. cit., p. 1-3.

Figure 48 : « Carte de la province de Québec (Canada) dans ses limites actuelles »



CARTE A. — La province de Québec (Canada), dans ses limites actuelles. Le trait fort entoure la partie du territoire principalement traitée dans cet ouvrage.

Source : Marie-Victorin, *Flore laurentienne*, Montréal Frères des Écoles chrétiennes, 1964 [1935], p. 32.

### **Faire corps avec la forêt : le « vrai Canadien »**

Les sens et les sensations sont un volet important dans l'écriture de la forêt. À travers leurs descriptions, les auteurs parviennent à livrer une expérience qui se détache des débats idéologiques. C'est ici, semble-t-il, à travers l'expérience du corps, que se joue une partie importante de la prise de possession symbolique de la forêt. Cette trajectoire suit d'ailleurs celle la construction des représentations de l'espace en géographie, qui passe tout d'abord par une perception des objets et des caractères physiques de l'environnement. Par le biais des sensations, les représentations se lient intimement aux pratiques et à l'expérience<sup>748</sup>. Le sens de l'observation devient tout d'abord une clé pour entrer en contact avec les espaces forestiers. Appelés à décrire les lieux qui les entourent, la faune et la flore, les auteurs canadiens-français apprennent tout d'abord à nommer le milieu forestier, les montagnes, les rivières et les arbres qui le composent. Mais rapidement, au-delà de savoir nommer leur environnement, ils en font la description en mobilisant les sens. Cet appel aux sens va servir une cause assez particulière, celle de *défolkloriser* le coureur des bois et de l'humaniser. Le coureur des bois n'est plus que la contrepartie d'une idéologie centrée sur la terre, un personnage sympathique qui prend vie à travers les histoires qu'il raconte. Il devient un homme à part entière. Par le biais des sens, la littérature va revisiter l'archétype du « vrai Canadien », celui qui, par ses gestes et ses perceptions, vit en symbiose avec la forêt.

C'est Marie Le Franc qui est reconnue comme ambassadrice du lien sensuel entre l'homme et la forêt<sup>749</sup>. Une sensualité qui rime souvent avec spiritualité. Le contact avec la forêt prend la forme, pour plusieurs de ses personnages, d'un voyage initiatique, comme pour Julienne, qui passe un premier été au Canada, isolé dans un chalet des Laurentides pour « voir clair en soi<sup>750</sup> », ou Philippe Jarl, le docteur, scientifique désabusé de la

---

<sup>748</sup> Hervé GUMUCHIAN, *Représentations et Aménagement du Territoire*, op. cit., p. 32-35.

<sup>749</sup> Rachel BOUVET, « Introduction », dans Marie LE FRANC, *Héliel fils des bois*, op. cit.

<sup>750</sup> *Ibid.*, p. 68.

*Randonnée passionnée*, venu « reprendre racine<sup>751</sup> » au contact de la forêt et de son guide, le métis Donat Petikwi. Véritable « créature des bois<sup>752</sup> » ou « réalisation de la forêt<sup>753</sup> », le guide est un heureux mélange de nature et de culture, qui entretient une relation fusionnelle avec son milieu. On le dit d'ailleurs souvent métis, ou du moins il en a les traits à défaut du sang<sup>754</sup>. Assise aux côtés d'Héliel, Julienne a bien conscience que « [l]a nature et [elle] ne parlait pas le même langage<sup>755</sup> », alors que l'homme à ses côtés et la forêt « ne [font] qu'un<sup>756</sup> ». L'espace accordé à la description des personnages, de façon à bien en démontrer les traits tant physiques que de caractère, nous éloigne tout d'abord du territoire, mais pour nous y ramener rapidement. Ces hommes des bois deviennent les figures de proue d'une éthique de l'expansion territoriale et des questionnements que pose une plus grande affluence des lieux de villégiature. Ils forment un rempart face à l'envahissement de la forêt par ces touristes bruyants, excités, néophytes, ignorants et irrespectueux des règles qui sont les siennes. Ils se font « révélateur d'une conscience<sup>757</sup> ».

Mais pour ceux qui y sont nés et qui dépendent de cet environnement, le rapprochement avec la nature passe tout d'abord, comme nous l'avons déjà évoqué, par le besoin d'exprimer la réalité du contact avec une forêt souvent hostile. En filigrane des enjeux idéologiques, les auteurs, marqués le plus souvent par leur propre expérience de colonisation, livrent le sentiment paradoxal qui accompagne l'exaltation et l'enivrement que procure le privilège de fouler la terre nouvelle, de participer à la découverte du pays, d'être partie prenante de la conquête du territoire et des ressources. La nature, pour ceux qui aspirent à la dominer, se fait ici douloureuse entre la tyrannie des moustiques, les longues marches hivernales, les pluies diluviennes, la brûlure du soleil ou celle des incendies en forêt. Pour atteindre les contrées nordiques et mener sa mission

---

<sup>751</sup> Marie LE FRANC, *La randonnée passionnée*, op. cit., p. 123.

<sup>752</sup> Marie LE FRANC, *Héliel fils des bois*, op. cit., p. 59.

<sup>753</sup> *Ibid.*, p. 261.

<sup>754</sup> Sur la figure du guide, voir Geneviève BRISSON, « L'homme des bois d'Anticosti : la figure du guide de chasse et les conceptions sociales de la forêt québécoise », loc. cit.

<sup>755</sup> Marie LE FRANC, *Héliel fils des bois*, op. cit., p. 101.

<sup>756</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>757</sup> *Ibid.*, p. 91.

d'évangélisation, le père de Crespieul souffre physiquement, et c'est un des aspects qui donne à la conquête du territoire son caractère héroïque.

Quelques-uns de ces portages avaient plus d'une lieue de longueur. Il fallait porter, chacun son tour, le canot sur la tête et cheminer ainsi par d'épouvantables sentiers tracés par les bêtes sauvages, franchir des montagnes et des précipices cachés dans l'abîme de la forêt vierge. [...]

Alors les moustiques attaquaient avec furie comme ils savent attaquer dans l'humidité chaude de la forêt vierge et quand ils sont affamés. Le jour, la nuit, on les écrase par milliers, d'un seul coup, sur la figure, sur les mains, partout où il y a un bout de peau à découvert. Il y avait de grosses mouches noires qui sortaient on ne sait d'où et qui laissaient des traces de sang où elles s'étaient collées. Il y en avait de presque invisibles qui piquaient comme des aiguilles. Puis il y avait les maringouins qui faisaient une musique infernale autour des oreilles [...]

Des rochers éventraient le sol. Les pins aux troncs droits étaient remplacés par des épinettes touffues, aux branches immenses entremêlées les unes aux autres. Ou bien c'était des haies de lianes qui se tordaient comme des serpents; des étendues infinies où éclatait comme une ardeur rageuse de nuire, de faire du mal, une âpreté d'envahissement, une opiniâtreté de résistance singulière. Les épines accrochaient les habits et pénétraient les chairs. Quelques arpens dans ce labyrinthe d'enfer, où l'on devait souvent suivre en rampant des trouées tracées par les bêtes, et il fallait s'arrêter, les pieds foulés par les chutes dans des trous invisibles et sur des pointes de roches, la peau et la figure lacérée par le tranchant des herbes et le fouet des branches, les genoux à vif, les mains sanglantes, les yeux calcinés<sup>758</sup>.

Dans les romans de Marie Le Franc, se perdre en forêt est certes une épreuve, mais il s'agit surtout une occasion de renouer avec soi et avec les éléments. Lorsqu'elle s'égaré dans les bois, Julienne « ne put s'empêcher de penser que la forêt avait peut-être choisi ce moyen pour la forcer à ouvrir les yeux<sup>759</sup> ». La forêt de Marie Le Franc, c'est la forêt initiatique et mythique inspirée de la tradition européenne des contes, un lieu qui fait figure d'élément possédant ses propres particularités, au même titre que l'eau ou l'air. Une forêt qui comporte sa propre « sociologie forestière », abolissant « les écarts sociaux entre les

<sup>758</sup> Damase POTVIN, *La robe noire. Récit des temps héroïques où fut fondée la Nouvelle-France*, Paris, Éditions Valentin Bresle, le Mercure universel, 1932, p. 75-77.

<sup>759</sup> Marie LE FRANC, *Héliel fils des bois*, op. cit., p. 250.

hommes, mais aussi la division entre les hommes et bêtes<sup>760</sup> ». C'est la forêt que l'on traverse, pour reprendre les mots de l'ethnologue Yvonne Verdier. « Le but du voyage [...] n'est donc pas la forêt elle-même, mais son au-delà, on ne fait que la traverser. Traversée périlleuse où l'on affronte la peur, la nuit, la faim mais qui, au passage, donne aussi à goûter de la vie forestière frugale mais généreuse<sup>761</sup> [...] ».

Pour le défricheur ou le coureur des bois, la relation est toute autre. Se perdre dans la forêt, c'est confronter la mort. Pour les plus heureux, la mort se fait douce, transitant par un sommeil hypothermique. Pour les moins chanceux, c'est dans la souffrance et l'agonie, confrontés à l'ultime solitude, qu'ils subissent leur sort. Pour les vivants qui les attendent, la découverte des cadavres transis et gelés, ou encore des squelettes en décomposition, rappelle la soumission du corps aux épreuves d'une nature toujours imprévisible. Félix-Antoine Savard (1896-1982) raconte qu'il ne peut dormir le soir, partageant les souffrances d'un jeune homme dont les restes ont été retrouvés dans la journée :

Il y avait le vent et la neige qui griffent le front, les yeux, la gorge. [...] C'est une chose terrible et sans issue que la tempête dans ces brûlés de plaine. Cela tourne et tourne et monte. On devient le centre d'une prodigieuse spirale où tourbillonnent tout le ciel, les arbres, le sol et tous les points de repère.

C'était le soir, je suppose. Le malheureux était épuisé. J'ai vu qu'il avait coupé quelques branches pour sa litière. Il s'est couché là. [...]

Et la neige fondait devant sa bouche, fondait en larmes sous son souffle humain.

Le lit lui semblait extraordinairement doux. [...]

Puis, alors que le vent fuyait dans la nuit, que des chemins s'ouvraient parmi l'aube, que se levaient des apaisements, des espoirs et la vie du matin, au moment même qu'il eût voulu pousser son cri d'homme en détresse, le froid, d'un coup, l'a étranglé au cœur<sup>762</sup>.

---

<sup>760</sup> Yvonne VERDIER, « La forêt des contes », dans Yvonne VERDIER, *Coutume et destin*, Paris, Gallimard, 1995, p. 212.

<sup>761</sup> *Ibid.*, p. 215.

<sup>762</sup> Félix-Antoine SAVARD, *L'Abatis*, *op. cit.*, p. 120-121.



C'est aussi par le corps que se distingue le « vrai » Canadien de l'étranger, Européen généralement, mal acclimaté. Le premier est façonné par la forêt, alors que le second est toujours en adaptation face l'environnement sylvestre. Déjà, on a évoqué les descriptions de l'archétype de l'homme de bois: souple, agile, le mouvement toujours à l'aise dans la forêt. Mais c'est aussi en raison de la capacité de tous ses sens à s'adapter au milieu forestier, à ses rudesses, qu'il peut en apprécier toutes les beautés. C'est à travers l'expérience du corps et le monde des sensations que les auteurs tracent la ligne entre ceux qui peuvent ou ne peuvent pas vivre dans les forêts. Le coureur des bois est tout d'abord cet homme sensible à l'appel du « Vent du Nord », ce souffle dont parle Alfred Desrochers, ce « vent de dispersion si dangereux dans la vallée heureuse<sup>763</sup> » de Léo-Paul Desrosiers. Pour le vrai Canadien, les mouches, le froid, la chaleur, les longues marches, les cabanes enfumées, tous ces maux qui repoussent l'humanité et la civilisation, se transforment en un univers sensoriel dont l'emprise est ferme et irrépissible :

Cette existence à la mode indienne était aussi tissée de sensations violentes, qui marquaient leur âme comme les rides marquent une figure. Comment oublier la volupté saisissante des repas après une journée en plein air quand les mains tremblent en portant les aliments à la bouche? la [sic] douceur des huttes chauffées après les heures de froid intense qui donnent à tous les pores de la peau une soif inextinguible de chaleur? le [sic] bien-être des vêtements secs après des randonnées sous la pluie, parmi les herbes, les arbres ruisselants? la torpeur des lourds sommeils si la fatigue vous contraint à abandonner vos membres de-ci de-là ainsi que des objets inanimés? la [sic] griserie des départs dans l'air matinal, la sensualité des longues paresse et des fainéantises après des semaines de travaux? le [sic] tressaillement du corps quand une brise soudaine le frappe dans l'étouffement chaud d'une forêt, la satisfaction animale de la flamme dans la nuit mystérieuse au milieu d'une nature inconnue?<sup>764</sup>

Pour que l'âme puisse se laisser charmer par la forêt, il faut tout d'abord que le corps soit disposé à s'en imprégner. Les romans de Marie Le Franc sont construits autour de ces personnages, hommes ou femmes, intrus parmi ces êtres habitués à la forêt,

---

<sup>763</sup> Léo-Paul DESROSIERS, *Nord-Sud*, op. cit., p. 161.

<sup>764</sup> *Ibid.*, p. 159-160.

constitués par elle. Si certains parviennent à s'ouvrir suffisamment pour accéder à quelques instants d'extase, à se laisser saisir par « l'esprit de la forêt<sup>765</sup> » il s'agit de moments éphémères qui leur font comprendre à quel point ils demeurent exclus de cette vaste nature. Le coureur des bois devient un guide, un médiateur. Simplement en posant sa main sur le bras du jeune homme envoyé la chercher lorsqu'elle s'égare, Julienne peut affirmer : « [c]'était un Canadien des bois : cela suffisait à inspirer confiance. Ils se ressemblaient tous, comme un arbre ressemble à un autre arbre<sup>766</sup>. » L'expérience en forêt s'accompagne même d'une transformation physique. Pour Jarl, le docteur en quête de ressourcement de la *Randonnée passionnée*, la comparaison avec son guide, le métis Donat Petikwi, met en évidence la nécessité de l'expérience corporelle :

[...] Qu'on était léger, neuf, jeune dans l'accoutrement des bois, dépouillé tout d'un coup de ces quarante ans honteux d'être. Lui [Donat] n'avait pas besoin de casquette : son épaisse chevelure le protégeait. Sa peau couleur d'écorce claire défiait le soleil. [...] Délibérément, il [Jarl] abandonna le rasoir Gillette sur la planche à la tête de son lit. Il reviendrait avec une barbe d'homme des bois<sup>767</sup>.

La description des expériences sensorielles vécues par les personnages constitue un moyen privilégié pour les auteurs de se réapproprier le milieu forestier et de s'affranchir momentanément du contrôle idéologique qui pèse encore sur une littérature dont la vocation est de promouvoir le « retour à la terre ». Pour ceux qui ont su intégrer en eux la forêt, que la forêt a acceptée, l'atteinte du sublime est d'une force incomparable, inaccessible à n'importe quelle forme de romantisme intellectualisé. Pour ceux que la forêt n'admet pas, qui ne parviennent pas à adapter leurs sens à ses impératifs, la forêt, malgré les brefs moments d'enchantement qu'elle procure, demeure une nature qui dépasse et domine l'espèce humaine.

---

<sup>765</sup> Marie LE FRANC, *La randonnée passionnée*, op. cit., p. 17.

<sup>766</sup> Marie LE FRANC, *Hélios fils des bois*, op. cit., p. 218.

<sup>767</sup> Marie LE FRANC, *La randonnée passionnée*, op. cit., p. 13.

Encore une fois, pour reprendre les termes d'Yvonne Verdier, une des vertus singulières de la forêt est qu'« elle a la particularité de ne céder ses ressources qu'à celui qui sait les trouver<sup>768</sup> ». Et c'est à travers la description des sensations que procurent la forêt que les auteurs parviennent à exprimer cette appropriation, à la fois symbolique et matérielle de la forêt. Une appropriation héritée des temps, mais menacée par la modernité, par la rationalité qui s'impose dans les rapports entretenus aux milieux forestiers. Cette sensibilité, nous le verrons, n'est pas que l'affaire des poètes. Si elle prend place ainsi dans les livres, c'est que les auteurs se font les observateurs de la fin d'une époque.

#### **AUX SOURCES D'UN NATIONALISME TERRITORIAL : EXPLORER LE TERRITOIRE A TRAVERS LE TEMPS**

Un des objectifs initiaux de cette thèse était de remonter le temps afin d'y retracer la trame d'un discours identitaire collectif qui se serait élaboré autour la forêt. Nous avons pu constater que dès le début du XX<sup>e</sup> siècle le gouvernement intègre aux discours en faveur du développement de l'industrie forestière et des politiques forestières des arguments identitaires. L'exploitation de la forêt est associée à l'affirmation de la nation et du peuple québécois, et rapidement se dessine un intérêt pour justifier cette identité en la dotant d'une historicité.

Piché devient vite le porteur de ce projet forestier national. Il le prend en main en retraçant les faits saillants de l'essor de l'industrie des pâtes et papiers. Piché promeut la plantation d'arbres et l'aménagement forestier en présentant ces interventions sylvicoles comme des actes de patriotisme. Dans les années 1930, les appels au patriotisme, explicites ou implicites, sont plus manifestes. On sent chez les ingénieurs forestiers, puisqu'Avila Bédard alimente aussi ce discours, une urgence à sensibiliser la société à la cause forestière. La situation économique et le recul de la forêt dans le programme économique du

---

<sup>768</sup> Yvonne VERDIER, « Mythologie de la forêt », dans Yvonne VERDIER, *Coutume et destin* Paris, Gallimard, 1995, p. 225.

gouvernement sont probablement au nombre des raisons qui stimulent la réflexion des ingénieurs forestiers. D'ailleurs, en se référant à l'histoire, l'ingénieur forestier pose un regard rétrospectif qui questionne son propre rôle face au milieu forestier.

En parallèle, les romans historiques permettent aux écrivains de sonder le passé et d'inscrire pleinement la forêt dans le récit national. La forêt devient ici un lieu mythique et originel, la première expérience du territoire, celle qui autorise à tous les questionnements.

### **La forêt : une ressource parmi les autres**

Nous avons insisté à plusieurs reprises sur le dialogue qu'entretient la forêt avec la colonisation. Or, la forêt perd de son influence vis-à-vis de la colonisation au cours des années 1930. Avec la Crise économique et la diminution des activités d'inventaires, on assiste à un ralentissement des activités du Service forestier. Cette situation libère celui-ci et lui permet d'affecter du personnel à la compilation des informations récoltées depuis la création du MTF. On révisé les arpentages, on réinspecte et on reclasse les lots. On passe en revue les coupes, on réévalue les inventaires et les plans d'aménagement. Le grand élan forestier est interrompu.

À cette relation historique parfois complémentaire, parfois conflictuelle de la forêt à la colonisation, s'ajoutent maintenant les forces hydrauliques, l'exploitation minière et la villégiature. Cette diversification des usages du territoire gruge petit à petit la forêt et la repousse toujours plus loin sur les sols ingrats, en terrains escarpés ou humides. L'exploitation forestière se replie dans les milieux les moins productifs, dans les bassins supérieurs des rivières, là où elle se confronte à des problèmes de transport toujours plus difficiles à résoudre. L'ère du chemin de fer est maintenant dépassée, et c'est le développement d'un véritable système routier qui se pose dans toute sa complexité<sup>769</sup>. Ces nouveaux enjeux entraînent une révision des représentations spatiales de la forêt.

---

<sup>769</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1934-1935, p. 29.

Les limites de la forêt se resserrent. On établit le 52<sup>e</sup> parallèle comme limite septentrionale des forêts exploitables, là où à peine vingt ans plus tôt, on ne pensait jamais devoir se rendre pour y récolter du bois. Piché précise que « [c]ela ne veut pas dire qu'il n'y ait point, au-delà de cette frontière, des forêts d'assez grande étendue, mais nous sommes persuadés que, dans les circonstances actuelles, et pour au moins un autre quart de siècle, l'on aura pas besoin de recourir à ces forêts septentrionales<sup>770</sup> ». D'ailleurs, à ce moment, le nord est davantage le domaine du développement minier, qui se prévaut de droits spéciaux d'exploitation forestière pour répondre à ses propres besoins de matière ligneuse. Quant au sud du 52<sup>e</sup> parallèle, il est dorénavant divisé en zones géographiques plutôt qu'en zones forestières, jugeant que ces dernières ne sont pas « immuables » suivant les transformations du climat. Plus on la démystifie, et plus la forêt se révèle dans toute sa complexité et semble se montrer insaisissable. Les prétentions à maîtriser la composition et la croissance des forêts se dissipent doucement, cédant la place à la nuance.

Les forces hydrauliques gagnent aussi en importance. Encore une fois, c'est la forêt qui jusque-là dominait l'eau, dont la puissance est mise au service de l'exploitation forestière. La vision conservacionniste américaine, qui misait sur une coordination globale de la gestion des ressources, se préoccupait beaucoup des conséquences de la déforestation sur l'assèchement des cours d'eau, des problèmes d'irrigation et des impacts sur l'agriculture. Aux États-Unis, la protection des cours d'eau avait même agi comme un levier pour le mouvement conservacionniste. Même si cela était minoré au Québec en raison de l'abondance d'eau douce et du climat plus humide, l'importance de la protection des forêts pour réguler les cours d'eau resta un argument pour justifier la conservation des forêts. La forêt était considérée comme la gardienne de la qualité des cours d'eau, régulatrice de leur débit, nécessaire par ailleurs pour assurer le transport du bois, faire

---

<sup>770</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1931-1932, p. 33.

fonctionner les moulins à scie, produire l'électricité indispensable à l'industrie des pâtes et papiers<sup>771</sup>.

Mais les choses ont changé. Dorénavant, on inonde les forêts pour créer de vastes réservoirs qui permettent de contrôler l'écoulement des eaux destinées à produire une électricité destinée à répondre à des besoins de plus en plus diversifiés. Piché, fidèle à sa vision globale du territoire, cherche les alliances positives à cette nouvelle pratique. Il souligne que ces immenses masses d'eau peuvent faciliter la protection des forêts contre le feu, influencer positivement le climat et la croissance des arbres, ou faciliter le transport du bois en régularisant le débit des eaux. Mais il n'en trouve pas moins qu'il s'agit là d'un « tribut payé par la forêt pour le développement des forces hydrauliques<sup>772</sup> ».

Avec les difficultés rencontrées par l'industrie des pâtes et papiers, la forêt perd de sa pertinence économique. Cet affaiblissement se répercute sur le territoire. L'âge d'or de la foresterie est maintenant chose du passé, la forêt est devenue une ressource comme les autres. Comme ce fut le cas au tournant du siècle, lorsque l'exploitation forestière transitait vers les pâtes et papiers, les transformations en cours appellent à poser un regard réflexif sur le passé, et à fortifier les référents par leur mise en discours. Le référent économique ne suffit plus à justifier la pertinence des forêts. Nous verrons plus loin que certains mettent leur plume à profit de décrire la vie des chantiers et le modèle d'exploitation qui avait pris forme durant cette ère de prospérité et d'intense activité. D'autres contribuent plutôt à ancrer le sentiment patriotique qui traversait ce projet, et qui souhaitait faire de l'exploitation des forêts un grand projet national. Pour cela, ils retournent dans le passé, et relèvent les détails permettant de prouver la beauté et la grandeur de la forêt, et l'héroïsme de tout un peuple parvenu à s'y adapter, à la dominer.

---

<sup>771</sup> « Le déboisement et les cours d'eau », *La Presse*, 12 août 1905, p. 14 ; Avila BEDARD, « Le milieu forestier », dans Esdras MINVILLE, *La forêt, op. cit.*, p. 20-28 ; Samuel P. HAYS, *Conservation and the Gospel of Efficiency : the Progressive Conservation Movement, 1890-1920, op. cit.*, chap. II.

<sup>772</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1934-1935, p. 26.

## **Le retour aux sources des ingénieurs forestiers**

Dès les débuts du Service forestier, nous avons pu constater l'intérêt de Piché pour retracer l'émergence de l'exploitation forestière, et surtout celle de l'industrie des pâtes et papiers. On peut identifier deux fonctions à cette pratique. La première est pragmatique, et vise à faire valoir l'importance de la forêt dans l'économie nationale afin de justifier les investissements publics en foresterie. Mais elle peut avoir une autre fonction, celle de permettre à l'ingénieur forestier de réfléchir au rapport entre l'homme et la forêt, aux limites qui s'imposent à sa domination.

Jusqu'à son départ, Piché continue de voir dans la transformation des mentalités une alliée indispensable à l'avancement de la conservation des forêts. Tout au long des années 1930, il se prépare à une éventuelle reprise économique, sans se laisser arrêter par les transformations en marche. Peut-être parce qu'il se sent de plus en plus isolé dans son projet de transformer le Québec en une grande nation forestière, son argumentaire fait de plus en plus appel aux sensibilités. Que ce soit pour convaincre le gouvernement ou l'opinion publique, Piché continue à faire valoir les forêts comme fer de lance de l'économie québécoise :

Depuis les premiers temps de la colonie, la forêt a prodigué ses dons. Elle continuera toujours de le faire et dans une mesure considérablement augmentée, si nous savons lui donner, à elle qui est l'actif le plus certain de notre patrimoine national, les soins qu'elle réclame.

Il faut que nous arrivions à aimer nos forêts, à bien comprendre le rôle important qu'elles jouent dans l'économie de notre pays. Alors seulement nous pourrons leur donner toute l'attention nécessaire; et puissions-nous apprécier à leur valeur les efforts de ceux qui se vouent à la protection et à l'amélioration de nos ressources forestières, comme on sait le faire dans les pays européens<sup>773</sup>.

Ces discours appellent les décideurs et le public à faire confiance aux gestionnaires de la forêt, et à s'en remettre à l'expertise des ingénieurs forestiers pour coordonner

---

<sup>773</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1928-1929, p. 19-20.

l'aménagement des ressources économiques du territoire. Or, petit à petit, les prétentions des ingénieurs forestiers sont de plus en plus confinées aux espaces forestiers, une fois ceux-ci délimités dans le cadre d'une réflexion plus vaste menée en amont, sur l'aménagement du territoire<sup>774</sup>.

Dans *La Forêt*, le chapitre portant sur l'industrie des pâtes et papiers en refait le bilan historique. Après un retour sur la période d'émergence, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'auteur, Benoît Brouillette, retrace l'essor rapide du XX<sup>e</sup> siècle. On peut y suivre l'établissement des usines s'associant à la création de villages et de villes, à des noms d'industriels auxquels se rattache la fierté d'avoir bâti la réputation du Québec comme étant le plus grand producteur mondial de papier. Son exposé rappelle l'atmosphère des romans *Robert Lozé*, d'Errol Bouchette, ou *Jules Faubert, le roi du papier*, d'Ubald Paquin. Mais au milieu des années 1940, l'industrie papetière ne fait plus figure de fleuron, comme c'était le cas dans les deux premières décennies du siècle. Depuis vingt ans, comme le souligne Brouillette, les crises se sont succédé aux côtés de moments de prospérité<sup>775</sup>. La rétrospection est un outil utile à l'administration publique, car il permet d'inscrire l'action dans une trajectoire. La connaissance du passé en permet l'analyse, et autorise la projection dans le futur. Mais cet exercice n'est pas uniquement un geste technique, il cherche aussi à créer du sens.

Avec la concentration des entreprises, l'industrie se dépersonnalise graduellement à travers les tableaux statistiques qui exposent le rendement des usines. Les noms familiers tels que Rolland, Price ou Dubuc, font place à des noms de compagnies : *Consolidated Paper Corporation* ou *North American Pulp & Paper Companies*<sup>776</sup>. Les chiffres

---

<sup>774</sup> La notion d'aménagement du territoire ne devient vraiment courante au Québec que dans les années 1960, dans les suites de l'expérience menée par le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) et comme en témoigne l'une des publications de la Corporation des ingénieurs forestiers de la Province de Québec Corporation des Ingénieurs forestiers de la province de QUÉBEC, *L'ingénieur forestier face à l'aménagement du territoire* Québec, La Corporation, 1966 (voir aussi, Julien PRUD'HOMME, « L'agronome, le forestier et l'urbaniste de la Révolution tranquille : L'expertise en commission parlementaire, 1971-19731 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 68, n<sup>o</sup> 3-4, 2015, p. 353-373, p. 358-361). Cependant, on voit se dessiner dès les années 1930 les questionnements qui annoncent l'émergence de ce champ.

<sup>775</sup> Benoît BROUILLETTE, « L'industrie des pâtes et du papier », dans *La Forêt*, Montréal, Fides, École des Hautes Études commerciales, 1944, p. 202.

<sup>776</sup> *Ibid.*, p. 196-197; 226-227.



impressionnants qui rendaient compte du rythme de croissance des premières usines font place, à compter du XX<sup>e</sup> siècle, aux données agglomérées. Car il faut dorénavant protéger les données de façon à respecter « la discrétion nécessaire à un régime de concurrence commerciale<sup>777</sup> ». Une nécessité qui emboîte le pas à l'évolution du système commercial, mais dont semble souffrir l'identification aux lieux et aux personnages, aux bâtisseurs d'une l'industrie nationale. Pour l'économiste, situer l'industrie dans une trame historique permet d'en comprendre les mécanismes, et de réfléchir sur son sens social. Le constat posé en 1944 par l'économiste sur la progression de l'économie forestière est celui d'une perte de repères et la nécessité d'en créer de nouveaux.

Le voyage vers le passé prend une autre forme pour l'ingénieur forestier, en mettant en perspective son action sur la forêt. Dans le chapitre portant sur la protection des forêts, Georges Maheux, professeur d'entomologie, effectue ce qui semble un nécessaire retour aux origines :

Quand Cartier découvrit le Canada, l'immense territoire qu'il donnait à la France portait intacts les caractères que la Nature burinait et modelait depuis des millénaires. Partout le sol était accaparé par la diversité et l'irrésistible vigueur de la végétation. [...] De toute évidence, la Nouvelle France [*sic*] s'identifiait au premier abord comme un pays avant tout forestier. Ici, les richesses des forêts vierges continuaient leur lente évolution en attendant que l'ingéniosité humaine les mît à profit<sup>778</sup>.

L'utilisation de la forêt par l'homme, dictée par la « [n]écessité immédiate de la subsistance et [les] exigences du commerce<sup>779</sup> », demande que l'on prenne les moyens nécessaires pour la protéger. Il faut la protéger de toutes les menaces qui peuvent peser sur elle, organiques ou inorganiques. Les humains appartiennent à la première catégorie, et y occupent une place particulière comme agent de destruction, par ses imprévoyances. L'homme, ce grand destructeur, doit maintenant « reconstruire péniblement ce qu'il

---

<sup>777</sup> *Ibid.*, p. 190.

<sup>778</sup> Georges MAHEUX, « La protection des forêts », dans Esdras MINVILLE (dir.), *La Forêt, Ibid.*, p. 279.

<sup>779</sup> *Ibid.*

démolir en imprévoyant<sup>780</sup> ». Car les ennemis de la forêt, s'ils peuvent être classifiés en fonction des catégories biophysiques auxquelles ils appartiennent peuvent aussi l'être selon leur niveau de nuisance. Et à ce titre, c'est l'homme qui arrive en tête de liste<sup>781</sup>.

Ces constatations ont une fonction argumentaire en faveur de la protection des forêts, à la recherche de solutions pratiques, de nature administrative et juridique. Sans l'adoption de mesures pour protéger la ressource, il y a menace de pénurie. Mais il s'agit aussi d'une occasion de réflexion, pour l'ingénieur forestier, sur cette lutte perpétuelle de l'homme avec la nature, sur les défis de la connaissance des milieux naturels, des lois de l'écologie et des révolutions de croissance, sur sa maîtrise encore imprécise et souvent malhabile des techniques.

Même si la finalité est d'assurer l'approvisionnement de l'industrie, il y a derrière les activités de protection une transformation majeure. Les arbres et les forêts doivent être protégés des différentes menaces qui pèsent sur eux, qu'il s'agisse des coupes irrationnelles, des champignons, du feu, des intempéries. L'homme a une responsabilité, celle de prendre soin des forêts. Et cette responsabilité s'ancre dans ce contact primitif dont il peut se souvenir, à travers les récits de la découverte du continent et les premiers voyages d'exploration. Ce souvenir de l'abondance des forêts à l'époque de la Nouvelle-France nourrit l'ambition, présente depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, d'une émancipation nationale fondée sur le privilège de détenir des ressources abondantes. Quarante ans plus tard, la science et l'administration ont évolué et rendent possible la réalisation de cette ambition.

Que l'État, profitant de ces circonstances exceptionnelles, lance toutes les compétences à l'assaut des problèmes qui ont jusqu'ici retardé notre progrès et maintenu dans la médiocrité un peuple possédant les plus grandes ressources naturelles du monde. Le gouvernement qui aura cette audace laissera un nom ineffaçable dans l'histoire, car il aura jeté en terre la semence fécondée d'où sortira l'arbre altier d'une durable prospérité<sup>782</sup>.

---

<sup>780</sup> *Ibid.*, p. 280.

<sup>781</sup> *Ibid.*, p. 283.

<sup>782</sup> *Ibid.*, p. 305.

L'ancrage historique devient dans ce cas un moyen pour les ingénieurs forestiers d'ancrer leur sensibilité dans un discours rationnel. C'est la continuité de l'âme romantique des ingénieurs, qui fait suite aux discours des explorateurs qui découvraient le territoire et s'en éblouissaient.

Pour Avila Bédard, le sentiment qui lie le forestier à la forêt est incontournable. En 1930, dans son ouvrage *L'Arbre et la Forêt*, il attribue comme premier rôle à la forêt d'être « une grande inspiratrice et une œuvre de beauté ». « La forêt exerce sur l'homme un attrait mystérieux, qu'il est difficile d'analyser, mais auquel bien peu ont pu et peuvent résister<sup>783</sup>. » Certes, le reste de son ouvrage est dédié à la conservation et à l'exploitation des forêts. Mais comme le poète, le prosateur, le musicien ou le peintre, le forestier trouve l'inspiration de son travail dans les beautés qu'offre à lui quotidiennement la forêt. La poésie des ingénieurs forestiers est bien sûr inspirée par une vision utilitariste de la forêt. Même sa beauté a une fonction, celle d'éblouir l'homme, de nourrir son âme, de satisfaire un besoin d'émotion. Cette poésie se fait l'écho de l'émerveillement que procure l'observation d'une nature dont les mécanismes ne sont pas encore étalés au grand jour par la science, et que les ingénieurs ont le privilège de découvrir.

Durant les deux années au cours desquelles Bédard occupe la fonction de chef du Service forestier, l'introduction des rapports annuels garde son empreinte. Dans *La Forêt*, il signe un chapitre intitulé « Le milieu forestier », dans lequel il livre, pour une ultime fois, sa vision de la forêt, celle qui semble avoir été une motivation profonde à son travail d'ingénieur forestier, qui unit poésie et science. En effet, c'est dans ce chapitre, le premier du livre, que Bédard expose avec le plus de soin cette relation qui est pour lui nécessaire afin de conduire une exploitation exemplaire de la forêt. Sa vision de la nature demeure profondément anthropocentrique et instrumentale, mais repose aussi sur une sensibilité avec laquelle elle n'entre pas en contradiction. Appuyant toujours sur l'importance de la sylviculture, dont la fonction est de « corriger la nature dans ses manifestations et à nuancer celles-ci selon les besoins que la civilisation a créés et qu'elle ne peut manquer d'accroître,

---

<sup>783</sup> Avila BEDARD, *L'Arbre et la Forêt*, Paris, Spes, 1930, p. 25.

au fil des années », il précise aussi que cette « œuvre » doit être inspirée par une sympathie profonde à l'égard de la forêt. Le travail du sylviculteur est une mission.

Si le sylviculteur a chez nous une chance d'accomplir son œuvre – cela toutefois ne pourra se réaliser que dans une atmosphère de réelle et agissante sympathie –, il ne pourra manquer de faire du milieu où il exerce sa profession, un milieu où notre population puisse trouver, en même temps qu'un certain contentement, que certains avantages d'ordre spirituel, de réels profits matériels qui assurent sa stabilité et préparent sa prospérité<sup>784</sup>.

Les défis qui se présentent tout au long du premier tiers du XXe siècle, et plus encore les changements qui s'engagent dans les années 1940, viennent ébranler les valeurs qui sous-tendaient le travail de l'ingénieur forestier. La mise en récit par Van Bruyssel et Angus Graham de leurs expériences respectives dans les forêts québécoises témoigne aussi de cette nécessité à donner un sens à l'exploitation des ressources.

### **Entrer en dialogue avec l'histoire et la nature sauvage**

L'exploration du territoire et les débats qui alimentent son exploitation trouvent un lieu d'expression dans des œuvres à caractère historique où les auteurs se métamorphosent, par l'intermédiaire de leurs personnages, en guides et commentateurs des transformations du territoire. Comme l'avait déjà fait Arthur Bouchard, quelques récits nous transportent à l'époque de la Nouvelle-France et nous font revivre les parcours mythiques des coureurs des bois. Dans les années 1930, les œuvres semblent avoir acquis une certaine maturité. Le récit ne sert plus seulement un désir d'aventure et d'éblouissement, il est avant tout une opportunité pour entreprendre le dialogue entre la nature sauvage des débuts de la colonie et l'ère industrielle qui s'impose, comme si la transposition dans le passé autorisait plus facilement à questionner le présent. L'ancrage historique de ces récits permet de créer un référent, une empreinte dans le temps. À travers leurs personnages, ils donnent une

---

<sup>784</sup> Avila BEDARD, « Le milieu forestier », *op. cit.*, p. 39.

épaisseur historique au territoire qu'ils parcourent. En le décrivant, ils l'animent et rendent hommage à ses transformations. Cette lutte contre les forces de la nature se fait le reflet des luttes que se livrent les hommes, dans ce milieu dépourvu d'humanité où ils sont laissés à eux-mêmes. Le recul historique, les grands espaces, la présence autochtone, deviennent autant de supports à l'altérité, de moyens d'installer la distance nécessaire pour autoriser une réflexion critique et mettre au jour les jeux de pouvoir qui accompagnent la conquête territoriale<sup>785</sup>. C'est aussi dans cette zone que prend place une certaine forme de mysticisme inspiré du contact avec la nature.

La forêt est un lieu de méditation et d'introspection, où sont légitimées les remises en question sur soi, mais aussi sur le pouvoir et la religion. Lorsque le père jésuite François de Crespieul entreprend en 1676 la remontée de la rivière Saguenay pour une sixième fois, son périple est celui du missionnaire, mais aussi celui d'une âme confrontée à la nature sauvage.

[...] La glorieuse sauvagerie partout était parée des richesses de la saison. Celles-ci ornaient des montagnes et toujours des montagnes, des caps tourmentés, fantastiques; des crêtes dénudées, des pics effarants sortant d'abîmes d'eau. De temps à autre, une pente dévalait lentement, garnie de boqueteaux de sapins et de mélèzes, de bouleaux aux troncs de cierges. Et cela adoucît la rudesse de ce décor d'une sauvagerie sans nom. Mais des lieues et des lieues, c'est la nature en forme, cyclopéenne, à la longue, fatigante, étouffante.

Le Jésuite François de Crespieul ne peut se lasser de contempler ce pays qu'il est si avide de posséder [...] Aucun trait de ce sauvage paysage qu'il n'eût observé et cherché à incorporer à son but essentiel. Il s'était pris à aimer cette nature d'un amour qui excluait tout autre excepté celui de Dieu. Et c'était pour Dieu, d'ailleurs, qu'il l'aimait ainsi<sup>786</sup>.

---

<sup>785</sup> Le rôle joué par la présence autochtone dans les récits prend plusieurs formes et nécessiterait une étude bien plus pointue en relation aux travaux déjà menés sur cette question, notamment par Denis Delâge et Réal Ouellet. Denis DELAGE, *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est : 1600-1664*, Boréal, 1991; Laurier TURGEON, Denis DELAGE et Réal OUELLET, *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe, XVIe-XXe siècle*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996; Denis DELAGE, « Essai sur les origines de la canadienité », dans Éric WADELL (dir.), *Le dialogue avec les cultures minoritaires*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999, p. 30-51.

<sup>786</sup> Damase POTVIN, *La robe noire. Récit des temps héroïques où fut fondée la Nouvelle-France*, op. cit.

L'archétype du coureur des bois, cet être empreint d'une liberté pleine de bon sens, est une fenêtre ouverte sur la nature humaine. À l'opposé des résultats décevants qu'apportent trop souvent la prise d'un lot de colonisation au début du XX<sup>e</sup> siècle, les voyages dans les *pays d'en-haut* à l'époque des pelleteries pouvaient encore prendre l'aspect d'« un rêve d'aventure », révélant « [l]a nouveauté, la grâce sauvage du pays<sup>787</sup> ». Mais cette découverte et cette conquête des grands espaces, pour *Les engagés du Grand-Portage*, ont un prix. Après cinq années passées à parcourir l'Ouest pour y faire la traite des fourrures et à subir les sournoiseries qui s'immiscent dans les affaires commerciales, le coureur des bois Louison Turenne a cette vision nostalgique de la vie au sein de la colonie, « à la lisière de la forêt [...] là où les hommes ont de l'amitié dans le cœur, savent comprendre autre chose que le cri d'une ambition inquiète et prononcer les mots qui ne trompent point<sup>788</sup> ». Et ici, bien au-delà de la glorification du terroir et d'un discours nous ramenant à l'idéologie de colonisation, s'impose une réflexion sur la nature humaine, que permet de mettre en perspective les solitudes de la forêt.

Les réflexions du père de Crespieul, le personnage de *La Robe noire*, lèvent de leur côté le voile sur les questionnements latents qui peuvent hanter même les plus convaincus. La nature vierge des débuts de la colonie crée une intimité qui incite à l'introspection. Ainsi, que peut répondre le jésuite au coureur des bois Nicholas Peltier, qui refuse bravement de se repentir d'être devenu « plus sauvage que Français ». Crespieul reste songeur, car « [o]n était, alors sur un terrain politique dangereux », et « [p]ourquoi eût-il fallu qu'au fond des solitudes nordiques, il y eût des échos de ces querelles engendrées à Québec par des décisions radicales que devaient nécessairement prendre les autorités religieuses et civiles pour maintenir l'ordre dans la colonie nouvelle?<sup>789</sup> ». Ces questions, bien souvent, restent sans réponse, et semblent se perdre dans l'immensité des paysages que décrivent les auteurs.

---

<sup>787</sup> Léo-Paul DESROSIERS, *Les engagés du Grand-Portage*, op. cit., p. 35.

<sup>788</sup> *Ibid.*, p. 203-204.

<sup>789</sup> Damase POTVIN, *La robe noire.*, op. cit., p. 169.

Initié discrètement par William Chapman avec quelques poèmes au début du siècle. La flamme romantique est maintenant alimentée par une quête spirituelle qui dépasse la contemplation que découvrait *Jules Faubert* ou appelait à l'écriture des *Chasseurs de noix*. *La Robe noire* ou *Les engagés du Grand Portage* multiplient les envolées lyriques sur les beautés de la nature, affirmant le lien spirituel qui unit l'homme à la forêt. Cette alliance entre l'histoire et l'émotion donne forme à un nationalisme ancré dans le territoire et imprégné de sa nature. Prenant sens grâce à dans l'épopée héroïque, ces récits intègrent une symbolique qui postule la nature comme lieu de manifestation de la volonté divine, confrontant l'homme à lui-même et à son humanité<sup>790</sup>. Car si elle peut se montrer comme une manifestation divine de la plus grande beauté, la nature est aussi cruelle. Non seulement elle blesse l'homme dans sa chair, mais elle confronte l'âme. L'introspection historique est probablement un des éléments qui distingue l'écriture des Canadiens français de celle des auteurs étrangers : à côté de l'émerveillement que la forêt procure et de la quête spirituelle individuelle, la forêt appelle à un questionnement sur l'expérience collective.

L'appel de la forêt ne représente pas qu'une possibilité de fuite, la recherche d'un ailleurs qui nie son appartenance. À l'image des traditions héritées du vieux continent, on la retrouve dans les œuvres littéraires dans sa fonction symbolique. La forêt, ou le « séjour en forêt », selon Verdier, « est en étroite relation avec ce qu'on pourrait appeler une prise de liberté, et les vertus forestières, loin d'être séparées de la vie paysanne, sont employées pour exprimer ce temps de la vie où ne sont pas encore subis ni la société, ni la famille, ni le labeur quotidien, le temps de la jeunesse, moment où l'on prend sa liberté<sup>791</sup> ». L'intégration de la forêt dans les œuvres littéraires fait figure de temps d'arrêt, où il est possible pour les auteurs de laisser libre cours à leurs questionnements et à leurs réflexions.

---

<sup>790</sup> Cette représentation de la forêt est caractéristique dans la tradition occidentale.

Robert HARRISON, *Forêts. Essai sur l'imaginaire forestier en Occident*, op. cit; Keith THOMAS, *Dans le jardin de la nature*, traduction française de *Man and the Natural World Changing Attitudes in England 1500-1800*, (1983), Paris, Gallimard, 1985.

<sup>791</sup> Yvonne VERDIER, « Mythologie de la forêt », op. cit.

### Déforestation et protection des forêts : l'éveil des consciences

Ainsi, la forêt parvient à prendre place dans le récit national, grâce à la fois à la démarche menée par les ingénieurs forestiers et les littéraires. Mais ces imaginaires se croisent-ils ou sont-ils confinés à demeurer en parallèle? Nous avons pu voir à différentes occasions que les images produites par la littérature, notamment celle du défricheur, pouvaient être mobilisées par les ingénieurs forestiers dans les débats sur la protection des forêts. On débat du bien-fondé ou de la désuétude d'agir comme un *Jean Rivard* ou comme un *père Chapdelaine*. Inversement, on observe la présence dans les œuvres littéraires de thèmes qui rappellent les préoccupations conservationnistes. Il n'est pas évident que l'intention des auteurs ait été de répondre à l'appel lancé par Piché. Mais que ce soit délibéré ou non, sa volonté de voir la société québécoise s'intéresser à la forêt, développer un attachement, un amour pour les arbres et les forêts, semble avoir trouvé un écho. Plusieurs exemples pourraient être avancés. Deux ont été choisis, qui reflètent chacun des enjeux liés à la protection des forêts : le déboisement et les incendies forestiers, qui semblent démontrer l'éveil d'une conscience collective à la protection des forêts.

Une des grandes réussites du Service forestier est la création et le fonctionnement de la pépinière de Berthierville. Comme nous l'avons exposé précédemment, elle prend place dans le contexte bien particulier de l'ensablement de certaines terres parmi les plus anciennes et les plus fertiles de la vallée du Saint-Laurent. Colonisées dès le XVI<sup>e</sup> siècle, ces terres s'étaient épuisées et érodées avec le temps. En 1932, Piché affirme fièrement que « [l]e reboisement exécuté sur les sables de Berthier jct., est un succès complet; ces terres mouvantes sont définitivement stabilisées et les jeunes arbres y croissent rapidement protégeant de leurs ramures ces terrains autrefois désolés et abandonnés<sup>792</sup> ». Piché fait ici la démonstration de l'importance de la protection des forêts afin d'assurer une régulation du milieu physique et contrer l'érosion des sols. Cet événement est important, car il révèle l'émergence d'une pensée écologique, d'un éveil à la compréhension de la complexité des milieux naturels et des interactions entre les éléments qui le composent. Il nous ramène aux

---

<sup>792</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1931-1932, p. 48.



fondements du mouvement de conservation des forêts, portés par des ambitions qui ne se restreignent pas à l’approvisionnement de l’industrie.

Cette conscience éveillée à la protection des forêts se fraye un chemin dans les œuvres littéraires. Le roman de Léo-Paul Desrosiers, *Nord-Sud*, met en scène de façon à la fois subtile et éloquente l’ensablement des terres de Berthier – région d’origine de l’auteur et de la pépinière gouvernementale :

Le premier Auray qui avait défriché cette terre, il y a une centaine d’années, alors que le Sieur de l’Estage, natif de Bayonne, seigneur de Berthier, construisait un moulin et entreprenait de grands travaux de déboisement, avait cru laisser à ses descendants une ferme d’une extraordinaire fertilité. Ce sol jaune, gras, couvert de pins gigantesques, produisait alors à merveille les pommes de terre et le seigle pour lequel les minoteries et les fabricants de colle donnaient des prix très élevés.

Pendant cinquante ans, il avait tenu ses promesses. Mais les seigneurs, les colons avaient rasé la forêt tout autour, la lisière des bois s’était éloignée, et avec elle la protection contre les vents, le soleil, la sécheresse.

Un jour, à propos de rien, un trou s’était creusé en pleine prairie. On ne l’avait pas remarqué. Les rafales en avaient extrait un sable fin qui s’était déversé autour, tuant toute végétation. De nouvelles plaies béantes, sans nombre, comme une lèpre, s’étaient multipliées dans les friches, les chaumes, suppurant toutes le même sable. Celui-ci saupoudrait les champs, s’accumulait bientôt en dunes, et l’humus s’émiettait et s’effritait, comme une poussière<sup>793</sup>.

C’est à cause de cet ensablement que Maxime Auray doit quitter sa terre pour tout recommencer sur une terre neuve, en plein cœur de la forêt. On voit ici toute la richesse de la connaissance historique de Desrosiers et la finesse de ses observations, de son attention au paysage et à sa compréhension. Car outre la saturation des terres de la vallée du Saint-Laurent, c’est aussi la transformation des caractéristiques physiques de ce milieu qui repousse non seulement les fils, mais des familles entières dans les cantons neufs.

Un autre exemple d’un éveil des consciences à la protection des forêts se lit à travers l’omniprésence des incendies forestiers dans les récits. Ce feu, qui reste l’allié des colons

---

<sup>793</sup> Léo-Paul DESROSIERS, *Nord-Sud*, *op. cit.*, p. 63-64.

dans l'œuvre de défrichage, mais aussi symbole de cette lutte contre la forêt qui semble ne jamais vouloir s'achever. L'incendie confronte l'homme aux limites de sa maîtrise des forêts. Nul besoin de clamer haut et fort la protection des forêts, il suffit de laisser libre cours aux récits de la violence du feu, comme le fait Adolphe Nantel :

Spectacle terrible, inoubliable. Dernières tranches d'un monde qui meurt. Des géants centenaires, après s'être moqués de la foudre; après avoir secoué les giboulées cinglantes de leurs chevelures; après avoir supporté des milliers de nids, tombent, anéantis par cette mort volatile. Les chênes, les ormes, se tordent. Les pins ouverts pétillent. Les sapins, les épinettes, coupent la furie des taches plus sombres. La gomme des feuillages augmente la passion qui vole.

Un craquement continu d'arbres tombés s'unit aux sifflements de la flamme en une douleur d'anéantissement. Des orignaux affolés, des ours, des loups, ont traversé vers nous. Ils sont à vingt pas, immobiles, muets. Des oiseaux volètent, aveugles, et s'accrochent désespérément aux branches. Tous les lièvres de l'île, des milliers, nous passent entre les jambes. [...] La nature a perdu ses instincts et ma belle forêt meurt, sous les étoiles...

Cet incendie du lac Clair dévora 200 milles carrés de forêt vierge. Les millions perdus pouvaient alimenter le progrès de trois villes comme Trois-Rivières pendant dix ans<sup>794</sup>.

Les méfaits du feu marquent durablement le paysage. Les descriptions des scènes de désolation qui suivent le passage d'un incendie, même des années après, même imaginé dans les temps primitifs où la nature était seule à diriger son destin, témoignent de la sensibilité des auteurs à ce fléau. Lors des longues marches en forêt, le passage de ces grands « brûlés » où le vent ne rencontre pas d'obstacles représente un danger. La tempête peut s'y lever, retenant l'homme prisonnier, l'exposant, comme François Paradis, aux éléments. Même les animaux désertent ces lieux, encore plus inhospitaliers que la forêt elle-même. La description de Damase Potvin, en peu de mots, décrit habilement l'état d'esprit dans lequel plongent ces espaces dévastés : « On eut dit un début de la fin du monde. [...] La conflagration forestière avait été immense. [...] Bien peut de créatures de la forêt avaient

---

<sup>794</sup> Adolphe NANTEL, *À la hache*, op. cit., p. 130; 133.

trouvé grâce devant le torrent dévastateur et, après l'embrasement, dans le désert ravagé, noirci et longtemps brûlant, aucune bête, parmi celles qui avaient été épargnées, n'avait osé s'aventurer<sup>795</sup> ».

Le feu prend probablement place dans les œuvres littéraires, d'une part en raison du simple fait de son omniprésence dans les milieux forestiers comme ceux de colonisation, qu'il soit déclenché par les abatis, la foudre ou l'insouciance d'un promeneur. Mais tranquillement, les consciences s'éveillent. Comme le souligne Julienne qui observe Hélier, « en écrasant sous son pied sa cigarette, avec l'application extrême que les coureurs des bois apportent à ce geste<sup>796</sup> ».

### **L'arbre : au cœur de la forêt**

Pour Piché, nous l'avons vu, le développement d'un sentiment collectif d'appartenance aux forêts passait, notamment, par l'arbre, symbole de la vie et de sa croissance. Bien sûr, cet amour de l'arbre et de la forêt est associé à la poursuite d'un projet sylvicole. Mais dans les années 1930, l'évolution des connaissances scientifiques commence à montrer les limites de la capacité du milieu physique à soutenir un modèle faisant cohabiter une industrie forestière vorace en matière ligneuse et un modèle de colonisation basé sur les défrichements. Si la sylviculture fait rêver d'une reforestation conduite par l'homme, les limites s'imposent et sont multiples. Les coûts sont élevés et l'atteinte de la maturité des superficies reboisées n'est jamais garantie, menacée par le feu ou les changements d'usage. Dans les régions du sud, plus densément peuplées, le reboisement est toujours limité par les questions de tenure foncière, restreignant le pouvoir d'intervention du MTF. En contrepartie, il apparaît peu réaliste de s'engager dans le reboisement d'immenses superficies en territoires éloignés, en raison des coûts de transport et des quantités de plants requises. Finalement, le reboisement pose rapidement la question

---

<sup>795</sup> Damase POTVIN, *La robe noire. Récit des temps héroïques où fut fondée la Nouvelle-France*, op. cit., p. 111-112.

<sup>796</sup> Marie LE FRANC, *Hélier, fils des bois*, op. cit., p. 91.

du problème des monocultures, puisqu'il s'agit de répondre aux besoins de l'industrie, alors que les connaissances scientifiques démontrent déjà l'importance de maintenir un équilibre basé sur la diversité des espèces.

Comme pour le reste des activités d'inventaire et d'aménagement forestier, le reboisement subit rapidement des contrecoups de la crise économique. La plantation d'arbres est donc parmi les opérations délaissées par les compagnies. Au cours des années 1920, la Fête de l'arbre avait connu une croissance soutenue de ses manifestations. En 1930, elle atteint un sommet de popularité, célébrée en 23 endroits différents<sup>797</sup>. Piché se réjouit que « ces manifestations [soient] de plus en plus populaires et qu'elles [soient] considérées, par tous ceux qui y prennent part, comme une véritable fête nationale<sup>798</sup> ». Cependant, faute de moyens, leur nombre chute à douze l'année suivante, révélant la perte de vitesse du mouvement. Dans les années qui suivent, même le gouvernement semble s'en désintéresser. La Fête de l'arbre disparaît des rapports annuels du Service forestier, et le reboisement devient à une activité scientifique et technique, dépourvue de ses ambitions patriotiques.

Mais tout au long des années 1930, Piché demeure convaincu de la pertinence du reboisement, plaidant notamment qu'il pourrait fournir du travail aux chômeurs, en plus d'assurer la reproduction de la ressource et l'approvisionnement des usines lorsque les activités reprendront. Une nouvelle opportunité se présente à compter de 1937 qui permet de renouveler le discours sur le culte de l'arbre. L'impulsion que connaît le tourisme génère une demande pour des arbres dédiés à l'embellissement des routes<sup>799</sup>. Avila Bédard se réjouit de cette nouvelle opportunité de faire la promotion de l'arbre. Dans *La Presse*, des voix s'élèvent pour rappeler, sur un ton nostalgique l'importance du culte de l'arbre et

---

<sup>797</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1929-1930, p. 40.

<sup>798</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1930-1931, p. 43.

<sup>799</sup> L'utilisation d'arbres pour l'embellissement des routes débute dès 1922 et connaît en fait ses années les plus fructueuses jusqu'au début des années 1930 (Maude-Emmanuelle LAMBERT, *À travers le pare-brise : la création des territoires touristiques à l'ère de l'automobile (Québec et Ontario, 1920-1967)*, op. cit. p. 181; 183-184). Cependant, ce qu'il faut remarquer ici, c'est l'introduction de cet argument dans les rapports du Service forestier.

qu'autrefois la Fête de l'arbre donnait lieu à des manifestations officielles une fois le printemps venu<sup>800</sup>.

En parallèle à ces discours directement orientés à faire la promotion de la cause du reboisement, l'arbre s'imisce dans l'imaginaire. Il ne résume plus à représenter un obstacle à abattre pour faire place à la civilisation. Il devient un point de repère, comme ces vieux chênes solitaires de Berthier, qui se dressent encore « tors et lourd, dernier vestiges des belles forêts qui couvraient autrefois ces terres<sup>801</sup> ». Aux côtés de la forêt qui peut se montrer hostile par sa densité, l'arbre en fait toute la beauté. Il s'élève vers le ciel et vers la lumière, il permet de se repérer, de trouver un abri.

Cet arbre trop souvent malmené est appelé à prendre sa « Revanche ». C'est le titre d'un texte de Sylvain, sous lequel on retrouve « La fête des arbres ». Rappelant l'arrivée des premiers colons normands qui ont dû faire face à une forêt où « [l]'arbre règne, souverain indiscuté [...] moisson sylvestre, qui, depuis des siècles, patiente et tenace, a tout envahi<sup>802</sup> ». Subissant les assauts des défricheurs, la forêt, « [p]our échapper enfin aux morsures incessantes des prés qui la rongent, fuyant la vallée hérissée de souches grises, lugubres stèles funéraires, [...] s'est réfugiée là-bas sur les montagnes arides qui dressent leurs pierres ainsi qu'une barricade ». Mais ce temps est révolu, et dorénavant « [p]etits-fils de ceux-là qui taillèrent à même les grands bois nos plaines et nos campagnes, ayant fait la trêve [*sic*] et regrettant les pins et les sapins touffus, nous replantons, sur la terre trop nue, les arbres qu'autrefois nos pères avaient coupés<sup>803</sup> ».

Cette prose révèle certes une conscience, mais reste confinée à l'intérieur du cercle des élites qui détiennent le privilège d'entretenir avec la forêt une relation nouvelle,

---

<sup>800</sup> « Plantons des arbres », *La Presse*, 4 avril 1938, p. 6; « La Fête de l'arbre », *La Presse*, 28 avril 1938, p. 6; « Le reboisement dans la province », *La Presse*, 4 août 1938, p. 15; « Pensons à demain », *La Presse*, 8 août 1938, p. 6; « Le reboisement », *La Presse*, 11 novembre 1938, p. 6 (cet article serait signé par Damase Potvin, sous son pseudonyme de Sainte-Foy).

<sup>801</sup> Léo-Paul DESROSIERS, *Nord-Sud*, *op. cit.*, p. 68.

<sup>802</sup> SYLVAIN, *En flânant dans les portages*, Trois-Rivières, Les Éditions du Bien Public, Pages trifluviennes, Série C – n° 4, 69, 1934 [1932], p. 9.

<sup>803</sup> *Ibid.*, p. 10.

dépourvue de toute lutte pour survivre. Conscient de l'écart existant entre l'appréciation de l'arbre et de la forêt, et de la portée limitée du discours sur la protection des forêts, Bédard réitère en 1939 les appels à une transformation en profondeur des mentalités. Il insiste sur la nécessité d'instruire le colon, principal intéressé par les forêts, à l'importance de conserver sur son lot des parcelles boisées.

Cet appel à la prévoyance n'aura pas trouvé d'écho partout. Beaucoup de colons du type du père Chapdelaine depuis longtemps ont surgi, qui se sont employés avec persévérance à faire devant eux le désert, à défricher pour défricher.

Les bois particuliers, même s'ils ont par leur étendue l'aspect du "paulum silvae" d'Horace<sup>804</sup>, doivent demeurer, ne fut-ce que pour le plaisir des yeux.

Le sentiment de la nature, malgré ce qu'un talentueux conférencier de chez nous a pu dire, n'a réussi à s'enraciner dans notre province que dans trop peu de régions. Serait-ce que les trop nombreuses leçons de destruction du paysage que le passé largement a dispensées ont tué ce sentiment?

Il faut faire en sorte que dans notre belle province les types du genre de Chapdelaine ne se multiplient pas au point de demeurer les seuls représentants de l'expansion agricole<sup>805</sup>.

Ainsi, à la fin des années 1930, c'est le défricheur qui reste aux yeux des ingénieurs forestiers l'ennemi de la forêt. Le colon, parfois devenu propriétaire et agriculteur, dilapide son petit patrimoine forestier, ruine les parcelles de forêt restantes entre les champs agricoles. Bédard en appelle à la présence d'ingénieurs forestiers dans tous les comtés afin de conseiller et d'encadrer le travail des colons sur leurs lots, et « d'instaurer [enfin] une véritable mentalité forestière<sup>806</sup> ».

---

<sup>804</sup> Paulum Silvae : forêts de bosquets et de pâturages (Pierre BRIND'AMOUR, « Paulum silvae super his foret (Horace, Satires, II, 6, 3) », *Revue des Études Anciennes*, vol. 74, n° 1-4, 1972, p. 86-93).

<sup>805</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1938-1939, p. 42.

<sup>806</sup> *Ibid.*, p. 67.

## **VIVRE DANS LA FORET**

Le travail forestier et la colonisation, même s'ils s'imprègnent des nouvelles sensibilités introduites par le tourisme, le Romantisme, l'éveil du sens de la nature, conservent respectivement une identité qui leur est propre dans les imaginaires. Ces imaginaires s'ancrent bien souvent dans des préoccupations très pragmatiques, qui créent des représentations originales, parfois en rupture avec l'esprit romantique qui s'installe, et parfois par une sorte de symbiose. Dans certains cas, les œuvres littéraires deviennent un lieu où exposer ces enjeux très concrets de la vie en forêt, alors que dans d'autres cas, elles sont un lieu de dialogue entre les différentes formes d'appropriation de l'expérience.

### **Travailler dans la forêt en temps de crise et de transition**

Le besoin de redonner à l'homme des bois une intégrité est une forme de réponse aux conditions de vie difficile dans les chantiers qui se dégradent par ailleurs dans le contexte de la crise économique. Mais également parce que le travail en forêt s'oriente vers une transition importante à la fin de la décennie, avec la mécanisation et le début de la spécialisation des opérations forestières. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, avec l'essor des pâtes et papiers, on anticipait le passage entre les modes d'exploitation préindustriels et industriels, saisissant la perte d'une certaine vie dans les forêts « à la façon d'autrefois ». Les années 1930 sont immergées dans ces changements inaugurés au début du siècle, et l'on se prépare à vivre la nouvelle transition qui s'annonce.

Les préoccupations pour la condition des travailleurs gagnent en importance du fait qu'avec la crise économique, ils deviennent le nouvel indicateur de l'état de santé de l'industrie forestière. Durant les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, c'était surtout le capital des compagnies et les investissements industriels qui servaient de référents pour évaluer la croissance du secteur des pâtes et papiers. Mais la perte de contrôle de l'État sur les opérations financières et la concentration des compagnies entraînent un changement de perspective. C'est dorénavant plutôt sur la base de l'évaluation de la quantité des chantiers

en opération, du nombre d'employés engagés par les compagnies et de leurs salaires qu'est établi le diagnostic<sup>807</sup>.

La question du « mesurage » - terme usuel pour parler des activités de mesure des bois abattus – occupe une place particulière dans ce débat, car il s'agit d'un élément central dans l'ensemble des mécanismes qui régulent l'exploitation forestière, et par le fait même la vie dans les chantiers. La standardisation des unités de mesure prend par ailleurs une place particulière dans le contexte des avancées de la statistique<sup>808</sup>. Dès 1910, Piché soulève les problèmes reliés à la variabilité des unités de mesure, et les problèmes que posent les méthodes de collecte des données. À défaut de posséder les outils nécessaires pour mesurer les quantités de bois debout dans les forêts, c'est le mesurage des bois coupés qui permet d'établir la valeur des droits de coupe payés par les compagnies. La précision des unités de mesure devient de plus en plus importante, et comme nous l'avons évoqué plus haut, l'économiste François-Albert Angers soulève le problème que peut poser l'utilisation de plusieurs unités dans le calcul des quantités de bois récoltées<sup>809</sup>.

Cette question soulève plusieurs problèmes techniques, dont nous avons traité plus haut, notamment dans le calcul des droits de coupe. Pour rendre compte de l'état d'esprit qui accompagne ces enjeux, nous nous en remettons à l'illustration qu'en fait Adolphe Nantel dans son roman *À la hache* I :

[L]orsqu'un billot mesure 12 pouces à la souche et que le sommet ne donne que 6 pouces, le toiseur [mesureur] concède la valeur marchande de 6 pouces seulement à l'entrepreneur. La balance, presque le tiers, dans nombre de billes trapues, avec le système de mesurage actuel, dans la province de Québec, est un cadeau du gouvernement local aux grandes compagnies.

Tout bois est mesuré par sa plus petite extrémité. Réforme à accomplir par le politicien qui préfère les colons aux millionnaires de la pulpe...<sup>810</sup>

<sup>807</sup> Benoît BROUILLETTE, « L'industrie des pâtes et du papier », *op. cit.*, p. 202-203.

<sup>808</sup> Alain DESROSIERES, *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>809</sup> François-Ablert Angers, « Documentation statistique », dans Esdras MINVILLE (dir.), *La Forêt*, *op. cit.*, p. 341.

<sup>810</sup> Adolphe NANTEL, *À la hache*, *op. cit.*, p. 223.



Au cours des années 1930 cependant, les enjeux reliés au mesurage se complexifient avec l'introduction du travail rémunéré à la pièce en remplacement du salaire mensuel ou journalier<sup>811</sup>. Comme nous l'avons mentionné, ces salaires ont suivi la courbe des profits de l'industrie, atteignant des sommets au tournant des années 1920, avant de décroître avec la crise de l'industrie du papier puis la crise économique. Après la Première Guerre mondiale suivant le développement de l'industrie manufacturière, les salaires forfaitaires ne rivalisent plus avec ceux offerts dans les usines, qui permettent par ailleurs aux ouvriers de travailler à proximité de leur foyer.

Pour bien comprendre les enjeux du mesurage, il faut aussi faire un détour par les changements qui s'opèrent dans les modèles d'organisation des chantiers de coupe. Durant sa carrière, Piché plaide pour la formule des camps en régie par la grande entreprise, parce qu'elle semble plus facile à surveiller par le gouvernement, et que les camps de compagnies garantissent une exploitation plus complète de la ressource et une meilleure application des normes d'aménagement, comme nous l'avons déjà exposé plus haut.

Or, après leur diminution dans les années 1920, les camps en régie reprennent de l'importance dans les années 1930. Cependant, ils sont aussi associés au phénomène de l'extension des périodes de travail, à la mobilité des travailleurs, et à la dégradation généralisée du climat dans les chantiers<sup>812</sup>, qui perdent leur caractère familial et coopératif.

Le passage du salaire forfaitaire au salaire à la pièce s'avère dans ces circonstances la solution privilégiée, parce qu'il permet de résoudre, du moins en apparence, plusieurs problèmes à la fois. Il permet aux compagnies de retenir à leur service les travailleurs les plus performants en leur offrant des salaires compétitifs, et d'augmenter leur productivité,

---

<sup>811</sup> Camille Legendre explique tous les mécanismes qui ont mené à cette transformation. Camille LEGENDRE, « Les débuts de la rémunération à la pièce dans l'industrie forestière », *Recherches Sociographiques*, vol. 20, n° 3, 1979, p. 305.

<sup>812</sup> Ce constat est établi par Piché en 1929, mais il est surtout mis évidence dans le cadre du rapport d'enquête à la suite des troubles dans les chantiers de l'Abitibi en 1933 (Camille LEGENDRE, « Les débuts de la rémunération à la pièce dans l'industrie forestière », *loc. cit.* p. 314).

même en temps d'austérité<sup>813</sup>. La transition se fait lentement et se retrouve au centre des négociations sur le salaire des bûcherons en 1937. Car en tentant d'instaurer un salaire minimum forfaitaire, si celui-ci pouvait être avantageux pour certains ouvriers, comme les moins expérimentés ou les plus âgés, il s'avérait moins élevé que les résultats obtenus à la pièce par les travailleurs les plus productifs.

C'est ici que le mesurage prend une nouvelle importance, puisqu'il faut être en mesure de calculer le plus précisément possible les quantités de bois coupés par chaque travailleur. Malgré les réticences, graduellement, le système s'impose et comme le mentionne Edgar Porter<sup>814</sup> dans *La Forêt*, en 1942 « [c]'est le mesurage qui sert de base à la rémunération des bûcherons et indirectement à la rémunération de tous les autres ouvriers forestiers<sup>815</sup> ». Le mesurage vient donc à occuper une place symbolique dans l'imaginaire du travail forestier, parce qu'il s'inscrit en droite ligne des transformations dans les modes de production. Il est la manifestation bien tangible des transformations globales qui s'opèrent dans les modes de calculs de la forêt. Et ce, bien au-delà des aspects administratifs. Le passage du mesureur de la compagnie, puis du vérificateur du MTF, jalonne la saison de coupe, marque le mode de vie dans les chantiers et les relations sociales.

Adolphe Nantel y consacre un chapitre complet dans *À la hache*, décrivant minutieusement toutes les opérations qui sont liées au mesurage et au marquage des billots. Angus Graham aussi y réfère à plusieurs reprises dans son roman *Napoléon Tremblay*. Le mesurage est ici exposé dans toutes ses ambiguïtés, que ce soit en lien à la hauteur des souches à laquelle est mesurée le bois coupé, ou aux différentes circonférences adoptées selon les essences – pendant un certain temps, on distinguait difficilement l'épinette noire de l'épinette blanche, mais chacune avait un diamètre de coupe limite différent –, ou sur le passage de la corde anglaise à la corde française. La confusion entre la corde française et la

---

<sup>813</sup> *Ibid.*, p. 321-323.

<sup>814</sup> Lorsqu'il écrit ce chapitre, Edgar Porter est chef forestier pour la compagnie Anglo Canadian Pulp and Paper Mills Ltd.

<sup>815</sup> Edgar PORTER, « L'exploitation forestière », dans Esdras MINVILLE (dir.), *La Forêt*, *op. cit.*, p. 159.

corde anglaise devient même l'objet d'une parodie dans le roman d'Angus Graham. Les bûcherons se mettent en grève pour protester contre la corde française, plus grosse, et revendiquant la corde anglaise<sup>816</sup>.

### **Le changement des unités de mesure**

Au début des années 1930, on effectue le passage à la coupe en billes de 4 pieds, plutôt qu'en billots – arbre complet ou coupé de longueur inégale. L'unité de mesure est désormais la corde de 128 pieds cubes, alors qu'auparavant, les compagnies accordaient des contrats aux entrepreneurs forestiers sur la base de cordes de bois de 144 ou 156 pieds cubes, sous prétexte d'obtenir des rendements plus exacts prenant en considération les pertes. Cependant, cette pratique désavantage les ouvriers forestiers, puisque le paiement du compte des droits de coupe était ensuite effectué au MTF sur la base de la corde à 128 pieds cubes. Ce qui oblige les bûcherons à couper plus de bois que les quantités requises réellement<sup>817</sup>. Les compagnies émettent également à leurs mesureurs des instructions sans les faire valider par le MTF. Comme les mesureurs sont à l'emploi des compagnies et que les travailleurs sont généralement peu scolarisés, c'est aux exploitants que le flou réglementaire profite généralement.

Graduellement, la transition organisationnelle des opérations forestières va être aussi influencée par la mécanisation et la spécialisation des métiers forestiers. Le système reposant sur de petites équipes d'hommes possédant chacun des outils rudimentaires, souvent les mêmes qu'ils utilisent sur leurs propres fermes, comme la hache et la scie, fait place à la scie mécanique. Il en va de même des moyens de transport, alors que le cheval cède la place au camion. Ces changements technologiques, qui suivent le passage des camps de « jobbeurs » aux camps de compagnie, vont surtout se consolider dans les années 1940 et dans la période d'après-guerre<sup>818</sup>. Ils marquent la rupture irrévocable entre le modèle agro-forestier et celui de l'ouvrier forestier. En 1945, le chef du Service forestier, Roland Deschamps, souligne cette transition

<sup>816</sup> Angus GRAHAM, *Napoléon Tremblay, op. cit.*, p. 172-173.

<sup>817</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1933-1934, p. 33-34.

<sup>818</sup> Camille LEGENDRE, « L'environnement et les limites de la bureaucratisation : la grande industrie forestière au Québec », *loc. cit.*, p. 225.

[...] nous assistons à une véritable évolution dans le mode d'exploitation forestière, resté stationnaire ou presque pendant une longue période d'années. La construction de chemins permanents à travers la forêt, le transport des hommes et des denrées par autobus et camions, le débusquage à la machine, l'emploi de tracteurs à la place de chevaux, et plus récemment encore l'introduction de cet engin puissant qu'est le bélier mécanique (Bull Dozer), sont autant de pratiques qui deviennent d'usage courant dans les opérations forestières. Il faut souhaiter que ces diverses améliorations n'aient aucune conséquence fâcheuse sur l'avenir de nos massifs forestiers<sup>819</sup>.

Comme nous l'avons vu avec la comparaison des modèles de colonies forestières présentées par Piché et Minville, l'angle d'approche privilégié par l'ingénieur forestier est axé sur l'effet que peuvent avoir les changements sur les milieux forestiers. Ils conçoivent l'organisation sociale, que ce soit celle du travail ou des collectivités, comme une résultante des modes d'exploitation et d'aménagement de la forêt. Les changements apportés, comme ceux observés dans le mesurage ou illustrés avec la mécanisation, affectent en concomitance la ressource les deux sphères, celles des ingénieurs, et celle des travailleurs. À la fin des années 1930, avec la perte d'influence des ingénieurs forestiers dans l'appareil étatique, on assiste à un basculement dans les façons de concevoir les pratiques en forêt.

### **Revoir les modes d'exploitation : pour la forêt ou pour les travailleurs ?**

Nous l'avons évoqué plus haut, la situation des ouvriers forestiers est considérée par Esdras Minville comme le problème social de la forêt. D'une certaine façon, Minville ne fait que reprendre l'analyse des problèmes déjà soulevés par Piché depuis son entrée en fonction. Avec la distinction notoire cependant qu'il réaligne leur approche à partir des principes de sa doctrine sociale. En effet, nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, dès le début des années 1920, Piché avait soulevé les problèmes liés à l'hygiène et à la sécurité dans les chantiers, ainsi qu'à la mobilité des travailleurs et à la déstructuration

---

<sup>819</sup> « Appendice No. 3. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1944-1945, p. 13.

familiale et sociale causée par les chantiers. Piché déplorait également la présence des femmes et des enfants dans les camps et l'organisation du travail qui nuisait à la colonisation. Aux vues de l'approche qu'il préconisait, il fallait repenser l'organisation sociale en fonction de la disponibilité de la ressource, de sa répartition dans l'espace, de ses possibilités de régénération. Il faut aussi rappeler que dans l'esprit de Piché, la séquence logique était de mettre la forêt publique au service de la mission de l'État. Cet idéal s'est cependant trouvé détourné et absorbé par et dans un ensemble de mécanismes économiques et politiques, dont nous avons déjà exposé les résultats.

Ainsi donc, Minville s'attaque au problème social qui résulte, en quelque sorte, des dérapages du projet conservateur, devenu celui de Piché. Selon Minville, sans renoncer aux bénéfices économiques, le système d'exploitation doit donc en premier lieu rechercher à combler des exigences sociales et humaines. En ce sens, sa pensée prend pour point de départ l'organisation sociale et imagine ensuite comment la ressource peut être mise à profit de la réalisation de cet idéal social. Ainsi, l'exploitation des ressources doit avoir pour finalité non pas de nourrir la grande entreprise, mais d'assurer à la population rurale une stabilité et de contribuer à créer des conditions de vie saine, autant matérielles que morales ou intellectuelles. C'est pourquoi il critique l'exploitation industrielle et capitaliste de la forêt, dont la conséquence est la formule des chantiers et la métamorphose du bûcheron en ouvrier forestier. Contrairement au bûcheron, l'ouvrier forestier a perdu toute initiative personnelle et responsabilité à l'égard de son travail. À cela s'ajoute que les conditions de travail ne suivent pas les transformations générales de la société, assujettissant le travailleur forestier à un mode de vie marginalisé : l'instabilité que procure un travail saisonnier et nomade ; des salaires aléatoires basés sur le rendement ; des frais de déplacement et de subsistance onéreux. La dispersion empêche les travailleurs de s'organiser et de lutter contre les conditions inhumaines de travail dans lesquelles ils se retrouvent : insalubrité des chantiers, longues heures de travail, maladies et blessures, éloignement de sa famille et du milieu de vie. Contrairement aux travailleurs d'usines de

l'industrie des pâtes et papiers dont les conditions de travail, salariales notamment, s'améliorent, celles des travailleurs en forêt stagnent, sinon régressent.

Au cours des années 1930, suivant les premières grèves survenues dans le secteur de l'exploitation forestière, les travailleurs forestiers s'organisent grâce à la section des bûcherons créée au sein de l'Union Catholique des Cultivateurs (UCC). Certaines améliorations sont alors apportées au niveau des salaires, des conditions d'hygiène, de la santé et de la sécurité des travailleurs. L'année 1937 est couronnée de succès dans le domaine de l'organisation syndicale, comme le démontre l'avancée des conditions de travail dans les usines de pâtes et papiers<sup>820</sup>. Depuis 1935, les bûcherons quant à eux se réunissent en congrès pour discuter de leur situation et de l'amélioration de leur sort<sup>821</sup>. Au congrès forestier organisé par le ministre des Terres et Forêts, Oscar Drouin, en février 1937, la question des bûcherons et des relations de travail avec les compagnies est à l'avant-plan<sup>822</sup>.

Cependant, Minville va critiquer cette avancée calquée sur le modèle général d'organisation des travailleurs de l'industrie :

Ces mesures procèdent de l'esprit dans lequel on a abordé et organisé l'industrie forestière dans notre province – c'est-à-dire comme une industrie ordinaire, n'ayant d'autre portée sociale que la création d'un problème ouvrier sujet aux solutions ordinaires des problèmes de cette nature. Or [...] à quiconque se donne la

---

<sup>820</sup> L'influence du syndicalisme international est un facteur important de l'avancée dans les conditions de travail des ouvriers des usines de pâtes et papiers (Jean-Pierre CHARLAND, *Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980. Technologies, travail et travailleurs*, op. cit., p. 336-338).

Nous nous concentrerons ici sur les opérations forestières et sur le travail en forêt. La question des travailleurs pourraient aussi s'étendre aux activités en usine. Cependant, ce secteur d'activité de la filière papetière touche davantage au domaine industriel.

<sup>821</sup> Dans *L'Action catholique* : « Le cinquième congrès des bûcherons à Baie Comeau », 23 août 1938, p. 3 ; « Le congrès des bûcherons », 24 août 1938, p. 18 ; dans *La Presse*, « Le congrès annuel des bûcherons à Baie-Comeau », 29 août 1938, p. 20.

<sup>822</sup> Dans *L'Action catholique* : « La question des bûcherons sera longuement discutée », 2 février 1937, p. 3 ; « Projet de convention collective de travail dans l'industrie forestière », 12 février 1937, p. 3 ; « Le congrès forestier de Québec se termine par une expression unanime de satisfaction », 18 février 1937, p. 17 ; dans *La Presse* : « Le congrès forestier prend fin aujourd'hui », 13 février 1937, p. 27 ; 56 ; « Un banquet termine le congrès forestier », 15 février 1937, p. 7.

peine de regarder et de réfléchir, l'industrie forestière n'est pas dans notre province une industrie comparable à cet égard aux autres industries<sup>823</sup>.

Comme pour les colonies forestières, la mise en parallèle des préoccupations du Service forestier avec celles de Minville à propos de la condition des travailleurs, permet d'exposer les différents points de vue qui prennent alors place et leurs contradictions. Les premières conçoivent la question à travers un souci d'optimisation des opérations forestières. C'est en fait la principale motivation de Piché tout au long de sa carrière, ce qui l'emmène, notamment, à défendre la formule des camps en régie. Or, c'est justement cette forme d'organisation qui, tout en gardant plus de souplesse comparativement à bien d'autres modèles organisationnels<sup>824</sup>, adopte les formes de la bureaucratisation et menace, selon Minville, l'autonomie et l'indépendance du travailleur, ce qui le fait passer du statut de bûcheron artisan à celui d'ouvrier forestier.

L'amélioration de la condition des travailleurs forestiers est un phénomène complexe intrinsèquement lié à l'ensemble de l'organisation des opérations forestières. Il reste difficile d'en exposer toutes les subtilités, car, dans un premier temps, le système des opérations forestières est dépendant à son tour des aléas d'un plus vaste système, celui de l'industrie forestière, et plus particulièrement au XX<sup>e</sup> siècle, du secteur papetier. Or, les propositions de Minville engagent une révision complète du régime forestier, ce qui n'est pas à l'ordre du jour du MTF ni du gouvernement.

Dans un second temps, le système des opérations forestières dépend aussi des aléas de l'environnement forestier, de ses incertitudes, des difficultés que représente sa maîtrise. Il se heurte à l'immensité du territoire et de ses forêts, à l'incapacité de réaliser le rêve d'établir une société reposant sur l'agriculture, dans un milieu qui ne s'y prête pas. La situation des bûcherons au début du siècle n'était pas facile, mais les transformations pour

---

<sup>823</sup> Esdras MINVILLE, « Le problème social de la forêt », *op. cit.*, p. 328.

<sup>824</sup> Camille LEGENDRE, « L'environnement et les limites de la bureaucratisation : la grande industrie forestière au Québec », *loc. cit.*, p. 225.

l'améliorer ne parviennent pas à satisfaire non plus les aspirations idéologiques ou techniques de ceux qui y réfléchissent et souhaitent se faire porteurs du changement.

Toutes ces explications sont importantes pour comprendre d'où émerge la nécessité de transformer l'image de l'homme des bois, qu'il soit voyageur, bûcheron ou colon – et bien souvent un peu tout cela à la fois –, parce que l'image folklorique de l'homme de chantier ne suffit plus.

### **Réinventer l'imaginaire du chantier**

Les difficultés qu'éprouvent le secteur forestier et les répercussions ressenties sur le travail en forêt ébranlent les représentations associées à la vie dans les chantiers. Comme Joseph-Charles Taché l'avait fait en racontant la vie des « hommes de cage » qui bûchaient dans les forêts de l'Outaouais et descendaient ensuite les eaux sur leurs radeaux, Adolphe Nantel expose dans la *À la hache* une vie de chantier qui annonce sa disparition prochaine. Nantel dresse le portrait, chapitre par chapitre suivant le cours des saisons, de l'organisation de cette communauté d'hommes unique, « qui, depuis toujours, préparent la civilisation future en abattant la forêt, et alimentent la prospérité actuelle, par l'industrie du bois à papier<sup>825</sup> ». En commençant par la drave, les différentes étapes qui jalonnent l'année sont passées en revues. La montée des hommes à la tête des rivières, la descente des billots, les corvées d'été – avec la préparation des huit cents paires de couvertures et des 225 barils de porc salé en prévision de la prochaine saison de coupe –, le comptage, le charroyage et le mesurage. Quelques moments incontournables de la vie dans les chantiers sont aussi rapportés, comme un dimanche au chantier, le bal à l'huile – fête nocturne – la veillée de Noël, ou une chasse à l'orignal, sans oublier les phénomènes naturels de la forêt, comme le passage d'un violent orage et l'inévitable incendie ravageur.

---

<sup>825</sup> Adolphe NANTEL, *À la hache*, *op. cit.*, p. 34.



Le chantier se transforme sous ce regard en un endroit où se confond, comme dans la propagande de colonisation, le labeur des hommes à la beauté d'une grande œuvre collective. La marche pour monter au chantier, d'une longueur de 35 milles – 56 kilomètres – se transforme en balade bucolique :

Par groupes, ou seuls, ils marchent avec joie, dans le chemin poudreux.  
De temps à autre, les voyageurs s'arrêtent afin d'admirer un paysage nouveau, ou encore pour cueillir des fleurs.  
Quel déploiement de rêve autour d'eux! Et combien plus beau que ces parcs artificiels des grandes villes!  
De partout surgissent des couleurs, des formes nouvelles, sur la route, au long du film éternel de la vie<sup>826</sup>.

Son récit, dans l'ensemble, est d'ailleurs un hymne à la gloire du territoire. Il est difficile d'accorder de la crédibilité à cette représentation de la marche des ouvriers forestiers, surtout lorsqu'on la compare, par exemple, à celle livrée dans *Menaud, maître draveur*, de Félix-Antoine Savard. Si le départ se fait dans la bonne humeur, au son des rires et des rengaines, rapidement, cette fois, la marche devient difficile :

Puis, le chemin se mit à grimper entre les talles de harts rouges, les trembles gris verts et les *vernes* [aulnes] dont les chatons annonçaient le printemps.  
La montée devint pénible.  
Dans les affouillements, il fallait tirer à plein colliers.  
Alors les voix se turent, toutes étranglées par les sangles de poitrine et de front. [...] Maintenant c'était la boue, les ruisseaux que les *embarras* écluent, les baissières vaseuses et longues comme des lacs  
Il fallait fouiller là-dedans, guéer par enjambades, calculer l'*escousse*, l'aplomb du pied sur les *corps-morts* limoneux, le *ballant* des fardeaux...  
Ainsi s'avancait cette procession de pénitents silencieux dans le même décor toujours de forêt grise, chaude à mourir dans les tranchées de sable jaune, glacée dans les massifs d'épinettes où gisaient encore des effondrilles de neige sale<sup>827</sup>.

Le passé de prêtre colonisateur de Savard donne de la crédibilité à son récit<sup>828</sup>. C'est une tout autre réalité dans laquelle il nous entraîne, celle des chantiers où l'on trouve la

<sup>826</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>827</sup> Félix-Antoine SAVARD, *Menaud, maître draveur*. Édition critique par Yvan G. Lepage, op. cit., p. 509; 511.

mort, qui appellent les hommes loin de leurs familles et de leurs terres. Ces chantiers dominés par des étrangers, qui s'accaparent les forêts et soumettent les Canadiens français. L'histoire de Menaud est celle d'une dignité héritée du territoire, qu'il faut continuer à défendre face à la modernité.

Mais au-delà de la confrontation vers laquelle on peut diriger l'interprétation des récits et malgré les discordances, ceux-ci convergent pour faire la démonstration d'un mouvement généralisé de réhabilitation de l'homme des bois. Les stratégies sont variées pour sortir de la marginalité ce personnage qui semble encore appartenir à un autre temps et le faire entrer dans la modernité. Les métaphores, les analogies, les apartés lyriques, sont autant de moyens d'y parvenir. Certains auteurs vont privilégier le réalisme pour délivrer les hommes des bois du carcan des représentations folkloriques, en les dotant d'émotions et d'une psychologie, et en les plaçant dans des situations où ils se trouvent confrontés à des questions morales et sociales complexes.

Avec son Peter McLeod, Damase Potvin nous replonge au temps des lumberjacks, dans le fantasme des camps animés par de rudes gaillards batailleurs, assoiffés de whisky et autres mauvais alcools, rivalisant d'agilité sur les billots flottants de la drave, mesurant leur force à coups de poing. « Et tous ces hommes travaillent, rouspètent, gueulent et se saoulent, comme seuls pouvaient travailler, rouspéter, gueuler et se saouler les vrais hommes des bois, ceux des temps révolus<sup>829</sup> ». La force presque surhumaine de ces hommes leur vient de cette forêt grandiose d'une sauvagerie incommensurable, qui les pousse à l'extrême de leur humanité. Mais Peter McLeod est aussi un être tourmenté, blessé par le sort des Montagnais réduits à la famine par les Blancs qui accaparent leurs territoires de chasse. Comme le missionnaire ou le coureur des bois, l'homme de chantier ne peut échapper à l'effet de la forêt, à l'influence de la nature sur l'âme humaine :

---

<sup>828</sup> Sur le témoignage des prêtres colonisateurs concernant les difficultés de communication, on peut consulter la section « Les contraintes du milieu », Frédéric LEMIEUX, *Les missionnaires-colonisateurs en Abitibi (1929-1939)*, Université de Sherbrooke, mémoire de maîtrise en histoire, 2000, p. 114-119.

<sup>829</sup> Damase POTVIN, *Peter McLeod, op. cit.*, p. 171.

Peter McLeod, rude, sauvage, tout en fer, cœur et volonté, est-il sensible à la beauté de la terre? Sa poésie lui est-elle inconnue? Malgré lui, va-t-elle percer cette rude écorce pour trouver le chemin de son âme?... A-t-il jamais eu un cœur?...

Accroupis, nouveaux sphinxs [*sic*] de bronze, les sauvages le regardaient de leur [*sic*] gros yeux sombres... Une étoile enjamba le gouffre du ciel. Elle sabra l'air d'un coup de pinceau lumineux, décrivit un arc immense et s'abima derrière la forêt. Peter McLeod tressaillit. En ce moment il sentit dans ses veines le sang de ceux qui pendant des siècles ont contemplé comme lui, ce soir, ces splendeurs du monde et qui a [*sic*] chaque phénomène ont attaché une signification... La tradition est en lui. Sa croyance, oubliée, était naguère naïve, mais absolue. Elle lui revint, un instant, du fond de ses jeunes années... Mais ce n'est pas lui qui s'embarrassera de théories compliquées demandant à son esprit le pourquoi des choses. Il leva les yeux. Le firmament ressemblait à une voûte radieuse, d'où une pluie d'or descendait, pétales effeuillés, par des mains divines; la neige en était jonchée<sup>830</sup>.

Même pour Marie-Victorin, en introduction de sa *Flore laurentienne*, il est primordial de reconnaître l'apport de tous ces hommes des bois aux connaissances acquises sur la forêt. De dire comment tous ces hommes ont été, par obligation, « sans le savoir et sans le vouloir, des pionniers de la science » :

[n]otre pionnier est donc d'abord un bûcheron pour qui un arbre est avant tout une pièce de bois. Les caractères de la classification qu'il va choisir seront donc tirés de la couleur du bois, de sa durée, de sa dureté, de la couleur et de l'apparence extérieure de l'écorce. [...] Les botanistes professionnels ne firent souvent que latiniser les noms vernaculaires déjà en usage depuis un siècle [...]

[...] la Systématique forestière paraclassique, créée par les bûcherons canadiens-français, basée tout entière sur les caractères du bois et de l'écorce, témoigne d'une étonnante acuité d'observation<sup>831</sup>.

Tous ces écrivains ont en commun de prendre au sérieux leur rôle d'intellectuels et la nécessité de pousser dans l'imaginaire collectif des référents qui, s'ils ne collent pas

---

<sup>830</sup> *Ibid.*, p. 119-120.

<sup>831</sup> MARIE-VICTORIN, *Flore laurentienne*, *op. cit.*, p. 6.

toujours fidèlement à la réalité, permettent de mieux affronter celle-ci. Si la forêt et les personnages qui l'habitent parviennent à se tailler une place dans l'espace public, c'est en raison de l'hétérogénéité et la diversité des voix qui s'en emparent.

Comme l'a déjà souligné l'historien Cole Harris, « [l]e rapport entre les hommes des chantiers et la nature n'a rien de romantique. Ils travaillent car il faut gagner sa vie et la nature tue assez souvent<sup>832</sup> ». La vie y est difficile. Néanmoins, le rapport à la nature de ces hommes qui ont défriché le territoire, que ce soit pour « faire de la terre » ou alimenter l'industrie forestière, n'était pas futile ni dépourvu de sensibilité. Leur expérience a tracé la voie à ceux qui, une fois le temps venu, ont donné forme à des récits chargés de sens.

### **La vie difficile des colons en temps de crise**

Nous avons suivi jusqu'à maintenant l'évolution des sensibilités aux milieux forestiers en contexte de colonisation. Dans les années 1920, au contact de la science et de la villégiature, on voit apparaître des images qui marient la colonisation à l'exaltation de la découverte de la nature, ou qui allient le labeur du travail en forêt aux joies de la vie au grand air. Cette propagande pour le moins équivoque cède sa place dans les journaux, quinze ans plus tard, aux petits encarts discrets annonçant l'embauche de travailleurs dans les chantiers ou le départ des groupes de colons qui bénéficient du plan Rogers-Auger pour la colonisation.

On passe alors de la colonisation assistée à la colonisation dirigée. Il y a tout d'abord le plan Gordon en 1932, un programme fédéral-provincial qui vise les chômeurs urbains en leur offrant des primes à l'établissement. Puis c'est le plan de colonisation Vautrin qui est annoncé en 1934, dont nous parlé plus avec la *Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre*. Doté d'une enveloppe de dix millions de dollars, le programme disperse sur le territoire 5 000 colons et leurs familles dans 27 nouvelles paroisses, surtout en Abitibi, mais aussi au Témiscamingue, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Le plan

---

<sup>832</sup> Cole HARRIS, « Le Canada et la nature: quelques réflexions à l'échelle d'un pays », *loc. cit.*, p. 263.

fédéral-provincial Rogers-Auger vient compléter le cycle en 1937<sup>833</sup>. Une fois les budgets alloués, l'agent des terres ou le prêtre-colonisateur sont bien souvent laissés à eux-mêmes au sein de la colonie<sup>834</sup>.

L'atmosphère qui entoure la colonisation a donc bien changé depuis les années 1920. D'une part, en temps de prospérité économique, le recrutement de nouveaux colons était alors difficile et motivait des campagnes de propagande afin de présenter la colonisation comme une expérience attrayante. D'autre part, comme nous l'avons amplement souligné, l'alliance de la colonisation à l'essor industriel des pâtes et papiers stimulait l'imagination. Mais ces perspectives d'une colonisation effervescente et dynamique qui faisait rêver dans les années 1920 sont dorénavant chose du passé. Comme le travail en forêt, la colonisation se trouve à la croisée des chemins. Ces constats, auxquels la société ne semble pas prête à se résigner, tombent dans l'angle mort des écrivains. En marge des rouages politiques, ils s'accordent la liberté de témoigner des réalités qu'ils observent.

Déjà, en 1930, Marie Le Franc remarque au passage, dans *Héliel, fils des bois*, les villages de colonisation abandonnés sur les plateaux laurentiens dès les années 1920, qui évoquent la vie difficile des hommes et des femmes appelés à transformer en quotidien le rêve imaginé par les élites. Un rêve dont l'échec se lit dans le paysage :

[...] de distance en distance, de tristes maisons de bois, toutes désertées, [qui] marquaient de bornes régulières la défaite de l'homme dans ses entreprises contre la forêt. [...] Ces colons se ressemblaient tous, montrant plus de goût pour la vie des bois que pour la culture. [...] Ils venaient généralement prendre possession de leurs arpents à la fonte des neiges, bâtissaient une maison, nettoyaient le sol, brûlaient les abatis [...] jusqu'à l'abandon<sup>835</sup>.

---

<sup>833</sup> Sur les plans de colonisation, on peut notamment consulter les travaux de Frédéric LEMIEUX, *Les missionnaires-colonisateurs en Abitibi (1929-1939)*, *op. cit.*; Roger BARETTE, *Le plan de colonisation Vautrin*, *op. cit.*

<sup>834</sup> Différents travaux sont à même de témoigner de cette situation dont Frédéric LEMIEUX, *Les missionnaires-colonisateurs en Abitibi (1929-1939)*, *op. cit.*

<sup>835</sup> Marie LE FRANC, *Héliel fils des bois*, *op. cit.*, p. 198-199.

Ces mots de *Le Franc* rappellent eux-mêmes les craintes des élites politiques au tournant du siècle, et leur volonté de transformer les mauvaises publicités que leur faisaient, déjà les fermes abandonnées pour recruter de nouveaux colons.

Certes, il y a ce goût du bois qui risque de détourner le colon de son lot, mais la colonisation est aussi composée d'un ensemble de difficultés propres à repousser même les plus endurcis. Plusieurs ont sûrement délaissé la terre en raison des obstacles qui s'accumulaient pour vivre décentement, davantage que pour aller courir les bois. Mais la colonisation est aussi alimentée du rêve de l'expansion territoriale, d'une poésie qui trouve sa source dans l'héroïsme de ses protagonistes. Car la colonisation est un geste hardi. Il comporte d'une part d'oser se hasarder hors des limites de la civilisation et de s'attaquer à la forêt, mais aussi d'autre part de lui résister. La crise va transformer radicalement le rapport à la colonisation, en lui retirant son ornementation et ses enjolivures.

Mais en filigrane de la crise, ce qui fait perdre à la colonisation son charme, c'est la dissolution de son association à cet autre rêve, celui de l'exploitation forestière. À la fois en conflit, ces deux activités étaient parvenues, durant quelques décennies, à cohabiter, de force peut-être, pour créer l'ébauche d'un projet collectif synergique tourné vers l'immensité du territoire. Ce moment a suffi pour que la forêt se diffuse dans les imaginaires, ouvrant la voie au mélange des genres.

Dans les débuts de la crise, le mouvement s'improvise, et plusieurs colons s'installent en « squatteurs », comme on les nomme alors, sans attendre d'obtenir un billet de location. Piché se désole de voir ceux-ci se diriger vers des lots vacants de mauvaise qualité ou envahir les réserves cantonales. Il implore le ministre de mettre de l'ordre dans le mouvement, afin de diriger les colons vers de meilleures terres<sup>836</sup>. Le Service des Arpentages ne suffit pas à la tâche pour répondre à la hausse des demandes pour la subdivision des terres. Bien que l'on tente de précéder les colons, dans la majorité des cas, la prise de possession d'un lot se fait de façon un peu aléatoire, au meilleur des

---

<sup>836</sup> « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1931-1932, p. 38-39; 45; « Appendice No. 8. Rapport annuel du Chef du Service forestier », *RAMTF*, 1932-1933, p. 39.

connaissances du futur colon lui-même et de l'agent des terres ou du prêtre qui l'accompagne. En effet, malgré tous les efforts, le ministre Vautrin est forcé de résumer ainsi la prise de possession des lots de colonisation : « La classification est faite, mais des inspecteurs partent avec les colons; ils examinent de nouveau les lots; si un lot ne convient pas à un colon, l'inspecteur lui en attribue un autre<sup>837</sup> ».

Marie Le Franc présente la situation en termes plus imagés, en racontant l'arrivée des hommes à la rivière Solitaire :

Les colons se dispersèrent dans la brousse, “marchèrent le bois” de longues journées, munis d'une poche de fleur, d'un peu de lard salé, étudiant le terrain, tâchant de deviner, sous ses plaies et ses bosses, à travers le fouillis des branches mortes et l'eau des marécages, ce qu'il avait dans le ventre. Une fois les lots choisis et arpentés, les hommes se mirent par équipes, sous la conduite des plus expérimentés, à la construction des maisonnettes<sup>838</sup>.

Encore une fois, on pourrait se saisir des œuvres littéraires pour débattre de ce que fut réellement la prise de possession d'un lot dans les années 1930. Félix-Antoine Savard, de son côté, conserve en mémoire une image positive de l'arrivée des colons : « [t]ous les nouveaux venus [qui] ne se plaçaient pas au hasard, mais, après étude de la qualité des sols dans de belles cartes historiées que nous préparait l'excellent ingénieur Zéphyrin Rousseau<sup>839</sup> ». À défaut d'être la réalité, on peut penser que son souvenir reflète les efforts menés, ou du moins la volonté d'encadrer l'arrivée des colons, prenant racine dans l'idéalisation d'une vie forestière nourrie du désir de la terre. « La colonie changeait comme dans un printemps continu. Il n'était point de jour qu'en un lieu ou un autre elle ne passât du désert aux prémices de l'ordre et de la fertilité<sup>840</sup> ».

Il ne faut pas s'y méprendre, puisque Savard lui-même reconnaît l'équivoque qui peut entourer ses propos sur la colonisation et les hommes

<sup>837</sup> *Journal des débats*, 5 mars 1935, p. 432.

<sup>838</sup> Marie LE FRANC, *La rivière solitaire*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>839</sup> Félix-Antoine SAVARD, *L'Abatis*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>840</sup> *Ibid.*

On me reprochera, peut-être, d'avoir vu les hommes tels que je souhaitais qu'ils fussent. Un passé prestigieux se transposait-il dans une œuvre qui ressemblait tant aux œuvres du passé? [...] Quels qu'aient été mes désirs et illusions, il est sûr que, si j'eus à déplorer bien des faiblesses et, parfois même, les passions les plus détestables, par contre, j'ai rencontré de vrais défricheurs et je les ai profondément aimés. Ne me révélaient-ils pas ce que notre peuple avait accompli et ce qu'il pourrait accomplir encore? [...] Une sorte d'invincible génie créateur les emportait. Prendre une terre en bois debout, la faire de leurs mains, progresser par belles et droites avances, telle était leur étrange passion. À quoi je ne dis point qu'il ne se mêlât un goût secret pour la forêt prochaine, un besoin de vivre au seuil de la liberté. Le colon Joseph Ménard était de cette élite. [...] Il se jugeait heureux de se tailler soi-même son domaine, de n'en être ni l'acheteur ni l'héritier mais le conquérant. [...] <sup>841</sup>

Ainsi, comme c'est le cas pour la vie dans les chantiers, l'expérience de la colonisation confond les vérités, entre le désir de la terre et celui de la forêt. Probablement que selon les régions et les moments, les expériences ont pu s'avérer multiples et diversifiées. L'objectif n'est pas de trancher sur cette question, qui mériterait une attention toute particulière, mais simplement de constater que la volonté de coloniser le territoire pour faire de l'agriculture se révèle à travers les œuvres littéraires dans toutes ses contradictions. Les œuvres littéraires, encore une fois par la rencontre des points de vue, nous offrent la possibilité de découvrir cette part de la vie en forêt associée à la colonisation et la pluralité des représentations auxquelles elles ont donné forme.

La crise économique, qui précipite au fond des bois des familles, des commis, des prêtres ou des infirmières qui ne sont pas constitués pour en affronter les rigueurs, devient une opportunité pour observer la nature et les hommes. Marie Le Franc y décrit les misères, les privations, les primes de départ qui s'épuisent trop rapidement sans même combler les besoins de base, les promesses non remplies des politiciens de Québec et de Montréal. Comparativement à ses autres œuvres, où la forêt est un lieu de ressourcement, d'éveil des sens et de spiritualité, *La Rivière Solitaire* insiste sur la cruauté d'une « sélection

---

<sup>841</sup> *Ibid.*, p. 20-21.



naturelle » qui se fait rapidement parmi les appelés à s'installer dans ces nouvelles contrées. La conquête du territoire n'est pas accessible à tous. Anne Bruchési, la « petite garde » – infirmière – de passage, bien qu'elle accède à un bref moment d'« épanouissement intérieur » n'en demeure pas moins « un bibelot hors de son cadre dans le Témiscamingue<sup>842</sup> ».

Cette réalité, Vincent Douaire, l'indomptable personnage du roman de Léo-Paul Desrosiers, *Nord-Sud*, refuse de s'y plier. Il préfère abandonner la douce Josephte à son exil dans les *Hauts* et quitter de son côté pour les mines d'or de la Californie. Le propos de Desrosiers fait si bien écho à la réalité du début des années 1930 qu'on en oublie parfois qu'il situe en fait son intrigue au XIX<sup>e</sup> siècle. On retrouve dans le roman de Desrosiers les mêmes enjeux que ceux auxquels sont confrontés les colons : la recherche d'un lot, les défrichements et les paysages jonchés de souches, les difficultés de communication, la pénurie de bois pour les colons, l'absence de marchés pour le bois ou les produits de la ferme, l'appel d'un ailleurs, que ce soit pour la forêt ou les mines. D'ailleurs, au même moment où Vincent Douaire quitte sa paroisse natale pour chercher fortune en Californie, on découvre en Abitibi de nouveaux gisements miniers qui donnent un nouveau souffle aux prospectives de prospérité. La réalité vécue dans les années 1930 replonge la société québécoise dans le passé, alors qu'elle se voudrait tournée tout entière vers la modernité. La colonisation, peu importe l'époque, comporte un ensemble de caractéristiques qui lui sont propres et en fait un phénomène unique. Desrosiers nous montre que la colonisation du territoire québécois comporte quelque chose d'intemporel.

Un exemple qui permet d'illustrer cette distinction tient dans les représentations du chemin à parcourir pour se rendre en forêt. Si la marche pour monter au chantier parvient à se faire joyeuse à travers les routes construites par les compagnies, pour le colon, c'est bien souvent, comme le dit Marie Le Franc, la brousse. Chez Desrosiers, après avoir failli perdre les bœufs dans le marais qui sépare Berthier du canton de Brandon, Vincent, pourtant un véritable homme des bois, ressent l'étouffement de la montée au bois pour la colonisation :

---

<sup>842</sup> Marie LE FRANC, *La rivière solitaire*, op. cit., p. 193.

[il] regardait cette immense clairière qui traversait la forêt, couverte d'une végétation verte, ou plutôt mousse, coupée de grandes mares d'eau brune semblable à du purin.

Le brouillard montait lentement, découvrant les premières assises des Laurentides vieilles comme le monde. Des collines boisées s'enflaient en dômes, venaient rétrécir jusqu'à dix pieds le chemin étroit, le resserraient contre des précipices<sup>843</sup>.

Puis c'est la forêt, dans laquelle on s'enfonce, parsemée de quelques maisons frustes et grossières en bois équarris, et d'abatis encore fumants. Car pénétrer dans la forêt pour s'y établir misérablement n'a rien à voir avec le fait de partir à l'aventure, de parcourir les bois librement.

Comme Alfred Desrosiers avait reconnu à Marie Le Franc le don de chanter le vent du nord, Desrosiers reconnaît dans l'œuvre de l'auteure bretonne une vérité, et le sentiment d'impuissance qui l'accompagne, mais que seul l'étranger semble capter, ou s'autoriser à affirmer :

Son thème était en bonne partie semblable à celui de *Maria Chapdelaine* et de divers romans de chez nous : l'homme en face d'une nature qui le repousse de tout l'assortiment de ses duretés secrètes. Il veut l'humaniser. Toutefois, c'est elle qui découvrira les forces ou les faiblesses qui sont en lui, c'est elle qui mettra à l'épreuve son intelligence, sa ténacité, son ingéniosité, son endurance, son courage. Si ces vertus ne sont pas en lui du meilleur aloi, ce sera l'inglorieux [*sic*] insuccès. Dans ce corps à corps brutal et bref, le climat moral de l'époque joue toujours un rôle. Pour les peuples, il est des périodes de bonne hygiène ou [*sic*] donnent un meilleur rendement; d'autres sont débilitantes et mères des confusions. Ces impondérables, Marie Le Franc en a distingué la sourde action<sup>844</sup>.

En effet, le regard que porte Marie Le Franc est celui de l'observatrice, celle qui ne porte pas en elle cet « attachement ancestral à la terre », qui lui permet de suivre pas à pas, avec un certain détachement, l'isolement que créent le bois et la neige. Cet attachement qui,

---

<sup>843</sup> Léo-Paul DESROSIERS, *Nord-Sud*, *op. cit.*, p. 129.

<sup>844</sup> Léo-Paul DESROSIERS, « Introduction », dans Marie LE FRANC, *La rivière solitaire*, *op. cit.*, p. 8-9.

paradoxalement, laisse les défricheurs se prendre d'amitié pour « un pays dont ils ne remarquaient ni la tristesse, ni la pauvreté, puisqu'il ne leur venait pas à l'idée qu'il pût être autrement. Ils faisaient de la terre neuve, et la terre faisait de l'homme neuf. Elle le relevait, tout en le forçant à se courber, et l'homme et la terre s'étudiaient mutuellement<sup>845</sup> ».

Georges Bugnet expose aussi cette altérité qui rend possible le dialogue entre les formes de l'expérience. Louise qui ne peut se défaire de la peur que lui inspire cet environnement, et surtout elle « ne comprenait guère la simplicité de ces âmes qui trouvaient tout naturel de mener si rudes existences. Leurs humbles ambitions lui paraissaient misérables<sup>846</sup> ».

Comme les chantiers, la colonisation s'engage dans une période de transition, qui invite les auteurs à questionner cette expérience unique. Car avec l'abandon du projet agroforestier du côté de l'exploitation, celui de la colonisation perd ses assises. Dans une chronique publiée dans le quotidien *La Presse*, Sainte-Foy<sup>847</sup> illustre avec ironie le désengagement qui s'installe face à la colonisation. Pour cela, il repart de la « légende du dernier paysan de l'Oberland Bernois » (Suisse). Dans cette petite histoire, les paysans bernois délaissent l'agriculture pour mettre en valeur leurs terres au profit du tourisme. Un seul, ne possédant pas sur son terrain ni les glaciers ni les cascades qui permettent d'attirer les visiteurs, avait continué à labourer son champ. Un jour, des touristes anglais passant par là s'enchantent de voir un authentique paysan. Celui-ci s'empresse ensuite de transformer son établissement agricole en lieu de tourisme, n'ayant plus besoin de cultiver la terre que pour l'apparat, vivant désormais bien mieux des revenus que lui rapportent les touristes qui se déplacent pour venir l'observer, lui, le dernier d'une race de paysans disparus. Sainte-Foy y va d'une analogie avec le Québec :

Ayant visité, au cours de l'été, une petite agglomération de colons, j'ai été assez surpris de ne plus voir d'habitations de colons comme on en voyait naguère, disons

---

<sup>845</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>846</sup> Georges BUGNET, *La forêt*, Montréal, les Éditions du Totem, 1935, p. 118.

<sup>847</sup> On ne peut l'affirmer hors de tout doute, mais il pourrait s'agir de Damase Potvin sous le pseudonyme de Sainte-Foy.

voilà tout au plus un demi-siècle : un petit "campe" de bois rond avec une porte unique percée d'une petite fenêtre à vitre unique [...]

Et j'ai pensé qu'un jour, les touristes américains pourraient bien venir chez voir le dernier colon du pays québécois : un enclos ceinturant une clairière parsemée de souches et de tas d' "abatis" avec, au milieu, un petit camp de bois rond, couvert de terre ou de chaume, à l'unique porte percée d'une unique fenêtre faite d'une seule vitre : "Aoh! ... qu'est-ce ceci?..." s'exclameront les gens de Boston ou de Chicago... Le dernier colon québécois, un vrai, un authentique. "Splendid, Beautiful!"<sup>848</sup>

Même si des initiatives de colonisation sont menées au Québec jusque dans les années 1950, la fin des années 1930 marque le passage vers de nouveaux rapports au territoire.

### **CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE**

Le départ de Piché de la direction du Service forestier marque la fin d'une époque. La trajectoire que suit l'idée d'un grand projet économique national orienté vers la forêt s'entrelace à la sienne. On assiste à la conclusion du projet forestier « pichéiste ». Durant les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, si la forêt reste marginalisée dans le discours sur la nation, l'État donne néanmoins les moyens de laisser cette idée s'exprimer et se concrétiser au sein de l'administration publique. Tout d'abord en donnant au Service forestier une importance prédominante à l'intérieur du MTF, mais également en soutenant les initiatives dans le secteur de l'enseignement, du reboisement, de la réglementation, des inventaires. Piché fera tout au cours de son mandat pour concrétiser cette aspiration, mobilisant les avancées technologiques au profit de sa mission. Contre vents et marées, Piché maintiendra le cap, laissant passer la guerre, affrontant la récession, réorganisant les services publics et tentant de s'adapter aux besoins changeants. Ce récit des représentations

---

<sup>848</sup> « Le dernier colon », *La Presse*, 21 septembre 1938, p. 6.

de la forêt est devenu involontairement celui du parcours de Piché au sein du Service forestier. Pour cet homme, l'idée de bâtir un aménagement du territoire en prenant pour pivot la forêt allait de soi, la forêt se présentant comme environnement naturel dominant, un capital dont il n'y avait qu'à assurer la régénération. De sa qualité et de sa pérennité dépendait ensuite la cohésion sociale, la cohérence de la nation. En tant qu'ingénieur forestier, le moyen d'expression de ce projet était celui du langage des sciences forestières. Ses idées se véhiculaient à travers les interventions qu'il jugeait appropriées pour améliorer la condition des forêts, et non pas par l'exposition d'une doctrine sociale complexe. Ce discours est aussi celui de l'administration publique, dont la réflexion est ancrée solidement dans l'action. On peut se demander ce qu'il serait advenu si Piché avait été un intellectuel.

La trajectoire des années 1930 est donc celle des derniers efforts livrés par Piché pour mettre en œuvre le projet de société dont il rêvait, imaginant le Québec comme une nation forestière. Le retrait complet de toute responsabilité reliée à la classification des sols est un premier désaveu, auquel s'ajoute une série de lois qui favorisent le colon au détriment du marchand pour la vente du bois. Le rêve d'une grande forêt publique administrée minutieusement par l'État au profit de la nation s'étiolé. Les fusions de compagnies, les crises dans les prix du papier, les fermetures d'usines et les pertes d'emplois, font perdre à la forêt de son lustre. Ne représentant plus la source de revenus qui avaient permis sa fulgurante ascension dans la hiérarchie des politiques publiques, le secteur est délaissé par l'État. La forêt ne remplit plus ses promesses économiques, et on se tourne plutôt vers l'hydroélectricité et l'exploitation minière. Autant d'activités qui entrent en compétition par ailleurs, petit à petit, avec les espaces forestiers. L'interventionnisme étatique sur lequel reposait le projet de Piché n'est plus à l'ordre du jour des parlementaires. Au moment où il quitte le MTF, les structures administratives sont déjà bien rodées, et le Service forestier sera en mesure néanmoins de poursuivre sa mission scientifique.

Au cours des années 1930, la confrontation atteint son sommet entre le modèle misant sur la séparation claire du domaine forestier public et du domaine agricole privé. Alors que Piché ose proposer des modèles comme les colonies forestières ouvrières ou le déboisement

par l'industrie des lots de colonisation, Minville avance plutôt de repenser la colonisation en y intégrant l'exploitation de la forêt sur la base de son modèle coopératif. Minville, comme Blanchard ou Lower, détient de nouvelles connaissances, celles des sciences sociales. C'est ce qui permet à ces trois auteurs d'exposer, en des termes différents et en fonction de principes qui leur sont propres, l'évolution des rapports économiques entretenus entre la société québécoise et la forêt, et de mettre en évidence les mécanismes du système agro-forestier, ainsi que sa fragilité. On assiste à un revirement de l'association entre le social et la forêt : le social n'est plus pensé en fonction de la forêt, mais la forêt en fonction du social. Et même s'il exerce des fonctions dans l'administration publique, Minville appartient à cette nouvelle classe d'intellectuels en émergence. Il possède, en plus des outils de l'économie, la capacité d'exposer dans une trame cohérente son projet de société.

À la croisée des sciences forestières et de l'économie, les représentations de la forêt présentent dans l'administration publique deviennent de plus en plus techniques, concises. On ne nomme plus les arbres qu'en en-tête des graphiques ou des tableaux qui informent sur les possibilités forestières ou les approvisionnements. Comme les compagnies qui se sont constituées en trust, la forêt connaît un vaste processus de dépersonnalisation. Pourtant, toutes ces avancées poursuivent l'objectif de mieux comprendre les mécanismes de la forêt et de l'économie forestière, dans le but d'en faire profiter la nation québécoise. Cependant, ces techniques qui permettent d'obtenir une meilleure vue d'ensemble des forêts semblent arriver trop rapidement, alors que l'on a encore des difficultés à pénétrer le territoire et à le maîtriser. L'arpenteur sillonne encore le territoire pour en délimiter les frontières et pendant que le botaniste dresse l'inventaire d'espèces inconnues.

Pendant ce temps, dans les forêts, se déroule une activité foisonnante. Les programmes de colonisation dirigée battent leur plein, l'industrie forestière, malgré les hauts et les bas, demeure une activité économique primordiale dans les milieux ruraux, la villégiature et le tourisme en forêt continuent de connaître un essor considérable. Ensemble, ces phénomènes entraînent une multiplication de la fréquentation des milieux forestiers, et

dans leur sillon une diversification des expériences vécues. Toutes ces transformations invitent à interroger l'affirmation de nouveaux rapports sociaux aux espaces forestiers. S'ils ne sont pas toujours revendiqués haut et fort, ceux-ci semblent néanmoins apparaître, depuis les années 1920, en réaction à une certaine vision utilitariste des espaces forestiers proposée par les dirigeants politiques. Laissée de côté suivant les impératifs idéologiques qui valorisent la terre et l'agriculture, c'est dans ce contexte de transition entre des rapports presque exclusivement conditionnés par la subsistance et des rapports libérés des contraintes économiques, que la forêt commence à se manifester dans les œuvres littéraires. La colonisation et le travail en forêt, opposés dans leur fonction à la villégiature et au tourisme, se rencontrent dans une appropriation symbolique de l'environnement sylvestre et donnent naissance à ce que l'on pourrait qualifier d'un « romantisme à la québécoise ». Aux récits empreints de réalisme se mêlent l'éveil des sens et d'un sentiment de nature et la glorification du passé.

L'émancipation de la forêt dans la littérature québécoise est rendue possible grâce à un assouplissement des styles littéraires, mais également par une reprise du dialogue avec l'étranger. Le passage de Louis Hémon en sol québécois près de vingt ans plus tôt est bien sûr un incontournable et laisse une empreinte indélébile. Marie Le Franc, dont la démarche initiatique l'entraîne d'ailleurs sur les traces de son compatriote et prédécesseur, est attirée par des référents qui stimulent sa curiosité à la fois pour la forêt comme milieu physique, mais aussi comme milieu social. Elle le fait en allant à la rencontre des habitants de ces vastes contrées sauvages. Dans ses écrits, elle se fait la représentante de ces nouvelles aspirations rendues possibles par l'expérience de la villégiature. La forêt ne se limite plus à un milieu où il faut lutter pour sa survie. Elle devient un lieu de communion avec le territoire et avec soi. Cette relation originelle retrouvée avec la nature par les Canadiens français apparaît donc liée à cette légitimation enfin venue de l'étranger.

Au Québec, si les auteurs qui décident d'aborder la forêt dans leurs œuvres restent peu nombreux, leurs tentatives pour exprimer les émotions ressenties au contact des espaces forestiers ont une grande valeur symbolique. Les stratégies sont variées pour

explorer cet environnement et son intériorisation collective. Les auteurs canadiens-français entreprennent l'écriture de la forêt sur la base de leur propre vécu, et de celui de leurs prédécesseurs pour qui la forêt a été et demeure, malgré leur ouverture à de nouvelles formes de contemplation, une ennemie. Contrairement au touriste, pour le missionnaire, le colon ou le coureur des bois, la forêt n'est pas un lieu d'évasion, mais s'apparente plutôt à une prison, sans issue. Elle peut donc être à la fois un lieu de liberté et d'aliénation. Quelle que soit la direction empruntée, les auteurs s'aventurent aux marges des cadres établis, révélant l'existence de rapports entretenus avec la forêt qui transgressent les limites que tente d'imposer l'État pour en assurer la régulation<sup>849</sup>. Malgré les difficultés et les contraintes, celles-ci n'empêchent pas un élargissement de l'expérience.

Leurs œuvres apparaissent comme une réflexion à engager sur les limites qui semblent s'imposer à la conquête du territoire, et sur les nouvelles possibilités relationnelles avec les espaces forestiers. Ils marquent l'ère de transition dans laquelle s'engage la société québécoise, annonçant l'abandon du pacte entre l'exploitation forestière et la colonisation, et la déstructuration du modèle agro-forestier. Les descriptions des chantiers et la colonisation empruntent à tous les styles. La figure de l'homme des bois est revisitée sous toutes ses formes : colon, bûcheron, voyageur, défricheur, draveur. Encore ici, on cherche à saisir sa diversité, au-delà des archétypes hérités du folklore. Sans renier la tradition, on le présente dans les différentes subtilités de son humanité, de son intelligence physique et intellectuelle. Ce qui importe pour les auteurs, c'est de livrer la diversité des réalités, peu importe que celles-ci correspondent ou non en tous points aux critères d'objectivité, ou qu'elles passent le test de la comparaison aux faits. Ce qui importe, c'est de rendre compte, de laisser une empreinte de cette période avant qu'elle ne se dérobe.

S'il est vrai que, en regard de l'ensemble de la production littéraire des années 1900 à 1945, la forêt demeure marginale, les formes que prend sa présence sont riches

---

<sup>849</sup> Anaïs BOULARD, « La pensée écologique en littérature. De l'imagerie à l'imaginaire de la crise environnementale », dans Mirella VADEAN et Sylvain DAVID, *La pensée écologique et l'espace littéraire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 50.



d'informations sur nos rapports au territoire. La petite ébullition des années 1930 permet de saisir qu'à l'instar des actions menées par l'État, l'appropriation du territoire se présente comme un geste collectif multidimensionnel. Les auteurs qui se sont autorisés à intégrer la forêt et ses personnages à leurs œuvres semblent avoir permis de perpétuer, à petite dose certes, un imaginaire qui se fait le reflet de la conquête ambivalente du territoire par les Canadiens français. Une conquête non pas héroïque – bien que certains auteurs aient tenté cette voie, notamment avec le roman historique –, mais prudente, influencée par les relations à l'Autre, à la recherche d'une cohérence entre les exemples qui s'offrent à lui et la réalité de son milieu, entre le rêve de la colonisation et les ambitions d'une exploitation scientifique et technique des ressources, puis par la découverte d'une relation ludique et contemplative avec la nature. On reste parfois sous le coup de la surprise de voir se côtoyer, dans un même ouvrage, chez un même auteur, des visions qui apparaissent au premier abord contradictoires. Dans le Québec de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'idéal de nature et les progrès de l'industrialisation cohabitent et marchent en harmonie. Dans un contexte où la société se voit en possession d'un pouvoir grandissant sur son milieu, par le biais notamment de techniques et de technologies qui semblent vouloir se perfectionner à l'infini, la nature se fait paradoxale, à la fois conciliante tout en restant farouche. C'est « l'homme en face d'une nature qui le repousse de tout l'assortiment de ses duretés secrètes<sup>850</sup> », comme le dit Léo-Paul Desrosiers, dans la préface d'une réédition de la *Rivière solitaire*. Mais une nature que l'on ne désespère tout de même pas de parvenir à apprivoiser.

---

<sup>850</sup> Marie LE FRANC, *La rivière solitaire*, op. cit., p. 9.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous voici donc arrivés au point de chute de cette thèse. Avant de plonger dans les conclusions qui en ressortent, rappelons rapidement la réflexion de départ. Nous sommes parties du constat que des années 1970 jusqu'aux années 2000, divers travaux ont soulevé l'absence voire le rejet de la forêt dans l'imaginaire collectif québécois au profit d'une idéologie clérico-nationaliste faisant la promotion de la terre et de l'agriculturisme. Or, les débats sur la déforestation et la réforme des politiques forestières qui ont investi l'espace public au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle ont pour leur part propulsé vers l'avant-plan l'enjeu des représentations, et notamment l'importance des référents historiques comme lieu commun identitaire. Le lien identitaire des Québécois à la forêt prendrait forme dans un passé rythmé par l'exploitation des forêts et une vie quotidienne façonnée au contact de cette ressource. La société québécoise pourrait même se définir comme un « peuple forestier ». Notre thèse fait la démonstration que ces référents identitaires à la forêt reposent sur la cristallisation de représentations qui ont pris forme et se sont diffusées dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans le récit des représentations de la forêt qui se dégage de cette étude, trois temps ont été identifiés, qui correspondent à autant de moments charnières dans les politiques forestières : 1905-1906, avec la création du ministère des Terres et Forêts (MTF); 1921-1922, avec l'adoption d'une première loi incluant des règlements visant à promouvoir la réalisation d'inventaires forestiers et l'aménagement des forêts; et 1937-1938, qui marque la fin d'une époque par le départ de Gustave-Clodimir Piché, le chef du Service forestier depuis sa création. En posant notre attention sur ces trois événements, une trame se dessine qui permet de saisir les enjeux autour desquels prennent forme les référents à la forêt et leur mise en discours : l'exploration du territoire, la classification et la séparation des terres entre les domaines forestier et agricole, et l'intention de réaliser un aménagement rationnel

des forêts. En filigrane, on assiste au délicat travail d'adaptation mené par Piché des principes de la foresterie scientifique à la réalité québécoise, conduisant à la construction d'une vision que l'on peut qualifier de « pichéiste » de la forêt québécoise.

À cette première chronologie politico-administrative se juxtapose celle des œuvres littéraires, qui recèle ses propres caractéristiques influencées par les transformations de l'environnement culturel et littéraire. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la forêt se fait rare dans les œuvres littéraires, sinon pour vanter la vie du colon-défricheur ou folkloriser les figures du coureur des bois et du bûcheron. Entre 1900 et 1930, quelques écrivains vont timidement aborder les principaux enjeux qui accompagnent le développement de l'exploitation forestière : l'industrialisation, l'essor des sciences, l'émergence des sensibilités à la nature. De 1930 à 1945, on assiste à une émancipation de la forêt dans les œuvres littéraires. Au final, la présence de la forêt ne se calcule pas tant à la quantité des œuvres dans lesquelles elle apparaît, mais par la qualité et la diversité des réalités forestières qu'elles dévoilent. Les œuvres littéraires mettent en discours le caractère collectif et multidimensionnel de l'appropriation symbolique du territoire.

### **Les représentations : entre politiques et littérature**

Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les élites intellectuelles semblent effectivement abandonner aux étrangers, américains et européens, l'appropriation imaginaire des espaces forestiers. Arrivés « trop tard » pour se positionner dans une littérature romantique déjà bien établie, les Canadiens français sont occupés à faire reconnaître ce qui en compose la culture, c'est-à-dire ce qui témoigne de leur affranchissement de la sauvagerie du territoire sur lequel elle est implantée. Deux figures se dessinent néanmoins, celle du défricheur, proposée par Antoine Gérin-Lajoie comme un modèle, et celle, multiforme, de l'homme des bois, se déclinant alors comme forestier (bûcheron) ou comme voyageur (coureur des bois), dans l'œuvre de Joseph-Charles Taché. Ces deux représentations, la première figeant l'expérience forestière dans celle de la colonisation, et la seconde renvoyant à l'exil dans

les bois, sont déterminantes. Elles posent les deux grandes modalités d'interaction avec la forêt, centrées sur la subsistance : le défrichement et l'exploitation. Elles vont aussi offrir deux archétypes auxquels se référer par la suite pour entamer le dialogue sur les pratiques et sur les imaginaires. Les Canadiens français qui sillonnent les forêts, comme Arthur Buies, sont quant à eux davantage préoccupés à documenter le territoire et le potentiel de ses ressources. Néanmoins, l'étude des passages écrits par ces auteurs portant spécifiquement sur la forêt nous démontre bien la présence de sensibilités à l'égard du paysage et des milieux forestiers, bien que celles-ci semblent manquer d'espace pour trouver à s'exprimer.

Dans la sphère politique, le XIX<sup>e</sup> siècle s'assimile au laisser-faire. L'état n'y est présent que pour assurer ses devoirs reliés à la concession des forêts aux exploitants et récolter les droits de coupe. Les ressources fauniques sont dévolues à des clubs privés de chasse et de pêche, appartenant à une élite souvent étrangère, qui apporte avec elle sa vision romantique de la nature. En continuité, quelques activités visant la protection des forêts contre le feu voient le jour. Or, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, l'exploitation forestière trouve une nouvelle impulsion avec l'essor de l'industrie des pâtes et papiers. Celle-ci donne aux forêts d'épinettes noires, jusque-là considérées sans valeur commerciale, une vocation économique. Bien que les ambitions de l'État visant à s'emparer des vastes forêts nordiques semblent incommensurables, elles sont portées par les témoignages optimistes des explorateurs et des arpenteurs qui sillonnent le territoire, et qui rendent compte dans leurs rapports du potentiel inégalé des ressources du territoire.

Le XX<sup>e</sup> siècle s'ouvre donc sur fond de lutte idéologique opposant les « amis de la colonisation » aux « capitalistes » de l'exploitation forestière. Ces appellations sont en soi des représentations du conflit qui se trame sur le territoire, positionnant les deux parties en concurrence pour l'appropriation des ressources. Dans l'arène politique, les premiers sont plus généralement associés aux conservateurs, alors que les seconds sont plus proches des libéraux. Or, cette polarisation est désuète et tous conviennent tacitement que – d'un point de vue géopolitique – la colonisation est une solution au problème démographique et pour

assurer l'occupation du territoire, alors que l'exploitation forestière est un moyen pour l'État de bonifier ses revenus et de se positionner économiquement et politiquement. Pour aller de l'avant, les élites politiques élaborent un discours qui permet d'intégrer la forêt au projet politique territorial en la réconciliant artificiellement avec la colonisation. On reconnaît officiellement la complémentarité économique de la colonisation agricole et de l'exploitation forestière ou, comme on le nommera plus tard, le modèle agro-forestier.

De façon technique, pour mettre un terme à la concurrence entre les colons et les exploitants forestiers qui existe depuis plusieurs décennies pour s'approprier le sol et les ressources, le gouvernement entreprend un vaste programme de classification et de séparation des terres entre le domaine de la colonisation et celui de l'exploitation forestière. Cette nouvelle ligne directrice s'inspire des principes du mouvement conservationniste américain, qui promeut un aménagement rationnel des ressources. Or, l'État québécois ne possède pas, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les structures administratives et scientifiques pour diriger un tel programme. Pour réaliser ses ambitions forestières, le gouvernement mise sur le pouvoir de l'administration publique en émergence. La création du MTF est donc avant tout un geste symbolique qui affirme la volonté de l'État de mettre en place un programme d'aménagement rationnel des forêts. Il vise à opérer un changement dans les représentations de la forêt, en plaçant celle-ci au centre des préoccupations d'un ministère. Deux jeunes hommes sont envoyés pour étudier la foresterie scientifique aux États-Unis. À leur retour, le gouvernement leur délègue la responsabilité de l'élaboration des actions nécessaires à la mise en œuvre de ce nouveau projet territorial.

On assiste donc au tournant du XX<sup>e</sup> siècle à une transition vers des politiques scientifiques et des modes d'exploitation industriels, ce qui facilite l'entrée de la forêt dans les imaginaires. En évoquant les hommes qui l'ont parcourue et habitée, on peut désormais référer à une certaine image de la vie dans les forêts « à la manière d'autrefois ». Dans les journaux, les faits divers abondent pour témoigner de la place qu'occupe la forêt dans la culture populaire. Si la forêt fait peur et fascine, elle se montre aussi pittoresque et pleine de promesse. L'influence de ceux que nous avons qualifiés de passeurs, soit Errol Bouchette,

Mgr Laflamme et William Chapman nous montre l'importance d'intervenir au niveau de l'opinion publique pour assurer la transition orchestrée par l'État. Car dans le processus de négociation qui s'engage entre les différentes forces en présences, il vaut mieux avancer avec prudence. On suggère de nouvelles images sans bousculer les consensus sociaux et sans déstructurer les modèles établis. Ainsi, lorsqu'il est question de développement industriel par la forêt, ses résultats s'intègrent parfaitement à l'image traditionnelle des anciennes paroisses agricoles, et lorsque l'on vante les mérites du coureur des bois et du bûcheron, c'est pour mieux le rattacher aux racines françaises.

Au tournant des années 1920, on commence à observer les résultats que donne cette nouvelle orientation. Depuis la création du Service forestier en 1909, Gustave Piché s'est littéralement emparé du projet forestier, dans lequel il voit une grande œuvre patriotique à réaliser. Pour Piché, la classification des terres est une opération dont l'importance dépasse de loin la simple séparation du territoire de façon à ce que chacun soit « maître chez soi ». Avant l'heure, il s'agit pour lui de réfléchir à l'organisation globale du territoire et de coordonner l'exploitation de toutes les ressources. Il est parvenu à positionner les ingénieurs forestiers comme experts du territoire, tant que celui-ci n'est pas transformé en domaine agricole. Et surtout, la classification n'est qu'une étape sur la voie de la mise en valeur rationnelle de la principale ressource du territoire, la forêt, grâce à l'aménagement sylvicole.

L'avancement du programme de classification permet de passer à une nouvelle étape dans la négociation entre la colonisation et l'exploitation forestière, avec un transfert de responsabilités du MTF vers le ministère de la Colonisation en 1921. En transférant au ministère de la Colonisation plus de responsabilités dans la vente et l'inspection des lots, on y transporte également des ingénieurs forestiers chargés de voir à combler ces nouvelles responsabilités. En 1922, une nouvelle loi met de l'avant pour la première fois un règlement qui encourage les compagnies forestières à mener des inventaires forestiers et à produire des plans d'aménagement. Cette mesure d'exception a néanmoins pour intention d'initier une pratique que Piché souhaite voir devenir la norme.

Le bouillonnement dans le secteur forestier est aussi perceptible dans les médias écrits. L'industrie forestière y expose ses succès et les réussites du Service forestier y sont étalées. Piché entreprend différentes initiatives pour sensibiliser la population à la protection des forêts. On assiste en fait à une période d'effervescence généralisée à laquelle contribue l'avènement de nouvelles technologies. Grâce à l'aviation, on peut d'une part circuler plus facilement et plus rapidement sur le territoire. Et surtout, on peut dorénavant mieux planifier les explorations et l'organisation des opérations à l'aide de la photographie aérienne. En parallèle, le cinématographe offre maintenant la possibilité de rendre compte de façon dynamique des activités qui se déroulent en forêt. D'autant plus que celles-ci se multiplient. Aux côtés de la colonisation et de l'exploitation forestière, la villégiature et le tourisme prennent leur essor. En réaction à l'industrialisation, les initiatives scientifiques visant la protection des milieux naturels se multiplient. Les œuvres littéraires témoignent de la rencontre dans les représentations de ce foisonnement d'activités sur le territoire et de leur cohabitation. Dans les discours, les représentations de la colonisation, de l'industrialisation, l'éveil des sensibilités à la nature, s'entrecroisent et se confondent parfois. On peut tout à la fois s'extasier devant les beautés de la nature et celles d'une industrie qui contribue à l'épanouissement de la nation. Sous la plume des chroniqueurs ou des écrivains, les régions de colonisation se transforment en lieux dynamiques et prospères. L'expérience du défricheur et du bûcheron s'assimile pendant un court instant à la vie au grand air dont rêve les citadins.

Ce n'est que dans les années 1930 qu'il est possible de prendre la pleine mesure de ce que nous qualifions de vision « pichéiste » de la forêt québécoise. Dans les rapports annuel du Service forestier qu'il soumet au ministre, Piché pose des constats et émet des recommandations, sans brusquer ni heurter. Mais à compter de la fin des années 1920, avec la crise des prix du papier qui se répercute sur l'ensemble des opérations forestières, la forêt ne remplit plus ses promesses économiques et connaît un net recul dans le programme politique du gouvernement Taschereau. Au cours de la décennie 1930, la crise économique bat son plein et les plans de colonisation dirigée apparaissent comme solution à

l'engorgement des villes. Dès 1935, un ensemble de mesures sont adoptées qui renversent la tendance et donnent plus de pouvoir au ministère de la Colonisation en matière de classification des lots. On va même jusqu'à lui reconnaître des responsabilités dans le domaine de l'exploitation du bois par les colons. Confronté au recul des politiques forestières, Piché va plus directement exposer ses vues sur l'organisation du territoire. Bien plus qu'un simple plan d'aménagement rationnel des ressources, c'est un projet patriotique d'aménagement du territoire fondé sur les principes de la conservation des forêts qu'il propose. C'est une lutte contre le mythe de la forêt inépuisable et une marche en avant pour faire reconnaître la forêt non seulement comme une ressource, mais comme un patrimoine national, un capital collectif. Piché souhaite transformer profondément les mentalités, et faire du Québec une grande nation forestière.

Mais de nouvelles tendances, influencées par l'essor des sciences sociales, s'imposent. Dans l'administration publique, une nouvelle vision est proposée par Esdras Minville. L'avenir de la Province est dorénavant pensé comme projet de société auquel peut contribuer la forêt. Mais celle-ci est reléguée au même plan que les autres ressources, minières et hydrauliques, souvent plus lucratives. Néanmoins, la présence de la forêt au centre du projet territorial national durant près de trois décennies semble avoir laissé sa marque. Dans les années 1930, les écrivains laissent libre cours à l'expression de leur expérience de la forêt et aux questionnements que font naître l'ouverture des grands espaces. On retrouve des échos de ce patriotisme chez les écrivains, sous une forme plus intériorisée. Il se transporte en poésie chez Alfred Desrochers; en épopée historique chez Léo-Paul Desrosiers ou Damase Potvin; en exploration de l'âme canadienne pour Louis Hémon, Marie Le Franc ou Georges Bugnet; ou en parabole nationaliste chez Adolphe Nantel. Félix-Antoine Savard a fait quant à lui de la forêt un monument national à défendre et à protéger. Des auteurs comme Ferdinand Van Bruyssel et Angus Graham ont voulu laisser un témoignage de leur participation à l'exploitation des forêts et de leurs observations sur cette société en quête d'un devenir forestier.



### **Représentation et mise en discours de la forêt : le rôle des acteurs**

Notre objectif initial était d'étudier les représentations et leur mise en discours. Nous souhaitons identifier les points de rencontre et de tension entre les représentations scientifique, économique et symbolique de la forêt québécoise, et comment celles-ci se manifestaient à l'intérieur de différentes sphères discursives, soit politiques, littéraires et médiatiques. Nous avons tenté le pari de saisir les processus de production des représentations et les liens entre l'action et leur mise en discours.

Rappelons que dès le départ, nous avons aussi proposé d'une part une définition de la représentation comme résultat d'un processus de subjectivation et d'interprétation qui repose sur un système de pensées et d'actions dans lequel s'inscrivent les agents qui en sont porteurs. Et d'autre part de ramener sur un pied d'égalité les différents discours, qu'ils soient scientifiques, politiques, administratifs, littéraires ou médiatiques, et de les considérer de façon équivalente, comme autant de moyens de se représenter la forêt dans ses différentes dimensions.

Si le discours possède une existence qui lui est propre et qui traverse à la fois la société de son époque et le temps, sa production reste dépendante d'aléas individuels qui nous ramènent invariablement à leurs producteurs. Ce simple constat nous a conduits à emprunter bien des détours. Nous avons tout d'abord accordé plus d'attention que prévu aux acteurs et à leur parcours, à leur rôle dans la transmission des discours. Rappelons l'importance de quelques précurseurs, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, comme Antoine Gérin-Lajoie, Joseph-Charles Taché et Arthur Buies, qui ont posé les premiers référents littéraires, ainsi que Joly de Lotbinière, qui a propulsé le mouvement conservacionniste. L'influence de ceux que nous avons qualifiés de passeurs, soit Errol Bouchette, Mgr Laflamme et William Chapman, était inattendue. Chacun dans leur sphère d'influence, en un même moment, ils participent à la transition entre un modèle à prédominance agriculturiste vers l'intégration des principes de la conservation des forêts, et plus largement de la forêt dans sa globalité.

Contre toute attente, Gustave Piché s'est retrouvé en première place dans cette enquête. Il était déjà reconnu comme le père de la foresterie scientifique au Québec, mais notre étude a montré combien sa pensée et son intervention sur les milieux forestiers ont pu donner forme à une véritable vision « pichéiste » de la forêt québécoise. Guidé par des personnages comme Georges W. Stephens ou Ferdinand Van Bruyssel, Piché est devenu le porteur de la mouvance conservationniste au sein de l'administration publique québécoise et le maître d'œuvre de la politique forestière.

Aussi, la production littéraire s'est montrée être intimement reliée à la trajectoire des auteurs. Dans les années 1920 et 1930, leurs parcours individuels reflètent l'évolution des représentations qui se sont diversifiées depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Certaines figures se démarquent comme de véritables « canalisateurs » de représentations. Nommons Alfred Desrochers et Marie Le Franc, chez les écrivains, et le frère Marie-Victorin, à cheval entre le littéraire et le scientifique. Rappelons les appels lancés par ce dernier pour une mise en récit du territoire et son rôle dans l'apprentissage collectif à décrire le paysage.

On peut difficilement amalgamer tous les acteurs en présence : hommes politiques, fonctionnaires, personnalités académiques, écrivains, chroniqueurs... Leur participation aux enjeux sociaux se situe dans des sphères différentes et tous ne possèdent pas le même pouvoir d'action. Ceux-ci nous ramènent au fait qu'il existe des hiérarchies, dans lesquelles les discours se trouvent inévitablement entraînés. Mais nos résultats suggèrent que grâce à leurs discours, tous parviennent à s'inscrire dans le débat public, et à faire cheminer celui-ci.

Notre analyse nous a conduits à suivre la piste d'acteurs qui ont participé à mettre en récit la forêt québécoise et à l'insérer dans l'imaginaire collectif. Dès le départ, nous avons opté pour étudier la forêt dans son unicité, choix de rigueur pour préciser une certaine notion de forêt au singulier, appréhendée comme objet collectif, dans sa dimension référentielle territoriale et identitaire. Cette cristallisation des représentations durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle semble être une réponse à un impératif pour les Canadiens

français de caractériser leur rapport à la forêt, de s'approprier la relation qu'ils entretiennent avec l'espace forestier.

Nous avons parlé des acteurs et des personnages à l'œuvre, mais il y a aussi tous ceux qui en sont exclus ou que nous savons absents, bien que leur présence se laisse deviner. Dans notre récit, nous avons côtoyé le colon, le bûcheron, le coureur des bois. On l'a idéalisé, on a tenté de le démystifier, de le réhabiliter. Cette mise en récit de l'homme forestier forêts semble même à certaines occasions être un moyen de pallier à son exclusion des bénéfices économiques que procure la forêt. Ici et là sont apparus dans les œuvres littéraires quelques personnages dont la rencontre est fortuite. Les Premières Nations et les Métis sont bien présents, mais surtout pour nourrir l'altérité grâce à laquelle on parvient à mieux définir le « vrai Canadien ». Les femmes également y sont présentes, et semblent aussi occuper une fonction réflexive, mais peut-être davantage dans la définition de nouveaux rapports à la nature. Leurs apparitions sont disparates et hétéroclites, ce qui demande à regarder leur présence avec des outils spécifiques pour comprendre le sens des représentations dont ils sont l'objet. Cependant, une meilleure connaissance des représentations collectives dominantes nous semble un premier pas pour poursuivre l'étude de ces rapports d'altérité qui ont habité les forêts québécoises.

### **La société québécoise : un peuple forestier?**

Au terme de ce parcours, sommes-nous parvenus à répondre à notre question de départ et à retracer ce qui formerait encore aujourd'hui le ferment d'une identité collective forestière, qui autoriserait la société québécoise à se qualifier de « peuple forestier »? Nous croyons que oui, et que la réponse se trouve dans cette période qui s'étend, sans poser de limites trop rigides, de 1900 à 1945.

Si l'élite intellectuelle canadienne française a pour un temps fait le choix de se détourner des contrées sauvages par crainte, par dépit ou suivant un sentiment de nécessité

identitaire, le renouvellement des rapports à la nature sous l'effet du Romantisme littéraire au XIX<sup>e</sup> siècle parvient néanmoins à s'introduire dans les forêts québécoises. Certes, la Province de Québec n'a pas reçu la visite de Chateaubriand pour faire l'éloge de ses paysages pittoresques. Elle ne compte pas dans ses rangs d'auteur comme Henri David Thoreau pour chanter les joies profondes que peut procurer la vie sauvage, ou un Fennimore Cooper pour captiver avec des aventures aux multiples rebondissements.

Bien que l'objectif des ingénieurs forestiers soit de conduire l'État sur la voie d'une exploitation rationnelle des forêts, en tant que premiers « experts » de ce milieu complexe, leur désir d'en comprendre et d'en maîtriser le fonctionnement leur permet également de s'en éblouir. Aidé par la botanique et plus largement par l'essor des sciences, leur travail permet aussi de connaître la forêt, et donc de fournir les moyens nécessaires à entreprendre sa mise en récit. Même dans sa dimension symbolique, les représentations de la forêt au Québec sont intrinsèquement liées à leur appropriation scientifique. Les trente premières années du XX<sup>e</sup> siècle sont marquées par un travail complexe d'adaptation des principes de la foresterie scientifique européenne et du mouvement conservacionniste américain à la réalité québécoise. La complexité se rapporte à multidimensionnalité du phénomène, qui touche à la fois à l'environnement physique (immensité de l'espace, composition méconnue des sols et de la flore), à l'environnement administratif (absence de structures administratives et scientifiques), qu'à l'environnement culturel (représentations de la forêt à la fois ennemie à repousser et source inépuisable de richesse) du territoire québécois. Les rapports annuels du Service forestier nous révèlent les efforts déployés pour établir les bases de la foresterie scientifique québécoise, mais aussi pour inculquer une « mentalité forestière » à une société qui vit pourtant depuis toujours en rapport étroit avec la forêt.

Ainsi, avant de trouver leur place dans la littérature, les sensibilités émergent spontanément dans les rapports des explorateurs et des arpenteurs, qui s'éblouissent en découvrant le territoire. Les ingénieurs quant à eux vont raisonner sur les causes de cet éblouissement, comme le fait Piché en cherchant à stimuler l'amour des forêts pour en

assurer la conservation ou Avila Bédard en tentant d'expliquer l'effet mystérieux que produit la forêt sur les êtres humains.

Les œuvres littéraires nous ont conduits à mener une incursion dans l'univers des sensibilités entretenues à l'égard du territoire. Dans un environnement intellectuel où la forêt semble immobilisée entre la domination d'une idéologie tournée vers la terre et l'essor des sciences, en s'intéressant aux sensibilités, les acteurs engagent un dialogue collectif sur la place qu'occupe celle-ci dans la société, et par extension plus largement sur les rapports sociaux entretenus au territoire. Plus spécifiquement, les œuvres littéraires permettent de saisir qu'à l'instar des actions menées par l'État, l'appropriation du territoire se présente comme un geste collectif multidimensionnel.

Au moment où dominant dans la société une vision utilitariste du territoire, à l'intérieur même de laquelle s'oppose la colonisation agricole à une vocation d'exploitation basée sur l'extraction et la première transformation des ressources naturelles – toutes deux porteuses d'un ensemble de valeurs et d'une vision de l'organisation sociale qui leur sont propres –, l'entrée par la littérature est une fenêtre ouverte sur le rapport au monde. Cette approche fait ressortir les jeux de négociations et d'interdépendances auxquels participent les groupes sociaux pour faire valoir leur relation au monde et leur interprétation de celui-ci à travers différentes stratégies discursives visant à se faire entendre. Plus précisément, le regard est porté sur la circulation, les inversions et les retournements que peuvent connaître les représentations et leur insertion dans les discours, donnant vie à un dialogue social nous permettant d'assister à l'émergence de positions bien souvent en marge des discours dominants, mais qui, à terme, ne participent pas moins à la structuration des dynamiques territoriales.

Notre approche misant sur l'analyse de discours a permis de poser la forêt comme objet central de la recherche, de laisser émerger les représentations et de poser les bases de ce qu'a pu être la forêt comme phénomène sociétal dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Bien que les trames politico-administrative et littéraire semblent en

apparence éloignées, celles-ci se rencontrent dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour témoigner de la production discursive d'une frange de la société québécoise motivée à poser les bases d'une « mentalité forestière » à son image. C'est en fait le passage entre les deux sphères qui semble avoir permis aux référents identitaires de se cristalliser et de traverser le temps. La juxtaposition de ces deux trames rend compte des limites que rencontre la rationalité scientifique comme moyen d'entrer en relation avec le territoire. Celles-ci, en pleine émergence dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, sont contraintes à partager le territoire avec d'autres représentations que celles commandées par la science et les impératifs économiques qui la sous-tendent.

Ainsi, si l'on tentait de trouver une cause à l'évanouissement de la forêt à la fin de la période étudiée, c'est peut-être plutôt du côté de l'État qu'il faudrait chercher. En effet, bien que l'élan favorable accordant une plus grande place à la forêt au tournant du XX<sup>e</sup> siècle ait émergé au sein de l'État, celui-ci semble n'être jamais parvenu à se considérer comme un « État forestier ». En effet, tout en engageant une réforme basée sur le modèle conservacionniste, l'État québécois ne parvient ni à assumer pleinement son rôle de propriétaire du fonds ni à investir l'espace forestier privé. En un mot, il n'arrive pas à embrasser la forêt dans sa globalité.

## **ANNEXES**

## **Annexe I : *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier***<sup>851</sup>

CONSIDÉRANT que les forêts occupent un immense territoire et qu'elles constituent un bien collectif inestimable pour les générations actuelles et futures;

CONSIDÉRANT que les forêts ont contribué à bâtir l'identité québécoise et qu'elles doivent continuer d'être source de fierté;

CONSIDÉRANT l'importance de promouvoir la culture forestière au Québec en sensibilisant la population à cet égard afin qu'elle contribue à l'aménagement durable des forêts et à leur gestion;

CONSIDÉRANT que les forêts jouent un rôle de premier plan dans le maintien des processus et de l'équilibre écologiques aux niveaux local, national et mondial grâce notamment à leur contribution à la lutte contre les changements climatiques, à la protection des écosystèmes terrestres et aquatiques et à la conservation de la biodiversité;

CONSIDÉRANT que les forêts répondent aussi à de nombreux besoins socioéconomiques;

CONSIDÉRANT qu'il importe de soutenir la viabilité des collectivités forestières, notamment en augmentant et en développant les produits et services issus de la forêt, en valorisant l'utilisation du bois, en développant une industrie novatrice, performante et concurrentielle et en assurant la pérennité des forêts dans une perspective de développement durable;

CONSIDÉRANT qu'il convient de prévoir un modèle de gestion forestière qui soit axé sur de nouvelles approches d'aménagement forestier et qui tienne compte de l'impact des changements climatiques sur les forêts, des intérêts, des valeurs et des besoins des communautés autochtones et des régions du Québec ainsi que du potentiel économique, écologique et social des forêts et de tous les produits qui en découlent.

---

<sup>851</sup> Gouvernement du Québec, *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, chapitre A-18.1, [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A\\_18\\_1/A18\\_1.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A_18_1/A18_1.html) [consulté le 15 décembre 2015].



**Annexe II : Évolution de la structure du MTF**Tableau 7 : Index des appendices, *RAMTF*, 1905-1906.

<b>1905-1906</b>
1. Liste des Agents des terres et des Bois de la Couronne
2. Liste des surnuméraires employés dans le Département des Terres et Forêts pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1906
3. Liste des Agents des Biens des Jésuites, Seigneurie de Lauzon et Domaine de la Couronne
4. Etat donnant le nombre d'acres de terre vendus, sommes perçues, etc.
5. Tableau démontrant le nombre d'acres de terre vendus, aprentés etc., chaque année de 1867 à 1906
6. Tableau relatif aux terres octroyées par Lettres-Patentes du 1er juillet 1905 au 30 juillet 1906
7. Tableau relatif aux lots de grève et en eau profonde octroyées par Lettres-Patentes du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906
8. Etat indiquant le nombre de Lettres-Patentes émises, chaque année, depuis 1869
9. Etat des recettes du département des Terres et Forêts pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1906
10. Etat des dépenses du département des Terres et Forêts pour les douze mois expirés le 30 juin 1906
11. Tableau relatif à la loi concernant les pères et mères de 12 enfants
12. Etat des sommes payées aux gardes-forestiers pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1906
13. Etat des sommes payées aux agents, gardes-Forestiers, explorateurs, etc., pour inspections des terres, etc., pendant les 12 mois expirés au 30 juin 1906
14. Etat des sommes payées aux ingénieurs civils, etc., pour inspection de forces hydrauliques pendant les 12 mois expirés au 30 juin 1906
<b>BOIS ET FORETS</b>
15. Etat du revenu des Bois et Forêts perçu durant les 12 mois expirés le 30 juin 1906
16. Etat général des bois manufacturés durant l'année 1904-1905, et des sommes perçues à compte des coupes de bois, rentes foncières, primes, etc., durant l'année 1905-1906
17. Etat comparatif des recettes provenant des bois et forêts, chaque année depuis 1867
18. Liste des gardes-forestiers pour l'année terminée le 30 juin 1906
19. Liste des noms et résidence des personnes qui, depuis le dernier rapport, ont été autorisées à agir comme mesureur de bois
20. Avis officiel annonçant la mise en vente, le 21 juin 1906, de l'affermage de certaines coupes de bois, et descriptions de ces limites

21. Rapport de M.A.B. Filion, au sujet du bois coupé par la "St. Gabriel Lumber Co."
22. Rapport de Mgr. J. C. K. Laflamme au sujet de certains échantillons d'épinette concernant le bois coupé par la "St. Gabriel Lumber Co."
23. Extrait d'une lettre de M. [O??] au sujet de l'épinette blanche et noire
24. Lettre de M. G. C. Piché, concernant la régénération des forêts
25. Rapport de M. G. C. Piché et Avila Bédard, concernant les plantations d'épinette
26. Notes de M. Avila Bédard, concernant la sylviculture
27. Rapport de M. G. C. Piché au sujet des futures plantations forestières
28. Remarques de M. E. Stewart, concernant l'exploitation méthodique des forêts
73. Lettres de M. Devenys, concernant le reboisement
<b>PROTECTION DES FORETS</b>
29. Rapport de M. W. C. J. Hall, surintendant du Service de la Portection des forêts
30. Rapport de M. W. C. J. Hall, sur le Parc National des Laurentides
31. Liste des gardes-feu employés par les détenteurs de limites et le Gouvernement du 1er avril au 30 novembre 1906
32. Rapport du Conseil Exécutif, concernant la réserve forestière de Rimouski
33. Rapport du Conseil Exécutif, amendant l'arrêté ministériel concernant la réserve forestière de Rimouski
34. Rapport du Conseil Exécutif, concernant la réserve forestière du Saguenay et du Golfe
35. Rapport du Conseil Exécutif, concernant l'annexion de certain territoire au parc national des Laurentides
<b>ARPENTAGES</b>
36. Etat des dépenses encourues pour le service des arpentages depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1906
37. Etat général des sommes payées pour arpentages durant l'année 1905-1906
38. Tableau des opérations d'arpentages définitivement acceptées en 1905-1906
39. Extrait du rapport de M. J. Maltais, arpenteur, concernant la ligne de front du 12e rang ouest du canton Bourget
40. Rapport de MM. T. J. Patten et F. C. Laberge, concernant la ligne frontière entre les provinces de Québec et Ontario
41. Rapport de l'arpentage et de l'inspection d'une partie du lac Mistassini et des rivières Rupert et de la Marte, par M. Hy. O'Sullivan A. P.
42. Extrait du rapport d'arpentage d'une partie du canton Gouin, dans le comté de Joliette, par l'Hon. J. P. B. Casgrain
43. Rapport de l'arpentage des rangs 4, 5, 6 et 7 dy canton Kensington, par M. E. J. Rainboth, A. P.
44. Rapport de l'arpentage des rangs 8, 9, 10, et 11 du canton Kentington, par M. E. J. Rainboth, A. P.
45. Extrait du rapport de l'arpentage d'une partie du canton Major, par M. E. J. Rainboth,

A. P.
46. Rapport de l'arpentage du canton Wabasse, par M. E. J. Rainboth, A. P.
47. Rapport de l'arpentage de partie du canton Lytton, par M. E. J. Rainboth, A. P.
48. Rapport de l'arpentage de partie du canton Pope, par M. E. J. Rainboth, A. P.
49. Rapport de l'arpentage du canton Wurtele, par M. E. J. Rainboth, A. P.
50. Rapport de l'arpentage du canton Gravel, par M. E. J. Rainboth, A. P.
51. Rapport de l'arpentage du canton Mousseau, par M. E. J. Rainboth, A. P.
52. Rapport de l'arpentage du canton Moreau, par M. E. J. Rainboth, A. P.
53. Rapport de l'arpentage de partie du canton Kiamika, par M. E. J. Rainboth, A. P.
54. Rapport de l'arpentage d'une partie du canton Bouthillier, par M. E. J. Rainboth, A. P.
55. Extrait du rapport d'une exploration des limites dans le Bloc "A", par G. C. Rainboth, P. L. S.
56. Extrait du rapport de l'arpentage d'une partie de la ligne séparative des rangs 4 et 5, Bloc "A", par M. A. Blouin, A. G.
57. Extrait du rapport préliminaire d'arpentage de la ligne interprovinciale entre Québec et Ontario, par M. J. H. Sullivan
58. Extrait du rapport d'arpentage de la ligne interprovinciale entre Québec et Ontario, par M. J. H. Sullivan
59. Extrait du rapport d'exploration et reconnaissance d'arpentage faits sur la rivière Bell, la Baie d'Hudson et le district d'Abitibi, par David W. Mill, P. L. S.
60. Extrait du rapport de l'exploration d'une partie du bassin de la Baie d'Hudson, par M. [?] H[y]. O'Sullivan, inspecteur des arpentages
61. Extrait du rapport des récentes-explorations dans le sud de la Baie d'Hudson par le Dr Robert Bell, F. R. S., du service géologique du Canada
62. Extrait du rapport d'une exploration d'un territoire situé dans les rangs 6, 7 et 8, Bloc "A", par M. John Thomson
<b>POUVOIRS HYDRAULIQUES</b>
63. Rapport de M. C. E. Gauvin, I. C., concernant les chutes des "Chats" sur la rivière Ottawa, comté de Pontiac
64. Avis officiel annonçant la mise en vente, le 21 juin 1906, de certains pouvoirs hydrauliques et leur description
65. Etat indiquant les pouvoirs hydrauliques vendus ou loués par le département des Terres et Forêts durant l'année 1905-1906
66. Tableau relatif au débit de certaines rivières de la province de Québec
67. Rapport concernant le rapide des Hêtres sur le St. Maurice, comté de Champlain
<b>DIVERS</b>
68. Liste des cantons dont les terres ont été classifiées par Ordre en Conseil, depuis le 30 juin 1905 au 30 novembre 1906
69. Liste des cantons inspectés en vue de la classification des Terres, avec les noms des inspecteurs nommés à cet effet

70. Etat indiquant le revenu et la dépense se rattachant aux biens des Jésuites pour les dix dernières années
71. Etat indiquant le revenu et la dépense se rattachant à la Seigneurie de Lauzon, pour les dix dernières années
72. Etat indiquant le travail fait dans le département des Terres et Forêts durant l'année 1905-1906

Tableau 8 : Index des appendices, *RAMTF*, 1913-1914.

<b>1913-1914</b>
1. Liste des officiers et commis du département des Terres et Forêts pendant l'année 1913-1914
2. Liste des agents des terres et des bois de la Couronne, pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1914
3. Liste des employés surnuméraires durant les douze mois finissant le 30 juin 1914
4. Liste des agents des biens des Jésuites et de la seigneurie de Lauzon pour les 12 mois expirés le 30 juin 1914
5. Etat donnant le nombre d'acres vendus, ainsi que les sommes perçues par vente et autrement, à compte des terres de la Couronne, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1914
6. Tableau de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et de terres retournées à la Couronne après révocation des ventes, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1914
7. Tableau relatif aux terres octroyées par les lettres-patentes, du 1er juillet 1913 au 30 juin 1914, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates
8. Tableau relatif aux lots de grève et en eau profonde octroyés par Lettres-Patentes du 1er juillet 1913 au 30 juin 1914
9. Etat indiquant le nombre de Lettres-Patentes émises chaque année, depuis 1869: époque à laquelle on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement
10. Etat des recettes du département des Terres et Forêts, pour les 12 mois expirés le 30 juin 1914
11. Etat des dépenses du Département des Terres et Forêts, pour les 12 mois expirés le 30 juin 1914
12. Tableau relatif à la loi concernant les pères et mères de 12 enfants
13. Etat des sommes payées aux ingénieurs civils, etc., pour inspections de forces hydrauliques, lots de grève, etc., du premier juillet 1913 au 30 juin 1914
<b>BOIS ET FORETS</b>
14. Etat des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1913, dans diverses agences
15. Etat du bois manufacturé sur les terres de la Couronne durant les douze mois terminés le 30 juin 1913, et des sommes perçues pour droit de coupe de bois, rente foncière, etc., durant l'année fiscale 1913-1914
16. Etat comparatif des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermage des coupes de bois, etc.
17. Tableau indiquant le nom et la résidence des personnes autorisées à agir comme mesureurs de bois depuis la publication du dernier rapport
18. Rapport concernant le Service-Forestier pour l'année fiscale 1913-14 par G. J. Piché

19. Rapport concernant la colonisation dans l'Abitibi
20. Rapport concernant la protection des forêts, saison 1914, par W. C. J. Hall, Surt.
21. Rapport concernant le Parc National des Laurentides, par W. C. J. Hall, Surt.
<b>ARPENTAGES</b>
22. Etat des dépenses encourues pour le service des arpentages depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1914
23. Tableau des opérations d'arpentage définitivement acceptés pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1914
<b>RAPPORTS D'ARPEUTEURS</b>
24. Chazel... Rap. de J.F. Fafard, concernant canton
25. Clermont... " Fafard " "
26. Demeloizes... " Fafard " "
27. Taché... " Adj. Lamarre " "
28. Romieu... " C.-S. Lepage " "
29. Laverlochère... " T. Simard " "
30. Batiscan (seig)... " P. O. Sullivan " "
31. Duhesnay... " J. M. Croteau " "
32. Garneau... " A. Bourgault " "
33. Fox... " H. B. Tourigny " "
34. Senneterre... " Art. Lepage " "
35. Simard... " A. E. DeLachevrotière; Geo. Leclerc " "
36. Sydenham... " H. B. Tourigny " "
37. Vallières... " L. Stein " "
38. Otis... " Adj.-Lamarre " "
39. Croche (Riv.)... " H. Bélanger " Rivières et Tributaires
40. Kamshigama (Lac)... C. E. Lemoine " Lac
41. Matagami (Lac); Soseumika; Nottaway (Ptie Riv.) " C.-E. Lemoine
<b>SERVICE HYDRAULIQUE</b>
42. Rapport par Art. Amos, concernant Service hydraulique
<b>DIVERS</b>
43. Rapport de la Commission de Géographie de Québec
44. Tableau indiquant le nombre de ventes de lots opérées dans chaque agence de la province, durant l'exercice 1913-1914 distinguant les ventes de moins de 100 acres, celles de 100 à 125 acres et celles de plus de 125 acres

Tableau 9 : Index des appendices, *RAMTF*, 1925-1926

<b>1925-1926</b>
1. Liste des officiers du Département des terres et forêts pour l'année se terminant le 30 juin 1926
2. Liste des agents des biens des Jésuites et de la seigneurie de Lauzon, pour les douze mois expirés le 30 juin 1926
3. Tableau de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et de terres retournées à la Couronne après révocation des ventes, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1926
4. Tableau relatif aux terres octroyée par les Lettres Patentes, du 1er juillet 1925 au 30 juin 1926, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates
5. Tableau relatif aux lots de grève et en eau profonde concédés sous forme de bail, du 1er juillet 1925 au 30 juin 1926
6. Etat indiquant le nombre de Lettres-Patentes émises chaque année, depuis 1869: époque à laquelle l'on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement
7. Etat des recettes du Département des terres et forêts, pour les 12 mois expirés le 30 juin 1927
8. Etat des dépenses du Département des terres et forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1926
<b>BOIS ET FORETS</b>
9. Rapport annuel du Chef du Service forestier
10. Rapport du Directeur de l'École des Gardes
11. Rapport annuel du directeur de l'école Technique et de Papeterie de Trois-Rivières
12. Permis de coupe offerts à l'enchère durant l'exercice 1925-1926
13. Rapport du Bureau des Examineurs de Mesureurs de Bois
14. Liste des noms et adresses des candidats qui ont passé avec succès les examens de Mesureurs de Bois durant l'année 1926
15. Etat des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1926 dans divers districts
16. Etat du bois coupé sur les terres de la Couronne durant les douze mois terminés le 30 juin 1926, et des sommes perçues pour droit de coupe, rente foncière, etc., durant l'année fiscale 1925-1926
17. Etat comparatif des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermage de coupe de bois, etc.
<b>PROTECTION DES FORETS</b>
18. Rapport annuel du Chef du Service de la Protection des Forêts
<b>ARPENTAGES</b>
19. Rapport sur les opérations du service des arpentages pour les douze mois expirés le

30 juin 1926
20. Tableau des opérations d'arpentage définitivement acceptées pendant les douze mois expirés le 30 juin 1926
<b>SERVICE HYDRAULIQUE</b>
21. Rapport du chef du Service Hydraulique, pour l'année finissant le 30 juin 1926
<b>COMMISSION DE GEOGRAPHIE DE QUEBEC</b>
22. Rapport de la Commission de Géographie de Québec



Tableau 10 : Index des appendices, *RAMTF*, 1905-1906.

<b>1937-1938</b>
1. Liste des officiers et commis du Ministère des terres et forêts pour l'année 1937-1938
2. Tableau de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et de terres retournées à la Couronne après révocation de vente, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1938
3. Tableau relatif aux terres octroyée par les Lettres Patentes, du 1er juillet 1937 au 30 juin 1938, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates
4. Tableau relatif aux lots de grève et en eau profonde concédés sous forme de bail, du 1er juillet 1937 au 30 juin 1938
5. Etat indiquant le nombre de Lettres Patentes émises chaque année depuis 1869; époque à laquelle l'on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement
6. Etat des encaissements du Ministère des Terres et Forêts, pour les 12 mois expirés le 30 juin 1938
7. Etat des dépenses du Ministère des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1938
8. Rapport annuel du Chef du Service forestier
9. Rapport du Directeur de l'École des Gardes
10. Rapport du Bureau des examinateurs des mesureurs de bois
11. Transfert des concessions forestières durant l'exercice 1937-1938
12. Liste des Réserves cantonales
13. Industrie de la pulpe et du papier dans la province de Québec depuis 1908
13A. Développement de l'Industrie de la Pulpe et du Papier dans la Province de Québec et au Canada
13B. Prix des bois à pulpe et des pâtes à papier au Canada et dans Québec
13C. Industrie de la pâte et du papier: analyse de la statistique fédérale (préliminaire)
13D. Papier-journal: Production - Exportation
13E. Exportations des bois à pâte, pâtes de bois et papier
13F. Papier-journal: Statistiques
14. Production de lattes et de bardeaux
14A. Industrie des bois de sciage depuis 1917
14B. Volume des bois de sciage depuis 1906
15. (Cet appendice porte dans le rapport le numéro 14C) Bois vert, bois brûlé et bois déperissant coupés sur les concessions forestières depuis 1921-1922
16. (Cet appendice porte dans le rapport le numéro 15) Détail des produits expédiés en 1937-1938

17. Etat des sommes perçues pour droits de coupe, rente foncière, etc., durant l'année fiscale 1937-1938
18. Opérations dans les scieries
19. Rapport annuel du Chef du Service de la Protection des Forêts
20. Rapport annuel du Directeur du Service des Arpentages
21. Etat des opérations terminées sur le terrain au cours de l'année 1937-1938 et payées par le Service des Arpentages; Etat des opérations terminées sur le terrain au cours de l'année 1937-1938 et payées par le Ministère de la Colonisation
21A. Etat des travaux d'arpentage officiellement acceptés durant l'année fiscale 1937-1938 et payés par le Service des Arpentages
21B. Etat des travaux d'arpentage payés par le Ministère de la Colonisation en vertu de la loi 25-26 George V, chap. 35, exécutées sous la direction du Service des Arpentages et officiellement acceptés durant l'exercice financier 1937-1938
22. Rapport du chef du Service Hydraulique
23. Rapport de la Commission de Géographie de Québec
24. Rapport annuel du Service du Cadastre

### Annexe III : Carte régionale du Québec (régions touristiques)

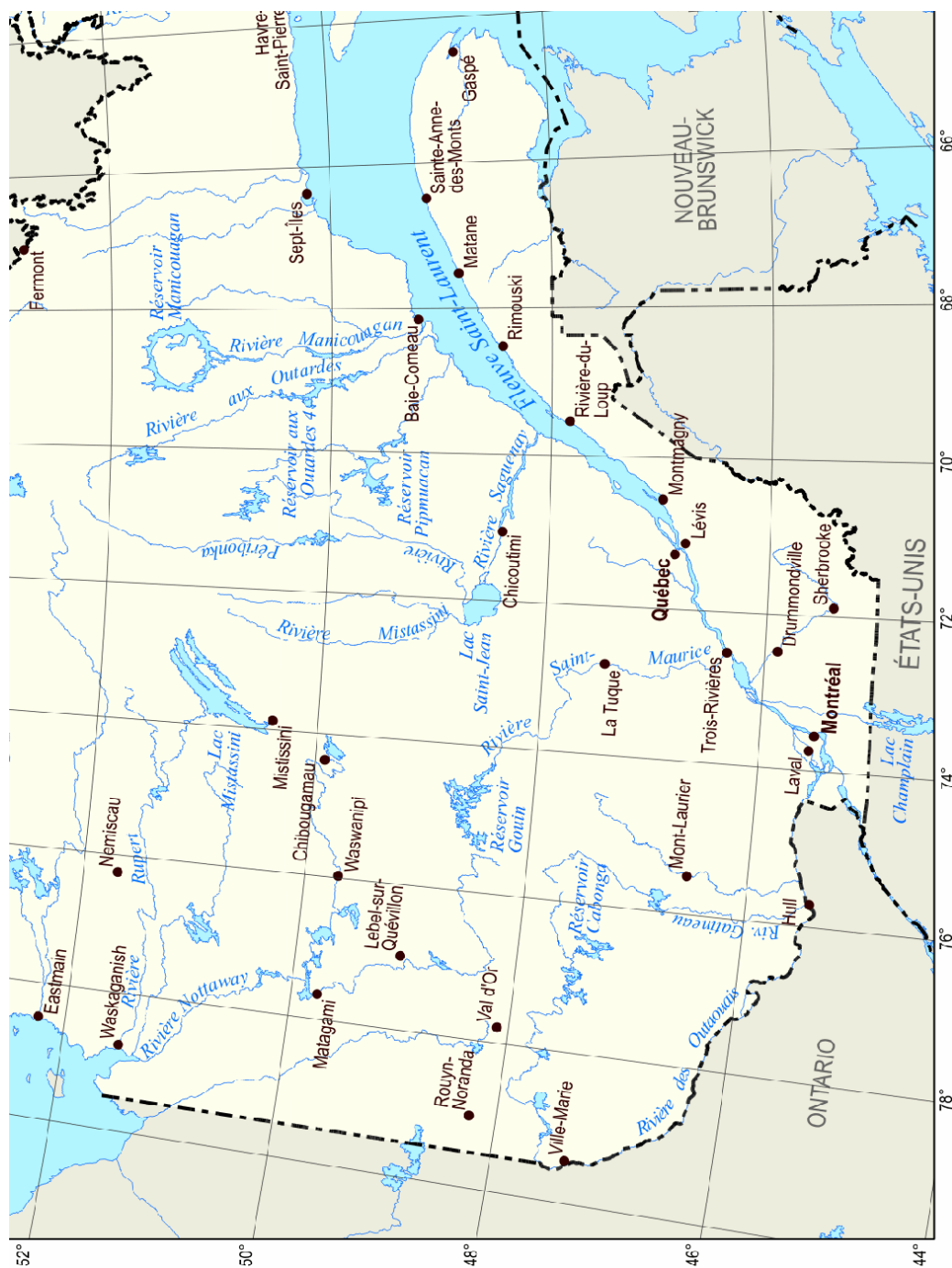
Figure 49 : Carte régionale du Québec (régions touristiques)



Source : « Carte des régions touristiques du Québec », en ligne, « Bibliothèque virtuelle », <http://www.alloprof.qc.ca/BV/pages/g1025.aspx#organisationtouristique> [consulté le 15 janvier 2017].

**Annexe IV : Carte du réseau hydrographique et des principales villes du Québec (sud du 52° parallèle)**

Figure 50 : Carte du réseau hydrographique et des principales villes du Québec



Source : Détail de « Le Québec, carte générale », Ministère des Ressources naturelles de la Faune, Direction générale de l'information géographique, Gouvernement du Québec, 2006.



## Annexe V : Les principales régions de colonisation du Québec (1911)

Figure 51 : Les principales régions de colonisation du Québec (1911)



Source : Détail de « Carte de la Province de Québec. Indiquant ses principales régions de colonisation, Québec, janvier 1911 », BanQ, cote G/3451/J1/1911/C37, en ligne <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.aspx?id=0000077951> [consulté de 12 janvier 2017].

**Annexe VI : Énoncé du mandat de la Commission de Colonisation de la Province de Québec<sup>852</sup>**

1. De faire une étude critique de la loi et des règlements concernant les terres publiques, les bois et forêts, les sociétés, les travaux et chemins de colonisation et la protection des colons ainsi que de la mise à exécution de ces lois et règlements;
2. De s'enquérir du nombre et des causes des conflits entre les colons et les porteurs de licences de coupe de bois, et d'aviser au moyen de les prévenir et les faire disparaître;
3. De rechercher quelles sont les régions les plus avantageuses pour la colonisation;
4. De s'assurer si les chemins de colonisation existants suffisent pour donner accès aux bonnes terres à culture si l'étendue des terres arpentées est assez considérable et si le travail des sociétés de colonisation mérite d'être encouragé;
5. De constater s'il est opportun, dans l'intérêt de la colonisation et de la province, de contribuer à la construction de certains ponts et d'accorder des subsides en terres à certaines compagnies de chemin de fer;
6. D'étudier les projets ou systèmes nouveaux qui pourraient lui être soumis, et de recommander, tout en tenant compte de l'exiguité [*sic*] des ressources pécuniaires de la province, ceux qui seront de nature à apporter des modifications aux lois et règlements propres à activer l'œuvre de la colonisation et le développement de l'industrie forestière.

---

<sup>852</sup> *Rapport de la Commission de Colonisation de la Province de Québec, op. cit.*, p. 7. Cet énoncé reprend le libellé de la loi en vertu de laquelle la Commission de Colonisation est créée.

**Annexe VII : Recommandations émises par Georges W. Stephens dans son rapport intitulé *Forestry and Colonization. A Report*<sup>853</sup>**

As a result of the study given to subject of forestry colonization, the following suggestion may be of value :

1. A forest reserve to consist of the lands proper only for forest culture.
2. A system of scientific forestry and systematic reforestation of the burnt districts, vacant lands and waste place.
3. The establishment of a Forestry Professorship and the establishment of a system for the preservation and perpetuation of the forest supply and a trained staff of foresters.
4. The perfection of our system of fire rangers and its application to the whole Province.
5. A penalty on lumbermen keeping large districts flooded by the back water of closed dams, which should be opened after the drive has gone out.
6. Efficient fire protection.
7. The prevention of complete denudation of hills and protection of the water supply.
8. A close season for setting fires near the forests from the 1st May to the 1st October in each year. When a dry spring occurs, accompanied by a dry April, the close season should commence on the 1st day of April. A dry April is sure to bring a crop of bush fires.
9. A fire strip of 50 feet between the abatis and the forest.
10. The withdrawal from settlement of lands not fit for farming purposes.
11. The abolition of the practice of selling isolated lots in the midst of timber limits.
12. The abolition of the practice of selling lots to speculative jobbers who take up land simply to defraud the Government of its just dues and who never intend to cultivate the land so taken up.
13. Adopt a system by which the districts which are suitable only for forestry shall not be settled upon by squatters.
14. The licence holder should have one year clear front date of notice to remove merchantable timber from lots which are withdrawn from licence.
15. Separate the lumbering from the agricultural interests as far as possible.
16. The dismissal or incapacitation of Crown Lands Agents and a rigid enforcement of the regulations in regard to shanty books and the periodical examination of the lumbermen's books.

---

<sup>853</sup> Georges W. STEPHENS, *Forestry and Colonization. A Report, op. cit.*, p. 99-101.

17. Capable educated woodsmen, Government employees, to inspect the lumber camps to see that the Government regulations are being carried out, and that a faithful account is being rendered of timber cut and the diameter cut regulations enforced.
18. Summary process of lot cancellation.
19. Every encouragement and facility to *bona fide* esttlers [*sic*].
20. Concentration of settlers on good lands.
21. Compact contiguous groups so that each settler will be near a neighbour. This can be accomplished by continuous settlement.
22. Selection of proper land for settlement purposes, and intelligent and active Crown Lands Agents having a knowledge of the quality of the lots in their districts capable of directing intending settlers to suitable lots.
23. Colonization roads of the best kind.
24. A substantial bonus to counties where no forest fire has occurred within the year, such bonus to be devoted to the construction of macadamized roads.
25. The expenditure of the funds for colonization roads to be made upon, regularly surveyed routes laid out by a competent engineer or surveyor, on continuous routes are advantageously laid out for continuous settlement.
26. The expenditure of colonization money to be strictly confined to colonization districts. Old settled districts should raise money by local taxation for roads and bridges within their limits.
27. Location of routes should be approved of by the Colonization only.
28. Holders and occupants of Crown Land should be liable for municipal taxes for roads.
29. Grants to Colonization Societies should cease.
30. The Province should share equally in the net profit on transfers of licenses [*sic*].
31. Double the Crown charges on timber dues. The effect would be to give a handsome surplus to the province and relieve us from the necessity of disposing of our remaining limits below their value.
32. Sales of limits should be made in the fall with full information of the contents of limits approximately on the report of skilled woodsmen explorers. Not less than one year's notice of such sales should be given so that intending purchasers can have time to explore the limits offered for sale.
33. Water powers should be sold on 99 years' lease at so much per horse power developed. A time limit of number of horse power developed to be an absolute condition under penalty of nullity.



**Annexe VIII : La formation des ingénieurs forestiers en 1919<sup>854</sup>**

<b>Première année</b> <sup>855</sup>	
Algèbre	75 h
Géométrie élémentaire	75 h
Trigonométrie rectiligne	25 h
Chimie élémentaire	135 h
Physique	180 h
Histoire naturelle	72 h
Astronomie	45 h

<b>Deuxième année</b>	
Calcul infinitésimal	40 h
Trigonométrie analytique	40 h
Trigonométrie sphérique	40 h
Chimie	30 h
Reboisement	30 h
Dendrologie	70 h
Exploitation	40 h
Études sur les sols	25 h

<b>Troisième année</b>	
Mathématiques	25 h
Chimie	30 h
Étude des sols	25 h
Art de construire	30 h
Travaux publics	30 h
Physique mécanique	35 h
Sylviculture	45 h
Dendrométrie	30 h

<sup>854</sup> D'après Cyrille GELINAS, *L'enseignement et la recherche en foresterie à l'Université Laval, de 1910 à nos jours*, op. cit., p. 83-85.

<sup>855</sup> Les étudiants arrivant des collèges classiques passaient immédiatement en deuxième année.

Laboratoire de botanique	25 h
Minéralogie et géologie	25 h
Législation forestière	40 h
Arpentage	80 h
Astronomie et météorologie	n.d.

<b>Quatrième année</b> <sup>856</sup>	
Étude sur les usines et leur fonctionnement	30 h
Industrie forestière	60 h
Hydraulique	30 h
Technologie	30 h
Mécanique	25 h
Chimie	30 h
Aménagement	40 h
Dendrométrie	30 h
Économie forestière	25 h
Géographie forestière	25 h
Histoire de la sylviculture	30 h

---

<sup>856</sup> Les trois premières années représentaient un tronc commun pour les arpenteurs et les ingénieurs forestiers. La quatrième année s'adressait seulement aux ingénieurs.

## **Annexe IX : « L'industrie de la pulpe et du papier dans notre province »**

Source : *L'Action catholique*, 30 avril 1921, p. 1.

La province de Québec a été le berceau de l'industrie de la pulpe et du papier au Canada et elle s'est maintenue à la place d'honneur. La première usine de papier au Canada fut construite à St-André, P. Q., en 1803. [...]

La première pulpe fabriquée pour la fabrication du papier fut faite à l'usine qui est maintenant la propriété de la Canada Paper Co., à Windsor Mills, Québec, et fut convertie en papier en 1864, à Sherbrooke, par John Thomson, l'inventeur du procédé. [...]

Presque en même temps des essais analogues étaient faits aux Etats-Unis [*sic*] avec un tel succès qu'aujourd'hui encore les deux pays se disputent l'honneur de la priorité dans la fabrication de la pulpe.

À notre province revient aussi l'honneur d'avoir eu la première usine, dans tout le Canada, pour la fabrication du papier de luxe. Cette usine fut construite à St-Jérôme en 1882, par la compagnie Rolland. En 1885 les produits de cette usine recevaient la médaille d'or de l'exposition universelle d'Anvers. Le même succès fut obtenu à Chicago en 1893 et le Grand Prix de Paris leur était accordé en 1900.

Au cours des dernières années l'industrie de la pulpe et du papier a considérablement progressé dans notre province. On lui prédit des succès encore plus grands dans un avenir rapproché.

Si on considère le capital investi dans cette industrie, la valeur de la production, la main d'œuvre qu'elle emploie et les revenus qu'elle procure à notre province, cette industrie est probablement la plus importante de toute la province.

Il y a actuellement 46 établissements dans la province de Québec : 17 pulperies, 17 papeteries et 12 pulperies et papeteries.

Nous constatons, par le dernier Annuaire Statistique, qu'il n'y en avait que 33 en 1917. En quatre ans le nombre de ces usines a donc augmenté de 13, soit 60 %.

Le capital investi dans cette industrie est de \$124,101,164 et ce capital augmente toujours par la construction de nouvelles usines et par l'agrandissement de celles qui existent déjà.

Cette industrie donne du travail à 14,000 ouvriers, sans compter les hommes de chantier et plus de \$15,000,000, sont distribués en salaire chaque année.

La production de la pulpe et du papier dans la province de Québec a atteint le montant de \$75,239,565, en 1919.

Cette industrie a largement contribué à augmenter les revenus du gouvernement de notre province. En 1920 il a retiré \$2,6000.000 de ses ressources forestières et surtout de ses limites à bois de pulpe, ce qui représentent [sic] 15%, des revenus de la province.

En 1918, le Ministre des Terre et Forêts, commentant la valeur de cette industrie, disait : “Le développement de l’industrie de la pulpe et du papier est très important au point de vue économique.

“ Cette industrie assure une meilleure utilisation de nos forêts et nous fait espérer que les immenses territoires du Labrador, de l'Ungava et de la Côte-Nord, si riches en bois de pulpe et si pauvres en gros bois, acquièreront [sic] une grande valeur.

Comme les forêts du monde s'épuisent chaque jour de plus en plus, il s'ensuit que le reste du monde devra un jour compter sur notre province pour avoir la pulpe et le papier dont il aura besoin.”<sup>857</sup>

---

<sup>857</sup> *L’Action catholique*, 30 avril 1921, p. 1.

**Annexe X : Classement des œuvres littéraires selon l'appartenance des auteurs (1930-1945)**

Tableau 11 : Les auteurs canadiens-français (1930-1945)

<b>Les auteurs canadiens-français (1930-1945)</b>			
<b>Auteur</b>	<b>Titre</b>	<b>Maison d'édition</b>	<b>Année</b>
<b>Desrochers, Alfred</b>	<i>À l'ombre de l'Orford</i>	Sherbrooke, Chez l'auteur	1930
<b>Desrosiers, Léo-Paul</b>	<i>Nord-Sud</i>	Montréal, Les Éditions du Devoir	1931
<b>Frère Marie-Victorin</b>	<i>Flore laurentienne</i>	Montréal, Les Frères des Écoles Chrétiennes	1935
	<i>Les engagés du grand-portage</i>	Paris, Gallimard	1938
	<i>Les opiniâtres</i>	Montréal, Imprimerie populaire	1941
<b>Potvin, Damase</b>	<i>La robe noire</i>	Paris, Éditions Valentin Bresle, le Mercure universel	1932
	<i>Peter McLeod</i>	Québec, Chez l'auteur	1937
<b>Sylvain</b>	<i>En flânant dans les portages</i>	Trois-Rivières, s.é.	1932
	<i>Dans le bois</i>	Trois-Rivières, les Éditions trifluviennes	1940
<b>Nantel, Adolphe</b>	<i>À la hache</i>	Montréal, Éditions Albert Lévesque	1932
<b>Frémont, Donatien</b>	<i>Pierre Radisson, roi des coureurs de bois</i>	Montréal, Éditions Albert Lévesque	1933
<b>Savard, Félix-Antoine</b>	<i>Menaud, maître draveur</i>	Québec, Librairie Garneau	1937
	<i>L'Abatis</i>	Montréal, Fides	1943

Source : Maude Flamand-Hubert, 2016.

Tableau 12 : Les auteurs français (1930-1945)

<b>Les auteurs français (1930-1945)</b>			
<b>Auteur</b>	<b>Titre</b>	<b>Maison d'édition</b>	<b>Année</b>
<b>Le Franc, Marie</b>	<i>Hélios fils des bois</i>	Paris, Les Éditions Rieder	1930
	<i>La rivière solitaire</i>	Paris, J. Ferenczi et fils	1934
	<i>La randonnée passionnée</i>	Paris, J. Ferenczi et fils	1936
<b>Bugnet, Georges</b>	<i>La forêt</i>	Montréal, les Éditions du Totem	1935

Source : Maude Flamand-Hubert, 2016.

Tableau 13 : Les auteurs impliqués dans l'exploitation forestière (1930-1945)

<b>Les auteurs impliqués dans l'exploitation forestière (1930-1945)</b>			
<b>Auteur</b>	<b>Titre</b>	<b>Maison d'édition</b>	<b>Année</b>
<b>Van Bruyssel, Ferdinand</b>	<i>Jean Vadeboncoeur et Marie-Anne Lafrance, canadiens-français</i>	Paris, Éditions de la Revue mondiale	1934
<b>Graham, Angus</b>	<i>Napoléon Tremblay</i>	Montréal, Beauchemin	1945

Source : Maude Flamand-Hubert, 2016.

## BIBLIOGRAPHIE

### DOCUMENTATION PRIMAIRE

#### Fonds et collections d'archives

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) :

Fonds E21, ministère des Terres et Forêts.

E21,S10 – Correspondances générales

E21,S74 : Gestion de l'exploitation forestière

E21,S74,SS2 – Administration générale

Fonds Famille Joly de Lotbinière

P351,S4,SS2 – Série Henri-Gustave Joly de Lotbinière, sous-série carrière politique

*Collection numérique de cartes et plans*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ressource numérique, <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/accueil.xsp> [consulté le 15 février 2017].

#### Documents d'Archives

GRAHAM, Angus, *A project for a national forest. A Memorandum on the Place of Forest Production in the Economy of Rimouski County*, novembre 1928; Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, dossier Protection des forêts, Cote A-20.

DURHAM, John George Lambton. *Rapport de Lord Durham, haut-commissaire de Sa Majesté, etc., etc., sur les affaires de l'Amérique septentrionale britannique*. Montréal : L'ami du peuple, 1839. En ligne, <http://eco.canadiana.ca/res.banq.qc.ca/view/oocihm.32373> [consulté le 15 février 2017].

#### Documents administratifs et législatifs

*Gazette officielle du Québec*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, versions électroniques, en ligne, [http://www.banq.qc.ca/collections/collection\\_numerique/publications\\_gouvernementales/gazette\\_officielle/](http://www.banq.qc.ca/collections/collection_numerique/publications_gouvernementales/gazette_officielle/) [consulté le 15 février 2017].

*Journal des débats de l'Assemblée législative du Québec* (débats reconstitués), Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec (ressource électronique).

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, *Loi sur les forêts*, chapitre 108, 1986, Publications du Québec, Légis Québec, <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/U-2> [consulté le 15 février 2017].

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, chapitre A-18.1, 2010, Publications du Québec, Légis Québec, [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A\\_18\\_1/A18\\_1.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A_18_1/A18_1.html) [consulté le 15 février 2017].

*Rapports annuels du Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries (RACTCMP)*, 1896-1897 à 1900-1901.

*Rapports annuels du ministère des Terres, Mines et Pêcheries (RAMTMP)*, 1901-1902.

*Rapports annuels du ministère des Terres et Forêts (RAMTF)*, 1905-1906 à 1938-1939 / 1941-1942 à 1950-1951.

*Rapports annuels du ministère des Terres et forêts, de la Chasse et de la Pêche (RAMTFCP)*, 1939-1940 à 1940-1941.

*Statuts de la Province de Québec*, Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, ressource électronique, [https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique\\_v2/AffichageNotice.aspx?i dn=65285](https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageNotice.aspx?i dn=65285) [consulté le 15 février 2017].

*Statuts refondus de la Province de Québec, 1888*, vol. I, Québec, Imprimerie Charles-François Langlois, 1888.

*Statuts refondus de la Province de Québec, 1909*, tome I et II, Québec, Imprimerie Charles Pageau, 1909.

*Statuts refondus de la Province de Québec, 1925*, tome 1 et II, Québec, Imprimerie Ls-A. Proulx, 1925.

### **Publications gouvernementales**

*Le gouvernement Taschereau : une administration caractérisée par des actes courageux, de sages lois, une régie économe et des surplus sans précédent*. S.I., Québec, 1923.



*Rapport de la Commission de Colonisation de la Province de Québec.* Québec, Charles Pageau, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1904.

BORDEN, R. L. . « R. L. Borden, M. P. Chef de l'opposition à la Chambre des Communes », *Convention forestière canadienne. Ottawa, les 10, 11 et 12 janvier 1906.* Québec, Département des Terres et Forêts, 1907.

COULOMBE, Guy *et al.* *Rapport.* Québec, Gouvernement du Québec, Commission d'Étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, 2004.

LAFLAMME, Mgr J.-C. K. « Education forestière. Travail lu par Mgr J.-C. K.-Laflamme à la réunion de la Convention Forestière du Canada, Ottawa, janvier 1906 » dans *Convention forestière canadienne. Ottawa, les 10, 11 et 12 janvier 1906. Discours prononcés par Sir Wilfrid Laurier, M. R. L. Borden, M. P., Mgr J.-C. K.-Laflamme.* Québec, Département des Terres et Forêts, 1907, p. 11-20.

LAFLAMME, Mgr J.-C. K. « La colonisation et la forêt » dans *Convention forestière canadienne. Tenue à Montréal, les 11 et 12 mars 1908.* Québec, Département des Terres et Forêts, 1908, p. 3-20.

LAFLAMME, Mgr J.-C. K. *La colonisation et la forêt. La parcelle de bois du cultivateur. Deux conférences de Mgr Laflamme faites, la première à l'Université Laval de Québec et la seconde à la Convention forestière de Montréal.* Québec, Département des Terres et Forêts, 1908.

LANGELIER, J.C. *Richesses forestières de la province de Québec.* S.n., 1905.

J.-C. Langelier, *Les arbres de commerce de la Province de Québec.* Québec, Département des Terres et Forêts de la Province de Québec, Dussault & Proulx Imprimeurs, 1906.

LAURIER, Sir Wilfrid. « Discours du président le très honorable sir Wilfrid Laurier, Premier ministre du Canada » dans *Convention forestière canadienne. Ottawa, les 10, 11 et 12 janvier 1906. Discours prononcés par Sir Wilfrid Laurier, M. R. L. Borden, M. P., Mgr J.-C. K.-Laflamme.* Québec, Département des Terres et Forêts, 1907, p. 3-8.

PARENT, Simon Napoléon. *Discours de L'Hon. S. N. Parent, premier ministre, sur la question des droits de coupes sur le bois à pulpe. Prononcé à l'Assemblée Législative de Québec, le 25 avril 1903.,* 1903.

PICHE, G.-C. « Situation forestière de la province de Québec. Travail lu par M. G.-C. Piché ingénieur-forestier, à la réunion de l'Association forestière du Canada, le 12 mars

1908 » dans *Convention forestière canadienne. Tenue à Montréal, les 11 et 12 mars 1908*, Québec, Département des Terres et Forêts, 1908, p. 20-31.

STEPHENS, Gorges W. *Forestry and Colonization. A Report*. Montreal, John Lovell & Son, Printers, 1903.

VERIFICATEUR GENERAL DU QUEBEC. « Vérification menée auprès du ministère des Ressources naturelles » dans *Vérification menée auprès du ministère des Ressources naturelles*, 2002, p. 67-103.

### **Presse écrite**

*L'Action sociale*, 1908

*L'Action catholique*, 1921-1922 / 1937-1938

*La Presse*, 1905-1906 / 1921-1922 / 1937-1938

### **Articles de journaux et de magazine**

CAYOUILLE, Pierre. « L'homme de l'année ». *L'Actualité*, décembre 1999, p. 26-47.

THAUVETTE, Guy. « Vie en forêt avec Leonardo DiCaprio. La navrante représentation de nos coureurs des bois dans "The Revenant" ». *Le Devoir*, 27 février 2016, <http://www.ledevoir.com/culture/cinema/464107/ceremonie-des-oscar-vie-en-foret-avec-leonardo-dicaprio> [consulté le 15 février 2017].

### **Oeuvres littéraires**

BEAUGRAND, H. *La chasse-galerie*. Montréal, Fides, 1979 [1900].

BOUCHARD, Arthur. *Les chasseurs de noix. Aventures de deux coureurs de [sic] bois chez les Sauvages dans les premiers temps de la colonie*. Montréal, Imprimerie populaire, 1922.

BOUCHETTE, Errol. *Robert Lozé*. Montréal, A. P. Pigeon, Imprimeur, 1903. Édition numérique, coll. « Les classiques des sciences sociales », <http://classiques.uqac.ca/>.

BOUCHETTE, Errol. *L'indépendance économique du Canada français*. Arthabaska, la Cie d'imprimerie d'Arthabaskaville, 1906.

- BOUCHETTE, Errol. *Emparons-nous de l'industrie* <http://classiques.uqac.ca/> ed., Les écrits du Canada français, no 35, 1972, texte présenté par Yvon-André Lacroix, 2011 [1972, 1901].
- BUGNET, Georges. *La forêt*. Montréal, les Éditions du Totem, 1935.
- BUIES, Arthur. *L'Outaouais supérieur* Québec C. Darveau 1889.
- CASGRAIN, H. R. *Oeuvres complètes de l'abbé H.R. Casgrain. Tome premier. Légendes canadiennes et variétés*. Montréal, Beauchemin & Valois, Libraires-Imprimeurs, 1884.
- CHAPMAN, William. « Le lac dans les bois » dans *Les Québécoises*. Québec, Typographie de C. Darveau, 1876, p. 7-21.
- CHAPMAN, William. « La Beauce » dans *Les rayons du Nord. Poésies canadiennes*. Paris, Éditions de la « Revue des Poètes », 1909, p. 215-219.
- CHAPMAN, William. « Les Bûcherons » dans *Les rayons du Nord. Poésies canadiennes*. Paris, Éditions de la « Revue des Poètes », 1909, p. 135-146.
- CHAPMAN, William. « Le trappeur » dans *Les fleurs de givre*, Paris, Éditions de la « Revue des Poètes », 1912, p. 73-84.
- CLAPIN, Sylva et Gilles DORION. *Alma-Rose*. Montréal, Fides, 1982.
- CLAPIN, Sylva, *et al.* *Contes et nouvelles*. Montréal, Fides, 1980.
- COOPER, James Fenimore. *Le dernier des Mohicans*. Traduit de l'anglais par M. Defauconpret, Paris, Flammarion, 1992 [1826].
- CREMAZIE, Octave. *Oeuvres complètes*. Montréal, Beauchemin & Valois, Libraires-Imprimeurs, 1882.
- DE MONTIGNY, Louvigny. *La revanche de « Maria Chapdelaine »*. Montréal, Éditions de l'Action canadienne-française, 1937.
- DESROCHERS, Alfred. *À l'ombre de l'Orford*. Montréal, Librairie d'Action Canadienne-française, 1930.
- DESROCHERS, Alfred. *À l'ombre de l'Orford*. Montréal, Fides, 1948.

- DESROCHERS, Alfred. *Oeuvre poétiques. Recueils colligés. Texte présenté et annoté par Romain Légaré*. Montréal, Fides, 1977.
- DESROCHERS, Alfred. *À l'ombre de l'Orford*. Montréal, Bibliothèque québécoise, 2005 [1997].
- DESROSIERS, Léo-Paul. *Nord-Sud*. Montréal, les Éditions du « Devoir », 1931.
- DESROSIERS, Léo-Paul. *Les engagés du Grand-Portage*. Paris, Gallimard, 1938.
- DESROSIERS, Léo-Paul. *Nord-Sud*. Montréal, Fides, 1980 [1931].
- GERIN-LAJOIE, Antoine. *Jean Rivard : Le défricheur : Récit de la vie réelle*. Montréal, J. B. Rolland, 1874.
- GERIN-LAJOIE, Antoine. *Jean Rivard, économiste, pour faire suite à Jean Rivard, le défricheur*. Montréal, J.B. Rolland & fils, 1876.
- GERIN-LAJOIE, Antoine. *Jean Rivard : Le défricheur*. Montréal, Beauchemin, 1925.
- GERIN-LAJOIE, Antoine. *Jean Rivard : Le défricheur : Récit de la vie réelle et Jean Rivard : Economiste*. LaSalle, Québec, Hurtubise HMH, 1981 [1876].
- GRAHAM, Angus. *Napoléon Tremblay*. London, Robert Hale, 1939.
- GRAHAM, Angus. *Napoléon Tremblay* Traduction d'André Champoux. Montréal, Beauchemin, 1945.
- GRIGNON, Claude-Henri. *Un homme et son péché*. Montréal, Les Éditions du Totem, 1934.
- HEMON, Louis. *Maria Chapdelaine. Récit du Canada français*. Montréal, J.-A. LeFebvre, 1916.
- HEMON, Louis. *Maria Chapdelaine. Récit du Canada français*. Montréal et Paris, Fides, 1959 [1924; 1916].
- LE FRANC, Marie. *Grand-Louis l'innocent*. Montréal, la Cie de publication «la Patrie» limitée, 1925.
- LE FRANC, Marie. *Grand-Louis l'innocent*. Paris, Éditions Rieder, 1927.
- LE FRANC, Marie. *Au pays canadien-français*. Paris, Fasquelle, 1930.

- LE FRANC, Marie. *Héliér fils des bois*. Paris, Les Éditions Rieder, 1930.
- LE FRANC, Marie. *La rivière solitaire*. Paris, J. Ferenczi et fils, 1934.
- LE FRANC, Marie. *La randonnée passionnée*. Paris, J. Ferenczi et fils, 1936.
- LE FRANC, Marie. *La rivière solitaire*. Montréal et Paris, Fides, 1957 [1934].
- LE FRANC, Marie. *Héliér, fils des bois*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011 [1930].
- LE FRANC, Marie. *La randonnée passionnée* collection du Nénuphar. Montréal Fides, 1961 [1936].
- MARIE-VICTORIN. *La Flore du Témiscouata*. Québec, Imprimerie Laflamme, 1916.
- MARIE-VICTORIN. *Flore laurentienne*. Montréal, Frères des Écoles chrétiennes, 1964 [1935].
- NANTEL, Adolphe. *À la hache*. Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1932.
- NANTEL, Adolphe. *Au pays des bûcherons*. Montréal, Éditions de l'Action canadienne-française, 1932.
- PAQUIN, Ubald. *Jules Faubert, le roi du papier*. Montréal, Pierre-R. Bisailon, 1923.
- POTVIN, Damase. *La robe noire. Récit des temps héroïques où fut fondée la Nouvelle-France*. Paris, Éditions Valentin Bresle, le Mercure universel, 1932.
- POTVIN, Damase. *Peter McLeod*. Québec, Chez l'auteur, 1937.
- RINGUET. *Trente arpents*. Paris, Flammarion, 1938.
- SAVARD, Félix-Antoine. *Menaud, maître draveur. Édition critique par Yvan G. Lepage*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004.
- SAVARD, Félix-Antoine. *Menaud, maître draveur*. Québec, Librairie Garneau, 1937.
- SAVARD, Félix-Antoine. *L'Abatis*. Montréal, Fides, 1943.
- SAVARD, Félix-Antoine. *Menaud, maître draveur*. Montréal, Les Éditions Fides, 1978 [1944; 1937].

SYLVAIN. *En flânant dans les portages*. Trois-Rivières, Les Éditions du Bien Public, Pages trifluviennes, Série C – no 4, 69 p., 1934 [1932].

TACHE, Joseph-Charles. *Forestiers et Voyageurs*. Montréal, Fides, 1981 [1863].

THEURIET, André. *Sous bois : impressions d'un forestier*. Paris, Charpentier, 1887.

THEURIET, André. *Contes de la forêt*. Paris, Charpentier, 1888.

THEURIET, André. *Reine des bois*. Paris, Charpentier, 1891.

VAN BRUYSSSEL, Ferdinand. *Jean Vadeboncoeur et Cie. Esquisses du pays québécois, 1900-1935*. Québec, Septentrion, 2010 [1934].

### **Études techniques et économiques**

ASSOCIATION DES INGENIEURS FORESTIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC. *Le problème forestier du Québec*. Bibliothèque économique et sociale. Montréal, L'Association des ingénieurs forestiers de la province de Québec, 1949.

BEDARD, Avila. *L'Arbre et la Forêt*. Paris, Spes, 1930.

BEDARD, Avila. « Le milieu forestier », dans Esdras Minville, *Le milieu forestier*, Montréal, Fides, École des Hautes Études commerciales, 1944, p. 13-39.

BLANCHARD, Raoul. *L'est du Canada français*. « Province de Québec », vol. 1. Paris, Montréal, Librairie Masson et Cie, Librairie Beauchemin, 1935.

BLANCHARD, Raoul. *Le centre du Canada français : Province de Québec*. Montréal, Beauchemin, 1947.

BLANCHARD, Raoul. *Le Québec par l'image*. Montréal, Beauchemin, 1949.

BLANCHARD, Raoul. *La Mauricie*. Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1950.

BLANCHARD, Raoul. *Les traits géographiques d'ensemble de la province de Québec*. Québec, Université Laval, Institut d'histoire et de géographie, Les Presses universitaires Laval, 1952.

BLANCHARD, Raoul. *L'Ouest du Canada français*. Montréal, Beauchemin, 1953.

- BLANCHARD, Raoul. *Le Canada français : province de Québec, étude géographique*. Paris, Fayard, 1960.
- BLANCHARD, Raoul. *Le Canada français*. Paris, Presses universitaires de France, 1970.
- BROUILLETTE, Benoît. « L'industrie des pâtes et du papier », dans Esdras Minville (dir.), *La forêt*, Montréal, Les Éditions Fides / École des Hautes Études commerciales, 1944, p. 172-231.
- CHAPAIS, Jean-Charles. *Guide illustré du sylviculteur canadien*. Montréal, Eusèbe Senécal & fils, 1883.
- CHAPAIS, Jean-Charles. *Guide illustré du sylviculteur canadien*. Québec, J. A. Langlais, Libraire-éditeur, 1891.
- CORPORATION DES INGENIEURS FORESTIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC. *Le problème forestier du Québec*. Québec, Corporation des ingénieurs forestiers de la province de Québec, 1962.
- CORPORATION DES INGENIEURS FORESTIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC. *L'ingénieur forestier face à l'aménagement du territoire*, Québec, La Corporation, 1966.
- MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1938. Comté municipal de Rivière-du-Loup*, Québec. Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1943.
- MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Rivière-du-Loup 1939. Section forestière*, Québec. Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1947.
- MINVILLE, Esdras (dir.). *L'agriculture : étude préparée avec la collab. de l'Institut agricole d'Oka*. Montréal, Écoles des Hautes études Commerciales, Fides, 1943.
- FERNOW, B.E. *La forêt, Conférence par M. le professeur B. E. Farnow, LL. C., à l'École de Minéralogie de Kingston, Ont., 26-30 janvier 1903*. Québec, Dussault et Proulx, Imprimeurs, 1906.
- LAFLAMME, Mgr J.-C. K. « La colonisation et la forêt » *La colonisation et la forêt*, p. 3-20. Québec, Département des Terres et Forêts, 1908.
- LANGELIER, J.C. *Richesses forestières de la province de Québec*. s.n., 1905.

- LAURIER, Sir Wilfrid. « Discours du président le très honorable sir Wilfrid Laurier, Premier ministre du Canada » dans *Discours du président le très honorable sir Wilfrid Laurier, Premier ministre du Canada*, Québec, Département des Terres et Forêts, 1907, p. 3-8.
- LOWER, A. R. M. « The Trade in Square Timber », *Contributions to Canadian Economics*, vol. 6, 1933, p. 40-61.
- LOWER, Arhur. « Settlement and the Forest Frontier in Eastern Canada » dans *Settlement and the Forest Frontier in Eastern Canada*, IX, p. xiii-166. Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1936.
- LOWER, Arhur. *The North American assault on the Canadian forest*, Greenwood Press, 1938.
- MAHEUX, Georges. « La protection des forêts » dans Esdras Minville (dir.), *La forêt*, Montréal, Fides / Écoles des Hautes Études commerciales, 1944, p. 279-305.
- MINVILLE, Esdras (dir.). *La Forêt*. Montréal, Fides / Écoles des Hautes Études commerciales, 1944.
- MINVILLE, Esdras (dir.). *Notre milieu. Aperçu général sur la province de Québec*. Montréal, Fides / Écoles des Hautes Études commerciales, 1942.
- MINVILLE, Esdras (dir.). « Le problème social de la forêt » dans Esdras MINVILLE (dir.), *La forêt*, Montréal, Montréal, Fides / Écoles des Hautes Études commerciales, 1944, p. 307-336.
- MINVILLE, Esdras. *Pêche et chasse*, Montréal, Fides / Écoles des Hautes Études commerciales, 1946.
- PORTER, Edgar. « L'exploitation forestière », dans Esdras MINVILLE, *La forêt*, Montréal, Fides / Écoles des Hautes Études commerciales, 1944, p. 143-169.

## Films

- DESJARDINS, Richard et Robert MONDERIE. *L'Erreur boréale*. : ACPAV Inc., Office national du film du Canada, 1999, 68 min. 37 s.



*Along the St Maurice*. Exhibits and Publicity Bureau, Department of Trade and Commerce, Canada. N & B, muet, 1922, 12 min. 4 s., version numérique, en ligne, <http://www.cinemamuetquebec.ca/content/movies/21?lang=fr>.

*North American Pulp and Paper*. North American Pulp and Paper. Document cinématographique, 1917, 38 min, version numérique, en ligne, <http://www.cinemamuetquebec.ca/content/movies/15?lang=fr>.

TESSIER, Albert. *Dans le bois (1)*, N & B, muet, 1925-1930, 12 min. 50 sec.

TESSIER, Albert. *Dans le bois (2)*, N & B et couleur, muet, 1927-1937, 6 min. 16 sec..

## DOCUMENTATION SECONDAIRE

### Études sur les forêts et l'environnement

*Les eaux et forêts du 12<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle*. Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1990.

ACOT, Pascal. *Histoire de l'écologie*. Paris, Presses universitaires de France, 1988.

ASSELIN, Alain, *et al.* *Curieuses histoires de plantes du Canada, tome I*. Québec, Septentrion, 2014.

ASSELIN, Alain, *et al.* *Curieuses histoires de plantes du Canada, tome 2, 1670-1760*. Québec, Septentrion, 2015.

BEAUDET, Gérard. « Désir de nature et invention de la forêt en Occident », *Téoros* 25, n<sup>o</sup> 3, 2006, p. 6-13.

BERTIN, Jacques et Marc BARBUT. *Sémiologie graphique : les diagrammes, les réseaux, les cartes*. 3e éd. Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1998.

BLANCHET, Patrick. *Feux de forêt. L'histoire d'une guerre*. Montréal, Trait d'Union, 2003.

BLANCHET, Patrick. « Gustave-Clodomir Piché, père de la foresterie québécoise », *Revue à l'arbre*, 2010, p. 4-5.

- BLANCHET, Patrick. « Les conflits d'usage du domaine public et les débuts de la foresterie scientifique au Québec : 1867-1936 », *Le Naturaliste canadien*, vol. 134, n° 1, 2010, p. 62-69.
- BOUTHILLIER, Luc. *Le concept de rendement soutenu en foresterie dans un contexte nord-américain*. Thèse de doctorat en foresterie, Université Laval, 1991.
- BRISSON, Geneviève. « L'homme des bois d'Anticosti : la figure du guide de chasse et les conceptions sociales de la forêt québécoise », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 60, n° 1-2, 2006, p. 163-189.
- CAMPANELLA, Thomas J. *Cities from the sky an aerial portrait of America*, New York Princeton Architectural Press, 2001.
- CASTONGUAY, Stéphane. *Protection des cultures, construction de la nature. Agriculture, foresterie et entomologie au Canada 1884-1959*. Sillery, Septentrion, 2004.
- CASTONGUAY, Stéphane. « Faire du Québec un objet de l'histoire environnementale », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 9, n° 1, 2006, p. 17-49.
- CASTONGUAY, Stéphane. « Foresterie scientifique et reforestation : l'État et la production d'une "forêt à pâte" au Québec dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 60, n° 1-2, 2006, p. 61-93.
- CASTONGUAY, Stéphane. « Construire un environnement minier. Les sciences de l'État moderne », dans Brigitte CAULIER et Yvan ROUSSEAU (dir.), *Temps, espaces et modernités*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 297-309.
- CASTONGUAY, Stéphane. *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois 1867-1939*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2016.
- CAYOUILLE, Jacques. *À la découverte du Nord : deux siècles et demi d'exploration de la flore nordique du Québec et du Labrador*. Québec (Québec), Éditions MultiMondes, 2014.
- CHALVET, Martine. *Une histoire de la forêt*. Paris, Seuil, 2011.
- CHARLAND, Jean-Pierre. *Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980. Technologies, travail et travailleurs*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.
- CORVOL, Andrée *L'homme aux bois : histoire des relations de l'homme et de la forêt, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Fayard, 1987.

- CORVOL, Andrée, *et al.* *La forêt : Perceptions et représentations*. Paris, L'Harmattan, 1997.
- CORVOL, Andrée, dir. *La forêt malade. Débats anciens et nouveaux, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Paris, L'Harmattan, 1994.
- COSGROVE, Denis E. *Photography and flight*, London Reaktion, 2010.
- COURVILLE, Serge. *Introduction à la géographie historique*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1995.
- CRAIG-DUPONT, Olivier, *et al.* « Science gouvernementale et nation building : Parcs Canada et la réinterprétation des territorialités locales », *Scientia Canadensis*, vol. 35, n<sup>o</sup> 1-2, 2012, p. 65-83.
- CRONON, William. « The Trouble with Wilderness; Or, Getting Back to the Wrong Nature », *Environment History*, vol. 1, n<sup>o</sup> 1, 1995, p. 7-28.
- DAGENAIS, Michèle. « Fuir la ville : villégiature et villégiateurs dans la région de Montréal, 1890-1940 », vol. 58, n<sup>o</sup> 3, 2005, p. 315-345.
- DROUIN, Jean-Marc. *L'écologie et son histoire*. Paris, Flammarion, 1991.
- DUPUIS, Sébastien. *Reconstitution de la composition des forêts préindustrielles du sud-est du Québec à partir des archives d'arpentage (1846-1949)*. Université du Québec à Rimouski, 2009.
- FRECHETTE, Alain. *Regard analytique sur l'évolution des institutions de gouvernance forestière au Québec*. Université du Québec à Montréal, Thèse de doctorat en sciences de l'environnement, 2013.
- FRIENDLY, Michael. « A Brief History of Data Visualization » dans Chun-Houh CHEN, Wolfgang Karl HÄRDLE et Antony UNWIN, *A Brief History of Data Visualization*, Version numérique en ligne, 2007, <http://www.datavis.ca/papers/vita/Friendly06hbook.html> [consulté le 4 janvier 2017]. Berlin, Springer, 2008.
- GABOURY, Marc. *Sir Henri Gustave Joly de Lotbinière : Visionnaire et promoteur de la conservation des forêts, au Québec, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*. Université Laval, 1998.
- GAGNON, Pascal. *La pratique de la chasse dans le comté de Rimouski, 1930-1980*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivière 2002.

- GALOCHET, Marc (dir.). *La forêt. Ressource et patrimoine* Carrefours, Les dossiers. Paris, Ellipses Édition, 2006.
- GAUDREAU, Guy. « Le rapport agriculture-forêt au Québec : note historiographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n° 1, 1979, p. 67-78.
- GAUDREAU, Guy. *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905) : Cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes*. Thèse de doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal, 1986.
- GAUDREAU, Guy. « L'exploitation des forêts publiques au Québec (1874-1905) : transition et nouvel essor », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 42, n° 1, 1988, p. 3-26.
- GAUDREAU, Guy. « L'État, le mesurage du bois et la promotion de l'industrie papetière », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 43, n° 2, 1989, p. 203-219.
- GAUTHIER, Sylvie. *Aménagement écosystémique en forêt boréale*. Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008.
- GELINAS, Cyrille. *L'enseignement et la recherche en foresterie à l'Université Laval, de 1910 à nos jours*. Québec, Société d'histoire forestière du Québec, 2010.
- GILLIS, R. Peter et Thomas R. ROACH. *Lost initiatives : Canada's forest industries, forest policy and forest conservation*. New York, Greenwood Press, 1986.
- GIRARD, Michel F. *La forêt dénaturée : les discours sur la conservation de la forêt québécoise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*. Université d'Ottawa, 1988.
- GIRARD, Michel F. *L'écologisme retrouvé essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994.
- GLON, Éric. « Forêts et construit social au Canada. Approche géographique », *Annales de Géographie*, vol. 113, n° 637, 2004, p. 276-296.
- GLON, Éric. « Wilderness et forêts au Canada. Quelques aspects d'une relation homme/nature très ambivalente », *Annales de géographie*, n° 649, 2006, p. 239-258.
- HARDY, René. « Exploitation forestière et environnement au Québec, 1850-1920 », *Zeitschrift für Kanada-Studien : Perception und Realität in Kanada* 15 Jahrgang, Nr. 1, Band 27, 1995, p. 63-79.
- HARDY, René et Normand SEGUIN. *Forêt et société en Mauricie*. 2e ed., Québec, Septentrion, 2011 [1984].

- HARRIS, Cole. « Le Canada et la nature : quelques réflexions à l'échelle d'un pays », *Annales de géographie*, n° 649, 2006, p. 259-269.
- HARRIS, Cole. *Le pays revêche. Société, espace et environnement au Canada avant la Confédération*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2012 [2008].
- HAYS, Samuel P. *Conservation and the gospel of efficiency : the progressive conservation movement, 1890-1920*. Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1999.
- HEBERT, Yves. *Une histoire de l'écologie au Québec*. Québec, Les Éditions GID, 2006.
- HOTYAT, Micheline, et al. *Les Forêts d'Europe*. Paris, Nathan, 1997.
- INGRAM, Darcy. *Wildlife, conservation, and conflict in Quebec, 1840-1914*. Vancouver, UBC Press, 2013.
- INNIS, Harold A. *The fur trade in Canada : An introduction to Canadian economic history*. Toronto University of Toronto Press, 1930.
- JACOBY, Karl. *Crimes Against Nature: Squatters, Poachers, and the Hidden History of American Conservation*. Los Angeles, University of California Press, 2001.
- JUDD, Richard. « Approches en histoire environnementale. Le cas de la Nouvelle-Angleterre et du Québec », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 9, n° 1, 2006, p. 67-92.
- KESTEMAN, Jean-Pierre. *Les débuts de l'industrie papetière en Estrie, 1825-1900*. Sherbrooke, GGC Éditions, 2009.
- KINSEY, Darin. *Fashioning a freshwater eden : elite anglers, fish culture, and state development of Québec's sport' fishery*. Université du Québec à Trois-Rivières, thèse de doctorat en études québécoises, 2008.
- KUHLBERG, Mark. *One Hundred Rings and Counting: Forestry Education and Forestry in Toronto and Canada, 1907-2007*. Toronto, University of Toronto Press, 2009.
- LAMBERT, Maude-Emmanuelle. *À travers le pare-brise : la création des territoires touristiques à l'ère de l'automobile (Québec et Ontario, 1920-1967)*. Université de Montréal, 2013.

- LEGENDTRE, Camille. « L'environnement et les limites de la bureaucratisation : la grande industrie forestière au Québec », *Recherches Sociographiques*, vol. 17, n° 2, 1976, p. 221-245.
- LEGENDTRE, Camille. « Les débuts de la rémunération à la pièce dans l'industrie forestière », *Recherches Sociographiques*, vol. 20, n° 3, 1979, p. 301-335.
- LEGENDTRE, Camille. *Le travailleur forestier québécois. Transformations technologiques, socioéconomiques et organisationnelles*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005.
- LOO, Tina. *States of nature conserving Canada's wildlife in the twentieth century*. Vancouver [C.-B.], UBC Press, 2006.
- MACKEY, Donald. *Un patrimoine en péril. La crise des forêts canadiennes*. Québec, Les Publications du Québec, 1986.
- MARTIN, Paul-Louis. *Histoire de la chasse au Québec*. Montréal, Les Éditions Boréal Express, 1980.
- MARTIN, Paul-Louis. *La chasse au Québec*. Montréal, Boréal, 1990.
- MATAGNE, Patrick. *La naissance de l'écologie*. Paris, Ellipses, 2009.
- MORIN, Patrick. *Analyse comparative des modes de tenure du territoire forestier en fonction d'indicateurs environnementaux et socio-économiques. Une étude de cas à l'interface tempérée-boréale de l'Est canadien*. Université du Québec à Rimouski, Thèse de doctorat en sciences de l'environnement, 2012.
- NOËL, Michel et Aimé BOCQUET. *Les hommes et le bois : histoire et technologie du bois de la préhistoire à nos jours*. Paris, Hachette Littérature, 1987.
- ROBERTSON, Thomas. « The bird's-eye view: Toward an environmental history of aviation », *Journal of Transport History*, vol. 35, n° 2, 2014, p. 220-224.
- GAGNON, Serge. « L'appropriation ludique de la forêt au Québec : d'une gestion privée de "club" à une intervention publique de protection (1885-1935) », *Études Caribéennes*, n° 12, 2009.
- NIOSI, Jorge. « La Laurentide (1887-1928) : pionnière du papier journal au Canada », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 29, n° 3, 1975, p. 375-415.

- PAYEN, Carole. « Industries, nuisances et définition de l'espace urbain. L'industrie papetière à Trois-Rivières (1910-1915) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 68, n° 3-4, 2015, p. 241-270.
- PIEDALUE, Gilles. « Les groupes financiers et la guerre du papier au Canada, 1920-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, n° 2, 1976, p. 223-258.
- ROBERT, Jean-Claude. « L'histoire environnementale et l'historiographie du Québec », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 9, n° 1, 2006, p. 237-255.
- ROUSSEAU, Jacques. « La trame forestière de l'histoire canadienne », *Cahiers des Dix*, n° 26 (1961), p. 17-54.
- SAVOYE, Antoine et Bernard KALAORA. *La forêt pacifiée. Les forestiers de l'École de Le Play, experts des sociétés pastorales*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- WORSTER, Donald. *Les pionniers de l'Écologie. Une histoire des idées écologiques*. Traduction française de *Nature's Economy*, Cambridge University Press 1985 [1977]. Paris, Éditions Sang de la Terre, 1992.
- YELLE, Véronique. *Social Perception of Ecosystem Management in Quebec's Black Spruce Forest*. Université Laval, 2013.

### Études Québécoises

- ALMEIDA, Mike. « L'Office provincial des recherches scientifiques et le développement de la science au Québec, 1937-1960 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 2, 2002, p. 185-216.
- ANGERS, François-Albert. « Naissance de la pensée économique au Canada français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 15, n° 2, 1961, p. 204-229.
- BARETTE, Roger. *Le plan de colonisation Vautrin*. Mémoire de maîtrise en histoire, Université d'Ottawa, 1972.
- BELANGER, René. *L'avion à la conquête de la Côte-Nord : développement de l'aviation sur la Côte-Nord, 1919-1954* Développement de l'aviation sur la Côte-Nord, 1919-1954. Québec, Éditions Laliberté, 1977.
- BENOIST, Émile. *Rimouski et les pays d'en-bas*. Montréal, Les Éditions du « Devoir », 1945.

- BIENVENUE, Louise, *et al.* *Le collège classique pour garçons : études historiques sur une institution québécoise disparue*. Anjou, Fides, 2014.
- BLAIS, Christian (dir.). *Histoire parlementaire du Québec, 1928-1962. La Crise, la Guerre, le duplessisme, l'État providence*. Québec, Septentrion, 2015.
- BOILY, Frédéric. « Le style populiste de Maurice Duplessis : le début des années 1930 » dans Xavier GELINAS et Lucia FERRETTI, *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 77-96.
- BOUCHARD, Gérard. « L'historiographie du Québec rural et la problématique nord-américaine avant la Révolution tranquille », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, n° 2, 1990, p. 199-222.
- BOUCHARD, Gérard. *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay : 1838-1971*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 1996.
- BOUCHARD, Gérard et Serge Courville (dir.). *La construction d'une culture. Le Québec et l'Amérique française* Culture française d'Amérique. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993.
- BOUCHARD, René. *Filmographie d'Albert Tessier*. Montréal, Boréal Express, 1973.
- BOUDREAU, Claude, *et al.* *Le territoire*. Sainte-Foy, Archives nationales du Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1997.
- BOUDREAU, Claude et Michel GAUMOND. *Le Québec sous l'œil de l'arpenteur géomètre*. Québec, Publications du Québec, 2007.
- BOUFFARD, Jean. *Traité du Domaine*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977 [1921].
- BROUILLETTE, Normand, *et al.* *Histoire de Lanaudière*. Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009.
- CATTA, Jean-Michel. *La grève des bûcherons de Rouyn, 1933*, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, 1985.
- COLLINS, Pierre. « Un roman de "par chez nous" : Napoléon Tremblay d'Angus Graham », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* 13, n° 1, 1988, p. 12-16.



- COURTOIS, Charles-Philippe. « *Cité libre, Duplessis et une vision tronquée du Québec* » dans Xavier Gélinas, et Lucia Ferretti, *Cité libre, Duplessis et une vision tronquée du Québec*, p. 52-75. Québec, Septentrion, 2010.
- COURVILLE, Serge. « De l'écart entre les faits de croissance et les représentations collectives : l'exemple du Québec » dans Gérard Bouchard et Serge Courville, *La construction d'une culture : le Québec et l'Amérique française*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 75-92.
- COURVILLE, Serge. *Immigration, colonisation et propagande : du rêve américain au rêve colonial*. Sainte-Foy, Québec, Éditions MultiMondes, 2002.
- COURVILLE, Serge et Normand SEGUIN. « Spatialité et temporalité chez Blanchard : propos d'heuristique », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 30, n° 80, 1986, p. 293-298.
- COURVILLE, Serge, *et al.* *Histoire de Beauce-Etchemin-Amiante*. Sainte-Foy, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 2003.
- DE KONINCK, Rodolphe. « Pourquoi les paysans? Interrogations sur la territorialité de l'agriculture familiale et notes sur le cas québécois », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, n° 73-74, 1984, p. 261-274.
- DECHENE, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*. « Civilisations et mentalités » ed. Paris et Montréal, Librairie Plon, 1974.
- DECHENE, Louise et Hélène PARE. *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*. Montréal, Boréal, 2008.
- DESCHENES, Gaston. *Les voyageurs d'autrefois sur la Côte-du-Sud*. Sillery, Septentrion, 2001.
- DICKASON, Olive Patricia. *Les premières nations du Canada*. Traduit de l'anglais par Jude Des Chênes, Montréal, Septentrion, 1996.
- DUBE, Philippe et Jacques BLOUIN. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix : l'histoire du pays visité*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986.
- DUSSAULT, Gabriel. « L'utopie colonisatrice contre l'ordre économique », *Recherches sociographiques*, vol. 19, n° 1, 1978, p. 55-78.
- DUSSAULT, Gabriel. *Le curé Labelle : messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1900*. Montréal, Hurtubise HMH, 1983.

- EAMON, Greg. « Farmers, Phantoms and Princes. The Canadian Pacific Railway and Filmmaking from 1899-1919 », *Cinémas : revue d'études cinématographiques / Cinémas: Journal of Film Studies*, vol. 6, n° 1, 1995, p. 11-32.
- FLAMAND-HUBERT, Maude. *Louis Bertrand à L'Isle-Verte. Propriété foncière et exploitation des ressources, 1811-1871*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012.
- FOISY-GEOFFROY, Dominique. *Esdras Minville : Nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*. Montréal, Septentrion, 2004.
- FORTIN, Daniel. *Une histoire des jardins au Québec 1. De la découverte d'un nouveau territoire à la Conquête*. Québec, Les Éditions GID, 2012.
- FORTIN, Jean-Charles, et al. *Histoire du Bas-Saint-Laurent*. Québec, Éditions IQRC, 1993.
- FOURNIER, Marcel. « De l'influence de la sociologie française au Québec », *Revue française de sociologie*, vol. 13, 1972, p. 630-665.
- FRENETTE, Pierre, et al. *Histoire de la Côte-Nord*. Québec], Institut québécois de recherche sur la culture, 1996.
- GAFFIELD, Chad, et al. *Histoire de l'Outaouais*. Québec, Éditions IQRC, 1994.
- GINGRAS, Sylvain. *L'aventure des pilotes de brousse*. Saint-Raymond, Publications Triton, 2001.
- GRAFICS, « Le cinéma au Québec au temps du muet, 1896-1930 », Université de Montréal, <http://www.cinemamuetquebec.ca/home?lang=fr>, [consulté le 26 février 2016].
- GIRARD, Camil, et Normand PERRON. *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, Éditions IQRC, 1989.
- GIRARD, Réjean et Réginald AUGER. *Histoire du Nord-du-Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2012.
- HAMELIN, Jean et Yves ROBY. *Histoire économique du Québec. 1851-1896*. Montréal, Fides, 1971.
- HAMELIN, Louis-Edmond. « Raoul Blanchard », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 3, n° 6, 1959, p. 13-26.

- HARDY, Jean-Pierre. *Jardins et jardiniers laurentiens. 1660-1800*. Québec, Septentrion, 2016.
- HARDY, René, *et al.* *Histoire de la Mauricie*. Québec, Presses de l'Université Laval, Institut québécois de recherche sur la culture, 2004.
- HUDON, François. *L'action agronomique au Québec, son histoire, son œuvre*. Montréal, Ordre des agronomes du Québec, 1987.
- KESTEMAN, Jean-Pierre. *Une bourgeoisie et son espace : industrialisation et développement du capitalisme dans le district de Saint-François (Québec), 1823-1879*. Université du Québec à Montréal, Thèse de doctorat en histoire, 1985.
- LALANCETTE, Mario. « Essai sur la répartition de la propriété foncière à La Malbaie, au pays de Charlevoix », dans François LEBRUN et Normand SEGUIN (dir.). *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Trois-Rivières, Rennes, Centre de recherche en études québécoises, Presses universitaires de Rennes, 1987, p. 63-77.
- LAURIN, Serge, *et al.* *Histoire des Laurentides*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989.
- KESTEMAN, Jean-Pierre, *et al.* *Histoire des Cantons-de-l'Est*. Québec, Presses de l'Université Laval, Institut québécois de recherche sur la culture, 1999.
- LAPIERRE, Solange. *100 ans d'innovation : l'École des hautes études commerciales de Montréal*. Montréal, Presses HEC, 2007.
- LAPIERRE, Solange. *100 ans d'innovation : l'École des hautes études commerciales de Montréal*. Montréal, Presses HEC, 2007.
- LASSERRE, Frédéric. *Le Canada d'un mythe à l'autre. Territoire et images du territoire*. Montréal, Hurtubise HMH, 1998.
- LEMIEUX, Frédéric. *Les missionnaires-colonisateurs en Abitibi (1929-1939)*. Université de Sherbrooke, mémoire de maîtrise en histoire, 2000.
- LEMIEUX, Frédéric. « Maurice Duplessis, un parlementaire redoutable » dans Xavier GELINAS et Lucia FERRETTI, *Maurice Duplessis, un parlementaire redoutable*, Québec, Septentrion, 2010, p. 97-116.

- LEMIEUX, Paul. *"C'est arrivé par chez nous..." : Tourisme, chasse, pêche, loisir : L'histoire d'un Ministère dans l'Est du Québec*. Rimouski, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1986.
- LAPIERRE, Solange. *100 ans d'innovation : L'École des hautes études commerciales de Montréal*. Montréal, Presses HEC, 2007.
- LEVER, Yves. *Histoire générale du cinéma au Québec*. Montréal, Éditions du Boréal, 1988.
- LITTLE, J. I. *Patrician Liberal. The Public and Private Life of Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière, 1829-1908*. Toronto, University of Toronto Press, 2013.
- MARTIN, Paul-Louis. *Tolfrey. Un aristocrate au Bas-Canada*. Montréal, Boréal Express, 1979.
- MARTIN, Paul-Louis. *Les fruits du Québec : histoire et traditions des douceurs de la table*. Sillery, Septentrion, 2002.
- MATHIEU, Jacques. *L'Anneda. L'arbre de vie*. Les cahiers du Septentrion Québec, Septentrion, 2009.
- NADEAU, Brigitte. *Albert Tessier, intermédiaire culturel régionaliste. L'image au service d'une propagande*. Université Laval, 2004.
- NOËL, Françoise « La gestion des seigneuries de Gabriel Christie dans la vallée du Richelieu (1760-1845) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 4, 1987, p. 561-581.
- PARENT, Frédéric, et Paul SABOURIN. « Les sciences sociales au Québec : l'héritage leplaysien », *Les Études sociales*, vol. 1, n° 151, 2010, p. 3-9.
- PERRON, Normand, et al. *Histoire de Charlevoix*. Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval, Institut québécois de recherche sur la culture, 2000.
- POIRIER, Christian. *Le cinéma québécois : à la recherche d'une identité?* Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2004.
- PREVOST, Robert. *Trois siècles de tourisme au Québec*. Sillery, Septentrion, 2000.
- PRUD'HOMME, Julien. « L'agronome, le forestier et l'urbaniste de la Révolution tranquille : L'expertise en commission parlementaire, 1971-19731 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 68, n° 3-4, 2015, p. 353-373.

- RICHER, Claude et Pearl DUVAL. *Le cheval canadien : histoire et espoir*. Québec (Québec), Septentrion, 2015.
- RUMILLY, Robert. *Histoire de l'École des Hautes études commerciales de Montréal, 1907-1967*. Montréal, Beauchemin, 1966.
- SABOURIN, Paul. « La contribution leplaysienne à la naissance d'une science économique "hétérodoxe" au Québec », *Les Études sociales*, vol. 1, n° 151, 2010, p. 53-82.
- SAINT-PIERRE, Jacques, *et al.* *La Côte-du-Sud Histoire de la Côte-du-Sud*. Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval, Institut québécois de recherche sur la culture, 2000.
- SAINT-PIERRE, Jocelyn. « Maurice Duplessis et la Tribune de la presse : confrontation, neutralité bienveillante ou appui inconditionnel? », dans Xavier GELINAS et Lucia FERRETTI, *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 329-345.
- SAVARD, Pierre-André. *Les régions du Québec au grand écran : discours cinématographique et représentations des régions québécoises chez les prêtres-cinéastes, 1930-1960*. Mémoire de maîtrise en développement régional, Université du Québec à Rimouski, 2016.
- SEGUIN, Normand. *La conquête du sol au 19<sup>e</sup> siècle*. Sillery, Éditions du Boreal Express, 1977.
- SEGUIN, Normand. « L'histoire de l'agriculture et de la colonisation au Québec depuis 1850 » dans Normand SEGUIN (dir.), *Agriculture et colonisation au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1980, p. 9-37.
- SEGUIN, Normand. « Paysans et monde forestier : nouvelles réflexions sur le monde rural québécois au XIX<sup>e</sup> siècle » dans Étienne FOUILLOUX et Jean-Jacques BERTAUX (dir.), *Paysans et monde forestier : nouvelles réflexions sur le monde rural québécois au XIX<sup>e</sup> siècle*, Cahier des Annales de Normandie n° 24, Caen, Musée de Normandie, 1992, p. 177-187.
- SEGUIN, Normand et Gérard BOUCHARD. « Commentaires », *Recherches sociographiques*, vol. 26, n° 1-2, 1985, p. 175-178.
- SENECAL, Gilles. « Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914) : genre et tradition géographiques? École nationale? », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 36, n° 97, 1992, p. 33-60.

- THIBEAULT, Jean-Marie et Éleine REHEL. *Pour ne pas en finir avec l'arrière-pays gaspésien : devoir de mémoire*. Gaspé, Les Éditions 3 sista, 2014.
- THIFFAULT, Pierre. « La Mauricie aux racines de l'aviation de brousse », *Histoire Québec*, vol. 7, n° 1, 2001, p. 17-20.
- THIFFAULT, Pierre. « Survol historique de l'aviation québécoise avant la Seconde Guerre mondiale », *Histoire Québec*, vol. 16, n° 1, 2010, p. 21-26.
- THOMSON, Don W. *L'homme et les méridiens. Histoire de l'arpentage et de la cartographie au Canada de 1867 à 1917*. Vol. 2. Ottawa, Information Canada, 1973.
- THOMSON, Don W. *L'homme et les méridiens : histoire de l'arpentage et de la cartographie au Canada de 1917 à 1947*. Vol. 3. Ottawa, Ministère des approvisionnements et Services, 1985.
- THUOT, Jean-René. *D'une assise locale à un réseau régional : élites et institutions dans la région de Lanaudière (1825-1865)*. Université de Montréal, thèse de doctorat en histoire, 2008.
- VIGOD, Bernard L. *Taschereau*. Traduit de l'anglais par Jude Des Chênes. Québec, Septentrion, 1996.
- VINCENT, Odette. *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995.

### **Études sur les représentations et le discours**

- BAILLY, Antoine. « L'environnement, l'espace vécu à travers quelques ouvrages », *Espace Géographique* 7, n° 4, 1978, p. 297-299.
- BAILLY, Antoine. « Distances et espaces : vingt ans de géographie des représentations », *Espace Géographique* 14, n° 3, 1985, p. 197-205.
- BAILLY, Antoine. « L'imaginaire spatial. Plaidoyer pour la géographie des représentations », *EspacesTemps* 40-41, 1989, p. 53-58.
- BAILLY, Antoine et Jean-Paul FERRIER. « Savoir lire le territoire : plaidoyer pour une géographie régionale attentive à la vie quotidienne », *L'Espace géographique* 15, n° 4, 1986, p. 259-264.

- BOURDIEU, Pierre. « L'identité et la représentation », *Actes de la recherche en sciences sociales* 35, 1980, p. 63-72.
- BRUBAKER, Rogers. « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 3, n° 139, 2001, p. 66-85.
- CHARTIER, Roger. *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitude et inquiétude*. Paris, Albin Michel, 1998.
- DORTIER, Jean-François. « L'univers des représentations ou l'imaginaire de la grenouille », *Sciences Humaines*, n° 128, 2002, p. 24-32.
- DURKHEIM, Émile. « *Représentations individuelles et représentations collectives* », coll. Les classiques des sciences sociales, 22 p., [http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/Socio\\_et\\_philo/ch\\_1\\_representations/representations.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/Socio_et_philo/ch_1_representations/representations.html) [2 août 2011], 2002 [1898].
- FOUCAULT, Michel. « Le discours ne doit pas être pris comme... » dans Daniel Defert et François Ewald, *Dits et écrits III*, Paris, Gallimard, 1994 [1976], p. 123-124..
- FOUCAULT, Michel. « Pouvoir et savoir » dans Daniel Defert et François Ewald, *Dits et écrits III*, Paris, Gallimard, 1994 [1977], p. 399-414.
- FOUCAULT, Michel. « Dialogue sur le pouvoir » dans Daniel Defert et François Ewald, *Dits et écrits III*, Paris, Gallimard, 1994 [1978], p. 464-477.
- FOUCAULT, Michel. « La "gouvernementalité" » dans Daniel Defert et François Ewald, *Dits et écrits III*, Paris, Gallimard, 1994 [1978], p. 635-656.
- GUMUCHIAN, Hervé. *Représentations et Aménagement du Territoire*. Paris, Anthropos, 1991.
- JODELET, Denise. « L'idéologie dans l'étude des représentations sociales », dans Jean-Pierre DECONCHY, Marc LIPIANSKY et Véréna AEBISCHER, *Idéologies et représentations sociales*, Fribourg, Delval, 1992, p. 15-33.
- JODELET, Denise. « Représentations sociales : un domaine en expansion », dans Denise JODELET (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 47-78.
- MOSCOVICI, Serge. « Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire » dans Denise JODELET (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 79-103.

NOOTENS, Thierry. « Un individu "éclaté" à la dérive dans une mer de "sens"? Une critique du concept d'identité », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 62, n° 1, 2008, p. 35-67.

SECA, Jean-Marie. *Les représentations sociales*. Paris, Armand Colin, 2001.

SPERBER, Dan. « L'étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives », dans Denise JODELET (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 133-148.

### **Études littéraires et culturelles**

BATIGNE, Stéphane, *Québec. Espace et sentiment*. Paris, Éditions Autrement, 2001.

BEAUDOIN, Réjean. *Naissance d'une littérature : essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française (1850-1890)*. Montréal, Boréal, 1989.

BEAULIEU, André et Jean HAMELIN. *La presse québécoise des origines à nos jours (1880-1895)*. Vol. 3. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977.

BENSON, Marc. « La Fonction du narrateur dans le conte fantastique québécois du XIX<sup>e</sup> siècle », *Studies in Canadian Literature* 22, n° 2, 1997, p. 28-38.

BERNIER, Silvie, *et al.*, *L'édition littéraire au Québec de 1940 à 1960*. Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Cahiers d'études littéraires et culturelles, 1985.

BERTRAND, Luc. *Un peuple et son avare. Sources et histoire d'un téléroman*. Outremont, Éditions Libre Expression, 2002.

BIRON, Michel, *et al.* *Histoire de la littérature québécoise*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 2007

BLANC, Nathalie, *et al.* « Littérature et écologie : vers une écopoétique », *Écologie et politique*, vol. 2, n° 36, 2008, p. 17-28.

BLOCH, Marc. « Les transformations des techniques comme problème de psychologie collective », *Les transformations des techniques comme problème de psychologie collective*. Paris, Armand Colin, 1999 [1948], p. 554-567.



- BOUCHARD, Gérard. « Une nation, deux cultures » dans Gérard BOUCHARD et Serge COURVILLE (dir.), *Une nation, deux cultures*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 4-47.
- BOUCHARD, Gérard. « Le Québec comme collectivité neuve. Le refus de l'américanité dans le discours de la survivance » dans Gérard BOUCHARD et Yvan LAMONDE (dir.), *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Fides, 1995, p. 15-60.
- BOULARD, Anaïs. « La pensée écologique en littérature. De l'imagerie à l'imaginaire de la crise environnementale » dans Mirella VADEAN and Sylvain DAVID, *La pensée écologique et l'espace littéraire*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 35-50.
- BOUVET, Rachel, *et al.* « Les paysages sylvestres et la dynamique de l'altérité dans Hélier, fils des bois de Marie Le Franc », *Voix et Images* 36, n° 3, 2011, p. 21-35.
- BOUVET, Rachel, Hélène GUY, Éric WADELL. *La carte, point de vue sur le monde*. Montréal, Mémoire d'encrier, 2008.
- BRIND'AMOUR, Pierre « Paulum silvae super his foret (Horace, Satires, II, 6, 3) », *Revue des Études Anciennes*, vol. 74, n° 1-4, 1972, p. 86-93.
- BUREAU, Luc. *Entre l'éden et l'utopie*. Montréal, Québec/Amérique, 1984.
- CHINARD, Gilbert. *L'exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand*. Réimpr. en fac-sim. de l'éd. de Paris 1918, Genève, Slatkine Reprints, 1970 [1918].
- CORBIN, Alain. *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage*. Paris Aubier, 1988.
- CORBIN, Alain. « Histoire et anthropologie sensorielle », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 14, n° 2, 1990, p. 13-24.
- CORBIN, Alain. *Le Temps, le Désir et l'Horreur*. Paris, Aubier, 1991.
- CORBIN, Alain. *Les cloches de la terre : paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle* Paris, Albin Michel 1994.
- CORBIN, Alain. *Le ciel et la mer*. Paris, Bayard, 2005.
- CORBIN, Alain. *La douceur de l'ombre : l'arbre, source d'émotions, de l'Antiquité à nos jours*. Paris, Fayard, 2013.

- CORBIN, Alain et Julia CSERGO. *L'avènement des loisirs : 1850-1960*. Paris, Aubier, 1995.
- CORBIN, Alain et Jean LEBRUN. *L'homme dans le paysage*. Paris, Textuel, 2001.
- DE BONVILLE, Jean. *La presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1988.
- DE BONVILLE, Jean. *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*. Bruxelles, De Boeck, 2006.
- DELAGE, Denys. *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est : 1600-1664*. Boréal, 1991.
- DELAGE, Denys. « Essai sur les origines de la canadianité », dans Éric WADELL (dir.), *Le dialogue avec les cultures minoritaires*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999, p. 30-51.
- DES GAGNIERS, Jean. *Félix-Antoine Savard et la forêt ou Le royaume des enchantements*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011.
- DESBIENS, Marie-Frédérique. « Romantisme et patriotisme au Canada français. Le journal de prison de Joseph-Guillaume Barthe (1839) » dans Marie-Andrée Beaudet, Luc Bonenfant et Isabelle Daunais, *Les oubliés du romantisme*. Québec, Nota Bene, 2004, p. 185-201.
- DESCHAMPS, Nicole, *et al.* *Le mythe de Maria Chapdelaine*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980.
- DUMONT, Fernand. « Du début du siècle à la crise de 1929 : un espace idéologique », dans Fernand Dumont, *et al.*, *Idéologies du Canada français, 1900-1929*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, p. 1-13.
- DUMONT, Fernand. *Genèse de la société québécoise*. Montréal, Boréal, 1993.
- DUPRONT, Alphonse. « Problèmes et méthodes d'une histoire de la psychologie collective », *Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 16, n° 1, 1961, p. 3-11.
- GINGRAS, Yves. « Les combats du frère Marie-Victorin », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, n° 1, 2004, p. 87-101.
- GOYETTE, Julien et Claude LA CHARITE. *Joseph-Charles Taché polygraphe*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2013.

- GUY, Hélène, *et al.* « Le récit d'exploration. Émergence de l'exploration par l'écriture », dans Pierre RAJOTTE (dir.), *Le voyage et ses récits au XXe siècle*, Nota bene, 2005, p. 203-233.
- HARRISON, Robert. *Forêts. Essai sur l'imaginaire forestier en Occident*. Paris, Flammarion, 1992.
- HAYWARD, Annette. *La querelle du régionalisme au Québec (1904-1931) : vers l'autonomisation de la littérature québécoise*. Ottawa, Le Nordir, 2006.
- ISABEL, Mariève. *Les représentations de la nature dans la littérature québécoise entre 1840 et 1940*. Université McGill, Mémoire de maîtrise en langue et littérature françaises, 2010.
- JULLIEN, Dominique. *Récits du Nouveau Monde. Les voyageurs français en Amérique de Chateaubriand à nos jours*. Paris, Nathan, 1992.
- LACOMBE, Alain. *Errol Bouchette, 1862-1912. Un intellectuel*. Montréal, Fides, 1997.
- LAMONDE, Yvan. « La vie culturelle et intellectuelle dans le Québec des xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles : quelques pistes de recherche », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n<sup>o</sup> 2, 2000, p. 269-279.
- LAMONDE, Yvan. « L'ambivalence historique du Québec à l'égard de sa continentalité : circonstances, raisons et signification » dans Gérard BOUCHARD et Yvan LAMONDE (dir.), *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Fides, 1995, p. 61-84.
- LASSERRE, Frédéric. *Le Canada d'un mythe à l'autre. Territoire et images du territoire*. Montréal, Hurtubise HMH, 1998.
- LE FRANC, Marie. « Un descendant de Jacques Cartier au Canada » dans Luc Bureau, *Pays et mensonges. Le Québec sous la plume d'écrivains et de penseurs étrangers*, Montréal, Boréal, 1999 [1934], p. 267-274.
- LE MOINE, Roger et Jules TESSIER. *Relecture de l'oeuvre de Félix-Antoine Savard*. Montréal, Fides, 1999.
- LEMIRE, Maurice. *Le mythe de l'Amérique dans l'imaginaire « canadien »*. Québec, Éditions Nota bene, 2003.
- LEMIRE, Maurice. *Les grands thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1970.

- LEMIRE, Maurice, *et al.* « En quête d'un imaginaire », *Recherches sociographiques*, vol. 23, n° 1-2, 1982, p. 175-186.
- LEMIRE, Maurice et Michel LORD. *L'Institution littéraire*. Québec, Université Laval, Centre de recherche en littérature québécoise, Institut québécois de recherche sur la culture., 1986.
- LEMIRE, Maurice, *et al.* *La vie littéraire au Québec*. Université Laval, Centre de recherche en littérature québécoise. Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval, 1991.
- LYON-CAEN, Judith et Dinah RIBARD. *L'historien et la littérature*. Paris, La Découverte, 2010.
- MAJOR, Robert. *Jean Rivard ou l'art de réussir. Idéologies et utopies dans l'oeuvre d'Antoine Gérin-Lajoie*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1991.
- MARIE-VICTORIN. *Science, culture et nation, Textes choisis et présentés par Yves Gingras*. Montréal, Boréal, 1996.
- MARQUIS, Dominique. *La presse catholique au Québec 1910-1940*. Université de Montréal, thèse de doctorat en histoire, 1999.
- MARQUIS, Dominique. *Un quotidien pour l'Église : l'Action catholique, 1910-1940*. Montréal, Leméac, 2004.
- MICHON, Jacques. « L'édition littéraire au Québec, 1940-1960 » dans Silvie BERNIER *et al.*, *L'édition littéraire au Québec de 1940-1960*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Département d'études françaises, Faculté des arts, Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, 1985, p. 1-26.
- MORENCY, Jean. « L'américanité de *Forestiers et voyageurs* » dans Julien GOYETTE and Claude LA CHARITE, *Joseph-Charles Taché polygraphe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p. 163-177.
- MORISSONNEAU, Christian. *La terre promise : Le mythe du Nord québécois*. Québec, Hurtubise HMH, 1978.
- PIERSSENS, Michel. « La "nation des autres" », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Le Romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche, 1993, p. 13-29.

- POSTHUMUS, Stéphanie. « Écocritique et ecocriticism. Repenser le personnage écologique », dans Mirella VADEAN and Sylvain DAVID (dir.), *La pensée écologique et l'espace littéraire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 16-33.
- RAJOTTE, Pierre. « Le récit de voyage au XIX<sup>e</sup> siècle. Une pratique de l'intime », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 3, n<sup>o</sup> 1, 2000, p. 15-37.
- RAJOTTE, Pierre. « L'influence du romantisme sur la pratique du récit de voyage au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Marie-Andrée BEAUDET, Luc BONENFANT et Isabelle DAUNAIS, *L'influence du romantisme sur la pratique du récit de voyage au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Nota bene, 2004, p. 203-224.
- RAJOTTE, Pierre. *Le voyage et ses récits au XX<sup>e</sup> siècle*. Québec, Éditions Nota bene, 2005.
- REHILL, Annie. « Les coureurs de bois, motif écocritique dans la littérature canadienne-française », *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, vol. 38, 2013, p. 147-167.
- ROY, Camille (abbé). *Tableau de l'histoire de la littérature canadienne-française*. Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1907.
- ROY, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Montréal, Éditions du Boréal, 1993.
- ROY, Fernande, *et al.* « La recherche sur l'histoire de la presse québécoise. Bilan et perspectives », *Recherches Sociographiques*, vol. 41, n<sup>o</sup> 1, 2000, p. 15-51.
- SAGNES, Sylvie. « Maria Chapdelaine, les vies d'un roman », *Ethnologie française*, vol. 44, n<sup>o</sup> 4, 2014, p. 587-597.
- SIROIS, Antoine. « Deux Littératures », *Canadian Litterature*, n<sup>o</sup> 43, 1970, p. 36-41.
- THERIO, Adrien. « Compte rendu : "Honneur à l'imitateur : contes et nouvelles de Sylva Clapin" », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n<sup>o</sup> 19, 1980, p. 56-58.
- THOMAS, Keith. *Dans le jardin de la nature*. Traduction française de *Man and the Natural World Changing Attitudes in England 1500-1800*, (1983), Paris, Gallimard, 1985.
- THOREAU, Henry David. *A Yankee in Canada*. Boston et New York, Houghton Mifflin, 1881.

- TOUGAS, Gérard. *Histoire de la littérature canadienne-française*. Paris, Presses universitaires de France, 1960.
- TURGEON, Laurier, *et al.* *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe, XVIe-XXe siècle*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996.
- VERDIER, Yvonne. « La forêt des contes », dans Yvonne VERDIER, *Coutume et destin*. Paris, Gallimard, 1995, p. 207-222.
- VERDIER, Yvonne. « Mythologie de la forêt », dans Yvonne VERDIER, *Coutume et destin*. Paris, Gallimard, 1995, p. 223-234.
- WARWICK, Jack. *The long journey : literary themes of French Canada*. Toronto, University of Toronto Press 1968.
- WARWICK, Jack. *L'appel du nord dans la littérature canadienne-française : essai*. Montréal, Hurtubise Hmh, 1972.

### **Études sur le politique et l'administration publique**

- CURTIS, Bruce. *The politics of population state formation, statistics, and the census of Canada, 1840-1875*. Toronto, University of Toronto Press, 2001.
- CURTIS, Bruce. « Foucault on Governmentality and Population: The Impossible Discovery », *The Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 27, n° 4, 2002, p. 505-533.
- DESROSIERES, Alain. *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*. Paris, La Découverte, 1993.
- GOW, James Iain. *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986.
- GOW, James Iain. « L'administration publique dans le discours politique au Québec, de Lord Durham a nos jours », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 23, n° 4, 1990, p. 685-711.
- GOW, James Iain. « L'administration québécoise de 1867 à 1900 : un État en formation », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 12, n° 3, 1990, p. 555-620.

GOW, James Iain, *et al.* *Introduction à l'administration publique. Une approche politique.* Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 1993.

ISSALYS, Pierre. « Histoire de la technique législative » dans *XIII<sup>e</sup> Conférence des juristes de l'État*, 1998, p. 323-354.

LABRECQUE, Pierre. *Le domaine public foncier au Québec.* Cowansville, Les Éditions Yvon Blais inc., 1997.

LECOURS, Marc. *Histoire de l'administration québécoise : secteur colonisation*, Montréal, Université de Montréal. Département de Science politique.

NELLES, H. V. *The Politics of Development. Forests, Mines & Hydro-Electric Power in Ontario, 1849-1941.* Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005 [1974].

MCGEE, Jean-Charles. *Histoire administrative des institutions gouvernementales. Le département des Terres de la Couronnes. A partir de 1763*, Gouvernement du Québec, ministère de la Fonction publique, 1974.

TOUPIN, Louise. *L'administration des forêts du Québec, 1867-1967.* S.l., s.n., 1970.

### **Dictionnaires, ouvrages de référence et outils de recherche**

Assemblée nationale du Québec, « La reconstitution des débats parlementaires », <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assembleenationale/reconstitution.html> [consulté le 15 février 2017].

*Dictionnaire biographique du Canada*, Université Laval / University of Toronto, 2003-2017, ressource numérique, <http://www.biographi.ca/fr/index.php> [consulté le 15 février 2017].

*Dictionnaire des parlementaires québécois depuis 1792*, Assemblée nationale du Québec, en ligne, ressource numérique, <http://www.assnat.qc.ca/fr/membres/notices/index.html> [consulté le 15 février 2017].

BEAULIEU, André et Jean HAMELIN. *La presse québécoise des origines à nos jours.* Tomes 4-8. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977.

BELANGER, Réal, *et al.* *Les grands débats parlementaires, 1792-1992.* Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994.

- LEMIRE, Maurice (dir.). *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome III, 1940-1959, (2e édition)*. Montréal, Fides, 1982.
- LEMIRE, Maurice (dir.). *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II, 1900-1939, (2e édition)*. Montréal, Fides, 1987.
- LEMIRE, Maurice (dir.). *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome IV, 1960-1969*. Montréal, Fides, 1983.
- LEMIRE, Maurice (dir.). *Dictionnaire des œuvres littéraires. Tome I. Des origines à 1900*. Montréal, Fides, 1978.
- LEMIRE, Maurice (dir.). *Dictionnaire des œuvres littéraires*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ, ressource numérique, <http://services.banq.qc.ca/sdx/DOLQ/accueil.xsp?db=notice> [consulté le 15 février 2017].
- HAMEL, Réginald, John HARE, Paul WYCZYNSKI. *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*. Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ, ressource numérique, <http://services.banq.qc.ca/sdx/dalfan/accueil.xsp?db=notice> [consulté le 15 février 2017].
- VINET, Bernard et Francis J. AUDET. *Pseudonymes québécois Pseudonymes canadiens*. Québec, Éditions Garneau, 1974.



# La forêt québécoise en discours dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : représentations politiques et littéraires

## Résumé

Notre thèse fait la démonstration que les référents identitaires à la forêt de la société québécoise reposent sur la cristallisation de représentations qui ont pris forme et se sont diffusées dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Plus spécifiquement, nous avons étudié les représentations scientifiques, économiques et culturelles de la forêt véhiculées par les élites dans l'espace public. Le corpus des sources est constitué de documents législatifs, d'œuvres littéraires et de la presse écrite.

Le récit se divise en trois temps: 1905-1906, avec la création du ministère des Terres et Forêts (MTF); 1921-1922, avec l'adoption d'une première loi incluant la réalisation d'inventaires forestiers et l'aménagement des forêts; et 1937-1938, qui marque la fin d'une époque par le départ de Gustave Piché, le chef du Service forestier depuis sa création. En filigrane, on assiste au délicat travail d'adaptation des principes du mouvement conservateur américain à la réalité québécoise.

À cette chronologie politico-administrative se juxtapose celle des œuvres littéraires. La présence de la forêt ne se calcule pas tant à la quantité des œuvres dans lesquelles elle apparaît, mais par la qualité et la diversité des réalités forestières qu'elles dévoilent. Ces œuvres mettent en discours le caractère collectif et multidimensionnel de l'appropriation symbolique de la forêt et du territoire.

Bien que les trames politico-administrative et littéraire semblent en apparence éloignées, celles-ci se rencontrent dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour témoigner de la production discursive d'une frange de la société québécoise motivée à poser les bases d'une « mentalité forestière » à son image.

**Mots-clés :** forêt ; Québec ; représentations ; discours ; territoire ; politique publique; littérature ; presse écrite ; identité.

## Quebec Forest Discourses During the First Part of XX<sup>th</sup> Century : Political and Literary Representations

### Summary

Our thesis demonstrates that identity referents to the forest of Québécois society are based on the crystallization of the representations that took shape and spread in the first half of the 20<sup>th</sup> century. More precisely, we studied the scientific, economic and cultural representations disseminated by the elite in the public domain, by overlaying legislative materials, literary works and print media.

Our thesis unfolds a narrative divided into three pivotal time: 1905-1906, with the creation of the Minister of Lands and Forests (MLF); 1921-1922, with the enactment of a first legislation supporting the implementation of forest inventories and forest management; and 1937-1938, marking the end of an era with the departure of Gustave Piché, Head of Forest Service since its inception. Implicitly, through the intricate work of adapting the American Conservation Movement to that of the Québécois reality.

Juxtaposed to this political-administrative time frame, we considered literary works. It is not so much by the quantity of literary works addressing the forest, by which we can measure the presence of the forest in literary works, but more by the quality and by the diversification of forestry realities that the works disclose. These works bring to the forefront the collective and multidimensional nature of forest and territorial symbolic appropriation.

Although it may seem on the surface that there is a large gap between political-administrative and literary backgrounds, they do cross roads in the first half of the 20<sup>th</sup> century bearing witness to the discursive production of a fringe of Québécois society motivated to lay the foundation of a "forest mentality" faithful to its image.

**Keywords :** forest ; Québec ; representations ; discourse ; territory ; public policy; literature ; print media; identity.

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE :

ED 2 – Histoire moderne et contemporaine

Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE

**DISCIPLINE :** Histoire